3 1761 07748483 0

Digitized by the Internet Archive
in 2026 with funding from
University of Toronto

https://archive.org/details/lloydgeorgeetlaf0000bard

LLOYD GEORGE ET LA FRANCE

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

Les ouvrages de M. Jacques Bardoux ont été couronnés par l'Académie Française (Prix Vitet, 1921).

Souvenirs d'Oxford, 1898. Brodard. Coulommiers (*épuisé*).

Oxford Memories. Traduction de W. Barker. Londres. Robinson (*épuisé*).

Gautier Map. Un conteur anglo-normand (1148-1210). Brodard. Coulommiers.

John Ruskin. 1 vol. in-16, 3e édition. Calmann-Lévy. *Ouvrage récompensé par l'Académie française (Prix Montyon).*

La Fondation universitaire de Belleville, avec une introduction de Charles Gide. 1 vol. in-12. Librairie Félix Alcan. *Ouvrage récompensé par l'Académie des Sciences morales et politiques (Prix Maisondieu).*

Essai d'une psychologie de l'Angleterre contemporaine.

I. — Les crises belliqueuses (1815-1900). 1 vol. in-8° de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine.* Librairie Félix Alcan. *Ouvrage récompensé par l'Académie française (Prix Marcellin Guérin).*

II. — Les crises politiques (Protectionnisme et Radicalisme, 1900-1905). 1 vol. in-8° de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine.* Librairie Félix Alcan.

III. — L'Angleterre radicale (1906-1913). 1 vol. in-8°. Librairie Félix Alcan.

Le Socialisme en Angleterre, dans le socialisme à l'étranger. 1 vol. in-16 de la *Bibliothèque d'histoire contemporaine.* Librairie Félix Alcan.

La Reine Victoria, d'après sa correspondance inédite, publiée en français, avec une introduction et des notes. 3 vol. in-8°. Hachette et Cie. *Ouvrage récompensé par l'Académie française (Prix Langlois).*

La Reine Victoria, pages choisies de sa correspondance (1837-1861). 1 vol. in-8°. Hachette et Cie.

Silhouettes d'Outre-Manche, John Burns, D. Lloyd George, H. H. Asquith, W. Sp. Churchill, Sir Edward Grey, A. J. Balfour, etc. 1 volume orné de 8 photographies. Hachette et Cie (*épuisé*).

Silhouettes royales d'Outre-Manche, Victoria Ire, Edouard VII, George V. 2e édition. 1 vol. in-16. Hachette et Cie. *Ouvrage récompensé par l'Académie des Sciences morales et politiques (Prix Michel Perret).*

Croquis d'Outre-Manche. Plateaux de Cornouailles, Falaises du Devonshire, Vallées du Somerset, Couronnement de Roi, etc. 1 vol. in-16. Hachette et Cie.

La Marche à la guerre : deux devoirs, deux tranchées. 1 vol. in-8° de la *Bibliothèque d'histoire contemporaine.* Librairie Félix Alcan. *Ouvrage récompensé par l'Académie des Sciences morales et politiques (Prix Audiffred).*

De Paris à Spa. La bataille diplomatique pour la paix française (février 1919-octobre 1920). 1 vol. in-8° de la *Bibliothèque d'histoire contemporaine.* Librairie Félix Alcan.

L'Ouvrier anglais d'aujourd'hui. *Bibliothèque de la Société d'études et d'informations économiques.* 1 vol. in-16. Hachette et Cie.

EN PRÉPARATION

Essai d'une psychologie politique comparée du peuple anglais et du peuple français.

La Politique étrangère de l'Angleterre contemporaine (1815-1919). Essai de psychologie historique.

JACQUES BARDOUX

Professeur à l'École Libre des Sciences Politiques,
Chargé de Conférences à l'École Supérieure de Guerre.

LLOYD GEORGE

ET

LA FRANCE

PARIS
LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108

1923

Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation
réservés pour tous pays.

DA
577
B3

Cet ouvrage fait partie de la

BIBLIOTHÈQUE

DE LA

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES ET D'INFORMATIONS ÉCONOMIQUES.

AU MARÉCHAL FOCH,

QUI SUT FORCER L'ADMIRATION BRITANNIQUE
ET PARLER AUX FOULES AMÉRICAINES ;

EN SOUVENIR DU TÉMOIGNAGE D'ESTIME, QU'IL VOULUT BIEN DONNER, LE 22 NOVEMBRE 1918, A UN SOLDAT ET A UN HISTORIEN, EN L'APPELANT AUPRÈS DE LUI, POUR LA DERNIÈRE BATAILLE, — LA BATAILLE DIPLOMATIQUE ;

ces pages sont respectueusement et fidèlement dédiées.

J. B.

PRÉFACE

Le nouveau jeu diplomatique a du moins un avantage. Il n'est plus nécessaire d'attendre, qu'une génération ait disparu, pour aborder un chapitre récent de l'Histoire Européenne.

L'opinion publique dicte les directives générales. La presse officieuse révèle les pensées ministérielles. Les débats parlementaires fournissent des commentaires autorisés. Les agences télégraphiques publient les textes authentiques. On peut donc, avec quelques mois de recul, essayer de raconter et tenter d'expliquer.

Cette méthode nouvelle grandit le rôle de l'historien. A sa tâche scientifique et à son étroite spécialité, il lui est permis d'ajouter une action politique et un devoir civique. Il peut juger. Il doit guider.

Depuis le samedi 28 juin 1919, bien des pages de l'après-guerre n'ont été bonnes ni pour la France, ni pour la Paix. Où sont les garanties promises ? Le désarmement de l'ennemi a été ralenti. Les sanctions contre les crimes ont été ajournées. Les Pactes ne sont point encore signés. Que deviennent les réparations promises ? La France a vu dénoncer son impérialisme moral, critiquer ses armements défensifs, combattre ses traditions orientales.

Ces garanties ont été réduites; ces réparations ont été rognées; cette confiance a été minée par qui ? Comment ? Pourquoi ? L'accord anglo-français restait-il possible ? Le désaccord était-il fatal ?

A ces questions, je voudrais répondre.

Mais pour répondre, il faut analyser et les courants de l'opinion britannique et les tempéraments des politiques anglais. Ces pages continuent ainsi l'enquête psychologique, à laquelle j'ai consacré déjà une vingtaine d'années et une vingtaine de volumes.

Il convient de s'y reporter, pour comprendre les origines des nécessités industrielles (1) et des traditions puritaines (2), qui dominent, pour connaître le caractère des partis politiques (3) et la formation des hommes d'État (4), qui dirigent l'Angleterre contemporaine et son action diplomatique.

Ce recul, que donne le contact avec le passé, permet de tailler dans le fouillis des événements quotidiens, d'ouvrir de larges perspectives et de poser des points de repère, de découvrir les causes lointaines et de deviner les tendances profondes. Pour éclairer ce tableau, il faut l'encadrer. Il prend alors tout son relief, sans rien perdre, — je l'espère du moins, — de sa vraie couleur : la vie.

(1) *Essai d'une Psychologie de l'Angleterre contemporaine*, t. I, p. 482; t. II, p. 17 et 200; t. III, p. 400. — *De Paris à Spa*, p. 179.

(2) *Essai d'une Psychologie de l'Angleterre contemporaine*, t. I, p. 246 et 300; t. II, p. 192 et 250; t. III, p. 331. — *La Marche à la Guerre*, p. 5 et 165. *De Paris à Spa*, p. 43, 113, 316.

(3) *Essai d'une Psychologie de l'Angleterre contemporaine*, t. I, p. 246, 349, 412; t. II, p. 27, 78, 129, 157; t. III, p. 27, 56. — *L'Ouvrier anglais d'aujourd'hui*, chap. I[er].

(4) J'ai tracé le portrait de M. D. Lloyd George, de Lord Balfour, Winston Churchill, Lord Grey, H. Asquith, dans *Silhouettes d'Outre-Manche*. Pour des indications sur la politique socialisante de D. Lloyd George, voir *l'Angleterre radicale*, p. 92, 213.

LLOYD GEORGE ET LA FRANCE

CHAPITRE PREMIER

LES DIRECTIVES ANGLAISES

§ I. — 1815-1918. — Le parallélisme des deux après-guerres. — Un document allemand. — Identité des courants d'opinion à cent ans d'intervalle. — Crises économiques et tendances diplomatiques. — George Canning et Lloyd George: étranges ressemblances.—L'Angleterre de 1918 revient à ses traditions séculaires. — Elle subit l'influence d'un malaise industriel, d'une poussée démocratique et d'une dictature politique.

§ II. — 1° Le malaise industriel et son influence. — *A.* La crise de 1921. — Son importance. — Quelques chiffres. — La reprise du 1er semestre 1922. — Diminution dans les bénéfices et accroissement du chômage. — La répartition des commandes. — La hausse des prix de revient. — Témoignages anglais. — Le coût du charbon. — *B.* Le poids des impôts. — L'armistice avait surexcité les espoirs économiques. — Conséquences de cette désillusion. — La diplomatie anglaise et le commerce. — La recherche des débouchés. — Le débouché allemand et le débouché russe.

§ III. — 2° La poussée démocratique et son influence. — *A.* Pourquoi les élections de novembre 1918 ne sont pas une victoire conservatrice. — Répartition des sièges et des voix. — Les élections partielles. — Leurs caractères. — La faillite du bolchevisme et le prestige du radicalisme. — L'aristocratie politique. — Situation matérielle et morale. — Caractères des promotions nobiliaires faites par Lloyd George. — *B.* Attitude du puritanisme radical vis-à-vis du Traité de Versailles et de l'exécution de ses clauses. — Désarmement et réparations. — 3° La dictature politique et ses conséquences. — Le morcellement des partis historiques. — Le secrétariat du Premier Ministre. — Impuissance du Monarque constitutionnel. — Le tempérament de Lloyd George et la méthode des Conseils suprêmes.

§ IV. — La résistance de certains éléments de l'opinion publique. — Le rôle de Lord Derby. — Sa campagne de décembre 1920. — Les erreurs psychologiques du Gouvernement et de l'opinion française.

Le 17 juillet 1815, le général Gneisenau, inquiet pour la Prusse de la tournure que prennent les négociations, qui aboutiront au second Traité de Paris, écrit à Stein et demande son appui. Il suffit de remplacer quelques mots, dans ces pages, pour qu'elles puissent être écrites, cent ans plus tard, par une plume française.

1815	1919
« Nous allons au-devant [d'une nouvelle paix d'Utrecht] et le danger principal vient toujours du même côté. L'Angleterre est animée des pires intentions contre nous : selon sa volonté, la [France] ne doit souffrir aucun dommage. Pas un pouce de terrain : tout au plus quelque contribution. Que la [Russie] tienne un tel langage, ceci peut s'expliquer par une politique égoïste, qui ne veut pas voir la [Prusse et l'Autriche] s'étendre du côté de leurs frontières [occidentales] et pense à se conserver avec [la France] une alliée toujours prête en cas de besoin; mais que l'Angleterre s'en tienne au principe de l'intégrité territoriale [française], un tel contresens ne peut s'expliquer que par le désir d'entretenir un foyer de guerre en Europe et de tenir l'[Allemagne] sous sa dépendance. »	Nous allons au-devant de nouvelles concessions. l'Allemagne l'Italie France et Belgique orientales l'Allemagne allemande France

§ I

Si les négociateurs du Congrès de Paris avaient connu ou s'étaient rappelés les épisodes du Congrès de Vienne, ils auraient prévu le risque, que crée l'absence d'accord préalable, et ils eussent repris, avant l'armistice, les projets, que M. Briand eut le mérite d'esquisser. De même encore, ils auraient exactement mesuré la résistance inébranlable, que ne pouvait manquer de soulever, en Angleterre et en Belgique, la création d'un État tampon sur la rive gauche du Rhin. Mieux renseignés, servis par des circonstances plus favorables, ils eussent demandé moins et obtenu plus. Si la neutralisation militaire d'un État prussien est trop une contradiction pour ne point rester illusoire, — en revanche la libération de l'emprise prussienne sur ces marches neutralisées, la délégation à la Belgique et à la France, aujourd'hui, d'un droit de garde et, demain, d'un droit de surveillance sur les ponts du Rhin donnaient à l'Europe occidentale des garanties et une sécurité, qu'elle n'a jamais connues. A l'abri de cette barrière, plus solide que celle des César et des Napoléon, il était possible de travailler en paix. Celle qu'a plantée le Traité de Versailles n'est qu'à claire-voie.

Il eût été moins difficile de l'enraciner, et elle serait moins menacée, si l'étude préliminaire du Congrès de Vienne avait été complétée, par celle des négociations de 1816 à 1827.

Au lendemain des deux guerres européennes, l'opinion britannique a été dominée par les mêmes préoccupations, et le *Foreign Office* a poursuivi les mêmes objectifs. Paradoxe, dira-t-on. Quels rapports l'Angleterre de 1815, — cette île semée de bourgades, que ne reliaient ni rails, ni fils, — peut-elle avoir avec l'Angleterre de 1921, — une ville coupée de parcs monotones, métropole d'un Empire mondial ? Les transformations économiques exercent sur les peuples des répercussions moins profondes,

que ne le croient les idéologues. Simple vernis industriel, derrière lequel subsistent intactes des réalités plus durables, des réalités psychologiques, œuvre des siècles et de l'esprit.

*
* *

Les batailles du XIX^e^ et du XX^e^ siècle ont provoqué outre-Manche une égale lassitude.

« Même parmi nos meilleurs amis, écrivait le 20 février 1815, lord Liverpool à lord Castlereagh, beaucoup ne pensent qu'à la réduction des impôts et à la diminution des effectifs. Le pays est, pour l'instant, en pleine folie pacifique ».

A un siècle d'intervalle, la crise économique est aussi profonde. En 1918-1921, l'organisme industriel, dont la puissance s'est accrue, s'adapte difficilement à une réduction dans la consommation. En 1816-1824, un organisme industriel, qui s'initiait au machinisme, souffrait de la même insuffisance dans la consommation. Les exportations enregistraient des oscillations aussi brusques. Les banques hésitaient autant devant les ouvertures de crédit. Le chômage était endémique; les faillites nombreuses ; l'agitation profonde: grèves et émeutes. Si les conflits ouvriers de Londres et de Manchester (16 août 1819) et de Glasgow (août 1820) firent couler plus de sang que les exploits des néo-bolchevistes au XX^e^ siècle, c'est que la suppression de la législation protectrice du travail et le maintien des lois protectrices du blé, l'absence d'administration des villes, qui poussent, et la non-représentation des classes, qui naissent, avaient créé des scandales, qu'ignore l'Angleterre d'aujourd'hui.

Le parallélisme de cette situation économique apparaît jusque dans les chiffres. Si on calcule les prélèvements proportionnels des divers services de l'État (1) sur le revenu national, quatre ans après les deux guerres,

(1) A l'exception des Postes et Télégraphes. J'emprunte ce remarquable document à l'*Economist*, 29 avril 1922, p. 795.

en 1818 et en 1922, on obtient des chiffres, qui témoignent que l'effort est aussi lourd et les économies sont aussi impérieuses.

	1818 p. 100 —	1913 p. 100 —	1922 p. 100 —
		Du revenu national	
Dette	8,0	1,1	11,0
Guerre et marine	3,9	3,5	3,9
Pensions de guerre	—	—	2,5
Services civils	0,6	2,5	4,3
Autres dépenses	1,0	0,6	1,9
Coût de la perception	0,9	0,2	0,3
Total	14,4	7,9	23,9
Dette nationale (millions de £)	79,1	600	7.900
Soit, par rapport au revenu net	200 0/0	26 0/0	220 0/0

Comment, en présence d'un pareil fardeau, l'Europe ne serait-elle pas à J. Bull aussi indifférente, qu'il y a cent ans ? Ses républiques de droit révolutionnaire ne lui sont pas plus sympathiques, que ne l'étaient, en 1819-1820, les monarchies de droit divin. Le réalisme juridique du Traité de Versailles n'a pas eu plus de succès, que l'idéologie mystique de la Sainte-Alliance. Leurs adversaires se recrutent dans les mêmes milieux : conservateurs, qu'inquiètent les succès des camarades de combat; radicaux, qu'émeuvent les revendications des vaincus d'hier.

Si leurs critiques trouvent des oreilles favorables, c'est que les deux guerres ont laissé après elles une égale rancœur. Les gains n'ont point compensé les pertes. La guerre ne paie pas. Le jeu ne vaut pas la chandelle. L'Équilibre européen est une marchandise périssable, qu'il faut acheter trop cher. Et les Hohenzollern sont à la veille de bénéficier des mêmes indulgences, que connut Napoléon, lorsqu'il fut bouclé à Sainte-Hélène.

* * *

Sous la pression de l'opinion publique qui, dès le début du XIX^e^ siècle, exerçait, par l'intermédiaire des associa-

tions commerciales et de la presse quotidienne, plus encore que par celui du Parlement, une action certaine sur ses directives générales, le *Foreign Office*, au lendemain de Vienne et de Versailles, évolue dans la même direction.

A un siècle d'intervalle, il était aussi rebelle au joug des alliances. Après avoir refusé de signer « le pacte personnel et secret » de la Sainte-Alliance, « document de mysticisme et de sottise sublime », écrit Castlereagh, il n'a collaboré, qu'après hésitation, avec difficulté et de loin, aux Conseils suprêmes d'alors, Aix-la-Chapelle (1818), Troppau (1820), Laybach (1821), Vérone (1822). Dès le 19 octobre 1818, au sein du Cabinet, Canning critiquait l'institution d'une alliance permanente et de congrès périodiques : « *L'Angleterre se trouverait entraînée dans la politique continentale, alors que notre ligne véritable a toujours été de n'intervenir, que dans des circonstances graves et avec des forces prédominantes.* » La note du 5 mai 1820, rédigée sous son inspiration, indique à Metternich les raisons, pour lesquelles l'Angleterre se refuse à toute coopération étroite : le Ministère craint « d'éveiller le soupçon, qu'il aurait abandonné les premiers principes, sur lesquels repose le Gouvernement ».

Aussi travaille-t-il, sans arrêt, au lendemain comme pendant les Conférences de Paris et de Vienne, à pacifier les esprits et à stabiliser l'Europe. « *Il faut essayer de ramener le monde à des habitudes pacifiques*, écrit Castlereagh, *et ce but ne se concilierait pas avec la pensée d'altérer moralement et matériellement la situation de la France.* » Et la même formule devait se retrouver, sauf le dernier mot, sous la plume et sur les lèvres de D. Lloyd George. Après s'être opposé, d'accord avec la Russie, au morcellement rêvé par la Prusse, le *Foreign Office* est d'accord avec Metternich, pour ouvrir à la France les portes du Congrès d'Aix-la-Chapelle. A cent ans d'intervalle, la rupture des groupes, l'interpé-

nétration des alliances, l'individualisme européen restent un des objectifs de la politique anglaise.

Pour l'atteindre, pour barrer la route à l'empereur Alexandre, qui rêve de détourner l'attention de ses ex-alliés sur l'agitation italienne, la révolution espagnole et l'insurrection américaine, afin d'avoir les mains libres en Orient et de reprendre la marche interrompue sur Constantinople, Casteereagh et Canning s'appuient sur la France. D. Lloyd George devait s'appuyer sur l'Italie contre la République, soupçonnée de nourrir, après la victoire commune, des projets aussi chimériques que ceux d'Alexandre. Et si cette collaboration avec les vaincus d'hier ne suffit pas à Canning, il en trouve d'autres, lui aussi, à Washington et à Berlin. Lord Palmerston devait, peu d'années plus tard, en disciple fidèle, systématiser cette méthode dans une formule célèbre : l'Angleterre ne nourrit ni amitiés, ni inimitiés éternelles. Seuls ses intérêts sont immuables.

Et ces intérêts se confondent avec ceux du commerce national. Canning n'a jamais cessé de les servir docilement. S'il a collaboré à l'affranchissement du Sud-Amérique, c'est qu'il espérait bien trouver, auprès des colonies de son ex-alliée, des marchés, dont la clientèle reconnaissante compenserait, par des commandes croissantes, l'avarice d'une Europe appauvrie par la guerre. Les débouchés étaient déjà plus nécessaires à cet État industriel, que les lauriers. D. Lloyd George n'eût probablement pas coopéré avec autant d'imprudence à la libération, en Asie musulmane, des colonies grecques et juives, s'il n'avait vu, dans cette opération politique, le moyen de rafler la clientèle commerciale et intellectuelle d'une alliée, à l'heure précise où l'industrie britannique étouffait faute de débouchés.

Et, comme pour symboliser ce parallélisme, l'historien peut découvrir une certaine ressemblance entre les deux hommes, en qui s'incarne, de la manière la plus complète, cette politique d'après-guerre, de liquidation européenne,

de pacification continentale et d'expansion industrielle : George Canning et D. Lloyd George.

*
* *

J'entends bien qu'il est impossible de trouver une silhouette plus différente de celle de D. Lloyd George, petit, carré, chevelu, que le portrait de Canning dessiné par Lawrence et accroché à Oxford : un dandy byronien, grand et élancé ; le front élargi par une calvitie précoce et encadré par des touffes bouclées ; des yeux noirs, ardents et profonds ; une bouche mobile, vivante et impérieuse.

Leurs origines, cependant, sont également celtiques et également plébéiennes. George Canning est le fils d'un Irlandais, brouillé avec sa famille, privé de ressources, successivement avocat, journaliste, marchand de vin, et d'une Irlandaise, aussi belle que pauvre. L'empreinte populaire ne s'effaça jamais. Malgré le triple vernis d'Eton, d'Oxford et de la richesse, « Canning, disait-on, ne peut jamais rester plus de deux heures complètement en gentleman ». Il a connu la misère autant que D. Lloyd George. Lorsque son père disparut, sa mère, pour ne point mourir de faim, dut monter sur les planches. Deux mariages successifs ne furent que des faillites successives. Et si un acteur de talent, Moody, ne s'était pas intéressé à l'enfant et n'avait point signalé son intelligence et son charme à un oncle généreux, George Canning n'eût point figuré au grand livre de l'histoire anglaise. Un oncle savetier rendit à D. Lloyd George le même service.

Leurs intelligences sont également riches. A cent ans d'intervalle, malgré une formation différente, ces deux cerveaux eurent la même facilité, la même richesse, le même esprit. Fin lettré, George Canning pouvait, tour à tour, rimer une strophe, dicter un pamphlet, écrire sur le change, méditer sur l'histoire, dicter trois dépêches. Ses

plaisanteries étaient célèbres et son ironie féroce. Lloyd George a été, successivement, un économiste compétent, un financier audacieux, un industriel éminent, un diplomate redouté. Ses jovialités sont connues et son ironie est narquoise. L'un et l'autre ont eu, à un degré égal, les dons physiques de l'éloquence : le port, le geste et la voix. Et si la parole plus classique de George Canning aime à dérouler les longues périodes, D. Lloyd George se plaît lui aussi à évoquer les images d'un lyrisme biblique.

A un siècle d'intervalle, au cours d'une guerre pour le même équilibre, ces deux hommes ont rendu des services également éminents. Ils ont été, l'un et l'autre, partisans de la lutte jusqu'au bout. Adversaire impitoyable du traité d'Amiens, George Canning a riposté au traité de Tilsitt par la saisie de la flotte danoise et par la signature de l'alliance portugaise. L'armée britannique doit à D. Lloyd George d'avoir eu la conscription et des munitions. De même que ce radical fut, au lendemain de la victoire, le chef d'un cabinet conservateur, le whig Canning avait, avant de le diriger, collaboré à un ministère Tory. Mais partisan des principales réformes, que Grey devait réaliser en 1832, il est resté fidèle à ses tendances libérales. Il a affranchi la minorité catholique, de même que D. Lloyd George devait affranchir nationalement la minorité irlandaise.

* * *

Cet étrange parallélisme se poursuit plus loin. La politique orientale de George Canning, faite de transactions ingénieuses et d'équilibres éphémères, où il opposa, tour à tour, les uns aux autres, Grecs et Turcs, Français et Russes, s'est écroulée, brusquement et totalement, au lendemain de Navarin. Il en fut de même pour celle, que D. Lloyd George échafauda, avec la même ingéniosité et la même souplesse, en opposant les uns aux autres, Grecs et Turcs, Français et Italiens.

Mais il existait entre les deux situations, auxquelles les deux hommes d'État eurent à faire face en Europe, une différence capitale. L'Empereur russe voulait bouleverser l'équilibre et occuper Constantinople. Il fallait chercher des contre-poids et provoquer des diversions. La République française ne rêve que la paix et ne demande rien : sauf, l'exécution d'un traité rédigé sous l'inspiration du nouveau George Canning... Pourquoi, alors, se heurte-t-elle aux mêmes obstacles et tombe-t-elle dans les mêmes pièges, que l'empereur Alexandre ? Peut-on expliquer cette sourde hostilité du *Foreign Office*, aussi réelle et aussi tenace que celle dont se plaignait, il y a cent ans, le Pont-aux-Chantres, uniquement par des erreurs de méthode et des froissements de personnes, dont le Quai d'Orsay porterait toute la responsabilité ? Il faudrait être singulièrement ignorant et profondément injuste pour le croire un seul instant.

§ II

La guerre a provoqué une crise générale des nationalismes intensifiés et exaspérés. Elle s'est manifestée outre-Manche par un retour passionné vers les traditions, par une frénésie d'insularité.

Pendant cinq années et plus, la Grande-Bretagne a vécu matériellement isolée du continent. L'armée seule établissait un contact avec les peuples étrangers. Or, ces beaux soldats silencieux et graves, qui restaient obstinément fidèles à leur langue, à leurs habitudes, à leurs jeux, n'ont fait outre-mer, qu'une médiocre moisson d'observations psychologiques.

Ce n'est point une Angleterre transformée et renouvelée, que j'ai retrouvée après cette longue séparation. Certes les femmes sont plus nombreuses, les *gibus* plus rares, les jupes plus courtes, les mœurs plus libres. Je ne crois pas qu'avant la guerre, un public anglais eût écouté avec

autant de sérénité la pièce de J.-B. Fagan, *The Wheel*, un drame de l'adultère, qui se déroule aux Indes, dans la société militaire, et au cours duquel Miss Phyllis Nelson-Terry déploie beaucoup de talent et dénoue une admirable chevelure. Mais ce ne sont là que des remous passagers et superficiels, qui n'exercent aucune action sur les couches profondes de la vie collective.

Après un ébranlement, qui lui imposa des habitudes et des lois, des actes et des gestes contraires à ses tendances naturelles et à ses traditions historiques, le peuple d'outre-Manche reprend le cours normal, dans le cadre coutumier.

Les grenadiers ont touché la tunique écarlate et recoiffé le bonnet à poil. Tous les matins, la relève de la garde devant Buckingham Palace se déroule à nouveau, lentement, religieusement, avec des rites complexes et des évolutions savantes, dont les détails sont fixés par une séculaire tradition. La foule, qui, le 28 février 1922, s'entassait, dès les premières heures du matin, sur la route, que devait suivre le cortège nuptial de la princesse Mary, était bien la même que celle, dont j'avais jadis, lors du couronnement de Georges V (1), noté les caractéristiques. Moins nombreuse, plus féminine, elle regarde défiler les vieux carrosses, les chevaux incomparables, les uniformes pourpre et or, avec la même curiosité intense, le même loyalisme sentimental, le même respect religieux, la même fièvre patriotique. La monarchie, politiquement impuissante, reste populaire, parce qu'elle amuse et émeut, flatte et évoque. Incidents et désillusions sont oubliés. Le cadre tient.

Les autres aussi. Le *Wesleyan Central Hall* n'est encore que partiellement achevé. Mais les services, que le Rév. Dinsdale P. Young anime de son éloquence fruste et de ses ardents commentaires, se déroulent, devant le même auditoire des classes moyennes, dans le même respect pour le Livre sacré. La Bible reste le symbole du chris-

(1) *Croquis d'Outre-Manche*, Hachette et Cie, p. 184.

tianisme britannique. La religion puritaine résiste à l'usure des temps et à l'effritement des choses. Les petits usages de la vie anglaise ont également survécu au cataclysme mondial. Si, dans mon club, des servantes ont partiellement remplacé les serveurs, toutes les règles sont respectées avec la discipline d'autrefois. Chacun est resté courtois, réservé et silencieux. Il vaut mieux ne point parler. Il est permis de ne pas penser.

Au sortir du Paris trépidant et nerveux, cette atmosphère repose et détend. Dans les rues, ni querelles, ni accidents, ni vespasiennes. Une circulation réglée. Des taxis prudents. Des employés polis. Au Parlement, l'extension du suffrage et l'admission des femmes n'ont encore rien changé. Je retrouve les mêmes huissiers respectueux et informés. Les discussions ont toujours lieu, sur le ton de la conversation, devant un auditoire clairsemé. Les couloirs sont aussi vides de solliciteurs et de journalistes. Les ministres ont de nouveau le temps de jouer au golf, — comme M. D. Lloyd George, — ou d'écrire des livres, — comme M. Winston Churchill.

Et malgré les incertitudes diplomatiques, les angoisses coloniales et la crise industrielle, l'Angleterre a retrouvé son cadre et son atmosphère, ses traditions et son confort. A dire vrai, je ne suis pas sûr que, même aux heures les plus sombres, elle les ait jamais perdus. L'armature psychologique, qui marque de son empreinte commune les vies individuelles, est d'une solidité à toute épreuve. Elle résiste au temps. Pourquoi ne survivrait-elle pas à la guerre, cette fièvre périodique d'une médiocre humanité ?

*
* *

Sur cette Angleterre plus fermée, plus insulaire encore qu'elle ne l'était avant la guerre, se sont exercées trois influences : un malaise industriel, une poussée démocratique, une dictature politique.

Un malaise industriel d'abord. La crise des débouchés,

dans cet îlot surhabité, dont l'étranger, par ses achats, assure l'existence cinq jours sur sept, agit, depuis 1874-75, sur l'esprit public et sur l'action gouvernementale, d'une façon permanente et avec une force croissante.

L'étroit îlot charbonnier, plus encombré au lendemain d'une guerre, qui a arrêté l'émigration (1), est davantage le serf des marchés extérieurs. L'exportation est le régulateur de cette machine. L'équilibre est immédiatement rompu, si le débouché vient à se fermer. Pour que l'organisme économique vive, il faut qu'il puisse déverser au dehors des marchandises, des capitaux et des hommes. Ces triples expéditions permettent d'acheter, en quantités croissantes, les matières brutes et les denrées alimentaires indispensables aux vies, qui germent, et aux usines, qui naissent. Dans aucun pays, jusqu'ici, un ralentissement dans la consommation et un progrès dans la concurrence étrangère n'exercent de répercussions aussi directes et aussi profondes sur la vitalité même de l'organisme social, que dans cet îlot surhabité, véritable cité insulaire. Il ne peut absorber qu'une quantité chaque jour plus restreinte, des objets qu'il fabrique, de l'or qu'il économise et des vies qu'il crée.

* * *

En 1921, l'organisme économique est gravement atteint. « Pour la Grande-Bretagne, écrivait l'*Economist*, le 28 février 1922, dans son histoire commerciale de 1921, cette année est l'une des pires, au point de vue de la dépression, que le pays ait connue depuis la Révolution industrielle ».

Pour mesurer la profondeur de la chute, il faut non seulement rapprocher les chiffres des années précédentes, mais surtout se reporter à 1913. On constate, alors, que la *quantité* des transactions effectuées, en 1919, 1920 et

(1) En 8 ans, sans la guerre, l'émigration aurait été de 2 millions d'individus. Elle n'a été que de 600.000 âmes.

1921, représente, par rapport aux chiffres de 1913, les pourcentages suivants :

	1919	1920	1921
	—	—	—
Importations totales.	88,4	88,4	74,3
Réexportations	78,2	90,3	78,1
Exportations de produits brit. . .	54,9	70,9	49,8

Les importations diminuent en quantité de 14 p. 100 de 1920 à 1921, et restent inférieures de 25 p. 100 à celles de 1913. Les réexportations, qui avaient fait un bond en 1920, retombent, au niveau de 1919, à 22 p. 100 au-dessous de 1913. Les exportations ônt été atteintes plus gravement encore. Les ventes de produits britanniques sont inférieures de moitié à celles de 1913. Même si on ne prend que le dernier trimestre de 1921, au cours duquel le marché du charbon reprit une partie de sa prospérité, le volume des achats étrangers diminue, par rapport à 1913, de 39 p. 100.

Les statistiques du commerce maritime confirment ces calculs. Le tonnage des navires entrés et déchargés ne dépasse pas 62 p. 100 de celui enregistré en 1913. Le tonnage des marchandises importées et exportées par voie de mer ne représente que 70 et 36 p. 100 des chiffres constatés en 1913.

	Tonnage total des navires entrés et déchargés	Poids des importations	Poids des exportations
	—	—	—
		Tonnes	
1913	116.884.000 . . .	56.025.000	93.824.000
1920	73.108.000 . . .	45.542.000	41.175.000
1921	73.507.000 . . .	39.456.000	33.598.000

Les industries (1), qu'une concurrence déjà lointaine a rendues protectionnistes (2), la laine, le fer et l'acier, subissent une rude atteinte.

(1) Ces chiffres sont empruntés à l'*Economist* du 28 février 1922 et au *Blue Book*, cmd. 1503, t. I, 1921.

(2) Pour des renseignements plus complets sur l'évolution des diverses industries depuis 1874, voir *Essai d'une Psychologie de l'Angleterre contemporaine*, t. I, p. 482 ; t. II, pp. 27 et 200 ; t. III, pp. 400-440.

Huddersfield et Bradford sont touchées (1).

	1913	1919	1920	1921
	(Exportations en 000 de mètres carrés)			
Tissus de laine . . .	105.883	131.128	187.232	76.626
Tissus de laine peignée	62.490	33.228	77.354	40.818

Une reprise importante est brusquement enrayée. Les espoirs de 1913, décuplés par les commandes des armées, s'écroulent soudain.

Pour la métallurgie, qui reste avec la laine la doyenne des industries britanniques, la courbe est plus nette encore, à quelques exceptions près :

	1913	1919	1920	1921
	(Exportations en 000 de tonnes)			
Fer, acier, objets en fer et en acier	4.969	2.232	3.251	1.700
Matériel de voie ferrée .	771	215	368	339
Outil. des ind. textiles . .	178	64	63	156
Machines de tout ordre .	689	282	461	506
Locomotives	47	18	43	47
Automobiles (châssis 000) .	23	9	8	3

Les industries libre-échangistes, le charbon, le coton, celles qu'une longue spécialisation et des avantages naturels avaient mises à l'abri de la concurrence étrangère, sont plus durement frappées.

Les exportations de houille qui, en 1913, avaient atteint 78.400.000 tonnes, tombent à 35.249.000 en 1919, 24.931.000 en 1920 et 24.660.000 en 1921.

Le coton, où l'agitation ouvrière fut moins intense, n'est pas mieux traité :

	Exportations totales en 000 de :			
	1913	1919	1920	1921
	—	—	—	—
Fils de coton. . . . (Livres poids)	210.099	162.616	147.432	145.904
Tissus de coton (1). . (Mètres carrés)	7.075.000	3.523.000	4.435.000	2.902.000

(1) Les chiffres de 1913 et 1919 sont en yards et non en square-yards.

Or, on sait de quel poids ces fils et tissus de coton ont pesé, depuis un siècle, dans la balance des destinées anglaises. Le coton est Roi. Le Lancashire est l'Ile-de-France de l'Angleterre moderne. Manchester est le Paris d'Outre-Manche. Une baisse de 50 p. 100 dans le prix des tissus de coton est un événement politique, qui ne saurait manquer d'avoir des répercussions diplomatiques.

Surtout lorsque l'industrie de la mer, — cette autre spécialité des Iles Britanniques, — est touchée. Or quand le tonnage des navires entrés et déchargés ne représente que 62 p. 100 du tonnage d'avant-guerre, les constructions navales ne sauraient bénéficier d'une intense activité.

	Nombre de navires lancés.	Tonnage.
	—	—
1913	727	2.203.529
1919	1.268	1.927.281
1920	1.169	2.140.928
1921	804	1.596.272

Les cinq grandes armatures, qui soutiennent cet organisme industriel, ont toutes fléchi, dans une sensible proportion. Et plus invisibles, moins importantes, d'autres chevilles de cette ossature (1) ont subi le même fléchissement.

*
* *

J'entends bien que, malgré des oscillations assez profondes, le bilan du 1er semestre 1922 révèle un progrès et une reprise dans les cinq grandes usines, dont nous venons d'analyser l'activité (2).

(1) Toiles, chaussures, objets en cuir, papier.

(2)

	1er semestre 1920.	1921.	1922.
	—	—	—
I. — Tissus de laine (mètres carrés).	103.309.000	38.779.000	56.740.000
Tissus de laine peignée	40.215.000	19.520.000	32.158.000
II. — Fers, aciers et objets (tonnes).	1.652.000	872.000	1.539.000
Mat. de voies ferrées (tonnes).	130.000	165.000	280.000

Mais cette reprise n'a été encore ni assez régulière, ni assez intense, pour exercer quelque effet sur le bilan des Sociétés anonymes et sur les statistiques du chômage ouvrier.

Dans les bénéfices de 1.385 compagnies, l'*Economist* relève, depuis 1919, les fluctuations suivantes :

	1919 p. 100	1920 p. 100	1921 p. 100	1922 p. 100
1er trimestre . .	+ 10,4	+ 26,9	+ 3,5	— 43,4
2e —	— 5,1	+ 37,8	— 8,4	— 33,7
3e —	— 3,4	+ 41,9	— 42,4	
4e —	+ 10,5	+ 27,1	— 52,9	

Pour les quatre trimestres de 1921, la perte réalisée avait atteint 28 millions de livres, 20 p. 100. Pour les quatre derniers trimestres, elle dépasse 59 millions de livres (1.475.000.000 francs or) : 42,6 0/0. Les industries qui ont été le plus atteintes dans leurs bénéfices sont la métallurgie (35 0/0), le commerce (48 0/0), les canaux et docks (53 0/0), les textiles (74 0/0), le caoutchouc (89,8 0/0).

A ce recul dans les gains du capital, correspond une crise dans le marché du travail : une des plus intenses et des plus prolongées, qui aient été enregistrées par les statiticiens anglais. Le pourcentage des syndiqués en chômage atteignit les chiffres suivants :

	1913 p. 100	1919 p. 100	1920 p. 100	1921 p. 100	1922 p. 100
Janvier	2,2	2,4	2,9	6,9	16,8
Février	2,0	2,8	1,6	8,5	16,3
Mars	1,9	2,9	1,1	10,0	16,3

Note 2 (*suite*).

Out. des industries textiles (tonnes).	21.000	79.000	69.000
Machines	182.000	276.000	187.000
Locomotives.	18.123	21.682	18.029
Châssis (nombre).	2.500	2.300	1.300
III. — Charbon (tonnes). . .	14.431.000	6.025.000	27.183.000
IV. — Tissus de coton (mètres carrés).	2.396.000.000	1.211.000 000	1.850.000.000
Fils de coton (livres poids).	78.614.000	50.638.000	106.039.000
Navires entrés et chargés (tonnes).	16.849.000	17.306.000	19.957.000

	1913 p. 100	1919 p. 100	1920 p. 100	1921 p. 100	1922 p. 100
Avril	1,7	2,8	0,9	17,6 (1)	17,0
Mai	1,9	2,1	1,1	22,2 (1)	16,4
Juin	1,9	1,7	1,1	23,1 (1)	15,7
Juillet	1,9	2,0	1,4	16,7	14,6
Août	2,0	2,2	1,6	16,3	14,4
Septembre	2,3	1,6	2,2	14,8	
Octobre	2,2	2,6	5,3 (1)	15,6	
Novembre	2,0	2,9	3,7	15,9	
Décembre.	2,6	3,2	6,0	16,5 (2)	

Ces tableaux, dans lesquels s'inscrivent en or et en misères les courbes de la production, témoignent de la brièveté, qui caractérisa la reprise de 1920, et de la profondeur, qui marque la dépression de 1921. Elle commence dès la fin de 1920, pour se prolonger en plein été 1922.

Une pareille oscillation ne peut s'expliquer par des incidents locaux. En effet, si l'on classe les exportations britanniques, d'après les feuilles d'expédition, on constate que la baisse de 631 millions de Livres en 1921 se répartit comme suit. Par rapport à 1920, les colonies britanniques ont réduit leurs achats de 203, la France et la Belgique de 148, les États européens à change élevé de 114, l'Europe Centrale et Orientale de 8. Les marchés, qui ont le plus rogné leurs commandes, sont précisément ceux qui, pour des raisons exceptionnelles, soit en raison des gains réalisés, soit en raison des destructions subies pendant la guerre, étaient les uns à même, les autres absolument obligés d'acheter à n'importe quel prix les objets fabriqués, les matières premières, les outillages industriels, dont l'Angleterre seule était vendeuse. Les besoins des nations blessées ont été vite satisfaits. Les écus des nouveaux riches ont été vite dépensés.

(1) Non compris les mineurs en grève.

(2) Ces deux millions de chômeurs ont coûté du 11 novembre 1918 au 19 mai 1922, à l'État £ 281 et aux municipalités £ 510 millions, soit £ 791 millions, 20 milliards de francs or (*Sir Lynden Macassey. Labour Policy*).

L'arrêt de la consommation a été d'autant plus rapide, que les exportateurs britanniques ont été, de bonne heure, handicapés par leur prix de revient.

*
* *

Dès le 31 décembre 1920, Lord Weir, dans un remarquable rapport, signalait que, sur le marché de Glasgow, en tenant compte du change,

Une tonne de fonte	Écossaise coûtait. .	13 £ 10 sch.
	Américaine.	12 £ 10 —
	Belge	11 £ —
La barre de fer	Écossais	27 £ 10 —
	Américain	25 £
	Belge	14 £ 10 —

Un peu plus tard, dans une brochure intitulée : *la Situation économique actuelle dans l'industrie mécanique et les industries connexes*, les patrons réunissaient, à l'usage de leurs ouvriers, quelques faits précis. Des firmes américaines ont fourni à Valparaiso des essieux pour locomotives à 40 0/0 au-dessous des prix offerts par leurs concurrents britanniques. Les Allemands peuvent livrer des machines agricoles au-dessous des prix, que coûtent aux usines anglaises les matériaux seuls. Un moteur de pompe de 750 HP, vendu par un Anglais, coûte 2.600 £; par un Allemand, 2.000.

Dans une lettre au premier Ministre, sir Peter Rylands, président de la Fédération des industries britanniques, a résumé les causes principales de cette crise générale :

« *Aujourd'hui, l'industrie britannique lutte pour sa vie; et les douze mois, — qui viennent, pourraient bien être les plus critiques de notre histoire économique.*

A l'intérieur, nous sommes en présence d'une situation charbonnière d'une gravité sans précédents. Le coût du charbon est dès maintenant supérieur à celui pratiqué dans tous les pays producteurs de houille; or, nous sommes menacés, soit d'une hausse sensible dans les prix, soit de voir fermer des puits nombreux. L'industrie envisage ces deux alternatives avec une égale angoisse.

La situation, en ce qui concerne les transports, n'est pas moins sérieuse. Avant la guerre, le coût du tonnage kilométrique par voie ferrée était déjà supérieur à ce que payaient des pays concurrents. Aujourd'hui les tarifs sont écrasants ; et malgré des augmentations énormes, qui ont déjà sensiblement accru les prix de revient, les chemins de fer coûtent beaucoup plus qu'ils ne rapportent.

L'état de choses au dehors est, si possible, plus menaçant encore que la situation à l'intérieur. Le mécanisme des changes a craqué partout, compromettant ainsi nos relations commerciales avec les marchés importants du globe.

La situation des changes intensifie singulièrement la concurrence, que font à nos industries beaucoup d'Etats continentaux, et notamment l'Allemagne, où le taux des salaires, évalué en monnaies anglaises, est bien inférieur à celui qui a cours en Angleterre.

La Fédération se rend compte des difficultés, au milieu desquelles se débat le Gouvernement. Elle se permet néanmoins d'exprimer à nouveau l'opinion, qu'au cours de la période critique, que va traverser le pays, pendant les douze mois à venir, la meilleure politique à suivre pour le Gouvernement serait de réaliser toutes les économies possibles dans les frais d'administration, de réduire l'impôt sur le revenu et de considérer que la restauration de l'industrie nationale est un problème d'une importance nationale, qui doit passer même avant celui de la liquidation de la Dette ». (*The Économist*, 19 mars 1921.)

Lorsque le Gouvernement, désireux d'alléger les charges fiscales, qui paralysent la production industrielle, décida de supprimer, dès le 31 mars et non le 31 août 1921, le contrôle de l'État sur les centres de charbon et plus tard celui sur les chemins de fer, d'imposer ainsi une réduction dans les salaires du travail et dans les prix de revient, il se heurta à la résistance ouvrière. Le conflit éclate en pleine stagnation commerciale. Il accroît les misères du chômage. Il révèle les progrès du Bolchevisme. Il ouvre une crise profonde dans la vie politique du Royaume-Uni.

L'industrie minière travaille à perte. Le déficit entre le coût de l'extraction (salaires, bois, réparations, direction, *royalties*) et le produit des ventes était en janvier 1921 de 5 shillings 9 pence par tonne. Il a été en février de

5 sh. 11 pence par tonne. *Le déficit réel est plus grand encore*, puisque dans ce chiffre ne figurent ni les provisions pour l'amortissement, ni les intérêts des emprunts, ni les bénéfices des propriétaires. Sur les dix districts miniers, deux seulement, le Yorkshire, Derby, Notts et Leicester ont, en février, réalisé un bénéfice, un bénéfice de 3 sh. 1 pence et 1 sh. 6 pence par tonne ! Les huit autres ont travaillé à perte : 5 ont enregistré un déficit supérieur à la moyenne du mois :

	Shillings.	Pence.
	—	—
	Par tonne.	
Lancashire, Cheshire, Galles-Nord	8	0
Northumberland.	9	6
Autres comtés anglais.	10	6
Cumberland et Westmorland	16	9
Galles-Sud	18	1

Le ralentissement, autant que le coût de la production individuelle (26 sh. 3 pence par tonne) empêchent la houille britannique de lutter victorieusement sur les marchés du monde :

Années	Extraction totale.	Par tête d'ouvrier du fond 0/0.	
—	—	—	—
	Tonnes.		
1913	287.430.000	315	100
1919	229.780.000	242	76,9
1920	229.295.000	239	75,9

Il faut accroître le rendement, réduire le coût de l'extraction, diminuer le prix de revient. Pour y arriver, il ne suffit pas de renoncer à la centralisation étatiste de l'industrie minière, qui favorisait les houillères pauvres aux dépens des filons riches, faussait les cours du charbon et ralentissait l'esprit d'entreprise. Il est également nécessaire de réaliser, entre patrons et ouvriers, l'accord direct, qui mettra fin aux grèves répétées et fixera les salaires d'après une base nouvelle.

Les propriétaires de mines, qui, s'il faut en croire le *Times* du 1er avril, peu suspect de sympathies révolution-

naires, ont bien quelques responsabilités dans cette crise actuelle, se sont efforcés de les effacer, en formulant des propositions conciliatrices :

1° Le salaire minimum des ouvriers sera égal aux « prix de base actuellement existants dans chaque exploitation », augmentés des « pourcentages », qui s'ajoutaient aux prix de base en juillet 1914 ;

2° Le bénéfice minimum sera égal à 17 0/0 de la valeur totale des salaires ci-dessus définis ;

3° Le surplus des ressources, fournies par le prix de vente sur le carreau, sera réparti à raison de 80 0/0 aux ouvriers et 20 0/0 aux patrons ;

4° Cette part de 20 0/0 sera temporairement versée aux ouvriers, au cours de règlements mensuels ;

5° La part du bénéfice minimum non perçu sera considérée comme une dette privilégiée à rembourser avant toute augmentation du salaire minimum.

Les propriétaires de mines offraient d'acheter une réduction temporaire des salaires et un accroissement immédiat du rendement, au prix d'une limitation des bénéfices et d'une participation du travail. Les mineurs ripostèrent comme suit :

1° Le salaire minimum des ouvriers sera le salaire payé en 1921, en incorporant aux « prix de base » tous les « pourcentages » actuellement versés dans chaque district ;

2° Le bénéfice minimum sera égal à 10 0/0 de la valeur totale des salaires ci-dessus définis, mais ne sera perçu qu'après prélèvement sur le prix de vente de la totalité du salaire minimum ;

3° Le surplus des ressources fournies par le prix de vente sera réparti à raison de 90 0/0 aux ouvriers et 10 0/0 aux patrons ;

4° Une commission nationale formée de vingt-six délégués patronaux et de vingt-six délégués mineurs procédera à la fixation des salaires et à la répartition des bénéfices, pour la totalité des exploitations ;

5° L'État, qui devait maintenir son contrôle jusqu'au 31 août 1921, *prêtera à l'industrie minière telle assistance nécessaire, pour lui permettre de survivre à la crise en cours.*

Les ouvriers des mines acceptent le principe d'une limite des bénéfices et d'une participation du travail, mais

ils réduisent cette limite et accroissent cette participation, tout en exigeant le maintien intégral des salaires actuels, la centralisation complète de l'industrie minière et l'intervention temporaire des finances publiques. La baisse du prix de revient est impossible. La hausse des prix du charbon est inévitable. Les exportations des houilles britanniques restent menacées. La situation de la métallurgie anglaise devient précaire.

La Fédération des mineurs n'avait plus qu'une faute à commettre : capituler devant les exigences des extrémistes, redouter la menace d'une scission, donner l'ordre aux ouvriers d'abandonner les pompes d'épuisement et d'aération. Cette dernière étape fut franchie. Cette « décision désespérée » fut prise. Et dans les régions les plus travaillées par la propagande bolcheviste, dans les terres celtiques du Nord et de l'Ouest, l'opinion britannique assista avec stupeur à des épisodes sanglants et stupides, dont elle croyait avoir pour toujours libéré l'histoire anglaise. Dans la vallée galloise de la Rhondda, l'eau monte rapidement et plusieurs mines sont menacées de destruction. Dans le comté écossais de Lanark, à West Benhor, le 3 août, les mineurs ont marché à l'assaut des machines, au son des cornemuses. Ce courant d'anarchie destructrice a mordu sur les districts sud du Lancashire et du Staffordshire. Les têtes saxonnes du Yorkshire, du Somerset résistent seules à ces effluves du mysticisme révolutionnaire. Les pompes fonctionnent. Le matériel est intact.

Il faudrait remonter, près d'un siècle en arrière, pour retrouver dans les annales parlementaires du Royaume-Uni des déclarations ministérielles, que le lecteur pût rapprocher de celles, qu'a faites D. Lloyd George les 7 et 8 avril 1921.

Le 7 au matin, le premier Ministre demande au Bureau de la Fédération des mineurs « *de continuer la politique, qu'ils avaient suivie dans toutes les grèves jusqu'ici* », et d'autoriser le fonctionnement des pompes d'épuisement.

« On m'expliqua que la *décision de retirer les hommes des pompes avait été prise après mûre réflexion* et que leur permettre de retourner serait jeter une arme, sur laquelle on comptait pour amener le Gouvernement et les Compagnies à accepter rapidement les conditions posées (Cris : *C'est honteux*)... le travail ne serait pas repris, avant que les deux principes fondamentaux aient été accordés : institution d'un salaire national et centralisation des bénéfices individuels... *C'était là un des défis les plus graves, qui aient jamais été lancés à l'Etat.* »

Et tandis que le leader du *Labour Party*, M. Clynes, se refuse d'approuver cette adhésion officielle au sabotage, lord Robert Cecil constate, que les apôtres d'un idéal nouveau veulent instaurer au sein des États « *le règne de la force brutale* », qu'ils prétendent éliminer dans les relations de peuple à peuple.

Le 8 au matin, D. Lloyd George écrit trois fois à la Fédération des mineurs pour lui proposer de reprendre les négociations avec les patrons, en présence du Gouvernement. Trois refus.

« Nous notons, écrit l'ineffable M. Hodges, la condition précise, que la question de la sécurité des mines doit être réglée, avant que les autres sujets ne soient examinés. *Nous considérons que cette condition empêche la reprise des négociations.* »

D. Lloyd George, après avoir lu ces lignes, pouvait conclure :

« On essaie d'imposer une décision, la reprise des subsides de l'Etat, — décision qui implique l'abrogation d'un arrêt parlementaire, — par une action directe, qui aurait pour effet de détruire une des bases essentielles de la vie collective. *Nous nous battons pour la vie de la collectivité* (Acclamations). *Nous utiliserons toutes les ressources, dont dispose la collectivité.* » (Longues acclamations.)

Et le premier Ministre donna lecture de l'arrêté royal, qui mobilisait les réserves de la marine et de l'armée.

Le 10 au soir, la Fédération des mineurs donne l'ordre d'assurer le fonctionnement immédiat des pompes et cet ordre est exécuté partout, sauf dans le Fifeshire. La

Fédération accepte de reprendre, le 12 au matin, des pourparlers avec les propriétaires de mines.

Une transaction intervint.

La société britannique reste, à l'aube des temps nouveaux, profondément hiérarchisée : aristocratie ploutocratique, bourgeoisie moyenne, classe ouvrière. Aucune barrière ne sépare l'aristocratie de la bourgeoisie : des ennoblissements fréquents assurent l'assimilation rapide des grosses fortunes et des talents éclatants. Rien de semblable n'existe entre le 3e et le 2e échelon de la hiérarchie sociale. Il est plus facile pour un boutiquier de devenir *baronet*, que pour un mineur de devenir bourgeois. La classe ouvrière, isolée derrière des cloisons étanches, garde, dans ses rangs, toute son élite. Spécialisés, depuis plus d'un siècle, dans le labeur industriel, les travailleurs s'y succèdent de père en fils. Cette classe, profondément hiérarchisée, a ses organismes propres et ses traditions personnelles. La société politique a acheté la docilité ouvrière au prix d'une aisance croissante.

Il apparaît, aujourd'hui, que cette solution n'en est pas une, parce qu'elle présuppose la prospérité croissante de l'industrie nationale. Or, les usines anglaises ne sont plus les maîtresses du marché mondial. Elles étaient concurrencées avant la guerre. Elles le seront davantage après la paix. Il devient indispensable, pour pouvoir vivre et lutter, de réduire les prix de revient et d'enrayer la hausse des salaires. Mais comment obtenir de cette classe, homogène et hiérarchisée, séculaire et organisée, qu'elle renonce, sans compensation aucune, à la seule conquête sociale, qu'elle ait obtenue, après cent années d'efforts : l'aisance bourgeoise ?

Il faudrait une soupape de sûreté. Or, elle ne peut jouer que dans les pays où, grâce au morcellement croissant des capitaux, à la diffusion rapide du savoir, à l'accès facile des professions libérales, il n'existe qu'une seule classe importante : une vaste bourgeoisie populaire, solidement appuyée sur une terre paysanne et régulièrement

renouvelée par de constants afflux. L'égalité sociale, quoi qu'on ait dit, est une force pacificatrice. Il apparaîtra un jour, qu'en la réalisant dans la Loi et dans les mœurs, la Révolution française a simplement précipité une séculaire évolution et probablement assuré la paix ouvrière.

*
* *

La bataille pour la réduction des prix de revient, par la compression des salaires, ne pouvait être que violente et prolongée (1). Ses épisodes eurent pour résultat d'accroître encore l'action du malaise industriel sur l'opinion publique.

Ce malaise est lourd. Car le poids des impôts direct est écrasant. Le taux de l'income-tax, qui n'était que de 1 sch. 2 pence par livre en 1914, a été porté à 1 sch. 8 pence en 1915, 3 sch. en 1916, 5 sch. en 1917 et 6 sch. en 1919 (2). Il est ainsi passé de 5,8 à 30 0/0. A l'*income-tax* cédulaire s'ajoute la *super-tax*, qui peut atteindre 50 0/0. Le fisc arrive donc à prélever jusqu'à 80 0/0 du revenu. Souvent l'impôt est perçu par retenues trimestrielles : « Les contribuables ont le sentiment, qu'ils tra-

(1) Dès la fin de 1921, ces efforts obtenaient quelques résultats. Tandis qu'en 1920, 7.720.000 ouvriers avaient obtenu une augmentation de £ 7.100.000 dans leurs salaires hebdomadaires, en 1921, 7.100.000 subissaient une réduction de £ 6.006.000. Dans ce total 1.329.000 mineurs figurent pour £ 2.588.000, 646.000 tisseurs pour £ 651.000, 637.000 métallurgistes pour £ 475.000, 574.000 cheminots pour £ 388.000.

Cette réduction n'a été possible que grâce à une baisse dans le coût de la vie ouvrière. Augmentation du prix de la nourriture, du logement et des vêtements par rapport à 1914, d'après le *Ministry of Labour* :

	1920	1921	1922		1920	1921	1922
Janvier	125	165	92	Juillet	152	119	84
Février	130	151	88	Août	155	122	81
Mars	130	141	86	Septembre	161	120	79
Avril	132	133	82	Octobre	164	110	
Mai	141	128	81	Novembre	176	103	
Juin	150	119	80	Décembre	169	99	

(2) Il n'a été réduit que par la loi budgétaire de 1922-1923, après une violente campagne du *Daily Mail*.

vaillent un mois sur trois pour le Trésor (1). » Le fardeau pèse d'autant plus lourdement, qu'il ne porte que sur un nombre restreint d'épaules. La concentration du capital rend le tarif maximum relativement fréquent. Aux impôts de l'État viennent s'ajouter ceux des municipalités. Ils sont parfois écrasants. Dans tel *Borough*, où les élus socialistes se sont livrés à leurs fantaisies habituelles, il arrive que les *rates* atteignent et même dépassent le montant total du loyer. Dans les villes, le nombre d'hôtels à louer ; dans les journaux, le nombre de propriétés à vendre témoignent que l'écrou fiscal est serré à un degré tel, qu'il détruit rapidement les capitaux individuels et qu'il aggrave singulièrement la crise commerciale.

Ce malaise industriel est irritant. Un armistice inespéré avait surexcité les espoirs économiques. Si la France, grâce au prestige de son commandement, pouvait revendiquer une part exceptionnelle dans la victoire militaire, l'Angleterre entendait bien compenser ses sacrifices d'amour-propre en remportant, sur ses ennemis comme sur ses alliés, une victoire commerciale incontestable et incontestée. Elle dénonce les arrangements internationaux. Elle stoque des matières premières : zinc et laine. Elle spécule sur ses réserves charbonnières et les transforme en primes industrielles (2). Elle adopte, pour intensifier la production, ranimer les produits chimiques et protéger les industries essentielles, les procédés du protectionnisme continental. Fidèle sur le terrain financier à l'empirisme coutumier, elle reprend les procédés, qui lui avaient permis de porter au pair, dès 1821, la livre, après une perte de 25 0/0. Le chancelier de l'Échiquier procède à des amortissements prématurés. La banque d'Angleterre resserre les crédits et élève l'escompte. L'écrou de la dé-

(1) Celtus, *la France à Gênes*, p. 41.

(2) Les ordonnances des 16 et 18 mai 1919 suppriment les prix fermes et fixent seulement des prix minima. En septembre 1920, à Cardiff, le meilleur charbon valait sur le carreau 43 sch. 2 pence et pour l'exportation de 90 à 107 sch. ; le coke de 64 à 100 sch. sur le marché intérieur et pour l'exportation de 260 à 280 sch. la tonne.

flation est serré à fond. John Bull a l'orgueil de sa monnaie. Il veut pour elle, comme pour sa marine, son roi et ses champions, le premier rang. Il faut que l'univers s'incline, avec le même sentiment de son infériorité native, devant la livre sterling, la Constitution britannique ou la Bible anglaise. La livre sterling incarne la force et l'expérience, la richesse et la vertu anglaises. A côté d'elle, le franc et le dollar devraient se tenir à une déférente distance, comme il convient à un paysan irrespectueux et à un nouveau riche. La grande dame doit tenir le haut du pavé financier : n'est-elle point une aristocrate authentique, une négociante experte et une conscience biblique ?

Et voici que cet effort échoue et que cet espoir craque.

Il était impossible qu'une pareille dépression, survenant après une semblable hausse, n'eût pas des répercussions directes sur l'attitude de l'opinion publique vis-à-vis des problèmes de la politique étrangère.

L'histoire anglaise nous apprend, que le commerce et la diplomatie sont solidaires. Il y a bien des siècles, Matthew Prior, poète et ambassadeur, fut envoyé à Paris, avant la signature du Traité d'Utrecht, par le Gouvernement britannique, pour négocier en cachette de ses Alliés et obtenir en Espagne certains avantages. Prior rend compte d'un entretien avec Torcy :

« Monsieur, ajoutai-je, je ne vois rien dans cette demande, qui concerne la France, ni qui l'empêche d'obtenir de l'Espagne des avantages concordants du même ordre. La France peut avoir une autre politique et d'autres opinions. Nous sommes une nation commerçante et, comme telle, devons assurer notre commerce (1). »

Lorsque, au cours de 1919, se dessina la poussée, qu devait illuminer d'un bref éclat l'année 1920, la finance, le commerce et l'industrie communiaient dans le même

(1) *Secure our Trafic*, etc., d'après les Portland Papers, V, 38, cité par *L. G. Wickham Legg, Matthew Prior,* Cambridge University Press 1921, p. 155.

optimisme et dans les mêmes aspirations. Une liquidation rapide et généreuse s'impose en Europe. Pas de sanctions dans le châtiment des coupables et dans le désarmement des armées, dont l'inutile rigueur risquerait de créer un état d'esprit défavorable au commerce (1). Pas d'indemnité, dont le chiffre excessif risquerait d'enrayer la reprise du mark (2). Pas de décision dans le conflit russo-polonais, qui, en galvanisant une nation mort-née, risquerait de retarder une révision nécessaire des frontières prussiennes (3). Et J.-M. Keynes, au nom de Manchester, formula dans son livre célèbre ces aspirations commerciales, avec le mélange d'idéalisme économique et d'âpreté financière, qui caractérise son talent (4).

La crise de 1921 vient troubler les bilans et fermer les usines : elle aurait dû, semble-t-il, entraîner une modification dans les tendances de l'opinion britannique, l'éclairer sur les dangers d'une politique neutraliste et sur les avantages d'une coopération franco-britannique.

Sans doute un certain nombre de groupements industriels invitèrent le Gouvernement anglais, pour répondre à la concurrence allemande, à exiger le paiement des réparations françaises, un relèvement des impôts allemands, des participations dans le capital industriel (5). Mais ces manifestations furent isolées et intermittentes. Les spéculateurs à la hausse du mark voyaient, dans une nouvelle réduction de la créance française, un moyen plus commode et plus rapide d'assurer la reprise escomptée. Bien des industries, les mines et la métallurgie notamment, redoutaient les conséquences des livraisons en nature effectuées par le *Reich*. D'ailleurs il n'est point encore parvenu à reconquérir sa place sur les marchés

(1) Je me permets de renvoyer le lecteur au livre, dans lequel j'ai essayé d'analyser, à ce point de vue, l'opinion britannique : *De Paris à Spa*, p. 135, 141, 143, 144, 207, 250, 287.
(2) *De Paris à Spa*, p. 212, 221, 267, 302.
(3) *De Paris à Spa*, chapitre VII, paragraphes 2 et 3.
(4) *De Paris à Spa*, chapitre V, paragraphe 2.
(5) Voir ci-dessous, chapitre VI.

du Royaume-Uni (1), des Dominions britanniques (2), d'Extrême-Orient (3). L'Allemagne et la Russie apparaissent aux yeux assoiffés de John Bull, beaucoup moins sous les apparences d'une usine concurrente, que sous les aspects d'un marché avantageux.

Pourcentage (4), *par rapport aux exportations totales de produits britanniques, des exportations à destination de :*

	Moyenne 1911-13	1920	1921
Indes britanniques	12,5	14	15,9
Allemagne	8,3	1,5	2,4
États-Unis	6	5,8	6,4
Australie	6,9	4,6	6,4
Nouvelle-Zélande	2,2	1,9	1,9
France	5,3	10,9	7,2
Argentine	4,3	3,1	3,8
Canada	4,8	3,1	2,7
Afrique du Sud	4,2	3,7	4,4
Chine	3,4	3,2	3,7
Italie	2,9	2,9	2,4
Belgique	3,3	3,1	2,8
Pays-Bas	3,5	3	5,9
Russie	3,5	0	0
Japon	2,7	1,9	2,9
Norvège-Suède	2,7	2,4	1,9
Brésil	2,6	1,8	1,4
Égypte	2	3,2	3,5
Danemark	1,2	2,3	1,4
Espagne	1,3	1,7	1,9
Autres pays	17,3	22,6	22,1
Total	100	100	100

(1) Importations allemandes 1913: £ 80 millions ; 1921 : £ 20 millions.

(2) Ex. : Importations allemandes aux Indes :

	1913-1914.	1920-1921.
Quincaillerie	£ 482.000	£ 291.000
Fils et tissus de coton	945.000	93.600
Fils et tissus de laine	716.000	90.000
Métaux	2.573.000	864.000

(3) Importations allemandes en Chine :

1913.	1920.
28.300.00 taels.	5.400.000 taels.

(4) J'emprunte ce tableau à un intelligent article de M. Delemer, *l'Opinion*, 4 août 1922, p. 8.

Dans ce tableau, qui révèle une extraordinaire permanence dans les courants des expéditions britanniques, il n'y a que deux déviations visibles du trafic commercial : les achats de l'Allemagne ont diminué de 75 p. 100 et ceux de la Russie de 100 p. 100. La crise, loin de modifier les tendances internationales des milieux commerciaux, les aggrave. Pas de sanctions alliées et d'indemnités écrasantes : et ce sont les Conférences de Paris et de Londres. Pas de rivalité navale et moins d'impôts directs : et c'est la Conférence de Washington. Paix russe et reconstruction européenne : et c'est la Conférence de Gênes.

Si, en outre, dans l'Orient méditerranéen, par un habile travail de dissociation politique, le *Foreign Office* et l'*India Office* réussissent à arrondir les glacis de l'Empire et à couvrir la route des Indes, à débaucher la clientèle française et à créer des vassalités nouvelles, David pourra compter sur la gratitude électorale du négoce britannique (1).

Il aura, d'ailleurs, par surcroît, celle du radicalisme puritain.

§ III

On croit en France, bien à tort, que l'avènement du personnel conservateur et les élections de décembre 1918 marquent une réaction durable contre la poussée démocratique. Elle a été déterminée en 1905-1906 par des causes trop profondes ; elle concorde trop exactement avec l'évolution économique, intellectuelle et sociale (2), pour qu'il suffise d'une guerre pour l'enrayer. Si la victoire avait été éclatante et rapide, si elle avait révélé des génies incontestés, si elle avait été suivie d'une prospérité durable, il est possible que l'opinion britannique eût reprise plus tôt, sur le terrain politique, comme elle l'a été

(1) Voir *De Paris à Spa*, chapitre VII, paragraphe 1.

(2) *Essai d'une Psychologie de l'Angleterre contemporaine* ; — t. II, *Protectionisme et Radicalisme* (1906-1905), chapitres IV, V, VI, VII, VIII, IX, X ; — t. III, *l'Angleterre radicale* (1906-1913), chapitres I, II, III.

sur le terrain social, par ses traditions conservatrices. Mais les incidents répétés et les difficultés économiques de cette liquidation ont entretenu les habitudes intellectuelles et les aspirations sentimentales, le criticisme socialisant et l'humanitarisme puritain, qui caractérisent le radicalisme anglais.

*
* *

Certes les élections de décembre 1918 ont morcelé le parti radical et donné au parti conservateur 333 voix :

Conservateurs ministériels	333
Radicaux ministériels	139
Ouvriers ministériels	13
Conservateurs indépendants	48
Radicaux indépendants	28
Ouvriers indépendants	60
Nationalistes irlandais	7
Sinn Feiners	73
Divers	6
	707

Mais dans bien des Chambres antérieures, conservateurs et unionistes mobilisaient des effectifs supérieurs. Ils étaient 402 en 1900 ; 411 en 1895 ; 394 en 1886 ; 352 en 1874. D'autre part, la présence au sein de la majorité d'un groupe aussi nombreux de radicaux dissidents en modifie le caractère et l'esprit.

Sans doute, au Parlement, le parti ministériel dispose d'une supériorité écrasante. Mais, dans le pays, la majorité n'est que de 825.000 voix, sur 13.900.000 exprimées. Jamais le nombre des élus ouvriers n'a été aussi important : 60 antigéorgiens et 13 géorgiens. Le nombre de voix, qu'ils ont gagnées en décembre 1918, par rapport à décembre 1910 (2.500.000), est supérieur aux gains réalisés par le parti conservateur (2 millions) et par le parti radical (700.000). Pour mesurer l'importance de ces progrès, il faut jeter un coup d'œil sur le passé :

Dates des élections générales	Candidats	Elus	Votes
1900	15	2	62.000
1906	50	29	323.000
1910	78	40	505.000
1918	361	61	2.224.000

Il est intéressant de noter que le nombre des sections féminines du *Labour Party* est passé de 426 en 1920, à 800 en 1922.

La victoire d'un homme, et d'un radical-socialiste, ne pouvait être interprétée comme un arrêt dans la poussée démocratique.

Depuis la victoire de décembre 1918, 74 élections partielles (1) eurent lieu. Les conservateurs antiministériels conservent 2 et conquièrent 3 circonscriptions. Les radicaux indépendants gardent 2, perdent 1 et enlèvent deux mandats. Le parti ouvrier restait le grand vainqueur de ces combats d'avant-garde : il garde 6, abandonne 2 et arrache 14 sièges. A ces 74 plébiscites, 1.630.000 électeurs des deux sexes prirent part. La majorité antigouvernementale dépasse 176.000 voix (904.000 voix contre 728.000). Cet effritement était d'autant plus caractéristique, qu'en 1918 13.900.000 électeurs seulement, sur un corps électoral porté, en un an, de 8.357.000 à 21.392.000 unités, avaient pris part au scrutin. Le nombre des abstentionistes, en majeure partie des femmes d'ouvriers, avait été tel qu'une victoire radicale ouvrière paraissait prochaine.

La faillite du Bolchevisme celtique (2) restaurait, dans les masses populaires, le prestige de l'action parlementaire. Ce retour aux traditions nationales vaut une popularité nouvelle au radicalisme socialisant.

Et, d'autre part, l'aristocratie qui, aujourd'hui encore, constitue l'ossature des forces conservatrices, est profondément atteinte. Fidèle à ses traditions historiques et à son rôle social, elle a subi, au cours de la guerre, volon-

(1) Jusqu'au 1er août 1922.
(2) *L'Ouvrier anglais d'aujourd'hui*, chapitres I, III, IX, X.

tairement, des pertes proportionnellement supérieures à celles des autres classes. Elle a été décimée. Les impôts l'accablent. Les revenus fonciers sont frappés avec une incroyable rigueur : « Sur 20 shillings, me disait avec une visible amertume un de mes camarades de guerre, un *country-gentleman*, j'en paie 16 à l'État. Je vends mes chiens, mes chevaux, mes terres. » Et, en effet, pour faire face aux exigences du fisc, la *gentry* doit non seulement réduire son train, diminuer ses dons, mais encore rogner ses champs. De 1920 à 1921, le nombre des petites propriétés, exploitées directement par leur propriétaire, a passé de 57.000 à 70.000, leur superficie de 1.318.000 à plus de 2.000.000 d'hectares.

En sacrifiant ses hommes et en sacrifiant sa fortune, l'aristocratie britannique, si elle a, une fois de plus, justifié moralement ses derniers privilèges, a certainement diminué son action politique.

C'est le moment que choisit l'homme d'État, dont elle dut subir l'autorité, pour affaiblir son prestige social, en ouvrant ses portes, d'ailleurs élargies, aux nouveaux riches et aux journalistes dociles. De 1880 à 1908, le nombre moyen de pairies créées était de 8 par an. M. Asquith l'a fixé à 11 et M. D. Lloyd George à 14. De 1908 à 1916, le nombre annuel de baronnies créées était de 20 : M. D. Lloyd George l'a porté à 43. Le nombre annuel de chevaleries décernées était de 182 : M. D. Lloyd George l'a élevé à 354. Et voici comment, contrairement à l'exemple de son prédécesseur, un radical de l'ancienne école, il répartit ces titres (1) :

	Pairs.		Barons.		Chevaliers.	
	1908-16	1916-22.	1908-16	1916-22.	1908-16	1916-22.
Parlement . .	32	16	9	4	28	35
Affaires . . .	12	26	90	130	158	481
Administrations publiques . .	23	10	20	20	334	375

(1) J'emprunte ces chiffres aux remarquables articles de M. Harold J. Laski dans la *Nation*.

	Pairs. 1908-16	1916-22.	Barons. 1908-16	1916-22.	Chevaliers. 1908-16	1916-22.
Armée et marine.	3	10	4	14	149	372
Presse	1	5	0	5	9	37
Arts et sciences.	0	0	22	4	106	132
Brasseurs . . .	0	3	3	4	0	6
Divers	18	17	32	54	88	139

L'aristocratie, telle que D. Lloyd George la conçoit, se recrute de préférence dans les bureaux d'affaires et dans les salles de rédaction. Il espérait ainsi, dans ses batailles électorales, ne manquer ni de courtisans, ni de thuriféraires. Et, logique avec lui-même, fidèle à ses discours d'antan (1), il comptait bien, pour achever cette œuvre, ne point quitter le pouvoir, sans avoir réorganisé la Chambre des Lords, c'est-à-dire retiré à l'aristocratie britannique, après l'avoir réduit, son dernier privilège : le droit héréditaire à gouverner les hommes.

*
* *

Cette opinion radicale, sauf dans des circonstances exceptionnelles, d'ordre économique ou moral, a toujours été l'adversaire de l'interventionisme européen, l'apôtre de l'absentéisme britannique. Ce pacifisme est le résultat de ses préoccupations politiques, la conséquence de ses certitudes libre-échangistes, l'expression de ses scrupules piétistes (2). Résolue, dès 1905, à éviter le conflit anglo-allemand, elle a cru trouver dans la réduction des dépenses navales, dans l'offre de concessions africaines, dans la dénonciation de l'Entente cordiale, le moyen d'apaiser les appétits prussiens et d'écarter le conflit européen (3). Dramatique erreur, qui a eu pour conséquence de rendre le choc plus inévitable et la bataille plus coûteuse ! Si encore ces idéalistes ne s'étaient point désho-

(1) *L'Angleterre radicale*, p. 113 et 114.
(2) *Essai d'une Psychologie de l'Angleterre contemporaine*; — t. I, *les Crises belliqueuses*, chapitres v et vi.
(3) *De Paris à Spa*, p. 42, 89, 113, 156, etc.

norés, une fois l'attaque allemande déclenchée à travers la Belgique neutre contre la France amie, en conseillant au Gouvernement de conserver une neutralité prudente et fructueuse, de manquer à sa parole et à son devoir, de toucher, — nouveau Judas, — le prix du sang (1). Les mêmes hommes, les mêmes groupes, les mêmes journaux ont voulu voir dans le Traité de Versailles une infraction aux traditions économiques, européennes et morales du radicalisme puritain. Ils ont lutté pied à pied avant la signature, avant la ratification (2), pour obtenir des retouches et dicter des amendements. Sous leur action tenace, la révision du Traité de Versailles, de ses clauses financières et orientales, a été inscrite dans le programme électoral du parti ouvrier et des radicaux orthodoxes.

Comme ce Traité n'est et ne pouvait d'ailleurs être qu'un perpétuel devenir, il est arrivé que, dans les conflits diplomatiques provoqués par sa réalisalion progressive, l'opinion commerciale et l'opinion radicale ont agi sur le Gouvernement dans le même sens. Une fois de plus s'est ainsi révélé cet accord spontané du réalisme et du mysticisme, de l'usine et de la chapelle, de l'intérêt et du sentiment, qui caractérise, si souvent, l'histoire extérieure du Royaume-Uni.

La résistance, à laquelle s'est heurtée la France, pour obtenir le désarmement de l'Allemagne et le paiement des réparations, eût été moins tenace, si exportateurs et prédicants ne prêchaient point avec une égale énergie la nécessité pratique de l'indulgence et le devoir chrétien de la modération. Le partage de la Silésie eût été plus facilement accepté, si la Pologne avait été une cliente plus avantageuse et une catholique moins romaine. Les arrangements de Washington constituent à la fois une garantie pour les industriels, un espoir pour les contribuables et une émotion pour les puritains. Si l'initiative de Gênes est

(1) Voir les citations dans *De Paris à Spa*, p. 114 à 115.
(2) *L'Angleterre radicale*, chapitres x et xiii ; — *la Marche à la guerre*, p. 7, 47, 105, 166-188, 329.

universellement approuvée, dans les usines comme dans les chapelles, c'est qu'elle sera peut-être une œuvre fructueuse et qu'elle est certainement une œuvre pie. Si la politique de morcellisme oriental et d'expulsion ottomane n'est pas davantage critiquée, bien qu'elle applique à d'autres peuples les mesures de pression militaire et les menaces de partage territorial, qui seraient dangereuses et coupables en Rhénanie et en Silésie, c'est qu'elle permettra d'écouler des objets ouvrés et d'affranchir des coréligionnaires sémites ou orthodoxes. La religion de Manchester approuve les conquêtes indiennes et les textes de la Bible autorisent les guerres religieuses.

*
* *

L'action de ce radicalisme libre-échangiste et puritain sur la politique étrangère eût été certainement moins constante et moins directe, si ces traditions démocratiques et cette foi piétiste n'avaient point été représentées, à la tête d'un cabinet conservateur, par leur interprète le plus autorisé et leur poète le plus éloquent. Ce Premier Ministre est un radical et reste un puritain. Il garde ses convictions premières et rentrera au bercail démocratique. Les nonconformistes lui donnent leurs prières et il préside leurs services. Il possède le *Daily Chronicle* et consulte le *Manchester Guardian*. Il reste en contact et ne brise aucun lien. Il expose sa politique étrangère dans une terminologie radicale et justifie ses décisions diplomatiques par des citations bibliques.

Or ce Premier Ministre était le bénéficiaire d'une dictature sans précédents. Je sais bien que Lord Palmerston a imposé son autorité cassante à une autre coalition et à d'autres souverains, pendant une durée plus longue encore, mais je ne crois pas que le pouvoir, dont disposait ce grand seigneur Whig, fût aussi absolu en droit et illimité en fait, que celui dont a joui le fils d'un instituteur et l'élève d'un savetier gallois.

Chacun des partis historiques était alors divisé en deux fractions rivales : l'une approuve, l'autre combat le Ministre. Cet émiettement supprime le contrôle, d'ailleurs restreint, qu'exerçaient, je ne dis pas les initiatives parlementaires (1), — elles sont totalement impuissantes, — mais les partis organisés. Dieu sait cependant si sur eux pesait déjà, avec une force croissante, l'autorité du Premier Ministre, chef des organisations politiques, dispensateur des subsides électoraux, signataire des investitures officielles, maître du programme commun. Seize ans de pouvoir, le prestige de la victoire et le morcellement des partis avaient, en fait, annihilé la vigilance parlementaire. Le Premier Ministre, plus heureux que les rois, avait asservi les libres Communes, dont la volonté, jadis, faisait trembler les trônes.

La création, à la fin de 1916, au sein du ministère, d'un Cabinet de guerre prépara une transformation aussi grave des traditions constitutionnelles. Au-dessus des ministres, un Comité suprême décidait, sans appel, des questions principales.

« L'introduction du système, lit-on dans le rapport du Cabinet de guerre pour 1917, a libéré les divers départements ministériels de la constante nécessité, qui leur était autrefois imposée, de suivre les aspects de la politique générale, qui n'ont souvent rien à voir avec la conduite de ces départements, et pour lesquels cependant les ministres étaient tous responsables. »

La responsabilité collective, clef de voûte des arches ministérielles, disparaît. L'unité ministérielle n'existe plus. Les techniciens sont convoqués directement devant le Cabinet de guerre. Un pouvoir nouveau surgit. Le Secrétariat du Premier Ministre est progressivement constitué. Lorsque, le mardi 13 juin 1922, les Communes asservies ont, malgré les protestations des radicaux orthodoxes et des conservateurs indépendants, ratifié son exis-

(1) Voir un article intéressant du député radical, le capitaine Wedgwood Benn, sur la « disparition des individualités parlementaires » (*Westminster Gazette*, juin 1922).

tence, il coûtait à l'État £ 32.048 et se composait d'un secrétaire, d'un secrétaire principal-adjoint, de 3 secrétaires-adjoints, 3 rédacteurs principaux, 2 archivistes, 1 caissier, 1 sténographe, 2 assistants administratifs, 4 secrétaires de 1re classe et 22 de seconde classe, 39 secrétaires temporaires, 20 facteurs et 14 femmes de charge. Ce Secrétariat n'était pas seulement chargé des relations avec la Société des Nations et les Dominions britanniques. Ses spécialistes, qui assistaient aux séances et rédigaient les procès-verbaux, documentaient et éclairaient le Premier Ministre. Il n'est plus le président d'une sorte de Commission parlementaire, dont tous les membres discutent sur le pied d'une stricte égalité. Investi d'une autorité supérieure, il incarne à lui seul le pouvoir exécutif. Il dicte et il commande. Il évoque les dossiers et dessaisit ses « collègues », qui ne sont plus que des subordonnés, chaque fois que l'affaire paraît d'importance, qu'il s'agisse de l'Irlande ou d'une grève, des effectifs militaires ou de questions diplomatiques. Les ministres, sauf celui des Finances, n'exercent plus leur contrôle traditionnel. Le Premier d'Angleterre était devenu un président à l'américaine (1).

En face de cette monarchie de droit électoral, la monarchie de droit historique est désarmée. Le Roi temporaire est plus puissant que le Roi héréditaire. Georges V renonce à exercer le contrôle discret et limité, dont avaient dû se contenter Victoria et Edouard VII. Jadis, une lettre personnelle du Premier Ministre les tenait au courant des décisions ministérielles. Un procès-verbal dactylographié n'a plus la même valeur. En cas de désaccord grave, le Souverain avait toujours la ressource de solliciter le concours de l'opposition et de prendre l'initiative d'une dissolution. L'opposition n'existe plus en fait. Jadis, le Roi restait en contact étroit avec le *Foreign Office*, lisait ses dépêches, nommait ses agents, exigeait des comptes

(1) Le Secrétariat a été supprimé par M. Bonar Law.

rendus. Le *Foreign Office* n'existe plus en droit. Le Premier Ministre évoque les affaires, dirige les négociations et d'ordinaire ne prend même plus la peine, quand il rentre de l'étranger et revient d'une conférence, d'aller au débotté frapper à la porte de Buckingham Palace.

Et c'est ainsi que David, premier du nom, débarrassé des trois freins, que les traditions imposaient à l'activité du Premier Ministre, put prétendre aux mêmes droits et aux mêmes privilèges que Cromwell.

Ce second Cromwell, plus encore que le premier, est docile aux plaintes de l'industrie paralysée et aux impulsions du radicalisme puritain. Il redoute les conséquences électorales d'un chômage prolongé. Il connaît les rudes exigences des consciences non conformistes. Il tient ses pouvoirs de l'opinion et remplit sa charge pour l'opinion. Une seule compte à ses yeux : celle qui aime les chiffres et écoute les prêches.

Les réactions de D. Lloyd George sont d'autant plus vives, que son tempérament est plus impressionnable et ses habitudes plus dictatoriales. Pour donner à ces intérêts quelques débouchés et à ces sentiments quelques apaisements, il n'admet aucun obstacle de fait ou de droit : il ne tolère ni la rigueur d'un contrat, ni la résistance d'un ami ; il se croit autorisé aux revirements les plus complets et les plus soudains. Et si, pour livrer ces batailles diplomatiques, M. D. Lloyd George choisit de préférence le cadre du Conseil suprême, c'est qu'une longue expérience lui permit de constater l'infériorité française et sa supériorité indiscutée, dans ces Congrès, où les chefs de Gouvernements, c'est-à-dire en fait les chefs d'États assistent eux-mêmes, dûment escortés de plusieurs ministres, de nombreux diplomates, de beaucoup de journalistes et même d'un personnel féminin.

Cette cohue, indisciplinée et hétéroclite, comme toute foule française, facilitait, autour du tapis vert, les manœuvres de l'adversaire dans ce duel courtois : il peut

recueillir des renseignements, exploiter des désaccords, glisser des insinuations. Le renouvellement fréquent du personnel ministériel accroît l'infériorité française. Il ne suffit pas, pour savoir négocier, d'avoir la formation habituelle de nos parlementaires, d'être soit un avocat insinuant, soit un paysan madré. On ne négocie pas une crise ministérielle et une transaction diplomatique, surtout franco-britannique, de la même manière. Une négociation à l'anglaise, coupée de tasses de thé et de longs silences, exige des partenaires étrangers, s'ils veulent réussir, des habitudes et des connaissances spéciales. Il faut respecter le cadre et adopter les usages, porter le gibus et parler la langue. Il faut savoir faire appel, tour à tour, à l'intérêt et au sentiment, proscrire les systèmes et apporter des faits, écarter les formules logiques et l'ironie blessante, éviter les tics nerveux et les gestes oratoires, être rasé de frais et savoir transiger à temps. Cette adaptation difficile affaiblit les intelligences françaises. Non seulement le Conseil suprême réduit leur valeur, mais encore restreint leur liberté. Tout recours est impossible, puisque, de par la Constitution, les négociateurs sont tout-puissants. Ils ne peuvent interrompre un débat difficile, pour en appeler à une autorité supérieure, pour attendre un vote ou solliciter des ordres. La procédure écrite, qui est de règle en diplomatie, est ici l'exception. Cette introduction de la méthode parlementaire permet les improvisations oratoires et les manœuvres souterraines. Or, D. Lloyd George est un improvisateur-né et reste un grand manœuvrier. Dans ce Parlement au petit pied, la menace de rompre est aussi efficace que les chiffres d'un scrutin. Il suffit d'oser. Or, David sait oser. Le risque est léger. La composition du Conseil suprême, grâce à l'expulsion des petits Etats, est telle que la France est toujours sûre d'être en minorité. L'institution aristocratique des P. P. A. A. a permis de réaliser, automatiquement, l'isolement de la France.

Et l'on s'étonne encore, que cette institution géor-

gienne ait été le cadre, dans lequel se soit produit le choc franco-anglais !

§ IV

Choc douloureux pour la presque majorité du peuple anglais. Choc blâmé par une importante minorité du public anglais.

Il serait inexact autant qu'injuste de ne pas rappeler, au cours de cette analyse générale, les campagnes, que n'ont cessé de mener outre-Manche des hommes comme lord Derby.

A peine avait-il quitté l'ambassade de Paris, encore souffrant, dès le 24 novembre 1920, lord Derby descendait dans l'arène. Il entrait en contact avec la *Ligue britannique de secours aux régions dévastées*, qui, en six mois, a assuré l'adoption de 43 villes ou villages de France. Vingt autres dossiers sont en instance. Si toutes les marraines ne sauraient être aussi généreuses que Manchester, qui constitue au profit de Mézières un fonds de 50.000 livres (2.500.000 francs-or), ou Newcastle, qui réunit, pour Arras, un capital de 20.000 livres (1 million de francs-or), toutes témoignent d'une charité agissante. Erisham reconstitue les vergers d'Hébuterne et lui fait expédier de Hollande 300 pommiers. Exeter s'intéresse au ravitaillement de Montdidier en eau potable. Bradford consentira à Bailleul un prêt sans intérêt. Et, pour mesurer la valeur de cet effort, — auquel deux grands journaux, le *Daily Telegraph* et le *Morning Post*, ont apporté l'appui de leur tirage, — il conviendrait de le comparer aux sacrifices, qu'ont consentis les villes de luxe de notre Midi au profit de leurs sœurs du Nord dans la misère.

Le 2 décembre, le 7 décembre 1920, lord Derby, dans des milieux différents, devant des auditoires plus importants, reprend la parole et continue son apostolat.

Il rappelle une leçon, — celle de 1914.

« Si nous avions eu une alliance avec la France au lieu d'une simple entente, la guerre n'aurait jamais eu lieu. J'ai toujours cru que si l'Allemagne avait su que nous allions nous ranger aux côtés de la France, elle n'eût jamais déclenché une action offensive. »

Et comme j'ai consacré à cette démonstration un volume de 350 pages (1), il ne me déplaît pas de recueillir une aussi haute confirmation.

Lord Derby détruit une légende : celle de l'impérialisme français.

« Combien de temps donneriez-vous à vivre à un cabinet anglais, qui désirerait poursuivre une politique d'agression ? Quarante-huit heures. Eh bien, un gouvernement français de cet ordre ne durerait pas douze heures. Si l'une des idées, qui empêchent l'alliance d'aboutir, est que la France est une nation agressive, que cette idée s'évanouisse à jamais. »

Il est tout naturel que la France soit résolue à ne plus courir de nouveaux risques. Si l'Angleterre avait en face d'elle une flotte allemande, camouflée sous les apparences d'une marine de commerce, prête à prendre la mer, après quelques jours de transformation, l'Angleterre ne réclamerait-elle pas des garanties ? On peut couler une flotte. On ne détruit pas une armée. Les cadres sont toujours là. La France le sait, regarde et attend.

Lord Derby rappelle un devoir : la réparation des ruines françaises.

« Je ne crois pas en l'Evangile de M. Keynes. Mon impression est que l'Allemagne peut payer beaucoup plus, qu'elle ne désire vous laisser croire. Je ne ferais preuve d'aucune pitié pour l'Allemagne. Ce n'est pas sur un minimum, mais sur le maximum le plus élevé possible que j'insisterais. Quand vous aurez décidé ce qu'elle peut payer sans cesser d'exister, je ne dis pas de vivre, vous devrez l'imposer, conformément aux termes du Traité. »

Après avoir ainsi détruit le double obstacle, dissipé

(1) *La Marche à la guerre. Deux devoirs, deux tranchées*, Félix Alcan, 1920.

la double méfiance, qui s'oppose au resserrement des liens d'entente cordiale, l'apôtre de l'alliance indique la méthode qui permettra d'aboutir : liquidation générale et organe technique. Étant données l'étendue des empires et la complexité des intérêts, les différends ne peuvent être que nombreux. Ils ne sont dangereux que si une conversation trop étroite et mal préparée empêche de découvrir des terrains de compensation. Une négociation générale est possible, pourvu que des spécialistes compétents procèdent à un premier examen. Les solutions seraient ensuite soumises à l'approbation des deux gouvernements. Et lord Derby n'a pas manqué d'indiquer, le 7 décembre, que les questions commerciales figurent au nombre de celles, qu'il voudrait voir soumettre à un organisme analogue à ce Conseil des ambassadeurs, dont le rôle fut important et le fonctionnement facile.

La campagne de lord Derby n'a rien d'académique. Il ne donne pas une série de conférences sur le génie français. Il poursuit un objectif diplomatique. Il détruit des légendes mensongères. Il préconise une méthode. Il dicte des solutions.

*
* *

L'importance de cet apostolat est certaine. Il s'exerce dans le milieu le plus hostile à toute politique d'intimité continentale : Manchester. La doctrine du splendide isolement est inséparable de celle du radicalisme libre-échangiste. Or, il eut pour berceau le pays du coton, le Lancashire. Depuis cent ans, Manchester n'a jamais voulu avoir vis-à-vis de l'Europe d'autre politique, que celle de la liberté commerciale et de la neutralité bienveillante. En 1854 et en 1859, en 1863 et en 1866, en 1870 et en 1878, en 1905 et en 1913, Manchester n'a pas varié. Aucun doute n'a ébranlé ses certitudes. Aucun scrupule n'a troublé sa conscience. Aucun drame n'a ébranlé sa sérénité. Le commerce et la paix. Les cotonnades et la neutra-

lité. C'est à la Chambre de commerce de Manchester, que s'est attaqué lord Derby, le 2 décembre, avant de prendre la parole, le 7, devant la Chambre de commerce de Liverpool.

Or Edward, George, Villiers, Stanley, 17e comte de Derby, petit-fils de l'homme d'État, héritier d'un des titres les plus anciens de l'Armorial britannique, ami personnel de la famille royale, bénéficiaire de charges politiques et honorifiques, propriétaire de 24.000 hectares, de deux ou trois châteaux et d'une ville industrielle, membre de cinq clubs aristocratiques et décoré de tous les grands cordons, un des gentilshommes les plus riches du Royaume-Uni, est aussi un des hommes les plus populaires du Lancashire, — la patrie du radicalisme libre-échangiste.

C'est là une de ces apparentes contradictions, qui provoquent, en France, l'envie des uns, le mépris des autres, la stupeur de tous. Pour l'expliquer, il ne suffirait pas d'invoquer les caractères et les services personnels de lord Derby, son rôle avant, pendant et après la guerre : il faudrait comparer l'histoire des deux aristocraties française et britannique. La nation française s'est constituée par l'alliance entre la Monarchie et le Tiers contre l'Aristocratie toute-puissante : la nation anglaise par l'alliance entre l'Aristocratie et le Tiers contre la Couronne trop puissante. L'Aristocratie française avait soif de gloire : l'Aristocratie britannique avait soif de pouvoir. L'une se partageait entre la Cour et l'Armée : l'autre entre ses terres et le Parlement. La première fut une caste : la seconde, une aristocratie. Celle-là était pauvre : celle-ci riche. L'une fermée, l'autre ouverte. L'une mourut de l'envie du Tiers. Sa rivale vécut du snobisme des bourgeois. Sans cesse renouvelée et accueillante, souple et réaliste, elle ne s'inféoda ni à une église, ni à un parti, ni à une dynastie, ni à une doctrine. Elle ne fut qu'un syndicat héréditaire, spécialisé dans l'action politique et les largesses sociales...

Certes, la thèse de lord Derby se heurte à de vives résistances. Deux organes conservateurs : l'un ministériel, l'autre indépendant, l'*Observer* le 5, le *Spectator* le 10 décembre 1920, lui ont infligé un blâme très sec et très net :

« Il est quelque peu prématuré, de la part de lord Derby, d'insister pour la conclusion avec la France d'une alliance solide et étroite. La bande des journalistes parisiens a fait trop de mal. Pour l'instant, il faut tirer tous les avantages possibles de l'Entente ; mais l'Angleterre n'acceptera pas des obligations militaires illimitées, pour aboutir ensuite à une nouvelle série lamentable de frictions et de querelles. »

L'épiderme de Garvin est aussi sensible que celui de D. Lloyd George. Les blessures se cicatriseront. Et ce ne sera jamais dans les rangs du parti unioniste, que se recruteront les véritables adversaires d'une coopération franco-britannique plus resserrée. Lord Derby le sait trop, aussi s'est-il attaqué à la citadelle du radicalisme libre-échangiste. Et il est certain qu'il l'a quelque peu ébranlée.

Sans doute les *Daily News* (4 décembre) se refusent à admettre les idées de lord Derby, désapprouvent sa rigueur vis-à-vis des débiteurs allemands et n'accordent à la France, que la garantie de la Société des Nations. Mais le ton est parfaitement courtois et certains aveux sont d'importance :

« Nous reconnaissons qu'une alliance ouverte, dont les buts sont définis, est supérieure à un accord vague et incertain. Nous reconnaissons que la majorité des Français veulent la paix, et nous reconnaissons enfin que la France a droit à des réparations. Le problème qui se pose est donc le suivant : « Quels sont les moyens propres à assurer à la France protection et réparation, tout en donnant, en même temps, au monde des garanties de paix? »

Le *Manchester Guardian* (3 décembre) est, comme de juste, plus sensible que son confrère de Londres, au prestige de lord Derby. Ébranlé dans sa certitude, il ne se

borne point à protester de sa « bonne volonté » vis-à-vis de la France, il reconnaît que l'Entente repose sur des « intérêts permanents et fondamentaux ». Il va plus loin encore dans la voie des concessions. Il reconnaît que l'Angleterre ne pourrait courir le risque de voir les côtes de la France tomber entre les mains d'un adversaire. Mais alors pourquoi ne pas consigner cette « garantie » dans un pacte formel ? Le *Manchester Guardian* admet, qu'on peut invoquer des arguments non seulement « nombreux, mais encore très solides ». Il va plus loin encore. Il reconnaît tout net que le traité tripartite anglo-franco-américain ne présentait que des avantages. Si ce pacte était ratifié par Harding, la nouvelle en serait accueillie avec joie. Seule la signature immédiate d'une alliance militaire à deux éveille les scrupules du *Manchester Guardian*.

La *Westminster Gazette* ne les partage point. Elle ne voit que des avantages à ce que les engagements soient précis et publics. Elle reconnaît les inconvénients des pactes vagues et secrets. Elle serait prête à acheter la coopération franco-britannique en Orient, au prix d'une garantie contre toute agression enregistrée par le secrétariat de la *Société des Nations*.

*
* *

L'effet de ces résistances courageuses aurait pu être accru et la violence du choc franco-britannique atténué, avec un peu d'intelligence psychologique, par le Gouvernement français et par l'opinion française.

Mais ni l'opinion, ni le Gouvernement n'ont vu clair dans la politique anglaise. Ils n'ont jamais cru que cette action, dangereuse pour notre sécurité et injuste pour notre droit, était déterminée par des traditions séculaires, des intérêts décisifs et des sentiments respectables. Avec cette puissance d'illusion, que permet seule l'ignorance, le Quai-d'Orsay et le Café du Commerce ont été d'accord

pour attribuer cette résistance à l'application des Traités, dans leur lettre et dans leur esprit, à l'initiative personnelle de M. D. Lloyd George. Oubliant que, dans notre siècle, les dictateurs sont souvent des serfs, ligotés par des obligations électorales, des intérêts industriels et le respect humain, le peuple français a exprimé sa surprise et sa colère dans des attaques personnelles, souvent injurieuses, parfois injustes, certainement maladroites. Leur unique résultat fut de crêter l'opinion britannique et de consolider D. Lloyd George.

Le Quai-d'Orsay, qui, sans avoir les mêmes circonstances atténuantes, partageait les illusions du Café du Commerce, était convaincu, chaque fois qu'un conflit se produisait, qu'il suffisait de changer de Président du Conseil, de trouver l'homme, qui, en désarmant D. Lloyd George, désarmerait l'Angleterre. Il s'agissait, au contraire, de convaincre l'opinion britannique, afin de manœuvrer Lloyd George. David eut cessé de résister, le jour où les organisations industrielles et les chapelles puritaines auraient cessé de lui en donner l'ordre.

Or la diplomatie française, quel que soit son chef, se sert d'une terminologie, que cette opinion britannique ne comprend pas : prévoyance et garanties ; contrat et sanctions ; droit et logique. Il fallait, au contraire, lui parler de concurrence industrielle et de débouchés nécessaires, d'organisation continentale et de paix durable. Il fallait évoquer moins constamment le passé et plus souvent l'avenir. Il fallait moins gémir et mieux comprendre.

En modifiant la forme, sans altérer sensiblement le fonds de la politique française, en évitant quelques pièges grossiers et quelques stupéfiantes maladresses, avec une utilisation plus méthodique des traditions historiques et des alliances françaises, en sachant dire non, les yeux dans les yeux, il eût été possible, j'en reste convaincu, de limiter plus étroitement et d'enrayer plus tôt ce choc franco-anglais, — dont le retentissement fut néfaste pour les deux pays et dangereux pour la paix européenne.

CHAPITRE II

LE DÉSACCORD ALLEMAND

§ I. — Une enquête en Allemagne en juin 1920. — *A.* Les foules en marche. — Manifestations pangermanistes et militaires. — Instruction militaire de la jeunesse sportive. — Les étudiants moissonneurs. — Le réseau d'agences pangermanistes. — L'*Heimatdienst*. — Les Bureaux de Presse. — Les livres d'occupation. — Les trois fédérations de sociétés militaires. — D'où vient l'argent? — Les sociétés secrètes et les assassinats politiques. — Le complot bavarois de juin 1920. — *B.* Les forces pacifiques. — Le fédéralisme rhénan. — Son échec et ses causes. — Ce qui subsiste du mouvement. — Les groupements de républicains pacifistes. — Valeur de leur propagande. — *C.* Progrès de la réaction politique. — Les élections générales de juin 1921 : leurs caractères. — La Constitution prussienne et les élections prussiennes : leurs caractères.

§ II. — L'Allemagne était incapable de se rénover seule. — La France a-t-elle eu une politique allemande et une politique rhénane? — L'attitude du Gouvernement britannique vis-à-vis du désarmement moral et matériel. Ses hésitations et ses tergiversations. — *A.* Le châtiment des coupables. — Attitude de l'opinion et du Gouvernement britannique en novembre 1918. — La publication de janvier 1920 et son effet. — Propositions anglaises de février 1920. — Transmission des dossiers à la Cour suprême de Leipzig, mai 1921: ses arrêts. — Embarras du Conseil suprême. — Août 1921. Mémoire des juristes. — La note du Conseil des ambassadeurs. — Août 1922. — *B.* Le désarmement. — Résultats obtenus au lendemain de la Conférence de Spa. — 30 décembre 1920. — Note du Gouvernement français en huit points. — Réponse dilatoire du *Reich*. — Origines et responsabilité de cette dérobade. — Nouvelles hésitations britanniques. — La note interalliée du 29 janvier 1921. — Son inefficacité. — L'ultimatum du 5 mai 1921. — Ses effets. — Résultats obtenus en octobre 1921. — Dès le mois d'août 1921, Lord Curzon propose la suppression du contrôle interallié; or, les 29 septembre et 17 novembre 1922, le Conseil des ambassadeurs constate que le désarmement n'est point achevé et que le contrôle reste nécessaire.

§ III. — Le partage silésien et le désarmement allemand. — *A.* Le *putch* de Korfanty. — Les discours de Lloyd George des 13 et 18 mai 1921. — Leur gravité. — Commentaires de la presse. — Une note à la France. — Son ton inadmissible. — Le désaccord franco-britannique. — Pourquoi il eût fallu recourir à l'arbitrage américain. — Situation difficile du Gouvernement français. — Une campagne d'informations calomnieuses. — Isolement diplomatique de la France. — L'arbitrage de la Société des Nations. — *B.* L'arrêt de Genève. — Comment il donne raison à la France. — Commentaires de la presse britannique. — Octobre 1921.

§ I

A l'orée de la forêt germanique, — la vallée du Taunus reste un précieux observatoire. Les montagnes ne sont point assez hautes pour arrêter les rumeurs, qui viennent de l'Est. Les distances ne sont point assez grandes pour empêcher tout contact avec les Français, qui veillent sur le Rhin. Et cependant... Nos terres latines, leurs plaines aux clairs horizons, leurs collines aux formes affinées semblent infiniment lointaines. Un soleil d'une exceptionnelle ardeur parvient avec peine à chasser les brumes, qui alourdissent les arêtes, et à dorer les feuillages, qui masquent les lignes du Taunus. Je ne suis point surpris, que les autorités prussiennes aient fait d'Ems, de la bourgade historique, où campent de nouveau les légions romaines, une citadelle avancée du pangermanisme. Par cette vallée, l'Orient s'insinue jusqu'aux bords du fleuve rhénan, — frontière des marches occidentales.

Sous le lourd manteau de la forêt germanique, grouille une intense vitalité. Elle éclate aux yeux de tous. En avril 1920, au lendemain du coup d'État Kapp, quand la guerre civile ensanglantait la Ruhr, l'Allemagne semblait paralysée. Il n'en est plus de même dans l'été 1921. Si l'organisme industriel marche encore au ralenti, les usines travaillent et leurs cheminées fument. Sur les voies ferrées, la circulation est active : les convois de marchandises sont nombreux ; des chantiers de construction sont ouverts ; les locomotives ont été repeintes et les

wagons réparés. Si les classes moyennes restent dans la gêne, tout signe de misère apparente a disparu : les théâtres jouent ; les autos ronflent ; la bière coule ; les *marks* roulent.

Sur les terrasses, les photographes assaillis reproduisent des groupes de baigneurs, dont la guerre n'a point affiné les attaches, ni amaigri les panses. Les rites du traitement sont exécutés, dans le même silence et avec le même ensemble, qu'un maniement d'armes. Aux sports occidentaux, corrects et individualistes, sont toujours préférés les baignades collectives, dont les promiscuités excitent une curiosité impudique et une bruyante hilarité. Les excursions en forêts groupent les mêmes tribus. Et pour mieux se distinguer des Occidentales, voici que des *Fraülein* patriotes, obéissant à la campagne de presse, reprennent les toilettes des siècles passés, la robe aux tailles courtes et les étoffes à fleurs rouges.

Car cette foule grégaire de petits bourgeois et d'industriels cossus reste farouchement hostile. J'ai vainement cherché, dans les regards des anciens combattants, décorés de la *Croix de Fer*, ce reflet, qu'ont laissé chez nous les spectacles des champs de bataille : ils n'ont allumé ni regrets, ni remords. Et les foules, en marche dans la forêt, continuent le jeu de la guerre.

C'est le soir de Waterloo. Son anniversaire coïncide avec le solstice d'été. Où va, dans la nuit, à travers les rues de Caub, pavoisées aux couleurs de l'ancien régime, ce long cortège de 10.000 personnes, précédé de la *Société Musicale de Wiesbaden*, qui joue le *Deutschland über Alles* et la *Wacht am Rhein?*... Il se rend, les 18-19 juin, auprès du monument élevé, sur les bords du Rhin, en l'honneur de Blücher, au point même où le général franchit le fleuve en 1813.

Les associations de combattants, les délégations d'étudiants, les enfants des écoles se groupent autour du *Blücher Denkmal*, pour écouter le professeur Spamer et le capitaine Weppen, venus, l'un et l'autre, de Wiesbaden,

par trains spéciaux avec 3.000 excursionnistes. Le capitaine Weppen, s'est exprimé comme suit :

« On ne peut pas dire tout ce que l'on voudrait : un regard dans les yeux, un serrement de mains suffisent à exprimer tout ce que nous ne pouvons pas dire. Le temps actuel n'est pas aux discours, mais aux actes : c'est le moment de se mettre en avenir et d'agir. Je place cette couronne au pied du monument de l'ancien héros, bien connu par ces mots : *En avant!* Ces mots doivent être aussi les nôtres. Chaque feuille de cette couronne doit exprimer les vœux que nous faisons : nous voulons vivre et mourir pour notre chère Allemagne. Dans ce but, soyez fidèles à l'Empire allemand et à notre Prusse, pour qu'elle se relève et brille du même éclat qu'autrefois. En ce jour anniversaire de Waterloo, je vous rappelle les paroles du vieux Maréchal : « En avant! », et j'ajoute, à travers les ténèbres : « Vers la lumière. »

Et des chants s'élèvent dans la nuit : *Le Dieu, qui fit pousser le Fer, n'a pas voulu de valets ; Quand bien même tout nous serait infidèle, nous resterons pourtant fidèles ; Un cri mugit semblable au tonnerre...*

Et, à la lumière des torches, le cortège se remet en marche. Il escalade les pentes. Il monte sur la Platte. Un autel est dressé. En l'honneur du solstice d'été, conformément aux rites séculaires des tribus germaniques, perdues jadis dans les brumes de la Forêt, le feu divin est allumé par des mains pieuses. Et tandis qu'il jette sa lumière sinistre, la voix du député Wulle s'élève :

« Chacun de nous a, ce soir, les mains jointes et fait cette prière : « Dieu soit loué, je peux avoir de la haine. Je peux haïr. » Deutscher Michel, dors-tu encore? Deutscher Michel, réveille-toi. Pensez aux chants de haine de Kleist. Pensez à la haine de Blücher, il y a cent ans. Notre haine profonde nous tiendra en garde. Il faut inspirer cette haine à notre jeunesse. Il faut vous fortifier dans cette haine. Soyez-en certain, aussi vrai qu'il y a un Dieu dans le ciel, je vous le jure, un jour viendra, où nous reprendrons tout ce qu'on nous a pris... Aussi prenons l'exemple sur la Bavière : préparons-nous et armons-nous en silence. »

La foule se disperse. Des exaltés montent jusqu'à la statue de *Germania*, pour attendre l'aurore à ses pieds. D'autres envahissent les auberges. Et les chants ne s'éteignirent, qu'avec les dernières ombres de la nuit.

Ce n'est pas seulement à Caub, mais encore à Koenigswinter, à Oppenheim, en Hesse rhénane et près de Boppard, sur le Rhin moyen, qu'entre le 18 et le 26 juin 1921, à l'occasion du solstice d'été, se sont déroulées les mêmes cérémonies pour le culte de la Haine et pour le culte du Feu.

« Malgré que nos ennemis et le clergé, s'écriait un jeune homme à Oppenheim, cherchent à s'opposer à ces vieilles coutumes, ceux-ci n'ont pas réussi dans leurs projets, et cette nuit, sur toutes les collines allemandes, le feu, qui purifie tout, luit comme l'emblème de la fraternité germanique. »

Des spectateurs, pour afficher leurs convictions antisémites, arborent la Croix de Hacken, — l'insigne des Ariens. Les *Frankfürter Nachrichten*, qui ont seules parlé de ces fêtes du solstice, évoquent, le 24,

« les Héros, admis au Walhalla. Ils se penchent vers la terre, comme s'ils voulaient lancer à la jeunesse allemande cet ordre sacré : « N'oubliez pas comment on tend l'arc ! N'oubliez pas comment on tire l'épée ! »

Dans cette campagne pour réveiller le chauvinisme allemand, les foules, d'un élan spontané, écartent les leçons et les rites du Christianisme, reviennent, dans l'ombre de la nuit, aux souvenirs du Walhalla, au culte du Feu, le Feu qui brûle comme la Haine et détruit comme la Guerre.

*
* *

Mais voici d'autres groupes en marche dans la forêt, le 26 juin, près de Brücksal (Bade). S'ils portent, comme tout excursionniste qui se respecte, *rücksäcke* et gamelles, ils ont remplacé les guitares et mandolines, nécessaires

pour connaître à l'ombre des arbres toutes les jouissances du *Wahn der Lust*, par des toiles de tentes et des pelles-bêches.

Précédée de cyclistes, la troupe se dirige vers un pont, situé à une heure de marche de Brucksal, direction sud-est. Arrivé au pont, le chef prend connaissance d'un pli. Il porte un réseau de protection à 500 mètres. Il échelonne des sentinelles. Il envoie des patrouilles. Une heure plus tard, la troupe ennemie est signalé. Elle tâte le terrain. Elle sonde. Elle attaque. Elle est repoussée à 13 heures. La manœuvre est terminée. Les deux fractions se réunissent autour de la cuisine de campagne. Le lieutenant Bruckner fait la critique.

A 20 heures, les excursionnistes, toujours fractionnés, repartent de Brucksal par les bois. L'objectif est différent: reconnaître, surprendre et enlever un camp installé dans la forêt. Après l'attaque, critique et bivouac.

Le lendemain, le groupe se disperse. Les uns regagnent Brucksal, les autres Spire. Les étranges excursionnistes reçoivent, pour le trajet sur la rive droite, des bons de transport, et pour le trajet sur la rive gauche, des indemnités de déplacement, fournies par le *Deutsch-Nationaler Jugendbund* de Munich.

Et pour se distraire, en cours de route, les jeunes gens lisent *le livre d'Excursion de Gross Berlin pour les Maîtres et Maîtresses de la Jeunesse*. Rédigé par M. Alfred Dohring, professeur de gymnastique au *Kölnisches Gymnasium* de Berlin, il a été édité par le *Comité central pour l'éducation physique de la Jeunesse*. M. Lange, le secrétaire de l'*Office Berlinois d'éducation de la jeunesse*, déclare que « ce manuel constitue un conseiller indispensable pour tout chef d'excursion ». Or, j'y lis :

« Sur la route, il est recommandé de marcher en rangs serrés, colonne par quatre, allure militaire, 114 pas à la minute. Çà et là, si l'occasion s'en présente, on peut pratiquer, sur de courtes distances, la marche *à cadence vive* ou des *pas de charge*

(p. 32)... Sur un tel terrain un combat de nuit, avec observation et attaque par surprise, est non seulement très instructif, mais constitue aussi une préparation nécessaire à la guerre (p. 66)... Si un exercice en terrain varié, réunissant jusqu'à 8.000 participants, est un résultat positif, sérieux, en raison de l'effet produit par une masse, dans laquelle l'individualité disparaît, on peut, cependant, constater, dès le début, l'inconvénient qui, à mon avis, rend impossible l'imitation stricte des formations purement militaires, à savoir l'absence des effets du feu (p. 78)... »

Le sport national, — le seul qui convienne aux enfants de Prusse, — le seul qui puisse discipliner leurs muscles et satisfaire leurs instincts, — c'est le sport de la guerre.

Mais ces moissonneurs-volontaires, courbés sur la glèbe, là-bas, sous le soleil de l'ardent été, ne se forment-ils pas au plus rude et au plus nécessaire des arts de la paix ? Les fermiers, qui ont accepté leurs services, n'ont-ils pas, dans un but simplement charitable, répondu à l'appel émouvant de l'Université de Munich :

« Cultivateurs ! Prenez, pendant les vacances d'été des étudiants, comme ouvriers agricoles et comme ouvriers agricoles auxiliaires de vos fermes. Les étudiants souffrent énormément de la misère actuelle. Plus de 300 parmi eux ont demandé à travailler à la campagne. Montrez que vous avez du cœur. *L'Office du Travail de l'Université de Munich* donne tous les renseignements utiles et a soin de fournir des ouvriers compétents. Ecrivez : Ludwig Strasse, 17. »

Loin de moi la pensée de nier la sincérité de cet appel. La misère discrète des classes moyennes, en Allemagne, émeut d'autant plus, qu'elle contraste avec le luxe insolent de la féodalité industrielle, des Stinnes et Krupp, les auteurs de la guerre. Et il appartient aux créanciers du *Reich* de veiller à ce que le fardeau fiscal pèse sur les épaules coupables, — et sur celles-là seules...

Mais le *Deutscher Offizierbund*, cette formidable association, — sur laquelle je vais revenir, — qui, dirigée par le général von Hutier, groupe près de deux millions

d'anciens combattants, s'est associée aux efforts de l'Université de Munich et en a transformé le caractère. Le D. O. B. essaie de placer, dans les domaines, où se trouvent déjà d'anciens officiers en qualité de propriétaires ou de gérants, des collégiens et des étudiants, comme ouvriers agricoles. Ils aéreront leurs poumons, développeront leurs muscles et rempliront leurs goussets. Ils recevront en même temps une instruction militaire.

Récemment, des étudiants suisses ont fait à Carlsruhe et à Fribourg, devant des officiers et des universitaires, des conférences sur l'armée helvétique. Les exposés ont eu du retentissement, et l'idée a germé de créer, à côté de la *Reichswehr* professionnelle, une milice nationale. Elle prend racine...

Et en attendant, des bras inexperts fauchent les blés mûrs. Mais, dès que les circonstances le permettent, ces moissonneurs, tout comme les excursionnistes, sac au dos et la bêche au côté, l'œil vague, le crâne rasé, le visage morne, avec une passivité grégaire et une silencieuse résignation, de leur long pas cadencé, s'exercent encore à marcher sur la route de l'invasion.

*
* *

Un réseau est tendu. Il couvre l'Allemagne entière. Quels en sont les fils ?

A la veille de son suprême effort, en mars 1918, l'Allemagne impériale avait créé l'organisme type : la *Reichszentrale für Heitmatdienst*. Ce service d'État, divisé en vingt-six sections, renseigné par 17.000 affiliés, crédité de 15 millions de marks, soigneusement conservé par la République, « se proposait d'éclairer, sur les questions d'actualité concernant la politique extérieure et intérieure », le peuple allemand, dans le but de « renforcer la volonté de travail et le relèvement de la patrie ». La valeur de ce *Secrétariat pour les Allemands de la frontière et de l'étranger* réside moins dans la répartition territo-

riale de ses « sections » (*Abteilungen*), dirigées par un fonctionnaire, qui dépend directement de Berlin, que dans ses nombreux « hommes de confiance », choisis dans tous les milieux, pour exécuter les ordres de Berlin. Ils répartissent les tracts fournis par l'*Abteilung*. Ils diffusent les faits contenus dans ces brochures. Ils organisent manifestations, réunions et conférences. Ils rédigent des notes pour la presse locale et des rapports pour la « section territoriale ». Récompensés suivant leurs résultats, révocables à tout instant, asservis au secret, ces agents bénévoles se sont révélés comme extrêmement efficaces. Après avoir, conformément à la circulaire A. N. B. 4.306 du 8 octobre 1919, émanant de la *Wilhelmstrasse*, organisé une propagande antimilitariste parmi les troupes d'occupation, ils préparèrent, sous la forme de grèves générales et politiques, en novembre et décembre 1919, un véritable complot contre la sûreté des armées alliées.

Des expulsions et des poursuites calmèrent ces zèles frénétiques. Des bruits de dissolution et de réorganisation coururent. Le *Reichstag* intervint. Une commission délibéra. L'organisme officiel pour la propagande impériale subsiste. Son activité eût été peut-être ralentie, si des initiatives privées n'étaient venues lui adjoindre des rouages nouveaux.

Le *Heitmadienst* avait, à Mannheim, une filiale, qui s'occupait spécialement du Palatinat bavarois. Cette filiale, dirigée et entretenue par Munich, s'appelait la *Pfalz Zentrale für Heitmadienst*. Lorsqu'on l'a jugé prudent et opportun, cette centrale a allégé son titre, renouvelé son personnel et élargi son action. Rattachée désormais à Berlin, la *Pfalz Zentrale* est devenue un centre de propagande pour l'action antialliée et un agent de liaison pour les associations militaires.

Trois de ses créations méritent de retenir l'attention française.

Dans chaque province bavaroise, il existe un *Nach-*

richten Büro, un « Bureau des nouvelles », dirigé par un *Pressechef*, qui relève du *Pressechef für Bayern*. Contrôlées et subventionnées par le Gouvernement, ces agences sont chargées à la fois de recueillir des renseignements pour les autorités intéressées et d'alimenter en informations la presse locale. Cette institution, qui permet de truster les journaux et de discipliner l'opinion, a été introduite par la *Pfalz Zentrale* en Hesse et Prusse, et incorporée dans ce qui subsiste de l'*Heitmatdienst*. Ravitaillées par l'« Imprimerie Politique d'État » (*Staatspolitischer Verlag*), dont le siège est à Berlin, en brochures et en idées, les *Nachrichten Büros* répriment les velléités démocratiques et entretiennent les haines nationalistes.

La création des « Livres d'occupation » (*Rheinische Besatzungsbücher*) facilitera cette tâche. Le *Darmstaedter Tageblatt*, le 28 mai 1921, célébrait l'efficacité de cette idée :

« Dans ces *Livres d'occupation*, nous retrouverons le nom de tous ceux qui, hommes ou femmes, renient la patrie et leur race, par leur conduite indigne à l'égard des Français ; qui, par l'appât du gain, par ambition ou pour tout autre motif, favorisent les tendances séparatistes... Rien ne doit tomber dans l'oubli : inscrivons tout. Toute humiliation subie par la population rhénane, toute sentence injuste prononcée par un tribunal militaire français, tout acte arbitraire, que l'arrogant vainqueur se permet à notre égard, tout cela vaut d'être marqué dans ce livre d'histoire. Les matériaux seront envoyés sur la rive droite du Rhin, où ils seront consciencieusement vérifiés et joints aux dossiers jusqu'au jour, où nous pourrons montrer au monde la preuve de ce que le militarisme français et la folie aveugle des vainqueurs ont fait et veulent faire de nos pays rhénans. »

J'entends bien que cette tâche n'est pas sans danger. Des représailles sont possibles. Des poursuites sont certaines. Déjà le *Reich* rembourse aux fonctionnaires condamnés les amendes, qu'ils ont dû payer, et accorde aux fonctionnaires expulsés un avancement immédiat, qui cons-

titue une récompense et une prime. Mais cette méthode, comme il convient, a été systématisée et centralisée.

Des bureaux de secours, dont la conception première est d'origine bavaroise, — elle aussi, — procèdent aux enquêtes, établissent les dossiers et transmettent les fonds. Ils servent d'intermédiaire entre les régions occupées et le Gouvernement allemand. Le 11 août 1921, le ministre de l'Intérieur leur adressait une circulaire secrète :

« M. le ministre des Finances a mis à ma disposition un fonds de 10 millions de marks, pour amortir les subsides à accorder aux personnes ayant subi des dommages à la suite de condamnations ou d'expulsions... *Comme il est nécessaire, dans l'intérêt des finances du* Reich, *que l'Entente n'ait pas connaissance des moyens pécuniaires, dont peut disposer le Reich pour cette œuvre,* j'ai l'intention de transférer le comité de secours pour Rhénans à Berlin. »

Autour de ces *Bureaux de Secours*, de ces *Livres d'occupations*, de ces *Bureaux de Presse*, la *Pfalz Zentrale* ou l'*Heitmadienst* groupe toutes les formes d'associations militaires, anciennes ou nouvelles, pour les adapter aux circonstances et les pénétrer de directives nouvelles.

La Fédération allemande des associations, qui groupent les anciens militaires soit par localité (*Kriegerverein*), soit par unité (*Regimenterverein*), le D. R. K. B. K. (*Deutscher Reichskriegerbund Kyffhauser*) date de 1896. Mais son activité est transformée. Dirigée par le général von Hoeringen, l'ancien ministre, elle travaille à entretenir chez ses deux millions d'adhérents les traditions pangermanistes et les souvenirs monarchiques, à amalgamer ces 30.000 sociétés en une armée de réserve. Elle distribue des armes en même temps que des journaux. Elle entretient des cinémas et aussi des dépôts. Elle gère des bureaux de renseignements et des bureaux de recrutement. Le R. A. N. O. (*Reichs-Arbeits-Nachweiss für Offiziere*), fondé en 1915 ne se préoccupe guère plus de trouver des

emplois aux officiers mutilés et retraités. Il tient à jour des états de services. Il fournit des hommes de confiance. Il organise des missions de sûreté. Le D. O. B. (*Deutscher Offizier Bund*), créé au lendemain de la révolution par le général von Hutier pour défendre des intérêts professionnels, groupe aujourd'hui, depuis 1919, tous les officiers en disponibilité ou en activité. Laissant au D. R. K. B. K., les *Kriegervereine*, il s'occupe spécialement des *Regimentervereine*, où les anciens combattants sont reformés en compagnies, sous les ordres de leurs anciens cadres. Gigantesque bureau de recrutement, le D. O. B. s'efforce, depuis peu de temps, d'orienter les associations sportives vers la préparation militaire, de grouper les travailleurs agricoles en centres d'instruction et d'organiser ainsi les premiers éléments d'une milice rurale. Et quand on voit tout le développement, qu'ont pris dans les Universités les idées réactionnaires de la *Jeune Allemagne*, lorsqu'on connaît le nombre d'associations dont elles ont inspiré la création, il est possible de mesurer l'importance de cette collaboration entre les étudiants et le D. O. B.

Mais ces trois grandes fédérations coopèrent à une action militaire d'une efficacité plus immédiate. Sans elles, il eût été impossible au ministère de l'Intérieur de créer dans chaque localité un *Einwohneramt :* en tenant à jour le fichier de la population, il peut, éventuellement, rendre les mêmes services qu'un bureau de recrutement. Sans elles, il eût été aussi difficile de constituer des groupements secrets d'engagés éventuels : en échange d'une petite indemnité, tout en conservant leur emploi, ils sont disposés à galvaniser les associations sportives et prêts à rejoindre la *Reichswehr*. Si le fameux Ehrhardt, le collaborateur de Ludendorff, est parvenu à organiser, en secret, un autre *Orgesch*, dont le centre principal se trouve à Salzbourg et dont les premières unités sont réparties dans les grands domaines de Prusse ou les vastes forêts de Bavière, — c'est que cet officier de

valeur a pu compter sur la collaboration des trois Fédérations.

Mais, dira-t-on, d'où vient l'argent? Certes, dans bien des cas, le mouvement est parti de Bavière. Souvent, le *Reich* a consenti des sacrifices. Mais ces subsides officiels n'auraient jamais suffi pour alimenter un pareil effort. Comme toujours, la grande industrie fait les frais de cette campagne pangermaniste, antifrançaise et belliqueuse. Dans presque tous les groupements, les agents locaux du *Parti Populiste*, — son organisme électoral, — jouent un rôle actif. Je pourrais citer des noms. Stinnes est intervenu en personne. Je pourrais donner des faits.

Le parti populiste et les magnats industriels sont les collaborateurs officiels de cette campagne pour la restauration de l'esprit et de la méthode de 1813. Dans les villes, les conseils bourgeois, les *Burgerraete*, ont recruté la *Réserve de techniciens volontaires*, défendu l'existence des *Einwohnerwehren* bavaroises et collaborent avec l'*Orgesch*. Dans les usines, l'*Okulus*, qui organise des gardes armées et le contre-espionnage ouvrier, travaille en liaison étroite avec les fédérations militaires et notamment avec le R. A. N. O. et le D. O. B. La haute industrie et le pangermanisme ont toujours été solidaires. Ils le furent dans la guerre. Ils le restent dans la paix. Dans les sociétés secrètes, qui germent un peu partout, aujourd'hui, comme au lendemain de Tilsitt, les unes, par exemple le *Deutsch Voelkischer S. U. P. Bund* pour combattre le judaïsme, les autres pour préparer la restauration, d'autres enfin pour imiter les sinn-feiners et organiser l'assassinat politique, ce sont toujours les mêmes, qui fournissent soit les bras, soit l'argent.

*
* *

Mais 1921 n'est pas 1813. Des usines déterminées ont beau être affectées aux commandes de l'*Orgesch*. L'usine

d'Erfurt a beau commencer la fabrication en grand d'une carabine de chasse, qui a le même canon, les mêmes rayures, le même chargeur, la même culasse, le même projectile, que la carabine de guerre. Ce ne sont pas des *guérillas*, qui suffiront pour gagner la guerre des tanks, des avions et des gaz.

Des *guérillas* ne sauraient forcer le passage du Rhin, s'il est couvert par une armée mobile, entraînée et équipée, appuyée sur un terrain dont elle connaît les moindres replis, cantonnée dans des provinces, dont elle ménage la population et parle la langue.

J'entends bien. Mais des intrigues dangereuses peuvent être facilement nouées.

Un complot se noua en Bavière, au cours des mois de juin 1920, entre des représentants des partis réactionnaires allemand, autrichien, hongrois et russe. La séance la plus importante eut lieu le 22 juin. Parmi les conspirateurs figurent plusieurs des officiers prussiens, qui prirent part directement ou indirectement à l'opération tentée au mois de mars 1920 à Berlin, par le célèbre Kappbrebitch-Lincoln, l'espion international du G. Q. G., le colonel Bauer, le familier de Ludendorff, le général Biskupsky, qui joua un rôle dans l'aventure du Baltikum et l'affaire du colonel Bermondt.

Un comité central exécutif, dont le siège est désigné par la Hongrie, mais dont l'Allemagne a la présidence, est chargé de préparer l'insurrection en Autriche et en Hongrie. L'Allemagne fournira les cadres et l'équipement. Des mesures sont prises pour émettre du papier-monnaie.

« La Hongrie concentrera ses troupes à la frontière occidentale. Les forces allemandes seront envoyées, par groupes, en Hongrie, afin d'entrer en scène, au moment voulu. Le plan a été élaboré par le colonel Bauer dans tous ses détails, détails qui désignent la Carinthie, la Styrie et le Tyrol comme devant servir de ponts entre la Hongrie, l'Autriche et la Bavière. A une date donnée, dans toute l'Autriche, les chefs sociaux démocrates seront arrêtés de nuit et fusillés. Grâce à une organisation secrète, les dirigeants de la minorité tchéco-slovaque

seront également mis à mort. Afin de réprimer les tentatives de résistance quelconque, qui pourraient se produire en Tchéco-Slovaquie, le plan du colonel Bauer prévoit certaines opérations militaires en Bohême allemande. »

Le même rapport, publié par la *Freiheit*, en décembre 1920, donne des indications sur le programme économique de la Triplice. Dès à présent les pays participants s'assurent la clause de la nation la plus favorisée. Une société germano-hongroise, créée secrètement par le Comité exécutif central, dirigera sur l'Allemagne et sur l'Autriche les denrées alimentaires, dont la Hongrie peut envisager l'exportation. Une agence de colonisation germano-hongroise contrôlera l'émigration des démobilisés allemands, qui constitueront le cadre éventuel des forces magyares.

Au mois de septembre 1920, les conspirateurs avaient espéré profiter de l'écrasement de la Pologne pour déclencher la contre-révolution, qui ressoudera l'Austro-Allemagne et préparera la guerre de revanche. La victoire de Varsovie a déjoué cet espoir. Mais le complot resta fixé pour le printemps 1921.

Au cours d'une promenade dans le Taunus, en juillet 1921, un ami anglais et moi nous interrogeâmes un solide bûcheron, qui travaillait en forêt. Nous prenant pour deux touristes britanniques, il s'écria bientôt: « *Les Français ! Nous n'aurons pas besoin de fusils, pour les sortir d'Allemagne. Nous les chasserons sous peu, avec des couteaux et des fourches.* — Méfiez-vous, reprit mon compagnon de route : ils ont encore quelques mitrailleuses et quelques 75 ». Et l'autre de sourire ironiquement : les conférenciers du *Deutscher Offiziersbund* ne lui ont-ils point affirmé, que la France, — lâchée par tous ses alliés, — n'avait plus que des soldats noirs et un matériel démodé ? Avec les mêmes ressources et avec le même personnel que de 1906 à 1914, la propagande pangermaniste travaille à refaire, après quelques mois d'accalmie, une mentalité de guerre.

*
* *

Peu de jours plus tard, un blessé nous confiait des propos différents : « Je me destinais à l'enseignement. Je me suis engagé. Je le regrette. Nous avons voulu cette guerre et mérité notre défaite. Les *Junkers* nous ont trompés. S'ils étaient revenus victorieux, il aurait fallu saluer le dernier des policiers et tenir dans une boîte à lettres (*sic*). » Il existe une autre Allemagne. Mais ses forces dispersées et divisées, — catholiques romains de l'Ouest, israélites démocrates de Berlin, ouvriers pacifistes des grandes villes, — pourront-elles briser l'armature prussienne, que Krupp et Stinnes, de leurs bras experts, ont achevé de visser sur l'Allemagne asservie ? Les boulons sont rivés à fond. La grande industrie trouve dans la Prusse, dans la discipline militaire et dans la diplomatie agressive, des garanties pour le rendement du travail et pour les dividendes du capital : rebelle comme les individus et les collectivités à toute prévision lointaine, elle dépense sans compter ni amortir, confiante dans l'Etat, en cas de crise, pour ouvrir des débouchés et assurer des bénéfices. Le déversement des usines engorgées vers les plaines occidentales (ou orientales) ressemble de bien près à la ruée des Germains affamés vers la Gaule fertile. Et ce qui le prouve c'est que, du jour où cette surproduction industrielle devint aussi réelle que la surproduction humaine, la paix connut les mêmes incertitudes et l'invasion suivit les mêmes routes.

Un professeur allemand, avec qui je me suis entretenu du problème rhénan, me disait dans une heureuse formule : « *Il n'y aura pas de paix durable en Europe tant que la Prusse, — je ne dis pas l'Allemagne, — et la France auront une frontière commune.* » Une Rhénanie libérée est la condition d'une entente franco-allemande. Une seconde Bavière est nécessaire à la paix européenne. Il faut rouvrir cette clairière.

La neutralisation militaire est irréalisable, sans la levée de l'hypothèque prussienne. Si une évacuation précipitée laissait les mains libres aux fonctionnaires, dont Berlin inonde les terres rhénanes, ils auraient vite fait d'organiser des dépôts d'armes, d'embrigader les associations de réservistes et de discipliner les sociétés de sports (1). La Prusse est incapable d'assurer sur le Rhin le respect des clauses militaires du Traité. Neutralisation militaire et administration prussienne sont deux termes inconciliables. Et, d'autre part, pas de pénétration intellectuelle sans la levée de l'hypothèque prussienne. Le contact entre les esprits, qui seul peut préparer la détente entre les peuples, est déjà stigmatisé par Berlin comme une trahison nationale. Une exposition est dénoncée comme un arsenal. Un « Gobelin » est dangereux. Mme Lubin inquiète la Prusse. M. Jacques Copeau fait trembler la *Wilhelmstrasse*.

Non seulement expositions et spectacles sont mis à l'index, mais encore le délai fixé pour l'examen des revendications rhénanes, le 14 août 1921, a été forclos. A l'impulsion venue de Berlin, la Rhénanie répondit d'un élan presque unanime.

Une commission avait été instituée au ministère de l'Intérieur, sous la présidence de von Rœdern, pour étudier, conformément à la Constitution, les modifications à apporter dans les frontières des *Pays* allemands. Docile, la Commission se sépara sans aboutir, et à la fin de mai 1921, le ministre de l'Intérieur, docteur Gradnauer, adressa une circulaire pressante aux chefs des partis. Il s'inquiétait

« des mouvements, ayant pour objet la séparation de provinces importantes d'avec certains *Pays*, et qui pourraient donner lieu à des divergences entre les partis. La gravité de la situation politique intérieure et les circonstances économiques de l'Allemagne, ainsi que les précautions à prendre, vis-à-vis

(1) Pour des précisions sur les partis favorables à l'autonomie rhénane, je renvoie le lecteur à mon livre, *De Paris à Spa*, p. 257.

de l'Étranger, pour lequel toute scission des forces allemandes est un événement favorable, demandent impérieusement, que de tels *desiderata* de grande envergure soient repoussés pour l'instant, et que l'on évite toute espèce d'inquiétude à la population. »

L'ordre fut obéi et la consigne exécutée. Le 27 mai 1921, le *Comité provincial du parti centriste rhénan* publie, — pour demander l'abrogation des sanctions, réclamer la restitution intégrale des mines de Silésie et une enquête neutre sur les responsabilités de la guerre, — un manifeste, d'où disparaissait toute allusion aux libertés rhénanes. Le 9 juin, les délégués rhénans, à l'exception des minoritaires et des activistes, nuance Dorten et Smeets, réunis à Kœnigswinter, adoptent une déclaration, où il est écrit :

« Nous nous déclarons d'accord avec l'attitude prise par nos représentants dans la Diète provinciale rhénane : aucun plébiscite, basé sur l'article 18 de la Constitution d'Empire, n'aura lieu en Rhénanie, pendant la durée de l'occupation du territoire rhénan, même après l'expiration du délai prévu par l'article 167. Nous nous attendons à ce que, par égard pour la situation du territoire occupé, on s'abstienne aussi, dans d'autres parties du territoire, de toute manifestation pour un plébiscite jusqu'à ce moment, — à moins que le délai ne soit prolongé par des voies légales. »

Quelques jours plus tard, les Diètes provinciales de Hesse-Nassau et de la Hesse Rhénane se déclarent d'accord avec la Westphalie, la Poméranie et le Brandebourg, pour repousser le projet de loi prussien, qui accorde aux provinces une plus large autonomie.

Le 6 juillet, le Congrès des armateurs rhénans refuse de hisser le nouveau pavillon républicain et proclame sa fidélité aux couleurs noir, blanc, rouge.

Le 15 juillet, à la séance de la Chambre prussienne, le docteur Lauscher, un apôtre de l'autonomie rhénane, attaquait la France, dans un discours violent, que l'organe pangermaniste, la *Rheinische Zeitung*, commentait avec joie (16 juillet).

Sous l'action de la propagande pangermaniste, grâce à la tension entretenue par les sanctions, — par les sanctions militaires plus encore qu'économiques, — le mouvement rhénan atteint un point mort.

Certes il reste une réalité politique.

Plus significatif encore que cette séance de la Diète provinciale rhénane (12 juillet 1921), où le docteur Hess, député centriste de Coblence, attaqua violemment « *les Geheimraete de Berlin, qui se font une idée fausse de notre tempérament* », fut l'orageux débat, présidé, le 26, par le ministre de l'Intérieur. Le docteur Gradnaüer avait convoqué les délégués des partis, pour procéder à l'ajournement *sine die* du plébiscite. Or, les Hanovriens allemands, les populistes bavarois, les socialistes minoritaires refusèrent de renoncer au plébiscite. D'autre part, les députés centristes des territoires occupés exprimèrent l'opinion, que l'engagement pris à Kœnigswinter, le 9 juin, allait trop loin. « *Il était inopportun de se lier, jusqu'à l'expiration du délai d'occupation.* » Ne vaudrait-il pas mieux examiner d'année en année, si les circonstances continuent à rendre impossible l'exécution du plébiscite prévu par l'article 18... Et tandis que la *Coblenzer Zeitung* flétrit l'antipatriotisme des Guelfes, la *Frankfürter Zeitung* (28 juillet) dénonce les intrigues des Bavarois.

Mais cette réalité morale peut-elle devenir une réalité politique ?

*
* *

Il serait aussi puéril, pour enrayer la poussée pangermaniste, une poussée formidable, solidement encadrée par les demi-soldes et largement subventionnée par le Trust Stinnes, de compter exclusivement sur les éléments dispersés et disparates de la résistance pacifiste.

Certes, le *Bund Neues Vaterland*, fondé à la fin de l'automne de 1914 et dirigé avec beaucoup de courage par von Gerlach, s'efforce de lutter contre le déluge de

mensonges et d'excitations, que des douzaines de journaux et des centaines d'agents déversent sur l'Allemagne entière. La Ligue soutient la *Welt am Montag*. Elle groupe les esprits éclairés. Elle publie des brochures : Bernstein : *La Vérité sur l'encerclement ;* Kautsky : *Delbruck et Guillaume II ;* Oehme : *Un aveu de la culpabilité allemande*. Le *Bund Neues Vaterland* réclame l'exécution du désarmement et le châtiment des coupables, soutient le cabinet Wirth et demande la réorganisation des affaires étrangères. Mais le groupe est pauvre. En 1920 ses recettes n'ont pas dépassé 99.600 marks-papier. L'Institut Carnegie a, depuis longtemps, cessé ses subsides. Si la Ligue n'est pas riche en écus, elle ne l'est pas davantage en hommes : 180 membres effectifs et 175 membres amis ! Que peut ce demi-bataillon en face des armées de vétérans, que mobilise la franc-maçonnerie pangermaniste ?

Plus important est le *Republikanischer Führerbund*, dont l'activité commença à se manifester dès juin 1920. Le paragraphe 2 des statuts définit, comme suit, les directives politiques de l'Association :

1° Unir tous les républicains, qu'ils soient, civils ou militaires, sans distinction de parti, de religion et de grade ;
2° Donner à l'armée une mentalité républicaine ;
3° Donner à des républicains toutes les charges civiles et militaires ;
4° Défendre la République contre toute tentative de violence et conserver l'Unité du *Reich ;*
5° Lutter contre les haines de race et les querelles de religion, etc.

Par les clauses suivantes, les sociétaires s'engagent à s'aider les uns les autres, à collaborer avec les pouvoirs publics, à « maintenir la discipline, en évitant tout excès offensant pour la dignité humaine ».

Au mois de décembre 1920, le Congrès annuel, tenu à Berlin, témoigna d'une certaine vitalité. Depuis, le *Republikanischer Führerbund* affirma l'ambition de grouper en un vaste cartel de défense toutes les associa-

tions républicaines. Il ne semble pas que ce programme ait été réalisé, puisque la Fédération ne comptait encore, en mai 1921, que 2.000 adhérents : à lui seul, le *Deutscher Offiziersbund* en réunit dix fois plus !

Néanmoins, l'anniversaire de la déclaration de guerre fut célébré, dans 300 localités allemandes, par des manifestations pacifistes. Le 1er août 1921, la *Welt am Montag* écrivait :

« Hier à Berlin plus de 200.000 hommes et femmes se sont réunis, à l'occasion du 7e anniversaire de la déclaration de guerre, pour affirmer la volonté du prolétariat allemand et de la partie radicale de la bourgeoisie d'empêcher le retour des horreurs, qui se déroulèrent de 1914 à 1918... Plus de 25 organisations avaient répondu à cet appel... Jamais Berlin n'a vu de démonstration aussi imposante... La grande masse du prolétariat allemand et, avec elle, la bourgeoisie de gauche donnent un avertissement à la réaction. Puïsse-t-elle comprendre que la majorité du peuple allemand et principalement la classe laborieuse est opposée à toute excitation de guerre et de revanche, et est unie par le cri : « Plus jamais de guerre ! »

Deux jours plus tard, à Cologne, un auditoire nombreux se réunissait pour écouter un ouvrier belge, Brouckère. La *Rheinische Zeitung*, dans son numéro du 3 août, consacre à cette manifestation de longues colonnes et insiste sur l'enthousiasme du public. Or, voici comment s'exprimait Brouckère :

« Sans la République allemande, il est impossible de maintenir la paix en l'Europe. Cette république est également la nôtre. Pour la France et la Belgique, elle représente la Paix, et si elle périt, la Paix cessera. (*Vives approbations.*) Mais elle a des ennemis, cette République : des ennemis à l'intérieur et à l'étranger. Je les connais fort bien, les ennemis de l'intérieur. Je les ai vus à Berlin, lors du coup de force de Kapp, ces officiers mercenaires, ces junkers qui cherchaient à étrangler votre liberté. Je les ai également vus à Bruxelles, et les clairons, qui ont sonné à Berlin les sonneries provocantes, les ont aussi sonnées dans les rues de Bruxelles, en des temps sombres et malheureux pour la Belgique. Nous avons donc les mêmes ennemis et nous les combattrons en commun. » (*Applaudissements frénétiques.*)

Un orateur allemand, Meerfeld, remercia l'orateur belge :

« Nos deux pays ont la mission de jeter le pont, appelé à unir les peuples, et qui doit conduire à l'entente entre les puissances occidentales et l'Allemagne. Nous le déclarons, à cette heure, plus hautement que jamais et nous sommes fiers, nous Rhénans, de servir de trait d'union entre les peuples. Ce jour est le 7e anniversaire de la guerre la plus effroyable de toutes celles connues dans l'histoire et qui a coûté dix millions de morts à l'humanité souffrante. Jamais plus de guerre ! » (*Applaudissements frénétiques.*)

Quel que soit l'intérêt de ces manifestations, il convient de n'en point exagérer l'importance. Outre-Rhin les idées pacifistes ont une fragilité particulière : les germes latins poussent difficilement à l'ombre des forêts germaniques. Jamais ce courant d'opinion n'a été plus énergiquement combattu. Tout un réseau d'associations l'enserre pour l'étouffer. Les industriels ont reçu l'ordre d'embaucher officiers et sous-officiers. Tel bureau de Stinnes est uniquement composé de brevetés d'état-major. A l'intérieur des usines, les demi-soldes poursuivent la campagne menée au dehors par les journaux et par les sociétés pangermanistes.

L'aspiration des masses ouvrières vers la paix, leur méfiance vis-à-vis des pangermanistes, leur rancune contre les *junkers* ne dureront, que si ces sentiments sont entretenus, exprimés et exploités par des partis politiques. Seuls, ils ont les ressources et l'autorité nécessaires pour résister au courant pangermaniste.

*
* *

Or la réaction, qui s'était dessinée, pour la première fois, au cours des élections pour le *Landtag*, le 26 avril 1920, dans le Palatinat, le 26 mai, à Dantzig, dans le Brunswick et le Mecklenbourg-Strelitz, s'accentua lors des élections générales du 6 juin 1920. En un an, la physio-

nomie du *Reichstag* se modifie radicalement. Et une coalition nouvelle remplace celle des sociaux-démocrates et des centristes catholiques. Le glissement vers la droite s'accentue.

Partis	1919 000 de voix	1919 p. 100	1919 Sièges	1920 000 de voix	1920 p. 100	1920 Sièges
Part. Pop. Nation.	*3.005*	*10*	*42*	*3.736*	*14*	*60*
Parti Populiste.	*1.533*	*5*	*22*	*3.606*	*14*	*62*
Popul. Bavarois.	—	—	—	1.236	4	21
Cath. et Fédéralist. Centre.	5.557	19	89	3.540	13	68
Démorates	*5.770*	*18*	*74*	*2.202*	*8*	*45*
Sociaux Majoritaires.	*11.609*	*38*	*163*	*5.614*	*25*	*112*
Social. indépendants	2.317	8	22	4.894	18	81
Communistes.	—	—	—	441	1	2
Partis régionaux :						
Hanovriens	280			319	1	5
Paysans Bavarois	275	2	9	218	1	4
Divers	113	—	—	205	—	—

Ces chiffres, qui enregistrent, en même temps que la crise de la sociale-démocratie et l'écroulement des radicaux-démocrates, les progrès de la droite, Nationalistes et Populistes, sont plus lumineux que tous les commentaires.

Mais le flux n'avait pas atteint, en juin 1920, son étiage maximum. Il a continué à monter, sous la pression croissante des campagnes de presse et des organismes de parti.

Il n'existait plus que deux centres de résistance démocratique, la Saxe et la Prusse.

Le 15 novembre 1920, la citadelle saxonne est, sinon enlevée, du moins maîtrisée. Les socialistes majoritaires perdent 270.000 voix et voient le nombre de leurs mandataires, dans le *Landtag*, tomber de 42 à 27. Les pertes des radicaux-démocrates dépassent 40 p. 100. C'est l'écu-

rie de Stines, qui, dans ces courses, remporte les plus beaux prix. De 4 mandats, le parti populiste passe à 18.

Mais la bataille de Berlin était plus importante que celle de Dresde, — et pour deux raisons.

Si la Constitution du 11 août 1919, en même temps qu'elle rogne la souveraineté territoriale, législative, judiciaire, financière, postale, ferroviaire *des Etats*, réduits au rang de *Pays*, retire à la Prusse les avantages, que lui assurait le privilège impérial de sa couronne royale, — elle n'a pu supprimer son hégémonie politique. Tant qu'elle représentera les quatre septièmes de la population totale du *Reich*, elle en restera la cheville ouvrière.

De par la Constitution du 25 novembre 1920, cette armature du *Reich* en conserve tous les caractères : l'organisme prussien et l'organisme impérial, conçus l'un et l'autre par Preuss, sont absolument identiques. *Landtag* et *Reichstag* sont élus conformément aux mêmes méthodes démocratiques et possèdent le même contrôle sur l'Exécutif, les mêmes pouvoirs législatifs. Le *Landtag* élit le Bureau du Conseil, qui constitue le gouvernement responsable devant le *Landtag*. Le peuple, conformément à l'exemple donné par Weimar, peut proposer, modifier et abroger une loi, en se servant d'un double référendum : le « vœu populaire » et la « décision populaire ». Les provinces prussiennes jouissent, à l'intérieur de la Prusse, d'une situation analogue à celles des *Pays* dans le *Reich*. Les *Landtag* provinciaux, — dont une loi récente sur l'autonomie élargit les pouvoirs, — élisent, à raison d'un représentant par 100.000 habitants, les membres du Conseil d'État. Le *Staatsrat*, qui pourra soumettre au référendum les lois votées à la simple majorité par la Chambre prussienne, étudie les propositions législatives et contrôle les services administratifs. Les délégations des provinces, au sein du *Staatsrat*, ont, somme toute, les mêmes pouvoirs que les délégations des Pays, dans le *Reichsrat*.

Et parce que l'organisme prussien et la constitution impériale sont copiés l'un sur l'autre, le choix du parti,

qui tiendra en main cette cheville ouvrière du *Reich*, est d'importance. Si *Landtag* et *Staatsrat*, sous la direction d'un Président du Conseil, d'origine militaire ou princière, restaurent l'ancienne Prusse, le *Reichstag* et le *Reichsrat*, dirigés par un Président d'Empire de même origine, sous la pression des mêmes injonctions, dociles à l'action de l'État le plus puissant, évolueront dans une direction identique. Pour que l'Allemagne de 1914 ressuscite, il faut que la Prusse de 1914 sorte, elle aussi, de son tombeau.

Aussi, depuis deux mois, tous les nécromanciens des anciennes générations étaient-ils là, penchés, à multiplier les invocations.

Celles des nationalistes sont caractérisées par une violence, dont il est facile de se faire une idée, lorsqu'on sait qu'en pleine zone occupée, à Bonn, le 5 janvier 1921, à Wiesbaden, le 7, le démocrate Alzaff et le comte Westarp ont évoqué, avec une égale émotion, « le temps où l'Allemagne était gouvernée par les Hohenzollern », réclamé, avec une identique énergie, « la résistance immédiate de tous au Traité de Versailles », salué avec la même confiance « le jour où la gloire des Hohenzollern sera rétablie ». Les populistes, les subventionnés de Stinnes, ne parlent pas un langage différent. C'est à Potsdam que s'est tenu, le 10 janvier, le Congrès électoral du Parti. Et le Président du groupe populiste du *Landtag* prussien de s'écrier :

« Potsdam est pour nous un symbole. L'esprit des princes de la Maison des Hohenzollern flotte autour de nous. Potsdam n'est pas seulement un souvenir : c'est une espérance pour l'avenir. »

Le député Boeltiz a été plus précis :

« Le ministre des Cultes, Hänisch, veut enlever des livres scolaires les images des Hohenzollern, mais il ne chassera pas du cœur du peuple allemand l'idée, que c'est la dynastie des Hohenzollern, qui a rendu l'Allemagne puissante. Déjà, la Bavière a surmonté la crise de la révolution. En Saxe, il aurait suffi d'un tout petit effort pour vaincre définitivement l'esprit de la révo-

lution, lors des dernières élections au *Landtag*. En Prusse, dans quelques semaines, le vieil esprit prussien manifestera de nouveau sa vigueur. Nous voulons, que la Prusse redevienne le pays de l'ordre et du droit. Nous voulons, qu'elle développe les forces, qui ont fait dans le passé la grandeur de l'Allemagne : l'esprit de discipline et d'abnégation. Nous sommes les défenseurs du militarisme prussien et de la bureaucratie prussienne. C'est par eux que l'Allemagne a grandi... Nous sommes les adversaires de l'unitarisme politique, qui aurait pour conséquence l'uniformisation de la vie allemande. Nous voulons une politique de culture allemande marquée de l'accent prussien.

... Dans cette Prusse, il n'y aura plus de tentative d'autonomie. Le danger, qui menace les Pays Rhénans et la Haute-Silésie, sera écarté. »

Il ne restait plus qu'à demander le rétablissement du Pas de l'Oie. C'est ce qu'a fait le professeur Brandt, de l'Université de Goettinge : « *Le pas de parade était la meilleure éducation, qu'on put donner au peuple, pour lui inspirer le sentiment de l'unité nationale et de la discipline.* »

En sortant de leur congrès, les élus et les électeurs des trusts industriels auraient dû défiler, Stinnes en tête, devant le palais, passagèrement vide, la tête roide, les yeux fixes, le jarret tendu...

Ces manifestations loyalistes impressionnèrent le centre catholique, — dont les assises se tenaient au même moment, à Cologne. Sous l'impulsion de M. Trimborn, il décida d'ajourner l'application de l'article 18 et l'organisation de l'autonomie rhénane, et, — pour compenser les voix, que lui ferait perdre cette adhésion à l'unitarisme des sociaux démocrates, — d'accentuer son évolution sociale et de ménager sa clientèle syndicale.

Ce réveil de l'esprit prussien gagna jusqu'aux groupes de gauche. Dans leurs réunions électorales, radicaux, démocrates et sociaux-démocrates se proclamèrent les vrais défenseurs de la Prusse éternelle. Ils assuraient, grâce à leur constitution, le maintien de son unité, de sa vitalité et de son hégémonie.

Engagée sous de pareils auspices, à la veille de la Con-

férence de Londres, au lendemain des discours claironnants de Simons et du triomphe de Hindenburg à Brême (9 février), la bataille électorale ne pouvait être qu'une étape de plus vers la restauration de l'Allemagne de 1914. Et si en Prusse comme en Saxe, il n'y eut encore qu'un effritement de la gauche et un glissement vers la droite, c'est que les masses ouvrières n'avaient pu oublier aussi vite les exploits sanglants de la *Reichswehr*.

Dans l'agglomération berlinoise, ces souvenirs n'empêchèrent ni l'effondrement des socialistes indépendants, ni le renforcement des nationalistes intransigeants :

Partis	1919	1921
	000 de voix	
Communistes	13	112
Socialistes Indépendants	*456*	*197*
Sociaux-Démocrates	187	221
Démocrates	75	66
Centristes	36	40
Classes moyennes		45
Populistes	150	180
Nationaux allemands	*122*	*168*

J'entends bien que le coup de barre n'est point encore assez violent, pour modifier radicalement l'orientation du *Landtag*. La coalition des centristes, démocrates, sociaux-démocrates peut conserver la majorité :

	Composition du Landtag	
	1919	1921
Nombre total des sièges	398	421
Socialistes indépendants	24	28
Communistes	0	30
Sociaux-démocrates	145	113
Radicaux-démocrates	64	26
Centristes	94	90
Parti populiste	23	57
Parti national allemand	48	73

Mais le bloc des gauches s'effrite et le bloc de droite se renforce. Dans le bloc de gauche lui-même, les idées

de rénovation s'atténuent et le culte du passé s'enracine. Les élections laissent au Cabinet prussien une majorité insuffisante de 24 voix. Il devient nécessaire d'élargir la coalition à droite, et une note de l'Agence Wolff, en date du 22 février, laissait entendre, que des tractations étaient engagées dans ce sens. L'entrée dans la majorité ministérielle du parti populiste viendrait en renforcer l'intransigeance patriotique. L'Allemagne de 1918 s'enfonce un peu plus dans la nuit du passé.

§ II

L'Allemagne est incapable de se rénover seule. Elle n'a ni les traditions, ni le personnel, ni l'expérience nécessaires. Le servage a marqué les esprits d'une durable empreinte. Les échines restent courbées. Les volontés attendent un mot d'ordre. Dès le jour de l'Armistice, il fallait éduquer ce peuple, lui dicter une politique, lui désigner un personnel, subordonner la libération de son territoire envahi et une atténuation des rigueurs alliées à un changement dans les hommes et à une transformation dans la politique.

Depuis la paix, il aurait fallu définir cette politique Allemande (1) et en réaliser le double objectif : briser l'Allemagne de 1914 et empêcher sa restauration ; consolider l'Allemagne de 1919 et faciliter son évolution. De cette tâche le Gouvernement français n'a jamais eu qu'une insuffisante conscience et n'en a poursuivi qu'une intermittente réalisation.

Le Gouvernement britannique l'a d'ailleurs, dans une large mesure, paralysé. Il s'est opposé d'une manière plus ou moins directe à toute collaboration française soit politique, soit économique, avec un parti allemand ou avec l'industrie allemande. Fidèle aux souvenirs de 1813-15 autant qu'à ceux d'avant-guerre, il fut aussi méfiant vis-à-

(1) J'ai essayé de la définir dans *la Rhénanie*, p. 145. Paris, Alcan, 1922.

vis des initiatives de M. Tirard, que vis-à-vis des accords de Wiesbaden. Il autorisa chez ses banquiers des relations, il permit à son ambassadeur une intimité, que la France n'aurait point eu le droit d'invoquer comme des précédents.

La seule politique allemande, que le *Foreign Office* tolère et encourage chez ses alliés, est celle qui consiste à chercher, dans la réalisation du désarmement allemand, moral et matériel, les ajournements et les transactions, qui faciliteront la longévité parlementaire de la coalition démocratique. Méthode aussi inintelligente qu'imprévoyante! Si les principaux coupables avaient été châtiés, si la liquidation militaire avait été rapide, si le partage silésien n'avait point traîné, les agitateurs pangermanistes eussent été atteints dans leur prestige et dans leurs ressources. D'interminables débats et des crises périodiques ne seraient pas venus alimenter leurs campagnes et faciliter leur propagande. Étant moins forts, moins riches et moins actifs, ils n'eussent point inspiré autant de respect à ces républicains timides et timorés.

L'État allemand n'aurait pas toléré l'existence d'un second État. La République eût été plus solide. La paix aurait été moins précaire. Il fallait tailler net et frapper fort, pour ensuite tendre la main. La politique anglaise, dominée par un réalisme étroit et par un sentimentalisme superficiel, plus par lassitude que par pacifisme, moins inquiète d'une revanche allemande que d'une imprudence française, n'a été, pour tout ce qui touche au désarmement, depuis la signature du Traité, ni libératrice, ni constructive.

* * *

Pour bien comprendre son attitude vis-à-vis de l'exécution des clauses militaires, il faut se rappeler son évolution, vis-à-vis du problème de justice humaine et d'éducation politique, que posait le châtiment des crimes de droit commun.

Je lis :

« Quand la mère fut morte, le commandant Castendick (57e R. I. Prussien) a donné l'ordre de fusiller l'enfant, au moment où on fusillait la mère. L'enfant tenait encore la mère par la main.» « Le général E. Clanoz (6e brig. d'inf. bavaroise) parcourait à cheval les rues de Gerbéviller, en disant : « Il faut fusiller les femmes et les enfants : toute cette nation doit disparaître. » Un groupe de quinze habitants, pris au hasard, furent fusillés au lieu dit la Prêle. Quand leurs cadavres furent plus tard retrouvés, on constata que six d'entre eux avaient été odieusement mutilés. »

Je tourne quelques pages :

« Le 11 août 1914, le 23e dragons allemands repassa à Bazeilles, incendia quarante-cinq maisons, fusilla tous les habitants civils. Le jeune Vigneron, 2 ans 1/2, fut étranglé dans son berceau. » Et plus loin : « Comme les enfants criaient, les soldats du 51 R. I. tranchaient la tête à l'un, un bras aux deux autres, un sein à la mère, et massacrèrent tout le monde dans la cave. Les enfants étaient âgés respectivement de 11 ans, 4 ans et 1 an 1/2. »

Je continue :

« Le docteur Michelsohn, directeur du lazaret de la 7e armée dans l'Aisne, a sciemment, volontairement et méthodiquement favorisé la mortalité des malades français, civils et militaires. Les docteurs Meyer et Reinhardstattner, médecins à l'hôpital de Gratenwöhr, ont commis des fautes professionnelles volontairement « pour faire mourir les Français tous », torturé des blessés avec des instruments malpropres et rouillés, transmis volontairement le tétanos par instruments non nettoyés. »

Le 30 août 1914, le général von Klück, logeant à Lassigny, chez M. Fabre, président de chambre à la Cour d'appel de Paris, lui disait : « Nous voulons anéantir la France. Il faut qu'elle disparaisse. Dans trois jours nous serons à Paris. Nous enlèverons toutes les richesses artistiques et commerciales. Nous le pillerons. Nous le dévasterons. Il n'en restera plus que des cendres et des ruines. Paris ne doit plus exister. » Je revois les routes de la Somme en mars 1917, les pommiers coupés, les églises éventrées, les villages rasés, les tombes souillées.

Je revois les yeux des femmes et des enfants, que j'interrogeais à Roubaix et à Tourcoing, en octobre 1918. J'entends encore leurs voix. Et ces visions n'éveillent plus en moi, qu'une infinie tristesse. Quelle justice consolera pour toujours les souffrances de ces milliers d'êtres humains ? Quelle force brisera à jamais les réveils de la bestialité humaine ?

L'énumération de ces crimes, l'évocation de ces scènes ne provoqua de l'autre côté du Rhin, qu'une clameur de rage impuissante.

La presse est unanime. Nul n'exprime ni remords, ni pitié. « Il ne s'agit pas seulement *du sort de 900 bons Allemands*, écrit le *Lokal Anzeiger*, mais du sort, de l'honneur et de l'avenir de toute la nation allemande. »

La gauche de faire chorus :

« Ce n'est pas nous, affirme le *Berliner Tageblatt* (5 février 1920), mais leurs propres peuples, que les Alliés ont injuriés : ils ont commis à leur égard une ignominie ineffaçable. »

Et les socialistes majoritaires confirment, le lendemain, par l'organe du *Vorwærts*, « qu'aucun gouvernement ne devrait faire droit à la demande des Alliés ». Les associations sont unanimes. A la protestation des officiers, « *qui veulent couvrir de leurs corps les victimes de la vengeance ennemie* », s'associent les étudiants, les universitaires, les commerçants. Les gouvernants sont unanimes. Ni le baron von Lersner, dans sa lettre du 3, ni la Diète Prussienne, dans sa déclaration du 5, n'ont eu un seul mot de regret ou de blâme. Le ministre socialiste Noske couvre l'amiral von Tirpitz et le président Bauer M. de Bethmann-Hollweg.

Ils proclament tous, devant le bilan des crimes, la solidarité allemande. Ils reconnaissent tous la responsabilité collective. La colère leur a arraché l'aveu. Il fallait en prendre acte.

Le 9, les cercles politiques comprirent la gravité de ce geste imprudent. L'Allemagne centralisée de 1920 et

l'Allemagne prussienne de 1914 sont une seule et même Germanie. La République d'empire reste l'Empire. Elle utilise les mêmes hommes. Elle poursuit des fins identiques. Cette déclaration n'est pas sans périls. Elle va éclairer les yeux et dicter des sanctions. Et les feuilles ministérielles établissent des distinctions entre les crimes commis, proposent des modifications dans le tribunal compétent, démontrent la possibilité d'une équitable transaction.

*
* *

L'opinion britannique l'avait déjà esquissée. Elle s'était, en effet, refusée à suivre, et sans conditions, le Gouvernement dans la voie, où D. Lloyd George l'avait aiguillée en novembre 1918.

J'entends bien que les conservateurs intransigeants du *Morning Post* et les conservateurs indépendants du *Times* sont d'accord avec la *Pall Mall Gazette* pour estimer que « le Gouvernement allemand a profité de la première occasion, qu'il a trouvée, pour voir s'il peut considérer le Traité de Versailles comme un chiffon de papier. C'est aux Alliés de décider si, oui ou non, leur victoire est une réalité, si les principes, qu'ils ont juré de maintenir, leur seront rejetés au visage ». Mais la droite n'est pas unanime. Le centre hésite et le *Daily Telegraph* flanche. Un organe, dont l'orthodoxie n'est point suspecte, le *Spectator*, se prononce pour une transaction. Tous les groupes de gauche la réclament d'un même élan. Il semble même que les modérés, dont la *Westminster Gazette* exprime les sentiments, soient plus violents que les radicaux-socialistes, dont les *Daily News* restent l'organe.

Certes, nul ne songe à nier l'atrocité des crimes et la nécessité d'une sanction. Les *Daily News* du 2 février 1920 sont aussi énergiques sur ce point que le *Spectator* du 6. Non. L'objectif est précis et le courant très net. Pour comprendre l'un, il faut analyser l'autre.

L'opinion britannique a d'abord la certitude, qu'une

maladresse monumentale a été commise par les gouvernements alliés. La *Westminster Gazette* du 5 février traite leurs hommes d'État d'« étourneaux et de gaffeurs » (*thoutghless blunderers*).

« S'ils avaient voulu, au début, mettre la main sur les militaires criminels, ils auraient dû insister, pour qu'ils leur fussent livrés immédiatement après l'armistice. S'ils ont compris, à cette date, qu'une pareille demande prolongerait indéfiniment la guerre, compter sur son succès, à une date ultérieure, sans le secours de la force, était une folie. »

Le sentiment qu'une maladresse dans la forme et un retard dans l'exécution viennent compromettre des sanctions, qui sont nécessaires pour rétablir l'autorité des lois internationales et éviter le renouvellement de semblables atrocités, inspire à John Bull une irritation, dont D. Lloyd George mesure, avec l'expérience parlementaire d'un vétéran et d'un expert, la force redoutable. Si les Alliés échouent dans cette négociation, l'Allemand leur inflige « une défaite et peut-être une humiliation ».

Or, comment réussiraient-ils à imposer le respect de l'article 228? Si le Gouvernement qui assure, actuellement, de l'autre côté du Rhin, le maintien de l'ordre, cède, il est immédiatement renversé. Il passe le pouvoir, soit aux spartakistes, — la *Westminster Gazette* le craint, — soit aux impérialistes, l'*Observer* l'affirme. Si la République d'empire résiste, il sera impossible de lui forcer la main.

« La contrainte impliquera évidemment une invasion méthodique et une occupation complète de l'Allemagne, les forces de l'Entente procédant elles-mêmes à la chasse et à l'arrestation des personnes incriminées, au milieu de la résistance passive de toute la population. Une semblable reprise de l'état de guerre, après la signature de la paix, avec toutes les dépenses qu'elle représente, est une solution aussi irréalisable, pour les puissances de l'Entente, que l'est l'arrestation des coupables pour le Gouvernement allemand. »

Et, profitant de l'émoi qu'inspirent à John Bull ces dilemmes de la *Westminster Gazette*, le *Manchester Guar-*

dian (5 et 6 février) s'adresse à sa conscience puritaine. Les victimes seront à la fois juges et parties. Les accusés seront traduits devant des tribunaux ennemis, dont ils ignorent les garanties, en vertu d'une législation, dont ils ne connaissent pas les sanctions. Quant aux magistrats, ils devront, dans la majorité des cas, juger des adversaires, coupables par ordre, criminels par discipline ; apprécier la valeur de ces circonstances atténuantes, au point de vue légal, aggravantes, au point de vue moral...

Noyé dans ces subtilités juridiques, conscient de ces impossibilités matérielles, furieux de ces bévues diplomatiques, John Bull est d'accord avec le centre droit et la gauche unanime, pour demander à D. Lloyd George, conformément à l'article 16 du Pacte de la Société des Nations, de saisir la Cour permanente de justice internationale, de solliciter « son avis consultatif », pour trancher la difficulté et d'utiliser son autorité impartiale, pour punir les criminels.

Cette transaction — cependant équitable et habile — ne suffit pas au premier Ministre, désireux de réparer les conséquences de son iniatiative de novembre 1918 et les effets d'une rédaction à la fois tardive et bâclée. Il maintient l'opinion, qu'il a chargé le lord Chancelier d'exposer le 6 février 1920, par devant le Conseil des ambassadeurs, présidé par M. Millerand. Il en accentue l'expression, dans un article officieux du *Daily Chronicle*, dont le *Manchester Guardian*, le 9, souligne la gravité.

« *Nous avons des raisons de savoir*, que l'assentiment du Gouvernement britannique *n'a jamais été donné à cette liste complètement absurde*. Et si un double a vraiment été remis au Gouvernement allemand, à Berlin, il est évident que l'organisme diplomatique interallié, qui a son siège à Paris, a *commis une inexcusable folie*. Il faut, avant toute autre chose, expurger radicalement ce document, afin de n'y laisser figurer, que des criminels d'une telle envergure, qu'il soit moralement impossible au Gouvernement allemand de s'opposer à leur extradition ».

Cette décision inspira au *Manchester Guardian* un profond enthousiasme. Il oublie ses attaques contre

D. Lloyd George. Il admire ce retour de l'enfant prodigue dans le berceau radical. Il lui demande de chasser les brebis conservatrices et de se consacrer à son ancien troupeau. Il l'adjure de démentir les bruits de sa démission et de répondre à l'appel de la démocratie : révision du Traité avec l'Allemagne et conclusion de la paix avec la Russie, tel doit être l'objectif des efforts de demain.

La liste fut expurgée ; mais l'extradition ne fut point demandée. Lorsque le *Reich* proposa d'arrêter quelques accusés et de les renvoyer devant la Cour de Leipzig, le *Foreign Office* pressa le Quai-d'Orsay d'accepter. L'expérience fut tentée en mai 1921.

Que cette Cour suprême n'ait condamné qu'à dix mois et à six mois de prison l'officier et le sous-officier convaincus d'avoir odieusement brutalisé des prisonniers anglais et qu'elle ait acquitté le capitaine Neumann, coupable d'avoir torpillé le navire-hôpital *Dover-Castle*, c'était déjà une étrange manière de désolidariser la conscience du peuple allemand et ces coupables du droit commun ! Mais l'acquittement de l'étudiant Max Ramdohr était un défi à la justice humaine et divine. Une nuit, un sémaphore ayant été saboté à la gare de Grammont, cet agent du S. R. fit arrêter trente enfants belges de huit à quatorze ans, au petit bonheur, et, en plein hiver, les fit enfermer durant deux mois et treize jours, dans des réduits glacés. Le martyre commença. Pour délier les langues, les enfants furent frappés à coups de bâton, fouettés avec des raffinements de sadiques. A bout de souffrances, mourant de faim, plusieurs de ces gosses avouèrent tout ce qu'on leur demanda, signèrent tout ce qu'on leur présenta : ils furent jugés et déportés. Dix-sept survivants, deux médecins, qui pansèrent leurs blessures, un témoin, qui entendit leurs cris, sont venus déposer devant la Cour suprême... Et le Ramdohr, serré dans une jaquette élégante, grand et maigre, blafard et balafré, fut acquitté au milieu des ovations des étudiants de Leipzig.

Saisi, le Conseil suprême, en août 1921, ne sut com-

ment s'y prendre, pour liquider cette affaire compromise par des variations multiples et des ajournements répétés. Il s'en remit à une commission de juristes (1) du soin de définir sa politique dans la question des coupables. Cet ajournement était une erreur. Plus le temps passe, plus le problème devient insoluble. Les pangermanistes, grâce à la tactique dilatoire des Alliés, sont parvenus à réaliser, contre l'application de la justice, le bloc des Allemagnes. Seuls, quelques socialistes minoritaires ont encore le courage de dénoncer ces crimes et de réclamer des châtiments. Tous les autres partis, même les sociaux-démocrates et les radicaux-démocrates, sont d'accord pour s'opposer à des débats, qui éclaireraient cependant l'opinion germanique sur les splendeurs de la mentalité prussienne. Comment arriver à rénover l'Allemagne, si les bourreaux des enfants belges et lillois, des prisonniers anglais et français échappent à toute flétrissure et même à toute publicité ? Il fallait avoir une solution prête.

Je n'en voyais pas d'autre, que le transfert des dossiers relatifs aux crimes commis loin du champ de bataille, contre les civils et les prisonniers, à un tribunal neutre, siégeant en territoire neutre et jugeant d'après la loi allemande. Seul il aurait eu l'autorité nécessaire pour liquider ce passé, sans compromettre l'avenir, pour éclairer les esprits obtus de Germanie, sans favoriser les complots dangereux des pangermanistes. La délégation française préféra éviter une responsabilité et nommer une commission.

*
* *

Appliquée au désarmement militaire, la même méthode produisit des résultats identiques. Les Alliés n'ont pas

(1) Un an plus tard, le Conseil des Ambassadeurs, conformément aux conclusions de cette Commission, constate que le « Gouvernement allemand n'a pas tenu sa promesse de rendre une justice impartiale et loyale ». Et pour toute sanction réserve aux Alliés le droit de faire engager par leurs tribunaux une « procédure ».

voulu exiger d'une Allemagne, assommée par sa défaite, l'exécution des clauses militaires du Traité de Versailles, dont les délais expiraient le 10 janvier, le 20 mars et le 10 avril 1920. Ils ont admis, au lendemain du coup d'État pangermaniste, tenté par Von Kapp, que leur sommation du 26 avril, lancée de San Remo, restât sans effet. Ils ont accepté, que les trois notes du 22 juin, signées à Boulogne, n'eussent qu'un intérêt historique. Ils ont accordé, le 9 juillet, à Spa, sur la demande de M. D. Lloyd George, de nouveaux sursis, au lendemain de violations répétées et à la veille de l'écroulement polonais (1).

A la fin de l'année, ils récoltaient ce qu'ils avaient semé.

Certes, les missions de contrôle avaient obtenu, à cette date, un certain nombre de résultats. 5.474 usines avaient été enregistrées. (Ce chiffre permet de mesurer la puissance de cette industrie de guerre, de cet instrument de domination.) Sur 5.474 usines, 5.361 avaient été visitées par les commissions de contrôle. Le matériel de fabrication a été détruit dans 2.776 usines, qui ont reçu leur quitus. Les officiers alliés ont constaté l'existence de 30.770 canons : 28.989 ont été détruits, dont 5.500 en voie d'achèvement chez Krupp. Ces 28.989 tubes détruits se répartissent comme suit :

1° Artillerie de campagne :	
77 mm. et au-dessous	15.351
Au-dessus de 77 mm.	2.809
2° Artillerie lourde :	
Obusiers de 105 et au-dessous	7.617
Obusiers de plus de 105	3.212

Au cours de leurs pérégrinations, les Commissions de contrôle ont constaté l'existence de modèles nouveaux, conçus depuis l'armistice. Certaines unités de la *Reichswehr* et même des *Gardes d'habitants* sont armées d'une

(1) *De Paris à Spa*, p. 135, 141, 145, 207, 250, 287.

mitrailleuse d'un type inédit. Elle est formée de deux tubes accolés. Le refoulement des gaz, dans le premier tube, charge automatiquement le second tube. D'autre part, dans la zone occupée par les troupes françaises, on découvrit des munitions pour un canon de campagne d'un modèle nouveau, munitions d'expériences. Cette pièce était en fabrication chez Krupp. Aucun exemplaire complet n'a pu être saisi. Enfin, à Kœnigsberg, furent confisqués deux obusiers de 150, construits suivant des données nouvelles, à la fin de 1918.

Mais cette activité du Contrôle ne pouvait suppléer à l'inertie du *Reich*, et le 30 décembre 1920, dans une note officielle, le Gouvernement français constatait que, sur huit points, le Ministère allemand avait refusé d'exécuter les engagements pris à Spa.

« Aux termes du protocole de Spa du 9 juillet 1920, et en vue de la complète exécution du traité de Versailles, le Gouvernement allemand s'est engagé :

1° A procéder immédiatement au désarmement des *Einwohnerwehren* et de la *Sicherheitspolizei;*

2° A se faire livrer immédiatement toutes les armes se trouvant aux mains de la population civile ;

3° A prendre immédiatement les mesures nécessaires pour abolir le service militaire obligatoire et pour organiser l'armée sur la base du service militaire à long terme ;

4° A livrer aux Alliés, à fins de destruction, et à aider à la destruction de toutes les armes et du matériel militaire, qui sont en excédent sur les quantités autorisées par le Traité.

Les Gouvernements alliés ont, en revanche, consenti à prolonger jusqu'au 1er janvier 1921 la date, à laquelle devra être achevée la réduction à 100.000 hommes des effectifs de la *Reichswehr.*

Au moment où expirent les délais fixés par le protocole de Spa, le Gouvernement français a le devoir de faire les constatations suivantes :

1° Il n'a été jusqu'à présent livré à la Commission de contrôle, qu'une faible partie des armes signalées par le Reichscommissaire au désarmement, comme ayant été remises par la population civile aux autorités allemandes. Par conséquent, les engagements prévus par le protocole de Spa n'ont pas été tenus sur ce point ;

2° Le Reichscommissaire au désarmement fait connaître officiellement à la Commission de contrôle la date, à laquelle devra avoir lieu la livraison des armes des *Einwohnerwehren*. Par sa note du 9 décembre, le Gouvernement allemand a même avisé la Commission de contrôle, que les armes des *Einwohnerwehren* de l'Allemagne du Nord et du centre ne pourraient être retirées que pour le 1er mars 1921, et par ses notes du 9 et du 22 décembre, il s'est refusé formellement à désarmer les *Einwohnerwehren* et autres formations analogues de Prusse orientale et de Bavière, malgré les injonctions réitérées de la Commission de contrôle, « se déclarant pleinement conscient de la gravité de sa résolution »;

3° Le désarmement de la *Sicherheitspolizei* n'est pas achevé;

4° La dissolution de la *Sicherheitspolizei*, que les Alliés, par la note du 22 juin 1920, avaient accepté de retarder jusqu'au 22 septembre 1920, n'a pas eu lieu et le Gouvernement allemand, loin de communiquer aucune date pour cette dissolution, s'est borné à faire appel aux Gouvernements alliés et à la Conférence des ambassadeurs de la mise en demeure à lui adressée par la Commission de contrôle, qui a pris acte de cette violation des stipulations du Traité de paix, et de la note du 22 juin;

5° Les formations des *Einwohnerwhren* que, le 22 juin, les Gouvernements alliés avaient mis l'Allemagne en demeure de dissoudre, conformément au traité de Versailles, existent encore. En Prusse orientale et en Bavière, en violation de l'article 177 du traité de paix, elles ont même des liens avec la *Reichswehr;*

6° Les mesures prises pour mettre la législation allemande en harmonie avec les clauses militaires du Traité sont insuffisantes : la loi déjà promulguée et le nouveau projet de loi déjà présenté par le Gouvernement allemand ont donné lieu à de nombreuses observations de la Commission de contrôle;

7° La livraison du matériel de guerre en excédent n'est pas encore achevée, et le Gouvernement allemand se refuse, en particulier, à livrer le matériel d'artillerie de Custrin et de Kœnigsberg, que réclame la Commission de contrôle. Il existe, d'autre part, dans les dépôts des corps de la *Reichswehr*, un matériel, que l'Allemagne demande à conserver, quoique rien dans le Traité ne l'y autorise;

8° Si la réduction de l'armée allemande à 100.000 hommes est, d'après les déclarations allemandes, réalisée (sans que la Commission de contrôle ait encore pu vérifier cette réduction), il est, par contre, certain que le Gouvernement allemand continue à maintenir pour la dissolution de l'ancienne armée des

organisations de liquidation, dont l'existence est contraire aux dispositions du Traité de paix. On constate également que, en ce qui concerne l'exécution des clauses aériennes du Traité, une résistance systématique est opposée aux ordres donnés par la Commission de contrôle et que la livraison et la destruction du matériel aéronautique qui, aux termes du protocole de Spa, devaient être achevées pour le 31 août 1920, ne sont pas encore terminées...

Le Gouvernement français a le devoir de constater, qu'à la la date du 31 décembre 1920 les clauses essentielles du Traité de paix n'ont pas été exécutées et que le Gouvernement allemand n'a pas strictement observé les termes de l'arrangement signé à Spa le 9 juillet 1920. »

La *Wilhelmstrasse* répond le 3 janvier 1921. La *Wilhelmstrasse* ne cherche pas la rupture. Elle affirme « toute sa loyauté ». Elle propose des négociations multiples : « des commissions spéciales d'experts », pour étudier les ressources en matériel de la *Reichswehr*, « un tribunal arbitral » et une « négociation orale entre des représentants diplomatiques et des spécialistes », pour rechercher dans quelle mesure les bureaux de démobilisation de l'ancienne armée tombent sous le coup des interdictions formulées par le Traité de Versailles. La *Wilhelmstrasse* propose des délais multiples : « fin janvier » et « courant de février » pour le désarmement des « organismes d'autoprotection » ; 1er avril, pour la liquidation des bureaux de démobilisation ; des délais non fixés pour la dissolution des Gardes d'habitants et pour le désarmement des forteresses de Bavière et de Prusse. Il faut gagner du temps, prolonger les négociations, entretenir l'agitation. Pourquoi ?

Pour intensifier le mouvement nationaliste et dissocier les forces pacifistes.

J'entends bien qu'une partie de l'opinion allemande comprend aussi nettement que l'opinion française, que les Gardes d'habitants sont à la fois la réserve immédiate de la *Reichswehr* et l'armée éventuelle du coup d'Etat.

Dès le 11 décembre, les socialistes indépendants de la *Freiheit* et les sociaux-démocrates du *Vorwærts* avaient

pris position. La *Socialistische Korrespondenz* (du 30 décembre) est plus nette que le *Vorwærts* dans son blâme contre le cabinet Fehrenbach-Simons. Mais plus significative que tous ces articles fut l'attitude des mineurs de la Ruhr et des bateliers du Rhin. Ils menacèrent d'arrêter les trains et péniches de charbon à destination de Munich, si la Bavière refusait de dissoudre les Gardes Blancs, que Ludendorff et Baüer préparent à des fins mystérieuses. Et il faut lire la presse locale, plus encore que le *Vorwærts* et la *Freiheit* du 30 décembre, la *Duisburg Volksstimme* ou la *Mainzer Volkszeitung* du 31, pour comprendre la valeur de cette décision unanime et réfléchie.

S'il y avait là une indication, que le Conseil suprême devait retenir, pouvait-on fonder grand espoir sur cette résistance socialiste?

La droite des forces démocratiques est entamée par la propagande du Parti populiste allemand. Dès le 10 novembre, les partisans d'un rapprochement avec ce groupement conservateur et nationaliste, que financent les industriels et que dirige Stresemann, s'étaient révélés singulièrement nombreux, sur les bancs du Congrès démocrate, réuni à Nuremberg. La fédération du Schleswig-Holstein se prononce pour une alliance immédiate avec le Parti Populiste. Il est certain que l'effort de conception, d'organisation et de production, — nécessaire pour restaurer la prospérité économique, — exige des classes moyennes beaucoup d'intelligence, de discipline et d'énergie. Il est plus facile de croire à la vertu magique d'une revanche diplomatique et d'écouter les grands politiques de la « rénovation nationale », tout en évoquant, avec une douloureuse émotion, les temps heureux des « bocks à deux sous et de la saucisse à quatre sous ».

La gauche des forces démocratiques s'effrite, elle aussi, sous l'action de la même propagande. Il y a quelque temps déjà, un majoritaire, Bernhard Krüger, écrivait au *Vorwærts* pour signaler une évolution dans la mentalité des ouvriers. Beaucoup, dans une crise de découragement

et d'indiscipline, sont conquis par les idées extrêmes : « Cela ne peut pas durer : il faut qu'il arrive quelque chose ». Peu importe que ce soit une dictature. Et l'on voit, dans la *Veltbühne*, un pacifiste notoire, M. M. Meyer, échanger avec un officier d'état-major une correspondance sur la possibilité de réconcilier communistes et nationalistes, dans un même effort d'affranchissement allemand. « *Les masses socialistes*, s'écrie Stresemann, devant les congressistes du Parti Populiste, *même quand elles mettent dans l'urne électorale un bulletin communiste*, *sont*, *dans la profondeur de leur pensée*, *nationales.* »

Prolonger, par de nouveaux délais, la négociation militaire, c'était, comme l'écrivait avec raison le *Berliner Tageblatt* du 4, faciliter le réveil du chauvinisme à droite et accroître les divisions à gauche.

*
* *

Et cependant l'opinion britannique, — l'agence Reuter publiait le 4 janvier 1921 une note significative, — témoignait de quelques hésitations.

L'avertissement adressé, le 31 décembre, à la *Wilhelmstrasse* a-t-il provoqué une levée de boucliers dans ces milieux radicaux et piétistes, qui accueillent avec la même méfiance qu'en 1912-1913 les initiatives diplomatiques de la République française ? Il n'en est rien. L'extrême-gauche elle-même, par l'organe des *Daily News*, peu suspectes de tendresse pour le Quai-d'Orsay, ont déclaré le 3 janvier, « que cette soi-disant garde civique devait, sur l'heure, être dissoute ». Et les *Daily News* proposaient qu'une entente intervînt entre les éléments communistes du *Reich* et les représentants officiels des Alliés, afin d'arriver à un désarmement total de l'impérialisme prussien. Aucune opposition ne s'est davantage manifestée vis-à-vis des demandes françaises, dans ces feuilles qui, comme l'*Observer*, passent pour refléter des pensées

intimes de David Lloyd George. L'*Observer*, dès le 2 janvier, reconnaissait que la situation, en 1920, avait, de l'autre côté du Rhin, quelque ressemblance avec ce qu'elle était en 1813. Il existe en Allemagne, sous des noms différents, une armée de près de deux millions d'hommes : « Elle doit être dissoute. »

A cette attitude sympathique, s'oppose le silence prudent des feuilles conservatrices. Seul, le *Times*, le 3 janvier, glisse, dans un éditorial consacré à la mémoire de Bethmann-Hollweg, des considérations d'ailleurs favorables à la thèse française. Les autres journaux publient des notes diverses, mais ne consacrent à la question du désarmement aucun de ces *leaders*, qui engagent la responsabilité de l'organe. Cette réserve est d'autant plus remarquable, que les divers groupes de la droite, indépendants, ministériels ou intransigeants, avaient toujours, jusqu'ici, d'accord avec l'opinion française, réclamé le désarmement intégral de l'armée allemande.

Pour expliquer cette attitude, il ne suffirait pas de rappeler les difficultés économiques, au milieu desquelles se débat l'industrie anglaise. Jamais les problèmes intérieurs n'ont absorbé les politiques unionistes, au point de fermer leurs yeux aux incidents de la vie européenne. Cette réserve de l'opinion conservatrice s'explique par des causes d'ordre militaire et diplomatique. Le 5 janvier 1921, le collaborateur du *Daily Telegraph*, spécialisé dans l'étude des affaires étrangères, regrettait que le Quai-d'Orsay eût fait coïncider cette discussion sur le désarmement avec les conversations de Bruxelles (1). Ces deux négociations exigent des interprètes et des méthodes, une attitude et un esprit différents. Elles sont inconciliables. Elles ne peuvent que se nuire réciproquement. D'autre part, il est certain que la note Reuter du 4 a été rédigée sous l'inspiration du *War Office*. Certes, l'État-Major britannique respecte trop le maréchal Foch pour discuter ses affirma-

(1) Voir ci-dessous, p. 126 et suivantes.

tions. Si le communiqué officieux formule, sur la question des effectifs, quelques réserves, il est, en revanche, plus énergique que la note française du 31 en ce qui concerne les livraisons de matériel. Néanmoins, le Haut-Commandement anglais serait disposé à accorder un nouveau sursis à ces formations complémentaires, sur lesquelles le *Reich* compte pour grossir éventuellement les effectifs de la *Reichswer*. Il craignait, en effet, qu'il ne se produisit en Orient, sous l'action des Bolcheviks, une poussée assez forte pour ébranler l'équilibre encore instable de la carte, et arracher les bornes insuffisamment enracinées des frontières européennes.

L'État-Major britannique sait, en effet, « que les effectifs des unités rouges, sur la frontière polonaise, ont été augmentées et que leur moral s'est considérablement amélioré. Des progrès réels ont été accomplis dans l'artillerie. Il existe de bons régiments de cavalerie, des bataillons d'assaut bien entraînés et munis de moyens techniques ».

D'autre part, les sondages effectués par des agents bolchevistes à Prague et à Belgrade, des essais d'agitation communiste en Tchéco-Slovaquie et en Yougo-Slavie avaient éveillé l'attention du Gouvernement britannique. Il établissait un rapprochement entre ces intrigues et des concentrations effectuées en face de la Roumanie...

Moins absorbée par les problèmes de l'Europe occidentale, indifférente aux exigences d'une politique allemande, plus inquiète des difficultés immédiates que d'un avenir prochain, la délégation britannique profita du Conseil suprême pour retoucher, atténuer, morceler les propositions françaises. Et la note du 29 janvier 1921 vit le jour.

Certes, les actes à accomplir sont nombreux, mais les délais d'exécution sont impressionnants :

Immédiatement :

Dissoudre la police de sûreté et livrer son matériel.

Détruire les sous-marins et les parties de sous-marins en construction ; livrer le restant des unités navales.

Suspendre toute fabrication de matériel d'aéronautique ; com-

penser la valeur des *Zeppelins* détruits et du matériel exporté.

Accepter les règlements prévus pour la classification des usines de munitions et les caractéristiques de l'aviation de commerce.

Avant le 28 février :

Livrer tout le matériel en surnombre dans les dépôts de la *Reichswehr ;* réduire l'armement des places maritimes de 1.086 à 420 pièces ; et celui de Kœnigsberg à 22.

Supprimer l'armement des *Custrin* et *Lotzen Beyen.*

Livrer les documents relatifs aux constructions navales.

Avant le 15 mars :

Retoucher la loi sur la *Reichswehr ;* prendre les mesures législatives nécessaires pour assurer la dissolution des *Einwohnerwehren ;*

Avant le 31 mars :

Livrer toutes les armes lourdes et les deux tiers des armes portatives des *Einwohnerwehren .*

Avant le 15 avril :

Dissoudre les cadres et supprimer les effectifs des *Einwohnerwehren* et ceux de la *Reichswehr* en surnombre.

Avant le 30 avril :

Désarmer les bâtiments en réserve.

Avant le 15 mai :

Remettre le matériel d'aéronautique subsistant.

Avant le 30 juin :

Livrer le restant des armes portatives des *Einwohnerwehren.*

Avant le 31 juillet :

Achever la destruction des bâtiments en construction.

Il faut livrer un matériel neuf. Il faut dissoudre des organisations politiques. Il faut voter des lois nouvelles. Or, l'Allemagne s'est ressaisie. Les forces conservatrices se sont reconstituées. Le *Reichstag* de 1921 n'est pas celui de 1919. L'industrie marche. Von Seeckt inspecte. Ludendorff intrigue. Stinnes règne.

A la date du 15 avril, leurs efforts pour éluder la note du 19 janvier avaient abouti.

1. Le *Reich* devait, dès le 29 janvier, dissoudre la *police de sûreté* et livrer son matériel, accepter les règlements des commissions de contrôle pour la classification des usines de munitions et pour la réduction de l'outillage de guerre. — *Rien n'a été fait. Berlin entend tout remettre en question.*

2. Avant le 28 février, le *Reich* devait livrer tout le matériel en surnombre, dans les dépôts de la *Reichswehr : — Rien n'a été livré ; —* réduire l'armement des places maritimes : — *127 pièces sur 666 ont été remises ; —* désarmer les forts de l'Est : — *Une demande d'arbitrage a été formulée le 26 mars.*

3. Avant le 25 mars, le *Reich* devait retoucher la Loi sur la *Reichswehr* et prendre les mesures législatives nécessaires, pour la dissolution des *Gardes d'habitants. — Les lois ont été votées les 22 et 23 mars : la première est incomplète sur deux points et la seconde conçue en termes sans précision.*

4. Avant le 31 mars, le *Reich* devait livrer toutes les armes lourdes et les deux tiers des armes portatives des *Gardes d'habitants. — Il n'a livré que 2.031 mitrailleuses sur 8.375 et 326.000 fusils sur 600.000.*

6. Avant le 15 avril, le *Reich* devait dissoudre les cadres, supprimer les effectifs des *Einwohnerwehren* et ceux de la *Reichswehr* en surnombre. — *Les Gardes d'habitants sont intactes. Pour ce qui est de la Reichswehr, les modifications relatives aux cyclistes, pionniers, parcs et convois n'ont pas été exécutées. Les cadres complémentaires et les dépôts renforcés ont été maintenus.*

* * *

Il fallut en venir à l'ultimatum du 5 mai 1921. Et tout naturellement, l'accord franco-britannique eut un effet immédiat, une influence politique, une action pacifique.

Le 11 mai, en enlevant à la minorité de faveur, par 220 voix contre 172 et 77 abstentions, l'adhésion du *Reichstag*, le docteur Wirth prononça des paroles véritablement courageuses et écarta les formules habituelles. La déclaration ministérielle, lue le 1er juin, esquissait le programme nécessaire pour assurer l'exécution des clauses militaires et financières de l'ultimatum. Le lendemain, le ministre de la Reconstruction, Walter Rathenau, après avoir retiré les accusations lancées par Simons contre l'effort français et rendu hommage à l'œuvre accomplie dans les régions dévastées, parla sur un ton nouveau. « *Quand un document porte mon nom ou celui de la patrie, je le défends comme l'honneur de mon pays. Je tiens les conditions pour acceptables, si vous le voulez.* »

Ces paroles furent, dans une certaine mesure, suivies d'actes.

Alors que le *Reich*, avant le 26 mars 1921, répondait, par une fin de non-recevoir, à la mise en demeure formulée, quelques jours plus tôt, par la Commission interalliée de contrôle, le nouveau Cabinet allemand affirma, qu'il avait intégralement exécuté les mesures de désarmement prescrites pour les 20 et 22 mai.

... « L'ordre de livrer canons, armes et autre matériel non autorisé des forteresses de terre a été donné par le ministère de la *Reichswehr*, dès le 13 mai. Les autres ordres, demandés par la note du général Nollet, ont été donnés le 19 mai. L'acceptation des demandes entraînait des conséquences, qui ont été immédiatement prévues et les instructions, nécessaires pour leur exécution, ont été données.

... La Commission demandait, que toutes expéditions d'armes et d'autre matériel de guerre fussent interdites à l'avenir, à moins d'une autorisation spéciale de la Commission. Ces ordres devaient s'appliquer également au matériel se trouvant en la possession de la Société fidéi-commissaire du *Reich*... Les décrets ont été portés le 21 mai, à la connaissance de la Commission de contrôle. »

C'est également un acte, que d'avoir le 19 mai lancé une proclamation, pour rappeler les articles 110 et 117 du Code de procédure pénale et la loi du 22 mai 1921, qui interdisent l'enrôlement des volontaires pour la Silésie. C'est un acte que d'avoir le 24, sous l'injonction, il est vrai, de M. Briand, fermé la frontière silésienne par une barrière à claire-voie. Enfin, le 27 juin, trois jours avant l'expiration du délai, le Gouvernement bavarois

« déclare dissoutes à l'intérieur de l'Etat libre de Bavière les Gardes civiques. Les personnes, qui participeraient comme membres à l'une des organisations dissoutes, seront punies d'amendes jusqu'à 50.000 marks, ou de prison jusqu'à trois mois ».

Avant même que leur œuvre matérielle fût achevée, le 10 août 1921, lord Curzon proposait au Conseil suprême la suppression des Commissions de contrôle. Si le maré-

chal Foch n'était point intervenu, s'il n'avait pas apporté l'avis unanime des experts interalliés, M. Briand n'aurait pu triompher ni des hésitations du marquis Curzon, ni de la résistance de M. Bonomi. Peu importe que les effectifs des Commissions soient réduits ! Peu importe qu'elles ne siègent point toutes à Berlin ! Elles continuent un contrôle impérieusement nécessaire.

Au début d'octobre 1921, le général Nollet pouvait rendre compte de son œuvre avec quelque fierté.

« Le gouvernement du Reich a donné satisfaction en ce qui concerne les places fortes terrestres. Des 4.000 canons déclarés, en mars 1920, nécessaires pour l'armement de ces places, il conservait encore en 1921 600 pièces pour les places de Kœnigsberg et de Küstrin : il avait fait compter dans cet armement les éléments les plus modernes de son artillerie de siège. Il a livré ces 600 canons. Ils ont été détruits.

Le gouvernement du Reich a livré aussi le matériel, — 600 canons, — représentant l'excédent de l'artillerie existant, sur les côtes de la mer du Nord, par rapport à la dotation autorisée par le Traité de paix. Ces canons sont détruits.

D'une manière générale, les livraisons et destructions de matériel de guerre se poursuivent régulièrement.

Les destructions contrôlées portent, au 17 septembre 1921, sur :

Canons, 32.800, dont 16.000 de calibres supérieurs à 77 millimètres ;

Minenwerfers, 11.000 ;

Mitrailleuses, 84.000 ;

Armes portatives, 4.230.000.

Les livraisons portent non seulement sur les armes et munitions, mais bien sur la totalité du matériel en service dans l'armée allemande à l'armistice. Ont été livrés, par exemple : obus chargés, 35 millions ; non chargés, 2 millions ; avant-trains et voitures à munitions, 50.000 ; autres voitures militaires à chevaux, 55.000 ; cuisines roulantes, 11.000 ; fours de campagne, 1.150 ; pontons, 1.800, sans parler des véhicules automobiles, de l'habillement, de l'équipement, etc. Le matériel exclusivement à usage de guerre est détruit. Celui, qui trouve son emploi dans la vie économique, est vendu par la Commission des réparations. »

En ce qui concerne le désarmement des Gardes civiques

et de l'ancienne police, « les *Einwohnerwehren* ont été dissoutes, l'*Orgesch* a été dispersé, la *Sicherheitspolizei* a été dissoute ».

Cette œuvre n'était point achevée.

Au cours de l'automne, c'est l'incident d'Heidenau en Saxe, la découverte d'abord de 150 tubes de 105, puis de 343 autres, avec culasse, mais sans affût, — tous fabriqués entre le 11 novembre 1918 et mars 1920, — en nombre suffisant pour doter 28 divisions. Le 27 février 1922, les effectifs, les réserves et le casernement de la police de sûreté provoquent un conflit entre le *Reich* et le général Nollet. — Plus tard encore : fabrication en série d'un *machiner Pistolen*, qui tire 32 balles en trois secondes, et de la mitrailleuse Gast, qui déclenche 2.500 balles à la minute; — distribution de 7 millions de livrets militaires et constitution de groupements d'automobilistes formés exclusivement d'anciens militaires.....

Les 29 septembre et 17 novembre 1922, le *Conseil des Ambassadeurs* lance des notes énergiques. Le 7 décembre, une note Reuter constate qu'il est impossible d'atténuer et de transformer le contrôle, tant que le *Reich* n'aura point décidé de transformer ses usines de guerre; remis le matériel de guerre en surnombre ; dressé des statistiques du matériel de guerre ; prohibé son importation et son exportation ; établi, pour l'armée, un mode de recrutement et d'administration conforme au Traité ; donné des garanties en ce qui concerne l'organisation de la police; accordé des facilités à la Commission interalliée de surveillance.

*
* *

Mais alors, comment qualifier la demande britannique du 10 août 1921, qui proclamait la docilité germanique et refusait tout contrôle ?

La méthode Lloyd George, par des ajournements constants et des atténuations systématiques, rendit le désar-

mement matériel illusoire, le désarmement moral impossible, la rénovation allemande chimérique : trois moyens, également efficaces, de saboter la paix et de préparer la guerre.

§ III

Le partage silésien complétait le désarmement allemand. Il renforce la vitalité économique d'une Pologne toujours fragile. Il affaiblit la prépondérance d'une industrie toujours impérialiste. Il accroît une garantie et facilite un contrôle également nécessaires. Ces vérités paraissent assez évidentes, pour forcer l'adhésion de ceux qui prévoient. Mais, aveuglé par des haines religieuses et par les réalités immédiates, D. Lloyd George, interprète docile d'une opinion nombreuse, ne voulut voir que la résistance allemande et les imprudences polonaises.

*
* *

Rudyard Kipling a défini l'idéal viril de la société britannique dans un admirable poème, que les collégiens apprennent par cœur à l'école et que mes camarades accrochaient sur les murs de leur « cagna ». Dans des strophes rudes, avec de brèves images, il a célébré le culte de l'Angleterre d'autrefois pour l'homme, qui pense lentement et parle peu, redoute les idées et respecte les faits, recherche l'effort et maîtrise ses nerfs, accepte les risques et méprise les violences... L'Angleterre d'aujourd'hui est irritable et nerveuse, impulsive et trépidante. Ses hommes d'État se dépensent en d'interminables discours. Ses diplomates bouleversent les usages établis, remplacent les notes diplomatiques par des improvisations parlementaires, substituent aux ambassades régulières les conseils suprêmes. R. Kipling devrait afficher sur les murs du *Foreign Office* et spécialement dans le cabinet de Lloyd George les vers, où il rappelle tout ce qu'il faut être, pour rester un Anglais de pure souche.

Si D. Lloyd George avait appris par cœur ces strophes

viriles, il n'eût jamais prononcé les discours des 13 et 18 mai 1921. Il eût résisté à une impulsion hâtive et ajourné toute intervention parlementaire, écarté les importuns et maîtrisé ses nerfs, réfléchi et attendu. Jamais il ne se fût exposé, en bondissant à la tribune, sur la foi de renseignements partiaux et de documents incomplets, à manquer à la fois de modération et de précision, de justice et de générosité, de prudence et de prévision.

Je voudrais avoir la place pour dresser, l'un à côté de l'autre, dans des textes parallèles, le discours de D. Lloyd George et les explications de M. Briand. La comparaison serait lumineuse. Ce n'est pas le premier Ministre britannique, qui est resté le plus fidèle à ces caractères, que le poète d'outre-Manche considère comme inséparables de l'idéal anglais.

L'attentat du seigneur Korfanty est indéfendable. Mais comment peut-on considérer cet incident, qui n'a rien de définitif, « *comme fatal pour la paix de l'Europe* », sans manquer de quelque modération ? Est-il possible d'écrire que « *la Silésie n'a pas été polonaise depuis des centaines d'années. Six cents ans, c'est quelque chose. Il y a une limite pour les titres de propriété* », sans prêcher par inexactitude ? M. Briand, après avoir rappelé que la Silésie, incorporée dans la Bohême et annexée par les Habsbourg, conquise en 1740 par la Prusse, avait résisté longtemps à l'infiltration germanique, a pu invoquer le témoignage de l'Atlas allemand d'André, édité en 1916. Mais il est moins grave de manquer de précision, que d'équité. Longuement, D. Lloyd George a insisté sur le fait, que les Polonais n'avaient pas combattu aux côtés des Alliés, mais au contraire lutté contre eux, dans les rangs et sous les uniformes des armées austro-allemandes. « *La Pologne n'a pas conquis sa liberté.* » D. Lloyd George connaît bien mal son histoire. Si la Pologne n'a pas acheté sa liberté au prix du sang de ses soldats, elle l'a payée, du moins, avec les souffrances de ses paysans expropriés et de ses enfants fouettés par les fonctionnaires prussiens.

Le morcellement de ce peuple, enrôlé de force dans des armées étrangères, loin d'être une circonstance aggravante, n'est qu'un titre de plus à la justice des Alliés. Il est regrettable que l'interprète le plus éloquent de la morale puritaine ne l'ait point compris.

Entraîné par le même élan, D. Lloyd George en arrive à déclarer, que si les Alliés étaient incapables de rétablir, eux-mêmes, l'ordre en Silésie, « *ils devraient permettre aux Allemands de le faire. Non seulement désarmer l'Allemagne, mais encore déclarer qu'on ne lui permettra point d'utiliser ce qu'elle peut avoir de troupes pour rétablir l'ordre dans une province, qui, jusqu'à ce qu'une décision intervienne, lui appartient — n'est pas juste.* » C'est également au nom de la justice que la Grèce a reçu, — j'y reviendrai (1), — le mandat de ramener à la raison les Turcs, ces autres infidèles, qui prétendaient garder les provinces méditerranéennes de l'Asie Mineure. Et les Hellènes, dociles, partirent en guerre au nom de la religion de Manchester. Il en est résulté une guerre, dont les répercussions se firent sentir sur les rives du Nil comme sur les bords du Gange, et qui rendit l'instabilité plus grande, la paix plus difficile. Comment la *Reichswehr* pourrait-elle pénétrer en Silésie sans allumer un incendie, dont les répercussions se feraient sentir sur les berges du Niémen et sur les bords du Rhin, et qui rendrait l'instabilité plus générale et la paix plus précaire ? Il est invraisemblable qu'en présence de pareilles légèretés, il ait été réservé à un ministre français de « *rappeler qu'il n'appartenait à aucun allié de donner des ordres à l'autre ; et que le Premier anglais ne pouvait pas prendre seul l'initiative d'autoriser les troupes allemandes à pénétrer en Haute-Silésie.* »

Mais il y a mieux encore :

« Il existe, en Europe, des possibilités, qui nous obligent tous à respecter les arrangements impliqués dans le traité de Ver-

(1) Voir chapitre IV.

sailles. La Russie est, aujourd'hui, une puissance brisée. Elle est épuisée et livrée, je le crois du moins, à un despotisme sans espoir. Elle est un pays aux ressources inépuisables, habité par une race vaillante. Ce pays ne restera pas tel, qu'il est aujourd'hui. Quelqu'un peut-il me dire ce qui va se passer ? Chacun sait que la Russie redeviendra un État puissant et prédominant, et aura un mot à dire sur l'avenir de l'Europe et du monde. De quel côté se rangera la Russie ? Quels seront ses associés dans le jeu des nations ? Sera-t-elle ici ou sera-t-elle là ? Je le demande à ceux, qui voudraient déchirer le Traité de Versailles, quand il ne leur convient pas, de penser à cette éventualité et aux possibilités du restant de l'Europe Centrale. »

Que signifient ces paroles sybillines ? David Lloyd George a-t-il voulu simplement évoquer le fantôme de la Russie, pour impressionner le Gouvernement polonais ? Envisage-t-il, au contraire, la formation, en Orient, d'une triplice anglo-germano-russe, au cas où la Pologne prétendrait élargir les limites, qui lui sont imposées par le Traité de Versailles ? Le *Morning Post* du 15 mai, dont on connaît l'hostilité foncière contre Lloyd George, ne craint pas d'affirmer que, sous l'influence de certains milieux sémites, le premier Ministre s'oriente vers une entente avec l'Allemagne et la Russie, contre la Pologne. L'*Observer* paraît confirmer cette insinuation, avec l'autorité d'une feuille officieuse lorsqu'il écrit :

« Nous pouvons faire comprendre aux Korfanty, aux Zeligowski et aux Pilsudski, qu'aussi longtemps qu'ils se conduiront comme ils le font, l'influence britannique pèsera, à chaque occasion, dans la balance, du côté de la Russie, de la Lithuanie et de l'Allemagne. »

Cinq jours plus tard, le 18, dans une note à la Presse, le premier Ministre revient à la charge :

» En dehors des obligations du Traité, des événements qui ne peuvent être prévus détermineront les groupements futurs des nations, et l'avenir du monde, spécialement en Europe, sera déterminé par d'anciennes ou de nouvelles amitiés. Étant données ces circonstances, le Traité de Versailles est un document d'une importance infinie, spécialement pour les nations de l'Entente. »

L'opinion conservatrice a trouvé qu'il y avait quelque imprudence à remplacer, dans l'art diplomatique, avec autant de persistance, les conversations confidentielles par des manifestes oratoires, et à recourir, avec autant de publicité, à l'arme toujours délicate de la pression morale. Dès le 19, le *Daily Telegraph*, dont l'attachement à Lloyd George ne saurait être suspecté, exprima le regret :

« Qu'il n'ait pas effacé un ou deux adjectifs et substantifs, dont le sens était quelque peu ambigu, surtout quand ils sont traduits dans une langue étrangère et expédiés tout chauds par câble... Il y avait là une ou deux phrases barbelées, qui saisissaient et blessaient. »

Le *Spectator*, à qui des traditions séculaires et une rigidité dogmatique donnent plus de liberté, formule le même blâme que le *Daily Telegraph*, en termes moins discrets :

« La manière et l'occasion choisies pour lancer ce message sont fâcheuses. M. Lloyd George paraît s'épanouir en un nouveau Palmerston. Palmerston, bien qu'il fût instinctivement libéral et respectât en théorie les points de vue des autres personnes, cédait souvent à la tentation de ramasser une brique et de la lancer, quand elle se trouvait par hasard à portée de sa main. En volant à travers les airs, en ce moment particulier, la brique de M. Lloyd George n'était pas la bienvenue. »

Cette brique fut surtout un pavé. Le *Times* a critiqué plus longuement encore la manifestation du premier Ministre. Son article du 19 se termine par les lignes suivantes : « *Nous ne triompherons que, si dans nos méthodes et dans nos conversations amicales et franches, nous refusons de faire une place à l'intérêt personnel.* » Quel est cet « intérêt personnel », auquel le *Times* reproche à M. Lloyd George d'avoir cédé ? Serait-il exact que les actions des mines silésiennes, achetées à bas prix par des Italiens, revendues par eux à Londres, ces titres, dont Lord Rosebery notamment aurait acquis un stock important, aient pesé de quelque poids sur les déci-

sions du premier Ministre ? Ou bien, tout simplement, a-t-il voulu, en prévision d'élections possibles, retrouver un succès personnel, réunir tous les groupes de l'opinion britannique, conservateurs et radicaux, dans une même manifestation d'admiration pour le Gallois subtil, qui dicte la paix à l'Europe ?

*
* *

En même temps qu'il prononçait son premier discours, M. D. Lloyd George télégraphiait à M. Briand. Cette note « *exprimait la crainte, sur la foi de certaines nouvelles données par la Presse, que les représentants de la France en Haute-Silésie eussent favorisé l'entreprise de Korfanty* ». M. Briand n'a pas eu de peine à répondre, dès le 16, qu'il serait plus opportun de rechercher les responsabilités allemandes, dans la diffusion des fausses nouvelles, qui fournirent à Korfanty le prétexte nécessaire. Il lui eût été également facile de riposter au *Manchester Guardian*, qui se plaignait que la division française n'eût pas eu assez de tués et massacré assez de Polonais, que le général Le Rond, après avoir assuré le maintien de l'ordre pendant le plébiscite et reçu les félicitations des gouvernements intéressés, avait dû réexpédier en Angleterre ses quatre bataillons britanniques. La légende de l'armistice conclu le 6 a été démentie le 16.

La note britannique se fait enfin « *l'écho du bruit selon lequel le Gouvernement français serait résolu à faire attribuer à la Pologne la totalité du bassin minier de la Silésie, au besoin par la force. Si tel était le cas, l'Angleterre ne pourrait s'associer à cette politique, qui justifierait à ses yeux l'emploi par l'Allemagne de certains moyens de contrainte, pour la défense de ses droits.* » Et le document invitait M. Briand à venir d'urgence conférer à Boulogne.

Ainsi, voilà où nous en étions après deux ans de collaboration loyale, deux ans de sacrifices répétés, deux ans de labeur silencieux. Nous avons accordé à l'ennemi

tous les délais et toutes les atténuations au Traité de Versailles, qu'il a plu au Gouvernement britannique de nous demander, — car le Traité de Versailles n'est intangible que contre la Pologne, la Belgique et la France. Nous avons arrêté l'invasion bolcheviste et évacué la Cilicie turque. Nous avons désarmé notre marine et réduit notre armée. L'Angleterre se débattait dans des difficultés inextricables, — qui expliquent le nervosisme de ses gouvernants : nous avons tout fait pour les dénouer. Et voici qu'au bout de ces deux ans, ce Gouvernement allié demande à la France, si elle est résolue « *à faire attribuer à la Pologne, au besoin par la force*, toute la Silésie supérieure », et somme son premier Ministre de venir une fois de plus, en Angleterre, assister à l'un de ces Conseils suprêmes, où M. Lloyd George lui impose une transaction *made in England*, sous la pression d'une rupture éventuelle !

J'entends bien que, le 9 mai, une indiscrétion française avait piqué au vif le *Foreign Office*. Il avait été convenu qu'aucune communication ne serait faite à la presse sur la proposition britannique relative à la répartition des contingents alliés en Silésie : ils évacueraient les districts, dont l'attribution ne fait pas de doute, et seraient concentrés dans ceux, dont la nationalité reste actuellement incertaine. Or des renseignements filtrèrent dans la presse, avant même que la Conférence des Ambassadeurs eût été saisie. Et lord Charles Hardinge de protester auprès du Quai-d'Orsay. Cette pauvre maison n'a pas de chance. Chaque fois que se produit un incident franco-anglais, une incorrection, due au mauvais fonctionnement des services, vient affaiblir la thèse française. Il en avait été de même lors de l'épopée Wrangel !

Mais pourquoi les effets diplomatiques de cette fâcheuse indiscrétion n'ont-ils point été compensés par la satisfaction, qu'aurait pu inspirer au *Foreign Office* le ton « extrêmement énergique (1) » de la note interalliée, remise au Cabinet de Varsovie (11 mai) ? Le Gouvernement polonais,

comme l'a rappelé M. Briand, le 14, en tint compte, puisqu'il ferma la frontière et arrêta les volontaires.

Mais il y a plus. Toutes sortes de considérations eussent dû décider le Gouvernement britannique à ajourner l'intervention ministérielle du 13 et à atténuer la note diplomatique du même jour.

Pourquoi réveiller les souvenirs laissés par la lutte persistante de la délégation anglaise, au Congrès de Paris, contre les revendications polonaises, contre l'attribution de la Silésie, contre le couloir de Dantzig ; — par les interventions plus récentes du *Foreign Office* en faveur des conditions de paix signifiées (2) à Varsovie par les Bolcheviks victorieux, pour le remaniement du statut de Dantzig, pour la participation au plébiscite des Allemands nés en Silésie et fixés en Allemagne ? Pourquoi poursuivre d'une hostilité aussi tenace un peuple, qui n'a d'autres tares que de renaître à la vie, quand la France grandit,et de se rendormir dans la mort, quand la France décline ? Est-il nécessaire de faire croire que le Catholicisme et l'Islam constituent aux yeux de l'Angleterre une tache indélébile ? J'entends bien que le Gouvernement de Varsovie est coutumier d'imprudences répétées. Sur aucune de ses frontières, qu'il s'agisse de la Russie, de la Lithuanie ou de la Silésie, il n'est capable de maîtriser ses nationalistes exaltés. Leurs manifestations devant la légation britannique à Varsovie, signalées par le *Daily Express* dès le 7 mai, sont plus stupides encore qu'inconvenantes. Mais ce peuple connut trop de souffrances et garde trop de misères, pour n'avoir pas quelque droit à l'indulgence. Une bienveillance affectueuse et une coopération économique sont indispensables pour l'aider à vivre.

Non seulement on les lui refuse, mais encore certains journaux anglais, ceux-là mêmes qui, comme l'*Observer*,

(1) Correspondant diplomatique du *Daily Telegraph* (14 mai).
(2) J'ai retracé ces opérations dans *Paris à Spa*, Félix Alcan, 1921, pp. 92, 173, 303, 359, etc.

passent pour refléter, de plus près, les pensées de D. Lloyd George, proposent d'inaugurer l'ère de la justice internationale et de la démocratie sociale, en vendant aux industriels allemands, contre certains avantages, les ouvriers, qui veulent vivre et mourir en terre polonaise. La République française n'est pas un trafiquant de chair humaine. Dieu merci ! Elle ne mange pas de ce pain. Le Gouvernement britannique, ignorant ces scrupules, serait-il dès maintenant résolu à livrer à la Prusse l'intégralité du bassin houiller de Silésie ?

Pourquoi la *Koelnische Zeitung* du 11 annonce-t-elle que « *le Chargé d'affaires anglais à Berlin, officieusement sans doute, a représenté qu'au cas d'acceptation de l'ultimatum, l'Angleterre, l'Italie et le Japon interviendraient au Conseil suprême pour la suspension des sanctions de Londres et la remise des territoires industriels de la Haute-Silésie à l'Allemagne* » ? Pourquoi l'Ambassade britannique à Berlin ne s'est-elle associée que le 16 à la démarche, décidée huit jours plus tôt par la Conférence des Ambassadeurs, pour arrêter l'entrée de nouvelles bandes allemandes en Silésie ? Et, d'ailleurs, depuis deux ans, docile aux leçons de J. M. Keynes, le Gouvernement britannique ne s'est-il point efforcé de lier le problème des Réparations à celui de la Silésie, alors que le Traité (article 90) permet d'exporter librement en Allemagne toute la houille des mines cédées, et alors que le droit permet d'incorporer une partie de la dette allemande dans le territoire cédé ?

Il est possible, certains articles sensés de la presse allemande, la *Vossische Zeitung*, le 14, le *Vorwaerts* et la *Freiheit*, le *Berliner Tageblatt* et la *Taglische Rundschau*, le 15, le font pressentir, que le Cabinet de Berlin hésite à choisir entre l'encouragement de D. Lloyd George et l'avertissement de M. Briand, à troquer la Ruhr contre la Silésie, à lâcher la proie pour l'ombre. Mais cette sagesse, qui constitue pour le Ministère britannique une pénible leçon et pour le Gouvernement français

un précieux encouragement, n'est que provisoire. Il s'agit d'un simple ajournement. L'opération de la *Reichswehr* contre la Silésie est certaine, le jour où la France aura démobilisé la classe 1919, si le dessin de la frontière n'est pas contresigné par l'Angleterre.

Or, le désaccord entre M. Briand et M. D. Lloyd George est profond. Dans son discours du 13, le Premier anglais a fait sien le projet, qui consisterait à *donner à la Pologne les communes, « où la majorité polonaise est écrasante et à l'Allemagne les secteurs où, prenant ensemble les villes et les districts ruraux, la majorité est allemande* ». Il est certain que cette méthode permet d'attribuer à la Prusse la presque totalité du bassin minier. Au nom de quel principe est-il possible d'exiger, ici, *une majorité polonaise écrasante* et se contenter, là, d'une *simple majorité allemande* ? Comment concilier avec le § 5 de l'annexe à l'article 88 du Traité de Versailles cet ingénieux amalgame de villages polonais et de villes allemandes ? Mais ces arguments ne suffiront pas pour briser la résistance de M. Lloyd George. Seul un arbitrage pouvait dénouer le conflit silésien. Il y en avait un : charger le général Allen, qui commande la division américaine sur le Rhin, un beau soldat et un allié loyal, de se rendre en Silésie, avec l'approbation de son Gouvernement, pour choisir entre les trois tracés anglais, français et italien, la frontière, qui paraît le plus conforme au texte du Traité. Ce tracé eût été immédiatement transmis à Berlin et à Varsovie pour exécution immédiate. Cet arbitrage américain eût évité l'aventure Korfanty, qu'invoque maintenant le second gouvernement allemand, celui qui, à côté de Wirth, règne en fait sinon en droit, l'état-major industriel et militaire, pour reconquérir la Haute-Silésie. Dès le 23 mai, M. Briand dut donner à la *Wilhelmstrasse* 24 heures, pour arrêter les transports et fermer la frontière. Seule, la menace d'occuper la Ruhr put enrayer le développement d'une opération préparée depuis des mois,

ordonnée par le syndicat du fer et déclenchée par l'imprudence de D. Lloyd George. *Mais l'arbitrage américain n'en restait pas moins nécessaire. Il fournissait des garanties. Il apportait une justification. Il resserrait des liens. Il dénouait le conflit.*

*
* *

Rien n'avait été fait à Londres. Rien ne fut fait dans cette voie. Et lorsque le Conseil suprême se réunit à Paris en août 1921, jamais le Gouvernement français n'avait abordé les délibérations de l'aréopage géorgien en plus mauvaise posture. La situation diplomatique de la République est bonne dans la mesure, où elle incarne un droit certain, défend un intérêt vital et groupe les petits États. Ce n'est qu'à cette triple condition qu'elle peut se faire pardonner par ses alliés le prestige moral, que lui donnent et la supériorité de ses sacrifices et la tenue de son peuple. Autour de la France est tendu tout un réseau d'informations calomnieuses, et je vais y revenir. Ses efforts sont systématiquement dénigrés et ses succès méthodiquement escamotés. Ses gestes de paix sont passés sous silence. Ses mesures de précaution sont soulignées avec âpreté. Or, pour pouvoir exercer son action en Europe et pour exécuter le Traité de Versailles, la République a besoin de la confiance des uns et du respect de tous.

En concentrant toute son énergie sur le problème de Silésie, en lui sacrifiant, sur le Rhin et à Leipzig, des intérêts plus français et plus importants, la France tomba dans le piège tendu à son incorrigible naïveté. Trois fautes successives permirent à l'opinion allemande et à l'opinion alliée de transformer l'attitude de la France, fidèle à ses alliances et assoiffée de paix, de présenter sa défense des revendications polonaises comme la violation d'un contrat formel et comme un complot contre l'équilibre européen.

L'affaire de Silésie fut compromise le jour où, — en mars, — à la fin de la Conférence de Londres, M. Philippe Berthelot se rendit au *Foreign Office*, avant le départ de M. Briand, pour demander l'ajournement d'un débat nécessaire, au lieu d'apporter le moyen de résoudre par l'arbitrage américain le désaccord entre les experts locaux. Cette demande confirma des méfiances et éveilla des soupçons. Cet ajournement facilitait les conflits et aggravait la situation. Jamais la France ne s'est bien trouvée d'adopter la formule de l'empirisme anglais, que M. Asquith a désormais immortalisée : *Wait and see*. En accordant des sursis pour l'exécution des clauses militaires, la diplomatie française a facilité la réorganisation progressive de la propagande pangermaniste : elle lui a fourni des délais et des thèmes pour ses campagnes. Des ajournements imprudents ont transformé la question des coupables : leur châtiment n'est plus une œuvre de pacification, mais une source de conflits. La même méthode, appliquée à la Silésie, ne pouvait avoir que les mêmes résultats : agiter les esprits, organiser la lutte et multiplier les chocs.

Une seconde faute, toute aussi inexcusable, fut commise par le Quai-d'Orsay, quand il affecta de croire, avec une aveugle ténacité, qu'il était possible de réaliser l'accord préalable d'abord entre experts militaires, puis, à partir du 28 mai, entre experts civils, malgré le désaccord initial entre les Gouvernements. Pour que cette entente pût se réaliser entre fonctionnaires, il fallait, en effet, non seulement qu'aucun d'entre eux n'eût reçu d'instructions secrètes, mais encore que tous fussent résolus à braver les rigueurs administratrives et à sacrifier leurs emplois respectifs. Car, enfin, l'opposition entre la thèse polonaise et la thèse britannique est irréductible. Certes, il est contradictoire de trembler devant la reprise certaine de la concurrence germanique et d'accroître, par une interprétation généreuse, les ressources de cette formidable industrie. Mais logique et prévision sont choses

latines. Lisez l'*Observer* du 31 juillet 1921 et vous comprendrez qu'une fois de plus, dans l'histoire anglaise, une préoccupation immédiate : la crainte d'une résistance allemande, d'une intervention française et d'un bouleversement européen, — un sentiment religieux : le culte du protestantisme prussien et la haine du catholicisme polonais — l'emportent sur un intérêt.

Des traditions séculaires et un gros tirage donnent à ce journal une indéniable autorité : il exprime les opinions modérées d'une bourgeoisie conservatrice. Un talent réel et une large notoriété donnent à son directeur une certaine influence. Garvin exprime les préoccupation des cercles ministériels. Or voici qu'à plusieurs reprises et notamment le 31 juillet dernier, l'*Observer* et Garvin portent, sur la politique française et sur l'affaire silésienne, des jugements de tous points semblables à ceux qu'on retrouve sous la plume gallophobe des nationalistes italiens. Le 24 juillet, l'*Idea Nazionale* dénonçait, une fois de plus, l'impérialisme industriel de la République : elle veut réaliser le trust européen du charbon et de l'acier.

« Le plan serait donc le suivant : préparer l'alibi franco-polonais, d'où devrait ressortir la volonté allemande d'attaquer la Pologne ; chercher un conflit, et le conflit s'étant produit, tenir la Haute-Silésie avec les 10.000 soldats que la France y a déjà, avec la nouvelle division, qu'elle a déclaré y envoyer et avec les divisions polonaises, que Varsovie a déjà concentrées, depuis des mois, à la frontière silésienne et que la France elle-même a armées par Dantzig. Foch en même temps chercherait un motif pour occuper la Ruhr et même davantage. Le Traité d'alliance franco-polonais a été fait pour cela. »

Cette correspondance, datée de Berlin, a certainement été dictée à M. Sergio Gradenigo, un nom mérité, par un espion de la *Wilhelmstrasse*. Or on retrouve, à peu près textuellement, la même information, sous la plume de Garvin, dans l'*Observer* du 31. Lui aussi, il dénonce le complot français. La République veut exploiter l'affaire silésienne et provoquer une explosion allemande.

« La France occuperait alors la vallée de la Ruhr et chercherait à écraser, sous ses talons armés, la résistance allemande et à la broyer à jamais. Le partage de l'Allemagne serait alors achevé. La Grande-Bretagne et l'Italie seraient aveugles, si elles n'étaient pas prêtes pour un pareil programme. » Et Garvin de conclure : « La politique de nos voisins est celle de Louis XIV et de Napoléon. »

Concordance lumineuse : un réseau d'informations mensongères est tendu contre la France, à travers l'Europe et jusque dans les Iles Britanniques.

Cette campagne réveille les souvenirs, accroît les méfiances et exaspère les conflits. Et parce que l'hostilité contre la Pologne était voulue par le Gouvernement et approuvée par l'opinion, il est invraisemblable que le Quai-d'Orsay ait été assez ignorant et assez naïf pour croire, qu'elle n'exercerait aucune influence sur les décisions des experts militaires ou civils !

Si encore le ministère des Affaires étrangères en était resté là ! Le jour où les historiens connaîtront le texte intégral de la note française du 16 juillet, des réponses allemandes des 23 et 28, des notes échangées entre Londres et Paris, les 26 et 28, au sujet de la démarche faite le 23, à Berlin, par M. Charles Laurent, il apparaîtra que ces pages ne font qu'un médiocre honneur à la diplomatie française. En voulant, contrairement à l'avis du maréchal Foch, du maréchal Pétain et du général Buat, riposter à l'accueil fait par la *Wilhelmstrasse* à ses légitimes protestations, par l'envoi d'une seconde division, le Quai-d'Orsay trouvait le moyen de violer à la fois le bon droit et le bon sens. Si la sécurité de la division française était vraiment menacée, ce n'est pas l'envoi d'une seconde, qui eût suffi pour rétablir la situation. Que pourrait un petit corps d'armée, isolé, en pleine Allemagne, sans ravitaillement assuré, sans base certaine, sans voie ferrée ? Pour protéger la vie de nos soldats en Silésie, il existait une méthode moins coûteuse et plus efficace : aviser le *Reich* que, pour chaque soldat blessé

là-bas, deux fonctionnaires prussiens seraient expulsés de Rhénanie et remplacés par des autochtones. L'ordre serait vite rétabli en Silésie et à moins de frais ! Si du moins la France était dans son droit en décidant, contre l'avis de ses chefs militaires et sans l'approbation de ses deux alliés, le renforcement du corps international. Mais je n'ai été nullement convaincu par la démonstration, qu'a esquissée Me Clunet, dans le *Temps* du 7 août. Pour échapper aux articles 88, annexes 1 et 2 et 375, qui subordonnent les décisions individuelles à l'approbation des co-associés, Me Clunet prétend introduire dans le droit international cette maxime de droit civil, qui « *assure la conservation du droit de tous par la diligence d'un seul des co-stipulants* », « *pourvu qu'il n'agisse pas dans son intérêt particulier et individuel* ». Non seulement cette preuve est difficile à fournir, — et doit l'être devant un tribunal, qui n'existe pas en l'espèce, — mais encore les contrats internationaux sont trop fragiles et trop récents, pour pouvoir se prêter aux extensions de la jurisprudence commerciale ! Ces subtilités n'ont aucune prise sur un cerveau anglo-saxon. Il ne voit dans cette action indépendante d'un co-associé, qu'une violation certaine de la parole donnée. Une seule faute restait à commettre: aggraver les faiblesses de la thèse française par un ton cassant.

Un Richelieu, un Talleyrand, ou même un Delcassé eussent manœuvré d'une manière différente. En associant la Belgique aux pourparlers de Wiesbaden, ils resserraient l'intimité franco-belge. En faisant offrir par Varsovie à Rome des concessions de mines, ils ralliaient au point de vue français l'Italie, exaspérée par les victoires grecques. En sollicitant l'arbitrage américain, ils associaient les États-Unis à la délimitation — et partant à la garantie des frontières polonaises. L'Angleterre était isolée et devenait conciliante. C'est elle, au contraire, qui isola la France et l'accula à une transaction.

Exploitant la conversation unilatérale de Wiesbaden,

elle put non seulement faire oublier les extraordinaires déclarations de lord d'Abernon à Stresemann, mais éveiller les susceptibilités belges. « *Nous n'avons pas d'alliance avec la France*, a déclaré M. Jaspar, devant le Parlement belge, *mais simplement une entente militaire défensive.* » Une offre allemande de concessions minières, des offres anglaises de concessions orientales ont permis d'utiliser la chute opportune du comte Sforza. Et, enfin, ce n'est pas M. Herrick, qui représente le président Harding, mais M. Harvey, ambassadeur à Londres, venu de Londres sur la demande de M. D. Lloyd George. L'isolement est bien complet et la boucle solidement nouée.

Était-il possible, par un coup de maître, de rétablir notre prestige et de briser cet encerclement ? Si M. Briand, dès la première séance, le lundi 8 août, avait joué cartes sur tables, précisé la politique allemande de la République française et relevé les erreurs grossières de diffamateurs systématiques ; — s'il avait lié le problème de la Silésie à celui des sanctions et des coupables, suggéré un partage équitable et sollicité l'arbitrage américain, subordonné la levée immédiate des sanctions militaires au respect de la décision alliée et la suppression partielle des sanctions douanières à l'efficacité des garanties financières ; s'il avait abordé la question des coupables et proposé la compétence d'un tribunal international siégeant en territoire neutre ; cédé la présidence à l'ambassadeur américain et sollicité la présence de la délégation belge, complété cette démonstration de la modération française par une définition de la sécurité française, rappelé les questions et les faits pour lesquels la République maintient son intransigeance et réserve son intervention, — cette déclaration n'aurait-elle point eu un retentissement européen ? M. Briand manœuvrait, au lieu d'être manœuvré.

Mais le Quai-d'Orsay a préféré une méthode différente. Le lundi après-midi, les ministres ont écouté les

experts civils et le mardi matin les commissaires militaires : ils eussent économisé du temps et appris davantage en lisant leurs rapports, à tête reposée, dans le silence de leurs cabinets, avant l'ouverture des débats. Dès la fin de la seconde séance, M. D. Lloyd George prit la parole le premier et le premier proposa une transaction. S'il émailla son discours de quelques-unes des erreurs historiques, dont ce Celte impulsif a le secret, le Premier britannique eut du moins le mérite de renoncer au dogme « *de l'indivisibilité industrielle* » et d'esquisser les bases d'un accord possible. Cette initiative ne pouvait que renforcer son prestige et accroître son autorité, au cours des débats prochains. A cette harangue, M. Briand répondit dans la soirée par une autre harangue. Avec la même éloquence, il exposa toutes les raisons d'ordre historique, économique, moral et juridique, qui justifient l'attribution totale du bassin minier à la Pologne. Il souligne, ainsi, par avance, aux yeux du monde et de l'Allemagne, en particulier, la valeur du succès, que remportera la Grande-Bretagne, et l'importance de l'échec, que subira la République française, si le Conseil suprême ou un arbitre impartial décide de remettre au *Reich* une partie du bassin houiller.

Deux autres harangues suivirent. Et puis, tout d'un coup, le Conseil suprême, abandonnant le problème allemand, aborda la question d'Orient. Les ministres eurent le régal d'entendre le maréchal Foch soutenir, avec son autorité et sa logique habituelles, la thèse française : la victoire des Grecs n'est encore que tactique ; la supériorité de leurs effectifs n'est point écrasante ; les difficultés sont prochaines et des surprises probables. La guerre va durer. Une intervention reste impossible. Et conscients de leur impuissance devant un désastre, dont la France du moins ne porte pas la responsabilité, les premiers ministres résolurent de définir... quoi ? Leur politique ? Ils n'en ont jamais eu. Leur neutralité, — simplement.

Tout cela eût été ridicule, — si le spectacle n'était point

douloureux. Et il est étrange que le Quai-d'Orsay, — après avoir affaibli son prestige, par la manière dont il avait dirigé la négociation silésienne, — ait tenu à le diminuer davantage, en offrant l'hospitalité au Conseil suprême et en se révélant incapable d'améliorer cette institution. Elle bouleverse les méthodes diplomatiques. Elle introduit les mœurs parlementaires. Le Conseil suprême, s'il a pu fournir aux cinémas des films médiocres et aux journalistes une « copie » facile, n'a servi qu'à isoler la France et réduire son autorité, réviser les traités et affaiblir leur valeur, reconstituer l'Allemagne de 1914 et décourager l'Allemagne de 1918, compromettre la paix et préparer la guerre.

*
* *

Mais la thèse française était si sensée et si juste que l'arbitrage, dont M. Briand n'avait point su prendre l'initiative et qu'il avait subi comme un échec, infligea à D. Lloyd George un démenti et un blâme.

La décision, qu'ont préparée les représentants de l'Espagne, de la Belgique, du Brésil et de la Chine, MM. Quinones de Léon, da Cunha, Hymans, Wellington-Koo, et que le Conseil présidé par le vicomte Ishii, — un maître ès arts diplomatiques, — a courtoisement entérinée, fera plus que des centaines de discours, pour démontrer l'efficacité et grandir le prestige de la S. D. N.

Les quatre arbitres ont, tout de suite, compris que ni le texte du Traité, ni les résultats du plébiscite ne permettaient d'accorder ni à l'Allemagne, ni à la Pologne la totalité du triangle industriel. Pour arriver à cette première conclusion, un grand effort n'était point nécessaire : il suffisait d'être honnête homme. Mais la seconde étude fut plus ardue. Sur quelles bases procéder au partage ? En rattachant à chaque pays un nombre d'habitants à peu près égal au nombre de votes qu'il avait recueillis, en s'appliquant à réduire et à égaliser les minorités, tout en

tenant compte, pour tracer la frontière, des nécessités géographiques et économiques. Mais après avoir taillé, il fallait recoudre. L'unité industrielle devra, pour un temps, survivre à la division politique. Il ne suffit pas de garantir les droits des minorités et de réserver des facultés d'option. Il faut assurer le fonctionnement des voies ferrées et de la centrale électrique, la circulation d'une monnaie identique et de marchandises semblables, sous le contrôle d'une commission mixte, présidée par un mandataire de la S. D. N. et avec le recours, pour les différends privés, devant un tribunal arbitral.

Jamais le Conseil suprême, au cours de ses sessions fiévreuses, au milieu de ses ardentes querelles, ne serait parvenu à dresser un arrêt aussi logiquement conçu et aussi minutieusement étudié. Composé de souverains aussi incompétents qu'éloquents, il ne peut qu'improviser une de ces transactions obscures et amphigouriques, que les parlementaires baptisent du nom bien excessif d'ordre du jour. M. Briand et M. Lloyd George eurent une lueur tardive de bon sens, lorsqu'ils se reconnurent, après de longues hésitations, incapables de résoudre le problème silésien et confièrent cet arbitrage à d'autres juges, plus impartiaux, moins pressés et mieux servis.

J'entends bien que ce régime transitoire qui, inévitablement, favorise, pour un temps, les intérêts de l'industrie allemande, éveillera quelque amertume à Varsovie.

Mais pour se consoler, le Gouvernement polonais n'aura qu'à dresser, à l'aide des documents statistiques publiés par la *Société d'Etudes et d'Informations économiques*, le bilan industriel des deux solutions : celle du *Foreign Office* et celle de Genève.

La frontière, proposée, au Conseil Suprême, le 4 août 1921, par D. Lloyd George, accordait au peuple renaissant, deux fois suspect parce que francophile et catholique, en dehors des cercles ruraux de Rosenberg (en partie) et de Lublinitz (en totalité), ceux de Pless et de Rybnik (pour partie), dont les richesses minières com-

mencent à être exploitées. Pless possède neuf mines de houille : leurs sièges peu importants occupent 7.846 ouvriers. Rybnik est un peu plus favorisé : neuf mines de houille groupent 19.344 salariés. Deux d'entre elles emploient 5.413 et 4.627 travailleurs. Pour être complet, il faut en outre mentionner une fabrique de briquettes (252 ouvriers), des fours à coke (514 ouvriers) et une usine de de constructions en fer (2.246 ouvriers).

La S. D. N., en sus des cercles de Pless et de Rybnik, et d'une partie des secteurs ruraux de Lublinitz et de Tarnowitz, accorde à la Pologne, dans le triangle industriel, pas moins de quatre autres : Kœnigshutte, Beuthen-Campagne et Kattowitz (ville et campagne).

Kœnigshutte est peu important au point de vue industriel : une mine de houille (7.695 ouvriers), une fabrique de briquettes (59 ouvriers), des fours à coke (230 ouvriers), une société de constructions en fer (5.772 ouvriers). Mais Kattowitz est d'une richesse singulière. Le cercle ne compte pas moins de 16 mines de charbon. Leur personnel dépasse 40.457 personnes. Un siège groupe plus de 6.000 ouvriers. Six ont plus de 3.900 ouvriers. Autour des mines se pressent : une fabrique de chaudières (279 ouvriers), une fabrique de petites pièces en fer (335), deux grillages de blende (498), trois fonderies de plomb et argent (438), trois sociétés de constructions en fer (5.420 ouvriers), treize usines et laminages de zinc (5.930 salariés). Beuthen-Campagne est hérissé de ponts et de cheminées : neuf mines de houille (28.511 ouvriers), dont une seule emploie plus de 10.000 salariés ; des fours à coke (1.663 ouvriers) ; six mines de zinc et plomb (7.553) ; quatre sociétés de constructions en fer (13.765 salariés) ; trois grillages de blende (1.255) ; quatre usines et laminages de zinc (2.690) ; une fabrique de produits chimiques.

Je ne suis pas surpris qu'un journal allemand ait affirmé que l'arbitrage genevois laissait à la Pologne la totalité de zinc et la moitié de la houille silésienne : 44 sièges

et 103.853 mineurs doivent, en effet, fournir une bonne part de l'extraction totale. Et sur la carte, qu'a publiée le *Daily Telegraph*, les cercles de Beuthen-Campagne, Kattowitz (ville et campagne), Kœnigshutte, si on leur incorpore les usines limitrophes de Pless et de Rybnik, couvrent bien près de 50 p. 100 du triangle industriel. La S. D. N. a confirmé, en l'élargissant légèrement, le partage qu'avait esquissé le comte Sforza, ce grand diplomate, qui, pour avoir refusé de servir aveuglément les passions de son peuple et tenté de concilier les intérêts de sa patrie avec le culte du droit et le respect des alliances, avait été balayé par les colères latines. Le *Foreign Office* avait écarté son avis. Le Quai-d'Orsay avait trop longtemps hésité à l'adopter. Des arbitres impartiaux en reconnaissent l'équité.

*
* *

Leur arrêt de justice est une victoire de la France. Il justifie, et la politique qu'elle a suivie dans l'affaire de la Silésie, et la politique qu'elle entend adopter vis-à-vis de l'Allemagne.

J'entends bien que le *Foreign Office* mit autant d'empressement que le Quai-d'Orsay à ratifier la décision de Genève. Je sais bien que le docteur Stahmer, qui s'était permis de venir par deux fois solliciter l'intervention anglaise, reçut du marquis Curzon un accueil, dont le souvenir pénible marquera dans sa carrière diplomatique. Et il faut que la *Wilhelmstrasse* soit restée aussi dénuée de finesse et aussi inintelligemment renseignée qu'elle l'était avant la guerre, pour que ses dirigeants aient pu croire un seul instant, que l'arbitrage ne serait point immédiatement entériné à Londres. Le Gouvernement anglais est, en Europe du moins, profondément pacifique et sincèrement conservateur. Pour des raisons commerciales, plus encore que politiques, il voudrait que les divers peuples ne songent plus à retoucher une frontière et à

fourbir des armes, mais à labourer leurs champs et à ravitailler leurs magasins. Tout effort pour hâter la liquidation matérielle et morale de la guerre, même s'il ne concorde pas exactement avec le programme britannique, sera toujours accueilli outre-Manche, avec cordialité, surtout s'il émane de la S. D. N. Elle est trop complètement l'ombre de la pensée et de la diplomatie anglo-saxonne, pour que le *Foreign Office* puisse songer à combattre ses décisions actuelles et à affaiblir ainsi son autorité morale.

Mais il ne s'ensuit pas que cet arrêt de justice ait provoqué outre-Manche une vive satisfaction : il soulignait trop l'iniquité des propositions anglaises et la légitimité de la résistance française.

J'entends bien que le *Daily Herald*, l'organe communiste, est seul à écrire, le 13 octobre :

« Cette décision désastreuse est précisément celle, que nous avions prévue : elle sera fatalement aussi désastreuse pour la Silésie, si elle est vraiment appliquée, que l'aurait été pour l'enfant le jugement de Salomon... Cette solution ne pourra durer, car inévitablement elle provoquera des complications, d'âpres conflits et probablement une nouvelle guerre. L'effet que produira cette nouvelle sur l'Allemagne sera désastreux : les Allemands se soumettront certes, mais seulement devant la force. La séparation de la Silésie anéantira d'un seul coup tous les espoirs, que nous pouvions encore avoir en une coopération amicale entre l'Allemagne et les Alliés, en vue de résoudre les questions des réparations et du désarmement. »

D'autres feuilles, qui ne sont point comme le *Daily Herald*, atteintes de germanhysterie, ne craignent pas cependant d'exprimer leur surprise attristée, avec une singulière naïveté. C'est ainsi que je lis dans le *Manchester Guardian :*

« Fait significatif, la presse française accueille cette décision avec une grande joie. A moins que la presse française ne commette une erreur, et nous ne le croyons pas, cela veut dire que la décision est plutôt en faveur de la France que de l'Angleterre, en faveur de la politique, qui consiste à obtenir mille garanties

pour l'incapacité future de l'Allemagne, et non en faveur de la politique, qui consiste à reconstruire l'Allemagne, en tant que producteur et acheteur, maintenant que nous savons que nous ne serons point conquérants. D'ailleurs, la consternation, que provoque à Berlin le projet, prouve que le sens, que les Français accordent à cette décision, est exact... »

D'autres feuilles sont ironiques. « Après avoir procédé à une division, que le Conseil considère tout net comme fatale à la vie industrielle du pays, écrit la *Westminster Gazette*, les plus grands efforts ont été faits pour recoudre son unité. » D'autres journaux ont ajourné leurs commentaires. D'autres reprochent vivement à la presse française d'avoir répandu le bruit que le *Foreign Office* avait, au dernier moment, exercé une vive pression sur la S. D. N. pour l'amener à retoucher son arrêt. Or, chacun sait qu'elle s'est bornée soit à reproduire des informations de source polonaise et allemande, soit à commenter l'extraordinaire avertissement donné, le 11, par le *Daily Chronicle*, l'interprète officiel du Cabinet anglais :

« Un compromis est ordinairement une belle chose et notre politique britannique n'en nierait pas les charmes. Mais un compromis peut être timide au point d'être lâche et c'est pour cela que nous disons, que la réputation de la Société des Nations est en jeu. Cette question de la Haute-Silésie est le critère entre deux principes nettement opposés. Faire un choix est difficile, mais il faut le faire dans l'intérêt de la paix et de la restauration commerciale de l'Europe. »

Le *Daily Chronicle* ne définit pas ces deux principes. Mais pour retrouver celui qui servait de base à la thèse anglaise, il suffit de feuilleter les articles de l'*Observer* (29 mai 1921), de la *Westminster Gazette* (31 mai et 2 juin), du *Daily Telegraph* (17 juin), où ces organes d'opinions différentes, dans leur désir imprévoyant de bâcler une liquidation, se prononçaient, contrairement aux résultats du plébiscite et aux leçons de l'histoire, pour la cession totale à l'Allemagne du triangle industriel. Quelques jours plus tard, le 31 juillet, l'*Observer* dénon-

çait le second principe, qui expliquait la résistance française : la nécessité de provoquer l'explosion des colères allemandes et de préparer ainsi le partage des terres allemandes : « *La politique de nos voisins*, ne craignait pas d'écrire l'*Observer*, *est celle de Louis XIV et de Napoléon.* »

Il apparaît, aujourd'hui, qu'elle était simplement celle de l'équité.

CHAPITRE III

LE DÉSACCORD FINANCIER

§ I. — Caractères et étapes de la négociation financière. — Le lendemain de Spa. — La note anglaise du 11 septembre 1920. — *A.* Attitude de l'opinion britannique vis-à-vis du problème des Réparations à la fin de 1920. — Manifestes et articles. — 13 octobre. — Déclaration de M. D. Lloyd George. — Où en est la situation financière de l'Allemagne ? — L'enquête de la Société des Nations et le discours de M. Sachs. — 14 octobre. — L'Angleterre renonce au droit individuel de confisquer les propriétés allemandes. — 28 octobre. — Le paragraphe 18 de l'annexe II. — Commentaires désagréables de la presse britannique. — *B.* L'accord du 11 novembre 1920, réalisé par Lord Derby. — Un accord sur la procédure, qui laisse subsister le désaccord sur le fond.

§ II. — *A.* Attitude du Gouvernement allemand à la veille de la Conférence de Bruxelles. — Décembre 1920. — L'avis des experts alliés. — 18 janvier 1921. — *B.* Avènement de M. Briand. — Nécessité d'un changement de méthode et d'une réorganisation du Ministère. — La Conférence de Paris. — 24-29 janvier 1921. — La thèse française et la sommation britannique. — La transaction et sa valeur. — Un geste belge. — Une perspective dangereuse. — *C.* Attitude de l'opinion allemande. — Commentaires des radicaux anglais. — Discours de M. Lloyd George. — 5 février 1921. — Indication d'« un prochain marchandage ». — Commentaires de la presse britannique.

§ III. — *A.* Atmosphère dans laquelle s'ouvre la Conférence de Londres. — Erreurs de tactique. — La bévue allemande. La réaction de Lloyd George. — 3 mars 1921. — Une occasion inespérée pour changer de méthode et définir la politique. — *B.* Les notes allemandes des 17 mars et 23 mars. — La réponse américaine du 29 mars. — Conversation préliminaire entre M. Lloyd George et M. Briand. — Attitude de l'opinion britannique à la veille du 1er mai. — La note du 6 mai 1921. — Ses caractères. — Une transaction. — *C.* Le Conseil suprême d'août 1921. — L'accord financier du 13 août 1921. — Une convention inadmissible. — Trois engrenages. — Cette convention constitue une manœuvre préparatoire pour la Conférence de Washington.

« Qu'ils l'aient voulu ou non, quelle que soit la part des faits ou des hommes, écrivais-je dans *l'Opinion*, le 7 mai 1919, cette guerre se termine pour la France par une défaite financière (1). » Elle ne pouvait être évitée, qu'à certaines conditions.

Reconnaître qu'au lendemain d'une guerre, — économique par ses origines et industrielle par ses caractères, — le problème financier devra, dans les négociations, primer tous les autres. Admettre qu'un conflit mondial présuppose une liquidation mondiale. Envisager que le vaincu ne peut assurer à la fois l'amortissement de ses dettes nationales et le remboursement de toute la créance interalliée. Déléguer à un organisme collectif la mission de liquider les emprunts interalliés et une partie des réparations dues. Exiger, en revanche, dès la signature de l'armistice, le versement régulier par l'Allemagne d'un acompte sur l'indemnité, en espèces et en marchandises, et, en cas d'infraction aux engagements pris, la saisie automatique des recettes fiscales, douanières et ferroviaires, dans les territoires occupés par les troupes alliées.

Si ce programme n'a point été réalisé, la responsabilité n'en incombe point exclusivement aux négociateurs français. Leur imprévoyance et leurs illusions ont été largement partagées. Ils ont eu du moins le mérite, d'être seuls à deviner la nécessité et à proposer les bases (2) d'une liquidation internationale. Le réveil, une fois les lampions éteints et les drapeaux décrochés, fut cruel.

Ministres et experts français furent traînés de casino en casino, du nord au sud, de l'ouest à l'est, noyés sous les chiffres, soumis à toutes sortes de pressions. Il fallait fixer la dette allemande et, à cet effet, réduire la créance française. Plus tard, il fallait réaliser la dette allemande et encore réduire la créance française. La négociation financière devint l'écrou, qui broie la France victorieuse,

(1) *De Paris à Spa*, *op. cit.*, p. 73.
(2) André Tardieu, *la Paix*, p. 378, 381.

la tient à la merci de la coopération ou des sacrifices de ses alliés excédés.

Il semble que, au lendemain de la ratification du Traité, un petit groupe de diplomates et de fonctionnaires anglais, qui se croyaient encore en 1815, ait voulu profiter de l'absence des États-Unis, de la docilité de l'Italie et de l'isolement de la France, pour atténuer, dans leur application, les clauses du pacte de Versailles, substituer aux contrats des Alliances la Société des Nations, assurer sur l'Europe appauvrie et morcelée l'hégémonie commerciale et politique du Royaume-Uni... Ces isolés trouvèrent des appuis précieux dans la presse radicale. Les organes, qui avaient critiqué les clauses principales du Traité, furent unanimes à en combattre l'application. Ils ne reculèrent devant aucune violence, devant aucune calomnie. Les *leaders* du parti radical et du *Labour Party* donnèrent, à quelques-unes de ces attaques, leur contre-seing officiel. Mrs Margot Asquith dénonça le second traité de Francfort. Et l'énergie des idéologues fut largement subventionnée et par des industriels libre-échangistes, qu'inquiétait — bien à tort — l'éventualité, singulièrement lointaine, d'une concurrence française, et par des financiers londoniens engagés sur la hausse du mark.

On connaît les étapes de cette négociation, dont l'étau se resserre avec une force croissante (1).

Je ne parle pas des plus anciennes : le memorandum économique du 8 mars 1920, le communiqué de San Remo du 26 avril, la déclaration franco-britannique du 16 mai rappellent les pénibles débats d'où sortit la résolution d'évaluer, avant le 6 mai 1921, l'indemnité allemande et d'empiéter sur les pouvoirs de la Commission des répara-

(1) *De Paris à Spa*, *op. cit*, p. 212, 221, 267, 296, 302. Les textes des conventions successives ont été publiés dans deux rapports parlementaires de premier ordre : N° 2.312, Chambre, 11 mars 1921. Ch. de Lasteyrie, *Rapport sur le Projet de Loi portant fixation du Budget général de l'exercice 1921 (Dépenses recouvrables)*; n° 181, 14 mars 1922. Sénat. *Rapport sur le Projet de Loi portant fixation de Budget général de l'exercice 1922 (Dépenses recouvrables)*, par M. H. Bérenger.

tions. A Boulogne, le 22 juin, les experts alliés fixaient l'indemnité allemande à un minimum de 86 milliards de marks-or, — 35 de plus que M. J.-M. Keynes, — payables en 42 annuités, avec intérêts à 5 p. 100, une prime d'amortissement de 1 p. 100 et une annuité additionnelle. Des gages importants et des mesures coercitives avaient été envisagées dans ce document remarquable, qui, s'il avait été exécuté, eut assuré la Paix et organisé le Droit.

Le 16 juillet, la conversation reprend à Bruxelles et à Spa. Bataille autour des revendications belges : l'Angleterre tente de ramener le pourcentage dans l'indemnité de 9 à 5 p. 100 et d'abroger la priorité de 2 milliards et demi. Bataille autour du pourcentage français : M. Millerand, pour assurer le respect de la créance belge, doit ramener la part française de 55 à 52 p. 100. Bataille autour des créances britanniques : D. Lloyd George obtient que le produit de la vente des 2 millions de tonnes allemandes, séquestrées et gérées par la Grande-Bretagne, soit, frets y compris, « *affecté au remboursement d'abord de ce qu'a coûté l'armée anglaise d'occupation, ensuite de la part anglaise dans les réparations, y compris les avances consenties à la Belgique* ». Et les négociateurs vont aborder l'évaluation de la dette allemande, mais M. Millerand, éclairé par ces luttes successives, redoute de voir le troisième procès se terminer par un arbitrage aussi partial et une transaction aussi coûteuse, que pour l'exécution des clauses militaires et les livraisons de houille allemande. Il arrête et ajourne. Les offres allemandes seront soumises, non point à la Commission des réparations, seule compétente en vertu du traité de Versailles, mais à une commission mixte d'experts, qui se réunirait pour les examiner à fin d'avis, non point à Bruxelles ou à Paris, mais à Genève, dans une atmosphère plus neutre et à portée de banques plus germanophiles.

M. Millerand profite de cet ajournement pour manœuvrer. Il signe l'accord franco-belge. M. Delacroix et

M. Millerand, le 4 septembre, définissent la méthode, qui permettra de ramener la négociation financière dans le cadre du Traité de Versailles. Une conférence technique reste nécessaire : il appartient à la Commission des réparations de l'organiser.

Le 11 septembre, le *Foreign Office* accepte de modifier les caractères de la réunion d'experts, — dont M. D. Lloyd George aurait voulu surveiller les délibérations, pendant son séjour en Suisse ; — mais elle devra être suivie par une conférence des premiers Ministres, sur le modèle de l'aréopage de Spa. Les semaines se passent. Le Quai-d'Orsay ne répond pas.

Le 7 octobre, lord Derby vient discrètement rappeler au ministère des Affaires étrangères l'existence de la dépêche du 11 septembre. La réponse part le lendemain, si vite qu'elle dut être suivie, trois jours plus tard, d'un post-scriptum.

§ I

Entre temps, M. Delacroix avait négocié avec M. D. Lloyd George une transaction, dont le Ministre belge communiqua, le 13 octobre 1920, au *Daily Telegraph*, les lignes générales.

Les chefs des délégations alliées, près la Commission des réparations, assistés de techniciens, se réuniront le plus tôt possible à Bruxelles. Ils resteront en contact avec leurs Ministres respectifs des finances. L'Allemagne sera également représentée par deux mandataires, « *qui bénéficieront d'une liberté complète de discussion, en ce qui concerne tous les aspects du problème* ». Après avoir recueilli leurs opinions sur la capacité de paiement de l'Allemagne et sur les meilleures formes de paiement, les experts alliés « ne seront point obligés d'arriver à une entente complète, ni d'incorporer leurs conclusions dans un rapport unique ». Chaque délégation pourra rendre compte séparément à son gouvernement.

Il appartiendra alors aux États alliés, après avoir médité sur ces documents et sur ces statistiques, de provoquer la réunion du Conseil Suprême, « qui *fixera d'une manière définitive les conditions de l'indemnité* » et sera libre, s'il le juge nécessaire, de convoquer des ministres ou des experts allemands, « *pour élucider les points obscurs ou compléter l'examen du problème* ».

In cauda venenum... M. Delacroix en avait moins conscience que M. Leygues. Le Quai-d'Orsay commençait à comprendre le danger des Congrès sans accord préalable et des négociations entre premiers Ministres. M. G. Leygues, conseillé par M. Millerand, hésita avant d'accepter l'engrenage de Spa et l'arbitrage de M. D. Lloyd George. On eut hésité à moins.

Un courant d'opinion libre-échangiste et radicale-socialiste, sous le poids de traditions lointaines et d'une germanophilie séculaire, bat en brèche l'Entente cordiale, en 1919-1920, au lendemain de la victoire alliée, avec autant de force que, en 1905-1906, au lendemain de la crise marocaine. Sept années de querelles et de froissements, de mysticisme et de pacifisme valurent aux deux pays quatre années de guerre. *Di omen avertant...*

Cette survivance indestructible de l'idée, à travers les générations des hommes et malgré la pression des réalités, pose un problème de psychologie trop douloureux, pour qu'il ne soit point utile de l'éclairer par de nouveaux exemples.

Le 12 janvier 1906, la presse anglaise publiait deux appels signés par des universitaires connus. L'un émanait de Berlin et proclamait ingénument :

« *Que les signataires n'avaient jamais entendu sérieusement discuter et approuver, par un homme ou une fraction du public allemand, dignes d'être signalés, une attaque contre l'Angleterre. Il ne s'est jamais rencontré personne en Allemagne, qui crût que le Gouvernement désirât ou préparât une guerre contre l'Angleterre.* »

L'autre, dressé outre-Manche par des artistes et des savants de talent, prenait acte de cette précieuse garantie,

rappelait tout ce que la Grande-Bretagne doit à la culture germanique et concluait :

« Une guerre entre ces deux nations serait une calamité mondiale, qu'aucune victoire ne pourrait compenser. »

Le 18 octobre 1920, par la voix du *Manchester Guardian*, des universitaires d'Oxford écrivent à leurs collègues d'outre-Rhin :

« *Du moment que beaucoup d'entre vous partagent le chagrin sincère et le regret*, que nous inspire l'interruption qu'a causée la guerre dans nos relations amicales, *puisque vous ne pouvez douter de la sincérité des sentiments, qui ont engendré et chéri cette vieille amitié* (sic), vous devez, nous le croyons du moins, partager notre espoir en sa rapide restauration... *Nous tentons une démarche auprès de vous, dans le désir de dissiper l'amertume des animosités*, dont le nuage, sous l'inspiration d'un patriotisme loyal, a pu passer entre nous... La camaraderie du savoir nous offre une route, qui peut et, si notre idéalisme intellectuel reste vivace, *qui doit conduire à une sympathie plus large et à une meilleure entente entre nos nations apparentées.* Tandis que des discussions politiques menacent de détruire la chevaleresque fraternité des grands États européens, nous prions pour que nous puissions hâter cette aimable réunion, que demande la Civilisation. »

J'entends bien que, parmi les signataires de ce document, d'une grâce si germanique, ne figure qu'un nombre infime des professeurs titulaires de l'Université d'Oxford. Mais la manifestation n'en prend pas moins une certaine importance, lorsqu'on la rapproche des invitations adressées aux universitaires d'Outre-Rhin —, responsables de la guerre et de ses atrocités au même titre que les Hohenzollern, les junkers et les états-majors, — par la *Ligue libre-échangiste* et par la *Conférence économique internationale*. L'intervention dans les débats d'un des signataires du manifeste des 93 provoqua chez les invités du *Cobden Club*, gens cependant d'humeur fort pacifique, — des « mouvements en sens divers ». Il n'en fut pas de même à Caxton Hall. Il est vrai que des pacifistes de

marque, lord Parmoor, MM. Ponsonby, F. W. Hirst, ceux-là même qui en août 1914 avaient tenté d'étouffer chez leurs compatriotes la voix de l'honneur, s'étaient réunis pour écouter Herr Hugo Simon critiquer les clauses financières du Traité de Versailles. Ils reprennent la collaboration avec la *Wilhelmstrasse*. Ils endossent la livrée.

Comment s'étonner, après ces manifestations, si la presse radicale se refuse à accueillir les objections, qu'éveille en France l'idée de négocier, en dehors de la Commission des Réparations, mais avec la collaboration de l'Allemagne et d'accord avec ses mandataires, une évaluation transactionnelle de la créance interalliée ?

Car il faut bien voir quel est le nœud du débat. S'il s'agissait simplement de démontrer, que les Alliés auraient tort d'attendre jusqu'au 1er mai 1921 pour évaluer *leur créance,* cette argumentation rallierait en France bien des esprits. Mais la thèse radicale est tout autre. Une feuille modérée, la *Westminster Gazette*, écrit le 12 octobre :

« Aucune réparation importante ne pourra être obtenue de l'Allemagne, jusqu'à ce que le montant ait été fixé et *jusqu'à ce qu'elle se soit engagée à faire tous ses efforts pour s'acquitter.* Ce n'est qu'à cette condition, qu'elle peut trouver des crédits et que le commerce peut reprendre normalement. *Introduire l'Allemagne dans les délibérations et obtenir que la question soit réglée avec son approbation n'est donc pas la chimère aventureuse d'un sentimental,* mais la méthode approuvée par les hommes d'affaires les plus capables : ils voient que si on insiste d'une manière interminable sur une créance impossible, on finira par ne rien obtenir du tout. »

Le même jour, le *Manchester Guardian* soutenait la même thèse, mais avec la violence d'un organe, dont certaines industries, inquiètes de la concurrence française sur les marchés européens, encouragent le zèle (1).

(1) Voir le numéro du 7 octobre.

« L'Angleterre se refusera à imposer, par la force, à l'Allemagne le chiffre d'indemnités, qu'aura fixée la Commission des Réparations. *Il n'y a pas d'autre moyen de sortir de l'impasse, que de négocier avec les Allemands un arrangement pratique, en vertu duquel ils coopéreront à la reconstruction de la France.* »

Et revenant à la charge, le lendemain 13, le *Manchester Guardian* se félicite de ce que les articles du *Daily Chronicle*, le journal de D. Lloyd George, ne révèlent sur ce point capital aucun changement dans l'opinion du Premier Ministre et aucun désaccord entre le Chef de la coalition unioniste et les interprètes de l'opposition radicale.

En effet, le 12 octobre, le *Daily Chronicle*, « reconnaissant formellement la divergence de vues, qui sépare la France de l'Angleterre », défend énergiquement la méthode dite de Spa :

« Les Allemands et les Alliés devraient examiner ensemble le problème de l'indemnité, afin de déterminer non pas la somme, que l'Allemagne *devra* payer, mais bien la somme qu'elle *pourra* verser. »

Le lendemain, le premier Ministre, en portant un toast à M. Delacroix, rendait à la Conférence de Spa un hommage, dont les termes exacts méritent d'être rappelés et pesés.

« C'était la première Conférence véritable entre les nations, qui avaient pris part à la lutte la plus terrible, dont fasse mention l'Histoire du monde... D'un consentement unanime, M. Delacroix présidait cette réunion, je ne dirai pas d'amis et d'ennemis, *car une fois que la guerre est terminée, il n'y a plus d'ennemis...* Si cette Conférence avait échoué, c'eût été un désastre. Nous serions retombés dans des attitudes d'hostilité, au lieu d'essayer de frayer notre voie le long du sentier de la conciliation. C'eût été une grande différence pour l'Europe et une grande différence pour l'Univers. »

Et pour bien préciser qu'il restait fidèle à une méthode nouvelle, M. D. Lloyd George, au lendemain du jour où

les étudiants de Cambridge expriment, par 395 voix contre 294, le vœu de voir le Conseil suprême disparaître et remplacer par le Conseil de la Société des Nations, annonce à M. Delacroix qu'il assistera en personne à sa prochaine assemblée et lui demande de l'accompagner.

Il ne s'agit pas de faciliter le travail et d'accroître le rendement de l'organisme nouveau. On sait ce qu'a coûté, depuis deux ans, à l'action diplomatique interalliée, la collaboration directe et oratoire des premiers Ministres. Cette innovation a rendu les incidents plus nombreux et leurs conséquences plus graves. La liquidation n'a pas été plus rapide, ni la paix plus stable. L'intervention, dans les délibérations de la Société des Nations, de ces personnalités encombrantes et éphémères, omniscientes et toutpuissantes, compliquera les choses, au lieu de les faciliter. Plus les délégations nationales, au sein de l'aréopage nouveau, se recruteront dans le personnel ministériel, plus elles participeront à sa fragilité et à son incompétence. Il faut, au contraire, qu'indifférentes aux querelles des partis, elles incarnent ce qu'il y a de plus permanent et de plus national dans les divers pays. Et comme la tâche est difficile et les périls nombreux, il n'y aurait que des avantages à ce que les États fussent représentés par des spécialistes de talent et par des membres à vie. Les délibérations seront moins orageuses, les contacts plus faciles, les textes mieux rédigés.

Mais D. Lloyd George n'a pu résister à une double tentation. Il est Celte et il a des nerfs. Il a voulu faire un geste et préparer une manœuvre.

*
* *

Il n'y avait donc, en ce qui concerne la négociation financière franco-britannique, de changement, ni dans l'attitude du Gouvernement, ni dans celle de l'opinion britannique. L'obstacle était toujours là.

Sans un fait nouveau il sera impossible de modifier

cette volonté d'arriver à fixer un chiffre assez bas pour rallier l'approbation de l'Allemagne et assurer la hausse du mark, d'arracher cette utopie qui, — parce qu'elle paraît servir un intérêt et réaliser un devoir, hâter la liquidation de la guerre et assurer la reprise du commerce, — a pris racine dans le cerveau de l'imprévoyant John Bull.

Mais, ce fait nouveau, n'eût-il point été possible de le trouver dans le budget allemand ?

Les statistiques publiées par la *Société des Nations*, à l'occasion de la Conférence financière de Bruxelles, avaient fourni, sur les ressources fiscales du *Reich*, des renseignements encourageants (rapport n° 4, p. 6, 14, 20, 24).

L'Allemagne en 1920, par rapport à 1913, a augmenté ses dépenses dans une proportion infiniment moindre que les autres États, la France notamment :

États-Unis	307 0/0
France	198 0/0
Italie	148 0/0
Grande-Bretagne	123 0/0
Allemagne	95 0/0

En 1913, l'Allemagne, au point de vue des sacrifices qu'elle exigeait de ses contribuables, si on les évalue par tête d'habitant, arrivait bonne dernière, non seulement après l'Australie, le Royaume-Uni, le Canada, mais encore après la France et l'Italie.

La situation de Michel reste aussi privilégiée en 1920, au lendemain du crime dont il porte la responsabilité. Il ne paye que 12 dollars par tête, alors que l'Italien en verse 16, le Canadien 37, le Français 47, l'Américain 56, l'Anglais 120. Quand on évalue la dette nationale en fonction des années nécessaires pour l'amortir, si on employait à cet effet les recettes totales de l'État, on constate que la situation de l'Allemagne, coupable et vaincue, reste meilleure que celle de la France, assaillie et victorieuse.

	Avant-guerre.	Après-guerre.
France	6 années	10 années
Australie	0,8 —	7,7 —
Italie	6,7 —	7,5 —
Allemagne	1,4 —	7 —
Canada	1,7 —	7 —

Ces chiffres ont été vivement critiqués, le 28 septembre 1920, devant la Conférence de Bruxelles, par M. Bergmann, président de la délégation allemande. Les données prévues pour le budget provisoire d'avril 1920 ont été totalement bouleversées.

« Depuis, le Gouvernement allemand croit avoir chargé le contribuable jusqu'à la limite du possible... L'Allemagne, seule, ne saurait acquitter les obligations, qui lui incombent et venir à bout de cette tâche énorme. »

Le 14 octobre 1920, M. Sachs, directeur au Ministère des finances, en discutant, devant le *Reichstag*, le projet de budget de 1920, a révélé quelques faits impressionnants. En un an, les dépenses ont augmenté de 28 milliards de marks, creusant ainsi un formidable déficit.

« Les recettes normales ne parviendront même pas à équilibrer le budget ordinaire (39 milliards). Le budget extraordinaire (39 milliards) n'est couvert par aucune ressource. Le budget spécial des postes et celui des voies ferrées se soldent par un déficit de 2 et de 16 milliards. Les dépenses, qu'exige l'application du Traité de paix (coût de l'armée d'occupation et exécution des clauses financières), s'élèvent à une trentaine de milliards : aucune recette n'a été prévue. »

M. Sachs déclare sans sourciller, que le trou à combler approche d'une centaine de milliards, — exactement la somme que M. Klotz proposait d'exiger annuellement de l'Allemagne pour le remboursement intégral des réparations et des pensions. Et cette concordance n'est pas sans intérêt.

« Ces chiffres énormes, conclut M. Sachs, dépassent la capacité financière d'un peuple. Le rendement de l'impôt draconien, qui porte le nom significatif de *Sacrifice à la détresse de l'Em-*

pire, a été évalué à 40 milliards. Doit-on se décider, demande M. Sachs, à serrer ce formidable écrou, à bouleverser la vie économique, si cette recette ne doit même pas couvrir le déficit d'une seule année budgétaire ! »

Voici un fait nouveau. Après deux ans de paix, le déficit du budget allemand atteint un chiffre sensiblement égal à celui, dont les Alliés les plus optimistes escomptaient le versement : 90-100 milliards de marks. Chaque année, la dette allemande, qui s'élève aujourd'hui, d'après M. Bergmann, à 240 milliards, dont 149 de dette flottante, s'accroît d'un tiers. Si les ressources fiscales, qui doivent s'ajouter aux paiements en nature, pour assurer le remboursement des indemnités, viennent à manquer partiellement ou totalement, qui paiera la différence entre la dette légale et la créance soldée? Les États, qui ont servi aux autres de champ de bataille, qui leur ont économisé des vies et des ruines, qui leur ont permis d'équilibrer leurs budgets et de développer leurs outillages, la Belgique, la France, l'Italie, la Roumanie, la Serbie devront-elles se substituer d'abord au débiteur défaillant, rembourser ensuite les prêts interalliés et, après ce double effort, sortir vaincues économiquement de la bataille commune?

Il ne semblait pas qu'il fut diplomatiquement difficile de réaliser entre ces six États une entente financière, une assurance mutuelle contre les risques d'un sabotage des finances allemandes et d'une réduction dans leurs créances privilégiées. Cette tâche paraissait plus urgente que celle qui consistait, avant que la commission des experts ait vérifié les chiffres et dressé un bilan, à négocier l'accord franco-britannique. Même s'il était réalisable, il serait prématuré. S'il était réalisé, il devrait être homologué. Le *Foreign Office* et le Quai-d'Orsay ne peuvent seuls diminuer l'indemnité allemande. Jamais le Traité de Versailles ne leur a reconnu ce droit exorbitant. Ce privilège n'est conforme ni à la lettre, ni à l'esprit de cette charte collective. Or à la maintenir intacte doivent tendre

tous les efforts de l'énergie française. La victoire est à ce prix.

Un incident ne tarda pas à démontrer, que le Gouvernement britannique apportait, dans la négociation financière, des préoccupations spéciales.

*
* *

Le paragraphe 18 de l'annexe II est rédigé comme suit :

« Les mesures que les Puissances alliées et associées auront le droit de prendre en cas de manquement volontaire par l'Allemagne, et que l'Allemagne s'engage à ne pas considérer comme des actes d'hostilité, peuvent comprendre des actes de prohibition et de représaille économique et financière, et en général, telles autres mesures, que les gouvernements *respectifs* pourront estimer nécessitées par les circonstances. »

Respectifs... Que voilà une épithète malencontreuse ! Ce n'est pas la seule, qui se soit glissée dans le texte du Traité, malgré le formidable labeur d'André Tardieu, assisté de quelques professionnels. Nombreux sont les articles, où un terme impropre pourrait provoquer d'interminables débats. Ouvrons le dictionnaire Littré. *Respectif* veut dire : « Qui concerne réciproquement les personnes intéressées ou les choses correspondantes. » Comment nier que cet adjectif laisse à chaque État une certaine liberté d'interprétation, un certain droit d'initiative ? Si *respectifs* avait été remplacé par *alliés et associés*, le sens de la phase eût été différent. L'obligation d'un accord préalable et d'une entente unanime eût été exprimée avec une précision, qui désarmait, à l'avance, tous les efforts de l'exégèse diplomatique.

Aussi l'agence Reuter et M. A. Chamberlain ont-ils insisté sur le droit, que réservait cette fâcheuse épithète :

« La renonciation au droit individuel de confisquer les propriétés privées allemandes en Angleterre n'implique ni une ré-

vision, ni une modification du Traité. Elle ne compromet pas davantage les moyens essentiels, qui permettraient de contraindre l'Allemagne à exécuter ses obligations. »

Et M. A. Chamberlain, le 28 octobre et le 1er novembre 1920, reprenant la même argumentation, a ajouté :

« Le Gouvernement de S. M. n'a point renoncé à son droit de prendre telles mesures, qui sont envisagées dans le § 18. Il a simplement fait savoir, que au nombre des mesures, qui pourraient être prises dans des circonstances déterminées, ne figurerait pas la confiscation des propriétés de sujets allemands dans le Royaume-Uni, qu'il s'agisse de comptes courants dans les banques, de marchandises transportées sous pavillon britannique ou expédiées pour être vendues ici. »

Et les commentateurs anglais n'ont pas manqué d'invoquer des précédents. Une signification du même ordre aurait été adressée à l'Allemagne par l'Afrique du Sud et à la Bulgarie par la France.

La note de M. A. Chamberlain est juridiquement justifiée par un texte formel. Mais nos amis anglais connaissent, mieux que personne, la fragilité des principes abstraits et la valeur du droit coutumier. Or le texte du paragraphe 18 de l'annexe II, quelle que soit la portée du mot *respectif*, ne pouvait plus, au mois d'octobre 1920, donner au Gouvernement britannique le droit d'aviser la *Wilhelmstrasse* le 16, le commerce anglais le 21, le Quai-d'Orsay le 25, qu'il renonçait spontanément à l'une des sanctions éventuelles du paragraphe 18. Ce droit, le *Foreign Office* y avait renoncé le jour où, au lendemain de l'occupation de Francfort, les deux Gouvernements alliés s'étaient mutuellement interdits, vis-à-vis de l'Allemagne, toute action indépendante. Cette infraction à un engagement pris, sur la demande de *Downing Street* et sous une forme solennelle, est aggravée par la manière dont elle a été signifiée, autant que par le moment où elle se produit. Non seulement les services compétents ne prennent même pas la peine de faire connaître leur décision, le même jour, à Paris et à Berlin, et donnent la pré-

férence à la *Wilhelmstrasse* sur le Quai-d'Orsay, mais encore cette initiative a lieu, au milieu des négociations franco-britanniques sur la question des Réparations. Cette coïncidence n'est point fortuite. Elle est voulue. M. A. Chamberlain l'a dit expressément :

« On avait espéré que la question aurait pu être tranchée au cours de la discussion générale du problème des Réparations, qui devait avoir lieu à la Conférence de Spa ou à celle de Genève. Etant donné que cette dernière a été ajournée, le Gouvernement de S. M. a senti, qu'il était impossible de continuer à maintenir une menace, qui exerçait une répercussion défavorable sur les intérêts britanniques... »

M. A. Chamberlain laisse très clairement entendre que cette décision constitue une réponse à l'ajournement demandé par la France : un avertissement et peut-être une pression.

*
* *

Son caractère peu agréable est souligné par l'attitude de la presse britannique.

J'entends bien que les deux piliers de l'Entente cordiale, le *Times* et le *Morning Post*, n'ont point fléchi.

Mais leurs protestations n'ont pas soulevé l'écho, qu'il était permis d'espérer. Certes le *Daily Telegraph* (29 octobre), l'organe du centre droit, dont les relations avec le *Foreign Office* sont notoires, blâme « *ce mépris pour la courtoisie élémentaire, qui est due à un allié* » ; mais ce blâme énergique ne s'exprime pas, en tête du journal, dans un *leader*, mais dans une colonne discrète et sous la plume d' « un correspondant diplomatique ». Il suffit de connaître un peu les usages de la presse britannique, ses traditions et ses conventions, pour mesurer toute l'importance de ce *distinguo*.

Le *Spectator*, qui appartient au même parti, et dont ni la vigilance patriotique, ni les sympathies françaises ne sauraient être discutées, est plus discret encore. Dans un

petit entrefilet, il escamote l'incident comme n'ayant aucune importance :

« Il est évident que les commerçants allemands hésiteraient à déposer de l'argent dans les banques britanniques ou à nous vendre à crédit des marchandises, si leurs propriétés pouvaient être confisquées à n'importe quel moment. Cette nouvelle donnera confiance aux négociants des deux pays. Elle n'a aucune signification politique, car la crainte d'infliger des pertes à ses commerçants ne saurait suffire, pour empêcher le Gouvernement allemand de manquer à sa parole. »

Reste à savoir, si au cas où le Quai-d'Orsay eût agi vis-à-vis de *Downing Street* avec la même désinvolture, le *Spectator* eût écrit de la même encre et affecté la même sérénité. Celle de la presse radicale est plus grande encore, comme il convient. L'extrême gauche, par l'organe des *Daily News*, enterre l'incident d'un mot dédaigneux. Ni la gauche, ni le centre ne jugent utile de lui consacrer un article dans le *Manchester Guardian* ou dans la *Westminster Gazette*. Mais ces deux organes considèrent que l'occasion est propice pour féliciter les professeurs d'Oxford, qui ont exprimé aux Universitaires d'outre-Rhin d'amoureuses tendresses, avant même que soient fermées toutes les tombes de leurs victimes.

La *Westminster Gazette* de conclure, que « rien ne pouvait être plus opportun que la manifestation d'Oxford » (27 octobre).

Après avoir dépouillé cette presse, dont l'immense majorité se refuse à admettre, sans distinction de partis, que le *Foreign Office* ait non seulement dépassé son droit, mais encore commis une incorrection, — évoquez l'unanimité de la presse française, dressée sur ces ergots. Et vous comprendrez que le désaccord sur la question des réparations n'existe pas seulement entre deux diplomaties, ni même entre deux Gouvernements, mais bien entre deux opinions. Il est tout à fait inutile d'attaquer D. Lloyd George, de critiquer son caractère et de dénoncer sa gallophobie. Il vaudrait mieux essayer de compren-

dre, lire la presse anglaise et feuilleter l'histoire britannique.

Mais alors, dira-t-on, il importait d'expédier M. G. Leygues à Londres... Quelle erreur !

Pour restaurer l'Entente cordiale, il fallait commencer d'abord par changer de méthode et de personnel, par spécialiser les négociateurs et réorganiser nos ambassades, par créer des organes d'informations et développer notre service de propagande.

Il fallait surtout cesser d'être isolé, en face de la Grande-Bretagne. J'entends bien que M. Millerand a voulu et a réalisé l'accord franco-belge. Mais il ne suffit pas. C'est tout un groupement, analogue à celui qui naît à l'est du continent, que le Quai-d'Orsay aurait dû dresser à l'ouest de l'Europe. S'il fut difficile pour la République, au lendemain de la défaite impériale, de créer autour d'elle un réseau d'accords, ces difficultés n'existent plus aujourd'hui. La France ne nourrit aucune arrière-pensée. Elle ne souhaite aucun bouleversement. Elle ne convoite aucun territoire. Elle ne souhaite que le *statu quo*. Elle veut la paix. Elle est assez riche en gloires et en possessions, pour accepter des transactions et consentir des sacrifices. Les alliances vont aux vainqueurs. Croit-on que si la diplomatie française avait su réaliser plus tôt l'accord belge et acheter l'alliance espagnole ; si ce bloc occidental était appuyé, peut-être sur l'Italie, en tout cas sur la Petite Entente et sur la Pologne ; si l'amitié franco-américaine était rétablie dans son intimité première, croit-on que la situation du Quai-d'Orsay vis-à-vis du *Foreign Office*, dans la question des réparations, serait exactement la même ? L'intimité de l'*Entente cordiale* sera d'autant plus grande que la France sera moins isolée.

*
* *

J'entends bien que lord Derby parvint, le 12 novembre 1920, à réaliser l'accord franco-britannique, sur les bases

suggérées par le Quai-d'Orsay le 20 octobre et retouchées le 11 novembre, à la suite de la note anglaise du 5.

Lord Derby est de ces diplomates, qui n'ont cessé de répéter au *Foreign Office*, qu'il serait maladroit, inélégant et injuste de paraître prendre l'initiative d'une réduction de la dette allemande. Il est certain que les capacités de paiement seront inférieures à la totalité de la créance. Une transaction sera inévitable. Pourquoi accepter la responsabilité de l'imposer à l'avance, alors que la dure réalité des faits se chargera de la dicter ? Pourquoi déchirer les voiles et briser les espoirs ? Pourquoi détourner sur l'Angleterre les rancunes de la France ? Il n'y a qu'à attendre l'heure critique ; et lorsqu'elle sonnera, agir avec l'autorité et avec la générosité, qui caractérisent un grand peuple. Il ne sert à rien, — bien au contraire, — de hâter les choses et de devancer les événements, — surtout lorsqu'il s'agit d'une question vitale pour l'avenir de la France et la durée de l'Entente.

Mais cet accord du 12 novembre constitue-t-il une transaction entre la thèse française et la thèse britannique, entre l'application littérale du Traité de Versailles, sous les auspices de la Commission des réparations et l'évaluation immédiate d'une indemnité globale, par les soins d'un Congrès germano-allié ?

Qu'obtient le *Foreign Office* ?

1° Dans chacun des deux stades préliminaires, — conférence d'experts techniques à Bruxelles et conférence de ministres alliés à Genève —, les Allemands seront représentés.

2° *Ils participeront à titre consultatif.* Mais l'addition, *comme à Spa*, indique certaines possibilités.

3° L'évaluation de l'indemnité allemande est strictement liée au résultat du plébiscite silésien.

4° La décision de la Commission des Réparations sera entérinée par le Conseil suprême. Certes l'objet de sa réunion sera d'examiner « toutes *mesures ultérieures à prendre, gages et sanctions* ». Mais l'adoption de ces « *mesures ultérieures* » suppose l'accord *antérieur sur le montant de l'indemnité.* Et si la décision de la Commission des Réparations n'a été prise qu'à la majorité, le

Conseil suprême ne sera-t-il pas contraint, avant « d'examiner les gages et sanctions », *de rétablir l'unanimité* ? Car quelle serait la valeur de *gages et* de *sanctions imposés par une simple majorité* ? Et d'ailleurs comment sera constituée la majorité ? Tous les Alliés figureront-ils dans ce Conseil suprême ? Le Japon aura-t-il le même bulletin que la France ? Et si les Etats-Unis ne figurent point dans cette session, *comment les décisions seront-elles légalement valables* ?

Le document n'en souffle mot.
Qu'obtient le Quai-d'Orsay ?

1° *Le procès-verbal de la réunion des experts techniques* et *les conclusions, auxquelles chaque gouvernement sera arrivé*, quant aux rapport de ses représentants à la Conférence de Genève, seront communiqués à la Commission des Réparations.

2° Les délibérations préliminaires ne porteront pas seulement sur les capacités de paiement de l'Allemagne, mais sur le montant total de la dette : cette évaluation devra précéder l'autre.

3° La Commission des Réparations procédera, « *conformément aux termes du Traité de Versailles, à la fixation du montant total* et des modalités de paiement des *sommes dues par l'Allemagne* et fera aux puissances son rapport sur la capacité de paiement de l'Allemagne ». Les pouvoirs de la Commission des Réparations sont confirmés, sa tâche précisée, une méthode indiquée.

4° Le programme de la session du Conseil suprême est délimité, de manière à empêcher tout empiétement sur les attributions de la Commission des Réparations. Mais, comme je viens de le démontrer, cette délimitation a une efficacité purement théorique, celle d'un ordre du jour.

Que vaut cette transaction ? *Ce que vaut un accord sur la procédure*. Il laisse substituer le désaccord sur le fond.

Certes unionistes et radicaux se félicitent, avec une sincérité égale, de voir se réaliser l'entente entre les deux Gouvernements. La *Westminster Gazette*, qui publait le 2 novembre une correspondance de Paris et un article de tête, non seulement malveillants mais encore injustes, sur l'opinion et la diplomatie françaises, écrit le 8 :

« Nous partageons d'une manière absolue toute la satisfaction, qu'on pourrait exprimer en voyant écarter des dissentiments entre les Cabinets britannique et français. »

Les *Daily News*, qui, il y a quelques jours, attaquaient avec véhémence la République, font amende honorable :

« L'accord n'est qu'un compromis. Il y a maintenant quatre conférences au lieu de deux et il se peut que l'indemnité ne soit point fixée, avant de longs mois. Mais après tout, cela vaut mieux que la prolongation du conflit entre l'Angleterre et l'Italie d'une part, la France et la Belgique de l'autre. »

Et si les feuilles radicales les moins francophiles voient avec plaisir évoluer la négociation, les feuilles unionistes, piliers de l'*Entente cordiale*, expriment leur satisfaction avec un plus grand luxe d'épithètes et de fleurs.

Mais cette manifestation n'est pas sans réserves, ni cette approbation sans conditions. La *Westminster Gazette* précise à nouveau le point, sur lequel l'opinion libérale est d'accord avec les radicaux orthodoxes du *Manchester Guardian* et les radicaux socialistes des *Daily News :*

« Comme chacun le sait, le montant total des dommages, subis par la population civile des puissances alliées et associées, est entièrement au-dessus des capacités allemandes de réparation. Et la seule question, qui se pose pour les États, est de savoir comment ils pourront éviter le naufrage. Ceci revient à dire qu'une partie de la dette fixée par la Commission des Réparations devra être annulée par les Gouvernements, car maintenir suspendue au-dessus du peuple allemand une somme impossible et irrévocable est le plus sûr moyen d'empêcher le recouvrement de ce qui est raisonnable et possible. »

Cet avertissement, les organes de gauche ne sont pas seuls à le donner. Le *Times* qui, le 8 novembre, consacrait à l'accord conçu, voulu et réalisé par lord Derby, un éloquent et chaleureux article, ne manque pas d'aviser les membres des futurs conférences, qu'ils auront à éviter deux tendances également dangereuses et également répandues :

« Des politiciens peu perspicaces voudraient exiger de l'Allemagne jusqu'au dernier mark. En la ruinant, ils ruineraient ses créanciers. Des financiers internationaux prétendent que les Alliés doivent porter tous leurs efforts sur la restauration économique de l'Allemagne, afin qu'ils puissent, plus tard, se payer sur ses bénéfices. Cet organisme industriel, artificiellement subventionné, ou bien absorberait la vitalité des autres peuples, ou bien s'écroulerait sous son propre poids. C'est entre ces deux thèses extrêmes, qu'il faut chercher la vérité. »

On peut donc affirmer qu'à l'exception d'un ou deux organes d'extrême droite, l'opinion britannique, unanime à approuver l'accord franco-anglais, ne l'est pas moins à considérer que la capacité allemande de payement est inférieure au total de la créance alliée. D'accord sur la procédure à suivre, les deux pays ne le sont pas sur le fond.

Cette divergence fondamentale ne pouvait manquer d'avoir Outre-Rhin une répercussion directe.

§ II

Le courant de résistance à l'application du Traité de Versailles, au lieu de baisser, grandit encore. La thèse de la revision immédiate et nécessaire n'est pas seulement justifiée, à la fin d'octobre 1920, devant les congressistes du *parti national* ou des *syndicats jaunes*, par les Helfferich et les von Lersner de fâcheuse mémoire, mais au *Reichstag*, les 30 octobre et 5 novembre, par des centristes de marque, Schäffer et Dernburg. Le mouvement gagne à gauche. Des libéraux sincères, comme le journaliste Pr. Wolff, des républicains indiscutables, comme le député Ludwig Haas, reprennent les développements des extrémistes, sur les scandales de l'occupation interalliée. Et la presse allemande apparaît aux lecteurs français, à la fin de décembre 1920, comme plus unanime dans ses protestations et plus âpre dans ses colères.

M. Simons, qui, le 29 octobre, s'était exprimé devant

le *Reichstag*, sur les relations franco-allemandes avec une modération relative, tint à Dusseldorf, à Cologne et à Aix-la-Chapelle, les 14 et 17 novembre, des discours tels que :

« les Gouvernements belge, britannique et français prescrivirent à leurs représentants à Berlin d'appeler la plus sérieuse attention du Gouvernement allemand *sur les graves conséquences*, que de telles manifestations pouvaient avoir pour *le maintien de l'ordre public*, dont les autorités alliées ont, en territoire occupé, la responsabilité. »

Berlin répondit sans tarder, le 10 décembre, et comment ? D'abord par un démenti très sec de l'affirmation alliée. La population rhénane était « *au plus haut point surexcitée et dans un état d'esprit presque désespérée* ». Ce voyage a plutôt contribué à calmer les esprits. Puis, par une revendication hautaine de la thèse allemande :

« Le Gouvernement doit se réserver d'apprécier, si et quand les ministres se rendront en Rhénanie. *Il ne peut donner à l'avance aucune d'espèce d'assurance*, constituant un engagement au sujet de leurs déclarations éventuelles. *Le Gouvernement doit, au contraire, réserver expressément sa liberté d'action*, dans le cadre de son programme, *qui prévoit l'exécution du Traité de Versailles jusqu'à la limite du possible.* »

Il l'exécute d'une étrange manière en Silésie, « dans la limite du possible ». L'ordre secret n° 347 7-20 du VI C. A. (Breslau) *prévoit*, *quel que soit le résultat du plébiscite*, *l'occupation immédiate de la Haute-Silésie par des unités d'infanterie et de cavalerie*, *avec la coopération de la Sicherheitzpolizei*, cependante dissoute, et de la *Sprée*, cependant inoffensive. La *Sprée* groupe en une *nationalwehr*, rattachée aux commandements de corps d'armée, des anciens soldats soigneusement triés sur le volet. Ils reçoivent des uniformes et des armes. La *Sprée* du VI C. A. (Breslau), dirigée par le commandant von Rœdor, est chargée de porter les plis secrets de la commission allemande en Silésie, *d'assurer la destruction éventuelle des mines*, *d'organiser la propagande bol-*

cheviste dans les troupes polonaises. (Ordres G. nº 388, VIII, 20 , G. nº 394, VIII, 20.)

Le Traité de Versailles, le *Reich* l'exécute dans la Ruhr, de la même manière, « dans la limite du possible ». Le 30 août,

« Il reconnaît formellement que la première avance et les avances ultérieures lui sont faites en vue de l'achat des vivres, habillements et matières premières *et prend l'engagement de fournir périodiquement des relevés, indiquant comment les avances ont été utilisées.* »

Au bout *de quatre mois, pas un seul relevé n'a été fourni.* Il est vrai que le Quai-d'Orsay ne les a pas réclamés. Le 24 septembre, la Commission mixte d'enquête, chargée de rechercher les moyens d'améliorer, conformément à la Convention de Spa, la situation matérielle des mineurs de la Ruhr, constate qu'elle a été mise dans l'impossibilité d'exécuter sa tâche. Le Quai-d'Orsay, sans s'émouvoir, continue d'exécuter ce contrat unilatéral. Il l'exécute d'autant plus scrupuleusement, que le *Bureau des charbons ne reçoit pas les qualités de houilles prévues par l'accord.* L'obligation de trier est escamotée avec autant d'élégance que les autres. Le 24 novembre, enfin, le ministre Simons annonce au *Reichstag*, que les sommes, avancées avec une scrupuleuse régularité, au prix de sacrifices considérables, par la France, pour relever, dans une province allemande, le niveau matériel de la vie ouvrière, avaient été transformées en devises étrangères et versées aux offices alliés de compensation. Nous savons aujourd'hui, que sur les 386 millions de francs avancés par la République, dont la naïveté tend à devenir proverbiale, 300 ont été remis par la *Wilhelmstrasse* au *Foreign Office.* Pourquoi ? Pour affaiblir le change français, provoquer un incident franco-anglais et acheter l'indulgence britannique.

La manœuvre était indiquée à la veille de la Conférence de Bruxelles. Afin qu'elle produisît tout son effet, il était

nécessaire de poursuivre plus avant dans la même voie et de continuer à appliquer les traités d'une manière aussi singulière. L'article 296 prescrit que le solde des balances mensuelles, établies par les Offices de compensation, qui constatent les créances individuelles, « *sera réglé par l'État débiteur dans un délai de huitaine et par versement effectif de numéraire* ». Le 19 novembre, le *Reich* se déclare incapable d'effectuer ces paiements à Bruxelles, Londres et Strasbourg. La dépréciation du mark est telle, déclare la note, qu'il est impossible au *Reich* d'acheter non seulement les devises étrangères nécessaires à ces règlements périodiques, mais encore celles indispensables pour les achats de vivres.

« Il faudra, en tout état de cause, forcément réduire le programme des importations, qui avait été fixé, en ne versant que le strict minimum des besoins. *Dans le cas où les versements destinés aux Offices de compensation s'y ajouteraient, le programme s'effondrerait complètement.* »

C'est l'aveu de la faillite.

L'œuvre était achevée. L'opinion allemande avait été galvanisée. Des discours claironnants ont été lancés. L'avertissement allié a été fièrement relevé. Les préparatifs militaires suivent leurs cours en Silésie. Les conventions de Spa ont été violées de manière à exciter les masses ouvrières contre la France et l'opinion française contre l'Angleterre. La faillite allemande a été savamment organisée et officiellement annoncée. L'exécution du Traité ayant été ainsi paralysée « dans toute la mesure du possible », une imposante délégation de 40 personnes, dirigée par le président de la *Reichsbank*, le Krupp de l'industrie électrique et le Rothschild de la banque berlinoise, s'embarquèrent joyeusement pour Bruxelles, afin de réaliser le programme de Simons et d'obtenir, avant tout autre débat, que « *l'Entente laissât au* Reich *la Haute-Silésie ; ne fasse plus d'obstacle à l'action économique de l'Allemagne au dehors; réduisît l'armée d'occupa-*

tion » ; et assurât, sur ces trois points, l'application du Traité de Versailles retouché à Berlin.

Au même moment, à Paris, tandis que M. Seydoux et M. Cheysson, accompagnés de deux secrétaires, prenaient à leur tour le train de Bruxelles, de nombreux et importants journalistes, évidemment inspirés, proclamaient à l'envie que la Conférence s'ouvrait « dans une atmosphère éminemment favorable à une entente pratique ».

Les 16 et 17 décembre 1920, les délégués allemands par les bouches de M. Schrœder, sous-secrétaire d'État, et Havenstein, président de la Banque d'Empire, plaident la faillite financière et la misère industrielle. Le 18, quatre orateurs réclament les atténuations nécessaires pour permettre au commerce allemand de retrouver, dans la balance des échanges, l'excédent des exportations, qui peut seul assurer le paiement des créances alliées : garantie contre toute confiscation ; cession d'un tonnage ; réorganisation des offices de compensation, etc. Le 19, M. Bergmann, le premier délégué, expose dans son ensemble le problème des Réparations, reprend les trois notes de Spa, envisage pour les livraisons en nature la création d'un organisme spécial et subordonne les paiements en espèce à la diminution des effectifs d'occupation et à la décision du plébiscite en Haute-Silésie. Mais, dans la coulisse, Hugo Stinnes intervient pour retenir Bergmann sur la pente, où il s'engage. Il faut éviter toute entente, ajourner toute décision et attendre le conflit prochain, qui balaiera le Traité de Versailles.

C'est à Paris, la tête reposée et après avoir mûrement médité, que les experts alliés rédigèrent, le 18 janvier 1921, leur réponse unamine.

« Prenant en considération le danger de fixer le total de la dette allemande à un chiffre, que l'avenir démontrerait comme ayant été fixé trop bas, les experts de Bruxelles ne peuvent, malgré le mauvais état actuel des conditions financières de l'Allemagne, prendre la responsabilité de suggérer un montant plus faible, que celui qui a été indiqué dans le projet de Boulogne. »

Je rappelle ces chiffres :

1-42 annuités fixes de 3 milliards marks or. .	=	126
2-5 annuités additionnelles de 2 milliards . .	=	10
3-32 — — 4 —	=	128
		264

Et les experts adoptaient, pour une période de cinq ans, le montant de l'annuité fixe.

Tout comme à Boulogne, ils envisagent des gages et des garanties.

S'ils écartent « toute intervention administrative » immédiate « dans les finances publiques », ils suggèrent que l'Allemagne devra « *s'engager à établir des taxes spéciales, si ses revenus sont insuffisants* » : taxes indirectes (alcool et charbon), taxes douanières. « *Elle reconnaîtra aux Alliés le droit de saisir et de gérer ses douanes, au cas où elle n'exécuterait pas ses obligations* » et d'imposer « *la suppression de certaines dépenses et, en particulier, la suspension du service et de l'amortissement de la dette intérieure.* »

Mais, il eût été opportun d'ajouter que ces gages, en cas de carence, seraient automatiquement réalisés, sans délibération nouvelle, ni avis préalable. La convention de Boulogne, plus prévoyante, avait proposé la nomination immédiate par la Commission des Réparations d'un receveur général des Douanes allemandes et la mise en dépôt de titres et valeurs : 5 milliards de marks or au moins prélevés sur le capital de l'industrie allemande.

Cet avis, — que complétait l'énumération de six (1) concessions éventuelles destinées à obtenir l'adhésion allemande, allait servir de base aux délibérations du Conseil Suprême, convoqué à Paris, au lieu de Genève, sur la demande de M. Georges Leygues, dramatiquement remplacé par M. A. Briand, la veille même de la négociation.

(1) Fixation « du coût des armées d'occupation » ; « simplification » des obligations financières de l'Allemagne ; suppression de tout obstacle au commerce allemand, etc.

* * *

M. Briand recueillait un héritage diplomatique, grevé d'hypothèques et lourd de difficultés. Le passif, que M. Georges Leygues avait reçu des mains de M. Millerand, était moins écrasant. Et cependant, lorsqu'il succéda à M. Clemenceau, les responsabilités du pouvoir pesaient déjà, d'un poids plus grand, sur les épaules des ministres, qu'au lendemain de l'armistice. Les conséquences des fautes politiques se déroulent avec une force croissante. Leur engrenage est sans pitié. Il est difficile, sans le recul du temps ou de la distance, d'en suivre la progressive étreinte. Quand on lit les pages où M. Paléologue décrit l'affolement du comte de Pourtalès, celles où le prince Lichnowsky analyse ses scrupules de conscience en face du choc imminent, il est difficile de réprimer un geste d'indignation et un sourire de pitié devant les fantoches, ignorants et orgueilleux, à la veille d'être broyés par l'avalanche, que devait inévitablement déclencher la *Wilhelmstrasse*, entraînée par ses fautes et victime de ses procédés... La France sera-t-elle la proie d'un engrenage d'ordre différent, mais d'une rigueur aussi logique?

M. Briand pouvait-il, pendant qu'il était temps encore, en dénouer l'étreinte?

M. Briand est un négociateur. Il l'a toujours été. Il possède le problème oriental. Il connaît le personnel britannique.

Il pouvait comprendre M. D. Lloyd George.

Les deux hommes d'État ont les mêmes origines politiques. L'évolution de leurs carrières fut identique. Orateurs nés, ils exercent sur leurs auditoires une égale fascination. Improvisateurs féconds, la rapidité de leurs inventions n'est pas sans danger. Vieux routiers, ils ont appris de bonne heure, au contact des masses ouvrières, l'art de manœuvrer les majorités parlementaires. Ils ont, — ou plutôt, soyons exacts, — ils avaient la même cheve-

lure et les mêmes indulgences. Et un ethnographe aux formules rigides découvrirait dans leurs tempéraments l'empreinte d'une parenté celtique. Les intérêts français étaient entre des mains expertes.

Mais à ces mains adroites, il fallait un bon outil.

Le 20 mars 1920, M. Millerand, du haut de la tribune de la Chambre, répondant à l'appel de M. R. Poincaré, dénonçait les périls des négociations directes entre chefs de Gouvernements et déclarait renoncer, sans esprit de retour, à la méthode des Conseils suprêmes.

« Une voix autorisée a fait nettement le procès de la méthode employée pour mettre debout ces instruments diplomatiques. Je n'en veux dire qu'un mot. Si, pendant plus d'une année, *non sans de graves inconvénients* pour les problèmes urgents de la paix, les chefs des Gouvernements alliés *ont pu s'absorber directement et exclusivement* dans la besogne qui, jusqu'alors, avait coutume d'être confiée à des diplomates, il est trop clair qu'*une pareille procédure ne peut se prolonger. Quand bien même,* — ce que je ne veux pas examiner, — *les inconvénients de cette procédure ne l'emporteraient pas sur ses avantages,* il y a, *pour y mettre un terme,* une raison capitale et suffisante *c'est qu'elle est pratiquement impossible.* »

Peu de semaines après, M. Millerand prenait la route de San Remo, qui devait le conduire à Folkestone, à Boulogne, puis à Spa. M. Georges Leygues s'est engagé dans la même voie.

Les séances du Conseil Suprême exercent, à n'en pas douter, sur nos premiers Ministres, un irrésistible attrait. Les négociations diplomatiques ont, pour eux, le charme piquant de l'inconnu. Ils prennent, dans ces délibérations, une conscience plus nette de leurs pouvoirs absolus. Ils écartent les rois et les ambassadeurs. Ils jouent aux chefs d'États. Ils se haussent d'un cran dans la hiérarchie politique. Ils entrent, ils espèrent entrer dans l'Histoire, et, en attendant, ils connaissent la gloire du cinéma. Une négociation directe, en tête-à-tête, inquiéterait la plupart de ces politiques : cette méthode exige des aptitudes professionnelles et des connaissances précises. Mais le Conseil

Suprême est un organisme parlementaire. Un président préside. L'éloquence coule à pleins bords. Les délibérations aboutissent à des ordres du jour. Les précisions sont diluées dans des formules d'une traditionnelle sonorité. Il devient possible d'écarter les compétences et d'improviser des solutions : l'expérience électorale suffit.

Trois longues années, des froissements et des querelles, des transactions coûteuses, des documents bâclés et des délais interminables ont démontré les inconvénients de ce bouleversement dans les traditions diplomatiques. Cette méthode ne parvient pas à assurer la liquidation rapide et pacifique de la guerre. Elle décourage les ambassadeurs, atteints dans leur prestige, diminués dans leur rôle. Elle donne au Quai-d'Orsay l'habitude d'éviter les initiatives françaises, d'attendre les délibérations collectives et de subir les directives alliées. Dans les Congrès, où elle était représentée par des spécialistes compétents, la France, même au lendemain de ses défaites militaires, est souvent sortie victorieuse : Vienne et Algésiras sont là pour en témoigner. Depuis deux ans et demi, au lendemain de sa victoire, notre pays est rarement parvenu à imposer ses solutions au cours des sessions du Conseil Suprême, présidé souvent, dominé toujours par M. D. Lloyd George. Et cependant, la République était représentée par M. Clemenceau et par M. Millerand, par deux hommes d'une énergie également redoutable, l'un par des explosions soudaines et une ardente ironie, l'autre par de longs silences et une loyale éloquence. Eux seuls savent à quelles angoisses cette méthode diplomatique a condamné leur patriotisme. Ils étaient, à la fois, tout-puissants et désarmés, entraînés dans les délibérations les plus diverses et privés des garanties les plus élémentaires. Ils devaient improviser sans préparation et décider sans appel. Ils n'avaient pas, comme de simples ambassadeurs, la ressource de se référer à une volonté plus haute ou d'attendre les décisions d'une commission parlementaire. Ils

n'avaient d'autre ressource que cette menace de rompre, — arme à deux tranchants, — dont leurs alliés se servirent, sans aucun scrupule. Et il fallut à plusieurs reprises, à Paris comme à Spa, aller jusque-là pour éviter, que la France victorieuse ne fût à son tour vaincue. Sans l'énergique volonté de ces deux rudes lutteurs, les Alliés lui eussent parfois refusé l'exécution d'un contrat formel et le respect de la simple équité.

M. Briand était contraint, dès son avènement, de se laisser prendre au même engrenage. Si encore il avait été bien servi.

Le Quai-d'Orsay est matériellement incapable d'assurer la liquidation diplomatique de la guerre mondiale. Il en est aussi incapable, que serait une locomotive, datant de 1869, de remorquer un train de wagons de charbon, montés sur boggies. Ce n'est point une question d'hommes. Mais un problème d'organisation. Le Quai-d'Orsay était outillé pour la défaite. Il ne l'est point pour la victoire.

Les chefs de postes, depuis longtemps déjà, ne recevaient plus d'autres directives, que celles qu'ils rédigeaient eux-mêmes. La splendide collection des Instructions, d'une écriture si française, aura quelques lacunes, quand nos petits-neveux publieront les documents de la III^e^ République. Aujourd'hui les agents non seulement ne sont plus tenus au courant des décisions gouvernementales, mais encore attendent longtemps des réponses, qui, le plus souvent, ne leur parviennent jamais. Tel d'entre eux, après de longs mois de silence, reçut une dépêche chiffrée, une seule. Il l'ouvrit avec émoi. Elle l'invitait à accuser réception d'un meuble usagé. La machine ne joue pas, parce qu'elle est encrassée. Elle ne parvient pas à débiter la production nécessaire. Les communications aux alliés ne s'effectuent pas, dans les délais rigoureux, qu'exigent la tradition et aussi la courtoisie. Le découragement règne. Les démissions pleuvent.

Comment en serait-il autrement ? En plein xx^e^ siècle,

subsiste la distinction entre « la politique » et « la commerciale ». On paraît ignorer, au Quai-d'Orsay, l'unité profonde des vies nationales. Et on croit possible de les découper en fractions étanches. Les questions économiques sont entachées de vulgarité plébéienne. Seuls les problèmes politiques méritent de retenir les observateurs distingués. Et cette séparation, d'un archaïsme médiéval, survit à l'heure, où les réalités économiques écrasent les sociétés industrielles, dictent leur politique, dirigent leur diplomatie, mobilisent leur armée. Le Quai-d'Orsay en est encore à confier à des bureaux distincts l'étude, pour le même pays, des problèmes politiques et des questions commerciales. A l'action désorganisatrice, qu'exerce cette dualité quotidienne, ajoutez les conflits d'attribution et les pertes de temps, les froissements de personne et les erreurs de dossiers, qu'entraîne la superposition des organes d'impulsion multipliés à plaisir : cabinet du Ministre ; présidence du Conseil des ambassadeurs; secrétariat général ; sous-secrétariat d'État. Un régiment de la vieille armée espagnole, riche en gradés et pauvre en soldats.

La désorganisation du Quai-d'Orsay ne lui est point spéciale. Quel est le ministère, dont l'outillage n'est point à remanier de fond en comble ? Cette œuvre primait toutes les autres. Si elle n'était point immédiatement entreprise, tout labeur fécond restait impossible. Tant qu'un ministre n'aura pas mis un terme à la répartition des agents en deux catégories, les « *sédentaires* » et les « *ambulants* » ; découvert pour la répartition des affaires une formule logique ; spécialisé les fonctionnaires dans l'étude de pays déterminés ; organisé un service des informations générales et l'échange des renseignements secrets, le Gouvernement n'aura pas entre les mains l'instrument nécessaire pour définir et réaliser une politique française.

Or, jamais M. Briand n'aborda cette tâche primordiale et il fut lui aussi victime de ses bureaux et, par eux, réduit à l'impuissance.

*
* *

S'il ne s'est pas produit, du 24 au 29, dans la session de Paris, des incidents aussi dramatiques, que le dialogue D. Lloyd George-von Seeckt, Millerand-Stinnes, dont les témoins de Spa garderont le souvenir, les débats de la salle de l'Horloge n'en furent pas moins, à plusieurs reprises, orageux. L'ironie parfois blessante et l'autorité parfois cassante du Ministre gallois lui valurent, le 24, avec le maréchal Foch, et le 26, avec M. P. Doumer, des passes d'armes d'une certaine vivacité. Le 27, les deux thèses anglaise et française se heurtèrent dans une joute, où D. Lloyd George et M. Briand précisèrent, l'un, les rigueurs du réalisme britannique et l'autre, la logique du droit latin. A Paris, comme à Spa, la menace de rompre, ressource suprême — et dangereuse — de ces négociations entre chefs de Gouvernements, fut brandie par l'un des interloculeurs. Le 28, la délégation britannique affectait de croire à l'échec de la Conférence. Et cependant les négociateurs étaient venus se pencher, dans la paix d'un matin brumeux, sur la tombe ouverte sous l'Arc de Triomphe...

La thèse, qu'a soutenue M. Briand, le 27, devant le Conseil suprême était conforme aux règles du droit et à l'intérêt du pays : fixer immédiatement un nombre restreint d'annuités ; hâter l'évaluation de la dette par la Commission des réparations ; admettre une réduction ultérieure en échange de compensations et de garanties.

M. Briand l'avait fait approuver par la Chambre unanime. Il avait défini la tactique, qui consiste à assurer la faillite des créances alliées, en vidant les caisses du *Reich* dans les poches de Stinnes et consorts.

« La France, en se donnant tout entière à la guerre, puisqu'elle était le champ de bataille de la liberté, a été obligée de contracter des emprunts énormes à l'extérieur, tandis que l'Allemagne a vécu sur elle-même. Le coffre de l'État allemand s'est vidé, c'est entendu, mais les particuliers se sont enrichis et,

quand on consulte les statistiques, quand on examine les conditions de travail de l'Allemagne, et quel problème redoutable pour demain, — c'est sur ce point qu'il faudra qu'un jour un débat soit institué, — quand on constate les dividendes que de grandes firmes industrielles se distribuent, on s'aperçoit que, déjà, la prospérité circule dans l'industrie allemande. (*Très bien! Très bien!*)

« Alors se pose cette nouvelle question : Est-ce qu'il n'y aura pas à imposer, entre le peuple allemand et son gouvernement, momentanément gêné, le degré de solidarité nécessaire pour faire face aux engagements que l'Allemagne a signés ? » (*Applaudissements.*)

L'Allemagne peut payer aujourd'hui. Elle pourra payer davantage demain. Et parce qu'il ne veut point « renoncer à l'avenir », M. Briand refuse d'envisager une réduction immédiate de la créance française et résiste à l'argumentation très serrée de M. Pierre Forgeot.

« Si l'on se place du point de vue d'une transaction pour obtenir des avantages immédiats, on est au pire moment pour apprécier les facultés de l'Allemagne. (*Très bien! Très bien!*) Pourquoi ? Parce qu'elle sort de la guerre, parce qu'elle est au plus bas (*Très bien! Très bien!*), parce que les conditions du change pèsent sur toutes les appréciations. De sorte que si nous prenions un engagement absolu et définitif, qui ne consacrerait pas l'essentiel des droits de la France et qui ne lui réserverait pas l'avenir, nous ferions un marché de dupes. »

M. Briand aurait pu invoquer d'autres arguments contre la thèse du forfait. Il est impossible d'examiner une réduction dans la créance des alliés, avant qu'elle ait été évaluée par la Commission des réparations, — sans violer le texte et l'esprit d'un Traité, qui doit rester la charte de la politique française. En quoi un allégement prématuré des obligations allemandes donnerait-il à la France un supplément de garantie ? Quelle que soit la somme fixée, le *Reich* est parfaitement résolu à ne la payer que partiellement. Réduisez-la du quart, du tiers ou de la moitié : vos réductions seront toujours inférieures à celles, qu'escompte Berlin. Il n'y a rien de changé en Allemagne. Au contraire, l'Allemagne d'avant-guerre se

reconstitue progressivement. Deux faits sont plus probants encore que l'évolution des scrutins électoraux ou les préparatifs de coups d'État. Sur les milliards accumulés pendant la guerre, se dresse une féodalité industrielle, qui, garantie contre tout risque par l'émigration de ses capitaux, bénéficiant des dernières largesses d'un trésor aux abois, protégée contre la concurrence étrangère par un change savamment déprécié, a discipliné ses ouvriers, accru son outillage, trusté la presse, reconquis le *Reichstag*, annexé la *Reichswehr* et conservé la *Wilhelmstrasse*. Cette féodalité est aussi puissante qu'à la veille de la guerre, dont elle porte la responsabilité et dont elle renouvellera l'expérience. Livrée au même personnel, pliée aux mêmes traditions, la diplomatie allemande reste ce qu'elle était en 1913. Elle ment. Les contrats signés ne sont toujours, que des chiffons de papier. La convention de Spa, lacérée à coups de canif, n'est plus qu'une écumoire. Le charbon de la Rühr contient 13 p. 100 de plus de pierres qu'autrefois : les mines expédient journellement aux alliés 37 trains de 750 tonnes chargés de cailloux. Dans la liste des paiements déjà effectués par le *Reich*, la *Wilhelmstrasse* fait figurer les objets volés, que l'Allemagne restitue, les livraisons de charbon, qui lui ont été payées et jusqu'aux avances, pour achats de vivres, qui lui ont été consenties. (*Daily Telegraph*, 21 janvier.)

Mais M. D. Lloyd George, résolu à obtenir sans délai la fixation et la réduction de la dette allemande, opposa à M. Briand les engagements de Boulogne et le texte d'un contrat. Le premier Ministre anglais avait oublié les leçons, que lui donna jadis, à ses débuts dans la procédure, l'avoué de Portmadoc. Une déclaration, que ne revêt aucune signature, ne saurait avoir, pour un juriste, pas même pour un diplomate, la valeur d'un contrat authentique. La note de Boulogne n'était qu'un avant-projet à valider ultérieurement. Le procès-verbal financier, préparé à Boulogne, ne fut point régularisé. Et ce qui le prouve bien, c'est que le 11 novembre 1920, il était remplacé

par un accord sur la procédure. M. D. Lloyd George n'opposa à M. Briand qu'un argument solide : « Si vous n'admettez pas ma méthode, je rentre à Londres. »

M. Briand pouvait-il résister à cette menace de rompre? En passant du Palais-Bourbon au Quai-d'Orsay, il trouvait la France complètement isolée, une fois de plus. Le comte Sforza ménage l'Angleterre, dans l'espoir d'obtenir la révision du Traité de Sèvres. La Belgique, froissée par un incident récent, travaillée par une habile propagande, irritée par la crise commerciale autant que par nos interminables négociations, rentre dans l'orbite du *Foreign Office*. Le Japon n'est qu'un figurant anglais. Les trois délégations emboîtent le pas derrière D. Lloyd George. Les États-Unis se sont rayés pour deux mois encore, en vertu d'une ahurissante Constitution, de la carte du monde. Les autres Alliés, de par le règlement du Conseil suprême, ne sont pas dignes d'être représentés. La France, isolée en face de l'Angleterre, risquait de se trouver isolée en face de l'Allemagne.

M. A. Briand, victime d'une situation diplomatique dont il n'était pas responsable, s'inclina, en vendant son adhésion à la méthode anglaise aussi cher que possible.

On peut résumer l'histoire des variations, qu'a subies l'évaluation de la dette allemande et de la créance française, dans le tableau ci-dessous :

Dates.	Évaluation de la dette allemande. capital	annuités
	—	—
	(Milliards de marks-or)	
San Remo, 26 avril 1920 . .	90	30 annuités de 3
Folkestone, 16 mai 1920. . . .	100	33 — 3
Boulogne, 22 juin 1920. max . .	110	42 — 3 + 37
min. . . .	85	(361 milliards)
Paris, 29 janvier 1921. max . . .	83	42 annuités de + 12 p. 100
(1) min. . .	53	(148 milliards)

(1) On calcule que les 12 p. 100 sur les exportations donneraient une somme de 20 milliards de marks-or. La part de la France serait ainsi portée à 53/37, la réduction de sa créance réduite à 85/101.

	Part de la France (1).		Réduction dans la créance française.	
	p. 100	capital.	capital	p. 100.
	—	—	—	—
55	p. 100	49	88	63
55	—	55	83	60
52	—	57	81	58
	»	44	94	68
	»	43	95	66
	»	27	111	80

Cette courbe impressionnante tendrait à faire croire que la créance française n'est pas seulement un chiffon de papier, mais encore une peau de chagrin. Heureusement que cette courbe, M. A. Briand est parvenu à la redresser quelque peu.

1° En dehors des 42 annuités fixes, payables par moitié à la fin de chaque semestre, — *la convention ne dit pas sous quelle forme*, — l'Allemagne acquittera les restitutions prévues par l'article 238, notamment les livraisons de houille à tarif réduit, et paiera en or, deux mois après chaque semestre, 42 annuités égales à 12 p. 100 de la valeur des exportations.

C'est là une addition d'une importance capitale, qui, non seulement devrait, dès la première année, rapporter de 1 à 2 milliards de marks-or, mais qui surtout, en permettant le contrôle interallié, ruine le complot allemand : livrer à l'ennemi un trésor dilapidé et, grâce à cette faillite, décupler la production d'une industrie exportatrice.

2° Aucune autorité allemande, aucune entreprise contrôlée par ces autorités ne pourra procéder à une opération de crédit, hors du territoire, sans l'approbation de la Commission des Réparations.

La fissure, par laquelle s'évadaient, avec les derniers millions des encaisses métalliques, des gages de paiement, peut être désormais bouchée.

3° Les recettes douanières, encaissées par un receveur général, nommé avec l'agrément de la Commission des Répartitions, constituent le gage de ces paiements. En cas de non-paiement partiel, la Commission peut, soit sommer l'Allemagne de relever ses tarifs ou de prendre telle mesure fiscale, soit administrer et percevoir elle-même les recettes douanières.

(1) L'état estimatif des dommages présenté par la France en avril 1921 à la Commission des Réparations s'élevait à 218.541.596.120 francs, soit approximativement à cette date 138 milliards de marks-or.

Parallèlement au gage général, prévu par l'article 248, est organisé, conformément à l'avis donné à Boulogne, un gage spécial, d'un contrôle certain et d'une gestion facile.

4° Des sanctions éventuelles complètent ces garanties précises : occupation de la Ruhr, prolongation des délais d'occupation, report au Rhin de la frontière douanière, refus d'admission à la Ligue des Nations.

Sur plusieurs points, les ministres ont affaibli l'œuvre des experts. Ils n'ont prévu qu'un gage. Ils en ont écarté de précieux. Ils ont fixé la dette allemande. Ils ont réduit les évaluations antérieures. La créance française avait été évaluée par M. Doumer à 137 milliards de francs-or. Les divers orateurs de la Chambre, M. Loucheur, M. de Lasteyrie, M. Tardieu, M. Forgeot, M. Klotz, estiment que la France peut envisager un versement de 76, 72, 71, 62, 50 milliards de francs-or, soit 54 0/0, 51 0/0, 45 0/0, 36 8/0 de ce qui lui est dû. Les prévisions de M. Forgeot (45 0/0) sont confirmées par M. Raymond Poincaré.

Il s'agit là, bien entendu, d'une réduction hypothétique et minima. Si une crise économique affaiblissait le rendement de la taxe de 12 p. 100 sur les exportations allemandes, escomptée pour 42 ans, la réduction réelle et maxima du titre français croîtrait proportionnellement.

Il est donc impossible, à moins de violer à la fois le texte du Traité (art. 232 et annexes), la Convention d'armistice (art. 19) et la déclaration interalliée de 1916, d'envisager une pareille atténuation dans les charges allemandes, sans prévoir une compensation concordante pour les sacrifices de la France.

Il semblerait équitable et logique de commencer par relever la part accordée à la France, dans les versements d'outre-Rhin. On sait que, fixée à Paris, par M. Clemenceau, à 55 p. 100, elle a été, à Bruxelles, ramenée à 52. Il résulte de ce pourcentage que, chaque fois que nos alliés décident de faire à l'Allemagne une remise de 1.000 francs, ils effectuent un cadeau, qui coûte à l'Angleterre 260 francs,

à la Belgique, 90 francs, etc. La République française, toujours bonne fille, fait les frais de cette noble générosité. M. Briand n'a pu promettre à la Chambre d'obtenir un relèvement du pourcentage de 52. Le 14 février 1921, le correspondant diplomatique du *Daily Telegraph* indiquait, qu'aux yeux du *Foreign Office*, la question avait été difinitivement tranchée par la Convention de Spa. Ne pourrait-on pas, tout au moins, envisager, pour atténuer les effets de la décision prise le 29 janvier, qu'une priorité partielle et temporaire fût accordée, sur les premières annuités, aux pays, dont le territoire a été systématiquement ravagé par l'ennemi ?

Accordée ou non, cette compensation serait insuffisante. Toute réduction de la dette allemande présuppose l'annulation concordante des dettes interalliées. Le *Daily Telegraph* estime que, si leur payement est exigé, le capital, touché par la France, tombera à 25 milliards de francs-or. Or, elle a droit à 138. La France recevrait autant que la Grande-Bretagne et moins que les États-Unis (47 milliards). L'Italie serait dans une situation plus défavorable encore que la France. Après avoir encaissé sa part des indemnités, elle devrait reverser dans le fond commun un milliard et demi de francs-or. Un pareil scandale est impossible.

Cette éventualité n'a pas échappé à nos alliés. Le *Daily Telegraph* nous a appris que la Belgique, par l'organe de ses deux représentants, avait offert à la France de partager avec elle sa priorité. J'ai, en vain, cherché dans la presse française la confirmation de ce geste, d'une noble générosité. Et comme les sources, auxquelles puise le correspondant diplomatique du *Daily Telegraph* sont presque officielles, je ne puis que constater un inexplicable silence.

Il y aurait, cependant, quelque injustice à oublier qu'outre-Manche des voix se sont élevées, pour demander au Gouvernement britannique d'agir avec la même générosité. Le 24 janvier, le *Manchester Guardian* conseil-

lait à Lloyd George « de ne point attendre l'Amérique. Nous pouvons, nous devons donner l'exemple et annuler la dette française de guerre ». Deux jours plus tard, un organe qui, malgré son radicalisme démocratique, n'est pas plus suspect que le *Manchester Guardian* d'une tendresse excessive pour la IIIe République, les *Daily News*, invoque le témoignage de M. Goodenough, président de la Banque Barclays, et suggère la même solution. Avant de quitter Paris, dans une déclaration aux journalistes français, M. David Lloyd George fit allusion à cette éventualité, en termes sibyllins.

Mais la négociation n'en est point encore arrivée à ce stade. Du moment que l'effort, tenté à Hythe par M. Millerand et par M. Celier, n'a point été repris, avant l'accord du 29 janvier 1921, par ses deux successeurs, — la conversation sur les compensations ne peut être actuellement amorcée. Il faut d'abord veiller à ce que le formidable sacrifice consenti sans contre-partie préalable, — de 46 à 64 p. 100 suivant les experts, — ne soit point encore élargi.

La porte reste ouverte à des négociations. Il faudra décider comment seront payées les annuités fixes prévues à l'article premier et comment sera réalisée la mobilisation des bons allemands ébauchée par l'article 2. Les délégués du *Reich* sont convoqués à Londres pour le 28 février. « *Ce sera une nouvelle Conférence de Spa* », a dit M. D. Lloyd George. Or, à Spa, les conventions de Boulogne furent retouchées et atténuées pour la plus grande joie de von Seeckt, Stinnes et Simons. « *Nous dirons aux Allemands à travers la table*, a ajouté M. D. Lloyd George : *Voilà ce qu'il faut faire. Si vous démontrez qu'il y a là quelque impossibilité, nous sommes tout prêts à l'admettre.* »

M. Briand sera-t-il, lui aussi, « *prêt à l'admettre* » ? La menace de rompre, brandie par M. Lloyd George, sera-t-elle aussi efficace contre la France, à Londres, qu'elle l'a été à Paris et à Spa ? Son isolement sera-t-il

aussi complet, demain, qu'il l'a été hier dans la salle de l'Horloge ? La délégation française sera-t-elle seule, sur les bords de la Tamise, à considérer les conventions, militaire et financière, comme la limite extrême des concessions alliées ?

*
* *

La réalité du péril apparut sans tarder.

Ces délais, dans l'exécution et surtout dans la rédaction des conditions de paix, eurent pour effet, en prolongeant les mesures et en entretenant l'atmosphère de guerre, d'empêcher en Allemagne toute transformation morale et politique et d'interdire aux Alliés de collaborer à cette indispensable rénovation. Il n'y a pas de méthode plus belliqueuse dans ses résultats lointains et moins efficace dans son action immédiate, que celle des ajournements britanniques : *wait and see*. Parce qu'il existe une logique de faits, il n'est pas toujours inutile de garder un peu de logique dans les idées.

Deux ans et trois mois ont passé, depuis le jour où l'Allemand apprit, un beau matin, qu'il était vaincu, — alors que la veille encore, il avait conscience de sa victoire. Le *Reich*, par une vigoureuse énergie, a éliminé les germes de bolchevisme. La machine industrielle, dont cinq années de succès militaires avaient accru le rendement et protégé l'outillage, recommence à tourner. Des chiffres publiés par la *Frankfürter Zeitung* du 27 janvier 1921, il résulte que les économies réalisées, les placements effectués par l'Allemagne, au cours de 1920, — émissions d'actions, créations de sociétés, caisses d'épargne, bons du Trésor, emprunts de villes, — ont dépassé 40 milliards de marks. Ce chiffre n'est pas inférieur, toutes proportions gardées, aux capitalisations de l'année 1913, aux moissons de la meilleure récolte : 3 milliards de marks.

Grâce à ces bénéfices, les capitaines de l'industrie, qui

sont aussi les capitaines de l'armée, ont retrouvé leur prestige et reconquis leur autorité. Ils ont constitué un parti, acheté les électeurs, trusté les journaux, formé une majorité, désigné un cabinet. Ils comptaient bien, le 20 février 1921, achever leur œuvre, nettoyer la Prusse, de même qu'ils avaient régénéré la Bavière. Ils touchent au but. La restauration de l'Allemagne d'avant-guerre va être achevée... Mais voici que les Alliés posent sur la table la note à payer.

Les Alliés ont été généreux. Ils ont réduit les prévisions de Folkestone et même rogné celles de Boulogne. Ils ont repris les chiffres du comte Brockdorff-Rantzau. Il avait, jadis, offert 100 milliards de marks-or, subordonnés, il est vrai, à l'exécution de certaines conditions, qui pouvaient ramener la centaine de milliards à 70 environ. Or le capital, constitué par les indemnités fixes, prévues le 29, variera entre 83 et 53 milliards de marks-or, suivant que les débiteurs paieront avec plus ou moins de bonne grâce, profiteront ou non d'un généreux escompte. Et il semble peu probable que les annuités variables, 12 p. 100 sur les exportations, puissent jamais former un capital supérieur à 20 milliards de marks-or. Par conséquent, les Alliés se sont maintenus dans le cadre des évaluations de ce gentilhomme diplomate, dont la compétence prussienne est indiscutée.

Mais les maîtres du *Reich* ne leur ont su aucun gré de cette générosité. Le 29, le 30, le 31, ce fut un déluge de clameurs indignées et d'injures grossières : « *Le crime de Paris* », « *Le rétablissement de l'esclavage* », « *Décisions d'aliénés* ». La tempête balaie toutes les différences. La colère réconcilie tous les partis. La *Vossische Zeitung* et la *Freiheit* gardent seules quelque sang-froid. Le 1er février, le docteur Simons, avec le flegme d'un beau joueur, dans un *Reichstag* plein à craquer, lit une déclaration du Gouvernmeent et définit sa politique. Elle ne change pas : gagner du temps et amorcer des discussions. Les « *décisions des Alliés* » ne sont que des « *propositions* ».

Comme elles auraient pour résultat « *de réduire l'Allemagne à un véritable esclavage économique* », « *nous ne pouvons pas les accepter, comme base possible de nouvelles négociations* ». « *Les Alliés ont reconnu que certaines des clauses du Traité de Paix sont devenues impossibles à remplir : nous ferons, de notre côté, également usage de cet aveu.* » Par conséquent : — discussion sur le caractère des décisions alliées ; — discussion sur les pouvoirs de la Conférence de Londres ; — rédaction de contre-propositions allemandes ; — débat sur ces divers contre-projets.

Avec une docilité, qui montre que le pas de l'oie a décidément marqué d'une empreinte ineffaçable les âmes germaniques, le *Reichstag* fait bloc derrière le Gouvernement, le pays fait bloc derrière le *Reich*. Au Parlement, populistes, centristes et démocrates marquent leur approbation de la politique Simonienne dans une déclaration unique. Les sociaux-démocrates sont d'accord avec les nationalistes. Les socialistes indépendants et les communistes révolutionnaires, Ledebour et Lévy, sont seuls à rappeler, au milieu des huées, que les pangermanistes voulaient exiger des Alliés vaincus le remboursement des dépenses de guerre et le paiement de 500 millards de marks-or. Le président du *Reichstag*, dans une intervention acclamée par les tribunes, a constaté cette unanimité.

La presse n'est pas moins unanime. Il est impossible de trouver la moindre différence dans les commentaires, qu'inspire cette séance à la conservatrice *Koëlnische Zeitung*, à la catholique *Germania* ou au radical *Berliner Tageblatt*.

Le *Vorwaerts*, organe des socialistes majoritaires, reconnaît, le 2 février, que

« Sur la complète impossibilité d'accepter les conditions des Alliés, il n'y a qu'une voix dans toute la presse allemande, sans distinction de parti. S'appuyant sur ce jugement unanime, M. Simons a pu faire, des décisions de Paris, une critique, qui, sans aucune violence de forme, se distingue par sa

grande vigueur objective... Bien que la sociale-démocratie ne soit pas d'accord avec la politique suivie par le Gouvernement dans la question du désarmement, elle ne s'associerait en aucun cas, dans les circonstances critiques du moment, à une action de nature à affaiblir la position du Ministre vis-à-vis de l'Étranger. Car, — et le docteur Simons l'a maintes fois dit dans son discours, — ce sont avant tout les intérêts des ouvriers allemands, qui sont le plus exposés. »

Mais la sémite *Frankfürter Zeitung* ne manque pas d'indiquer, qu'il ne suffit pas de dire « non ». Fidèle disciple du docteur Simons, elle répète, le 2 et le 3, qu'il faut recueillir des chiffres et rédiger des notes, réfuter et démontrer, lasser les vainqueurs et gagner du temps.

Et docile à l'appel de la Prusse, l'Allemagne, toute l'Allemagne, emboîte le pas, une fois de plus, derrière la Prusse. Les représentants des États, solennellement réunis, signifient leur adhésion. Les socialistes télégraphient à l'Internationale ouvrière. Communistes et nationalistes fraternisent en Bavière, échangent des armes et des munitions. Les partis rhénans ajournent leurs revendications particularistes et affichent leur fidélité prussienne.

Les mêmes manifestations nationalistes, au son des hymnes d'autrefois, se déroulent à Hambourg et à Munich, à Dresde et à Berlin.

Il n'en était pas de même en juin 1919, lorsque les pangermanistes prussiens voulaient décider le *Reichstag* et le pays à rejeter le Traité de Versailles. Les Rhénans et les Hanovriens signifièrent leur désapprobation. La Bavière refusa de suivre ses maîtres prussiens. Le centre catholique, recruté dans le Sud et dans l'Ouest, se prononça pour la signature du Traité. Dans les partis nationalistes, les députés du Sud, ceux du Wurtemberg et de Bade, agirent dans le même sens. Une rupture se dessinait. Deux ans d'ajournements répétés et d'hésitations constantes ont fait leur œuvre. Le bloc est ressoudé : —le bloc de 1914 (1).

(1) *De Paris à Spa, op. cit.*, p. 103.

*
* *

Outre-Manche, bien des yeux ne voient pas plus clair dans le jeu allemand, qu'à la veille de la guerre mondiale. Bien des esprits ne comprennent pas, que tout fléchissement dans la volonté alliée rend la paix plus précaire. La féodalité industrielle et militaire, qui tient à nouveau le *Reich* dans ses griffes, est résolue à ne pas payer. Elle préfère tuer la patrie allemande, plutôt que de rogner ses futurs dividendes. Elle ne cédera, aujourd'hui comme en 1918, au soir du combat qu'elle avait préparé, déclenché et dirigé, qu'à la force brutale. Plus la décision sera tardive : plus l'opération sera coûteuse.

Tel n'est pas le sentiment de M. Asquith, qui cependant, au mois d'août 1914, hésita moins longtemps que D. Lloyd George, devant les sacrifices nécessaires. A Wolwerhampton, le 3 février 1921, le chef de l'opposition radicale s'est prononcé contre la convention financière. Tout en reconnaissant qu'elle atténue les charges imposées aux vaincus par le Traité de Versailles, il a critiqué cette transaction avec violence, repoussé à la fois les paiements en produits manufacturés et la taxe sur les exportations, rejeté le principe des annuités échelonnées sur « 20, 38 ou 40 ans », dénoncé chez les négociateurs « *les illusions de leur crédulité et la fausseté de leur imagination* ».

Autour de M. Asquith se groupent les interprètes officiels des traditions radicales. Dès le 6 février, la *Westminster Gazette*, d'ordinaire mieux inspirée, s'efforce d'établir que les Alliés exigent de l'Allemagne, en capital, une somme égale à la totalité de la fortune nationale et, en annuités, des versements égaux à la totalité des recettes budgétaires (!) Le *Manchester Guardian*, qui ne manque pas d'attribuer à *un « journaliste français »* l'ingénieuse taxe sur les exportations, due à un Belge, condamne en bloc toute la convention, accuse les Alliés de rétablir l'es-

clavage, ouvre ses colonnes à l'ineffable John M. Keynes, publie sans sourciller ses calculs fantaisistes et ses injures grossières (2 février).

Ces manifestations avaient exercé une influence sur l'impressionnable Gallois, lorsqu'il prit la parole, le 5 février, à Birmingham, dans l'Hôtel de Ville et au banquet des Joailliers.

J'entends bien que David Lloyd George a souligné, avec une extrême énergie, la nécessité, non seulement pour le Gouvernement allemand, mais encore « pour tout le peuple allemand, y compris les socialistes, responsable moralement et légalement », d'exécuter les traités signés et de payer les réparations françaises.

« Quelqu'un doit payer. Qui réparera les dévastations de la France, détruite par l'Armée allemande ? Les travailleurs de France, qui, simplement, protégèrent leur terre natale contre l'invasion et la protégèrent avec un héroïsme infini ? Est-il juste, que le pays qui, par la faute de l'Allemagne, a souffert, matériellement et moralement, des souffrances de tout ordre, soit écrasé sous le poids des impôts, alors que l'Allemagne se tirera d'affaire ? Non. Notre revendication est juste et devra être imposée. » (*Longues acclamations*).

Je reconnais volontiers que l'homme d'Etat est allé plus loin encore. Il a proclamé la modération des exigences financières formulées, le 29 janvier. Les annuités, prévues pour la première année, constituent « un minimum ». Et David Lloyd George a averti les Allemands que si, confiant leur sort aux hommes de 1914, ils rejetaient en bloc, avec ironie, la convention financière, « on enverrait au docteur Simons la note complète, conforme au Traité, qu'il est obligé d'accepter comme base. Je lui conseille respectueusement », a ajouté le spirituel Gallois, « de prendre la note de Paris ».

Mais l'orateur n'en est pas resté là. Il a « *promis d'examiner loyalement les contre-propositions allemandes. Si ces propositions représentent un effort de bonne foi pour liquider les obligations allemandes, nous accep-*

tons que l'Allemagne nous paye suivant les modalités, qui correspondront le mieux à ses moyens, à ses besoins, et à ses ressources ». Dans son discours aux joailliers et argentiers de Birmingham, M. David Lloyd George est revenu sur cette idée. Il a prévu, qu'il y aurait un « *marchandage* ».

Pour mesurer tout ce que cette formule peut avoir d'inquiétant, il faut lire les commentaires, que la presse anglaise a consacrés à ces deux discours du premier Ministre. Le *Manchester Guardian*, interprète orthodoxe du radicalisme puritain, est presque gracieux dans ses critiques :

« Il n'y a que deux difficultés. La première est de découvrir la quantité de sang, que l'Allemagne peut perdre sans en mourir, et la deuxième est d'en opérer la transfusion, sans danger, dans le corps de la France et de l'Angleterre, ou de tout autre participant au butin... La deuxième n'a pas été résolue, et quand M. David Lloyd George insinue qu'elle l'a été, il est tout simplement inintelligible » (7 février).

Donc il faut refondre les conventions financières. L'organe du Centre Gauche, la *Westminster Gazette*, est aussi narquois :

« Les politiciens, comme d'habitude, jouent avec la question, afin de donner une satisfaction politique à deux exigences inconciliables, celle qui demande des indemnités énormes, et celle qui ne veut pas que les intérêts des manufacturiers soient lésés, par les marchandises allemandes à bon marché... Heureusement que le premier Ministre a fait signe au docteur Simons de venir prendre part à une nouvelle parlotte. »

Les *Daily News* qui, malgré leur radicalisme socialiste, appréciaient, depuis quelque temps, avec plus d'équité, les revendications françaises, partagent le sentiment du *Manchester Guardian* et de la *Westminster Gazette*. « *Pour notre part, nous trouvons que les chiffres fixés à Paris dépassent, d'une manière fantastique, toute évaluation rationnelle de la capacité de payement de l'Allemagne.* »

La Gauche n'est pas seule à considérer que les chiffres

envisagés, le 29 janvier, loin d'être un minimum, constituent, au contraire, un maximum. Les conservateurs indépendants, par l'organe de l'*Observer* (6 février), déclarent « *que le projet actuel des réparations, tout comme le Traité de paix, élaboration également prétentieuse d'un petit comité, ne permettront jamais de réaliser les objectifs visés. Aucun pouvoir sur terre ne saurait empêcher de réviser ces deux documents et de leur substituer des méthodes, qui rencontreront une approbation loyale et intelligente* ». A l'extrême droite, le *Spectator* admet, lui aussi, la nécessité d'introduire, dans les négociations financières, *des « principes nouveaux »*. Or David Lloyd George subventionne l'*Observer* et lit le *Manchester Guardian*. Il éprouve un irrésistible attrait pour toute transaction commerciale et nourrit des illusions incorrigibles sur la loyauté boche.

Une fois de plus cette politique pacifiste travaillait contre la paix.

§ III

En février 1921, comme en septempre 1920, décembre et juin 1919, les fanatiques, qui espéraient renouveler, les levées en masse de 1793, veulent la rupture. Et la *Freiheit* des 8 et 10 février, — confirmée le 26 par la *Germania*, — éclaire les masses ouvrières sur la campagne poursuivie par Max Maurenbrecher dans les colonnes de la *Deutsche Zeitung* et par ses coréligionnaires dans les associations de demi-soldes. Prêts à renouveler le geste des étudiants nationalistes de Munich et à tendre la main aux ultras-communistes des Soviets, renseignés sur l'imminence de désordres sanglants en Silésie, les survivants du pangermanisme escomptaient, en février 1921, comme en septembre 1920, la coopération des armées bolchevistes et l'écroulement du front polonais. Leurs renseignements sur l'offensive russe confirment les indications, qu'avait données le *Mattino* dès le 2 février

et celles, qu'avait communiquées le 26 le Ministre de Suisse à Paris.

Le cabinet allemand, qui envisage cette éventualité, a lu le manifeste lancé le 18 par le Comité des *Trade Unions* et l'Exécutif du *Labour Party* et le discours prononcé, le 20, par M. Asquith contre la convention financière du 29 janvier. Une fois de plus, il croit pouvoir compter à la fois sur l'appui direct des masses ouvrières et radicales d'outre-Manche et sur la résistance énergique des pangermanistes d'outre-Rhin. Les discours de D. Lloyd George n'ont point enlevé tout espoir d'un arbitrage favorable. Et le 16 février, un organe officieux, la *Deutsche Allgemeine Zeitung* écrivait :

« Des déclarations de M. Lloyd George sur la question de l'indemnité, on peut tirer ceci, qu'il semble être prêt à agréer des contre-propositions allemandes. Voilà un signe favorable en soi. M. Lloyd George peut s'attendre à être encore une fois attaqué en France par ceux qui lui reprochent sa faiblesse envers l'Allemagne. »

Et c'est plein d'espérance que s'embarque le 27 M. Simons, dûment catéchisé par les industriels, muni d'un mandat restreint, rassuré par la sérénité persistante avec laquelle les Alliés ont accueilli les violations des conventions de Spa et les provocations des bandes nationalistes. Son état d'esprit eût été différent si, bien avant les élections prussiennes, dès la fin de décembre, les Alliés avaient imposé des sanctions immédiates pour ces infractions d'ordre différent et signifié leur refus public de négocier avec le personnel de 1914. Le *Foreign Office* avait avivé l'espoir allemand par des manifestations également inopportunes du désaccord et de la mansuétude alliée.

*
* *

De même qu'il est improbable que les notes du 21 février, par lesquelles M. Colby constatait, avant de céder son portefeuille à M. Hughes, le désaccord anglo-améri-

cain, soient passées inaperçues à Berlin, il est certain que la *Wilhelmstrasse* a dû illuminer — discrètement, — lorsqu'elle apprit qu'une conférence sur les affaires turques allait précéder celle sur les affaires allemandes.

Pourquoi cette étrange décision a-t-elle été prise et maintenue ? Parce que, sans une nécessité criante et immédiate, l'Anglais renonce difficilement à une habitude et à une méthode. Depuis deux ans, *Downing Street* (1) a lié la rédaction du Traité de Sèvres à l'application du Traité de Versailles. Dans presque toutes les conférences, au cours desquelles les chefs de Gouvernements se sont substitués à la Commission des Réparations, au lieu de faciliter sa gestation et de hâter son accouchement, ils ont, sous la même pression de M. Lloyd George, abordé le problème de l'Orient méditerranéen. *Downing Street* espérait ainsi obtenir, en échange d'une coopération intermittente à la liquidation militaire et financière de l'impérialisme allemand, la docile adhésion du Quai-d'Orsay à une politique révolutionnaire de bouleversements orientaux. Et ses espoirs n'ont point été trompés.

Mais l'opération était infiniment plus aléatoire, les 24 et 25 février. La présence effective des délégués kémalistes, la compétence orientale de M. Briand, la politique turcophile du comte Sforza, le revirement d'une partie de l'opinion britannique rendaient la manœuvre beaucoup plus risquée. Il faudra jeter du lest. Et dès le 21 février, le correspondant diplomatique du *Daily Telegraph* dressait le bilan des concessions nécessaires : évacuation de la Cilicie par les troupes françaises, réincorporation du Kurdistan dans l'Anatolie turque, internationalisation plus complète du régime des Détroits, allégement du contrôle financier et des servitudes économiques, modification du statut international de la région de Smyrne... Mais si ces retouches ne suffisaient pas pour assurer une approbation unanime des frontières contre-nature dessinées à Sèvres,

(1) C'est à *Downing Street*, qu'habite le premier Ministre.

le désaccord allié ne risquait-il pas d'exercer une fâcheuse influence sur la pensée très réceptive du docteur Simons ?

Or, avant même que Grecs et Turcs aient accepté ou refusé l'enquête internationale à Smyrne et en Thrace suggérée par M. Briand et le comte Sforza, le *Daily Telegraph* et le *Manchester Guardian*, conservateurs et radicaux orthodoxes sont d'accord pour condamner cette transaction, le 26.

« On aboutira, écrit l'organe des piétistes, à une agitation sans fin... Nous avons mis les Grecs là et, à notre avis, il est impossible de les en chasser ». La feuille modérée est plus violente encore : après avoir flétri « ce Turc, qui ne peut rien apprendre », le *Daily Telegraph* se refuse à croire « que des hommes d'État français responsables donneront leur appui aux plans des sauvages, venus des montagnes d'Anatolie, aux intrigants ambitieux qui les dirigent. »

Mais il y a sauvage et sauvage. L'émir Fayçal, qui connaît à fond le Paris où l'on s'amuse, est un Athénien. Aussi D. Lloyd George trouvait-il tout naturel de le faire asseoir à côté du général Gouraud. Pourquoi ? Le Gouvernement britannique n'ignore aucune des intrigues, aucun des massacres, encore moins les actes de déloyauté et les opérations de guerre, qui obligèrent la France à expulser de Damas ce Bédouin. Mais M. Winston Churchill croit, bien à tort, avoir besoin de Fayçal pour occuper le trône de Bagdad et préparer l'évacuation de la Mésopotamie. S'il était possible aujourd'hui d'imposer à la délégation française le contact de Fayçal, il serait plus aisé d'imposer demain à la protectrice de la Syrie le voisinage de ce fantoche. Dans l'intérêt supérieur de l'amitié franco-britannique, M. Briand refusa de préparer la voie à une instauration monarchique, qui serait aussi blessante pour la France, que le serait pour l'Angleterre l'avènement en Syrie d'un insurgé égyptien. Simple incident protocolaire : d'accord. Il n'en fut pas moins immédiatement câblé à Berlin, comme un nouveau signe du désaccord allié.

Si encore le spectacle dangereux de ces inévitables divergences, qu'une sage diplomatie eût ajournées de quelques semaines, avait été compensé par une manifestation unanime, avant l'arrivée des Boches, de la résolution alliée ! Mais il n'en a rien été.

Avant l'ouverture de la conférence sur les affaires turques, le 21, M. D. Lloyd George demanda à ses collègues de revenir, pour la troisième fois, sur la décision prise au sujet du plébiscite silésien. Ils avaient successivement décidé, que les originaires de la Silésie domiciliés en Allemagne voteraient, afin d'éviter une effusion de sang, hors de la Silésie, dans des villes rhénanes, puis en Silésie, à une date spéciale. Sur la foi d'un rapport du colonel Percival et pour éviter de favoriser l'élément polonais, D. Lloyd George veut maintenant que Silésiens et ex-Silésiens déposent leurs bulletins dans les mêmes urnes, le même jour. 150.000 Allemands, encadrés et armés, débarqueront, par trains spéciaux, le jour du plébiscite : c'est la guerre fatale. Le *Foreign Office* connaît la gravité de la situation. Les avertissements du général Le Rond lui ont été communiqués. Il n'ignore point qu'un coup de force a été préparé par l'état-major de Breslau. Il sait que des guérillas se forment en territoire bavarois. Il sait que des wagons suspects ont été saisis : 4.000 tubes de mitrailleuses, grenades asphyxiantes, etc... Il sait que la date du plébiscite correspond avec celle fixée pour d'autres complots. Il sait qu'un renfort de trois bataillons anglais est insuffisant : le général Le Rond s'est déclaré incapable d'assurer le maintien de l'ordre, si les 12.000 hommes dont il dispose n'étaient point portés à 45.000. Si le feu prend en Silésie, où s'arrêtera l'incendie ? Mais *Downing Street* écarte ces visions. Comment résister à l'attrait d'une transaction immédiate ? Cette concession rendra Simons plus accommodant, le 1er mars.

Quelle erreur de psychologie ! Quelle ignorance de l'Allemagne ! Continuons.

Lorsque l'opinion française apprit que M. D. Lloyd

George emmenait M. Briand aux Chequers et invitait le maréchal Foch à l'y rejoindre d'urgence, elle put croire que le Gouvernement britannique, corrigeant tardivement sa méthode diplomatique, allait éclairer les pensées germaniques par un lumineux avertissement. Il n'en fut rien. M. Briand alla saluer la maison natale de Milton et M. D. Llyod George consulta le Maréchal sur la solidité des tranchées romaines. Le communiqué ne fut précis que sur ces deux points. En revanche, il laissa deviner que l'examen des sanctions avait été confié aux experts et qu'un délai de huit jours leur avait été accordé. Or, deux années d'expériences ont appris à l'Univers, comme aux Allemands, que le renvoi à l'étude des experts et l'aveu du désaccord des ministres sont deux formules identiques. Il ne restait plus qu'à laisser courir le bruit, que les juristes anglais considéraient comme impossible de recourir à des sanctions, avant l'expiration du délai du 1er mai 1921. Comment le délai de seize mois, prévu pour l'évaluation totale de la dette allemande, pourrait-il interdire de dicter, deux mois plus tôt, le montant d'une dette réduite ? *Downing Street* qui, depuis mars 1920, depuis la rédaction du memorandum économique, a refusé à la France le droit d'invoquer ce délai, pouvait-il, à l'heure décisive, en accorder à la seule Allemagne le bénéfice opportun ?... Le bruit courut. Il arriva jusqu'aux oreilles de Simons. La dernière faute à éviter avait été commise.

Seul *Downing Street* qui, depuis plusieurs jours, escomptait une réponse conciliante et une transaction facile, se refusait à prévoir la réalité de demain.

*
* *

Il est écrit que, dans la paix comme dans la guerre, à l'heure décisive, les Alliés, victimes des mêmes erreurs dans leur méthode, seront sauvés par l'incorrigible lourdeur et la prodigieuse maladresse du Germain.

Les Allemands, pour éviter les sanctions tardives de la justice, n'avaient qu'une attitude à prendre : se rendre à Londres sans manifestations préalables, gémir sur la rigueur de la France acariâtre, proclamer la beauté des vertus germaniques, signer rapidement la convention du 29 janvier. Et puis, dans dix ans, lorsque les conservateurs anglais ne seront plus au pouvoir, quand les forces françaises auront été réduites au minimum, dès que le prestige de la victoire se sera terni, — après l'évacuation des terres rhénanes, — ils eussent suspendu leurs paiements. L'Allemagne de 1914 se serait dressée casque en tête... Et la France aurait dû choisir entre la faillite ou la guerre.

Mais les Allemands n'ont pas eu la finesse nécessaire pour comprendre et attendre. Trompés par la mansuétude de David, égarés par les rodomontades des pangermanistes, ils veulent se dérober aux rigueurs de la justice, à l'heure où il suffit aux Alliés d'occuper avec un bataillon la gare d'eau et la gare de fer de Duisbourg, de couper l'artère vitale, qui alimente en charbon le centre et le sud de l'Allemagne, pour forcer l'adhésion du *Reich*.

Des renseignements, des déductions, des conversations avaient réconforté la délégation allemande : la lassitude britannique est profonde; l'isolement français est complet; une transaction financière sera facile. Et le général von Seeckt de mander le docteur Simons : les offres allemandes devront être retouchées et réduites. Le docteur Simons, qui, fidèle aux souvenirs de 1914, s'était mis au garde-à-vous, esquisse un salut militaire, fait demi-tour et court réveiller sténos et secrétaires. Docile, une fois de plus aux ordres d'un général, le Ministre réduit sur trois points les propositions de la *Wilhelmstrasse :* les offres allemandes sont ramenées de 60 à 50 milliards de marks-or; les prestations effectives sont évaluées à 20, au lieu de 10 milliards; l'emprunt envisagé sera rémunéré à 6 et non à 5 0/0.

Or, aux termes de la convention du 29 janvier, les Alliés demandaient environ 148 milliards.

L'âme sereine, — puisqu'il avait obéi, — confiant dans la perspicacité de von Seeckt et dans les conseils des *Daily News*, le docteur Simons lut aux Alliés le discours et les notes, qui avaient été improvisés au cours de cette nuit laborieuse.

L'œuvre diplomatique, due, — comme la guerre de 1914, — à la collaboration d'un Général prussien, d'un Anglais socialisant et d'un Allemand docile, — reçut un accueil, dont la fraîcheur inquiéta le mandataire de la *Wilhelmstrasse*.

Lorsque M. David Lloyd George, en écoutant les propositions « offensantes et provocantes » du docteur Simons, laissa, de stupeur, choir son binocle, il exprimait, par ce geste symbolique, les sentiments de son peuple toujours imprévoyant et toujours optimiste.

Si la surprise est moins grande dans les milieux conservateurs et militaires, qui ont quelque expérience des choses européennes et de l'âme allemande, elle reste profonde dans les cercles radicaux et pacifistes, défenseurs obstinés de la vertu germanique, partisans résolus d'une paix transactionnelle. Le *Manchester Guardian* est tellement pris au dépourvu, qu'il ne sait comment apprécier les contre-propositions allemandes. Dans son numéro du 2 mars, il ne leur consacre aucun article. Le bolchévisant *Daily Herald* trahit, par le même silence, une égale stupeur. Les piétistes des *Daily News* sont moins maîtres de leurs impressions. Ils ne peuvent cacher leur dépit, ni refouler leur mélancolie :

« La psychologie du peuple allemand et de ses chefs fait le désespoir des autres nations... Simons oppose une absurdité à une autre absurdité... Ce qu'il propose est exactement la moitié de la somme, que M. Keynes, dans son livre sur le Traité, considérait comme pouvant être payée par l'Allemagne. A moins que la réflexion ne vienne avant la réponse des Alliés, et que le docteur Simons ne retrouve le sens de la situation réelle, il nous faut dire adieu à un règlement équitable et à une paix solide en Europe » (2 mars).

La réaction du premier Ministre fut le 3 plus énergique. Dans un réquisitoire, quelque peu théâtral, il mania avec vigueur le fouet de l'ironie et les verges de la justice.

Cette préface était politiquement nécessaire au chapitre des sanctions. Et pour qu'elle produisît sur les représentants et sur les masses d'un peuple, qui n'a jamais eu le sens de la mesure et le culte de l'éloquence, mais au contraire le respect de la force et le goût de la brutalité, il était indispensable, que la leçon fût donnée, du haut des planches et avec les gestes du théâtre.

« L'Allemagne a voulu la guerre. *Sa responsabilité est, pour les Alliés, une question fondamentale, et si l'aveu de cette responsabilité est répudié ou oublié, le Traité est détruit.* » L'Allemagne a voulu les dévastations. « *Si elle ne les répare pas, cela signifie que les vainqueurs paieront le prix de la défaite et que les vaincus recueilleront les fruits de la Victoire.* » L'Allemagne a voulu le déficit. Les 20 milliards de marks, que coûte l'exploitation des voies ferrées, les 10 milliards, alloués pour les distributions de vivres, constituent des subventions indirectes à l'industrie, auxquelles les Alliés ont dû renoncer pour équilibrer leurs budgets ordinaires. M. D. Lloyd George a donné lecture d'un tableau suggestif :

	Allemagne	Angleterre	France	
Bière (par hectol.). .	0,5	34	3,2	marks-or
Vin (par hectol.) . .	20 0/0	40 0/0	27 0/0	—
Alcool par hectol.) .	80	2,392	316	—
Tabacs (par kilo)	2	13	»	—
Sucre (par 100 kilos).	1,4	44	12,5	—
Café (par 100 kilos).	15	28	»	—
Thé (par 100 kilos).	23	133	»	—

Les impôts indirects sont inexistants et ne rendent rien. Les impôts directs existent, mais ne rentrent point. La dette nationale, inférieure par tête d'habitant à celle des pays alliés, n'est point couverte par des emprunts : la planche à assignats suffit.

Et voici que cette Allemagne qui, après avoir voulu la guerre, toléré les dévastations, organisé le déficit, refusé d'exécuter les traités, celui de Versailles et ceux de Spa, refusé de châtier les coupables, de verser 20 milliards et d'achever le désarmement, — vient aujourd'hui « *offrir aux Alliés le quart de la somme nécessaire pour les réparations et encore à la condition que ceux, qui en ont besoin, la sortent de leurs poches* » et consentent une avance. « *Ces propositions constituent une offense exaspérante.* » (*An offence and an exasperation*).

... Et le docteur Simons, escorté du docteur Bergmann effondré et du général von Seeckt blêmi, sortit, en portant sous le bras les photographies des régions dévastées, que D. Lloyd George lui avait jetées, comme pièces à conviction. Cette sanglante flétrissure lui aura-t-elle donné, ainsi qu'à son général, le tardif sentiment de la défaite allemande ?

*
* *

Pour oublier cette humiliation, le docteur Simons sortit ses lunettes et lut le message du président Harding (5 mars).

La fierté américaine éclate à chaque ligne dans ces pages frustes et sincères, écrites d'une langue plus nerveuse et plus abstraite que l'anglais classique, dont elle se différencie avec une croissante rapidité. Confiance dans la supériorité de ses libres institutions ; confiance dans le rendement de ses jeunes industries ; confiance dans l'autorité de son pacifique arbitrage ; confiance dans le patriotisme de son peuple unifié : ce sont là des sentiments, que le Prussien redoute chez ses rivaux industriels, parce qu'ils révèlent la force et la vie. Il aime mieux les peuples, qui doutent d'eux-mêmes, sabotent leur victoire et nient leurs vertus.

Le civisme puritain donne à ce message une originalité profonde. Le président Harding célèbre les origines reli-

gieuses des libertés américaines ; attache aux problèmes moraux une importance vitale ; choisit pour programme politique une citation biblique :

« J'ai prêté le serment solennel de ma charge sur ce passage des Saints Livres, où il est écrit : « Qu'est-ce que le Seigneur « demande de toi? d'agir justement, d'aimer la pitié et de tra- « vailler humblement avec ton Dieu. » J'en prends l'engagement devant Dieu et devant mon pays. »

Le vieux Dieu de Germanie, dont Guillaume II se plaisait à évoquer l'ombre sanglante, n'a ni connu la pitié, ni inspiré la justice.

Et parce que le président Harding respecte l'une et cherche l'autre, il a porté sur la guerre de 1914 un jugement différent de celui qu'a formulé Simons, au cours de sa tournée oratoire, avant de passer sous les fourches caudines. « *Les causes de la liberté et de la civilisation ont été menacées à la fois : elles sont, aujourd'hui, saines et sauves... Quand la guerre mondiale a menacé la civilisation elle-même, pour la sauvegarder, nous avons sacrifié nos ressources et nos vies.* »

Rien dans ce message, fier et noble, n'autorise le lecteur prussien à conclure que l'Amérique, isolée et repliée, assisterait, sans intervenir, à un nouvel effort pour briser les libertés et ruiner la civilisation humaine : « *Nos yeux ne seront jamais aveugles à l'évolution qui menacerait, nos oreilles ne seront jamais sourdes à l'appel, que lancerait la civilisation.* » La République américaine ne hait personne, ne convoite rien. Elle n'est ni assoiffée de terres nouvelles, ni orgueilleuse de sa force armée : « *Mais si, malgré cette attitude, une guerre nous était imposée, j'ai le ferme espoir que nous saurions unifier nos ressources individuelles et collectives et consacrer toute l'Amérique, matériellement et moralement, corps et âme, à la défense nationale.* »

Le Message ne se borne pas à cet avertissement : il contient une offre. Si le Gouvernement américain ne veut,

ni d'une « *alliance permanente* », ni d'un « *Sur-Etat* », il est prêt à s'associer aux nations du monde pour « *réduire le fardeau écrasant des armements de terre et de mer, clarifier et codifier la loi internationale, créer le tribunal de la justice mondiale* », pour organiser « *la haine de la guerre* ». Et s'il y a là autant de formules, auxquelles ne saurait souscrire l'Allemagne de 1914 et de 1921, il n'y a rien en revanche, — Simons est bien obligé de l'admettre, — qui puisse inquiéter la France d'hier et de demain, empêcher l'accord franco-américain. La France pourrait collaborer avec le président Harding. Il serait facile de remplacer l'alliance permanente et unilatérale *par une déclaration réciproque d'amitié perpétuelle*. Il serait avantageux de substituer à la conception anglo-saxonne et parlementaire de la Ligue des Nations, une formule plus latine et plus juridique de la garantie internationale. Cette double négociation ne serait point impossible à réussir.

... Et convaincu que le message du président Harding ne lui est d'aucun secours, Simons relit le discours de D. Lloyd George. Il le relit à la lueur de ce qu'il sait sur les délibérations interalliées du 2 mars, sur les hésitations anglaises devant les sanctions immédiates, sur les conseils répétés des temporisateurs italiens, sur la pression victorieuse de MM. Jaspar et Briand.

*
* *

Simons y trouve l'indication d'une transaction et la demande d'offres nouvelles. Mais, surtout, il n'y découvre point, ce que la *Wilhelmstrasse* eût redouté pardessus tout : des sanctions pour le passé et le retour au régime de Versailles. Le dépôt de contre-propositions n'est point subordonné au châtiment des coupables, à l'achèvement du désarmement, au paiement de l'indemnité arriérée, au rétablissement de l'équilibre budgétaire, à l'avènement d'un nouveau personnel, au dépôt de diverses

garanties, à la saisie de certains gages. La Commission des Réparations n'est pas réinstaurée. Le Conseil suprême reste saisi. Il est donc possible d'essayer encore de dissocier le bloc des nations et d'échapper aux rigueurs de leur justice.

Et l'on assista, le samedi 5 et le dimanche 6, à une agitation fébrile, à des tractations obscures, à une débauche de projets, qui ne contribuèrent point à établir, sur les négociations d'ancien modèle, la supériorité du nouveau jeu, que l'art diplomatique doit à D. Lloyd George.

Invitation suspecte adressée à la délégation française par sir Philip Sassoon, qui redoute pour ses membres l'ennui d'un dimanche londonien et préfère pour eux l'isolement d'un sérail confortable. Invitation suspecte adressée à D. Lloyd George et à M. Briand par Simons, qui redoute la loyauté d'un débat collectif et préfère la sécurité d'un combat successif. Trois négociations simultanées. Trois groupes de négociateurs : ministres, ambassadeurs, experts. Peut-être quatre. Deux contre-projets allemands. Un arrangement pour cinq ans subordonne les annuités de Paris, à la cession immédiate de la Silésie, à la suppression des restrictions commerciales fixées à Versailles, à l'abrogation des sanctions douanières, au rétablissement de la liberté d'emprunter au dehors. Un contre-projet anglais : ramener les 42 annuités fixes à 30 ; réduire le capital de 83 (1)/ 53 (2) à 46/33 (2) milliards de marks-or ; porter l'annuité mobile de 12 à 30 0/0 sur les ventes allemandes aux pays alliés...

Cette fécondité, cette agitation, cette fébrilité rassurent Simons. Le service de renseignements, intégralement reconstitué, lui fournit des détails encourageants sur les progrès du communisme français, largement subventionné, cite des articles, résume des discours, promet des émeutes. Deux victoires du *Labour Party* inquiètent les conservateurs anglais. « Allons, mon Général, le Temps

(1) Chiffre maximum. Escompte à 5 0/0.
(2) Chiffre minimum. Escompte à 8 0/0.

et le Socialisme travaillent, continuent à travailler pour la Prusse. Passez votre bel uniforme et prenez votre grand sabre ». Von Seeckt, suivi à quatre pas par Simons, se rendit le lundi soir, 7 mars 1921, au palais Saint-James.

Appelant à lui toutes les ressources de l'obscurité germanique, Simons affirma, tour à tour, qu'il avait et qu'il n'avait pas les pouvoirs nécessaires pour négocier et que l'Allemagne pouvait et ne pouvait pas réparer; exposa simultanément les avantages d'un arrangement provisoire et d'une évaluation définitive ; sollicita, successivement, l'octroi d'un nouveau délai et l'arbitrage de M. Léon Bourgeois. Il fut vague et blessant, dilatoire et injurieux. Von Seeckt, le monocle à l'œil, les mains sur son sabre, roide dans sa capote, souriait avec satisfaction. Le caporal Simons avait compris. Comme il l'exécutait bien, le pas de l'oie.

Patients, infiniment patients, les ministres alliés, eux aussi, écoutèrent, — jusqu'au bout, — cette plaidoirie obscure et mensongère. Ils suspendent la séance. Ils préparent une réponse. Avec la même lenteur, D. Lloyd George précise, — tâche difficile, — l'offre allemande, démontre les dangers d'une solution provisoire, rejette les quatre conditions préalables, annonce l'exécution des sanctions douanières et militaires. Et la séance est levée — à l'heure du thé, — mais elle peut reprendre...

* * *

M. D. Lloyd George, M. Briand, qui, avec raison, ne voulut pas quitter Londres avant le départ de la délégation allemande, eurent le temps de réfléchir sur les leçons de ce médiocre épisode et sur la reconstitution de l'Allemagne d'avant-guerre. Les Allemands rendaient aux Alliés un inappréciable service : ils les affranchissaient d'un cauchemar ; ils les libéraient d'un engrenage ; ils leur livraient des garanties (1).

(1) Il est équitable d'ajouter qu'elles furent suggérées par des notes remarquables dues à M. Paul Tirard.

Cette occasion permettait aux Alliés de changer leur méthode et de définir leur politique, de resceller leur union et de revenir en arrière. Deux années de frictions et d'atermoiements n'avaient servi qu'à retarder la paix. Si des conceptions différentes avaient prévalu, la guerre serait plus loin.

Il est inutile d'examiner de nouvelles offres et de discuter de nouveaux chiffres sans la réalisation préalable de certaines conditions et l'achèvement préalable de diverses expériences : telle était la leçon de Londres.

La rupture actuelle avait été dictée au docile Simons par le général von Seeckt, au nom d'un parti qui tient l'Allemagne, et qui, sauf pendant quelques mois, au lendemain de l'armistice, l'a toujours tenue en mains. Il n'a pu éviter que *sa* guerre eût pour sanctions la défaite militaire et des amputations territoriales. Mais il entend bien, en échappant aux sacrifices financiers, préparer, par une victoire industrielle, la revanche militaire. Son action est profondément logique et son programme parfaitement cohérent. Ces hommes se sont servis des officiers pour briser la poussée démocratique et ils ont rémunéré ce service, largement, à la Stinnes. Le désarmement est camouflé : les cadres du grand Etat-Major restent groupés, mais habillés en civil; le service du chiffre a été reconstitué ; les agences de renseignements ont été rétablies; les officiers transformés en fonctionnaires. Les « coupables » n'ont pas été poursuivis. Une presse achetée bourre les crânes : l'Allemagne n'a pas déclaré la guerre ; asservie, elle n'a point été vaincue ; intacte, elle aura sa revanche. Garantis à l'intérieur par la permanence des organismes et de l'esprit militaire, ces hommes espèrent se couvrir contre les risques financiers, en plaçant les Alliés devant un déficit budgétaire et un change avarié, des capitaux émigrés et des usines intactes : ils ne pourront percevoir qu'un papier sans valeur pour leurs Trésors aux abois ou des objets ouvrés d'un placement difficile sur leurs marchés encombrés. Il ne restait plus qu'à lasser

la patience des Alliés et à les convaincre de leur impuissance...

Il était encore possible de dégonfler cette « colossale » mystification et de dénouer cette « colossale » intrigue. En subordonnant toute reprise dans les négociations financières, non seulement à l'achèvement du désarmement et au paiement du solde des 20 milliards de marks-or, mais surtout au châtiment des officiers coupables et au rétablissement de l'équilibre budgétaire, les Alliés eussent jeté le désarroi dans cette coalition de généraux et d'industriels, facilité l'avènement des hommes nouveaux et relevé la valeur du mark-papier.

Rien ne fut fait. L'occasion fut perdue et la leçon oubliée.

*
* *

La date du 1er mai approche. Le *Reich* pouvait tenter un effort de bonne foi. Un délai lui était ouvert, non seulement pour exécuter les clauses du désarmement militaire et châtier les coupables de droit commun, mais encore pour coopérer avec la Commission des Réparations, en reprenant les versements interrompus et en dressant un programme financier.

Que fit, au contraire, le Gouvernement impérial ? A la note du 15 mars 1921, qui lui demandait de remettre 12 milliards de marks-or avant le 1er mai et un acompte d'un milliard avant le 23 mars, la *Wilhelmstrasse* répondit, qu'elle s'était intégralement acquittée des 20 milliards de marks-or prévus par l'article 235. Comme si une erreur de 60 0/0, dans les évaluations de la Commission des Réparations, était vraisemblable ! Le *Reich* pouvait enfin, après avoir, par un versement au moins partiel, témoigné sa bonne volonté, charger son délégué de remettre à ses collègues un contre-projet, loyal et sincère, où trois modes de paiements, réparations en nature, participations industrielles, emprunt international, eussent été minutieusement étudiés. Mais cette méthode, dont l'effet moral eût été dange-

reux pour la créance française, le Gouvernement allemand ne pouvait y recourir. Stinnes et Krupp, qui tiennent toujours le *Reich*, sont résolus à ne point payer un liard. La Prusse, qui tient toujours l'Allemagne, est décidée à ne pas changer de tactique. La consigne est de mentir.

Et chacun l'exécute, sans rougir, en Silésie et à Vienne à Berlin comme à Paris. Le déficit budgétaire est porté à 88 milliards de marks. La presse à assignats redouble d'activité. On ment partout et pour tout. C'est la méthode du mensonge à répétition. Sur le terrain diplomatique, il se manifeste comme autrefois par le chantage au Socialisme et des essais de dissociation. Depuis trente ans, les procédés de la *Wilhelmstrasse* n'ont jamais varié. Les cerveaux prussiens ne sont que des machines-outils : seul le travail « en série » leur est familier.

Enfin le 23 mars, le docteur Simons rédige une note. Elle n'est point destinée à la Commission des Réparations, mais au président Harding.

Il débute, naturellement, par un mensonge. A Londres, « *la délégation allemande, dans les efforts qu'elle a faits pour arriver à un accord, a dépassé de beaucoup la limite des possibilités* ». Or, chacun sait, au contraire, que Simons, sur les conseils de son ambassadeur à Londres et du général von Seeckt, à la suite d'entretiens secrets, réduisit, spontanément, les offres qu'il avait mandat d'exposer. Plus de la moitié de la note est consacrée à énumérer tous les arguments, qui pourraient éveiller dans un cerveau américain des doutes sur la loyauté de la France : elle spécule sur la pitié, qu'inspirent les régions dévastées ; elle les a livrées à des entrepreneurs rapaces ; elle poursuit un effort sans méthode et sans résultat ; elle refuse systématiquement les offres de coopération allemande. Après avoir ainsi porté un coup, qu'il espère décisif, à l'estime de la République américaine pour la République française, l'interprète de la *Wilhelmstrasse* suggère au président Harding des modes de paiement. Il

n'indique que ceux acceptés par Stinnes et Krupp. Il écarte les cessions et participations industrielles. Il accepte seulement d'assurer des réparations en nature et de gager un emprunt international. Mais pour que le capital, ainsi versé aux vainqueurs, ne soit pas trop important, Simons offre d'affecter une partie de cet emprunt au remboursement des créances américaines. Un pourboire pour conclusion. Un mensonge pour exorde. Ce document est bien d'une écriture prussienne. La signature était inutile.

M. Hughes, le secrétaire d'État américain, ne pouvait évidemment pas s'exprimer, comme je le fais, sur le compte de ce papier. Mais il porta, néanmoins, par sa réponse, un coup sensible aux espoirs du naïf Simons et de ses maîtres pangermanistes. M. Hughes, le 29 mars, proclama que « *le Gouvernement américain est aux côtés des Gouvernements alliés, pour tenir l'Allemagne responsable de la guerre et moralement obligée, par conséquent, à réparer dans toute la mesure possible* ». Quel rappel opportun d'une vérité désagréable ! « *La reconnaissance de cette obligation est impliquée par le memorandum du Dr Simons.* » Quel constat opportun d'une imprudente reconnaissance ! « *Notre Gouvernement croit reconnaître dans ce document le désir* SINCÈRE (?!) *de rouvrir des négociations sur une base nouvelle.* » Quelle invite opportune à des précisions difficiles !

Le Dr Simons était pris à son propre piège. Le voilà contraint d'abattre son jeu et de formuler des offres. Il espérait bien ne parler qu'après l'intervention et sous la protection de l'arbitre américain. Comment échapper à ce péril ? Par un acte de loyauté, — en déposant directement, sans geste dramatique, un dossier précis, complet, sincère, sur la table de la Commission des Réparations ? Non. Par un mensonge, — en sollicitant l'intervention inutile d'une puissance neutre et en exploitant l'idéologie naïve du socialisme international.

Dans un article inspiré, le *Berliner Tageblatt* du 18 avril donna quelques éclaircissements sur les proposi-

tions rédigées avec la collaboration des délégués allemands au Congrès syndicaliste d'Amsterdam :

« Au premier plan figure un emprunt international ; ensuite, la reprise de tout ou partie des dettes alliées envers l'Amérique ; enfin, la participation de l'étranger à l'industrie allemande, quoique ce dernier projet ne soit pas encore formulé officiellement. Dans tous ces projets, la question des garanties, que l'Allemagne pourrait offrir, joue un rôle important, ainsi que l'idée d'un tribunal arbitral comme instance suprême. La reconstruction du nord de la France constitue un chapitre à part. Tel est le cadre des nouvelles propositions allemandes.

. . . . . .

« De plus, l'Allemagne a accepté l'offre d'un neutre désintéressé, — (nous évitons avec intention de dire : d'un Gouvernement neutre, — offre consistant à soumettre les nouvelles propositions allemandes au Gouvernement américain pour le décider à l'intervention. On saura d'ici peu si cette démarche réussit ou non. Si elle ne réussit pas, on ne pourra reprocher à l'Allemagne d'avoir négligé une possibilité d'entente et il ne restera plus qu'à publier ces projets, qui ont été remis par un neutre au Président américain, et à les publier en les adressant à la Commission des Réparations, avec un appel à la confiance du monde. »

Il eut été intéressant de connaître la nationalité de ce « neutre » peut-être désintéressé, mais en tout cas maladroit. Dès le lendemain, les démentis pleuvaient. Ni les Suisses, nés malins, ni la Papauté, doyenne des diplomaties, n'avaient accepté, affirmait-on, de se prêter à la manœuvre allemande.

*
* *

Ainsi éclairé, M. Briand s'embarqua le samedi 23 avril, pour l'Angleterre.

Feuilletons la préface de Lympne.

Dès son arrivée dans la villa de sir Philip Sassoon, M. Briand se mit au travail. Il commença par examiner avec M. Lloyd George les dernières manifestations de la politique allemande. Il en rappela les principaux épisodes et en caractérisa l'esprit agressif. Une note, dressée par

l'état-major du maréchal Foch, sur l'inexécution des mesures de désarmement prescrites, le 29 janvier dernier, par les Alliés, impressionna particulièrement son interlocuteur. Abordant ensuite le problème financier, le premier Ministre indiqua que les renseignements reçus de Bruxelles et de Rome lui permettaient de compter sur l'appui italo-belge, dans cette phase suprême de la bataille pour la paix. La participation des États-Unis apparaît comme une garantie nouvelle. Ils ne sauraient, en effet, transmettre une offre allemande, sans témoigner ainsi de sa sincérité et collaborer éventuellement à sa réalisation. Des offres allemandes, une seule à cette date était connue de M. Briand : la note sur les réparations en nature. Tout en reconnaissant la valeur de certaines suggestions formulées par Simons, M. Briand n'eut pas de peine à convaincre son interlocuteur des difficultés pratiques, que soulèveraient l'introduction de la main-d'œuvre allemande, l'établissement de fabriques allemandes de ciments et de briques, l'importation d'objets fabriqués en quantités considérables, alors que l'industrie française est en pleine crise.

J'ignore si les représentants de la France signalèrent à D. Lloyd George le fait, que la note allemande reproduisait, sur bien des points, textuellement, les huit propositions formulées le 4 avril, à Amsterdam, par l'internationale syndicale. On retrouve dans le texte allemand les mêmes formules et, parfois, les mêmes mots. Si Simons a écarté la phrase, dans laquelle les syndicalistes demandaient à ce que la France garantit aux ouvriers allemands employés sur son sol « *tous leurs droits sociaux et politiques* », il a, en revanche, ajouté sur les modes de payement, des réserves et des suggestions, qui exigeraient, pour être précisées ou résolues, de longues négociations. M. Briand termina son exposé, en remettant à son collègue britannique les divers rapports des experts français, et celui-ci se retira jusqu'au dîner pour les étudier.

Trois de ces rapports avaient une importance particulière. M. Loucheur prévoit « le contrôle et l'exploitation intensive » de la région de la Ruhr et évalue le rendement éventuel à 7 milliards 500 millions de francs-or par an. M. Seydoux envisage la saisie par les Alliés de toutes les douanes allemandes et la perception, en devises étrangères, d'une taxe sur les exportations. Le général Weygand, enfin, résumant dans une vue d'ensemble les travaux des experts, suggère un programme plus restreint.

Pendant toute la soirée du samedi, tandis que les deux premiers Ministres poursuivaient des entretiens d'un caractère général, leurs secrétaires travaillaient activement. M. Ph. Berthelot résume dans une note les lignes générales des entretiens ministériels et les caractéristiques principales des suggestions françaises. Les collaborateurs habituels de D. Lloyd George, sir Maurice Hankey, Mr. Philip Kerr et Sylvester, assistés des représentants du *Foreign Office* et du Trésor britanniques, M. Vansittard et sir Basil Blackett, condensent les études des experts français. Une commission interalliée gérera le bassin houiller de la Ruhr, percevra une taxe sur l'extraction, un impôt sur les exportations et des participations industrielles. Leur rendement est évalué à environ 3.750 millions de francs-or par an, d'où il conviendra de déduire le coût de l'occupation militaire : 1.500 millions de francs-or.

Au cours de la journée de dimanche, ces divers documents furent soumis aux deux premiers Ministres. M. Lloyd George, tout en se déclarant prêt à agir, si les offres allemandes n'étaient pas jugées suffisantes par le Gouvernement américain et aussi par le Cabinet britannique, après avoir reconnu en termes éloquents la légitimité de la créance française, insista sur les difficultés de tout ordre, auxquelles il avait à faire face en Angleterre. L'hostilité des groupes radicaux et ouvriers contre la saisie de la Ruhr est trop unanime, pour que le Gouvernement ne soit pas obligé d'en tenir compte.

Le débat se prolongea tardivement et fut même repris le lundi matin, au cours d'une brève conversation. Le payement du solde de 20 milliards de marks-or, le rôle de la Commission des réparations, notamment, furent discutés par les Premiers Ministres. En revanche, ils n'abordèrent ni le projet d'alliance pour la garde du Bosphore et du Rhin, ni le projet d'accord sur diverses affaires coloniales, dont le *Morning Post* et le *Daily Telegraph* s'étaient faits les défenseurs, et qui trouvaient des partisans nombreux au *Foreign Office*.

Dans un communiqué à la presse, dans une déclaration aux Communes, le lundi soir, Mr. David Lloyd George insista sur le fait, que ces conversations laissaient « *aux représentants de la Grande-Bretagne, quand ils entreraient dans la salle du Conseil Suprême, le 30 au soir, une liberté complète d'action* ». Le Gouvernement britannique n'est lié que sur un point: « *Si les offres faites par l'Allemagne, avant le 1er mai, ne sont pas équivalentes à l'arrangement de Paris, le Gouvernement anglais viendra au Conseil suprême, prêt à contresigner le plan pour l'occupation de la Ruhr.* »

Ce projet de briser, par la force, la résistance allemande devait provoquer la levée de tous les boucliers germanophiles. Aucun ne manqua à l'appel. Ils furent brandis avec la même énergie qu'au mois d'août 1914, lorsque la France demandait à la Grande-Bretagne de briser, par la force, l'agression allemande.

Les socialistes furent les premiers, comme il convenait, à couvrir de leurs corps les magnats de l'industrie boche. Le *Daily Herald*, le *Populaire* d'Outre-Manche, publia, le 23 avril 1921, un manifeste du *Labour Party*. Arthur Henderson, un homme de valeur, n'a pas craint d'apposer sa signature au bas de cet étourdissant document.

« Une nouvelle invasion de l'Allemagne et l'occupation de la Ruhr, qui, politiquement et moralement, ne pourraient être acceptées, constitueraient en outre un acte de trahison à

l'égard de la prospérité industrielle britannique... Le tribut de Spa a ruiné notre exportation en France et a provoqué directement la crise et le conflit miniers. Si la France doit contrôler le reste de la production de la Ruhr, il est évident que les perspectives d'une prompte reprise de notre exportation disparaîtraient. »

Les radicaux-socialistes, dont les *Daily News* sont l'organe, s'expriment, le 28 avril, avec la même violence :

« Que peut-on dire du rejet, par le Gouvernement français, des propositions allemandes, si ce n'est qu'il donne une certaine valeur à cet argument allemand, que la France veut, à tout prix, détruire l'Allemagne ? Cette politique du désespoir, si les hommes d'État français l'acceptent, ferait de la question des Réparations une farce et ruinerait la paix. »

Les radicaux libre-échangistes du *Manchester Guardian* ont eu, une fois de plus, recours à la plume de cet extraordinaire économiste, John Maynard Keynes, dontun journal allemand, le *Mainzer Tageblatt*, disait le 21 avril, « qu'il avait été, jusqu'à ce jour, le soutien moral le plus précieux de l'impérialisme prussien, dans la lutte contre le Traité de Versailles ». J.-M. Keynes, aux habiletés du statisticien, sait joindre les ingéniosités du casuiste. Il écrit textuellement, le 27 avril :

« Équitablement, on ne peut tenir l'Allemagne pour volontairement défaillante, que si elle a refusé une demande spécifiquement raisonnable. Je soupçonne donc les Alliés d'avoir émis leur dernière exigence, — qui, du point de vue d'une politique prévoyante et visant à obtenir des réparations de l'Allemagne, est une idiotie, — de façon à se mettre en état, au point de vue technique, d'invoquer le défaut volontaire. »

Et voilà comment un professeur de Cambridge écrit l'histoire contemporaine. Ce courant d'opinion est assez violent, pour entraîner jusqu'aux centre gauche de la *Westminster Gazette* (29 avril). Eux aussi sont convaincus que l'occupation de la Ruhr portera un coup mortel à l'industrie britannique du charbon.

Toutes les feuilles et tous les groupes qui, au mois de

juillet 1914, avaient répondu à l'appel de Bethmann-Hollweg et réclamé la neutralité dans le conflit européen, répondent aujourd'hui à l'appel du docteur Simons et réclament l'ajournement des mesures coercitives. De même qu'avant la déclaration de guerre, certains financiers de la Cité avaient cru devoir demander à Lloyd George, alors ministre des Finances, d'intervenir pour retenir le Cabinet anglais sur la pente fatale, où l'entraînaient à la fois l'honneur et l'intérêt national, de même, à la veille de légitimes représailles, certains boursiers somment le premier Ministre de retenir le bras vengeur de la République française. Ils oublient de dire, qu'ayant escompté l'acceptation par l'Allemagne, à Londres, en mars, des propositions interalliées, ils se sont engagés pour de fortes sommes sur la hausse du mark. Or, il baisse déjà et pourrait baisser davantage.

Mais ce qu'il y a de nouveau dans les résistances, auxquelles se heurte le Gouvernement britannique, c'est que l'inquiétude a gagné certains milieux conservateurs, dont les sentiments francophiles ne sauraient être mis en doute. Les projets des experts français, par l'audace des conceptions, l'amplitude des programmes et la rapidité de l'exécution, ont certainement surpris ces esprits réalistes et prudents. L'image qu'on a évoquée devant eux, — une Germania coiffée du fez ottoman, — les a inquiétés. Un plan plus précis, portant exclusivement soit sur la saisie des douanes impériales, soit sur le contrôle des gares d'eau et de fer dans la Ruhr, aurait soulevé certainement moins d'objections et eut été peut-être aussi rémunérateur. Les critiques, dont le correspondant diplomatique du *Daily Telegraph*, collaborateur occasionnel du *Foreign Office*, s'est fait, les 29 et 30, l'interprète, portent sur plusieurs points. L'occupation de la Ruhr crée des risques certains. Si Stinnes riposte à l'entrée des troupes par l'arrêt des usines, il plonge l'Allemagne entière dans un chaos, d'où peut sortir la restauration des Hohenzollern ou le morcellement du *Reich*. Les participations dans l'industrie alle-

mande constituent une opération délicate. Elles favoriseraient la constitution de syndicats internationaux, qui pourraient peser d'un poids singulièrement lourd sur les diplomaties alliées... La démonstration se poursuit dans de longues colonnes.

*
* *

Et, docile, inquiet du chômage croissant et de la crise commerciale, David dicta une transaction.

Le 5 mai, D. Lloyd George prend la parole pour justifier et sa conduite personnelle et l'ultimatum allié. Les Communes l'écoutent avec déférence et l'acclament avec enthousiasme. Tous ses adversaires se lèvent, chacun à leur tour. Tous célèbrent la sagesse georgienne. Tous approuvent la politique ministérielle. Lord Robert Cecil, au nom des conservateurs dissidents, se déclare « *complétement d'accord* », avec le premier Ministre. M. Asquith, le leader des radicaux antiministériels, se découvre des tendresses insoupçonnées pour le Traité de Versailles : « *Le grand mérite des propositions, actuellement soumises à l'Allemagne, c'est qu'elles sont strictement conformes aux caractéristiques du mécanisme approprié, fourni par le Traité.* » Mais elles sont également «*supérieures à tous les projets du passé* », en ce que leur rendement reste subordonné au rendement de l'industrie allemande. Au nom du *Labour Party*, M. Clynes proclame « *qu'aucun des discours antérieurs de D. Lloyd George n'avait créé un accord aussi complet* ». Il le félicite de s'être inspiré des solutions, qu'avait préconisées le Parti ouvrier.

Et comme J.-M. Keynes, dans un de ces élans, dont il connaît le secret, écrivit à la presse allemande, pour démontrer à ses coréligionnaires la nécessité d'accepter ces offres avantageuses, il semble bien que le divin Gallois ait réalisé le bloc intégral de l'opinion britannique. L'unanimité avait été moins grande, le jour où il fallut déclarer la guerre à l'Allemagne ou ratifier le Traité de Versailles.

Cette approbation générale est sans exemple. Comment l'expliquer ?

L'ultimatum du 5 mai et la note du 6 constituent une transaction. Or toute transaction donne aux pensées britanniques des jouissances aussi profondes, qu'une œuvre d'art aux peuples Méditerranéens. Elle apparaît non seulement comme une création supérieure de l'esprit humain, mais encore comme une consécration respectueuse des traditions anglaises. La conscience et l'orgueil, la sensibilité et l'intelligence de John Bull sont également satisfaits, par cette adaptation des méthodes du négoce aux conflits de la politique.

M. Lloyd George obtenait de M. Briand, que l'occupation de la Ruhr fût ajournée jusqu'au 13 mai. Car nul n'a cru, un seul instant, que le Boche, cependant rancunier, buté et lourd, pût hésiter à signer le contrat avantageux, que lui tend M. Lloyd George, au nom des Alliés et surtout au nom d'une Angleterre unanime.

Si le malheur voulait que la « stupidité germanique » dépassât, une fois de plus, les limites de la prévision humaine, rien du moins, dans les documents publiés, n'autorise le Gouvernement français à transformer l'occupation de la Ruhr en une exploitation. Surtaxe à la sortie de la mine et participations dans les industries de la région : ces modes de paiement ont été écartés. Tous les efforts tentés pour démontrer la légitimité de ce prélèvement sur le capital industriel et l'efficacité de ce relèvement des prix de revient ont échoué. Pour s'en étonner, il faudrait tout ignorer des difficultés, où se débat le Royaume-Uni. Une poussée ouvrière ébranle-t-elle les assises de cette société hiérarchisée ? Non. Une crise économique ébranle les bases mêmes de la vie industrielle. Depuis près de deux siècles, la prospérité de l'Angleterre tient à ce que des mines de charbon, d'une richesse sans égale, à portée de la mer, lui fournissent une force bon marché et un fret au départ. Or voici qu'au moment où les États-Unis commencent à exporter le trop-plein de leurs puits, la

hausse du prix de revient paralyse les exportateurs de charbons anglais. Si le coût de l'extraction reste en Angleterre supérieur à ce qu'il est en Amérique, si les Yankees continuent à chasser la houille britannique des ports sud américains et extrême-orientaux, si la Ruhr suffit à alimenter les besoins de l'Europe Occidentale, la vie même de l'Angleterre, ses usines et ses flottes, sont menacées aussi directement, que si le Kaiser était arrivé jusqu'aux portes de Calais... Pour Dieu! Ne touchons pas à la machine industrielle du *Reich*... Ne modifions ni la direction des courants, ni la répartition des capitaux : la moindre imprudence serait mortelle.

D. Lloyd George a calmé ces angoisses en écartant non seulement toute intervention dans l'industrie minière de l'Empire allemand, mais encore tout afflux de capitaux liquides en Europe occidentale. La note du 6 mai reste calquée sur celle du 29 janvier 1921. Elle précise certains chiffres et certaines garanties. Mais elle n'accroît ni les versements allemands, ni les disponibilités franco-belges. Elle les réduit.

Texte du 29 janvier 1921	Texte du 6 mai 1921
1. [La note ne prévoyait que des annuités, — fixes et variables, — au nombre de 42.]	1. L'Allemagne doit, en capital, 132 milliards de marks-or, plus le montant de la dette belge envers les Alliés et moins certaines déductions.
2. L'Allemagne paiera : des *annuités fixes* de 2, puis 3, 4, 5 et 6 milliards de marks-or;	2. L'Allemagne paiera : une *annuité* fixe de 2 milliards de marks-or ;
3. des *annuités variables* équivalant à 12 p. 100 de la valeur des exportations allemandes.	3. *des annuités variables* équivalant à 26 p. 100 de la valeur des exportations allemandes.
[Le *Temps* a évalué les 42 premières annuités fixes et variables à 334 milliards — soit à 5 0/0, en valeur actuelle, 122 milliards marks-or.]	[Le *Temps* a évalué les 42 premières annuités, fixes et variables à 319, soit à 5 0/0 en valeur actuelle, 119 milliards marks-or.]
L'art. 2 prévoit, en termes	

généraux, la remise de bons au porteur, dont le montant sera égal à chacune des semestrialités.

[*Le Traité de Versailles précisait que l'intérêt serait payé sur la totalité de la dette* (annexe 2 § 16)].

5. [*Rien n'indiquait que l'Allemagne ne dût pas payer intégralement le solde des* 20 *milliards, dus avant le* 1er *mai, soit* 12.]

6. La note affectait comme garantie la totalité des recettes douanières, centralisées par un receveur général.

4. Il sera remis 3 séries de bons pour 12, 38, et 82 milliards de marks-or. *Un intérêt de* 5 + 1 0/0 *ne sera payé que sur les* 2 *premières séries pour l'instant.*

5. L'Allemagne paiera, dans les 25 jours, 1 milliard de marks-or, en or et devises étrangères.

6. *Un comité des garanties*, dans lequel pourront figurer les représentants des Puissances, qui auront escompté les bons au porteur, contrôlera le versement des droits de douane, les prélèvements de 25 0/0, des taxes directes ou indirectes, affectées comme garanties.

7. Livraison immédiate de matériaux et main-d'œuvre pour les régions dévastées. Leur montant sera *reversé à la Commission en espèces, ou en coupons échus ou à échoir.*

La précision, apportée au chiffre total de la créance allemande (132 milliards de marks-or), est compensée par l'incertitude, qu'apportent la réduction des indemnités fixes et l'accroissement des indemnités variables. La sécurité, que donne la création d'un *Comité de garanties*, sans pouvoirs de gestion, ni de coercition, est compensée par la réduction des versements immédiats de 12 à 1 milliard de marks-or, plus les prestations en nature. Et ce milliard sera presque totalement absorbé par la priorité belge. M. Doumer ne touchera que des poutres et des briques. Le texte du 6 mai affaiblit le texte du 29 janvier.

J'entends bien que l'ultimatum du 5 envisage l'occupation de la Ruhr, par une force alliée. Mais il ne s'agit là que d'une confirmation. L'occupation avait été prévue par

la déclaration secrète du 29 janvier 1921 et par deux notes alliées de juillet 1920. La France ne pouvait trouver une compensation, que dans la mobilisation de la dette allemande, ou dans une réduction des dettes interalliées, ou dans l'amorce d'une politique allemande. L'ultimatum ne contient aucune allusion aux responsabilités du personnel allemand de 1914. Des dettes interalliées, nul ne souffle mot, sauf la *Westminster Gazette* et J. M. Keynes, pour regretter que l'Angleterre n'ait point pris l'initiative de les annuler. Quant à l'emprunt international, qui avait le double avantage de fournir à la Belgique et à la France des capitaux liquides, dont elles ne peuvent se passer, et d'intéresser d'autres Etats au remboursement régulier de la dette allemande, il est remplacé par la mobilisation éventuelle de bons au porteur à 5 p. 100.

Il importe, ici encore, de ne point prendre des vessies pour des lanternes. Les bons de 100 marks 5 p. 100 cotent 80 à la Bourse de Berlin. Ils coteront moins encore sur le marché français. Comment mobiliser des titres à 5 p. 100, même en marks-or, sans consentir une réduction sur leur prix nominal ? Qui supportera cette réduction, la France ou l'Allemagne ? La note du 6 mai ne le dit pas.

Il semblait équitable de faire peser la charge de ces émissions sur le dos de l'Allemagne, en échange des concessions, qui lui étaient faites par la note du 6 mai. Ces concessions sont au nombre de deux. Le solde de 12 milliards de marks-or à payer avant le 1er mai 1921 est réduit à un. D'autre part, le paragraphe 16 de l'annexe 2 prescrivait, « que le Gouvernement allemand serait débité, à partir du 1er mai 1921, de l'intérêt sur sa dette, telle qu'elle aura été fixée par la Commission des Réparations... ». Or, en vertu de l'article 2 de la note du 6 mai, l'intérêt à 6 p. 100 ne sera actuellement dû, que sur 50 milliards de marks-or, au lieu de 132.

L'opinion allemande, dans certains milieux, paraissait d'ailleurs favorable à l'émission d'un emprunt international, qui aurait eu au moins l'avantage d'interrompre le

tête à tête franco-allemand. Dans la *Vossische Zeitung* du 29 avril, M. Paul de Litwin a proposé un système ingénieux. Il permettrait de prélever, sur le capital actions et obligations des entreprises industrielles commerciales et financières, une soixantaine de milliards de marks-or, qui constitueraient le gage nécessaire de l'emprunt international.

« On créerait une société, chargée de gérer les gages placés sous le contrôle international, et dans laquelle les divers pays intéressés aux Réparations auraient une influence proportionnelle à leurs droits. Cette société se mettrait en possession des valeurs fournies par un prélèvement d'un tiers sur le capital industriel, commercial et financier, et évaluées pour un montant égal de bons or, qui, pourvus de larges garanties et portant intérêt à 5 p. 100, jouiraient sur le marché international d'une confiance absolue, et seraient supérieurs à l'or lui-même, puisque, au lieu d'être un simple symbole, ils auraient une valeur véritablement active et productive. »

Cette idée avait fait son chemin outre-Rhin, et, le 4 mai, dans une interview donnée au correspondant du *Journal*, M. Stresemann, avait déclaré que « *le prélèvement d'une partie des bénéfices de l'industrie allemande et l'imposition aux groupements industriels allemands de contributions spéciales pourraient servir de base à la création de gages destinés à garantir l'exécution de l'engagement de l'Allemagne* ».

Si du moins un avenant aux textes des 5 et 6 mai avait autorisé les Alliés à couvrir les frais de leur mobilisation partielle, par la saisie de certains impôts, recettes ou péages dans les régions occupées. Je l'ai cherché. Je ne l'ai point trouvé. Une fois de plus la Belgique et la France fourniront et les hommes et l'argent.

Cette transaction, bâclée avant le retour, au sein du Conseil suprême, des représentants des États-Unis, est aussi coûteuse que celle de Paris ou de Spa. Je ne crois pas qu'une transaction américaine eût coûté davantage. Elle nous eût peut-être valu des compensations supplémentaires et peut-être des garanties précieuses. Mais ni la

diplomatie française, ni l'opinion française n'ont encore compris que la guerre de 1914 et l'intervention américaine sur le sol européen, tout comme la guerre de 1814 et la chute de Napoléon ouvrent une période nouvelle dans l'histoire du monde. Il faut arracher les œillères et élargir la vision. Nos politiques et nos professionnels en sont encore à 1815, sinon à 1870. Quand les hommes sauront-ils fermer les livres et regarder la vie, oublier et voir ?

*
* *

Ce simple effort soulève des difficultés insurmontables. Le jeudi 5 mai, l'Association des Étudiants d'Oxford, par 88 voix contre 67, s'est prononcée contre l'alliance franco-anglaise. K. M. Lindsay, de Worcester College, a flétri la France, qui « *morcelle la patrie allemande* », subventionne « *l'Impérialisme polonais, signe un traité hongrois* », mobilise les indigènes africains. « *Dictateur militaire de l'Europe, elle menace l'équilibre européen* ». Le succès de l'orateur a été tel, que son adversaire, A. R. Wooley, de Wadham, a renoncé à le combattre. Cette nouvelle manifestation de l'Université d'Oxford, livrée par une propagande française inexistante à l'action des germanophiles impénitents, attristera tous ceux qui, comme moi, ont passé sur les bancs de la « Cité grise ». Elle les froisse dans leur sens de la justice et dans leur culte de la vérité.

Ces jeunes gens, eux aussi, ne savent pas oublier les livres et regarder les faits. Ils voient la France de 1810. Ils ne voient pas l'Allemagne de 1914. Et cependant, l'une est bien morte, l'autre toujours vivante.

Quelles sont les clauses de l'ultimatum, qui ont provoqué la résistance la plus forte ? Les clauses militaires : une simple réédition. Les clauses pénales : un simple vœu. Non seulement la note ne parle ni d'arrestations immédiates, ni de poursuites nouvelles. Mais encore, M. D. Lloyd George a eu soin d'avertir les Communes,

que les criminels avaient pu librement quitter l'Allemagne et se réfugier à l'étranger.

Quel est le personnel qui a dirigé la résistance ? Le Syndicat du Fer et de l'Acier, — *celui-là même qui, dans une réunion secrète tenue à Dusseldorf, en juin* 1914, *avait avisé* son royal actionnaire, Guillaume II, que seule une guerre immédiate pouvait éviter la faillite financière de l'impérialisme industriel.

Comment ces banquiers du pangermanisme concevaient-ils la résistance ? Comme une opération militaire. Dès le 2 mai, un télégramme de Berlin, publié à Varsovie, faiblement démenti par la Commission interalliée, annonçait que seuls les cercles de Pless et de Rybnick seraient arrachés à la Prusse, déclenchait la grève des mineurs polonais, provoquait des incidents sanglants. Le 5, les négociations commerciales germano-russes, après un long ajournement, aboutissent : *les Bolcheviks ont enfin accepté de signer l'accord secret, qui les oblige, au cas où se poserait la question de Silésie, à exercer une pression sur la frontière polonaise.* (*Daily Telegraph*, 9 mai.) Le 5, au soir, le Chancelier Fehrenbach annonce au Reichstag que la *Reichswehr* est prête à intervenir. Le 6, le Syndicat du fer et de l'acier « *demande énergiquement que les troupes allemandes entrent en action, avant qu'il soit trop tard* ». Le 8, la *Wilhelmstrasse* invite les Alliés à « *déclarer s'ils ont l'intention de fournir les effectifs militaires nécessaires au rétablissement de l'ordre* ». Le 9, le Quai-d'Orsay répond que la Commission interalliée n'a aucunement besoin d'une aide extérieure et que la *Reichswehr* ne saurait franchir la frontière, sans violer le Traité de Versailles.

La mobilisation de la classe 19 soulignait la valeur de cet avertissement. La France, une fois de plus depuis septembre 1920, brise le complot pangermaniste et sauve la paix européenne.

Les raisins sont encore trop verts. Il faut laisser au soleil d'un prochain été le temps de les mûrir. Cet excellent

jardinier, J. M. Keynes, — il l'a promis, — en hâtera les effets bienfaisants. Et par un de ces soudains revirements, dont la politique allemande garde le secret, les pangermanistes ajournent l'explosion du complot et passent le pouvoir à leurs adversaires. La signature du Traité de Versailles leur a valu une retentissante défaite. L'acceptation de l'ultimatum du 12 mai achèvera de les déconsidérer. Centristes, démocrates, sociaux démocrates ne disposeront que d'une majorité précaire. Ils seront à la merci des Indépendants. Un coup de surprise les jettera à bas.

Derrière ce paravent, il sera facile, en exploitant la lassitude britannique et les divisions interalliées, de continuer à préparer la restauration des Hohenzollern et la revanche de la force.

*
* *

Était-il encore possible, à cette date, de profiter de l'avènement du docteur Wirth, pour tenter une politique allemande ? Je ne suis pas sûr, qu'aucun des négociateurs réunis en août 1921, au Quai-d'Orsay, pour une nouvelle séance du Conseil suprême, en ait eu la vision bien nette. Il ne suffisait pas, pour préparer cette action, de proposer, purement et simplement, l'abrogation des sanctions. Il fallait faire un choix et poser des conditions.

Il était impossible d'envisager la suppression du contrôle exercé sur les douanes occidentales et des guichets établis sur les ponts rhénans, si cette décision permettait au *Reich* d'encercler la Rhénanie d'une cloison étanche et d'y instaurer un régime de représailles politiques, tout en se dérobant au versement des annuités. Et cependant lord Curzon parut avoir adopté intégralement, sans restrictions ni réserves, la thèse allemande. Il la soutint dans des termes, qui laissèrent un souvenir pénible. Mais la délégation française se trouvait sur un terrain solide. Elle avait pris l'initiative de proposer l'abrogation partielle et conditionnelle des sanctions.

M. Briand put opposer à l'interprétation de la *Wilhelmstrass* et du *Foreign Office*, — l'acceptation de l'ultimatum entraîne la levée des sanctions, — une note rédigée et corrigée par M. Lloyd George, le 9 mars 1921 :

« *Il est convenu que les sanctions ne cesseront, que lorsqu'elles auront abouti à un règlement satisfaisant, accepté par les Alliés, pour la réparation, le désarmement et la punition des coupables.* »

M. Briand invoqua dans des termes heureux les signes récents d'une évolution dans l'attitude du cabinet Wirth et en même temps rappela :

« le traitement, qu'ont subi les magistrats français à Leipzig, devant les ricanements des policiers...; la constitution, en Silésie, d'une armée de 40.000 hommes, dotée de canons, de mitrailleuses, d'avions de bombardement, pourvue d'armes et de munitions... ; l'acheminement vers la Silésie de munitions, qui devaient être remises, pour destruction, à la Commission interalliée de contrôle. »

Le Conseil suprême décida que la levée des sanctions économiques serait effectuée avant le 15 septembre, sous les trois conditions suivantes, proposées par M. Paul Tirard :

1° A l'échéance du 31 août, la somme de un milliard de marks-or sera intégralement versée par l'Allemagne;
2° Un organisme interallié contrôlera et contresignera les licences d'importation de produits alliés dans les territoires occupés ;
3° Aucune poursuite ne sera exercée contre les Allemands, qui auront aidé les Alliés à appliquer les sanctions économiques.

M. Briand obtint ensuite le maintien provisoire des sanctions militaires. Le maintien du contrôle suffisait. Il eût été avantageux d'accorder au cabinet Wirth cette satisfaction d'amour-propre, qui l'eût fortifié contre ses adversaires de droite, en échange d'un accord sur la question des coupables et du vote des réformes fiscales. L'oc-

cupation militaire n'est pas une politique allemande : elle doit seulement permettre de la réaliser.

Les Alliés préférèrent enterrer ce problème d'éducation politique et rouvrir les querelles des négociations financières.

Certes je comprends l'émoi, avec lequel des patriotes et des juristes apprirent, qu'il serait possible de compenser, partiellement, des paiements en espèces par la livraison d'un gage minier, dont la valeur exacte n'est point connue et dont la réalisation totale est impossible. Mais les textes sont formels. Il convient de les rappeler.

L'article 243 du Traité réservait expressément certains soldes définitifs, «les sommes dues à l'Allemagne du chef des cessions visées à la section III (bassin de la Sarre) de la partie III », pour « être portées au crédit » du *Reich*, « *au titre de ses obligations de réparer* ». Le projet d'accord, rédigé à Boulogne le 2 juillet 1920, infligea une première entorse au texte du Traité :

« Il sera fait un compte, tant de toutes les prestations en nature, qui ont été ou seront fournies jusqu'au 1er mai 1921, à l'exception des restitutions effectuées en vertu de l'article 238, *que des sommes qui doivent être portées au crédit de l'Allemagne, en conformité de l'article* 243. *Au débit de ce compte seront portés les frais des armées d'occupation jusqu'au 1 mai* 1921. Le solde créditeur... constituera une réserve éventuelle (art. 2 a). »

L'article 4 de l'accord de Spa (16 juillet 1920) aggrava cet amendement au Traité. Il exclut du compte occupation certains soldes *et* « *maintint les sommes à porter au crédit de l'Allemagne en exécution de l'article* 243 ». Il indiquait qu'en cas d'absence de chiffres définitifs, la Commission des Réparations « *ferait une estimation provisoire* ».

Mais, dira-t-on, l'article 243 ajoute que la « Commission peut porter au crédit de l'Allemagne « *toutes sommes à valoir sur tous autres transferts de propriétés... prévus par le présent Traité* ». Le compte de l'Angleterre peut et doit être débité d'une valeur égale à celle des annexions

coloniales. Erreur ! Il n'y a jamais eu d'annexions coloniales, mais des mandats coloniaux. Et comme nous l'apprend M. Lansing, dans ses intéressants mémoires (p. 140 et 143), si cette formule a été inventée, *c'est précisément pour éviter d'avoir à inscrire la valeur de ces confiscations* au crédit de l'Allemagne, dans le compte des Réparations. « Cette avarice sordide » est un des arguments que Lansing invoque pour se justifier d'avoir refusé au président Wilson son appui et au Traité de Versailles son approbation.

Le Traité a donc amorcé l'engrenage, dans lequel la France se trouve aujourd'hui prise. A Boulogne et à Spa un tour de vis a été donné. Le dernier l'a été, le 13 août 1921. Et trois jours plus tard, sir Robert Horne s'exprimait comme suit, devant les Communes. Il faut peser tous les termes :

« Je veux faire encore une autre communication, *dont la nature est fort encourageante*. Nous toucherons, pendant l'année financière courante, *au titre des Réparations allemandes* (*sic*), une somme, dont le montant est assez considérable. J'espère que la Chambre me pardonnera de ne pas mentionner de chiffre exact. Bien que les Ministres des finances soient parvenus la semaine dernière à un arrangement et bien que le Ministre français des finances ait finalement signé ce document, sous réserve de l'approbation de son Cabinet, cette confirmation n'est pas encore arrivée à Londres. Je ne suis donc pas en mesure d'entrer dans le détail de la question. *Mais la Chambre peut être certaine que, quoi qu'il arrive, le revenu anglais recevra l'appoint d'une somme, qu'on peut définir comme fort importante. Cette somme ne sera point payée en marks, mais en or.* Et, en conséquence, je ne veux pas envisager la situation, au cours de l'année courante, *sous un jour aussi sombre, que quelques-uns de mes honorables collègues sont portés à le faire.* »

Iniquité scandaleuse, dira-t-on. La nation, qui a le plus souffert, celle dont l'effort militaire a assuré l'exécution de l'ultimatum, ne touchera pas un louis d'or sur le premier milliard versé par l'ennemi, sur la partie laissée disponible par la Belgique. Inégalité scandaleuse, dira-

t-on. Les comptes des camarades de combat, qui furent égaux devant la mort, ne sont pas dressés de la même manière et ne comprennent pas les mêmes éléments.

Je serais prêt à oublier l'une et l'autre. Je serais même disposé à croire que, en décidant que le charbon allemand importé via Rotterdam et Anvers sera payé au prix du marché intérieur et non au prix des exportations f. o. b., l'accord du 13 août fait à la France une importante concession, alors qu'il se borne à retoucher la convention de Spa et à rétablir le texte du Traité (art. 244, annexe § V a). Je serais enclin à admettre que les concessions faites par nos alliés, au point de vue de l'évaluation de la dette et du droit de priorité belge, constituent les éléments d'une transaction. Il serait possible de l'élargir, en portant au crédit de l'Allemagne, non pas la valeur des mines, mais celle du charbon extrait de la Sarre. J'irais même jusqu'à oublier, que la convention du 13 août, continuant l'erreur de Spa, renonce à créer la caisse de réserve, que les experts de Boulogne avaient constituée à l'aide de participations dans le capital de l'industrie allemande, si cette « Peau de chagrin » ne renfermait pas pour la France d'autres menaces et d'autres périls. Or il est aisé d'en découvrir deux autres, plus graves encore que cet affaiblissement de la créance et cet accroissement du passif national (1).

(1) Il convient de signaler ici deux décisions rendues par des arbitres américains, les 22 et 29 septembre 1921. L'arbitre américain, en décidant que le remboursement de la dette belge par l'Allemagne devait être calculée en marks-or, au cours du change du 11 novembre 1918, et non au cours actuel, assure à la France 2 milliards de marks-or : ses alliés ne lui accordaient que 800 millions.

L'accord de Spa de juillet 1920 prévoyait que, dans le compte réparations, les Allemands seraient crédités du prix de vente actuel du tonnage livré, en vertu de l'Annexe 3 de la Partie VIII, et les Alliés débités de la même somme. Les Allemands firent remarquer que cela était injuste à leur point de vue: la faiblesse du prix réalisé, £ 10,8 par tonne, était due principalement au fait qu'un tonnage considérable avait été subitement jeté sur le marché et à la baisse des cours, au moment où la vente eut lieu. La Commission des Réparations approuve le rapport du délégué américain : les Allemands seront crédités de £ 24,7 par tonne ; le débit des Gouvernements alliés restant le même, à savoir le prix actuel de £ 10,8 par tonne. Ce

L'accord de Spa, dans l'article 5, insiste par deux fois, au début et dans le § b, sur le fait que *la priorité du coût de l'armée d'occupation prime la priorité belge*, avant comme après le 1er mai 1921. Le 5 mai 1921, les Alliés ont invité la Commission des Réparations à « notifier, sans délai, au *Reich* les époques et les *modalités de l'acquittement de l'intégralité de la dette* ». Dans l'état des paiements, dressé le 6 mai, *rien n'est prévu par la Commission pour le remboursement des frais d'occupation*. Ils devront donc être prélevés sur les annuités fixes et variables versés par Berlin, pour le paiement des Réparations, évaluées au chiffre forfaitaire de 132 milliards de marks-or.

Conclusion : *la dette allemande sera diminuée, la créance française, déjà amputée, sera diminuée d'un chiffre égal à ce que coûteront les armées d'occupation...* Plus la France renforcera ou prolongera sa garde sur le Rhin, moins elle touchera d'écus sonnants. Évacuez et vous toucherez tout. Restez et vous toucherez moins.

Voilà le second engrenage, dans lequel nos négociateurs ont laissé prendre leurs mains. Il est plus grave que le premier. La France est plus directement atteinte dans sa liberté et dans sa sécurité. Le *Foreign Office*, par ces textes successifs, habilement enchaînés, s'est assuré une garantie décisive et définitive contre le péril d'une occupation prolongée des terres rhénanes. Il est prodigieux que personne, à ma connaissance, ni à la tribune, ni dans la presse, n'ait signalé ce péril, ni avant l'accord de Paris (29 janvier 1921), ni avant l'accord de Londres (6 mai 1921), ni avant la Conférence des argentiers (13 août 1921), alors qu'il était encore possible de briser l'étau.

Mais il y a mieux. Le chiffre de 132 milliards de marks-or subira de nouvelles réductions.

double effort pour réduire la valeur d'une indemnité touchée par l'Angleterre et le montant d'un remboursement escompté par la France méritait d'être indiqué.

L'état des paiements, en date du 6 mai 1921, art 1er, § 6, prévoit que l'on pourra déduire de cette somme :

« toutes sommes reçues d'autres puissances ennemies ou ex-ennemies, qui pourront être portées, par décision de la Commission, au crédit de l'Allemagne. »

Et, faisant application de cette décision de principe, — si singulièrement imprudente, — l'accord financier du 13 août évalue à un chiffre forfaitaire le montant des réparations dues par l'Autriche-Hongrie et accorde à l'Italie, sous la forme d'une attribution des bons allemands de la dernière série, une participation dans les 132 milliards allemands supérieure aux 10 0/0, qui lui avaient été alloués à Spa.

Voici les explications, que donne le *Secolo* du 13 août :

« La Commission pour les Réparations avait fixé un chiffre unique de 132 milliards devant être payés par l'Allemagne. *Il fut donc facile au ministre Soléri de protéger nos intérêts vitaux, et de démontrer que si, dans la distribution des 132 milliards, qui constituent l'ensemble de toutes les réparations de tous les ennemis,* on ne tenait pas compte du plus grand pourcentage, qui nous est reconnu pour les réparations autrichiennes, non seulement la compensation spéciale, *qui nous a été accordée à Spa, disparaîtrait ;*

Art. 9. Toujours l'engrenage.

mais les autres pays encaisseraient, sur la totalité de la somme des Réparations, le plus haut pourcentage, qui, cependant, ne devait leur être réservé que sur l'ensemble de l'indemnité allemande. Aussi le Ministre italien a-t-il demandé que l'Italie reçût, outre ces 10 0/0 (13 milliards de marks-or), 5 milliards de bons allemands. *Le chancelier de l'Échiquier britannique a vivement appuyé la thèse du Ministre italien, ainsi que le Ministre belge des finances* (1). »

(1) L'article 5 porte que l'Italie recevra 12 milliards de marks-or en bons C, pour le paiement de ses créances sur l'Autriche, la Hongrie et la Bulgarie. Conformément à son taux de 52 0/0 la France aura contribué à cette somme pour 6 milliards 240 millions. Et sa part de 42 milliards de marks-or 640 millions en bons C serait ainsi ramenée à 36 milliards 240 millions, M. H. Bérenger, à qui j'emprunte ce renseignement, évalue la part de la France en capital dans les bons A

Malgré « l'opposition persistante des techniciens français », ajoute le *Corriere della Sera* du 14 août, « opposition irréductible », reprend le *Daily Telegraph*, dans la note officieuse du 10 septembre, où il rend compte de l'entrevue entre sir Robert Horne et M. Paul Doumer.

Opposition singulièrement opportune, ajouteront tout bas d'autres collaborateurs du *Foreign Office*, puisqu'elle vient resceller, contre la France, l'accord anglo-italo-belge, esquissé à Paris au mois d'août, et ce à la veille de la Conférence de Washington.

*
* *

Et c'était là, en effet, le dernier péril qui caractérisait ce document du 13 août. Il enregistrait, quelques semaines avant la réunion de la Conférence, qui marquera dans l'histoire diplomatique, l'isolement total de la France victorieuse. Deux ans d'efforts au sein des Conseils suprêmes ont enfin abouti au résultat cherché. Un vide savant a été patiemment creusé autour du Quai-d'Orsay. Les efforts ont redoublé d'intensité, au fur et à mesure qu'approchait la date fatidique du 21 novembre 1921.

Toute la politique anglaise, au dedans comme au

et B à 26 milliards de marks-or. On peut donc compléter comme suit le tableau de la p. 157 :

Dette allemande.		Milliards de marks-or. Réduction. Part de la France. p. 100	capit.	capit.	p. 100
		—	—	—	—
San Remo, 26 avril 1920.	90 (30 annuités de 3)	55 0/0	49	88	63 0/0
Folkestone, 16 mai 1920.	100 (33 annuités de 3)	55 0/0	55	83	60 0/0
Boulogne, 22 juin 1920.					
	max. 110 (42 annuités + 37 suppl.) .	52 0/0	57	81	58 0/0
	minim. 85 (163 milliards).	52 0/0	44	94	68 0/0
Paris, 29 janvier 1921 :					
	max. 83 (42 annuités + 12 0/0 sur Exp.).	52 0/0	43	95	66 0/0
	minim. 53 148 millions	52 0/0	27	111	80 0/0
	Si le rendement des 12 0/0 est évalué à 20 milliards	52 0/0	53	85	61 0/0
		52 0/0	37	101	73 0/0
Londres, 6 mai 1921.	132 milliards . .	52 0/0	26	112	80 0/0
	(26 + 42)	»	68	70	50 0/0
Paris, 13 août 1921.	132 milliards . .	»	26	112	80 0/0
	(26 + 36)	»	62	76	55 0/0

dehors, depuis des mois, à Dublin comme à Genève, ne s'explique que par cette idée fixe. Si D. Lloyd George fait au Sinn Fein des offres libératrices, dont la générosité dépasse les espoirs des Irlandais sensés, c'est qu'il veut restaurer le prestige moral de la Grande-Bretagne et apaiser les dangereuses colères des Irlandais américains. Si les représentants du *Foreign Office*, auprès de la Société des Nations, essaient de réserver à la Triplice anglo-nippo-américaine l'examen du problème du désarmement naval et proposent d'atténuer la rigidité de la garantie territoriale formulée par l'article 10, c'est que lord Curzon prépare ses cartes pour la partie de poker, qui se jouera à Washington. En tous cas, l'Angleterre ne se présentera pas seule autour du tapis vert. Elle était sûre du Japon. Elle vient d'acheter, *aux dépens de la France*, — *c'est-à-dire gratis*, — le concours de l'Italie.

Et comme, d'autre part, Washington, en effaçant du Traité conclu avec l'Allemagne les clauses territoriales signées à Versailles par les mandataires de la nation américaine, a froissé les sentiments et lésé les intérêts du peuple français, rendu plus difficile une coopération étroite des deux Républiques, au sein de la prochaine conférence, le *Foreign Office* envisage ses délibérations avec une confiante sécurité. L'Angleterre dirigera les débats de Washington, tout comme elle a dirigé les négociations d'après guerre. Une méthode identique assurera un égal succès.

Mais le président Harding tombera-t-il dans les mêmes pièges et commettra-t-il les mêmes erreurs, que le président Wilson ?

CHAPITRE IV

LE DÉSACCORD ORIENTAL

Le désaccord oriental n'était pas plus inévitable, que le désaccord allemand ou le désaccord financier. — Bases sur lesquelles pouvait s'établir l'accord oriental.

§ I. — Évolution de la polique orientale du Royaume-Uni. — Elle cesse d'être conservatrice et réaliste. — L'État arabe, la Palestine juive, l'Empire néo-byzantin: trois chimères. — *A*. Les origines du désaccord oriental. — Le conflit de droits. — Les conflits de personnes. — Les intransigeances du Puritanisme. — Les étapes de Lloyd George: 10 novembre 1914. — Janvier 1920. — Avril 1920. — 20 juin et 10 août 1920. — *B*. La première occasion d'un rapprochement entre Londres et Paris: le retour du roi Constantin et les conversations de novembre 1920. — La note alliée du 2 décembre 1920. — Ses caractères. — Unanimité de l'opinion britannique. — 22 décembre 1920, discours-programme de Lloyd George. — 23 décembre, Convention franco-britannique.

§ II. — Les conséquences de la guerre gréco-turque. — *A*. Janvier 1921. — Échec grec. — Commentaires de la presse anglaise. — Essai de résistance de D. Lloyd George. — 22 décembre. — 21 février 1921. — 1er essai de révision du Traité de Sèvres. — 21 mars, Traité franco-turc. — Ses conséquences. — Intransigeance grecque et opérations militaires, mars 1921. — 19 juin, essai infructueux d'une intervention alliée. — *B*. Anxiété anglaise. — Le Traité russo-turc, 16 mars 1921. — Le Traité turco-afgan, 25 avril 1921. — Inquiétudes de l'opinion britannique. — Nécessité d'économies financières. — Revirement de la presse anglaise. — Mission de Lord Curzon à Paris. — Nouvelle révision du Traité de Sèvres. — Efforts de Lord Curzon pour obtenir de la France des garanties pour la Grèce en cas d'acceptation. — La démarche du 21 juin 1921. — Le refus grec et l'offensive grecque: vers un nouvel échec.

§ III. — Mission Franklin-Bouillon, août 1921. — Publication de l'accord d'Angora. — Commentaires violents de la presse anglaise. — Cette irritation est-elle légitime? — Une communication fâcheuse. — L'engagement du 14 juillet. — Les annexes secrètes. — Le rapprochement franco-turc et l'échec anglais en Perse. — Discours de

Lord Curzon du 26 juillet 1921. — Pourquoi cet échec ne pouvait être que très sensible à l'opinion britannique. — La méthode du traité d'Angora. — Réserves nécessaires.

Le désaccord oriental entre l'Angleterre et la France, si les intelligences avaient été assez libres pour voir clair, n'était pas plus inévitable, que le désaccord allemand ou le désaccord financier.

Un désarmement rapide et total d'une force de proie, le châtiment rapide et impartial des crimes contre le droit servaient les intérêts réels du peuple britannique. Ils étaient la condition d'une rénovation allemande, la garantie de la modération française, la promesse d'un équilibre durable. Or le *Foreign Office* désire la stabilité et veut la paix. Mais pour être d'accord avec la France sur ce double programme, il faut n'être aveuglé ni par les souvenirs de l'ère napoléonienne, ni par la rancune d'ambitions personnelles. Il faut être capable de résister à l'attrait d'un arbitrage fructueux et aux possibilités de transactions périodiques. Il faut renoncer à un moyen de diviser et à une chance de régner. Il faut être Européen et constructif. Il faut être un grand esprit. Il faut voir.

Assurer le paiement rapide et généreux des Réparations françaises, — je ne dis pas total, — empêcher la dépréciation rapide et croissante de la monnaie allemande : — c'est là l'intérêt réel du peuple britannique. La France est une cliente commerciale et l'Allemagne une rivale industrielle. Si le *mark* ne s'écroule point, le *Reich* reste un débouché possible et ne devient pas un concurrent dangereux. Si le franc remonte vers la pair, grâce au versement des indemnités, l'Angleterre est assurée de commandes régulières et garantie contre un risque certain : la demande, par la France obérée, de paiements en nature dangereux pour les importations britanniques. Mais il faut ici, comme pour le désarmement matériel et moral du *Reich*, envisager le problème dans une vision d'ensemble et avec des perspectives d'avenir, connaître le droit international et le peuple allemand. Si l'on reste imbu des

souvenirs de 1815 et froissé par des querelles personnelles, l'attrait d'une solution simpliste est inévitable : éviter, avec la chute du *mark*, la fermeture d'un marché et la concurrence d'une industrie, en réduisant le montant de la créance alliée. Mais il était impossible d'adopter cette politique et de nourrir cet espoir, sans violer le droit et ignorer l'Allemagne. Du moment où l'agresseur était incapable d'assurer non seulement le remboursement total des frais de guerre, mais encore la réparation totale des dommages de guerre, l'institution d'un contrôle intelligent, c'est-à-dire modéré et méthodique, humain et progressif, sur les finances allemandes, était de règle. Il constituait une précaution élémentaire, du moment où l'on connaissait l'impuissance de la République et la dictature des industriels. Ce second État, résolu à déjouer la volonté alliée, victime ensuite de son propre engrenage, devait inévitablement, par une baisse progressive, d'abord voulue, puis catastrophique de la monnaie nationale, vider le *Reich* au profit de dépôts personnels, ruiner les classes moyennes au profit des capitaux émigrés. Ces précautions étaient élémentaires. Cette prévision n'avait rien de divinatoire. Encore fallait-il être assez libre pour résister à l'attrait d'un arbitrage fructueux et aux tentations de transactions périodiques, pour renoncer à un moyen de division et à une chance de régner. Il fallait être Européen et constructif. Il fallait être un grand esprit.

Il était tout naturel que la Grande-Bretagne, qui, au cours de la guerre, avait dû défendre le Canal de Suez et n'avait pu forcer le Détroit des Dardanelles, cherchât, par la paix, à élargir le glacis de Suez, à couvrir la route des Indes et à neutraliser le goulet de la Mer-Noire. Ce programme ne constituait pas seulement la récompense de sacrifices prépondérants, une sécurité pour l'Empire Britannique et un avantage pour le commerce international ; mais surtout, — et je vais y revenir, — il complétait de persévérants efforts et couronnait une action séculaire, en Arabie, dans la Mésopotamie inférieure et dans la Perse

méridionale. Rien dans cette politique n'impliquait un désaccord avec la France. Respectueuse de la parole donnée, absorbée par son œuvre Africaine, elle ne poursuit dans l'Orient Méditerranéen qu'une tâche conservatrice et pacifique, la gestion d'un patrimoine moral et la défense d'intérêts matériels, un patrimoine séculaire, des intérêts prépondérants. Le mandat Syrien et l'intégrité Turque constituent pour cette activité traditionnelle un cadre nécessaire mais suffisant. Il traçait des zones distinctes. Il permettait une loyale coopération. Cette entente consolidait les positions britanniques et pacifiait les terres anglaises. Les nationalismes indigènes n'étaient plus tenus en éveil par des intrigues sous-terraines et des espoirs chimériques, par des querelles religieuses et des haines ethniques.

Le désaccord naquit, le jour où cette vision, qui était féconde et pacificatrice, parce qu'elle était claire et juste, fut obscurcie chez nombre d'Anglais par des fièvres impérialistes et par des lubies religieuses.

I §

Certes jadis, comme aujourd'hui, le *Foreign Office* poursuivait sur le Bosphore un double objectif : couvrir la route des Indes et sauvegarder l'équilibre de l'Europe. L'intégrité ottomane était une garantie à la fois pour la sécurité de l'Empire et pour la stabilité du Continent. Il était aussi important de protéger la route du commerce, que d'équilibrer la balance du pouvoir. L'indépendance turque devait être assurée, même si les annexions russes n'avaient pas eu de répercussions européennes.

Une conception nouvelle a prévalu. L'État arabe et la Palestine juive, — deux créations anglo-saxonnes, d'où la culture française sera bannie, — ont hérité du rôle dévolu, depuis plus d'un siècle, à la Turquie. Elle n'est plus indispensable à la sécurité anglaise, puisque la Russie s'est écroulée et que les Balkaniques se sont affranchis. Et, si

le *Foreign Office*, sous l'impulsion de D. Lloyd George, s'est laissé aller à servir les ambitions des Hellènes, c'est que la restauration de l'empire gréco-byzantin lui apparut comme le moyen d'affaiblir l'influence française et d'équilibrer la force italienne en Orient, tout en apaisant les scrupules et en continuant l'œuvre des consciences puritaines.

Cette politique est dangereuse, comme toutes celles qui comptent sur la guerre pour fonder une œuvre durable. Les armées ne suffisent plus pour bâtir des empires. Il faut qu'elles trouvent sur place un terrain propice et des matériaux favorables. Elles ne peuvent que compléter une action politique ou exploiter une supériorité économique. Or l'Asie Mineure ne se prête encore ni à l'une, ni à l'autre. Il ne saurait suffir de quelques mois et de quelques divisions, pour refouler au delà du Taunus toute la population musulmane, pour chercher, trouver et organiser une frontière stratégique. Une pareille tâche, même si elle était légitime, dépasserait les ressources, dont dispose le peuple grec.

Si un succès éphémère avait galvanisé ses espoirs, il eût aussitôt excité la méfiante jalousie de ses voisins. Déclencher la guerre en Asie Mineure, c'était la préparer dans la péninsule balkanique. La Roumanie et la Serbie ne sont plus de taille à se désintéresser du sort de la Turquie et de la garde des Détroits. Et si les quatre États de la petite Entente s'avisaient, par un seul et même manifeste, de déclarer que la question d'Orient ne saurait être résolue sans leur participation, que resterait-il du grand effort de reconstruction européenne tenté, dans l'Asie Méditerranéenne, par le gendre Hohenzollern, avec l'approbation et la participation du *Foreign Office?* Des cadavres et des ruines.

Les uns et les autres jonchent déjà le sol : la bâtisse a croulé, avant même d'être terminée. Cet effort inachevé eut, comme toutes les manifestations du désaccord franco-britannique, pour unique résultat de rendre la situation plus complexe et la paix plus difficile.

Dans ce troisième désaccord, — comme dans les deux premiers, — des souvenirs lointains et des préoccupations personnelles, des ambitions excessives et des passions illégitimes ont étouffé, chez des ministres de premier plan et chez des agents de second ordre, le sentiment de la solidarité franco-britannique et la vision d'un intérêt concordant. Les hommes étaient plus coupables que les faits. Les faits, dans le problème oriental, comme pour les questions financières et le désarmement allemand, permettaient l'union. Les hommes, — ces médiocres qui savent mieux détruire que créer, — ont préféré la Discorde. Et les peuples, — troupeau éternellement docile, — ont suivi, sans voir, ni comprendre (1).

* * *

Dès l'entrée de l'aveugle Turquie, dans la guerre mondiale, l'élite anglaise, qui, si elle est, depuis des siècles, conservatrice en Europe, reste conquérante hors d'Europe, conçoit un nouvel objectif de guerre : achever l'œuvre, commencée dès l'aube du XIX^e^ siècle (2), en organisant, autour de la route des Indes à la Méditerranée, la garde d'États vassaux. Le gouvernement britannique, en 1915, achète l'alliance contre les Turcs du Roi du Hedjaz, Hussein, le parent de Feyçal, au prix de la création d'un royaume arabe, qui, s'il réserve les droits de la France sur le Liban chrétien et sur la Syrie maritime, se prononce avec beaucoup moins de netteté sur le sort réservé à Alep et à Damas. Hussein refuse d'abandonner ces fleurons de sa couronne éventuelle. L'Angleterre promet d'appuyer ces revendications « partout où elle peut agir, sans porter atteinte aux droits de la France ». Mais lorsque, quelques mois plus tard, fut contresigné l'arrangement

(1) Sur la première étape du désaccord oriental, jusqu'en novembre 1920, voir *De Paris à Spa*, p. 150. 212 et le chapitre VII, p. 306 et suiv.

(2) Voir ci-dessous, p. 252 et dans *la Marche à la guerre*, p. 188; *l'Angleterre radicale*, p. 342.

Sykes-Georges-Picot, qui plaçait dans la zone d'influence française la Cilicie et la Syrie, Diarbékir et Mossoul, l'accord de 1915 ne fut pas communiqué aux négociateurs français (1). Ils étaient cependant contradictoires. Des incidents ne pouvaient manquer de surgir. L'un ou l'autre devait disparaître, à moins que cette contradiction ne fût désirée et ces incidents voulus : refus arabe de reconnaître la validité du Traité Sykes-Georges-Picot (1919); protestation britannique contre l'occupation de Damas par Gouraud (Juillet 1920).

Ce conflit de droits ne pouvait manquer d'être envenimé par des conflits de personnes. La libération de la Syrie et de la Cilicie avait été l'œuvre exclusive de l'armée britannique. L'armée française n'était représentée que par deux bataillons d'algériens, formés de conscrits et un bataillon de territoriale, formé de moines et de prêtres. Certes ces modestes unités avaient l'auréole de Verdun. Mais seuls les officiers anglais, qui avaient servi sur le front occidental, étaient sensibles à ce prestige. Or ils n'étaient qu'une infime minorité. Les cadres de cette armée anglo-indienne étaient moins disposés à douter de leur supériorité et moins sensibles à la camaraderie du combat. Il leur était déjà désagréable de constater, dans une région méditerranéenne, la prépondérance des intérêts et l'hégémonie de la culture française (2). Lorsqu'il fallut, à partir du 27 novembre 1919, évacuer ces terres libérées au prix d'une victoire anglaise, pour les remettre à des unités françaises, ce sacrifice d'amour-propre ne pouvait être que cruel à des officiers coloniaux, qui ignoraient à quel prix la France avait acheté, sur le front occidental, le respect de ses séculaires traditions.

La relève, décidée en février 1919, réglée par le protocole du 15 septembre 1919, ne fut commencée qu'en novembre. Cet imprudent délai permit de multiples incidents :

(1) R. de Gontaut-Biron, *Comment la France s'est installée en Syrie.* Plon, 1923, p. 307.
(2) *De Paris à Spa*, p. 311.

propagande contre la France, orientation du commerce vers l'Égypte, militarisation des voies ferrées françaises, consolidation du régime chérifien à Damas, encouragements donnés aux bandes ciliciennes, abandon de dépôts d'armes et de munitions, refus de passeports à des citoyens français (1). Il fallut longtemps au Général Gouraud pour régler ces querelles et pacifier les esprits. S'il rétablit assez vite des relations de bon voisinage avec les autorités britanniques en Palestine et en Égypte, avec Sir Herbert Samuel et le Maréchal Allenby, il ne parvint jamais à étendre le même régime de confiante coopération à la Transjordanie, qui relève du *Colonial Office* et non du *Foreign Office*. Les assassins, qui attentèrent à sa vie sur la route de Damas à Beyrouth, étaient venus de Transjordanie et se réfugièrent en territoire anglais. On connaît leurs noms. On possède leurs photographies. Jamais le Général Gouraud ne put obtenir leur extradition. La chimère du pan-arabisme, — chimère dont Sir Percy Cox devait, en septembre 1922, mesurer toute la fragilité, — s'y oppose.

Mais ces incidents locaux, inséparables de toute action coloniale, n'auraient point eu de répercussions politiques et d'action durable, si le désaccord oriental n'avait point été élargi par les intransigeances du Puritanisme. D. Lloyd George était plus sensible à l'influence électorale des Églises dissidentes, qu'aux ambitions asiatiques de ses fonctionnaires Anglo-Indiens.

Dès le 10 novembre 1914 (2), dans un discours, qui le liait à jamais, D. Lloyd George avait, au nom du dogme méthodiste, prononcé contre la Turquie islamiste l'excommunication majeure. Et avec une joie désinvolte, il signe l'accord de Londres 1915, dont l'article 9 reconnaît à l'Italie, « en cas de partage partiel ou total de l'Asie

(1) Ph. de Caix, *Bulletin de l'Asie française*, juillet 1919; R. de Gontaut-Biron, *op. cit.*, p. 66, 67, 69, 76, 133-134, 135-7, 142, 182-3, 186-7, 208, 286, 290.

(2) *De Paris à Spa*, p. 315.

Mineure », un droit préférentiel « sur la région méditerranéenne, entourant la province d'Adalia ». A Saint-Jean-de-Maurienne, le 19 août 1917, le morcellement est élargi : c'est le vilayet de Konia, avec Adalia et celui d'Aidin, avec Smyrne, que reçoit l'Italie, mieux placée que la Grèce, à cette date, dans la faveur georgienne.

Quand, du 11 au 13 décembre 1919, David examine avec M. Clemenceau les solutions du problème de Constantinople, il refuse de céder devant les arguments, que son adversaire trouve dans l'histoire anglaise et dans l'Empire britannique, dans les souvenirs de 1854 et de 1878, dans le péril d'un mouvement pan-islamique : le Sultan sera chassé de Constantinople. Lorsque, en janvier 1920, l'opinion puritaine sent que son grand prêtre va fléchir, sous la pression de ses experts et de ses alliés, elle multiplie les dépêches, les discours et les prières (1). Pour se faire pardonner sa capitulation, le Gouvernement britannique, au lendemain d'un de ces massacres d'Arméniens, qui viennent périodiquement compromettre le sort et décourager les amis de la Turquie, envoie à Constantinople une flotte (23 février 1920) et des renforts (16 mars), et y instaure un commandement et une politique (21 mars), un commandement suprême et une politique isolée. Querelles et incidents analogues à ceux, qu'avait provoqués la cohabitation en Syrie et en Cilicie, témoignèrent que, si le Gouvernement français poursuit, avec une conviction de jour en jour plus claire, une politique de pacification et de libération, les agents britanniques, avec des directives plus ou moins obscures, poursuivaient une tâche de domination et de dissociation. La France accepte une Turquie homogène et affranchie. L'Angleterre désirait une Turquie divisée et dominée.

Le désaccord est noué. Certes il n'est pas toujours visible. Les tractations de la politique européenne le masquent parfois d'un voile pudique. En décembre 1918,

(1) *De Paris à Spa*, p. 316-317.

M. Clemenceau consent à retoucher le traité Sykes-Georges-Picot; à incorporer Mossoul dans la zone d'action britannique et à se contenter d'une participation de 25 p. 100 dans les richesses pétrolifères, — avec l'espoir de s'assurer ainsi, dans le débat allemand, la coopération georgienne. A San Remo, en avril 1920, non sans avoir signalé les risques militaires de cette imprudente opération, M. Millerand se prête à un troc du même ordre. Tout en dégageant expressément les responsabilités françaises, il achète le rétablissement du front allié sur le Rhin, au prix de la transaction orientale, qui prendra, le 10 août 1920, le nom de Traité de Sèvres (1).

Désormais l'engrenage est irrésistible. La guerre est inévitable. Le désaccord sera complet. Jamais un Gouvernement ottoman, qu'il siège à Angora ou à Constantinople, ne signera un parchemin, qui liquide toutes les conquêtes turques et dicte un désarmement intégral, met sous séquestre toutes les ressources fiscales et toutes les voies ferrées, prévoit des cessions de territoires importants et des zones d'action économique, établit la Grèce sur les rives de la mer Noire et aux portes de la capitale islamique, arrache son port à l'Anatolie turque et incorpore Smyrne dans l'Empire grec. Ce Traité, inintelligent plus encore qu'injuste, ne peut être imposé que par la force à un peuple brisé. Le 20 juin 1920, à Hythe, M. Venizelos offre l'armée grecque et sollicite le mandat allié.

En l'écoutant, D. Lloyd George prend conscience de l'œuvre pie, que bénira Jehovah et qu'approuvera Wesley : ruiner l'empire infidèle et bâtir le temple néo-byzantin. En vain des voix françaises apportent des chiffres et commentent des cartes ; annoncent une tâche épuisante et un échec certain ; signalent les conséquences de cette utopie et dégagent les responsabilités de la France (2). En vain ces inquiétudes et ces objections soulèvent-elles, à droite

(1) *De Paris à Spa*, p. 322 à 325. Conversation de M. Paléologue avec le ministre de Grèce, le 25 mars 1920, et memorandum français pour la conférence de San Remo.

(2) *De Paris à Spa*, p. 328, 331.

et à gauche, dans certains cercles coloniaux et dans des groupes radicaux, un écho favorable. D. Lloyd George reste absorbé dans son rêve. Il voit trouble. Le 21 juillet 1920, devant les Communes dociles et dominées (1), il déroule la vision byzantine.

Et la grande aventure commença.

A plusieurs reprises, les Gouvernements britannique et français eurent l'occasion d'arrêter cette folie et d'unir leurs politiques. Ils la laissèrent échapper en novembre 1920, en février 1921, en juin 1921. Leur désaccord, malgré l'avènement du gendre Hohenzollern et la périodicité des échecs constantiniens, croît sourdement, jusqu'au jour où le traité d'Angora (20 octobre 1921) l'étale publiquement.

*
* *

Le retour au pouvoir du roi Constantin, le rétablissement de ses spadassins dans leurs grades et dans leurs commandements, la restauration à Athènes des influences germanophiles fournissaient aux diplomates l'occasion imprévue de revenir sur la décision, qui avait inquiété la Serbie, exaspéré les Bulgares, créé un irrédentisme turc, tout en condamnant la Grèce à un effort épuisant et en liant son sort à des frontières indéfendables.

L'aveu de cette erreur ne perce pas seulement dans des feuilles indépendantes, comme le *Times* (25 nov. 1920), mais dans les journaux, qui passent pour exprimer la pensée de Lloyd George. Dès le 21, l'*Observer* écrivait :

« La Grèce ne peut pas rappeler son ancien Roi et conserver, en même temps, tous ses nouveaux territoires. Ils furent conquis, grâce aux sacrifices en hommes et en argent consentis par tous les Alliés : jamais les efforts de la Grèce n'auraient suffi à les lui assurer. Si on avait supposé que M. Venizelos aurait pu être remplacé par un monarque germanophile, jamais la Thrace orientale et les îles Ioniennes n'eussent été ajoutées au Royaume hellénique. Toute la liquidation turque aurait reçu une empreinte différente. Cette liquidation n'est point encore ratifiée. On pourrait bien être amené à la reviser intégralement. »

(1) Voir ci-dessous, *Conclusion, in fine.*

Et comme le 26, le *Daily Chronicle* envisageait la même éventualité, dans des termes presques identiques, affirmait la nécessité de ménager la Turquie et la Bulgarie, M. G. Leygues s'embarqua le 25 novembre 1920, pour Londres, plein de confiance.

J'entends bien que la note anglo-franco-italienne du 2 décembre, — cet avertissement préalable, qui considère l'avènement du gendre Hohenzollern « *comme la ratification par la Grèce de ses actes hostiles* » et « *réserve l'entière liberté d'action des trois Gouvernements pour régler cette situation nouvelle et défavorable dans les relations gréco-alliées* », — révèle un changement dans l'attitude du *Foreign Office*, telle que lord Curzon l'avait définie le 27 novembre. La politique de la résignation éventuelle, compensée par les privilèges politiques d'une étroite vassalité, a dû être abandonnée. Si les mesures coercitives, auxquelles les Alliés pourraient être amenés à recourir, n'ont point été dès maintenant décidées ; si, — ce qui est plus grave, — ces mesures restent subordonnées au refus des garanties précisées par lord Curzon le 27 (*note Reuter* du 2 au soir), au rejet de la vassalité britannique, il n'en reste pas moins acquis, qu'un pas a été fait dans la voie de la révision du Traité de Sèvres. Il ne faut pas en exagérer l'importance.

La décision prise et signifiée le 3 : interdiction, en vertu de la convention de 1897, à M. Rhallys de procéder à une émission fiduciaire de 200 millions de drachmes et de couvrir ces billets, sur le marché étranger, à l'aide des crédits alloués à la Grèce en 1918, — rend cette révision inévitable. Car si la drachme tombe à zéro, si les subsides alliés cessent, comment Athènes pourra-t-elle continuer une coûteuse mobilisation et garder une frontière interminablement allongée, pacifier l'Anatolie, couvrir les Détroits et défendre la Thrace? D'ailleurs si, le 4, le Cabinet anglais a accepté de refuser à l'Arménie l'entrée dans la *Ligue des Nations*, c'est qu'il a dû s'incliner devant l'argumentation juridique développée par le comte

Sforza et reprise par M. Georges Leygues. Le Traité de Sèvres n'est pas définitif, puisqu'il n'est pas ratifié. Les frontières de l'Arménie ne sont donc point définitives. Or un État sans frontières ne saurait participer à la vie internationale (*Note Reuter* du 3 au soir et correspondance diplomatique du *Daily Telegraph*, 4 décembre).

Ces décisions n'ont pas été dictées à *Downing Street* par le désir de resserrer l'accord franco-britannique. La délégation britannique à Genève a télégraphié l'impression profonde, défavorable et inquiétante, que l'imminence de la restauration constantinienne avait produite sur l'Assemblée de la Ligue des Nations. M. Venizelos est intervenu pour démontrer, que l'avènement du gendre Hohenzollern était désiré par tous ceux, qui souhaitaient, en Orient, l'effondrement de la Grande Grèce et la faillite de la politique anglaise. Il a fait indiquer, par son intermédiaire habituel, que l'avènement du Diadoque ou du prince Paul, rendu possible par la mise à l'index de Constantin, était la solution, qui permettrait le mieux d'enrayer l'agitation et de maintenir la discipline dans l'armée. Cet argument produisit une vive impression sur le *War Office ;* et l'État-major intervint auprès de lord Curzon.

Sans toutes ces collaborations, ni le comte Sforza, ni M. Georges Leygues ne seraient parvenus à faire accepter par *Downing Street* la note du 2 décembre, d'une rédaction toute française. Et si elle réserve expressément, — mais seulement au cas d'un retour du gendre Hohenzollern, — la liberté d'action de la France ; si elle ajourne *sine die* la ratification du Traité de Sèvres ; si elle permet au Quai-d'Orsay de restaurer l'influence française en Turquie, d'ouvrir des négociations avec Kemal et ainsi de liquider les opérations de Cilicie, — il ne s'ensuit pas que *Downing Street* soit à la veille de déchirer le Traité de Sèvres.

Jusqu'au bout, le premier Ministre essaiera d'éviter une révision, qu'il considère bien à tort comme une humiliante catastrophe. Il accueillera tous les prétextes. Il

cherchera toutes les transactions. Il acceptera Constantin avec des « garanties » et le Diadoque avec enthousiasme. Et si lord Curzon reste encore fidèle à la politique, qui substitue le soldat grec au soldat turc dans la garde des routes impériales et remplace la formule de l'intégrité ottomane par celle du panhellénisme, dans la définition de l'action asiatique, — c'est que le Cabinet se croit approuvé par l'immense majorité de l'opinion britannique. Seuls, quelques indépendants et quelques isolés hésitent à accepter les directives de *Downing Street*, à lui faire confiance et à oublier un passé récent.

Les conservateurs intransigeants de l'extrême droite sont unanimes. Et leur organe, le *Spectator*, conclut (4 décembre) :

« On dit que, tandis que la France et l'Italie insistent pour que certaines terres grecques soient remises sous le joug de l'incapacité turque, le Gouvernement britannique se refuse à considérer les Grecs d'Asie comme les boucs émissaires du roi Constantin et de ses amis allemands. *Le Turc est un ennemi infiniment pire que l'ex-roi.* »

Les conservateurs modérés du centre droit sont unanimes. Et leur journal, le *Daily Telegraph*, écrit (3 décembre) :

« L'unification de toute la race grecque est un idéal, que la politique britannique a encouragé depuis longtemps et que nous continuons à approuver. *Nous ne voulons pas passer l'éponge sur le Traité de Sèvres, rendre à une administration étrangère et musulmanne les territoires cédés, ni frustrer la légitime ambition d'une race et d'une nation.* La création d'une grande Grèce est l'œuvre directe du Gouvernement britannique et nous hésiterons à y renoncer, à moins qu'il apparaisse avec évidence que son maintien est impossible. »

Les libéraux modérés du centre gauche sont unanimes. Et leur feuille, la *Westminster Gazette*, déclarait, dès le 29 novembre :

« La question du retour du roi Constantin est secondaire par rapport à celle de savoir, si les Grecs veulent ou ne veulent pas exécuter les obligations du Traité de Sèvres. *Sont-ils prêts à tenir et à garder les rives européennes des Dardanelles et à défendre Smyrne ; ou bien leur vote récent signifie-t-il, qu'ils ne sont plus disposés à tenir l'engagement pris envers nous par Venizelos ?...* Nous ne pouvons pas déclarer simplement que nous avons changé d'idées, parce que le Gouvernement grec n'est plus le même. »

Les puritains orthodoxes de la gauche radicale sont unanimes. Il est possible, écrit en leur nom le *Manchester Guardian*, le 3, au cas où la Grèce faillirait à ses engagements, d'envisager l'internationalisation des détroits et l'accès de la Bulgarie à la mer Egée ; mais « *il y a une chose qu'on ne saurait concevoir, c'est la restitution aux nationalistes turcs de Smyrne et de la Thrace.* »

Les puritains et les impérialistes pour une fois sont d'accord : ils voient dans ce morcellement une œuvre pie et une garantie militaire. L'armée grecque commandée par un Roi d'autant plus docile, qu'il est doté d'un casier judiciaire et qu'il reste sans un sou vaillant, continuera à assurer la garde des Détroits aux lieu et place de l'armée britannique, déjà trop engagée dans les vallées de Mésopotamie et sur les routes de Perse.

En vain à la Chambre des Communes le lieutenant-colonel Guiness, député conservateur de Bury Saint-Edmunds, le 22 décembre 1920, appuyé par le général sir Ch. Townshend, le vaillant défenseur de Kut-el-Amara, aujourd'hui député antiministériel, a-t-il démontré que la thèse française respectait les intérêts et continuait les traditions de l'Empire britannique. M. D. Lloyd George, après avoir consulté lord Curzon et M. A.-J. Balfour, prend lui-même la parole. Il ne s'agit pas d'une improvisation oratoire, mais d'une déclaration méditée. Or, elle maintient, dans son intégralité, la thèse de *Downing Street :* sur la Grèce, et sur la Grèce seule, reste appuyée la politique orientale de la Grande-Bretagne.

« La conduite de la Grèce nous a inspiré, dans une certaine mesure, de la rancune et du mépris. *Mais nous ne connaissons pas tous les faits. Comment pouvons nous juger la politique de la Grèce ?* J'espère que la Chambre ne basera pas une politique sur les maigres informations, dont elle dispose. Je veux que la Chambre nous permette d'examiner ces affaires avec quelque calme. Il est inutile d'acheter une solution à nos difficultés actuelles, au prix d'une trahison vis-à-vis d'autres nations. Ne changeons pas toute notre politique en Orient. *La Méditerranée présente pour nous un intérêt vital. Nous avons besoin de l'amitié du peuple grec.* Elle est pour nous essentielle, dans cette partie du monde. Les Grecs se multiplieront et croîtront vigoureusement. Ils commettront des bévues politiques, comme toute autre race. *Si la Grèce est incapable de se défendre, si elle livre la grande forteresse, dès que Kemal pacha apparaîtra sous ses murs, elle ne mérite pas que nous nous préoccupions de son sort.* Mais ne nous hâtons pas de déchirer des traités basés sur des principes et sur une politique vitaux pour l'Empire britannique. Ne les déchirons pas et ne rétablissons pas un état de choses, qui faiblit nous être fatal pendant la grande guerre. »

C'est toujours la même démonstration. L'Empire britannique ne se désintéressera jamais de la Méditerranée, parce qu'elle reste le lien entre l'Orient et l'Occident. Il faut à l'Angleterre, dans les détroits, un soldat. Elle en a trouvé un : elle le garde, — tant qu'il aura quelque valeur. Toucher au Traité de Sèvres serait s'aliéner un concours nécessaire. La Grèce sera condamnée à un effort surhumain, qui exaspérera ses paysans et ruinera ses finances, la dotera d'une frontière indéfendable, en Asie et en Europe, fera peser sur elle la jalousie serbe, la rancune bulgare et la haine turque. La France, qui, dans le passé, consentit pour les libertés grecques des sacrifices plus précieux, témoignait pour elles d'un attachement plus grand, en proposant de retoucher le Traité, qui condamne Athènes à une banqueroute certaine et à des guerres fatales. Le discours de D. Lloyd George rend la bataille plus inévitable et plus prochaine, — puisqu'il subordonne à son résultat le respect ou la révision du Traité de Sèvres. Les Turcs savent, dorénavant, à quel prix ils sauvegar-

deront les derniers débris de leur empire. La victoire ou la mort !

Quelle imprudence dans ce prétendu réalisme ! Quelle imprévoyance dans ce culte absurde des faits ! En se refusant à étudier le problème de la garde des Détroits avec un peu plus de souplesse et un peu moins de méfiance, à envisager d'autres solutions que la participation grecque, à examiner une autre formule avant la défaite des forces helléniques, *Downing Street* empêche la pacification de l'Anatolie turque et sème le germe de nouveaux conflits. Il accroît des risques certains. Il prépare des crises redoutables.

J'entends bien que le Gouvernement anglais n'est point hostile à des négociations avec la Porte, — et même avec les nationalistes. Certes Kemal pacha n'est qu'un « général rebelle ». Sa puissance factice peut s'écrouler demain, affirme D. Lloyd George.

« Néanmoins, le gouvernement de Constantinople a pressenti Moustapha Kemal. Il se peut qu'il s'entende avec lui et qu'alors nous nous trouvions en présence d'un Gouvernement, qui représenterait toute la Turquie *et nous serions alors en état de discuter les questions.*

Au lieu de négocier avec un général rebelle, nous négocierions avec un Gouvernement, qui représenterait à la fois les autorités de droit de Constantinople et l'autorité de fait, qui appartient à Moustapha Kemal et à ses partisans. Mais la première chose à savoir, c'est s'il y a accord entre les parties, afin que nous puissions déterminer, avec laquelle des deux nous pourrions traiter. *La Chambre se rendra compte combien il est difficile pour le Gouvernement d'indiquer ses vues, quelle que puisse être sa décision à ce sujet. Ce serait une erreur que d'entrer en négociations avec Moustapha Kemal ou avec Constantinople, alors que nos vues auraient été précédemment indiquées.* »

L'obscurité de ces lignes contraste singulièrement avec la précision de celles, où D. Lloyd George définissait la politique grecque de *Downing Street.* C'est qu'ici il faut réserver l'avenir, ménager une issue — et peut-être masquer des conversations. C'est le double jeu : la diplomatie

officielle et la diplomatie officieuse ; la garantie d'aujourd'hui et la réassurance de demain. Mais si une réconciliation entre les Turcs de Constantinople et les Turcs d'Angora peut servir la cause de la paix, si D. Lloyd George accepte en principe l'ouverture de pourparlers avec une Turquie unifiée, pourquoi ne pas voir la réalité des faits ? Le contact entre Angora et la Porte est rétabli. Les deux Gouvernements collaborent. Leur accord est certain. Les ministres de Constantinople ne sont que des pantins, dont les nationalistes tirent les ficelles. Comment peut-on espérer aboutir, sans négocier avec les maîtres de l'heure ? Le *Foreign Office* préfère gagner du temps, ajourner les décisions et en attendant, opérer des sondages, envoyer des émissaires.

Mais il n'y a rien dans ces tractations souterraines, dans ces réassurances éventuelles, qui ressemble à la coopération franco-britannique, sur laquelle le lieutenant-colonel Guiness et le général sir C. Townshend comptent pour rétablir la paix orientale. M. D. Lloyd George a déclaré textuellement ignorer, quelle était la politique française en Orient.

« Je ne tiens pas à parler de ce que le général Gouraud a dit, car je n'ai lu que trois lignes à ce sujet dans les journaux ; et elles ne contenaient aucune des réserves ou des faits, sur lesquels le général Gouraud avait basé ses déclarations. *Comment pourrions-nous tirer de cela une indication quelconque sur la politique française ou quoi que ce soit ?* »

Si D. Lloyd George ignore les directives de la politique française en Orient, comment peut-il y avoir, je ne dis pas coopération, mais même accord ? Et s'il les ignore, quels ont été les résultats des conversations de Londres ? Fort de cette ignorance, D. Lloyd George, parlant au nom du Gouvernement britannique et à la suite d'un conseil spécial, s'est exprimé, sans ménagement, sur le compte de l'action française en Syrie.

« Je ne critique rien de ce qui a été fait. *Mais il n'y a pas de doute que la population arabe est sous l'impression, que l'abandon de*

l'accord intervenu entre l'Angleterre et la France est un manque de bonne foi... Si on donne Smyrne à Kemal, les Arabes oublieront-ils qu'ils n'ont ni Damas, ni Alep ? »

Il est peu probable que ces paroles, — auxquelles la présence à Londres de l'émir Feyçal n'a point été vraisemblablement étrangère, — facilitent l'œuvre du général Gouraud dans les provinces musulmanes de la Syrie.

Le 22 décembre, M. D. Lloyd George prononçait ce discours, qui soulignait le désaccord franco-anglais en Orient. Dès le lendemain 23, M. Georges Leygues signait avec Lord Hardinge une convention, ardemment désirée par le *Foreign Office*, et qui risquait d'aliéner à la France les sympathies des populations catholiques de la Syrie.

Trois rivières arrosent le sud de la Syrie : la Litany, le Jourdain, le Yarmouk. Toutes les trois peuvent alimenter des canaux d'irrigation et fournir de la force motrice. Toutes les trois sont situées à l'intérieur de la zone, que la convention Mark Sykes-F. Georges-Picot laissait à la France. La République a déjà consenti à retoucher sur deux points cette convention. En novembre 1918, elle a renoncé à la région de Mossoul. En janvier 1919, elle a accepté de transformer le mandat international sur la Palestine en un mandat britannique. Le *Foreign Office* lui demandait aujourd'hui d'incorporer ces trois rivières dans le territoire palestinien, afin de remplacer le charbon, qui manque à la maison d'Israël, et de lui assurer le confort moderne.

Et les Libanais de protester. Dans une série d'articles, le *Réveil* de Beyrouth établit que le bassin de la Litany est indispensable à l'avenir économique du Grand Liban et a toujours fait partie de cette province turque. La *Commission administrative du Grand Liban* télégraphie au général Gouraud :

« Les prétentions formulées de repousser au Nord la limite de la Palestine jusqu'à la rive du Litany ont surpris et indigné nos populations. Ce fleuve, depuis sa source jusqu'à son embou-

chure, ne parcourt que des territoires libanais. Ses eaux sont indispensables à la vie agricole du pays.

« Au nom des populations du Grand Liban, nous protestons contre toute cession de territoire au nord de la ligne « Sykes-Picot ».

« Nous comptons sur le Gouvernement français pour prendre notre défense et empêcher l'aboutissement de cette injustice criante. »

Si la convention du 23 laisse dans la zone française le Yarmouk, elle ouvre dans la Syrie une entaille large de 25 et profonde de 50 kilomètres, porte la frontière à 75 kilomètres de Damas, annexe à la Palestine la haute vallée du Jourdain jusqu'à Métullah et Banias et entame le bassin de la Litany, sans toucher à ses eaux.

Dans quelle mesure la France pouvait-elle faire ces concessions, sans consulter les populations syriennes? Le mandat —, un mandat limité et restreint, — donne-t-il le droit de modifier les frontières historiques d'un peuple libre? Aucun doute sur la légalité de cet acte et sur la valeur de cette signature ne paraît avoir effleuré la conscience des négociateurs français. Il est permis de ne point partager leur sérénité.

Qu'ont-ils obtenu, pour leurs mandants, en échange de ces sacrifices? Rien.

Le maintien de l'accord franco-britannique sur le pétrole? Il date de San Remo. Sa validité est certaine. Depuis quand une signature anglaise a-t-elle besoin d'être renouvelée? L'engagement de ne point négocier la cession ou l'aliénation de Chypre, sans le consentement préalable du Gouvernement français? En quoi cette affaire intéresse-t-elle la Syrie et la France? Quels avantages auront-elles à s'immiscer dans une querelle séculaire et à s'attirer les colères grecques?

La convention, que M. Georges Leygues a signée le 23, en réponse au discours prononcé le 22 par M. D. Lloyd George, n'apportait aucune compensation aux concessions obtenues par le *Foreign Office*.

Elle n'atténuait même pas le désaccord oriental.

§ II

Avec la Conférence de Londres, le 21 février 1921, commence une nouvelle phase dans les affaires méditerranéennes.

La guerre gréco-turque poursuit son cours néfaste. Les accalmies dans la bataille sont marquées par des massacres réciproques. Les armées s'énervent. Les passions s'exaspèrent. Les répercussions s'étendent. Les échos du canon éveillent, aux Indes comme en Égypte, une solidarité religieuse, qui surprend et inquiète.

Chaque fois que l'armée constantinienne prépare une offensive, l'optimisme règne à Londres : l'épée chrétienne va dénouer le nœud gordien et briser la faction kémaliste. Et de la Tamise partent des subsides, du matériel, des encouragements et des bénédictions. Quand l'inévitable échec vient ruiner ces imprévoyants espoirs, une réaction se dessine. Le Gouvernement français avait raison. Les croisades religieuses ont fait leur temps. Un Empire colonial présuppose la neutralité confessionnelle. La crise industrielle exige la paix orientale. Il faut imposer l'arbitrage et dicter le Traité.

Mais plus la guerre dure, plus cette médiation devient difficile. Leur partialité affaiblit le prestige des nations occidentales, divisées par des querelles intestines. Leur succès accroît l'intransigeance des nationalistes turcs, liés par leur programme intégriste (1). Les deux Alliés se rapprochent, pour s'éloigner encore, tandis que la France, prenant une conscience chaque jour plus nette de sa mission pacificatrice et de son avenir islamique, dans le bassin oriental de la Mer Méditerranée, refuse de trahir la Grèce, en servant Konstantin et de violer le droit, en dépeçant la Turquie.

(1) Le Pacte National date du 28 janvier 1920.

*
* *

Le 4 janvier 1921, l'agence Reuter niait énergiquement que le Gouvernement britannique eût l'intention « *de modifier ses relations officielles avec le Gouvernement d'Athènes* », d'ajourner « *la ratification du Traité de Sèvres* » et de « *s'intéresser aux négociations entre* » Constantinople et Angora. Le 18, l'agence Reuter, avec un zèle égal, proclamait « *la sécurité absolue de la situation militaire en Asie Mineure... Il est certain que la Grande-Bretagne restera sur la plus grande réserve et désirera être renseignée sur les modifications dans la situation, avant de voir quelque raison de modifier son point de vue dans le règlement turc* ». Six jours plus tard, la certitude du *Foreign Office* s'écroulait. Des renseignements confirment l'échec de l'offensive grecque contre les lignes kémalistes et signalent le rôle des musulmans indiens dans l'agitation révolutionnaire. Le 22 janvier, le *Daily Telegraph* conclut à la nécessité de retoucher les clauses relatives à l'occupation de Smyrne. Le 27, les *Daily News* annoncent que l'évacuation de la Mésopotamie est décidée en principe et que le corps d'occupation reculera sur Bassorah. Le 30, le *Daily Express* propose « *de supprimer tout ce qu'il y a d'inapplicable dans le Traité de Sèvres* ».

Le 22 décembre, M. D. Lloyd George, après avoir renouvelé son excommunication contre Kemal Pacha et sa condamnation de la Turquie, « *suppliait la Chambre des Communes, suppliait l'opinion anglaise, de ne pas lui demander de déchirer à la hâte des traités, qui ont exigé une grande somme de travail, qui ont eu pour base des principes politiques essentiels à l'Empire britannique. Ne nous exposons pas, en déchirant ces traités, à rétablir des situations, qui ont failli amener notre perte dans la grande guerre, dont nous venons de sortir* ». Quelques semaines plus tard, à Paris, le premier Ministre, cédant à

la pression de M. Briand et du comte Sforza, acceptait de convoquer, sur les bords de la Tamise, Grecs et Turcs, — tous les Turcs, ceux de Constantinople et ceux d'Angora, — pour relire en commun, le 21 février 1921, le Traité de Sèvres.

A peine cette audition était-elle commencée, que la maladroite attitude et les demandes exagérées des Ottomans provoquaient chez M. D. Lloyd George une visible irritation, à laquelle la presse britannique ne tardait point à faire écho. Néanmoins, sur l'insistance de M. Briand et du comte Sforza, le premier Ministre accepte de proposer aux Turco-Grecs d'abord une enquête interalliée sur la légitimité de leurs prétentions réciproques à Smyrne et en Thrace, puis une série d'amendements au Traité de Sèvres (1).

« Réduction de la zone éventuelle de neutralisation militaire et d'occupation interalliée dans les Détroits ; évacuation de Constantinople et réoccupation par des troupes turques. Présidence de la Commission des Détroits et de la Commission des finances, avec voix délibérative. Accroissement des effectifs turcs portés à 75.000 hommes, dont 45.000 gendarmes. Évacuation du vilayet de Smyrne, la ville exceptée, par les troupes grecques. Constitution, pour cinq ans, sous le contrôle de la *Société des Nations* et

(1) Parmi les documents, qu'a publiés le *Matin*, relatifs à la politique grecque et à la politique personnelle de M. Lloyd George dans les affaires d'Orient, se trouve une note portant cette mention: « Ce document est la propriété du Gouvernement de Sa Majesté britannique. » C'est un compte rendu analytique officiel d'une conversation, qu'eurent M. Lloyd George, lord Curzon et sir Maurice Hankey, du côté anglais, et M. Calogeropoulos, M. Gounaris et M. Rizo Rangabé, du côté grec, le mardi 10 mars 1921, c'est-à-dire pendant que siégeait à Londres la conférence, qui s'efforçait de rétablir la paix en Orient. Or, à la fin de ce document, on trouve la note suivante :

Note. — « Après le départ de lord Curzon, M. Calogeropoulos parla d'un message verbal, qui lui avait été transmis de la part de M. Lloyd George par sir Maurice Hankey, le soir précédent, disant que si le Gouvernement grec considérait comme vital et d'importance capitale pour la sécurité de son armée d'attaquer les forces de Moustapha Kemal, la Conférence ne pouvait prendre plus longtemps la responsabilité de l'en empêcher.

M. Lloyd George confirma le message de sir Maurice Hankey »...

Il est à noter que M. Calogeropoulos et M. Lloyd George attendirent le départ de lord Curzon, pour aborder ce grave sujet.

la suzeraineté de l'État turc, après enquête interalliée, et sur la base de la répartition des races, d'un gouvernement, d'une administration et d'une gendarmerie ottomanes. Réincorporation des Kurdes et des Assyro-Chaldéens, sous la garantie d une certaine autonomie, dans les frontières turques. Détermination des limites de l'Arménie par la *Société des Nations*. Évacuation de la Cilicie. Entrée de la Turquie dans la *Société des Nations*. »

Certes ces amendements sont d'importance.

Les Alliés, la France surtout, eussent été mieux inspirés s'ils avaient compris la nécessité, au moment où allaient s'ouvrir les négociations de Londres, de rétablir leur contact avec la capitale de Kemal et de n'y point laisser le champ libre aux missions allemande et russe. Mais le Quai-d'Orsay, lorsque des offres furent faites, les écarta avec terreur. Cette décision eut pour conséquence d'ajourner la transaction et de retarder la paix.

Quoi qu'il en soit, le jugement de Londres était un succès pour l'intelligence française. Elle s'était obstinément refusée, malgre l'indifférence dont le Quai-d'Orsay lui donnait l'exemple, à sacrifier aux amitiés grecque et anglaise les maximes élémentaires de la sagesse politique. Dessiner à travers l'Asie des frontières nouvelles, sans tenir compte ni de la géographie, ni de l'histoire ; — accroître l'instabilité de l'Europe, en balkanisant la Turquie asiatique ; — provoquer, par un déni de justice, la formation d'un impérialisme religieux ; — briser, par soif de destruction, l'armature commode d'un cadre séculaire : quelle folie ! Que de mois et d'efforts furent nécessaires pour convaincre nos diplomates d'abord, nos alliés ensuite !

La récompense ne se fit pas attendre. Allégement des charges françaises ; et le général Gouraud, débarrassé d'une tâche, qui absorbait les trois quarts de ses effectifs, put doter la Syrie du gouvernement central, qui lui manquait et des cadres militaires, qui lui suffiront. Restauration d'une tradition française ; — et la République, qui, achevant sur le Rhin l'œuvre des Capétiens, se devait de rester fidèle à leur politique musulmane traditionnelle,

signa avec Bekir Samy, le 21 mars, un traité de Paix. Ce n'est pas seulement dans les bazars étouffés de Tunis, mais dans les vallées marocaines de l'Atlas, que se firent sentir les répercussions pacifiantes d'un événement, dont le 23 février, une feuille rarement francophile, l'*Idea Nazionale*, soulignait l'importance :

« La France va à Londres directement en revenant d'Aïn-Tab, et son général Gouraud y porte l'expérience de la guerre, qui dure encore contre Kemal en Cilicie. Mais tout ceci n'empêche pas que, la frontière de Modane à peine passée, l'excellent Bekir Samy bey oublie immédiatement et radicalement toute cette très récente histoire. Une irrésistible effusion d'amour effréné et exclusif pour la France emplit ses paroles et son esprit. La France, celle de Marrasch et d'Aïn-Tab, est l'amie naturelle et traditionnelle de la Turquie. Les Turcs l'ont toujours aimée, même pendant la grande guerre. Ils l'aiment plus fortement encore aujourd'hui. C'est d'elle qu'ils attendent leur salut. Ils proposent ou au moins ils acceptent avec enthousiasme, qu'on lui confie le « mandat » éventuel sur la Thrace orientale, qui devrait être reprise aux Grecs. Sur l'Italie, pas un mot. Pas même son nom prononcé. L'Italie est parfaitement oubliée et abolie. »

Cet accroissement du prestige français, — que la presse italienne constate sur les rives méditerranéennes et dans les terres rhénanes, — est le premier résultat de Londres. Il s'explique par la victoire d'une méthode française.

*
* *

Mais l'éclaircie dure à peine et le ciel d'Orient s'obscurcit à nouveau.

Le Gouvernement hellénique, qui ne croit pas à la réalité d'une évolution dans la politique orientale du Royaume-Uni, encouragé par les sympathies officielles et par des initiatives officieuses (1), refuse la commission d'enquête

(1) Le *Neologio* du 13/26 mars 1921 affirme, qu'au cours du dîner offert aux délégués grecs, M. D. Lloyd George leur déclara, « qu'ils pouvaient considérer comme assurée la quantité de munitions de guerre, qui serait nécessaire pendant la campagne ».

et tente la fortune des armes. Un pas de plus est franchi dans l'impasse, qui ne peut que rendre la transaction plus difficile, en accroissant l'intransigeance turque par des succès militaires et l'intransigeance grecque par des sacrifices coûteux (mars 1921).

Une fois de plus l'offensive échoue.

Le correspondant diplomatique du *Daily Telegraph* confirme le correspondant militaire du *Manchester Guardian* (9 avril) :

« On apprend, aujourd'hui, d'une source, dont la valeur et l'indépendance sont certaines, *que le revers de l'armée grecque s'est produit sur une plus vaste échelle, qu'on ne l'avait cru d'abord. Les pertes ont été très considérables et le moral de l'armée grecque a été inévitablement atteint*, en particulier dans certaines sections du front. De plus, les Turcs qui, jusqu'à présent, s'étaient montrés peu disposés à poursuivre leurs adversaires et *qui disposent d'une cavalerie relativement assez importante, commencent à avancer vers la côte*. L'enclave de Smyrne est vraisemblablement leur objectif. »

La gravité de cette défaite est d'ailleurs reconnue par les héritiers incapables de Venizelos. M. Gounaris, qui n'éprouvait que peu d'enthousiasme pour cette nouvelle guerre de Troie, a été rapidement chassé du ministère de la guerre. L'archonte Theotokis a demandé au roi Ménélas de renoncer aux charmes d'Hélène et de partir pour le front. Le général Strategos lui apportera, comme son nom l'indique, le concours de ses talents. Metaxas et Dousmanis se proposent de redorer les blasons défraîchis de leurs professeurs de Postdam. Et les paysans grecs se feront tuer inutilement pour sauver le trône du dernier Hohenzollern. Cette tribu coûte cher.

Car, nul n'en doute plus maintenant, une victoire hellénique ne saurait avoir de résultats définitifs. Pour qu'elle fût définitive, il faudrait occuper la totalité de l'Asie Mineure, jusqu'à la frontière arménienne. La Grèce était déjà financièrement incapable d'un pareil effort. D'autre part, une victoire turque, poussée plus à fond, ouvre, non

seulement pour les Hellènes, mais encore pour les Anglais, des perspectives redoutables. Le 6 avril, la presse radicale, les *Daily News*, notamment, constataient que :

« ... Même en supposant que les armées de Constantin ne soient pas vaincues, il est de plus en plus évident que la Grèce, sans ressources financières et n'ayant pour tout appoint moral que l'amitié, la tiède amitié de l'Angleterre, ne pourra conserver ses positions en Asie Mineure. Si, d'autre part, les troupes grecques se repliaient sur les troupes anglaises, qui gardent les Détroits, la situation militaire deviendrait singulièrement complexe. »

Le correspondant diplomatique du *Daily Telegraph*, qui passe pour refléter les opinions du *Foreign Office*, était plus précis, le 9 :

« La situation de notre petite garnison anglo-indienne, qui barre la péninsule d'Ismid, où elle défend les approches du Bosphore, ne saurait être oubliée. *Notre neutralité provisoire vis-à-vis du conflit turco-grec est en train de devenir un paradoxe et un paradoxe plutôt désagréable.* »

Pour parer à toute éventualité, Malte dirige sur Constantinople quelques cuirassés.

Si leurs pièces tirent, cette canonnade ne risque-t-elle pas d'éveiller de dangereux échos ? Aux Indes d'abord ? Les nationalistes, qui boycottent les services britanniques, ne viennent-ils pas de demander, au cours d'une audience vice-royale, que le Traité de Sèvres soit revisé? En Bulgarie, ensuite. Les représentants de Sofia ne sont-ils pas venus entretenir les divers Gouvernements de la possibilité de rouvrir cet accès vers la mer Egée, si imprudemment fermé ?

Ces éventualités ne suffisent pas pour décider à une action commune les Cabinets de Londres et de Paris. Le 9 avril expirait le délai de trente jours, accordé aux Gouvernements turc et grec, pour accepter les propositions interalliées. Le délai ne fut point prorogé, comme il aurait dû l'être. Et cependant, le comte Sforza, qui brûlait de

renouveler son succès de Rapallo, avait tenté auprès de M. Gounaris des sondages intéressants. Après avoir facilité l'avènement d'un roi et d'un personnel, qui lui paraissaient capables de saboter l'œuvre patriotique du génial Venizelos, le comte Sforza songea à monnayer la gratitude des artisans de la petite Grèce. Il indiqua la possibilité de compenser l'abandon de Smyrne et de la Thrace par la ratification de la lointaine convention du Dodécanèse, l'instauration d'un Vatican hellénique à Constantinople et la reconnaissance du glorieux régime de Constantin. Ce jour-là, les conversations ne furent pas poussées plus avant.

*
* *

L'intransigeance des nationalistes grisés par leur victoire grandit. Bekir Samy Bey est désavoué ; les offres transactionnelles sont écartées ; les arrangements franco-turc et turco-italien sont, l'un rejeté, l'autre ajourné ; un nouveau ministère est intronisé.

L'intimité russe se resserre. Il était déjà intéressant d'apprendre, que le Traité d'alliance, signé le 16 mars 1921, contient un article X, par lequel : « *Les Gouvernements s'engagent à faire bénéficier des mêmes droits que leurs co-nationaux respectifs, les nationaux turcs et russes en pays russe et en pays turc. Ne pourront bénéficier de ce privilège en pays russe, que les ressortissants des républiques musulmanes alliées au Gouvernement turc, et en pays turc, que les ressortissants des républiques soviétiques alliées au Gouvernement russe.* » Les deux propagandes panislamique et panbolcheviste sont désormais solidaires. Il est plus grave encore, qu'un ravitaillement en canons et munitions ait pu être organisé, méthodiquement, entre la Russie et la Turquie, par mer et par terre, via Sinope et Erzeroum. Plus menaçante, enfin, est la préparation d'un coup de force à Constantinople, par des agents bolchevistes et par des agents nationa-

listes. La concentration de troupes et de flottilles russes dans divers ports, la distribution de subsides généreux parmi les réfugiés de l'armée Wrangel, les prodromes certains d'une tentative d'insurrection avaient, s'il faut en croire le correspondant diplomatique du *Daily Telegraph* (7 et 10 juin), éveillé l'attention du Gouvernement et expliquent les mouvements des vaisseaux britanniques.

L'unité asiatique se dessine. Pour la première fois, autour d'une puissance purement asiatique, se groupent les mandataires des peuples asiatiques, dans une pensée de libération commune. Les idées, dont les Alliés s'étaient faits les champions en Occident, et qu'ils n'ont pas su exploiter en Orient, ont pris racine sur cette terre cependant rebelle. Angora est devenue la capitale religieuse, où affluent les représentants des diverses races et où aboutissent les divers fils du mouvement asiatique. Le 25 avril 1921 a été signé, dans ses murs, le traité d'alliance turco-afghan. Le préambule est significatif.

« Au nom du Dieu bienfaisant et miséricordieux ! Les Gouvernements turc et afghan... reconnaissant qu'il ne leur est plus possible de vivre désunis et isolés, comme par le passé et que certains devoirs historiques leur incombent nécessairement, A L'HEURE OÙ ILS CONSTATENT, AVEC UNE INFINIE GRATITUDE, QUE L'ÈRE DU RÉVEIL ET DE LA DÉLIVRANCE A COMMENCÉ POUR L'ORIENT... ont décidé de réaliser leur séculaire unité morale et leur alliance naturelle dans le domaine politique... »

L'article 8 prévoit l'envoi d'une mission militaire d'instructeurs turcs en Afghanistan, — à portée des frontières indiennes. Et un arrangement du même ordre fut conclu avec la Perse, — que lord Curzon, au temps où il était vice-roi, considérait comme la sentinelle des portes indiennes.

Par des actes plus précis encore, les nationalistes turcs établissent publiquement, que tous leurs efforts sont dirigés contre la puissance européenne qui, depuis l'écroulement de l'Empire russe, est la seule, qui soit une grande puissance asiatique : l'Angleterre. Ils n'entretiennent pas

seulement l'agitation égyptienne. Ils interdisent aux navires anglais l'accès de tous les ports turcs. Ils refusent aux ingénieurs anglais l'accès des Abboh's Mines. Ils procèdent, à mains armées, à des investigations à bord du navire britannique *Palestina*. Ils refusent de libérer tous les prisonniers anglais. Ils ont arrêté, emprisonné, peut-être exécuté et en tout cas confessé l'incomparable agent anglo-indien, Mustapha Saghir, qui connaissait tous les secrets de la politique antiislamique, si imprudemment adoptée par le Cabinet britannique.

*
* *

Et l'Angleterre réfléchit.

Comment résoudre cette crise orientale? L'offensive grecque annoncée, *ubi et orbi*, depuis des semaines, avec des procédés homériques, pour la fin juin, était la pire des solutions. Il est possible, qu'en arrosant d'obus toxiques ses adversaires dépourvus de masques à gaz, Constantin remporte une victoire à l'allemande, digne de celle, dont les troupes anglo-françaises firent les frais à Ypres, le 10 avril 1915. Ce succès aura pour unique résultat d'accroître les atrocités de cette guerre et de généraliser les massacres de chrétiens. Entraînées plus avant, sur un plateau savamment ravagé, engagées de par leur Roi dans une lutte sans issue et sans profit, les troupes grecques seront décimées par la fièvre et par les guérillas. Seul, l'effort collectif des Alliés pourrait briser la résistance turque et occuper l'Asie Mineure. Mais l'Italie boude les Grecs; la France économise ses soldats; l'Angleterre redoute le déficit.

La politique orientale coûte cher. Au cours de l'année budgétaire 1919-1920, le Trésor britannique, sans parler du concours que lui ont prêté les Indes et l'Egypte, a dû entretenir 700.000 individus, ravitailler 175 bataillons et dépenser 80 millions de livres, 2 milliards de francs-or. En 1920-21, les effectifs ont été ramenés à 250.000 indi-

vidus et 70 bataillons, les dépenses à 1 milliard de francs-or. Au cours de l'exercice 1921-1922, le nombre des unités a été réduit de 48 à 33 bataillons ; il sera de 23, le 15 juillet. Mais les sacrifices, qu'imposent les services d'aviation civile, la formation d'unités arabes et l'entretien des immigrants juifs, ne permettront pas de comprimer les dépenses au-dessous de 700 millions de francs-or. A ces 28 millions de livres, il faut ajouter les 16 millions de livres prêtés à la Grèce, pour lui permettre de jouer son rôle de soldat de l'Angleterre. Et depuis décembre dernier, ces avances non remboursables de 400 millions de francs-or ont été singulièrement arrondies par les envois de matériel et de munitions !

Les dépenses de l'opération orientale pèsent d'autant plus lourdement sur le budget anglais, que l'ère des plus-values budgétaires est désormais close. La crise commerciale est venue, bien mal à propos, réduire les recettes et rouvrir le déficit. Depuis le commencement de l'année budgétaire, jusqu'au 1er avril 1921, le Trésor a constaté une diminution de 2 milliards et demi de francs-or dans ses rentrées, par rapport aux chiffres de la période précédente. Les moins-values ont creusé un déficit, qui atteint, dès maintenant, 1 milliard 700 millions de francs-or. L'équilibre budgétaire, dont s'enorgueillissait avec raison John Bull, s'est rompu en même temps que l'équilibre de sa balance commerciale.

Comment alléger les charges financières, qui pèsent sur l'industrie d'Angleterre et accroissent ses prix de revient, si le Gouvernement élargit encore ce déficit en participant directement ou non à la guerre gréco-turque et si, pour le combler, il recourt soit à des emprunts, soit à des impôts, relève et le loyer de l'argent et le coût de la vie ?

Devant cette éventualité, éclairés par l'échec du candidat ministériel dans la circonscription de Londres, la plus fidèle au parti conservateur, les yeux d'un certain nombre de ministres se sont ouverts à la réalité. Ils ont enfin compris les résultats d'une politique orientale dictée de

Manchester et par Manchester. Elle ne vaut pas mieux que celle de l'isolement européen, qui a coûté au continent 36 millions de vies humaines. Le *Morning Post* n'est plus seul à rappeler les traditions oubliées et à écrire le 14 juin :

« L'amitié turque aurait dû être une des directives de notre politique. L'ignorant, nous avons jeté Constantinople dans les bras de l'Allemagne, comme nous jetons aujourd'hui Angora, dans les bras de Moscou... On devrait avertir le Gouvernement Grec, que les Alliés refuseront de soutenir son offensive prochaine et que la révision du Traité de Sèvres est nécessaire dans l'intérêt de la paix en Orient. La France et l'Angleterre pourront se tourner ensuite vers Kemal ; mais, la France et l'Angleterre ne réussiront, que si elles présentent un front uni. »

Tous les conservateurs indépendants donnent à leur tour : le *Daily Express* avec violence ; le *Times* avec modération (13 et 15 juin) ; le *Daily Mail* avec ténacité (11 et 13 juin). Le 20, le *Daily Mail* revenait à l'assaut :

« Le roi Tino est un traître et un chenapan, qui, à l'heure critique, nous a, nous et nos vaillants alliés, poignardés dans le dos. Nous ne lui devons que du mépris, — certainement ni gratitude, ni considération. Le peuple britannique a connu cette trahison ; et si le Gouvernement se prépare à dépenser de cette manière les fonds de l'État, il aura certainement à compter avec le pays. »

Le *Spectator* critique, avec une froide ironie, le « grand projet » de Winston Churchill et réclame, dans un article violent, la formation immédiate d'un Cabinet conservateur (18 juin).

A gauche, la *Westminster Gazette* sent fléchir sa foi dans la légalité et le succès de l'opération chirurgicale entreprise pour vider l'abcès turc.

Éclairée par les renseignements qu'a transmis le correspondant du *Times*, elle écrit le 18 juin que l'offensive grecque est « *de l'avis unanime, un saut dans l'inconnu* ».

« Le correspondant du *Times* nous dit : « que le moral grec a été amélioré, parce qu'on croit à l'intervention imminente de la Grande-Bretagne. » Or, on vient de déclarer devant le Parlement, que le Gouvernement anglais assistait à ces opérations, avec une stricte neutralité. Cette attitude, à notre avis, ne convient pas du tout à la situation : et *même, à la onzième heure, nous venions d'apprendre, que les Alliés sont effectivement intervenus pour arrêter une opération qui, quels qu'en soient les résultats, ne peut qu'aggraver leurs difficultés et, d'une manière toute spéciale, aggraver les nôtres.* Notre intérêt est de mettre un terme aux discordes entre partis turcs et d'insister en faveur d'un arrangement équitable entre les Turcs et les Grecs. Il est incroyable que nous nous prêtions aux dangereuses ambitions du Roi Constantin. »

Le *Manchester Guardian*, qui incarne cependant les traditions turcophobes du radicalisme puritain, avait accueilli, dès le 23 mai, un article de son correspondant spécial en Orient, qui expose en termes impartiaux la thèse turque :

« La partie cultivée du peuple turc désire être mise sur un pied d'égalité avec les nations occidentales. La conscience turque aspire à une égalité morale... Cette attitude est profondément différente de celle d'autrefois, quand les Mahométans se regardaient comme foncièrement supérieurs aux chrétiens et jugeaient avoir le droit d'affirmer cette supériorité par la force. »

A moitié converti, D. Lloyd George envoya d'autant plus volontiers le marquis Curzon causer à Paris, qu'on annonçait l'arrivée prochaine de Bekir Samy Bey, négociateur des traités italo et franco-turc et de Djela Eddin Arif Bey, président de la Commission des affaires extérieures, le départ pour Angora de M. Franklin-Bouillon, chargé de mission par le Cabinet français, et l'installation dans cette capitale de M. Duozzi, Consul général d'Italie.

Lord Curzon, qui, vers le 15 mai, avait fait offrir par un agent secret à Kemal Pacha de rembarquer les troupes grecques, de respecter l'intégrité turque et de rendre une Thrace élargie, si les Nationalistes s'engageaient à ne point contracter d'alliance, proposa les 18 et 19 juin, de

demander à la Grèce « d'agréer sans réserves la médiation des trois puissances alliées ». Et chacun d'approuver. La dépêche part. Mais quels amendements seront insérés dans le Traité de Sèvres ?

Sur les clauses générales de cette transaction diplomatique, les ministres des Affaires étrangères sont, somme toute, à peu près tombés d'accord. « Smyrne formera une province autonome, sous la souveraineté turque, et aura une administration internationale. » Le Gouvernement d'Angora recevrait pleine satisfaction : évacuation de l'Asie Mineure par les troupes grecques ; renonciation à tout projet de morcellement nouveau. Mais on sait que Kemal pacha est intransigeant sur la question de la Thrace, partiellement annexée par la Grèce. Il exige la restitution de cette province européenne et de sa capitale religieuse, Andrinople. M. Briand paraît s'être heurté à la résistance de lord Curzon. Le Ministre anglais n'est même pas disposé à rendre à La Porte la frontière Enos-Midia : « Replacer sous le joug turc une population chrétienne est une impossibilité. » Le Gouvernement britannique accepterait seulement de dessiner autour de Constantinople, capitale du Sultan, « une zone démilitarisée ».

Il était peu probable, que cette transaction fût jugée suffisante pour décider les nationalistes à contresigner le Traité de Sèvres. Le marquis Curzon s'en rendit compte et proposa de retoucher plusieurs de ses articles. Tout d'abord ceux relatifs à l'organisation du contrôle financier interallié. « Il serait allégé, dans la mesure où le permettent les intérêts engagés : la France aurait, en la matière, voix prépondérante par suite de l'importance de sa participation financière dans l'Empire Ottoman. » Lord Curzon, dans l'espoir d'amadouer Kemal Pacha, va plus loin encore : il demande à ses alliés d'accepter un nouveau sacrifice et de supprimer les zones économiques. Le correspondant diplomatique du *Daily Telegraph* affirme que M. Briand aurait accepté de refuser le privilège, ainsi accordé par le Traité de Sèvres à la France et à l'Italie,

en compensation des annexions réalisées par la Grande-Bretagne en Palestine et en Mésopotamie. Comment renoncer à cette double garantie des intérêts prééminents de la France en Turquie, contrôle des finances et partage en zones, sans une contre-partie ? N'aurait-elle pu être trouvée dans la constitution d'un consortium inter-allié, qui aurait le monopole des emprunts, concessions et travaux, que la Turquie croirait devoir solliciter, accorder ou entreprendre avec le concours d'une puissance étrangère ? L'Angleterre, la France et l'Italie seraient représentées dans ce consortium, proportionnellement à leur part actuelle dans la dette ottomane. Et comme celle de la France est assez prépondérante pour qu'elle puisse en céder une partie à la Porte, afin d'assurer sa présence au sein du consortium, aurait-il été possible d'obtenir l'adhésion des nationalistes à une formule, qui respectait leur indépendance politique, tout en leur garantissant une indispensable coopération ?

Si les Turcs retrouvaient un peu de ce sens politique, dont ils ont été, au cours de leur longue histoire, si souvent et si totalement dépourvus, ils eussent accepté cette avantageuse transaction. Elle reconstituait leur patrie asiatique. Elle permettait son développement normal. Elle supprimait de lourdes servitudes. Mais comment la faire contresigner à l'avance par les Grecs, sous la forme d'une adhésion à une médiation alliée ?

« Les chances, écrit le correspondant diplomatique du *Daily Telegraph*, de voir cette décision diplomatique contribuer à un règlement immédiat, sont considérées ici comme très légères. C'est demander vraiment beaucoup à la Grèce, que de l'inviter à renoncer à tous les droits, que lui confèrent le Traité pour se fier à la médiation de trois puissances, dont deux paraissent, dès maintenant, favorables à ses adversaires, et dont l'une témoigne vis-à-vis d'elle d'une très nette animosité. »

Certes Tino vieillit. Il n'a peut-être plus la même confiance dans son étoile. La veine se lasse. La Reine aussi. Il serait temps de consolider la dynastie. Comme beau-

coup de monarques, Constantin préfère ceindre une couronne rognée, que d'habiter une villa suisse. Tino, malgré son embarquement pour Smyrne, était peut-être plus prêt qu'on ne l'a cru, à troquer son royaume d'Asie, — un espoir chimérique, — contre la consolidation de son trône, une réalité confortable.

Mais le peuple grec, dont les vertus sont infiniment supérieures à celles de son Roi, comment se résignera-t-il à de pareils sacrifices ? Il vient d'être bercé, depuis de longs mois, par ses gouvernants et par ses alliés, dans les rêves d'un impérialisme asiatique. On lui a promis Constantinople et Smyrne. Il voyait déjà reconstitué, dans son intégrité, l'empire byzantin. Il a versé son sang et donné son argent. Il ignore les désastres militaires, qu'a subis son armée. Il ignore les jalousies balkaniques, qui menacent ses frontières. Il croit à l'efficacité de la coopération britannique : l'escadre est arrivée ; l'armée va venir. Il ne croit plus en l'amitié de la France fidèle : elle lui a dit de rudes vérités ; elle lui a conseillé une fructueuse modération. J'entends bien que les troupes sont fatiguées, les paysans las, le Trésor vide. Mais néanmoins comment acheter la résignation difficile et apaiser les rancunes légitimes de ce peuple égaré par ses Ministres, exploité par son Roi et sacrifié par ses Alliés ? Où trouver une compensation ?

Lord Curzon s'était bien rendu compte de cette difficulté. Il proposa à M. Briand d'acheter l'adhésion hellénique. En cas de non-acceptation par les Turcs, les Alliés promettraient à Tino leur concours financier et leur appui naval.

En cas d'acceptation, au contraire, les Alliés s'engageraient à « garantir la population grecque d'Asie Mineure contre toute nouvelle persécution turque et contre toute atteinte à ses droits locaux ». M. Briand, qui redoutait avec raison d'être entraîné dans l'engrenage épuisant d'une guerre asiatique, rappela à lord Curzon, que la France avait, en Syrie, une frontière commune avec la

Turquie. Elle entend économiser ses hommes et ménager ses forces. Toute opération est difficile. Toute garantie reste dangereuse. Et le Quai-d'Orsay reprit la solution, qu'il avait déjà soumise à Londres en février : une enquête interalliée sur la répartition des races dans le vilayet de Smyrne. Lord Curzon n'eut pas de peine à répondre, que l'heure des enquêtes sociologiques était passée et que l'exemple silésien n'était pas encourageant. Il faut aboutir, et surtout aboutir vite.

D'ailleurs, ces garanties éventuelles auraient-elles suffi pour acheter la signature grecque ? Constantin avait-il l'autorité suffisante pour imposer cette capitulation ? Quel prix demanderait-il pour ce service ? Sous quelle forme se ferait-il payer : argent, couronne ou annexions ?

*
* *

La démarche du 21 juin ne pouvait qu'échouer. Elle échoua.

M. Battazzi, ministre des Affaires étrangères, répondit que la Grèce « par un effort ultime de toutes ses ressources physiques et morales, avait atteint le point, où il lui était possible d'imposer les décisions prises d'un commun accord avec les Alliés, qui, à l'origine, l'ont incitée à occuper militairement l'Asie Mineure ». « Tout délai dans les opérations serait préjudiciable à la Grèce et compromettrait la situation actuelle à son désavantage, tout en encourageant l'adversaire à offrir une nouvelle résistance aux injonctions des puissances alliées ». Or « le seul espoir de voir la Turquie se soumettre... ne peut être basé, que sur l'influence exercée par une action militaire ». Une fois qu'elle sera victorieusement achevée, « la Grèce sera entièrement capable d'assurer le maintien du nouveau statut dans le proche Orient ».

Athènes a été chargée d'une mission : elle veut l'exécuter. Athènes a reçu un mandat : elle entend le garder. Et dociles aux ordres de Konstantin, grisés par les utopies de ses rhéteurs, les paysans grecs attaquent avec

leur élan traditionnel. Ils remportent, le 18 juillet, la victoire d'Eski-Chehir.

Et de nouveau l'espoir renaît à Londres, dans les cercles étroitement ministériels. Les deux coteries, pan-helléniste et pan-arabisants, auxquels la Grande-Bretagne a si aveuglement confié sa politique orientale, vont-ils enfin pouvoir bâtir, sur ces terres remuées depuis trop de siècles pour n'être point mouvantes, les fondations de leur double construction ?

Quelques semaines plus tard, l'armée grecque, engagée sur un terrain défavorable et trop éloignée de ses bases stratégiques, tournée et surprise, vaincue par un sol inhospitalier plus que par des forces supérieures, reculait jusqu'à son point de départ, perdant ainsi tout le fruit de sa victoire. Une fois de plus, il apparaissait que cette « tache religieuse », cette « mission politique », sollicitée par Venizelos, reprise par Konstantin, bénie par D. Lloyd George, n'est qu'un rocher de Sisyphe.

En présence d'un événement, qui confirmait ses prévisions et justifiait ses angoisses, que devait faire le Gouvernement français ?

§ III

La victoire, comme la défaite grecque rendaient intenable la frontière de Cilicie. Vaincus, les Turcs pouvaient chercher une revanche vers le Sud. Vainqueurs, ils témoigneraient dans leurs négociations avec la France et dans leurs relations avec les minorités, d'une intransigeance et d'une brutalité également accrues. Pour réduire les frais d'une occupation inutile, autant que pour garantir la sécurité des populations chrétiennes, il était nécessaire de hâter l'échange des signatures. Il n'y avait là rien de nouveau. La France continuait une politique, qu'elle avait affirmée, en présence de ses Alliés et sur les bords même de la Tamise. La négociation, amorcée à Londres,

continue. La méthode de l'intervention grecque en Anatolie, méthode aussi sanglante qu'inefficace, obligeait implicitement les pays, qui n'entendaient point en faire les frais, à prendre une de ces initiatives isolées, dont le *Downing Street* leur avait donné l'exemple. Et, dès le mois d'août, M. Briand réexpédia à Angora M. Franklin-Bouillon, avec mission de conclure et de signer.

*
* *

Lorsque le document fut publié par la Presse, un concert de protestions s'éleva outre-Manche.

Jamais l'opinion britannique n'a été plus unanime. Seul l'organe bolcheviste, le *Daily Herald*, reconnaît « *que la politique asiatique de l'Angleterre en Orient depuis l'armistice est une monstrueuse folie et qu'elle a contraint les Français, qui ne pouvaient agir autrement, à conclure un traité séparé avec Kemal* ». Mais le Quai-d'Orsay chercherait en vain dans toutes les colonnes de la presse anglaise une autre approbation. Le *Morning Post* lui-même, qui a toujours énergiquement combattu la politique orientale du Cabinet Lloyd George, le *Times*, qui conserve vis-à-vis du *Foreign Office* son indépendance, regrettent « que les Français se soient rangés ouvertement au côté des Kémalistes, comme nous regrettons qu'on ait accordé quelque valeur au bruit relatif à un appui prêté par l'Angleterre aux revendications grecques (?) » Et le *Times*, tout comme le *Morning Post*, déplore que les deux Gouvernements « ne se soient pas entendus pour agir en commun et adapter en commun leurs projets en Cilicie à un plan d'ensemble destiné à établir une paix générale avec la Turquie » (5 et 7 novembre). Aucune différence ne peut être relevée dans l'attitude des feuilles conservatrices et des feuilles radicales. La *Pall Mall* et le *Daily Telegraph* sont aussi violents dans leur désapprobation que les *Daily News* et le *Manchester Guar-*

dian (7 novembre). Un journal aussi pondéré et aussi francophile que le *Spectator* écrit :

« Quand la France prit sous sa propre responsabilité l'initiative d'une action militaire sur le Rhin sans consulter ses Alliés, ou encore lorsqu'elle se fit la complice des insurgés polonais en Silésie, elle viola des principes essentiels, moins cependant qu'en concluant un accord séparé avec les rebelles turcs d'Angora. »

Quant aux feuilles officielles ou officieuses, leur violence dépasse toute imagination : « *La France déchire le Traité de Versailles. Deux puissances ne pourraient continuer à vivre en alliées, si dans une région importante elles devaient s'ignorer et décider des actes hostiles envers l'une ou l'autre* ». Et le *Daily Chronicle* du 17 novembre ne craint pas de parler « d'*abus de confiance et d'actes indécents* ». L'*Observer*, quelques jours plus tard, n'écrivait pas d'une encre sensiblement différente.

Si l'on rapproche de ces commentaires les questions que les députés, particulièrement nombreux, n'ont cessé de poser au Cabinet anglais, quand on se rappelle que l'Ambassade anglaise, à Paris, crut devoir recourir au procédé anormal d'un communiqué adressé aux journaux français, il est impossible de nier l'importance du conflit et la gravité du désaccord.

Quelles sont les causes, qui expliquent cette irritation du Gouvernement britannique et de l'opinion anglaise ? Le Quai-d'Orsay avait, une fois de plus, violé les usages diplomatiques. Il eût été plus courtois, et partant plus habile, de ne point publier le texte du Traité, au moment même où il était communiqué à nos Alliés. Les représentants du *Foreign Office* purent le lire dans les journaux, avant d'avoir achevé le dépouillement de leur courrier officiel. Plus une décision peut être pénible à un allié, plus il convient de respecter les usages. Il est fâcheux que le Quai-d'Orsay n'ait plus cette correction dans la forme, qui faisait de sa courtoisie séculaire une force incontestée.

D'autre part, le 14 juillet 1921, M. Briand, à qui, le 10, sir Milne Cheetham demandait des explications sur la portée de ces entretiens, répondit par écrit, que M. Franklin-Bouillon était simplement chargé de mener à bonne fin « *une tractation locale. Il ne s'est jamais agi que de la zone, où le Gouvernement français a pris l'engagement d'assurer la protection des minorités chrétiennes et du maintien d'officiers instructeurs français pour cet objet. Aucun engagement n'a été, ni ne sera pris à l'égard* » des négociations des Alliés avec la Turquie et de leur médiation commune dans le conflit gréco-turc, « sans un étroit accord avec les Alliés ». Le *Foreign Office* prétend que cette double promesse était inconciliable avec un traité qui, par les termes dont il se sert, équivaut à une reconnaissance en fait des Kémalistes, et avec l'engagement plus ou moins secret de soutenir les revendications turques sur Smyrne et la Thrace. Sans entrer dans les détails de cette controverse, je me bornerai à indiquer que M. Franklin-Bouillon a reconnu, devant les commissions de la Chambre et du Sénat, qu'avant de s'embarquer pour Angora, il n'avait pas reçu communication de la note du 14 juillet.

Si les juristes anglais se sont acharnés à démontrer, que la France, puissance mandatée, n'avait pas le droit de modifier les frontières d'un territoire à mandat et de céder aux Turcs 18.000 kilomètres carrés sans le consentement du mandant, les diplomates n'ont pas manqué de relever le caractère anormal de la lettre de Yousouf Kemal annexée au Traité. Il est sans exemple dans les négociations diplomatiques, qu'une pareille lettre n'ait pas reçu de réponse : donc il existe une correspondance secrète. Dans des notes officielles et officieuses, le Quai-d'Orsay a nié l'existence « *d'un traité secret* », de « *promesses secrètes, verbales ou écrites relatives au concours éventuel de la France* ». On remarquera que ce démenti étroitement limité ne pourrait pas s'adresser aux indications, qu'a données la presse anglaise sur des lettres

secrètes, visant notamment l'organisation de la gendarmerie turque.

Tels sont les arguments qu'invoquait la presse anglaise pour justifier son irritation. Mais ce qu'elle ne disait pas était peut-être plus intéressant et plus significatif encore.

Si la signature de l'accord franco-turc soulève outre-Manche une véritable tempête, c'est que cette réconciliation s'effectue au moment précis où le *Foreign Office*, imprudemment engagé dans une politique anti-islamique, subit des échecs répétés, voit les négociations égyptiennes aboutir à une nouvelle rupture, les États du Caucase évoluer dans l'orbite turque, l'agitation grandir dans l'Empire Indien, la Perse échapper à l'influence britannique.

* * *

La diplomatie britannique connaît la valeur de la route persane. Elle ignore peut-être le charme des roses d'Ispahan, qu'a chantées Loti. Mais elle sait que le plateau d'Iran est la plaque tournante de l'Asie Occidentale. Sur elle, doivent passer les convois du Nord, comme ceux de l'Ouest. Tour à tour, au cours des cent dernières années, les voies d'accès de la Méditerranée et du Caucase ont attiré les voyageurs. Mais elles n'ont jamais cessé de converger, par Téhéran et Ispahan, vers la terre des Indes ou vers le bras de mer, qui s'enfonce de 2.500 kilomètres dans l'intérieur du continent. Il y a longtemps déjà que le capitaine Mahan, après avoir montré que le Plateau et le Golfe Persiques constituent la frontière stratégique de l'Empire indien, en réclamait pour l'Angleterre la garde exclusive et formulait, à l'usage du *Foreign Office*, une nouvelle doctrine de Monroe.

Mais la route persane est une idée française. C'est la France, qui a révélé à la Grande-Bretagne la valeur des Indes, du Saint-Laurent, du Mississipi et du Nil. C'est

elle encore, qui lui a appris que le Plateau d'Iran commande la route de Bombay. En 1796, la Première République, continuant comme sur le Rhin l'œuvre des rois, de Louis XIV surtout, envoie à Téhéran le naturaliste Olivier. Cinq ans plus tard, John Malcolm tente de fermer la route des Indes. Il échoue. Et de 1805 à 1807 le comte Joubert, puis le général Gardanne viennent préparer les étapes de cette marche vers l'Orient, qui hante l'imagination de Napoléon Ier. Le Tzar hérite de cette chimère et pousse en avant ses armées. L'Angleterre s'inquiète. En 1834, elle obtient de la Russie, qu'elle reconnaisse l'indépendance persane. Et aussitôt le colonel Chesnay et le major Rawlinson entreprennent dans le Sud leurs reconnaissances militaires et leurs explorations économiques. L'institution en 1843 de la commission anglo-russe pour la délimitation de la frontière turco-persane permet de la pousser plus avant, tandis que la conquête du Beloutchistan et l'alliance du sultan de Mascate, Seyd-Saïd, facilitent l'encerclement du plateau d'Iran par le Sud et par l'Est, par la mer et par la terre.

Pendant près d'un demi-siècle, la bataille pour la route de Constantinople fait oublier le chemin rocailleux du plateau persan. Vers 1880, au moment où se dessine une nouvelle période dans la rivalité anglo-russe, l'action britannique reprend, et avec une extrême habileté se continue sur le terrain économique. Câbles sous-marins, réseau télégraphique de Bouchire à Téhéran et de Téhéran aux Indes, routes de Téhéran à Méched dans le Nord et au Golfe Persique, voie d'eau du Karoun, longue de 250 kilomètres, banque d'Etat furent successivement concédées à des firmes britanniques, tandis que la voie ferrée était poussée des Indes à travers le Beloutchistan, jusqu'à la frontière persane.

Eclairé par ces succès sur les dangers de la manière forte, le Gouvernement russe change de méthode. Il négocie, en 1896, un traité de commerce; il prête de l'argent sans garanties douanières ; il fournit les cadres et

des armes à la brigade cosaque ; il pousse ses voies ferrées dans deux directions, le Transcaspien vers le Sud-Est et le Transcaucasien vers le Sud-Ouest. En 1901, les deux lignes Askabad-Méched et Kars-Erivan-Djoulja sont commencées. Le territoire persan est entamé à l'Est et à l'Ouest. La Banque russe des prêts reçoit le monopole des concessions de chemin de fer. Une voie ferrée de la mer Caspienne au golfe Persique, le Rechs-Ispahan-Bender-Abbas, est mis à l'étude.

Le *Foreign Office* doit mettre les pouces. La riposte de 1903 (signature d'un accord commercial et remise de *la Jarretière*) a échoué. Il faut transiger. Le péril allemand l'exige. Et la convention anglo-russe, préparée à Algésiras, signée le 30 août 1907, pour mieux sauvegarder sinon l'intégrité persane, du moins la paix européenne, divise le plateau d'Iran en trois zones. Dans deux, les Etats contractants auront le privilège des concessions politiques et commerciales : voies ferrées, banques, routes, assurances, transports, télégraphes. Dans la troisième, ils seront sur le pied d'une stricte égalité.

La plaque tournante de l'Asie méditerranéenne n'est point monopolisée. Elle est, du moins, neutralisée. Et sur les débouchés immédiats, par terre et par mer, par route et par eau, par fil et par fer, veilleront la flottille du golfe Persique et les fusils des *South Persia Rifles*.

Cette transaction, imposée par les circonstances à l'opinion britannique, aussi violemment critiquée à droite qu'à gauche, eut une existence mouvementée, qu'il serait oiseux de résumer ici. Notons seulement que, si la Perse est déchirée par les empiétements russes et par la crise constitutionnelle, l'Angleterre, du moins, consolide sa pénétration économique. La guerre ne ralentit pas ses efforts. De 1912 à 1914 elle avait avancé au Trésor persan 490.000 livres sterling. De 1915 à 1917, nouveaux prêts : 817.000 livres. En 1918, même générosité. Les ballots de marchandises suivent la même route que les sacs d'écus.

	Ventes de la Perse au Royaume-Uni (en liv. st.)	Ventes du R.-U. à la Perse (en liv. st.)
1914	794.000	709.000
1915	944.000	880.000
1916	485.000	553.000
1917	572.000	931.000
1918	212.000	1.276.000

En plein conflit européen, John Bull double ou presque la valeur de ses importations. Il fait plus. Il transforme ses voies stratégiques en routes commerciales. Le chemin de fer des Indes est poussé, à travers le désert de Baloutche, jusqu'à la frontière du Seistan. Et le rail, qui lui permet d'envoyer des troupes au delà de Méhed, jusqu'en Transcaucasie, facilitera demain les ventes de tissus anglo-indiens et les achats de minerais persans. La voie ferrée du golfe Persique à Bagdad étend un de ses embranchements jusqu'à Khani-Kin, sur la frontière turco-persane, au pied de la falaise Iranienne. L'encerclement par le Sud et par l'Est, amorcé depuis près d'un siècle, est achevé. Le rail relie la route persane à la mer asservie.

Cette action économique facilite l'action diplomatique. Son objectif reste ce qu'il a été depuis un siècle : briser l'influence russe, lier l'une à l'autre la cause de l'unité persane et celle de l'influence anglaise. Tandis qu'à Téhéran, les agents britanniques, pendant la durée des hostilités, réussissaient, par des atermoiements, à maintenir la Perse dans une neutralité théorique, condition nécessaire de son isolement, à Paris, la délégation persane s'efforçait en vain, par les notes du 14 février, 23 mars et 6 avril 1919, d'obtenir que la Conférence trouvât le temps d'examiner un programme de revendications territoriales et financières, dressé par une plume singulièrement novice. Lord Curzon, — adversaire tenace de l'accord de 1907, — préfère négocier à Téhéran. Et le 9 août 1919, est signée la double convention, qui, en échange de l'engagement « *de respecter absolument l'in-*

dépendance et l'intégrité de la Perse », charge l'Angleterre de réorganiser l'administration et l'armée persane, de restaurer le trésor en déficit et de développer les chemins de fer. L'avènement d'un premier ministre anglophile, le voyage du Shah en Angleterre, la promesse écrite d'appuyer, dans une certaine mesure, les revendications territoriales et financières de la Perse, contre la Turquie et la Russie, précisent la signification et élargissent la portée de cette convention.

L'accord de 1907 est annulé, en fait, sinon en droit. La plaque tournante du plateau d'Iran n'est plus neutralisée par un savant partage. La ceinture de bastions, qui couvrent l'Empire indien, est achevée. La brèche est fermée, la porte rebâtie et le verrou poussé.

L'opinion britannique, qu'inquiétaient les hésitations et les oscillations de M. Lloyd George, retrouva, avec joie, dans ce Traité, la marque des traditions et les caractères de la méthode, qui justifient la grandeur et expliquent la solidité de son Empire. Le pacte de Lord Curzon ne fut pas seulement approuvé par les organes du parti conservateur. L'*Observer* (17 août) lui apporta l'adhésion des chrétiens sociaux et l'*Economist* (23 août) celle des libéraux orthodoxes. Le *Manchester Guardian* (16 août), interprète des radicaux doctrinaires, s'il regrette que l'accord de 1907, aussi contraire à l'intérêt britannique que dangereux pour l'intégrité persane, n'ait point été explicitement abrogé, approuve ce retour à une politique traditionnelle :

« Si tout cela était fait par un autre pays, nous dirions que cela équivaut à un protectorat déguisé, mais comme il s'agit de nous, nous ne le disons pas, nous le penserons pas, quoi qu'en puissent dire et penser les personnes d'un caractère difficile. *Tout dépend de l'esprit, dans lequel un pareil arrangement sera appliqué. S'il l'est d'une manière honnête et honorable,* avec quelque chose comme une sympathie désintéressée pour les intérêts de la Perse et le développement de son esprit d'indépendance, *cet accord pourrait bien apparaître, comme le début d'une ère nouvelle et meilleure pour un peuple, qui a connu la grandeur.* »

Le 26 juillet 1921, le marquis Curzon proclamait, devant la Chambre des Lords, « son désappointement », dans un discours que le *Daily Telegraph* qualifie de « humiliant et de déprimant ». La convention anglo-persanne est dénoncée. M. Armitage Smith, envoyé un an plus tôt pour réorganiser les finances, assiste à la faillite de son œuvre. La mission militaire est congédiée. Les *South Persia Rifles* sont supprimés. L'avance de deux millions de livres est perdue. A Téhéran, reconquis pour le Tzar par les Bolcheviks, continuateurs de son œuvre asiatique, règne en maître leur représentant : M. Rothstein, un ancien espion du *War Office*.

Cette faillite totale, qui atteint, dans un centre vital de son action asiatique, le prestige de l'Empire britannique, rend le *Foreign Office* particulièrement sensible à la nouvelle atteinte, que lui porte l'accord franco-turc du 20 octobre 1921, au lendemain d'une défaite de cette armée konstantinienne, en qui il avait mis toutes ses complaisances.

Le Gouvernement anglais, désireux de rétablir son prestige en Orient, voulait tenter à nouveau cette médiation, qu'il oublie, dès que les troupes grecques remportent un succès éphémère, et qu'il reprend après leur défaite. Lord Ch. Hardinge était venu solliciter la coopération française. Peu de jours après, il reçut communication du Traité d'Angora. Il l'ouvre et il constate que, sous l'influence d'émissaires américains, Kemal Pacha a obtenu de la France la cession dans le golfe d'Alexandrette de la baie d'Argos, où devait aboutir la *pipeline* de Mossoul. Or les adversaires de la *Standard Oil* entendaient que ce terminus restât entre les mains d'un état intéressé par un contrat formel à l'exploitation anglaise des pétroles de Mossoul.

Légitimement irrité, le *Foreign Office* résolut de prendre sa revanche à Washington.

*
* *

Il est, en effet, certain, que si la politique du Traité d'Angora est parfaitement défendable, — à la condition de ne point être une politique de la Paix à tout prix, — la méthode ne l'est pas.

Qu'il s'agisse du désarmement allemand, de la négociation financière, du problème oriental, les directives françaises logiques et claires, basées sur le texte des Traités et conformes à l'esprit de l'alliance, servent mieux la paix du monde et facilitent davantage le réveil de sa vitalité, que les oscillations soudaines et contradictoires de la politique anglaise, méfiante et isolée, hantée par de lointains souvenirs, reprise de terreurs chimériques, rompue à la pratique des dissociations stériles, aveuglée par les œillères d'un imprévoyant réalisme.

Mais rarement le Quai-d'Orsay commit plus de fautes de méthode.

Du jour où le Gouvernement anglais, rompant avec l'esprit du Traité Sykes-Georges-Picot (1916) autant qu'avec l'esprit du Traité de Versailles, confiait à l'armée grecque, en échange de conquêtes territoriales, la mission de briser la résistance turque, le désaccord oriental était patent. La France n'avait point à le redouter, puisqu'elle prenait, contre le Gouvernement anglais, aveuglé par des lubies religieuses et victime d'agents exaltés, la défense des intérêts de l'Empire britannique, du peuple grec et de la paix méditerranéenne, également compromis par une guerre d'extermination sans issue possible. Il fallait avoir, ce jour-là, le courage de regarder dans les yeux et de dire : non, dégager les responsabilités françaises et annoncer la paix franco-turque. Elle n'aurait pas dû être signée le 20 octobre 1921, pas même le 9 mars 1921, mais le jour où les canons grecs tirèrent leur premier coup dans les golfes de l'Anatolie.

Si le traité d'Angora avait été rédigé, soit en juin 1920, soit en décembre 1920, sur les bases proposées par

M. François Georges-Picot dès novembre 1919, quand il rentra de Beyrouth, en passant par Angora, il eût été possible, non seulement de ne point renoncer intégralement aux frontières stratégiques du Traité de Sèvres, — le fleuve Djehoum et les débouchés de l'Amanus, — mais encore de ne point réduire les garanties dues aux minorités chrétiennes (1). Surtout, le Gouvernement français eût évité de diminuer son prestige et d'irriter l'Angleterre, par une apparente déloyauté, à la veille de la Conférence de Washington.

(1) J'emprunte à l'*Éclair*, du 11 décembre 1921, le tableau ci-dessous.

Accord du 9 mars 1921 (Signé à Londres par Bekir Samy bey)	Accord du 20 octobre 1921 (Signé à Angora par M. Franklin-Bouillon)
1. Désarmement des populations et des bandes armées d'accord entre les commandements français et turc.	*Néant.*
2. Constitution de forces de police en utilisant la gendarmerie déjà formée, sous le commandement turc assisté d'officiers français.	*Néant.*
3. Évacuation dans un délai d'un mois, après la cessation des hostilités, des territoires au nord des frontières du Traité de Sèvres.	*Évacuation dans un délai de deux mois, à partir de la signature de l'accord, non seulement de ces territoires, mais des territoires rétrocédés à la Turquie.*
4. Dispositions transitoires pour l'évacuation des territoires réincorporés à l'Etat turc, en raison de leur caractère ethnique.	*Néant.*
5. Retrait progressif des troupes françaises, dans des conditions déterminées sur les bases suivantes : pacification effective, etc.	*Néant.*
6. Droit de suite militaire en cas d'attentats par des bandes.	*Néant.*
7. Maintien en fonctions du personnel administratif cilicien.	*Néant.*
8. Dans les régions à population mixte : gendarmerie mixte et administration municipale, en tenant compte des éléments de la population (proportionnalité).	*Néant.*

9. Engagement de protéger les minorités ethniques et de leur garantir l'égalité absolue des droits.	*Le gouvernement de la Grande Assemblée Nationale de Turquie déclare, que les droits des minorités solennellement reconnus dans le pacte national seront confirmés par lui, sur la même base que celle établie par les conventions conclues à ce sujet entre les puissances de l'Entente, leurs adversaires et certains de leurs alliés.*

CHAPITRE V

LA CONFÉRENCE DE WASHINGTON

La participation de l'Amérique dans la politique européenne. — Elle reste définitive malgré l'échec de Wilson. — Le parallélisme du programme républicain et du programme démocrate. — Le premier message du président Harding. — Il permet de prévoir la solution, que donnera Harding au conflit extrême-oriental.

I. — *A.* L'expansion japonaise. — Ses origines et ses caractères. — La recherche de matières premières et de denrées alimentaires. — Le marché chinois. — Sa valeur. — Les étapes de la pénétration japonaise avant et pendant la guerre. — Le programme du Japon à la Conférence de Paris. — Comment il réalise ses objectifs. — *B.* Résultats obtenus par la politique japonaise en Chine. — Les ports, les rails, les prêts, les mines et le pétrole. — La concurrence navale américo-japonaise. — Comment elle rappelle la concurrence anglo-germanique. — L'immigration japonaise aux États-Unis. — La législation de la Californie. — *C.* L'opinion américaine a soif de paix. — Pourquoi? — Le poids des impôts. — L'action du Puritanisme. — Essai d'une définition psychologique et politique. — Amorce d'une négociation avec l'Angleterre dès décembre 1920.

§ II. — État des relations anglo-américaines au début de 1921. — Incidents diplomatiques. — Témoignage d'un journaliste. — La rivalité navale et houillère. — Quelques chiffres. — Réaction de l'opinion britannique en faveur d'un accord anglo-américain. — Origines morale et financière de ce courant d'opinion. — Le rôle des colonies britanniques. — Conséquences qu'aurait eues pour l'Unité impériale une guerre américo-japonaise. — La Conférence impériale du 21 juin 1921. — Son attitude vis-à-vis du renouvellement de l'alliance anglo-japonaise. — Le Gouvernement britannique accepte l'invitation du président Harding, le 11 juillet 1921.

§ III. — La première séance de la Conférence de Washington. — Ses caractères. — L'atmosphère religieuse. — Les directives navales et extrême-orientales. — *A.* L'intérêt français: conserver à sa marine une valeur d'appoint et participer au règlement d'Extrême-Orient. — Erreur psychologique commise par la diplomatie française, quant aux origines et aux caractères de la Conférence de Washing-

ton. — *B.* La méthode anglaise. — Ses résultats. — L'objectif anglais : empêcher l'élargissement de l'Entente extrême-orientale et l'admission de la République française. — La manœuvre du 21 novembre. — Les commentaires de la presse anglaise. — Le discours de Lord Curzon du 24. — La note Reuter du 28. — Le conflit franco-italien. — Les derniers efforts anglais. —2, 7 et 8 décembre. — La journée du 10 décembre. — Une victoire française. — *C.* La revanche anglaise. — Les erreurs psychologiques de la délégation française dans le débat naval. — La question du sous-marin. — Les journées des 29, 30 et 31 décembre. — Discours et articles anglais.

§ IV. — Sacrifices consentis par les diverses nations. — La France et le principe de l'égalité franco-italienne. — L'Amérique : importance des destructions consenties. — Compensations tactiques et orientales. — Le Japon. — Dans quelle mesure il conserve ses forces navales et le débouché chinois. — La Grande-Bretagne. — Ses sacrifices maritimes. — Son échec extrême-oriental : nécessité d'une revanche. — Gênes.

L'œuvre de la guerre de 1914-18 n'a point été que destructive. Elle n'a pas seulement brisé quelques-unes des chimères scientifiques et religieuses, qui berçaient l'illusion humaine. Par le nombre de corps et par l'étendue des ruines, dont elles ont jonché le sol, ces batailles ont créé un monde nouveau, — je ne dis pas meilleur : les peuples ne tarderont pas à en prendre conscience.

Leur isolement, qu'ils le veuillent ou non, est désormais impossible. Il n'y aura plus ni guerre à deux, ni paix à deux. Le fardeau est devenu trop lourd. Les armements, pour être supportables, et les industries, pour être prospères, exigent des coopérations internationales. Le siècle, où les divers États se concurrençaient sur les marchés du globe, aussi librement que les individus à l'intérieur de leurs frontières, est désormais clos. A la période de l'individualisme international succède celle des groupements internationaux. Malheur aux peuples, qui saboteront leurs alliances ! Malheur aux États, qui s'isoleront dans leurs neutralité ! Qu'ils méditent, pendant qu'il est temps encore, sur l'exemple que leur donnent les États-Unis : après quelques mois de bouderies insulaires, le parti même qui reprochait le plus ardemment au Président Wilson d'avoir entraîné la République américaine dans le cercle des États Européens, le reconstitue à Washington.

Cox et Harding, le démocrate et le républicain, n'étaient pas séparés par l'épaisseur — cependant bien mince — d'une doctrine diplomatique.

Ils sont l'un et l'autre originaires de cet État de l'Ohio, qui, depuis 1869, a donné aux Etats-Unis sept présidents sur douze et qui constitue le centre géographique de l'opinion américaine. Voisin des États les plus industriels et partant les plus peuplés, placé entre New-York et Chicago, baigné par les Lacs et voisin du Canada, lien naturel entre le Nord et le Sud, comme entre l'Ouest, qui grandit, et l'Est, qui végète, l'Ohio est un centre de gravité, également éloigné des extrêmes. Cette identité d'origine n'est pas le seul trait commun des deux adversaires. L'un et l'autre appartiennent à des familles aussi modestes que nombreuses. Dotés de sept frères ou sœurs, fils d'un fermier ou d'un médecin de campagne, ils débutèrent, comme travailleurs manuels, avant de suivre la même voie et de gravir les mêmes échelons : typographes, reporters, directeurs de journaux, secrétaires d'hommes politiques. Également doués pour les affaires, ils sont intéressés dans toutes les industries, à qui leurs villes d'adoption offrirent une croissante hospitalité. Démocrate et républicain collectionnèrent avec ardeur, sans exciter ni méfiance, ni envie, les conseils d'administration. Successivement gouverneurs de l'Ohio, ils déployèrent, dans ce poste d'organisateur, à des degrés différents, des qualités semblables. Et si dans leur carrière parlementaire, dont la courbe concorde, Cox et Harding défendirent parfois des causes différentes, ils restèrent fidèles aux mêmes traditions puritaines. Le membre de l'*Eglise des États-Unis* et l'adhérent du *Trinity Baptist Accord*, lecteurs assidus de la Bible, prononcent des formules, dont s'effaroucheraient nos partisans d'une neutralité intégrale.

Si le lecteur parcourt les programmes adoptés par la Convention républicaine de Chicago, le 10 juin 1920, et par la Convention démocrate de San Francisco, le 2 juillet, il ne parviendra point à découvrir entre ces pages, égale-

ment longues et difficiles, caractérisées par un égal mépris pour l'ordre logique et les précisions juridiques, de différences profondes. Républicains et démocrates s'attribuent le mérite des mêmes réformes votées, sous le règne d'un Président démocrate, par une législature républicaine. Ils promettent aux électeurs les mêmes avantages : un régime normal et des économies financières, l'affranchissement des voies ferrées et la construction de routes nombreuses. Leur politique douanière diffère plus, par le pourcentage de leurs tarifs protectionnistes, que par la rigidité de leur doctrine économique. Cox et Harding sont d'accord pour promettre à Hawaï l'autonomie et l'ordre au Mexique. Si le programme démocrate est moins discret que le document républicain en ce qui concerne l'Irlande, il l'est autant pour ce qui touche à l'immigration japonaise, alors que le *credo* des républicains, accusés cependant de japonophobie, n'en souffle mot. Le temps n'est plus où les deux partis, recrutés dans les milieux nettement tranchés, luttaient pour un idéal différent. En Amérique comme en Australie, le temps et le réalisme ont fait leur œuvre. La bataille des partis n'est qu'une course au pouvoir.

Mais, dira-t-on, il est impossible de pousser ce paradoxe jusqu'à affirmer que Cox et Harding auraient eu, en ce qui concerne le Traité de Versailles et la Ligue des Nations, la même politique? Les électeurs germano-italiens n'ont-ils pas voté contre Cox ? C'est exact. Ils ont oublié que les journaux dirigés par Cox avaient, jusqu'à la dernière heure, démontré que la défaite germanique serait un désastre américain. Et les feuilles républicaines, au cours de la campagne présidentielle, la *New York Tribune*, notamment, n'ont pas manqué de reproduire les citations de nombreux articles et de rappeler à Cox la date récente de ses sympathies pro-alliées. D'autre part, on ne saurait reprocher à Harding d'avoir voulu sacrifier le problème des Réparations allemandes à celui d'une organisation internationale. Les pages, où il demandait au président

Wilson d'imposer à l'Allemagne la paix avant de doter l'Univers d'un ordre nouveau, de distinguer et de dissocier les deux opérations, sont là pour le prouver. Mais oublions le passé. Prenons les textes officiels. Que disent en l'espèce les deux programmes ?

PROGRAMME RÉPUBLICAIN

« *Une observation scrupuleuse de nos engagements internationaux* légalement assumés *est essentielle à notre honneur*, à notre respect de nous-mêmes et au respect, que nous porteront les autres nations... Le Parti Républicain est partisan d'un *accord entre les nations, pour préserver la paix du monde.* Nous croyons qu'une telle *association internationale doit être fondée sur la justice internationale* et doit élaborer des méthodes, qui maintiendront le règne du droit public par le développement de la Loi et par la décision de tribunaux impartiaux, et qui assureraient la réunion immédiate d'une Conférence générale inter ationale, chaque fois que la paix serait menacée... Le Pacte signé à Paris contenait des stipulations non *seulement intolérables pour un peuple indépendant*, mais de nature à engendrer *sûrement les injustices, les inimitiés et les controverses entre nations*, qu'il se proposait de prévenir... »

PROGRAMME DÉMOCRATE

« Le Traité de paix fut négocié sur l'assurance précise donnée à l'Allemagne, *qu'une association générale des Nations devait être formée*, conformément à des conventions spécifiques, en vue de fournir *des garanties mutuelles d'indépendance politique et d'intégrité territoriale*... Nous préconisons la ratification immédiate, sans réserves, qui détruisent l'intégrité essentielle du Traité. Mais *nous ne sommes pas opposés à l'acceptation de réserves, qui rendent plus claires, en les spécifiant plus nettement, les obligations des États-Unis*... Toutes nos charges, en tant que membres de la Société, devront être *remplies en accord strict avec la Constitution des États-Unis*, qui comporte entre autres choses l'exigence fondamentale *d'une déclaration de guerre par le Congrès*, avant que la Nation puisse participer à une guerre quelconque... »

Les deux programmes reconnaissent la nécessité de faire honneur à la signature donnée. L'un et l'autre proclament l'utilité d'une organisation supranationale. Ils

prennent la même formule : association d'États. Ils sont d'accord pour réclamer des retouches, des garanties, des réserves. Le Président Wilson eut pour mission de décider un parlement démocrate, et partant neutraliste, à l'intervention militaire. Le Président Harding aura pour tâche de décider un parlement républicain, et partant antiwilsonien, à l'intervention diplomatique.

*
* *

Son premier message à la nation américaine provoqua outre-Rhin quelques désillusions.

A l'extrême droite, le milliardaire Stinnes, le maître de l'heure, fait écrire par la *Kölnische Zeitung* du 6 mars 1921 :

« La première manifestation du nouveau Président ne sera pas accueillie, en dehors de l'Amérique, avec une joie sans mélange... On avait trop espéré de ce discours, et l'on trouve, par suite, entre ce que l'on attendait et ce qu'offre M. Harding, un écart plus considérable qu'il ne l'est en réalité. »

L'organe du centre catholique, la *Germania*, n'est pas moins mélancolique :

« Ce message inaugural se meut, de façon générale, dans le cadre de la politique, qui a été pratiquée jusqu'à présent. Ceux qui avaient espéré que le nouveau Président aurait pris position au sujet de la Conférence de Londres se trouveront déçus. »

Le journal de la banque israëlite, la *Frankfürter Zeitung*, formule le même jugement que la *Germania* : « *Le miracle américain, auquel croient encore aujourd'hui beaucoup d'Allemands incorrigibles, n'aura certes pas lieu maintenant.* » La *Vossische Zeitung*, qui mène, contre l'impérialisme germanique et pour une paix réciproque une courageuse campagne, formule un jugement identique : « *Les principes directeurs du régime Harding ne seront certainement point la sympathie, ni même la compassion pour l'Allemagne.* »

Si on lit, dans son texte anglais, le message présidentiel, on comprend la désillusion germanique.

Le ton même du discours, ce mélange inséparable de fierté nationale et de civisme chrétien, devait surprendre des lecteurs habitués à une atmosphère de bas-empire. Les républicains d'Amérique restent, consciemment ou non, des disciples de Montesquieu. Ils croient qu'il est impossible d'assurer la vitalité des institutions libres, sans entretenir les traditions historiques, les émotions morales, les formules chrétiennes, cet idéalisme sentimental, qui a marqué d'une ineffaçable originalité la constitution politique des États-Unis. Et je comprends que l'opinion allemande, qui éprouve une telle difficulté à sortir de l'ornière impériale, soit incapable d'apprécier la noblesse et la valeur de cette croyance républicaine. Elle eût été moins sensible aux inévitables divergences des deux mentalités, si le Président Harding avait bien voulu oublier le passé et engager l'avenir.

Or, l'élu du peuple américain, tout en proscrivant les épithètes violentes et les excommunications haineuses, a proclamé, avec une haute sérénité, la justesse de la cause alliée.

« La Liberté et la Civilisation sont inséparables, et l'une et l'autre furent menacées... L'Amérique ne s'est pas dérobée, quand il fallut résister à l'effort tenté pour renverser le cours de la Civilisation... Quand la guerre mondiale l'a menacée, nous avons, pour assurer son salut, sacrifié nos ressources et sacrifié nos vies. »

Je comprends que ces formules aient souverainement déplu à M. Stinnes et consorts. Il leur a été désagréable de s'entendre rappeler, avec une pareille hauteur, que l'effort, tenté pour imposer à l'Europe l'hégémonie prussienne, constituait une menace pour la Civilisation humaine.

D'autre part, si le Président Harding a écarté tout projet « d'alliance *militaire permanente* » et condamné la conception d'un « *sur état international* », il s'est refusé

à admettre que la République américaine puisse vivre, désormais, dans un orgueilleux isolement : « L'*Amérique n'a point flanché, le jour où il fallut résister à l'effort, tenté pour renverser le cours de la Civilisation : elle ne flanchera ni aujourd'hui, ni demain... Nos yeux ne seront jamais aveugles à l'évolution, qui menacerait, nous ne serons jamais sourds à l'appel, que nous adresserait la Civilisation.* » Certes, nulle nation au monde n'est plus pacifique que les États-Unis. Ils ne haïssent personne. Ils ne convoitent rien. Mais si, « *malgré cette attitude, la guerre était imposée, j'espère ardemment*, proclame le Président, *qu'on trouverait le moyen d'unifier nos forces individuelles et collectives et de consacrer l'Amérique entière, matérielle et morale, corps et âme, à la défense nationale.* » Harding va plus loin encore : « *Il ne veut nullement barrer les routes vers des relations plus étroites. Il désire développer les ententes.* » Et le message présidentiel esquisse une organisation internationale, qui substituerait, à la conception parlementaire et anglo-saxonne de la Ligue des Nations, une formule plus juridique et plus latine.

Et c'est là la formule de demain. Un parlement mondial, tout-puissant comme une assemblée élue, dangereuse comme un congrès diplomatique, constitue la pire des formules internationales. L'organisme génevois servira la cause de la Paix et du Droit, dans la mesure même où il se transformera en une cour d'arbitrage.

* * *

Mais le président Harding devait donner, de cette permanence dans l'action diplomatique des États-Unis, une preuve plus décisive. Le jour où le conflit Extrême-Oriental menaçait d'allumer à brève échéance une nouvelle guerre, il le résolut, malgré les protestations des Républicains intransigeants et des insulaires farouches, par une solution internationale conforme au programme wil-

sonien et par un règlement transactionnel approuvé par l'idéalisme puritain.

§ I

La question asiatique, telle qu'elle se pose en 1921, est un problème de psychologie sociale. Il ne s'agit ni d'une transaction commerciale, ni d'un arbitrage juridique. Un impérialisme alimentaire étale ses exigences croissantes. Tenter de le briser ou de l'étouffer, c'est provoquer une explosion. On ne peut que l'endiguer, en comptant sur la collaboration d'autres acteurs psychologiques pour l'enrayer. Il y a des cas où l'homme d'État est simplement celui, qui sait subir les nécessités de la vie et accepter la coopération de ses forces, reconnaître la limite étroite du vouloir humain et l'inéluctable fragilité de notre existence précaire.

*
* *

L'expansion japonaise est un fait irrésistible. Ce peuple, le plus homogène, le plus discipliné et le moins démocratique qui soit, étouffe dans ses îles.

La population de l'archipel s'élevait, en 1906, à 46 millions d'êtres humains. Dix ans plus tard, elle dépasse 55 millions. En 1918, elle arrive à 57 millions, dont 28.843.000 hommes. Elle s'acroît d'environ 720.000 âmes par an. Et ces 57.000.000 d'êtres humains sont emprisonnés, par la mer, dans des îlots, dont la superficie ne dépasse pas 148.000 milles carrés. J'entends bien que la densité moyenne est de 380 habitants par mille carré, tandis qu'elle est de 480 pour la Grande-Bretagne, de 520 en Hollande et de 650 en Belgique. Pourquoi le Japon étoufferait-il, alors que d'autres états, plus peuplés, respirent ? Parce que la terre arable forme seulement une partie minime de ce sol montagneux : à peine 1/5, 5.000.000 et demi d'hectares, soit les 4/5 de l'étendue de l'Irlande,

pour une population qui dépasse celle du Royaume-Uni, de la Belgique et de la Hollande réunis. En dix ans la surface exploitée n'a pu grandir que de 5 p. 100, le rendement progresser de 4 p. 100, alors que le nombre des bouches à nourrir s'est accru de 12 p. 100. Serrés les uns contre les autres, avec une force croissante, ces êtres vivants ne peuvent pas tenir dans leurs îlots encombrés. Ils partent et émigrent. Où vont-ils ? D'abord à Formose, où le Gouvernement a construit des voies ferrées, exploité forêts et mines, planté le thé et le sucre. Mais il n'est parvenu ni à gagner les autochtones, ni à développer la colonisation. Le nombre d'immigrants japonais n'atteint pas 4 p. 100 de la population. En Corée, la faillite est aussi nette, bien que l'effort fourni, tant au point de vue administratif qu'au point de vue économique, soit aussi grand. En cinq ans, de 1913 à 1918, le commerce a triplé. Partout on a construit des routes et des écoles. La résistance coréenne reste aussi intransigeante et l'immigration japonaise aussi faible. En 1920, les immigrants ne représentent que 1/96e de la population, qui dépasse 16.000.000, et la plupart de ces Japonais ne sont pas, comme on l'espérait, des paysans et des fermiers, mais des petits commerçants et des petits négociants. En Mandchourie, les colons Japonais ne sont pas 300.000, dont la moitié rentrent au pays. Au cours des vingt dernières années, le chiffre total de l'émigration n'a pas dépassé 800.000 : près de 300.000 habitent les États-Unis.

Les Japonais émigrent, mais ne colonisent point. L'empire nippon fournit des boutiquiers et des soldats. Mais l'agriculteur patient et minutieux ne peut réussir ailleurs, que dans l'atmosphère humide et dans le cadre coquet du jardin japonais. C'est là un premier dilemme.

Et voici le second : cette population ne peut suffire à son alimentation. Dans ses achats au dehors, les importations seules de riz, de haricots et de pois figuraient, en 1918 et en 1919, pour 1/15 et 1/11 du chiffre total des commandes japonaises. Pour les payer, l'empire du Soleil

Levant doit écouler des produits ouvrés. Or il manque de matières premières. Non seulement il doit faire venir de l'étranger le coton, mais encore la majeure partie du charbon et la presque totalité du fer, qu'il consomme. En 1917, la production de fonte atteignait à peine 150.000 tonnes, alors que les usines en utilisaient 1.300.000. L'importance de ces achats de denrées alimentaires et de matières premières est telle que, même au lendemain de la guerre, la balance économique est défavorable. Les importations ont dépassé les exportations de 207 millions de *yens* en 1919 et de 393 en 1920.

Pour rétablir l'équilibre, il ne suffit pas d'acquérir en Chine, notamment en Mandchourie et dans la vallée du Yang-Tsé, des mines de charbon et des gisements de fer, il faut intensifier davantage la production industrielle. L'effort est aussi extraordinaire, que celui fourni par l'Allemagne avant la guerre. Le commerce extérieur du Japon qui n'était, en 1916, que de 1 milliard 6, a atteint 2 milliards 3, en 1917, 3 milliards en 1918 et dépassé 4 en 1919. La dette reste à 2 milliards et demi de *yens*. La réserve d'or, qui était de 300.000.000 de *yens* au commencement de la guerre, s'élève à 1 milliard 600 millions à la fin de 1918. La marine marchande voit son tonnage grandir de 1 million 800.000 tonnes, en 1908, à plus de 3, en 1918. Les compagnies de navigation donnent en moyenne des dividendes de 60 p. 100.

Les voyageurs sont unanimes à constater, que cette poussée si rapide n'a pas eu de résultats heureux. La vitalité de la race est touchée. La solidité du cadre est menacée. 82 p. 100 de la main-d'œuvre est féminine. Les conditions d'hygiène dans les tissages sont telles, que la tuberculose et la syphilis exercent d'impitoyables ravages. Le paupérisme, inconnu jadis, prend des proportions inquiétantes. Des quartiers entiers d'Osaka, de Kyoto, de Tokio, sont habités par des miséreux, qui vivent dans des huttes de 2 mètres carrés, vêtus de haillons. Ils se nourrissent d'ordures.

Nouveau dilemme. Le Japon s'industrialise et il s'anémie. Comme l'Allemagne de 1914, dont il a voulu conserver la monarchie divine et l'aristocratie impériale, adopter la constitution antiparlementaire et la bureaucratie prussienne, copier l'organisme militaire et l'essor industriel, le Japon a poussé trop vite. Il a compromis sa séculaire harmonie. Un malaise profond ébranle ses masses miséreuses.

Et ce malaise est un élément d'instabilité diplomatique.

*
* *

L'industrie, qui seule peut assurer à ces îlots encombrés leur pain quotidien, est instinctivement, irrésistiblement conquérante. Elle doit s'assurer, à la fois, des ressources en matières premières et des débouchés pour ses objets ouvrés. Or, en face du Japon, sur l'autre rive, s'ouvre tout un monde.

La Chine n'est pas une nation, mais une civilisation. Comme le démontre M. Hovelacque, dans des pages d'une fine et lumineuse psychologie (1), le fait que l'organisation familiale, la vie corporative, les habitudes ancestrales, les usages administratifs persistent à travers les pires soulèvements et l'anarchie générale, ne saurait suffire pour démontrer l'unité de la Chine : il prouve simplement l'existence d'une civilisation commune. L'identité de l'écriture ne saurait suffire pour établir l'homogénéité d'un État.

« Géographiquement, la Chine n'a pas plus d'unité que n'en avait l'Empire romain. »

Entre ses différentes régions, nuls liens naturels, nuls caractères communs. Si la Chine est isolée, derrière une barrière de montagnes, de déserts et d'océans, elle est divisée, par le climat, le sol et la production, en une série de pays essentiellement différents. Ils sont séparés par

(1) *La Chine*, Paris, 1921, p. 115, 121, 123, 163, 266, etc.

des obstacles tels que partout, sauf dans des plaines d'alluvions, les communications sont précaires. L'absence de relations régulières entretient la diversité des milieux ethniques.

« Physiquement, les Chinois diffèrent entre eux autant que le Hollandais du Napolitain, l'Allemand du Grec, et comme origine probablement plus fortement encore. Les langues mêmes, qu'ils parlent, sont différentes ».

Pas d'unité historique. C'est tantôt une race, tantôt une province, tantôt un chef qui domine. Aucun régime ne peut durer. Le centre du pays se déplace constamment. Les capitales succèdent aux capitales. Pas d'unité politique. La Chine n'a jamais été un état, pas plus qu'elle n'a été une nation. « Elle n'est qu'une fédération très lâche d'innombrables petites démocraties autonomes, — les familles, — soumises à un empereur autocrate, mais sans pouvoir effectif sur elles, pontife ou pape plutôt que souverain ». La disparition de cette autorité hâtera les progrès de la dissociation, qui caractérise la vie chinoise, la vie religieuse comme la vie politique.

« La disparition du grand cadre traditionnel, qui, malgré sa vétusté vermoulue et ses insuffisances innées, maintenait quand même l'unité relative du pays et à l'intérieur duquel s'inscrivaient tous les autres cadres de sa vie, devait entraîner progressivement leur ruine. La tâche, qui attendait les idéologues révolutionnaires, dépassait infiniment celle de nos révolutionnaires de 1789. Ils partaient de plus loin, d'une décomposition infiniment plus profonde... »

L'anarchie gagne. Les impôts ne rentrent plus. Les États vassaux repoussent le tribut. Le Yunnan s'agite. Le Thibet se révolte. Le Sud guerroie contre le Nord. Et cette scission, entre le Sud et le Nord, correspond « à des différences de races, d'esprit, d'intérêts, profondes, peut-être inconciliables ». Mais cette anarchie croissante et ces guerres civiles « ne sont que de superficiels remous à la surface du grand océan immobile ». L'écume blanchit.

La vie continue. Et quatre cent millions d'êtres humains continuent leur existence coutumière, dans le cadre des mêmes habitudes.

Parfois, comme en mai 1918, des émeutes populaires viennent protester contre l'infiltration japonaise, qui exploite l'anarchie et utilise le morcellement, subventionne, prête et achète. Puis le flot se calme. L'engourdissement vient. La vie reprend et l'infiltration aussi.

Une première fois, les États européens ont interdit aux Japonais l'accès de la Chine. Quelques années plus tard la défaite de l'un d'entre eux, en Extrême-Orient, — défaite rendue possible grâce à l'alliance anglo-japonaise, — est venue bouleverser l'équilibre européen, surexciter l'impérialisme germanique et déclencher la guerre mondiale. Ces dates sont lumineuses. 1894 : guerre du Japon renouvelé contre la Chine endormie; 17 avril 1895 : cession de Formose, des Pescadores, de la Corée, de la péninsule de Liao-Toung et de la baie de Port-Arthur, qui commandent le golfe de Pé-Tchi-Li; 20 avril 1895: sommation russe, appuyée par Berlin et Paris, d'avoir à évacuer le Liao-Toung; mars 1898 : occupation par l'Allemagne de Kiao-Tchéou et par la Russie du Liao-Toung ; 30 janvier 1902 : alliance anglo-japonaise ; 1904-1905 : guerre orientale et défaite russe ; 1905, 1906, 1909, 1911 : prodromes marocains de la crise européenne.

Lorsqu'éclata la guerre mondiale, l'empire du Soleil-Levant, qui, dès qu'il eut achevé son éducation scientifique et industrielle, avait immédiatement cherché en Chine des débouchés pour le trop-plein de sa population, de ses produits et de ses capitaux, possédait, en vertu des traités de Shimonosaki et de Portsmouth : Formose et les Pescadores, le protectorat de la Corée, le Liao-Toung et Port-Arthur, la moitié de l'île Sakhaline. Dès le 14 août 1914, il somme Guillaume de lui céder le bail de Kiao-Tchéou et ses droits sur le Chan-Toung. Il tiendra ainsi les deux promontoires, qui, au Nord et au Sud, ferment l'entrée du golfe de Pe-Tchi-Li, la porte de Tien-Tsin, la

route de Pékin. Le 7 novembre 1914, l'opération est terminée. Dès le 18 janvier 1915, le Japon se retourne vers la Chine et lui demande de confirmer la cession de Kiao-Tchéou et des droits allemands. Pékin cède. Il faut acheter à ce prix le retrait des propositions secrètes, qui eussent, par l'introduction des spécialistes et du matériel japonais, assuré la japonisation de la politique et des finances, des rails et de l'armée chinoise. Sans se laisser décourager par un échec, qu'il compte bien réparer, Tokio aborde ses alliés. La guerre ne lui a coûté que 616 tués. Elle lui vaut une participation diplomatique, qui grandit son prestige, et des commandes industrielles, qui remplissent ses caisses. Il faut qu'elle rapporte davantage. Et successivement, Saint-Pétersbourg, Londres, Paris et Rome, les 3 juillet 1916, 10 février 1917 et 23 mars 1917, confirment le traité sino-japonais du 25 mai 1915, la cession du bail de Kiao-Tchéou et des droits sur le Chan-Toung. Pour que la garantie fût complète, il manquait une signature : le vicomte Ishii va la chercher à Washington, le 2 novembre 1917. Lansing « *reconnaît les intérêts spéciaux du Japon en Chine, particulièrement en ce qui concerne les parties, qui touchent à ses possessions* ». J'entends bien que le vicomte Ishii adhérait aux principes de l'intégrité territoriale et de la porte ouverte en Chine. Ils figuraient déjà dans le préambule des traités d'alliance anglo-japonais des 30 janvier 1902, 12 août 1905 et 3 juillet 1911. Ces préambules n'avaient point empêché le Japon d'essayer la petite opération de janvier 1915. Ces déclarations ne l'empêchèrent pas davantage, le 23 septembre 1918, de tenter un nouvel effort auprès de Pékin, pour élargir ses « droits » dans le Chan-Toung. Il y serait peut-être arrivé, si la guerre avait duré quelques semaines de plus, et si les États-Unis n'avaient pas eu soin, en août 1917, d'entraîner la Chine dans la guerre.

Mais la victoire n'avait point surpris les Japonais. Leurs diplomates qui, eux du moins, connaissaient la méthode des accords préalables, nécessaires pour éviter les surprises

de tout Congrès, avaient les poches bourrées de contrats formels. Et comme celles de leur collègue chinois, le digne M. Lu, avaient laissé glisser et disparaître le texte des propositions japonaises de janvier 1915 et de septembre 1918, qu'il eût été difficile de concilier avec les principes de l'intégrité territoriale et de la souveraineté intangible, tout risque d'incident grave paraissait écarté et la partie de « bête ombrée » s'engageait bien. Il ne restait plus qu'à rouler le président Wilson, en invoquant son amour paternel pour le *Covenant* et le précieux papier du 2 novembre 1917. La rupture ou le Chan-Toung ; la Société des Nations contre le Chan-Toung : donnant, donnant. En vain, Lansing invoque-t-il les arguments des juristes :

« L'Allemagne a, par la force, obligé la Chine, en 1898, de lui céder certains droits sur le Chan-Toung. Le Japon a saisi ces droits, par la force, en 1914 et par là même a obligé la Chine en 1915 à accepter qu'il en dispose, lorsqu'ils lui auront été légalement tranférés par le Traité, à la fin de la guerre. La Chine en 1917, quand elle est entrée dans le conflit, a dénoncé tous les traités et arrangements conclus avec l'Allemagne : donc ces droits cédés n'existent plus et ne peuvent être légalement transférés au Japon par le Traité de Paix » (p. 225. *The Peace Negociations*).

En vain le général Bliss, le 29 avril 1919, écrit-il à Wilson :

« Il ne saurait être bien de faire le mal, même pour obtenir la paix. La paix est inévitable ; mais il y a des choses plus précieuses que la paix : la Justice et la Liberté. »

Wilson reste inflexible. Il achète l'adhésion du Japon à la Société des Nations et le retrait de la déclaration sur l'égalité des races, au prix de l'article 156 :

« L'Allemagne renonce, en faveur du Japon, à tous ses droits, titres et privilèges, concernant notamment le territoire de Kia-Tcheou, les chemins de fer, les mines et les câbles sous-marins

qu'elle a acquis en vertu du Traité passé par elle avec la Chine, le 6 mars 1898, et de tous autres actes concernant la province du Chan-Toung. »

Mais les Japonais se gardèrent bien d'illuminer : tout au plus un sourire révéla-t-il les sentiments, que leur inspiraient et les scrupules et la capitulation de Wilson. Ils étaient trop bien renseignés, — mieux que le Quai-d'Orsay, — pour n'attacher qu'une valeur très relative à cette signature et à ce parchemin. Le Traité assurait du moins à l'Empire, — en attendant les décisions du Président Harding, — quelques mois de liberté. Ses agents en profitent. Ils affaiblissent ce qui subsiste du pouvoir central en Chine. Ils subventionnent la dictature d'un général au Yunnan. Ils favorisent les hostilités entre Sudistes et Nordistes. Cette décomposition de la Chine et cet émiettement de l'autorité permettent les « petites affaires » : prêts avantageux et rachats opportuns. Des voies ferrées, des banques, des mines surtout, et notamment celles de Po-Chan dans le Chan-Toung, passent entre les mains du créancier japonais. Il grignote la Chine.

*
* *

Les résultats sont patents (1). Au début de 1921, le Japon tient les côtes de la Chine. L'occupation de Sakhaline lui ouvre le Kamtchatka et le bassin de l'Amour. La Corée, Port-Arthur et Tsing-Taolin assurent l'accès de la Chine septentrionale. Par Formose et les Pescadores, il surveille le Yang-Tsé et Canton. Il occupe à peu près tous les ports : Vladivostock, Chemoulpo, Dalery, Antoung, Port-Arthur, Tsing-Tao. Il y contrôle les douanes et la T. S. F. Les Compagnies de navigation, qui conduisent

(1) J'emprunte les renseignements ci-dessous à la lumineuse et vigoureuse étude, que mon ami *Augustin Léger* a publié sur la *Conférence de Washington*, dans la *Bibliothèque de la Société d'Études et d'Informations économiques*. Je ne puis qu'y renvoyer le lecteur.

à ces débarcadères et les chemins de fer, qui en partent, sont subventionnées, le plus souvent, par l'État japonais.

Il gère les 400 kilomètres de rail allemand, Tsing-Tao-Tsinanfou, dans le Chan-Toung. Il possède une hypothèque sur le Kiou-Kiang-Nan-Tchang, au sud du Yang-Tsé. Il est représenté dans le Conseil d'Administration du Tientsin-Pukou. Il a reconstruit, achevé et complété le réseau russe Sud-Manchourien : les 700 kilomètres du Dalnye-Tchang-chun, les trois embranchements de 70 kilomètres sur Port-Arthur, de 70 kilomètres sur Fuschun, de 125 kilomètres sur Kirin. Il s'est réservé les rails de la Mongolie.

Cette main-mise a été consolidée par d'habiles emprunts (1) :

Dates de l'emprunt	COMPAGNIES	DURÉE	PRIX d'émission	MONTANT	INTÉRÊT 0/0
		ans		£	
1909	Section du Pékin Moukden, à l'est du Liao	18	93,0	32.000	5
—	Girin-Changchun	25	93,0	215.000	5
1910	Pékin-Hankoon	10	97,50	220.000	7
1911	—	25	95,0	1.000.000	5
1917	Kioukiang-Nanchang	—	—	230.000	—
1918	Shipingkai, embranchement de 90 kilomètres du Sud Mandchourien	1	—	260.000	7
—	Kioukiang-Nanchang	—	—	10.000	—
—	Givin-Houaning (rejoint le réseau coréen)	40	—	2.000.000	5

Soit près de 4 millions sterling sans parler de ce qu'on ignore. D'après un bruit qui court, les excédents de recettes du Pékin-Moukden (où les capitaux britanniques s'élèvent à £ 2.300.000) auraient été hypothéqués pour un autre emprunt.

Le Japon s'est offert pour jouer le rôle fructueux de Banquier de la Chine aux abois.

Cette politique de prêts, de rails et de ports assure à l'industrie japonaise non seulement des ventes rénumératrices, mais encore des matières premières :

(1) *Engineering* du 21 février 1919.

Dates de l'emprunt	GAGES	DURÉE	PRIX	MONTANT £	Intérêts
1915	Concessions minières Hounan et Anhui	3 ans	94	500.000	6
1916	Papeteries d'Hankoon	—	—	200.000	—
—	Cie hydro-électrique Hankoon	—	—	100.000	—
1917	Fabriques de Ciment, Canton	—	—	300.000	—
—	Concessions minières, Chantoung	—	—	150.000	—
—	Cie d'éclairage électrique Hengchan, Hounan	—	—	15.000	—
1918	Imprimerie d'État	—	98	200.000	8
—	Parts Administration minière Kailan	—	—	100.000	—
—	Mines de fer Anhui, antimoine Hounan	5 ans	94	200.000	7
—	T. S. F.	—	—	300.000	—
—	Télégraphes de l'État	—	98 1/2	2.000.000	7 1/2
—	Charbonnages de Penchichu, Mandchourie	—	95	300.000	6 1/2
—	Mines de fer, Kiang-Si	—	—	300.000	—
—	Mines d'or et forêts de l'État	—	—	3.000.000	7 1/2

Soit plus de sept millions et demi de livres. En outre, de 1903 à 1913, le Japon a mis £ 3.200.000 dans les aciéries d'Hanyehping, qui ne rapportaient plus rien au Gouvernement chinois. Un emprunt de 800.000 £ aurait été gagé sur les mines de cuivre de la province de Yunnan, et un emprunt de montant inconnu (au moins £ 1.500.000) sur les gisements de minerai de fer de Fenghuangshar près de Nankin.

Dans la seule année 1917, ont été placés en Chine £ 9.800.000 d'argent japonais, somme légèrement inférieure au total des placements japonais en Chine avant la guerre. Le Gouvernement japonais garantit capital et intérêt jusqu'à concurrence de £ 10 millions, d'après une déclaration du ministre des Finances aux banquiers de l'Ouest du Japon, en mai 1918.

Les besoins de minerais de fer atteignaient près de 2 millions de tonnes en 1921 : sur les 270 millions que renferment les gisements chinois actuellement connus et accessibles, elle en détient 170. Le Traité de Versailles lui assure 1 milliard de tonnes de charbon. Sakhaline, entre la rive Ouanghi et le Cap Korsakoff, pourrait lui en fournir 8 milliards. Et quel charbon, l'anthracite de Cardiff ! Le pétrole y est aussi abondant. Trois nappes ont été prospectées. Celle de la baie de Chiva comprend cinq lacs de naphte, dont l'un a 448 mètres de long sur 134 de large.

Le rendement annuel de ces puits pourrait atteindre 10 millions de tonnes, dépasser la production de la *Royal Dutch!*

*
* *

Mais vers ces richesses est également orientée, avec une force égale, l'industrie américaine. La rivalité des deux forces économiques, tout comme la concurrence anglo-allemande, avant la guerre, apparaît, aux regards de la foule ignorante, sous la forme symbolique d'une rivalité navale.

J'entends bien que le péril de la concurrence japonaise n'est point immédiat. Tandis que le budget américain (1921-22) envisage pour la flotte et pour la marine un effort de 650 et 814 millions de dollars, les prévisions japonaises, à la même date, n'étaient que de 249 et 122 millions de dollars. Même en 1926, lorsque les constructions prévues seront achevées, la supériorité américaine restera incontestée :

	États-Unis — Tonnes	Japon — Tonnes
Cuirassés avec canons de 350 et au-dessus.	722.000	252.000
Cuirassés avec pièces plus petites . .	167.650	59.950
Croiseurs avec canons de 350 et au-dessus.	261.000	186.000
Total.	1.150.650	497.750
Croiseurs légers.	82.250	60.847
Total.	1.232.900	558.797
Contre-torpilleurs, unités	317	99
Sous-marins unités	166	73

Une supériorité de plus du double ! Certes. Mais celle, qu'avait l'Amirauté britannique sur la flotte allemande, était du même ordre. Et cependant cette menace a pesé d'un poids croissant sur la diplomatie britannique.

Le péril naval a été, dans les deux cas, aggravé par des circonstances identiques.

La marine japonaise, — tout comme autrefois la marine allemande, — connaît les avantages de la jeunesse. Son programme des 8/8, qui doit lui donner deux escadres, comprenant chacune 8 bâtiments modernes, ayant moins de 8 ans, lui assure des unités plus fortes et mieux armées, que celles de la flotte américaine. Sur les 8 *super-Dreadnought* prévus, les deux en service déplacent 33.800 tonnes et portent des 406 ; les suivants caleront 40.800 tonnes et tireront des 450. Or seuls, le *California* et le *Maryland*, des cuirassés de 32.600 tonnes, sont armés de 406. Le colonel Ballon, trésorier de la *Ligue navale américaine*, affirmait, dans une note adressée à la Presse le 28 octobre 1921, que le Japon, lorsque sera achevé son programme « possédera une flotte de deux nœuds plus rapide que la flotte américaine et qui, au point de vue des unités et du tonnage, représentera 76 et 83 p. 100 des forces » battant pavillon étoilé.

La marine japonaise, tout comme la marine allemande, dispose de réserves d'hommes supérieures. Quand son programme sera terminé, ses escadres seront montées par 140.000 marins. Or, la valeur des effectifs de la flotte américaine — 1.114.700 hommes, — est réduite par l'insuffisance des réserves.

L'infériorité apparente du Japon est compensée, — il en était de même pour l'Allemagne, — par la supériorité certaine de ses bases navales. Le Soleil Levant possède, sur le Pacifique, nombre de bassins géants. Or, les États-Unis disposent, dans ces mers loitaines, d'une seule base : Pearl Harbor, à 2.000 milles de Mare Island. Ils n'ont aménagé ni Guam, ni les Philippines, — tandis que les Japs travaillaient fébrilement dans les îles Parry, au nord de Guam, et à Saïgon, dans les Mariannes, près de Guam.

L'effort nippon préoccupe assez l'opinion américaine, pour que la Marine, après avoir dressé les trois programmes des 29 août 1916, 6 octobre 1917 et mars 1920, ait concentré toute son activité sur les côtes du Pacifique

et *pour que le Sénat*, — *toujours le Sénat*, — *ait noué des pourparlers secrets avec le Dominion* sans consulter le *Foreign Office* et obtenu la coopération éventuelle des flottilles canadiennes et leur transfert immédiat dans les eaux orientales.

C'est que, sur cette rivalité maritime, depuis le jour où, à Paris, le président Wilson rejeta l'amendement japonais au Pacte des Nations, se sont greffés des incidents diplomatiques : désaccord sur la politique du *Consortium* international et de l'intégrité territoriale en Chine ; immigration japonaise dans les îles Philippines, dont le parti républicain ajourne l'évacuation ; confit relatif à l'île d'Yap, point central du Pacifique occidental, nœud vital des câbles allemands, incorporé, malgré la protestation de *Wilson*, en mai 1919, *et sans que sa protestation ait été inscrite aux minutes de la Conférence*, dans le lot japonais des colonies allemandes.

Tandis que surgissaient ces incidents nouveaux, s'aggravait un conflit plus ancien et plus vital.

Les États-Unis, déjà menacés par la fécondité de leur population noire, doivent assimiler, bon an, mal an, un million d'étrangers, Slaves, Latins et Juifs. La puissance du creuset, qui amalgame ces nationalités, n'est point illimitée. Si un flux nouveau se déversait, l'alliage deviendrait impossible. L'homogénéité ethnique est pour les États-Unis un problème aussi vital que l'est, pour le Japon, celui de l'émigration humaine. Les deux besoins s'opposent avec une rigueur absolue. Or, le *Tokyo Asaki* du 9 août 1920 évalue à 12.122 hectares la superficie des terres, possédées en Californie par 610 propriétaires japonais et à 146.689 hectares celle des terres, exploitées en Californie par 6.300 fermiers et 320 métayers japonais. Ils figurent pour les 2/3 dans la production agricole de cet État américain. L'irritation provoquée par cette colonisation féconde n'a cessé de croître. Dès mars 1920, une loi, votée par le Parlement californien, refuse aux Japo-

nais le droit d'acquérir des propriétés et limite leur droit d'affermer. Le 2 novembre, un referendum confirme cette législation prohibitive, par 660.000 *oui* contre 220.000 *non*. A Tokio, le 17 mars 1920, une conférencc entre industriels américains et notables japonais avait déjà cherché, mais en vain, à résoudre ce problème brûlant et à organiser une coopération économique. A peu près au même moment, le Parlement américain était saisi d'un projet de loi interdisant aux États-Unis toute immigration asiatique. Les deux Gouvernements ne pouvaient plus éviter d'engager des négociations précises. Amorcées dès septembre 1920, elles roulèrent sur les modifications à apporter, dans l'accord, conclu en 1908 entre M. Root et M. Takatira, sur la distinction à établir entre le *coolie* et le *gentleman* immigrant. Or le *Jiji* du 10 novembre 1920 affirme que MM. Sidehara et Morris, après être tombés d'accord sur les principes, n'ont pu préciser les détails d'application.

A peine la loi californienne, qui interdit aux Japonais d'être propriétaires fonciers, est-elle entrée en application (9 décembre 1920), qu'un texte nouveau, voté en mars 1921, contrôle, limite, ligote les 40 écoles japonaises, qui instruisent 1.900 gamins sur le territoire américain. Le même effort a été tenté à Hawaï, dès que la statistique eût révélé, que les immigrants japonais représentaient 42,7 0/0 de la population totale et que leurs 136 écoles primaires et leurs 10 collèges secondaires groupaient 17.300 enfants (décembre 1920).

L'atmosphère est aussi menaçante que celle de 1914. Et si les Gouvernements intéressés proclament leurs intentions pacifiques, la vieille formule de la « guerre fatale » est sur toutes les lèvres. On la retrouve sur celles des étudiants japonais, qui travaillent à Paris, comme sur celles des commerçants français, qui rentrent d'Extrême-Orient : déversoir indispensable, résistance américaine. Or la tension des esprits prépare la tension des diplomaties. Cet état psychologique est surtout dangereux, quand il coïncide avec

un malaise économique et avec une occasion militaire. Guillaume II eût hésité davantage à déclencher le conflit et à galvaniser l'Autriche, s'il avait été plus rassuré sur l'essor de l'industrie allemande et moins confiant dans la supériorité des effectifs austro-allemands. Et voici que la généralisation de la crise commerciale et la fermeture des marchés européens viennent, au Japon, aviver les regrets laissés par une invraisemblable prospérité et les espoirs donnés par les clientèles asiastiques. Si encore les Nippons étaient sûrs, qu'il sera toujours impossible de leur interdire, par une intervention navale, tout privilège sur la terre chinoise. Mais un jour viendra, où les flottes américaines ne seront point paralysées par la longueur infinie des routes du Pacifique et pourront se ravitailler en charbon et en huile, sans être escortées par les escadres — fragiles — de leurs cargos. Si la flotte américaine disposait d'autres bases que celles de Hawaï et des Philippines, elle retrouverait immédiatement tous les avantages, que lui assure sa supériorité numérique. Or l'îlot de Guam, l'île de Malte du Pacifique, n'est point encore fortifié.

Cet avantage temporaire prend toute sa valeur psychologique, lorsqu'on sait que la Chine est incapable de rembourser au Japon les 200 millions de *yens*, dont l'échéance était prochaine et qui sont gagés sur des mines de fer et de charbon. La menace d'une flotte, réduite à l'impuissance par la longueur des distances et le manque de bases, suffira-t-elle pour décider un Gouvernement oligarchique et souverain, exaspéré par des incidents répétés en Californie, à Hawaï et en Sibérie, à refuser ce gage opportun et à oublier ce débouché nécessaire ?

*
* *

Mais l'opinion américaine a soif de paix.

L'agriculteur américain réclame des dégrèvements immédiats. Aux impôts des États, la guerre a superposé des

taxes fédérales. Et cette addition a fortement diminué la popularité des lauriers victorieux. La baisse du blé a encore augmenté ce scepticisme dégoûté. Une crise agraire resserre les crédits et vide les réserves. Des guichets se ferment et l'activité se ralentit. Lettres et dépêches, conformément aux traditions nationales, de s'abattre en flots pressés, sur les tables du Gouvernement : *Plus d'impôts fédéraux. Hâtez la réduction des dépenses militaires. Exigez le remboursement des dettes interalliées.*

Une fois de plus, dans l'histoire anglo-américaine, la lassitude fiscale coïncide avec les exigences puritaines. L'idéalisme américain veut une paix réelle. Et la réaction antiwilsonienne n'a nullement affaibli l'efficacité électorale de cette force religieuse.

Le Puritanisme est, comme beaucoup d'autres, une religion émotive, active et sociale. Ces traits communs sont marqués d'une originalité, qui lui est propre.

L'émotivité n'est pas sensuelle. Ni fleurs, ni encens, ni musiciens, ni cortèges. Mais cette sentimentalité, ardente et fruste, est parfois aussi exigeante et aussi extériorisée qu'une sensualité. L'être est pris tout entier. L'idée devient fixe. Le cerveau s'obscurcit. Les yeux s'allument. Dominé, absorbé, le Puritain cède alors à une force instinctive et irrésistible, qui lui dicte des confessions publiques et une indomptable résistance. Sa sensibilité n'est point affinée et complexe. Il se contente, pour prier, d'une salle de cinéma. Il ne dressera jamais une cathédrale gothique. Il ne ciselera jamais une Madone. Sur les bancs de ces églises ne s'assoieront jamais un verrier, ni un peintre. Hier encore elles ignoraient l'art musical. Et si leurs auditeurs sont sensibles au lyrisme de leurs hymnes séculaires, ils ne connaissent que rarement les beautés de l'éloquence. Toute la valeur de ces émotions réside dans leur simplicité et dans leur sincérité.

Leur action est intense. Le Puritanisme est, avant tout, une religion de la volonté. Le culte de la conscience

est tout son dogme. Ses rites et ses coutumes ne tendent qu'à exalter cette force intime. L'appel à l'énergie morale caractérise à la fois ses cérémonies dominicales et son éducation religieuse. Pour mieux servir ce Dieu-volonté, les Dissidents ne craignent point de pécher par orgueil. Il vaut mieux manquer d'humilité, que de manquer d'énergie. Pour mieux durcir les caractères, le Puritanisme proscrit les génuflexions et les signes. Il apprend à ses fidèles à s'enorgueillir d'un double privilège, à se considérer comme des croyants-types, puisqu'ils sont tour à tour prêtres et fidèles, officient eux-mêmes et interprètent la Parole sacrée, — et comme des citoyens modèles : n'apportent-ils pas en effet dans la Cité ces consciences inflexibles, qu'exigent les Institutions libres ? La vertu puritaine rend possible la République parlementaire.

Elle doit même aux Eglises dissidentes d'exister. Leurs origines se confondent. Leurs institutions se pénètrent. Le langage est le même. Le personnel est identique. Si, comme toutes les religions occidentales, le Puritanisme constitue une armature sociale, ses cadres sont exclusivement bourgeois. Ils ne se recrutent que dans les classes moyennes, dans l'élite ouvrière, le petit commerce, — chez ces milieux, qui, en Angleterre, sont nés de la révolution industrielle et furent les agents de l'évolution démocratique. Le Puritanisme satisfait ces curiosités restreintes ; flatte ces orgueils honnêtes; consolide ces foyers respectables ; récompense ces efforts tenaces. Il conseille la jaquette. Il proscrit la casquette. Il admet l'argent. La fortune est respectable, si elle reste moyenne. L'intelligence est belle, mais il vaut mieux qu'elle soit moyenne. La moralité est nécessaire, mais elle peut n'être que moyenne. Le *Dissenter* est plus pudique, que vertueux. Il est souvent honnête. Il n'est jamais un saint. Aussi est-il, pour la République aristocratique d'outre-Manche et pour la République ploutocratique d'outre-Mer, un précieux citoyen.

Le rôle, que joue et l'autorité, dont dispose le Purita-

nisme, dans les deux nations insulaires de formation anglo-saxonne, sont aussi grands. L'opinion française connaît un peu le Puritanisme britannique. Elle ignore totalement le Puritanisme américain. Et cependant ses récentes victoires, — la prohibition de l'alcool, la censure des spectacles, le contrôle des hôtels, — témoignent de sa force croissante. Le recul des temps accroît le prestige, que donnent aux *Dissenters* leurs liens avec les fondateurs de la République et les Pères de la Constitution. Le flux de l'immigration accroît la valeur de cette tradition nationale et de cette discipline sociale. Le Puritanisme, pour cette Nation immense et pour ce peuple héréroclite en mal de croissance, reste un gage de stabilité sociale et une force d'unification politique. Certes, il existe, en Amérique, d'autres cadres religieux, qui participent à la même œuvre collective de consolidation et d'assimilation. Mais l'armature puritaine est la plus précieuse, parce qu'elle est la plus américaine par ses origines, comme par ses caractères. Elle marque vraiment les pensées à l'empreinte nationale, — une empreinte si profonde et si originale à la fois, qu'elle résistera à l'usure des temps et au contact des hommes.

Or le Puritanisme veut la Paix, avec d'autant plus d'ardeur que les charges fiscales pèsent plus lourdement sur les classes moyennes.

Dès décembre 1920, alors que les Démocrates étaient encore au pouvoir, lord Northcliffe et M. Daniels examinent ensemble les problèmes, que pose la rivalité navale. Le 2 mars 1921, le Sénat invite unanimement le président Harding, « si la chose était compatible avec l'intérêt public, à ouvrir avec la Grande-Bretagne et le Japon des négociations, pour examiner la possibilité d'une réduction simultanée des armements ».

Quel accueil allait faire l'opinion britannique à ces ouvertures ?

§ II

J'entends bien que la déclaration attribuée, le 8 février 1921, par la presse germanophile, à sir Auckland Geddes, a été soigneusement démentie. Il était, en effet, peu probable qu'un ambassadeur, même de formation récente et dans un entretien confidentiel, eût laissé échapper des propos aussi graves :

« *Chacun des deux pays rend impossible d'accéder aux demandes de l'autre. Il est inconcevable que deux grandes nations, de qui tant de choses dépendent, se laissent aller à la dérive vers la rupture et entraîner dans une guerre.* Tel est cependant le sentier, que nous suivons. »

Mais, d'autre part, il est peu vraisemblable que sir Auckland Geddes ait demandé aux journalistes américains un secret absolu, — si cette conversation avait eu pour unique objet de constater la cordialité des relations anglo-américaines. Cette cordialité ne se manifestait pas dans les appréciations, que portaient les uns sur les autres les nationaux des deux pays. Elle n'apparaissait pas davantage dans les notes récentes, qu'avaient échangées les deux diplomaties. Qu'il s'agisse du pétrole et du monopole des puissances mandatées (novembre 1920), des câbles et de la censure des États exploitants (décembre), de la Russie et du morcellement des provinces baltiques (janvier), des colonies allemandes et de la répartition des mandats (21 février 1921), le secrétaire d'État Colby rédigea ses dépêches dans un style peu gracieux. Et la presse américaine soulignait la portée de ces avertissements, par des commentaires aigre-doux. Elle reflétait, à n'en pas douter, la nervosité croissante de l'opinion publique.

Dans une remarquable enquête sur les États-Unis, Harold Spender définit heureusement la double et contradictoire attitude du public américain vis-à-vis de la Grande-Bretagne. Une langue commune rapproche les deux élites dans le culte d'une même civilisation. Des souvenirs his-

toriques séparent les deux sociétés par le fossé d'une invincible méfiance. Elle résiste à l'action du temps. La coopération des industries comme celle des ouvriers ne parvient pas à l'effacer. Et Harold Spender note avec mélancolie (10 janvier 1921), que les portraits de Washington et de La Fayette sont seuls à encadrer le fauteuil présidentiel, dans la Chambre des Représentants, et que rien ne vient rappeler, dans ces palais officiels, aux passants, qu'un Anglais « *ait jamais eu vis-à-vis de l'Amérique une autre attitude, que celle de l'hostilité ou de l'oppression.* » Au contraire, constate Harold Spender, je ne sais quelle auréole flotte autour de la France. Une légende héroïque reste assez vivace pour triompher des obstacles, que créent une langue et une culture différentes. Et il n'est pas de drapeau, qui jaillisse aussi facilement à une fenêtre et éveille dans la foule une déférence plus unanime, que le drapeau français.

Ce malaise est exploité, sans vergogne, par les politiciens d'origine irlandaise. De même que tout Français né au sud du Plateau Central, qu'il soit prêtre, soldat ou paysan, a le don de la politique parlementaire, — de même tout immigrant d'origine irlandaise a, en Amérique, la vocation de la vie publique. « New-York, proclame un proverbe célèbre, est une cité gouvernée par des Irlandais, habitée par des Juifs, et que des Américains viennent à l'occasion visiter. » Or la guerre civile, qui ravage l'île d'Erin, dont l'Angleterre du XIX^e^ siècle avait su restaurer la prospérité et préparer l'affranchissement, fournit à cette masse irlandaise, qui pèse d'un grand poids dans la balance des partis, tous les éléments d'une propagande antibritannique. La *Westminster Gazette* écrivait, le 10 février 1921 :

« Il n'y aurait, somme toute, aucun danger, de voir l'opinion américaine adopter définitivement une attitude anglophobe, s'il n'y avait pas la question irlandaise. *Elle fait le désespoir de nos amis et la joie de nos adversaires.* Le pays est inondé de rapports sur l'Irlande, dont beaucoup sont plus détaillés et plus

circonstanciés, que ceux qui paraissent dans les journaux anglais : tous sont à notre désavantage. Tant que cette situation dure, il faut crier gare : *nos adversaires pourraient bien submerger nos amis; et donner aux sentiments antibritanniques une telle force, une telle influence, que la coopération entre les deux pays, dans les grandes affaires, serait impossible et les relations normales de la vie diplomatique rendues extrêmement difficiles...* Certes cet état de choses n'entraîne pas la guerre, — un intérêt profond l'interdit, — *mais il empêchera entre les deux pays la paix et la coopération, les entraînera dans des dépenses énormes.* »

*
* *

Elles sont déjà engagées, — du côté américain tout au moins. Et un effort formidable est tenté, pour donner, dès 1924, à la marine américaine, une apparente supériorité. Je dis *apparente*, car le matériel mécanique ne saurait faire oublier le facteur humain :

	Grande-Bretage — Tonnes	États-Unis —
Cuirassés, avec canons de 350 mill. et au-dessus.	366.250	722.000
Cuirassés, avec canons plus petits.	305.540	167.650
Croiseurs, avec pièces de 350 et au-dessus	121.200	261.000
Croiseurs, avec canons plus petits	90.300	
	883.290	1.150.650
Croiseurs légers	359.010	82.250
	1.242.300	1.232.900

Seul, l'appoint des petits croiseurs rétablit un équilibre, — rompu d'ailleurs par la supériorité des flottilles américaines. Les États-Unis comptent disposer, en 1924, de 317 *destroyers* et 166 sous-marins. L'Angleterre ne prévoit pour cette date, jusqu'ici, que 190 contre-torpilleurs et 98 sous-marins.

Le 16 mars 1921, le premier lord de l'Amirauté apprenait aux Communes que, pour l'année 1921-1922, les effectifs de la marine britannique : 123.700 hommes, seraient inférieurs à ceux de la marine américaine : 150.800.

Lorsque les constructions des cuirassés en cours seront achevées, en 1923-1924, la situation respective des deux flottes pourra être résumée dans le tableau suivant :

	Cuirassés de 1re classe	2e classe	3e classe
Empire britannique . . .	13	15	6
États-Unis.	16	11	8

Ces 16 mastodontes américains du type *Indiana* sont supérieurs aux mastodontes anglais du type *Royal Sovereign*. Le *Royal Sovereign* déplace 25.750 tonnes, marche à 22-23 nœuds, porte 8 canons de 375, revêt une cuirasse de 0 mm. 325 et lance une bordée de 15.360 livres poids. L'*Indiana* déplace 43.200 tonnes, marche à plus de 23 nœuds, porte 12 canons de 400, revêt une cuirasse de 0 mm. 400 et lance une bordée de 25.200 livres poids. L'Amirauté s'enorgueillit de ses croiseurs de bataille. Leur type le plus récent, le *Hood*, avec ses 41.200 tonnes, sa vitesse de 31 nœuds, ses 8 canons de 375 et sa bordée de 15.300 livres poids, sera inférieur aux six croiseurs de bataille, que l'Amérique vient de mettre en chantier : déplacement de 43.580 tonnes, vitesse de 33 nœuds 1/4, 8 canons de 400 et bordée de 16.800 livres poids.

Si Washington propose à Londres de se partager l'Empire des mers, c'est que les deux flottes seront bientôt de force égale.

Ce qui est vrai des escadres de guerre le sera-t-il des marines de commerce ? Au 1er juillet 1914, les États-Unis n'occupaient que le 6e rang. Ils n'avaient à opposer que 4.300.000 tonneaux aux 5.200.000 tonneaux, armés par l'Allemagne, et aux 20.500.000, dont s'enorgueillissait la Grande-Bretagne. Dès le 1er avril 1920, les États-Unis étaient arrivés à posséder près de 16 millions de tonnes, à serrer de près la supériorité anglaise. En 1920, la part des marchandises exportées sous pavillon américain dépasse 43 p. 100 des exportations totales. Cette proportion n'avait été que 36 en 1919 et 20 en 1918. C'est prin-

cipalement aux dépens du pavillon britannique, que ce notable progrès a été réalisé. Le pourcentage, par rapport au chiffre total, des exportations américaines effectuées sous pavillon anglais est tombé de 42 p. 100 en 1918 à 35 p. 100 en 1919 et 34 p. 100 en 1920.

En venant concurrencer l'Angleterre sur les marchés européens et sud-américains du charbon, les États-Unis portaient un coup plus redoutable encore à la supériorité de la marine britannique.

La Grande-Bretagne est un bloc de charbon noyé dans la brume et battu par la mer. Si les richesses de son sous-sol n'avaient pas bénéficié d'une valeur exceptionnelle, les destinées du Royaume-Uni eussent suivi un cours différent. Dès l'aube des temps modernes, la houille assura aux Anglais le privilège de la force industrielle et du fret commercial. L'Angleterre n'eût pas été la première à connaître les avantages et aussi les dangers de l'Industrialisme, si elle n'avait pas été la première à pouvoir chauffer au charbon ses hauts fourneaux et à fournir à ses marins une monnaie d'échange. Jusqu'ici les houillères britanniques défiaient toute concurrence. Mais voici qu'un péril se dessine à l'horizon.

M. Finlay A. Gibson, secrétaire de l'Association des propriétaires de houillères galloises, communique au *Daily Telegraph* en décembre 1920, un document tel, qu'il a suffi pour décider le Gouvernement impérial à lever d'un seul coup toutes les entraves, qui pesaient sur le commerce d'exportation.

Depuis la guerre, la supériorité des mines américaines, favorisée par des conditions d'extraction et de transport exceptionnelles, s'est singulièrement accrue. Les statistiques de l'extraction sont probantes :

		Royaume-Uni	États-Unis.
Évaluation basée sur les 6 premiers mois.	1914	265	460 millions de tonnes.
	1919	229	488 —
	1920	243	555 —

Tandis que le rendement des houillères américaines

grandit de 95 millions de tonnes, soit de 20 p. 100, l'Angleterre voit son extraction d'après-guerre diminuer, par rapport à celle de 1914, de 22 millions de tonnes, soit 8 p. 100. La plus-value réalisée par les États-Unis est égale au tiers du tonnage total, fourni par les mines anglaises, au cours de l'année record de 1913.

Mais les statistiques des exportations sont plus frappantes encore :

		Royaume-Uni	États-Unis.
Évaluation basée sur les 6 premiers mois.	1914	59	15 millions de tonnes.
	1919	35	22 —
	1920	29	23,7 —

Le recul de la Grande-Bretagne, dans cette bataille pour le marché mondial du charbon, est ici plus sensible encore. Le Royaume-Uni constate, dans les achats de l'étranger, une diminution de 30 millions de tonnes, soit de 50 p. 100. La République américaine, au contraire, enregistre dans ses expéditions, par delà les frontières terrestres ou maritimes, une hausse de 8,7 millions, soit 58 p. 100. La plus-value réalisée au cours du mois d'août et de septembre, si elle était maintenue, permettrait aux États-Unis, à la fin de 1920, de réaliser un progrès supérieur aux chiffres ci-dessus. Leurs exportations de charbon atteignirent en effet 400.000 tonnes mensuelles, ce qui donnerait en un an 48.000.000 tonnes, au lieu de 29.

La situation du commerce anglais sur les marchés, où sa prépondérance était la plus ancienne et la moins discutée, paraît menacée. Les ventes de charbon américain en Suède passeront de 46.000 tonnes à 3.300.000 tonnes en 1920, si les statistiques mensuelles se maintiennent, tandis que les importations britanniques reculeraient de 4.250.000 à 600.000 tonnes. En Hollande, une hausse américaine de 10.000 à 3.000.000 de tonnes s'oppose à une baisse anglaise de 1.700.000 tonnes à 200.000. La situation n'est pas meilleure sur le marché sud-américain. En 1914, les États-Unis ne vendaient que pour 580.000 tonnes de houille. Si les statistiques de septembre sont

maintenues au cours des mois suivants, les importations atteindront en 1920, 5.800.000. Au contraire les expéditions britanniques, entre 1913 et 1920, auront reculé de 6 à 1/2 million de tonnes.

Cette bataille pour la mer révèle, dans une saisissante vision, la bataille sous-terraine des deux industries. Un événement formidable vient bouleverser l'échiquier diplomatique et l'équilibre mondial : une seconde Angleterre, plus jeune, plus nombreuse, plus riche, dispute à l'ancienne le Trident des mers.

*
* *

Celle-ci va-t-elle céder et partager, ou bien au contraire, en déclenchant la guerre extrême-orientale, user sa rivale et annuler sa supériorité ?

« La nécessité de l'heure présente, écrivait, le 25 juin, le *Spectator*, est la création d'une entente complète et permanente entre les deux branches de la race de langue anglaise, c'est-à-dire entre l'Empire britannique et les États-Unis d'Amérique. A peu près les deux tiers de ceux, qui parlent la langue de Shakespeare, sont citoyens des États-Unis. Un autre tiers vit à l'ombre du drapeau britannique. La Civilisation du monde peut être assurée, si les peuples, qui parlent anglais, sont résolus à trancher par l'arbitrage ce qui peut les séparer, à empêcher les Nations de se sauter mutuellement à la gorge, et à enrayer l'accroissement des armements et l'application de la science au meurtre. »

Cet appel du *Spectator* se produit au moment où des manifestations nombreuses paraissent devoir effacer les souvenirs, qu'avaient laissés, outre-Manche, certaines interventions du Parlement américain dans les affaires irlandaises et certaines dépêches du Gouvernement américain sur les mandats britanniques.

Le 19 mai, l'Ambassadeur George Harvey, au cours d'un banquet offert par l'Association anglo-américaine des Pèlerins et présidé par le duc de Connaught, insistait

avec une fougueuse éloquence, sur la nécessité et la possibilité de restaurer l'intimité anglo-américaine. Les témoignages de sympathie, qu'avaient recueillis, depuis de longues semaines, d'abord les représentants des industries textiles, ensuite les délégués des *rotary clubs* venus d'outre-mer, soulignaient l'importance de ce programme diplomatique. Sa haute origine fut révélée au peuple anglais par le *Times*, dans une série de correspondances retentissantes. Le 14 juin, ce rédacteur, évidemment inspiré, écrivait « que le président Harding et son Cabinet espéraient réaliser une collaboration plus étroite entre les nations de langue anglaise. Cet accord actif s'étendrait à tous les problèmes de la politique mondiale, sans cependant revêtir le caractère d'une alliance formelle... Les États-Unis concentreraient leurs forces navales dans le Pacifique, abandonnant ainsi l'Atlantique comme zone d'influence à l'Angleterre ». Ces indications, confirmées par le discours prononcé par le président Harding le 30 mai, étaient d'importance. Mais le correspondant du *Times* ajoutait : « Ce plan suppose la renonciation à l'idée d'un renouvellement de l'alliance anglo-japonaise. Il faut dire franchement, que ce renouvellement ne semble pas être bien vu par la nouvelle administration de Washington. »

Le courant d'opinion se déclenche, des deux côtés de l'Océan, dans le même sens, avec la même vigueur. Cette réaction du public anglais ne s'explique pas uniquement par une lassitude fiscale, plus grande encore qu'en Amérique, puisque de 1914 à 1920, les impôts par tête d'habitant sont passés de £3 1/2 à £ 21 1/3 (1), ni par des exigences puritaines, dont j'ai déjà signalé la force persistante, mais par des interventions coloniales.

(1)

	1914	1920	+ 0/0
Dette nationale.	24	345	1.438
Guerre et Marine.	86	269	312
Services civils.	55	555	1.009
Services financiers et industriels. . .	29	61	210

Une guerre américo-japonaise risquait de briser l'unité de l'Empire Britannique tiraillé entre des forces contradictoires, asiatiques et blanches. Le Canada eût été entraîné, avant l'Australie, dans le conflit. La clientèle jaune de l'ouest américain se serait réfugiée dans la Colombie britannique. Cet afflux eût à la fois provoqué des difficultés diplomatiques et des incidents locaux.

Bien qu'en 1907 un accord ait été conclu avec le Gouvernement japonais pour limiter à 400 personnes par an l'immigration japonaise, au Canada l'infiltration progresse.

1914-1915	592
1915-1916	401
1916-1917	648
1917-1918	883
1918-1919	1.178
1919-1920	711

Sur les 7.400 Japonais, fixés depuis 1907 au Canada, les 4/5e sont établis dans la Colombie britannique. Mais l'immigration japonaise ne représente qu'une fraction de l'immigration asiatique. Au cours des huit dernières années, 20.342 Chinois se sont installés dans le Dominion et les 5/6e dans la Colombie. Des Hindous ont également fait leur apparition. Depuis 1900-1901, 63.000 Orientaux sont campés au Canada. Les Japonais possèdent plus de 500 fermes dans la Colombie britannique. Il y a un an, des agents, opérant pour leur compte, achetaient partout des domaines agricoles. Ils ont à peu près accaparé les pêcheries maritimes, les coupes forestières, la culture maraîchère. Ils réussissent aussi bien sur les terres à défricher, que dans le service des domestiques. Les Hindous et les Chinois imitent les Japonais. Ils font preuve d'initiative et de solidarité. Ils gagnent des écus et prennent racine.

Les protestations de la Colombie britannique, où résident 66 p. 100 de la population asiatique, n'ont pas été seules à dicter au Cabinet fédéral son opposition contre le

renouvellement du Traité japonais. Des sentiments différents imposent aux États de l'Ouest, à la province de Québec en particulier, une attitude également hostile. Le correspondant du *Times* à Ottawa signalait, le 28 juin 1921, que les Canadiens redoutent de mécontenter les États-Unis et d'engager des dépenses nouvelles. Les dépenses du Dominion sont beaucoup plus élevées que celles de l'Angleterre, proportionnellement aux charges du pays et au nombre des habitants. D'autre part, le Canada fait plus de la moitié de son commerce avec les États-Unis. Le rail contribue plus que la marine à sa prospérité. La doctrine de Monroe le protège mieux que les escadres de l'Amirauté. Aussi l'opinion est-elle hostile à toute politique, qui risquerait d'accroître les sacrifices du Parlement canadien et de froisser les susceptibilités des États-Unis.

Ce risque colonial ne devait pas tarder à se manifester aux yeux les moins avertis, d'une manière éclatante. Le 21 juin 1921, se réunit à Londres la Conférence Impériale.

Promues, comme l'avait reconnu la veille D. Lloyd George, « à la dignité complète de nations », « participant sur un pied égal aux dignités et aux responsabilités de la Communauté britannique », les Colonies autonomes, par la bouche de leurs représentants, demandent à être associées aux décisions de la diplomatie anglaise, avec autant de régularité et de confiance, qu'elles l'avaient été durant la guerre et les négociations. « Notre part dans le Conseil de l'Empire, a déclaré W. M. Hughes, en ce qui concerne la politique étrangère, doit être substantielle : une réalité et pas seulement une ombre... Vous comprendrez notre désir de connaître les raisons, qui expliquent votre politique en Mésopotamie, en Palestine, en Russie, en Égypte, en Grèce et en Turquie... Puisque nous allons avoir une part réelle dans la politique étrangère, il faut alors améliorer nos communications. » Et si tous les collègues du Premier australien n'ont point

été aussi précis, ils ont tous admis cette conséquence logique de leur affranchissement national.

Ils n'ont pas été moins unanimes à préciser dans quel sens le *Foreign Office* devrait orienter son activité. L'amitié américaine doit être son principal objectif. W. M. Hughes n'a pas craint de dire : « Je suis sûr d'exprimer l'opinion des Australiens en déclarant que l'Amérique occupe une bonne place dans leurs cœurs ardents. Il voit dans l'Amérique d'aujourd'hui ce qu'ils espèrent être dans l'avenir. » Cette sympathie pour les États-Unis s'est manifestée dans l'attitude des ministres coloniaux vis-à-vis du traité anglo-japonais. Si le Canada a été seul à en combattre le renouvellement, les autres Gouvernements ont été d'accord pour le subordonner à des modifications profondes dans le texte et à des négociations préalables avec Washington.

En agissant ainsi, ils servaient la cause de la paix et, par conséquent, l'intérêt de la France. Je sais bien que le général Smuts a insisté sur le fait, que cette orientation nouvelle aurait pour conséquence de réduire l'importance des questions européennes et d'entraîner la dénonciation de toute « alliance exclusive ». Tel n'a pas été le sentiment de ses collègues. W. M. Hughes a formellement demandé que la France figurât avec l'Angleterre, le Japon et les États-Unis, dans la Conférence, qui examinerait le problème du désarmement naval. W. F. Massey, le Premier néo-zélandais, a vivement réfuté la thèse du « splendide isolement ». « J'ignore si, du point de vue juridique, le Traité, par lequel nous avons promis assistance à la France en cas de nécessité, a conservé sa valeur. Je n'en suis pas sûr, puisque l'Amérique a modifié son attitude antérieure, mais, en ce qui me concerne, je n'ai pas de doute sur notre obligation morale. » Et je crois savoir que M. Arthur Meighen, son collègue canadien, avait reçu des instructions identiques.

Cette indépendance d'esprit plongea dans la plus vive stupeur le Cabinet anglais.

Le marquis Curzon et M. Winston Churchill avaient en effet escompté, que le renouvellement du Traité anglo-japonais serait approuvé sans débat. Et voici qu'il était impossible d'aboutir à un vote unanime, avant le 13 juillet 1921.

Le Traité d'alliance, signé le 13 juillet 1901, entre la Grande-Bretagne et le Japon, renferme une clause, qui est en contradiction absolue avec les articles 7, 10 et 15 du *Covenant* dressé par cette Société des Nations, que John Bull a tenu lui-même, si j'ose dire, sur les fonts baptismaux. Aussi fut-il pris de scrupules. En juillet 1920, les Gouvernements anglais et japonais tombèrent d'accord sur le texte d'une note collective, adressée au secrétariat général de la Ligue. L'alliance ne sera pas renouvelée, avant que le texte ait subi des retouches importantes. Cet engagement solennel équivalait à une dénonciation expresse, puisqu'il la présupposait. Au bout du délai prévu dans le contrat, c'est-à-dire au bout d'un an, le pacte, tel qu'il avait été rédigé le 13 juillet 1901, expirait, afin qu'il pût-être retouché et, ultérieurement, renouvelé. Cette interprétation irréfutable avait été celle des conseils juridiques de la Couronne anglaise. Le délai ainsi prévu expirait le 13 juillet 1921. La Conférence impériale avait été convoquée assez tôt, pour pouvoir se prononcer en temps utile, sur les modifications à insérer dans le contrat dénoncé.

Avec quelque embarras, le marquis Curzon dut demander à l'Ambassadeur japonais, s'il ne serait pas possible de proroger, pour trois mois, la validité du Traité. Le représentant du Soleil-Levant, avec un mystérieux sourire, répondit que les renouvellements trimestriels n'étaient de mise que dans les locations en meublé. L'alliance japonaise s'achète dans un contrat d'ordre différent. Et le *Foreign Office* d'envoyer au diable les exigences des juristes internationaux et les méthodes de l'ère démocratique !

D'ailleurs, fit-on remarquer au correspondant diplomatique du *Daily Telegraph :*

« puisque les trois États intéressés dans le problème du Pacifique doivent se réunir pour délibérer sur le problème naval, l'Angleterre s'y trouvera dans une situation meilleure, si le Traité anglo-japonais reste en vigueur. Une dénonciation prématurée aurait aliéné la bonne volonté japonaise, sans valoir le moindre avantage ni aux colonies britanniques, ni aux États-Unis. Les douze mois qui viennent sont considérés par les pessimistes, comme la période la plus critique dans les relations américo-japonaises. Et par conséquent, alors que nous sommes l'ami et l'associé de l'un des États, si nous restons l'allié de l'autre, nous serons dans une situation particulièrement favorable, pour atténuer les divergences qui pourraient surgir. »

Et docile à cette triple argumentation de fait, lord Birkenhead déclara que le contrat du 13 juillet 1901 conservait toute sa valeur. Un avenant, rédigé en termes d'une prudente généralité, admit, en cas de conflit entre le texte du Traité et celui du *covenant*, la prépondérance du *covenant*. Le Traité n'a pas été l'objet d'une dénonciation formelle. Il est toujours en vigueur. Un préavis reste nécessaire pour le dénoncer. A moins d'un avertissement en forme authentique, qui ne prendrait effet que le 13 juillet 1922, le contrat, qui viole le *Covenant* de la Société des Nations, conserve tout son effet, *sine die*.

On retrouve, dans cette solution inattendue, la souplesse juridique, la sérénité doctrinale, qui caractérisent non seulement lord Birkenhead, mon ancien camarade d'Oxford, un avocat subtil, mais encore Lloyd George lui-même, un avoué retors.

Si le Quai-d'Orsay s'était permis une opération semblable, s'il avait, à quelques mois d'intervalle, successivement affirmé qu'un traité était caduc et valable, s'il avait paru se réserver le droit, comme membre de la Société des Nations, d'imposer certaines règles, tout en ne les observant pas, quelles clameurs n'eût pas soulevées pareille attitude, de l'autre côté des Alpes ou même sur l'autre rive de la Manche ?

*
* *

S'étant ainsi réservé, conformément à toutes les règles de l'art diplomatique, la monnaie d'échange, dont il avait besoin à Washington, le Gouvernement britannique accepta l'invitation du président Harding, le 11 juillet 1921.

§ III

« Votre civilisation matérielle n'est pas une civilisation : il n'y a d'autre civilisation, que celle des sentiments. »

Ainsi s'exprimait, tout récemment, un lettré japonais. Si le philosophe nippon pense que les sentiments ne jouent aucun rôle dans la vie occidentale, la première séance de la Conférence de Washington a dû lui causer quelque surprise.

Depuis plusieurs jours, des voix s'étaient élevées pour démontrer l'importance historique, qui s'attachait à la journée du samedi 12 novembre 1921, pour éveiller l'attention, émouvoir les sentiments et dicter des prières. L'ensevelissement du soldat inconnu, qui restera le symbole religieux de la guerre mondiale, était apparu comme la dramatique préface du premier Congrès, qui ait été tenu sur le sol américain. Il ne s'est pas réuni dans une salle écartée et silencieuse, — mais en contact direct avec la foule américaine. Et c'est dans une atmosphère vibrante, que le président Harding se dressa pour parler.

« ... L'appel, qui a été lancé, n'est pas seulement l'appel des États-Unis, mais bien plutôt celui du monde las de la guerre, qui lutte pour la reconstitution d'une terre, qui a faim et soif de meilleures relations réciproques, c'est l'appel de l'humanité, qui demande à grands cris à être soulagée et qui est dévorée du désir de posséder enfin une paix durable... Qu'ils l'aient exprimé ou non, des centaines, des milliers d'Américains ont évoqué la cause inexcusable de la guerre, les dépenses incalculables, les inexprimables sacrifices et les indescriptibles chagrins qu'elle a causés, et cette question restait à jamais po-

sée : « Comment l'Humanité peut-elle se justifier, et comment Dieu peut-il pardonner ? » La haine humaine ne demande pas le paiement d'un tel impôt... »

Cette homélie puritaine a dû surprendre quelque peu les diplomates européens, leur réalisme laïque et leur sécheresse distinguée. Ils auraient tort, cependant, de sourire et de railler. Si Harding reprend exactement les formules de Wilson, c'est qu'il comprend la force agissante de cet idéalisme sentimental. Les peuples sont profondément las, las de souffrir et las de lutter. Leur résignation, cependant infinie, est à bout. Les masses ont soif de paix, non pas d'une paix précaire et partielle, mais d'une paix durable et totale. L'homme d'État, qu'elles entoureront de leurs acclamations et soutiendront de leurs volontés, est celui qui paraîtra vibrer au souvenir de ces souffrances et au contact de ces aspirations. Celui-là pourra se retourner vers ses alliés, réclamer leur concours et imposer des concessions avec l'autorité, que donne l'approbation passionnée d'un peuple unanime.

M. Hughes vient de le prouver. « Le pape baptiste », censeur véhément des scandales financiers, magistrat d'une autorité incontestée, arrivé par son caractère autant que par son intelligence aux premiers rangs du barreau et de l'État, a démontré qu'il était un habile manœuvrier. Il a su profiter de cette atmosphère morale et d'une révélation dramatique, pour dicter la volonté américaine.

Cette volonté est redoutable. Elle exige l'égalité entre les deux flottes britannique et américaine. Elle condamne la marine japonaise à ne pas franchir un niveau inférieur. Elle prétend fixer, pour les trois catégories d'unités navales, grands cuirassés, vaisseaux auxiliaires et sous-marins, le tonnage qu'aucun des pays, dans un délai de trois mois, ne pourra plus dépasser. La durée d'existence et l'importance du tonnage, prévue pour les cuirassés, sont rigoureusement déterminées. Les effectifs de remplacement sont prévus et réduits. Pendant dix ans, la concurrence maritime est ligotée, avec la rigueur

qu'autorise la législation et qu'approuve la magistrature américaine.

Quelques chiffres permettront d'apprécier la vigueur de ce tour de vis.

Tonnage autorisé	Grande-Bretagne	Etats-Unis	Japon
1° *Capital ships :*			
Nombre	22	18	10
Tonnage	604.450	500.650	299.700
Tonnage de remplacement . .	600.000	600.000	500.000
2° Navires auxiliaires : croiseurs légers et *destroyers*. . . .	450.000	450.000	270.000
3° Sous-marins.	90.000	90.000	40.000
4° Porte-avions.	80.000	80.000	48.000

M. Hughes déclara sans sourciller, que ces trois États auraient à détruire en trois mois 66 cuirassés, soit 1 million 877.000 tonnes. Les 618.000 tonnes de *Dreadnought* américains, qui doivent être réduits en poussière, représentaient la bagatelle de 380 millions de dollars, soit 4.503 millions de francs ! Et ce, en comptant pour 5 millions 15 cuirassés anciens, jaugeant 227.000 tonnes.

Si MM. Harding et Hughes avaient été, pour des raisons d'ordre sentimental et politique, pour donner satisfaction à l'opinion publique et réaliser le bloc américain, violents et audacieux sur la question du désarmement, ils furent au contraire prudents et presque conciliants, dès qu'ils abordèrent les questions asiatiques.

Le président Harding, au cours de son discours inaugural, s'exprima comme suit :

« Le Monde demande, qu'il soit médité sagement sur l'état de choses existant et qu'on se rende compte, qu'il ne saurait y avoir de remède sans sacrifice... de la part de tous. Je ne veux pas parler ici de *l'abandon des droits*, de la restriction de la liberté, *de la contestation des aspirations, ni du refus de reconnaître les nécessités nationales. La République des États-Unis ne demanderait pas cela, ne voudrait pas plus le donner.* Il n'est besoin qu'aucune fierté soit humiliée, qu'aucune nationalité soit engloutie... *Il n'est que juste de reconnaître les besoins différents et les situations particulières.* »

Et c'est presque la formule de l'accord Ishii-Lansing, qui reconnaissait et les besoins spéciaux du Japon et ses intérêts particuliers en Chine.

M. Hughes a fait un pas de plus et a donné comme objectif à la Conférence :

« de profiter de l'union, pour essayer d'aboutir à *une entente commune en ce qui concerne les principes de la politique à suivre* en Extrême-Orient, et, par ce moyen, *diminuer considérablement* et, si c'est possible, faire disparaître entièrement toutes les causes de conflit, qui pourraient être discernées. »

Une entente sur les principes : elle est infiniment moins difficile à réaliser, remarquèrent, en souriant, les commentateurs japonais, qu'une entente sur des cas concrets. D'ailleurs, désireux de faciliter cet accord, M. Hughes a proposé de ne point ajourner l'examen des questions asiatiques, de les aborder en même temps que le problème du désarmement, mais de les confier à « *plusieurs commissions* ». Il morcelle les débats dangereux, afin d'atténuer le conflit éventuel.

Toutes ces précautions, toutes ces atténuations témoignent d'un effort très net pour éviter, en ce qui touche la Chine, toute intransigeance et trouver une transaction. Si le Japon accepte, à quelques amendements près dictés par la prudente Angleterre, le programme américain de désarmement naval, il peut espérer, au prix de déclarations de principe sur l'intégrité territoriale et la porte ouverte, sauvegarder l'œuvre accomplie et consolider la pénétration réalisée. Or, les Nippons sont trop fins pour être incapables de mesurer à leur juste valeur ces réalités militaires et ces réalités économiques.

Les armements de tout ordre restent une force éphémère : ils sont à la merci d'un déficit, d'une majorité, d'une découverte. L'équilibre économique est une force féconde : il assure la discipline intérieure ; il facilite le labeur inventif ; il permet les coûteuses improvisations. L'effort militaire n'est point un but, mais un moyen.

Pourquoi lancer, sans relâche, de nouvelles unités, avec l'espoir d'acheter, à ce prix, le droit de poursuivre l'infiltration en Chine, si ce droit ne se heurte à aucune interdiction ? La limitation des armements, d'ailleurs, loin de les supprimer, les consolide. Elle les met à la portée des petits États. Elle compense la quantité par la qualité. Elle réduit la marge des supériorités, sans pour cela interdire de contrebalancer les infériorités numériques par la perfection du détail matériel et la valeur des forces morales. Elle ajourne une guerre fatale. Elle ne saurait suffire pour assurer une paix durable. Elle réglemente le port d'armes. Elle ne l'interdit pas.

La délégation japonaise avait, avant la séance inaugurale, dès son débarquement, exprimé publiquement le désir de voir la Conférence aborder avant tout le problème du désarmement. Pourquoi ? Sinon parce qu'elle espérait acheter, au prix de cette victoire de l'idéalisme américain, les concessions de l'utilitarisme américain, troquer les fragiles avantages des réalités militaires contre les durables certitudes des réalités économiques, lâcher la chimère d'une supériorité navale dans le Pacifique, mais garder les avantages d'une pénétration progressive en Chine.

Le Japon peut détruire quelques *Dreadnought :* il tient la Chine. Cette frégate rapporte plus et coûte moins.

*
* *

La première séance était lumineuse. Elle révélait, dans toute sa force, la volonté américaine, irrésistible parce qu'elle était déterminée par des sentiments et par des intérêts étroitement fondus. Elle précisait la base d'une transaction possible, qui achèterait le consentement japonais à une réduction du tonnage armé, à une confirmation de l'intégrité chinoise et à la dénonciation du Traité anglo-japonais, au prix du *statu quo* dans l'Océan Pacifique et de la consolidation de son commerce chinois.

Il n'y avait rien dans cette esquisse de la politique américaine, qui fût contraire aux intérêts de la République française. Une guerre orientale aurait eu en Europe une dangereuse répercussion. Elle assurait, pour de longues années, l'absence de la diplomatie américaine : un arbitre impartial et commode. Elle eût consommé des capitaux, dont la participation reste indispensable à la reconstruction continentale. Elle aurait obligé la France à prendre en Indo-Chine des mesures de protection, qui n'eussent jamais été suffisantes et qui auraient toujours été dispendieuses. L'Angleterre, absorbée par les commandes des deux belligérants et inquiète pour l'unité de son Empire, eût exercé sur la politique européenne un contrôle à la fois plus intermittent, plus isolé et plus autoritaire encore que par le passé. Qui sait, enfin, si le canon victorieux des Japs n'eût point été éveillé à Berlin de sinistres échos ?

La France n'avait rien à gagner et tout à perdre. Elle n'a qu'un besoin, un besoin impérieux : la paix, qui consolidera ses frontières nouvelles, qui permettra de relever les ruines et de rebâtir l'État.

Elle n'était pas moins intéressée à voir enrayer la concurrence navale et consolider l'ordre extrême-oriental. La rivalité des grandes marines a pour résultat de désarmer les petits Etats : l'accord restitue à leurs escadres une valeur d'appoint. L'égalité des deux flottes, britannique et américaine, assure l'équilibre mondial et empêche toute hégémonie. Les économies, ainsi réalisées sur le budget des constructions neuves, accroîtront les disponibilités en capitaux, dont l'Europe ne peut se passer. Et si M. Hughes parvient à compléter cette négociation difficile par une entente du Pacifique, pourquoi la France s'en plaindrait-elle ? Elle garantit l'Indo-Chine contre un risque possible. Elle réserve dans le Céleste-Empire des débouchés fructueux. Elle noue des liens avec l'Amérique isolée. Elle prépare l'achèvement de l'organisme genevois.

Mais pour que la manœuvre américaine, qui ne saurait

nuire à la France, ait pour elle des résultats positifs, trois conditions sont nécessaires. Il faut qu'au bas de l'accord du Pacifique figure la signature de la France. Il faut que la limitation des forces navales réserve à sa marine une place honorable, digne de la seconde puissance coloniale du globe. Il faut enfin que les débats de la Conférence de Washington aient pour résultat de resserrer l'amitié séculaire, qu'ont nouée entre les deux Républiques des souvenirs communs, des aspirations identiques, des intérêts concordants.

Pour réaliser ce triple objectif il était, avant tout, indispensable de communier dans la même atmosphère d'idéalisme religieux. Le prestige de la France chevaleresque était intact. Les souvenirs de la Victoire commune étaient vivaces. L'accueil unanime et enthousiaste fait à la fin d'octobre 1921, par les foules américaines, au grand soldat, qui, par sa simplicité bourgeoise, sa pensée constructive et sa chrétienne humanité, incarne les vertus morales du peuple français, établissait sans conteste la fidélité des mémoires et des cœurs. Le moindre geste, la moindre parole de ses mandataires, qui eût témoigné que la France partageait cette foi commune dans l'idéal chrétien, aurait éveillé d'ardentes acclamations et noué des liens politiques.

Mais la délégation française se méprit totalement sur les origines psychologiques de la politique américaine. Elle ne mesura point, avec exactitude, la force et la sincérité de cette volonté de paix. Elle crut que la convocation de la Conférence de Washington était imposée au Gouvernement américain, beaucoup moins par la lassitude fiscale des agriculteurs et par l'idéalisme sentimental des Puritains, que par la crainte d'une agression japonaise et par la méfiance du *Foreign Office*. En vain le comte de Saint-Aulaire avait-il signalé dans ses dépêches et dans ses conversations, qu'un accord préalable avait été réalisé entre Londres et Washington (1) ; le Quai-d'Orsay ne

(1) Le président Harding, le 7 février 1922, a nié l'existence d'un

pouvait croire que les mêmes forces psychologiques, agissant des deux côtés de l'Océan avec une égale vigueur, fussent parvenues à imposer à deux Gouvernements d'un orgueil identique, non seulement l'oubli de leurs récentes querelles, mais encore le partage des mers et l'égalité des flottes. « *Au point de vue du Pacifique comme aux autres*, avait déclaré M. Briand, à la tribune de la Chambre, le 27 octobre, *c'est dans une haute intention de médiation*, que la France se rendra à Washington (1). »

Cette erreur psychologique fut renouvelée sous une autre forme et dans des circonstances plus graves encore. Du moment que les deux protagonistes, obéissant aux exigences de leurs peuples las et pieux, étaient d'accord pour arriver à une entente navale et asiatique, — il eût été prudent de ne point accroître les difficultés, soit en élargissant un programme chargé, soit en cherchant des succès oratoires. Il fallait éviter d'empiéter sur le domaine de la S. d. N. et de parler du désarmement terrestre, bien qu'il figurât au programme (*Livre jaune*, *op. cit.*, p. 125), puisqu'il présupposait des garanties, auxquelles se refusaient aujourd'hui ceux-là même, qui les avaient offertes. Le 25 août 1921, Washington, déchirant le Traité de Versailles, avait signé avec Berlin une paix séparée, qui lui en assurait les avantages, sans les charges. Il était sage de choisir lentement et silencieusement les arguments, qui permettraient d'assurer à la France la flotte, dont elle a besoin et à laquelle elle a droit : éviter les conflits sur le nombre de tonnes et le genre d'unités ; engager le débat sur des principes indiscutables ; évaluer, sous forme de coefficients, les facteurs géographiques et coloniaux, commerciaux et militaires, qui déter-

« accord » (*Livre Jaune*, 1923, p. 128). Mais entre un accord précis et une entente générale, il existe une nuance.

(1) Le président Harding a nié, que M. Briand lui eut offert des bases maritimes et parlé de coopération navale (*Livre Jaune, op. cit.*, p. 120). Mais M. Steed a affirmé que des propos de cet ordre avaient été tenus par des membres de la délégation française.

minent l'importance réciproque des forces navales ; ménager la foi et invoquer la justice puritaine...

Ces erreurs psychologiques étaient certaines, du moment où les intérêts français étaient confiés à trois parlementaires, certes éminents, mais qui ignoraient tout de l'Amérique : ses mœurs et ses institutions, les tempéraments et la langue. Il était inévitable que le premier contact entre ces hommes d'affaires frustes et rudes, puritains rigides et réalistes pressés, et nos rhéteurs méditerranéens, qui connaissent mieux les règles de l'éloquence et les jeux de l'esprit, que les versets de la Bible et les leçons de l'histoire, laissât à tous une impression pénible et une gêne réciproque.

La délégation britannique, au contraire, dans ce milieu qui lui était familier et où tout, la communauté de langue et d'origine, le sport et le snobisme, facilitait son succès, évoluait avec l'aisance des Parisiens dans une ville de province. Il n'y avait pas un Américain, qui ne connût le nom, la carrière et les livres de lord Balfour. Et quand il se levait pour parler, l'auditoire américain l'écoutait avec le respect et avec la joie dus à un maître de la pensée et de l'éloquence anglo-saxonne. Il était entouré de toute une cohorte de techniciens et de journalistes qui, lorsqu'ils se mêlaient à leurs collègues américains, étaient capables de comprendre « *a joke* » et de boire du thé, d'évoquer un souvenir universitaire et de parler d'un record sportif. Lord Riddell apportait à lord Balfour l'inappréciable concours d'une expérience sans rivale. A la fois directeur de journal et chef de propagande, très à son aise dans son rôle mi-officiel, mi-officieux, grandi par le prestige de l'amitié georgienne, riche et hospitalier, habile et souple, rompu dans l'art de deviner l'actualité et de lancer un potin, lord Riddell devait être pour M. Briand un adversaire plus redoutable que lord Balfour.

Un témoin américain, Edward Lowry, écrit le 4 janvier 1922, dans la *New Repulbic :*

« Il suffit de se reporter aux journaux, depuis le début de la Conférence, pour voir à quel point lord Riddell s'est acquitté dsae tâche. Il a fait de la saturation à 100 p. 100.

« Il a été particulièrement actif dans la période pauvre en événements, qui a commencé après la troisième séance plénière où Briand a parlé et qui a continué jusqu'à la première semaine de décembre, c'est-à-dire jusqu'à la publication de l'accord des Quatre. Pendant ce laps de temps, M. Hughes a gardé le silence. Il n'a parlé à la presse que des « négociations », selon son terme favori, jamais d'abstractions ou d'idées ou du progrès des négociations. Lord Riddell était plus libre. Il faisait durer l'intérêt de l'affaire. Deux fois par jour, il recevait tous ceux qui voulaient l'entendre et il discourait... Presque tout ce qu'on a pu lire dans les journaux pendant cette période venait d'un Anglais, qui était lord Riddell. Il lançait des ballons, fournissait des nouvelles et des vues. Il créait une atmosphère. Il s'est rendu par là très populaire parmi les journalistes, qui lui ont offert un dîner et une pièce d'argenterie en reconnaissance de ses services. Il a eu autant d'idées qu'un rédacteur en chef d'un journal du dimanche, ce qu'il est d'ailleurs en Angleterre. »

Les témoins français confirment cette déposition. M. Georges Lechartier nous montre le prestige moral de lord Balfour et l'ingénieuse activité de lord Riddell, la docilité discrète des correspondants et l'organisation efficace de la propagande. Du côté anglais : des portes ouvertes, une salle pleine, une large hospitalité. Du côté français : des interprètes et des querelles, le silence et le vide.

La supériorité dans le personnel, la discipline et la méthode rendit possible la manœuvre britannique. Et le choc fut rude.

*
* *

Dans le bref discours, qu'il prononça, le 11 juillet, pour annoncer aux Communes l'invitation américaine et l'acceptation anglaise, M. D. Lloyd George insista sur le fait, qu'il y aurait à Washington deux conférences : « Une conférence sur la limitation des armements aurait lieu dans un avenir prochain. *Le Président suggère également une conférence préliminaire, sur les questions du Pacifique*

et de l'Extrême-Orient, des États les plus directement intéressés à la paix et à la prospérité de cette grande région, qui prend une importance de premier plan dans les affaires internationales. »

Le 11 juillet, quatre mois avant l'ouverture du Congrès, le premier Ministre révélait à ceux qui savaient lire et comprendre, deviner et prévoir, l'objectif principal de la manœuvre anglaise à Washington : empêcher l'élargissement de l'Entente extrême orientale et l'admission de la République française. Pourquoi ? Ce témoignage de l'amitié américaine risquait d'accroître la sécurité matérielle, l'indépendance diplomatique et le prestige européen de la France victorieuse. Elle pourrait parler plus ferme et dicter plus haut. Et, d'autre part, un ménage à trois est toujours fructueux. Il serait possible de manœuvrer les États-Unis par le Japon et de se réserver, en cas de conflit, les bénéfices de l'arbitrage, tout en écartant un témoin d'autant plus gênant qu'il est plus impartial. Mais alors comment éviter la dangereuse réalisation de la Quadruple Entente ? En présentant la République française sous les aspects d'une impérialiste impénitente.

Mais, dira-t-on, lord Balfour a conseillé à M. Briand de prendre la parole le 21 novembre, pour démentir cette légende mensongère et justifier les réserves françaises. Jamais le Ministre français n'eût pris une initiative, qui entraînait des risques, sans avoir au préalable effectué des sondages répétés et sollicité des conseils amicaux. Lorsque M. Briand se rassit, après avoir traité la question des armements terrestres, qui pouvait n'être abordée, qu'à la fin de la Conférence de Washington, les applaudissements crépitèrent. Lord Balfour félicita son collègue avec une communicative émotion et prononça des paroles amies.

Il est cependant impossible de ne pas constater que, peu d'heures après que M. Briand eut prononcé ces paroles de bon sens, il fut pris à parti violemment, non seulement par les adversaires habituels de la politique

française, par les socialistes bolchevisants du *Daily Herald* (22 et 24 novembre), par les radicaux puritains des *Daily News* (23 et 24 novembre), mais aussi par les feuilles officielles, dont *Downing Street* inspire les pensées. Dès le 24, dans un leader, le *Daily Chronicle* écrit :

« Nous avons suivi l'exemple de l'Amérique sur mer et nous espérons même faire plus encore, mais la France, elle, a refusé de suivre ou de montrer la voie du désarmement militaire. Fait plus grave, elle a confondu les problèmes et soulevé des courants d'opposition. Elle a, en un mot, brisé les ailes de l'espérance dans le monde... Il faut le répéter, en vérité, en ne voulant pas se joindre à nos espoirs de paix en Europe, la France ne se refuse pas seulement à fortifier les espoirs, que les hommes d'État ont fait naître en nous, elle s'en sépare. »

Trois jours plus tard, le Directeur de l'*Observer*, qu'unissaient à Lloyd George les liens étroits d'une affectueuse admiration, rédigea des lignes plus graves encore :

« Si nos voisins refusent d'examiner toute autre politique que celle de la supériorité des armements militaires, avec la primauté aérienne et des essaims de sous-marins aussi considérables que ceux possédés par l'Allemagne au temps du règne des Armes, tout le reste de l'Europe aurait à s'unir de plus en plus pour se libérer de l'oppression intolérable et désastreuse, qu'exercerait cette politique dans ses effets sur les intérêts généraux. La France serait de plus en plus isolée. Il est facile de voir qu'une autre explosion européenne pourrait être provoquée par l'exaspération, la passion et la crainte, avant que cet inévitable effort pour assurer un véritable règlement européen, — désarmement militaire y compris, — ait pu être réalisé par des moyens pacifiqués. »

Une coalition et une guerre. Excusez du peu.

Le 24, lord Curzon prend la parole. Il aurait pu, au cours du déjeuner offert par l'*United Wards Club* de la Cité de Londres, prononcer un toast banal. Il vient au contraire accentuer la manœuvre, qui se dessine à Washington. Son discours n'est qu'une épître à la France.

Certes, loin de prononcer un mot dont notre susceptibilité pourrait être blessée, lord Curzon a rendu hommage « à la valeur du soldat de France, à l'âme indomptable de son peuple, à la justice de sa cause ». Le Ministre des Affaires étrangères a proclamé, « que la conscience du Monde et les forces physiques coalisées du Monde ne sauraient tolérer la réapparition au cœur de l'Europe d'un grand et dangereux état, qui agite toujours son sabre dans le fourreau et qui est une perpétuelle menace pour les pays d'Europe ». Il a indiqué qu'il ne suffisait pas d'appliquer le Traité, mais qu'il fallait « établir clairement qu'aucune politique de représailles ou de revanche ne serait tolérée », exiger de l'Allemagne qu'elle fît preuve « de sincérité et de bonne foi ».

La question d'Orient était brûlante. On sait que la signature du Traité franco-turc avait piqué au vif le *Foreign Office*. Il eût été facile à lord Curzon de jeter de l'huile sur le feu. Il aurait pu commenter les deux notes adressées à la France. Il s'en est bien gardé. Il a fait plus. Son discours condamne nettement la guerre gréco-turque : « Les combattants manquent d'estomac pour continuer la lutte. L'hiver en Asie Mineure suffirait pour glacer l'ardeur du combattant le plus vaillant. » Toute victoire est impossible : la paix est nécessaire. Non content de jeter ainsi par dessus bord l'armée grecque, engagée, avec l'approbation du Gouvernement britannique, dans une guerre sans issue, lord Curzon a répudié solennellement toute hostilité contre l'Islamisme. Il n'a pas craint de dire que l'Angleterre, « la plus grande puissance mahométane du monde, est directement intéressée à avoir à côté d'elle une puissance turque amie ». Il y a place dans le proche Orient à la fois pour la Grèce et pour la Turquie. « L'Europe désire voir renaître dans l'avenir la vie du peuple turc. » Ces formules révélaient une évolution salutaire dans la politique anglaise. Elle renonçait à sa récente turcophobie. Elle revenait à ses traditions séculaires. Elle adopte l'attitude française.

Mais alors, dira-t-on, qu'est-ce qui fait la gravité de ce discours. Voici :

Après avoir raillé les espoirs chimériques, que certains fondent sur la Conférence de Washington, le Secrétaire d'État, par une apparente contradiction, s'est immédiatement attaché à en élargir le programme. Je cite textuellement :

« Il est est inutile de réduire nos armements sur mer, si nous avons encore à envisager l'entassement de vastes armements sur terre... L'exemple, que nous donnons, doit être suivi par toutes les nations, dans une mesure proportionnelle à leur situation. Ce n'est pas à la Grande-Bretagne d'accepter ou de subir ces sacrifices, tandis que d'autres les laissent de côté.

« Si nous sommes disposés à réduire notre protection navale, c'est à la condition qu'aucun autre État ne soit autorisé à construire aucun autre outillage ou instrument d'attaque, soit dans les airs, soit sous les mers, qui puisse rendre inutile notre sacrifice. »

Il faut peser chaque terme. Lord Curzon lie le désarmement sur mer au désarmement sur terre. Il exige que la limitation soit étendue à tous les États. Il pose, avec une insistance spéciale, la question de mesures à prendre contre la guerre aérienne et sous-marine. Or, plus on élargit le débat, plus on rend l'accord difficile.

La matière est délicate. Elle touche au point le plus vital et le plus sensible de la vie collective. Elle évoque tous les souvenirs de l'histoire. Elle éveille toutes les méfiances du patriote. Le contrôle du désarmement est difficile. Les sanctions peuvent être impossibles. Et cependant lord Curzon demande, au nom de la sécurité anglaise, à ce que la Conférence, dont il raille les prétentions, élargisse son programme d'action.

Pourquoi ? Il accroît ainsi à Washington la valeur de la coopération britannique. Il souligne la gravité des réserves françaises. Il resserre un lien. Il dénoue l'autre.

Le 28 novembre, une note Reuter continue la manœuvre. Elle insiste pour lier les deux problèmes des forces de mer et des forces de terre :

« La restauration de la Paix dans le monde ne peut être effectuée uniquement par le désarmement naval. L'état de l'atmosphère morale dans le monde provoque une grande anxiété. Et on fait remarquer que l'on ne saurait isoler les hémisphères, ni distinguer entre les armements navals et les autres. »

En même temps, avec un art savamment gradué, partent de Washington des rumeurs susceptibles à la fois d'affaiblir le prestige moral et d'assurer l'isolement diplomatique de la France.

Ce fut, d'abord, le bruit répandu par lord Riddell, alors que les négociateurs s'étaient promis le secret (1), que la délégation française réclamait, en cuirassés, un tonnage égal à celui du Japon, et en sous-marins, un tonnage égal à celui des États-Unis. Et Wells d'écrire aussitôt, que la France prépare la guerre contre la Grande-Bretagne. Devant un pareil monument d'inintelligence, l'esprit reste confondu. Et dire qu'il y a des gens, qui croient encore au progrès humain ! Puis le débat franco-italien, l'incident Schanzer-Briand. Et les rumeurs se font plus intenses. « *C'est intentionnellement, que M. Briand n'a point parlé des pertes anglaises, dans son discours sur les armements.* » « *M. Briand s'est moqué de la flotte anglaise. On construit*, a-t-il dit, *des cuirassés pour pêcher à la sardine et des submersibles pour explorer la flore sous-marine.* » « *L'Allemagne va venir à Washington : M. Briand proteste.* » Les sans fils et les câbles transmettent et grossissent. Les journaux impriment et grossissent. Les camelots crient et déforment encore. La rumeur croît, monte, déborde, gagne la rue, pénètre aux foyers.

Et une foule en délire vient à Turin, à Naples, à Rome, et peut-être ailleurs, insulter, parfois menacer un homme désarmé : le consul de France. J'entends bien que trois ans de malaise économique, d'agitations sociales et d'excitations quotidiennes ont allumé, là-bas, une de ces fièvres malsaines, dont l'Italie a le secret et garde le

(1) *Livre Jaune, op. cit.*, p. 52, 66.

monopole. Je sais bien que l'achat des firmes lombardes par les industriels allemands et l'invasion des hôtels italiens par les voyageurs allemands facilitent cette poussée de gallophobie. Je veux bien reconnaître que l'extraordinaire mansuétude, dont avait fait preuve le Gouvernement français, encourageait les professionnels du mensonge et de la germanophilie. On doit, cependant, à la vérité, de reconnaître que la dépêche signalant l'incident Schanzer-Briand et le prétendu jugement porté par M. Briand sur « la démobilisation spontanée et la décomposition morale de l'armée italienne », fut télégraphiée à la presse d'outre-monts par un journal anglais et par un journal étroitement apparenté au *Foreign Office :* le *Daily Telegraph.*

La France sabote Washington. Et le geste de lord Riddell, prenant à parti le correspondant *des Débats* devant un cercle de journalistes américains et dénonçant tout haut les arrière-pensées françaises, est un geste significatif.

Mais, fera-t-on observer, ces incidents et ces polémiques ne constituent pas une preuve positive. Jalousie provoquée par un succès oratoire, simple irritation éveillée par des contacts maladroits : il est impossible d'y découvrir la révélation d'une manœuvre diplomatique.

La preuve : la voici : Dans son discours du 29 novembre, prononcé devant *The British Overseas Bank Association*, M. Winston Churchill, ministre des Colonies, escomptait les résultats de Washington :

> « Un triple arrangement, une triple entente entre les États-Unis, la Grande-Bretagne et le Japon, en vue d'assurer le développement possible du Pacifique et d'y maintenir la paix pour une génération. »

L'orateur évoquait aussitôt une autre triplice anglo-franco-allemande pour la reconstitution de l'Europe à l'Ouest et à l'Est. Des triplices, qui permettent des manœuvres. Nulle part des accords à quatre, qui assurent la liberté.

Le 2 décembre, au cours d'un entretien avec M. Hughes et l'amiral Kato, M. A.-J. Balfour tente un dernier effort pour écarter la France de l'entente du Pacifique : « *Nous avons assez d'occasions de frictions avec elle en Occident. Évitons de créer de nouvelles difficultés en Orient.* »

Le 7 et le 8 les correspondants anglais, notamment celui du *Daily Chronicle*, signalent et approuvent les efforts, que tente le Japon pour éviter la présence française : « *La République a troublé l'atmosphère de Washington. On peut donc supposer, qu'elle jouera le même rôle dans l'Entente d'Extrême-Orient.* » Et, lorsque le 10, en séance publique, la réalisation de la quadruple Entente devient un fait accompli, l'irritation de la délégation anglaise est assez grande, pour que l'Agence Reuter passe complètement sous silence le discours pacifique et le succès triomphal de M. Viviani. Cette attitude scandalise jusqu'à H.-C. Wells lui-même. Il écrit dans le *Daily Express* du 13 : « *J'aurais voulu que M. Balfour eût songé à signaler la beauté du discours de M. Viviani, plus qu'il ne l'a fait. M. Balfour a été si souvent remarquable au cours de cette conférence, que je crois manquer de correction à son égard, quand j'avoue, et je dois avouer, que deux fois, dans cette journée, il laissa échapper l'occasion de tendre la main à la France libérale.* »

*
* *

La journée du 10 décembre 1921 est une des bonnes et victorieuses étapes, que nous ayons franchies, depuis deux ans, dans cette longue et épuisante marche vers la paix française, une paix juste et durable, logique et prévoyante. Il faut les évoquer, ces rares et bienfaisantes journées, afin de n'être point ingrat et de rester confiant. Août 1920 : M. Millerand n'accepte pas d'abandonner et Weygand parvient à sauver Varsovie. 5 septembre 1920 :

la signature de la convention franco-belge prépare le Bloc de l'Occident pour la paix. 12 octobre 1921 : la Société des Nations justifie la France d'avoir refusé de déserter la cause polonaise et de réserver à la Prusse toute l'industrie silésienne. 6 novembre 1921 : l'accord polono-tchèque, complétant le traité polono-roumain, élargit et consolide la Petite-Entente, assez forte désormais pour barrer la route à une descente de l'Allemagne vers le sud et à une poussée de la Russie vers l'ouest. Le 10 décembre est une date de pareille importance.

Mais, dira-t-on, par le pacte nouveau, les quatre États « conviennent » uniquement de « respecter leurs droits touchant leurs possessions insulaires, ainsi que leurs *dominions* insulaires dans la zone de l'océan Pacifique ». Ce pacte laisse en dehors de ses garanties, non seulement les autres colonies, qui restent soumises aux aléas de l'avenir, — mais encore le monde chinois, — dont certaines revendications seront tranchées par des déclarations de principe. Toutes les « possessions insulaires » ne sont même pas visées. Le sénateur Lodge, après avoir réservé les questions, qui relèvent de la « juridiction domestique », a annoncé que le sort de l'île de Yap serait réglé par une convention américo-japonaise. Le Traité ne prévoit aucune sanction, militaire ou navale, en cas d'inexécution. Il n'implique même pas, de la part des signataires, l'engagement de ne point recourir à la décision des armes. Il prévoit simplement, en même temps qu'une garantie territoriale étroitement limitée, la réunion d'une conférence, au cas où *surgirait*, « *entre les hautes puissances contractantes, un différend issu d'une question quelconque concernant le Pacifique et mettant en cause leurs droits ci-dessus visés* », — ou bien si ces « droits venaient à être menacés par l'action agressive d'un État ».

J'entends bien : ce pacte est prudent, modeste et simple. Il n'en reste pas moins important. Le seul fait de substituer à l'alliance anglo-japonaise une entente à

quatre, de placer les possessions insulaires à l'abri d'une garantie réciproque, d'établir sur un terrain neutre un contact direct entre Yanks et Japs, d'introduire dans ce débat un tiers directement intéressé au maintien de la paix, rend de longtemps improbable toute chance de guerre américo-nipponne. Or elle paraissait imminente. Cette éventualité est d'autant plus écartée, que le Japon, s'il sacrifie quelques bateaux, conserve du moins deux avantages également précieux l'un pour son amour-propre, l'autre pour son impérialisme alimentaire : l'amitié des blancs et les débouchés de la Chine. D'ailleurs, si le mécanisme prévu par le Traité est très simple, son champ d'action l'est moins. Il s'étend à tout « *différend issu d'une question quelconque concernant le Pacifique et mettant en cause les droits... touchant les possessions insulaires* » — c'est-à-dire, en fait, à tout conflit en Extrême-Orient susceptible de déchaîner une guerre. Le Traité assure pour un temps, — là-bas, — le maintien de l'équilibre et la durée de la paix.

Or si cet équilibre avait été rompu, si la paix avait été troublée, tôt ou tard les répercussions se seraient fait sentir jusqu'au centre de l'Europe. Les continents sont aujourd'hui solidaires. L'Europe est redevenue ce qu'elle était au temps jadis : une péninsule de l'Asie. Mais la France, qui fera les frais de tout bouleversement, trouve dans ce Traité d'autres sécurités. Il est possible que les États-Unis restent hostiles à toute coopération directe en Europe. Qu'ils le veuillent ou non, ils ne sont pas moins rentrés dans le cercle des États européens. Ils viennent de conclure avec plusieurs d'entre eux toute une série de conventions. Quelles qu'elles soient, qu'il s'agisse du Traité à quatre, de la liquidation chinoise ou du désarmement naval, ces accords présupposent des contacts fréquents et des conversations régulières. Et ce qui prouve bien que cette absence de l'Amérique était préjudiciable aux intérêts français, c'est que, dès que Washington est de nouveau redevenue une capitale européenne, le premier

geste de son Gouvernement a été non seulement d'adresser à la France une flatteuse invitation, mais de lui rendre un double hommage. En lui ouvrant l'entente du Pacifique, les États-Unis ont voulu reconnaître, à la fois, la valeur de son œuvre extrême-orientale et la sincérité de ses sentiments pacifiques.

Ils y ont eu quelque mérite.

La revanche anglaise ne pouvait être que brutale.

*
* *

Une maladresse la rendit possible. Au lieu de rester sur le terrain des principes, la délégation française formula des demandes de tonnage. Si elle avait, avant tout débat particulier, posé comme règles générales, d'une part, que le tonnage serait déterminé par la longueur des routes à garder et la population des terres à ravitailler, et, d'autre part, que le désarmement réciproque impliquait que les participants se garantiraient l'intégrité de leurs possessions coloniales, elle eût pu invoquer des précédents incontestés et un droit irrévocable, sans évoquer des souvenirs brûlants, ni heurter un idéalisme sincère. Au contraire, en écartant le problème général pour examiner des chiffres particuliers, la délégation française se laissa progressivement entraîner à livrer bataille sur le terrain, qu'avaient choisi ses adversaires : celui des sous-marins.

Il était cependant facile de prévoir, que nulle tranchée ne serait plus dangereuse à tenir, que celle-là.

M. Hughes, dans son projet primitif de désarmement naval, avait autorisé les États à conserver des unités sous-marines, jusqu'à concurrence de 90.000 tonnes pour la Grande-Bretagne et les États-Unis, et de 54.000 pour le Japon. Or le tonnage actuellement à flot était de : 65.000 tonnes pour le Royaume-Uni ; 96.000 tonnes pour les États-Unis ; 32.000 tonnes pour le Japon.

L'Angleterre, qui *devra* opérer une *réduction* de 300.000

tonnes dans ses escadres de cuirassés géants et de 50.000 tonnes dans sa flotte de croiseurs légers, *pourrait* construire environ 25 sous-marins de 1.000 tonnes. Cet essai de désarmement aurait donc pour résultat d'accroître l'importance et la proportion des unités sous-marines, par rapport aux « *vaisseaux de haut bord, bons, honnêtes, tape-dure et loyaux, en qui l'Angleterre a placé sa confiance* ». Le *Daily Telegraph* du 19 novembre ne manqua pas d'indiquer, que les sous-marins avaient ajouté de nouveaux chapitres à l'histoire des horreurs de la guerre, bombardé des ports ouverts, coulé 15.000.000 de tonnes de navires marchands, « *assassiné directement ou indirectement 20.000 hommes, femmes et enfants* ». Mais, dira-t-on, les raids d'avions, les bombardements à grande distance et les émissions de gaz, toutes ces créations de la science destructive ont-elles davantage respecté les lois de la guerre, ménagé les propriétés privées et les vies désarmées ? En quoi un obus de 380, une bombe de 500 kilos sont-ils plus charitables, plus honnêtes, plus loyaux, plus chrétiens, qu'une torpille de sous-marin ? C'est en étendant les horreurs de la guerre au delà du champ de bataille, en assimilant la population désarmée à des troupes régulières, que l'Allemagne a déshonoré la civilisation occidentale et que les combattants européens sont redescendus au niveau des tribus barbares. La guerre dite scientifique est une régression vers les temps préhistoriques. Le *Dreadnought*, l'arme offensive des riches, ne vaut pas mieux que le sous-marin, l'arme défensive des pauvres : elles permettent les mêmes ignominies.

Mais cette argumentation ne mord pas sur des imaginations, qui n'ont point connu les affres de l'invasion et qui ont conservé la vision du *Lusitania*. L'opinion américaine ne voit pas que la mise à l'index du sous-marin n'ait peut-être pas été dictée uniquement par des mobiles désintéressés et par des sentiments humanitaires. Elle emboîte le pas derrière lord Balfour. Et le *New-York Herald*, le

New-York Times de renchérir : la construction de tout sous-marin doit être interdite. Un flot de lettres et de dépêches s'abattit sur les bureaux du président Harding et de M. Hughes.

L'opinion américaine, habilement retournée, était donc prête en décembre, à partir en guerre contre la France.

Le *New-York World* l'accuse de faire résonner son grand sabre. Le *New-York Globe* lui reproche de renouveler le geste de l'Allemagne à la Haye. Trois ou quatre journaux seuls approuvent la thèse française. Oubliées, les acclamations qui saluaient le généralissime français. Fini, l'enthousiasme que soulevait l'éloquence française. Les sourcils se froncent. Les mains se retirent. Et la coopération économique devient aussi chimérique, que les garanties diplomatiques. Un député réclame le remboursement immédiat; des ministres demandent la reconnaissance solennelle des emprunts consentis par les États-Unis. La France perd, — pour un temps, — juste au moment où elle serait le plus nécessaire, l'amitié américaine, l'amitié la plus durable et la plus sincère, la plus désintéressée et la plus efficace, — une amitié qui vaut une alliance.

Un témoin compétent et un ami fidèle, Maurice Low, écrit dans le *Morning Post* (31 décembre) :

« La France, qui fut autrefois la bien-aimée de l'Amérique, a désormais cessé d'être son enfant chéri. L'Amérique est irritée, très irritée contre la France. Le ressentiment et l'aigreur s'accroissent. C'est maintenant dans les cercles officiels, qu'ils se montrent le plus intenses. M. Hughes, dont on connaît le caractère égal, ne cache pas aujourd'hui son indignation devant le refus de la France, qu'il considère comme devant avoir pour conséquence de détruire le bon travail accompli par la Conférence. »

Les journées des 29, 30 et 31 décembre ont été, à Washington, de mauvaises journées pour la dignité et pour la sécurité françaises.

Quand on connaît lord Balfour, sa haute culture et sa

modération naturelle, le prestige moral et les traditions gallophiles de ce vétéran et de ce philosophe, on peut deviner l'effet, que produisit outre-Manche l'avertissement tombé des lèvres du disciple et du parent de lord Salisbury :

« Supposons que ce qui est presque invraisemblable se produise et que des alliés étroits deviennent des ennemis, il est parfaitement clair en ce cas, qu'aucune supériorité britannique de cuirassés géants ne saurait mettre en danger la vie de la France, une heure seulement. Comparez la situation de l'Angleterre en face d'une France, qui posséderait la flotte sous-marine la plus puissante du monde. Elle pourrait se servir de cette flotte pour la destruction du commerce ; et il est difficile de croire que, dans une période de détresse, elle hésiterait à le faire. Si la Grande-Bretagne était désarmée contre les sous-marins, il est évident que la France, en se servant de cette arme traîtresse, pourrait détruire son existence même... Menacée par l'établissement à quelques milles de ses côtes d'une grande flotte de sous-marins, qui sont inutiles sauf pour détruire le commerce, l'Angleterre a le droit de déclarer sincèrement, qu'elle ne saurait considérer avec indifférence la situation ainsi créée. »

Derrière lord Balfour, l'Angleterre a fait bloc, sans distinction d'opinions.

Il est grave de voir la *Westminster Gazette*, un journal radical, plus francophile et plus modéré que le *Manchester Guadian* et les *Daily News*, écrire le 30 décembre :

« Nous ne soupçonnions pas la France de nourrir des intentions immédiatement hostiles contre ses voisins, mais nous avons progressivement été amenés à conclure que, somme toute, elle défend le vieil ordre de choses, en vertu duquel les nations se rendaient formidables, en menaçant leurs voisins, et entassaient des armements pour appuyer leur diplomatie. »

Il est plus grave qu'un journal officieux, comme le *Daily Chronicle*, affirme,

« ... que l'attitude de la France à Washington est exactement semblable à l'attitude de l'Allemagne, jadis à La Haye, et l'on peut dire, sans que ce soit une simple image, que la France a chaussé les bottes de l'Allemagne ».

Il est plus grave qu'une feuille conservatrice, qui tire à des centaines de milliers d'exemplaires, le *Daily Express*, ne craigne point de publier les lignes ci-dessous :

« On a dit des Bourbons, qu'ils étaient incapables d'apprendre et d'oublier. Leurs successeurs républicains font mieux. Ils n'apprennent rien et oublient tout. Les leçons qu'ils ont reçues à Washington, le chaos de l'Europe, tout cela a glissé dans leurs oreilles. Ils semblent même avoir oublié que, dans une guerre récente, l'Angleterre fut leur plus loyale alliée. »

Et le *Daily Express* reprend la menace, que formulait une autre feuille conservatrice, le *Pall Mall Gazette* :

« Sans doute, nous n'avons point réclamé le paiement de la dette française, mais nous avouons que nous n'aurions jamais pu supposer que la France se serait servie de l'argent de son créancier, pour construire des sous-marins, qui constituent contre lui une menace. La situation actuelle est une vaste ironie, que consacre le mot entente. »

Il est plus grave encore de constater qu'un journal, qui fut un des fondateurs de l'Entente Cordiale et incarne les traditions de la vieille Angleterre, le *Spectator* s'associe avec d'autres alliés fidèles, le *Times* et le *Daily Telegraph*, à ce blâme unanime :

« Nous comprenons parfaitement les arguments techniques en faveur des sous-marins, exposés par les experts français, aussi bien que par les experts américains. Ce que nous ne pouvons pas comprendre, c'est que, quelque solides que ces arguments puissent paraître à la France, elle puisse penser que cela vaille la peine de leur sacrifier la bonne volonté de la Grande-Bretagne et de l'Amérique. »

La vision du submersible boche est ineffaçablement gravée dans la pensée anglaise. Il symbolise pour elle ces horreurs de la guerre moderne, étendues aux femmes et aux enfants, que ne connaissaient pas jusqu'ici, sous une forme directe, les peuples insulaires. Il résume le péril, qu'à couru la Grande-Bretagne pour le ravitaillement de ses usines et de ses ventres affamés. Il incarne la seule

menace, qui ait jamais ébranlé jusqu'au fond de ses replis l'âme anglo-saxonne : la menace d'une flotte inconnue et de marins étrangers. Le sous-marin annonce la fin de ces grandes unités : les vaisseaux de haut bord, dont la puissance rassurait les angoisses et dont le luxe flattait les orgueils britanniques. Il rappelle cinq ans de souffrances et de privations, de stupeurs et de colères. Il incarne la guerre.

L'indignation, que ne pouvait manquer d'éveiller outre-Manche la réapparition à l'horizon des mers des submersibles abhorrés, permettait une manœuvre diplomatique. Il devenait possible de trouver un terrain d'entente entre les délégations américaine et britannique, entre leurs traditions puritaines et leurs aspirations pacifiques. Les mandataires du Royaume-Uni pouvaient, par une surenchère d'idéalisme, conquérir la sympathie de l'opinion et la gratitude du Gouvernement américain. Lord Balfour tenait sa revanche contre le pacte de la Quadruple Entente. Ni en écartant la France de la commission préparatoire, ni en utilisant la docilité du Japon, ni par des démarches personnelles, ni par des articles tendancieux, il n'avait été possible d'empêcher M. Hughes de croire aux aspirations pacifiques de la République française et de lui ouvrir l'accès précieux de l'Entente orientale. Une occasion inespérée permettait de dénoncer l'Impérialisme français et de dissocier l'amitié franco-américaine, tout en affaiblissant le succès de la conférence transatlantique et en resserrant l'étroitesse des liens anglo-américains. Comment cette occasion n'eut-elle point été saisie par un diplomate professionnel, formé par de lointaines traditions et par une longue expérience ?

§ IV

La France ne perdait pas seulement cette sécurité diplomatique et cet avantage moral, pour les négociations prochaines.

Elle consentait un sacrifice plus grave et plus durable. Je ne parle pas de celui qu'elle fit, en acceptant, le 16 décembre, de fixer à 177.800 tonnes son tonnage de haut bord, 5 navires, alors que son programme d'avant-guerre, s'il avait été achevé le 1er novembre 1922, lui assurait des escadres de 28 cuirassés, calant 700.000 tonnes. J'entends bien que la comparaison entre ces deux chiffres et ces deux visions est douloureuse pour un pays, qui fut un des premiers et qui reste un des travailleurs de la mer. Mais de ces deux visions l'une est purement irréelle. Ruinée par la guerre, la France eût été incapable de construire 480.000 tonnes et elle serait restée, avec ses 221.000 tonnes actuelles, en face des flottes américaines et britanniques, qui auraient dépassé un million de tonnes. Or le Traité, signé le 6 février 1922, les réduit à 533.400 tonnes métriques. Une supériorité de 5 à 600 p. 100 n'est plus que de 300 p. 100. Notre petite flotte garde sa valeur d'appoint ou plutôt l'accroît. (*Livre Jaune*, *op. cit.* p. 58.)

La gravité du Pacte, au point de vue des intérêts français, est ailleurs. Elle consiste, dans le fait que ce document diplomatique, par deux fois, dans ses articles 4 et 7, à propos des *super-dreadnought* et des porte-aéronefs, pose le principe et applique la règle de l'égalité entre l'Italie et la France. M. Briand acceptait de l'étendre aux unités légères (*Livre Jaune*, p. 78).

Cette égalité est une injustice évidente, blessante, voulue. Elle est réfutée par les cartes et par les chiffres. Les deux marines n'ont ni les mêmes côtes à garder, ni le même tonnage à escorter, ni les mêmes routes à patrouiller, ni les mêmes colonies à ravitailler. J'entends bien que, comme le Pacte ne s'applique pas encore aux navires auxiliaires, croiseurs légers et sous-marins, l'occasion peut se présenter de réparer cette scandaleuse inégalité. Je sais bien que les articles 21 et 23 prévoient des révisions et des retouches possibles. Sans doute le Parlement français se doit à lui-même d'imiter le Sénat et de ne ratifier l'accord qu'avec des réserves. Mais il est toujours

difficile de revenir sur un principe et sur une méthode. Non seulement la Conférence de Washington a proclamé cette égalité de droits entre les deux puissances méditerranéennes, mais elle a encore admis que le tonnage armé put être déterminé et limité, sans que le Traité commençât par énumérer et définir les coefficients, longueur des côtes et des routes, étendue et population des colonies, tonnage et effectifs de la flotte commerciale, volume et valeur du transit maritime, — qui serviront de bases à cette limitation. Ces précédents sont redoutables. Et les responsabilités restent lourdes.

Si l'on pesait dans une balance théorique la valeur de cette concession, — qui, je le sais, a surpris les Anglais eux-mêmes, — et l'importance du succès obtenu, en brisant la manœuvre du *Foreign Office* et en forçant l'entrée de l'Entente du Pacifique, — il serait difficile de dire, si les gains l'emportent sur les pertes.

Mais, pour être équitable, il importe de parcourir les chapitres (1) du Code international dressé à Washington et de rechercher quel est l'État, qui a fait à la Paix les plus lourds sacrifices.

* * *

Est-ce l'Amérique?

Le 16 mars 1922, le sénateur Reed soulignait l'impor-

(1) La Conférence a rédigé huit traités: 1° le Traité à quatre, relatif au *statu quo* dans le Pacifique (13 décembre 1921); 2° la limitation des armements navals (6 février 1922); 3° la limitation de l'emploi des submersibles et des gaz (6 février); 4° l'accord relatif à l'exclusion du Japon proprement dit du Traité sur le *statu quo* dans le Pacifique (6 février); 5° principes à appliquer en Chine (6 février); 6° les droits de douane en Chine (6 février); 7° l'évacuation du Chan-Toung (6 février); 8° les îles du Pacifique (11 février).

La Conférence a, en outre, dressé 9 résolutions, dont 8 relatives à la Chine, et 6 déclarations: régime douanier de la Chine; affirmation de la bonne volonté chinoise; emprunts japonais pour les voies ferrées de la Mandchourie méridionale et de la Mongolie orientale; évacuation de la Sibérie; restitution de Wei-Hai-Wei par l'Angleterre.

tance des destructions, que le Traité sur le désarmement naval allait imposer aux États-Unis :

« Ils s'engagent à détruire 7 cuirassés et 6 croiseurs de bataille de 520.000 tonnes, en plus de 17 cuirassés plus anciens d'un tonnage collectif de plus de 267.000 tonnes, — soit au total 787.940 tonnes de navires américains voués à la destruction. Qu'il me soit permis de souligner le fait, que nous sacrifions des navires en voie de construction, pour lesquels les travaux sont avancés, dans la proportion de 30 à 60 p. 100, et qui nous ont déjà coûté 650 millions de dollars (8.450 millions de francs papier). »

Il est certain, — et je vais y revenir, — qu'aucun des premiers rôles n'a consenti un pareil chiffre de destructions. Mais, il convient de remarquer que cette limitation des forces navales augmente leur puissance offensive, dans les immensités du Pacifique. Il est possible de ravitailler en mazout une ou deux escadres. Cette tâche est irréalisable, étant données les distances à franchir, dès qu'il s'agit d'une Armada. Le Traité accroît, plus qu'il ne réduit la valeur offensive de la flotte américaine. Et, d'autre part, en limitant le tonnage des cuirassés, il permet à l'État-Major d'utiliser à perpétuité le Canal de Panama, sans être obligé de prévoir des élargissements ruineux. Ajoutez enfin que ce document assure aux États-Unis un rare privilège : le droit d'avoir une flotte égale à celle, qui a toujours, sans déchoir, depuis des siècles, régné en Souveraine sur l'Empire des Mers.

Si l'on ajoute à ces compensations celles, que peuvent donner les divers traités, déclarations et résolutions, le bilan des gains s'élargit encore : annulation de l'alliance anglo-japonaise; réunion des puissances extrême-orientales dans un groupement, qu'avec l'aide de la France amie il sera possible de manœuvrer; adoption unanime, vis-à-vis du monde chinois, de la politique américaine d'intégrité et d'internationalisation; évacuation du Chan-Toung; diminution des avantages ferroviaires accordés aux Japonais en Mongolie orientale et dans la Mandchourie

méridionale. Et à ce prix acheter l'ajournement durable d'une guerre imminente, qui ne pouvait rien rapporter et qui risquait de coûter cher, — c'est là une élégante et fructueuse opération. Elle prouve, qu'un puritain rigide et silencieux peut être un excellent diplomate.

Est-ce à dire que l'Empire du Soleil-Levant sorte de la Conférence de Washington, terrassé, désarmé, ligotté, vaincu ?

Certes, il consent, au point de vue destructions des sacrifices pénibles. Mais, comme le démontre le Sénateur Reed, ces sacrifices sont moins importants, que ceux des États-Unis :

« Le Japon s'engage à ne pas construire 4 croiseurs cuirassés et 4 croiseurs de bataille, dont la quille n'avait pas encore été posée le 11 novembre 1921, et dont le tonnage s'élève, dans l'ensemble, à 364.000 tonnes; à détruire 2 de ses nouveaux cuirassés et 4 de ses nouveaux croiseurs de bataille d'un tonnage total de 255.000 tonnes, ainsi que 11 cuirassés anciens, dont le tonnage atteint 163.932 tonnes : soit en tout 17 *capital ships*, 419.132 tonnes. »

Les États-Unis achètent la paix plus cher : 30 *capital ships*, 787.940 tonnes.

Cet affaiblissement dans ses forces navales, l'Empire du Soleil-Levant n'y consent point gratis. Il obtient de l'Amérique qu'elle renonce à fortifier Guam et les Philippines. Or cette renonciation est d'importance. Elle équivaut, — étant donné que l'étendue du Pacifique dépasse la superficie de toutes les terres du globe, — à l'abandon de tout projet offensif par la marine américaine et à la reconnaissance de la supériorité nipponne dans les mers Chinoises. En outre le Japon conserve son mandat sur les côtes du Pacifique, et notamment sur le fameux îlot de Yap, pivot des câbles du Pacifique. Il obtient d'ajourner l'évacuation de la Sibérie (1) et par conséquent de l'île Sakhaline. Il garde

(1) Commencée en septembre 1922, elle a été achevée le 25 octobre. Mais le Japon s'est refusé à évacuer Sakhaline.

la Corée, Port-Arthur et la Mandchourie méridionale. Il compense la dénonciation de l'Alliance anglaise par sa promotion au rang de troisième puissance maritime et par son entrée dans un groupement de puissances européennes. J'entends qu'il adhère aux principes de la politique américaine en Chine : intégrité, internationalisation, égalité. Je reconnais qu'il renonce aux privilèges obtenus en Mongolie orientale et dans la Mandchourie méridionale. Je sais, qu'il devra évacuer le Chan-Toung et restituer le rail Tsing-Tao-Tsinanfu. Mais le Japon peut bien aujourd'hui rappeler ses soldats : ils ne sont plus nécessaires pour assurer la prédominance du Soleil-Levant dans le Chan-Toung. Cette prédominance est un fait accompli. Le Japon tient les usines et les mines. Il lâche l'ombre et garde la proie. L'article 22 prévoit expressément que les mines de Tsechwan, Fangtsé et Chinlingchen seront exploitées par une Compagnie mixte Sino-Japonaise. Or on connaît le sort de ces participations en Extrême-Orient. La coopération chinoise ne sera qu'un discret paravent. Quant aux prêts financiers, aux concessions obtenues, aux usines achetées, le Traité n'en souffle mot. Il ne pouvait rien en dire. Les positions sont gardées. L'infiltration continue. L'œuvre est sauve.

Pour comprendre la valeur de ce résultat, il faut relire la déclaration, dont l'Amiral Kato avait donné lecture, le 19 novembre, à la seconde séance de la Commission du Pacifique et de l'Extrême-Orient. Il offrait, ce qu'il a accordé. Il réservait, ce qu'il a gardé. Cet Amiral-diplomate adhère aux principes de l'intégrité territoriale et de la porte ouverte. Il promet même son appui aux Nationalistes chinois :

« Nous voulons éviter toute action qui pourrait être interprétée dans le sens d'une intervention dans les affaires intérieures de la Chine. Tout ce que cette Conférence peut accomplir, il nous semble, serait de régler les relations extérieures de la Chine, en laissant aux Chinois eux-mêmes le soin de parer à la situation intérieure... Tout le désir du Japon est d'entretenir les

plus heureuses relations avec la Chine..., de contribuer, dans la mesure, où nous en sommes capables, à la réalisation de ses justes et légitimes aspirations... »

Revendiquer ce rôle, c'est le meilleur moyen de barrer la route à des interventions nouvelles, d'empêcher la réalisation d'une coopération sino-américaine et d'assurer le maintien du fructueux *statu quo*. L'abolition de l'extra-territorialité, — et les Japonais ne manquent pas de la réclamer, — ralentira la concurrence blanche et facilitera l'expansion japonaise. Elle sera sauvegardée, si la Conférence suit le conseil discrètement donné, — et sans sourire, — par l'amiral Kato : « *Nous regretterions la prolongation exagérée de ces discussions, par un examen détaillé d'innombrables questions d'importance minime.* » Il faut qu'elle le soit; car —, et l'avertissement est très net : « *nous comptons sur la Chine, en particulier, pour nous procurer les matières premières essentielles à notre vie industrielle, ainsi que les denrées alimentaires, qui nous sont nécessaires* ».

Cet impérialisme alimentaire ne transigera pas. Les Nippons sont disposés à troquer le désarmement contre la Chine, à accepter l'évacuation militaire du Chan-Toung contre le maintien de leur occupation en Mandchourie méridionale et dans la Sibérie orientale. Mais le Japon n'ira pas plus loin, dans la voie des concessions. Il est prêt à toutes les déclarations de principe et à toutes les atténuations de forme. Mais il est en Chine et il y restera.

Pour comprendre, il faut connaître l'histoire de ce peuple homogène et discipliné, fermé aux rêveries religieuses et indifférent aux spéculations intellectuelles, convaincu de son origine divine et amoureux de son sol nourricier. « L'Américain et l'Anglais aiment leur pays, parce qu'ils le considèrent comme leur appartenant. Les Japonais aiment le leur, parce qu'ils considèrent qu'ils lui appartiennent », écrit Wells. Il faut surtout se rappeler qu'une oligarchie, héritière d'une longue et belliqueuse féodalité, a trouvé le moyen de maintenir, à l'École

et dans les Lois, dans l'État et au Parlement, grâce à une bureaucratie et à une constitution truquées à l'allemande, sa souveraine autorité. Elle n'acceptera qu'une paix, qui lui permette de ravitailler et d'exporter une population débordante et miséreuse, dont les souffrances menacent ses privilèges. Elle veut bien sanctionner des principes et démolir des cuirassés. Mais il faut à cette aristocratie politique, pour sa plèbe et pour ses usines, de la terre et du riz, du fer et de la houille. Elle les gardera, car elle ne craint pas la guerre.

*
* *

Les pays, qui ont consenti à Washington les plus lourds sacrifices à la paix nécessaire, ne sont ni les États-Unis, ni le Soleil-Levant. Serait-ce donc la France ? C'est la Grande-Bretagne.

Mais, répond le sénateur Reed, l'Angleterre est, au point de vue des destructions navales, mieux partagée, que le Japon et l'Amérique.

« Elle ne démolit aucun navire en voie de construction. Elle s'engage à ne point construire deux unités, dont elle avait projeté la construction et pour lesquelles les travaux n'étaient même pas commencés. Ce sont des navires, qui n'existent que sur le papier. J'ai un mot à dire au sujet des 26 cuirassés, qu'elle aura à détruire. Les quatre premiers : *King George V, Ajax, Centurion, Thunderer*, sont les seuls à figurer sur la liste officielle de la Marine et leur tonnage à tous les quatre n'atteint pas un total de 92.000 tonnes. Les vingt autres sont immobilisés dans les docks. Ils ont tous été désignés, pour être mis en vente aux enchères publiques. En les démolissant, la Grande-Bretagne ne perd rien, puisqu'elle projetait de les vendre, avant qu'il ne fût question de la Conférence du désarmement. »

Il est, en effet, certain, que M. Hughes, qui imposait aux États-Unis la majeure partie des destructions à opérer, a voulu ménager les sensibilités anglaises et l'orgueil britannique. Il a compris qu'il demandait aux électeurs de David un formidable sacrifice, — sans exemple au cours

de l'histoire nationale, — et que seules la fierté de la victoire et la lassitude de la guerre ont rendu possible. Il faut renoncer à la fierté de construire et à la joie de posséder les plus beaux types de croiseurs de bataille, ces grands lévrier des mers, frustes et rudes, rapides et solides, dont rêve et qu'aime ce peuple de marins. Mais il y a plus encore. Il faut renoncer, non pour un temps ! mais pour toujours, à l'orgueil que permet et à la sécurité que donne l'Empire des mers. Ce Trident sera brisé. Cet Empire sera partagé. Et avec qui ? Avec une colonie émancipée, une nation de nouveaux riches et de provinciaux incultes, qui exerce sur les *Dominions* encore fidèles un attrait dangereux, après leur avoir donné un déplorable exemple :

« Britannia, écrivait l'amiral Sir W. Wemyss, dans la *Revue de Paris* du 1er mars 1921, ne règne plus sur les flots ; et du moins, si elle y commande encore, c'est en association avec l'Aigle américaine, sur les bases d'une Société à responsabilité limitée. »

Or, Britannia n'est point partageuse, craint les contacts et répugne aux familiarités.

Elle entendait du moins ne consentir à déchirer le Traité du 30 janvier 1902, retouché le 12 août 1905 et le 3 juillet 1911 et ne renoncer à la prépondérance anglo-japonaise en Extrême-Orient, qu'en échange d'une bonne et simple triplice, qu'il est toujours possible de manœuvrer et de dominer. Cet objectif, elle l'annonce. Elle le prépare. L'Angleterre est prête à l'acheter, au prix de l'évacuation de Wei-Hai-Wei et de l'adhésion à la politique américaine. Or voici, non seulement qu'elle admet ces principes et lâche Wei-Hai-Wei, mais encore qu'elle doit élargir l'Entente du Pacifique et accepter la collaboration de la France. Plus d'isolement américain. Finies les *combanizione* fructueuses. Un témoin, deux fois gênant, puisqu'il est désintéressé.

Il était impossible d'acheter plus cher l'ajournement

d'une guerre orientale, qui, dangereuse pour l'unité de l'Empire britannique, eût du moins été avantageuse pour l'essor de ses industries. Ces lourds sacrifices valaient un échec diplomatique.

Cet échec, il faut le masquer. Et, sur la délégation française mal composée et mal servie, s'abattent une série de faux (fausse demande de 350.000 tonnes; faux incident Briand-Schanzer ; fausse citation Castex ; faux traités sibériens ; faux incident Jusserand), qui, en retournant l'opinion américain et en isolant les négociateurs français, rendront inévitables des conflits franco-américains. De la tension entre les deux gouvernements, il sera facile de conclure à une défaite de la France. Elle apparaîtra, aux yeux du monde, comme la vaincue de Washington. Alors, qu'en fait, elle a moins cédé et plus obtenu que la Grande-Bretagne.

Son échec, il faut le réparer, profiter de l'isolement français et de la lassitude américaine, pour dicter à l'Europe une paix britannique et organiser en Europe la dictature georgienne. Et la manœuvre de Londres-Gênes commence.

Si elle ne parvient pas à créer cet organisme anglicisé et à rouvrir le marché russe, si, peu de temps après, croule la construction orientale, qui repose sur le panarabisme, le néo-byzantinisme et le sionisme, il faudra bien reconnaître qu'une autre méthode, celle de la coopération franco-britannique, sur la base d'une confiance loyale et d'une stricte égalité, eût porté d'autres fruits, moins stériles, parce que plus justes.

CHAPITRE VI

LA CONFÉRENCE DE GÊNES

§ I. — La hantise du problème russe. — Les résultats de l'expérience communiste. — L'accord anglo-russe du 16 mars 1921. — Son importance et ses origines. — Commentaires de la presse américaine, — *A.* Situation du commerce britannique au cours de 1921. — La crise cotonnière et le marché allemand. — Le plan de D. Lloyd George. — Comment il a barre sur M. Briand. — Les deux accords de Wiesbaden, 6 et 7 octobre 1921. — Commentaires de la presse anglaise. — 26 octobre, sir John Bradbury subordonne la ratification anglaise à trois amendements. — 4 novembre 1921, enquête de la C. D. R. en Allemagne. — Situation des finances allemandes et demande d'un moratorium. — L'offre française du 8 décembre 1921 et l'aveu allemand du 19 décembre. — *B.* Le plan anglais : ses caractères généraux. — L'aide-mémoire de Londres et le projet d'accord financier. — Ses lacunes et son insuffisance. — Le projet de *Société Centrale Internationale*. — Ses caractères et son danger. — Le projet de Pacte de garantie. — Sa valeur exacte. — *C.* Comment la presse britannique accrut le malaise français par ses commentaires et Lloyd George par son discours inaugural à Cannes. — Comparaison entre ce discours et les propositions de la *Fédération des industries britanniques*. — L'absence de garanties et l'énervement de l'opinion. — Le conflit franco-belge et son action. — La chute du cabinet Briand.

§ II. — L'essai de redressement à la veille de Gênes. — *A.* Discours de MM. Poincaré et D. Lloyd George, les 19 et 21 janvier 1922. — Leurs caractères. — Le programme de Cannes du 6 janvier et la note française du 6 février. — Effet produit sur l'opinion britannique. — Menaces dirigées contre la Petite Entente. — La conversation de Boulogne et la réunion des experts. — *B.* La négociation financière allemande. — La réponse du *Reich*. — Son projet de réformes et son programme de paiements. — Leur insuffisance. — *B.* L'accord financier interallié du 11 mars. — La note de la Commission des réparations du 21 mars. — Pourquoi elle est insuffisante. — *C.* Cet effort de redressement, complété par la note orientale du 27 mars, suffit-il pour écarter les risques de Gênes? — D. Lloyd George, tentera-t-il d'élargir le cadre de ses pourparlers écono-

miques?— Indiscrétions de la presse anglaise. — Quelques articles significatifs. — Le discours de Lloyd George du 3 avril.

§ III. — La méthode gênoise et la vraie méthode. — L'atmosphère et le milieu. — Diplomatie publique et diplomatie secrète. — Dangers de cette co-existence. — *A.* La faillite économique. — Conventions signées à Gênes. — *B.* La faillite morale. — Le traité de Rapallo. — Ses origines et ses caractères. — Le conflit anglo-belge. — Ses origines et ses caractères. — L'incident franco-anglais du 6 mai. — — *C.* La faillite politique. — Pourquoi la France n'en est pas responsable. — Elle est l'œuvre des Bolcheviks. — Leur note du 11 mai. — Pourquoi cette intransigeance était inévitable. — La transaction et le programme de la Haye. — *D.* Gênes et la revanche de Washington. — Commentaires de la presse et évolution de l'opinion américaine. — Commentaires et évolution de la presse anglaise. — Le discours de Lord Grey du 25 juin 1922. — Un jugement décisif sur la méthode Lloyd George.

Bien avant que la Conférence de Washington eut terminé ses travaux, laissant à lord Balfour le soin de masquer l'échec anglais, D. Lloyd Géorge s'emploie à obtenir de la France, qu'elle accepte de collaborer à la préparation du Parlement économique. Substitué à la Société des Nations suspecte d'indépendance, présidé et dirigé par le second Cromwell, cet organisme réalisera la paix russe, hâtera la reprise commerciale, tranchera les problèmes occidentaux, assurant ainsi l'hégémonie d'un homme, d'un État et d'une Industrie.

§ I

Cette hantise du problème russe ne date pas d'hier.

A l'heure même où il paraisssait indispensable pour les Alliés de coordonner leur politique russe, le *Foreign Office* signa, le 16 mars 1921, avec le délégué bolcheviste, un accord commercial, dont M. Lloyd George soulignait, le 22, l'importance politique.

Trois arguments auraient pu décider le Gouvernement britannique à ajourner ce tête-à-tête et à retarder cette signature. Il consolide, par un succès, le Bolchevisme, au moment où son existence semble menacée. Il passe l'éponge sur des actes, dont l'hostilité est nettement caractérisée. Il prend des engagements, qui exerceront sur la paix européenne de fâcheuses répercussions.

La famine du combustible avait provoqué et la famine des aliments allait provoquer contre la dictature des Bolcheviks une irritation croissante, plus dangereuse que l'insurrection de Cronstadt, préparée par des extrémistes expulsés d'Amérique, déclenchée par des matelots menacés dans leurs privilèges alimentaires, appuyée sur des cuirassés sans canons et des forts sans munitions.

Jadis, les usines, confiées exclusivement aux ouvriers, ne marchaient pas faute de techniciens et d'administrateurs bourgeois. Aujourd'hui, ces « employés » (63 0/0 de l'effectif industriel) monopolisent la « Centrale », qui dirige chacune des branches de la production, et contrôlent les « entreprises », dont la main-d'œuvre a été réduite. Mais « centrale » et « entreprises » ne marchent pas mieux. L'ouvrier, découragé et démoralisé, ne produit plus. La mobilisation du travail, décrétée en octobre, est restée sans effet. Pour trouver cinq hommes disposés à nettoyer une chaudière dans les usines Poutiloff, il fallut négocier pendant deux mois, accepter un salaire de 60.000 roubles par jour et prévoir 20 livres de harengs, 20 livres de friandises, etc. L'extraction du charbon dans les bassins du Donetz et de Moscou est tombée de 10 millions de tonnes en 1918 à 5.506.000 en 1919 et 5.048.000 en 1920, contre 27 millions en 1913. Au cours de l'hiver 1920-1921, les arrivages de houille, de naphte et de bois à Petrograd baissent régulièrement. L'ordonnance du 24 décembre 1920 doit, faute de combustible, arrêter la circulation sur dix-neuf lignes de chemins de fer. Le Conseil économique de Petrograd, au début de février 1921, ferme, jusqu'au 1er mars, 64 usines et, peu de jours après, réduit les rations du ravitaillement. Depuis, la situation s'est encore aggravée. La foule pille les wagons de combustibles et les tenders des locomotives. Pour chaque train, il faut prévoir une escorte armée. Seules deux lignes, celles du Nord et Moscou-Kazan, fonctionnent régulièrement. Sur 1.500 kilomètres, la circulation est totalement interrompue. Ailleurs, elle n'est qu'intermittente.

« *La crise atteindra seulement son apogée au mois de mai ou de juin, moment où la situation de nos chemins de fer, au point de vue du combustible, sera pire que dans l'année catastrophique de 1919.* (*Economistcheskaïa Jizn*, 10 février.) »

Et, pendant ce temps, les diverses « Centrales » échangent des reproches et lancent des ukases.

L'évolution agraire concorde exactement avec l'évolution industrielle. De même que sur les usines, hier encore exploitées par une main-d'œuvre ignorante, s'abat une nuée de fonctionnaires et de techniciens, — cadres d'une bourgeoisie nouvelle, — de même les quelques centaines de « communes », constituées avec les grands domaines et exploitées par des co-propriétaires, ont toutes disparu. Sur leurs débris s'élève une classe nouvelle de petits propriétaires. Les terres paysannes, qui représentaient en 1905 76 p. 100 de la superficie, dès 1919, couvraient 96 p. 100 du sol cultivé. Les grands domaines ont disparu. Les moyennes exploitations se sont morcelées.

Mais il ne suffisait pas de tailler : un effort d'organisation était nécessaire. A moins de courir à une catastrophe, il était indispensable d'accroître le rendement des paysans-propriétaires en leur fournissant un outillage moderne et en stimulant leur activité routinière.

Or, le régime des Soviets s'est révélé incapable de fournir les machines agricoles, nécessaires non seulement pour accroître la production, mais même pour la maintenir au niveau d'avant-guerre.

Comment demander aux paysans d'accroître leur rendement, si on ne leur fournit ni charrues, ni faucilles ? La responsabilité des Soviets est d'autant plus grande qu'avant la guerre les usines russes subvenaient, dans une large mesure, aux besoins du marché intérieur. L'avènement du régime communiste a suffi pour paralyser leur production. Le nombre des charrues fabriquées, qui était de 336.000 en 1913, tombe à 133.000 en 1916 et 38.000 en 1920. Au lieu de 111.000 moissonneuses, les usines n'en livrent plus que 22.000 et 2.000. La quantité de fau-

cilles fabriquées tombent de 2.520.000 en 1913 à 504.000 en 1916 et 451.000 en 1920. Les instruments les plus modernes et les outils les plus anciens disparaissent à la fois, et dans une même proportion, du marché intérieur.

	Quantités fournies sur le marché russe pendant une année normale d'avant-guerre.	Quantités réparties par les autorités soviétiques		
		du 1er octobre 1919 au 1er mai 1920.	du 1er octobre 1920 au 1er mai 1921.	Introduit de l'étranger du 1er octobre 1920 au 1er mai 1921.
Charrues	945.000	36.556	117.033	58.296
Herses	185.000	1.197	13.609	3.912
Semoirs	88.000	72	3.109	1.778
Hache-pailles . . .	72.000	2	3.971	1.989
Râteaux à cheval. .	72.600	39	3.231	3.279
Moissonneuses . .	155.000	3.852	3.140	416
Batteuses	56.000	604	1.175	910
Trieurs	33.000	2.514	7.878	»
Faux	5.000.000	285.445	2.039.389	2.108.319
Faucilles.	2.500.000	76.839	742.000	»

Si encore la possibilité de ravitailler sa chaumière en produits fabriqués, en vêtements et en chaussures, avait stimulé le labeur du moujik. Mais les usines d'instruments agricoles n'étaient pas seules atteintes, par l'application de la méthode soviétique. La paralysie était générale. Les villages retombent dans la barbarie. Il faut improviser vêtements et chaussures. Autant de raisons de moins, pour accroître le rendement du domaine. Autant de temps de moins, pour labourer le sol. Le paysan n'est même pas sûr de conserver la récolte, qu'il fait pousser, avec des instruments rudimentaires, sur un sol à peine défriché. Tout ce qui dépasse les besoins de la consommation familiale, évalués au plus bas, est immédiatement confisqué et emporté. Découragé, le moujik ne produit que la quantité de céréales strictement nécessaire pour empêcher sa famille et son bétail de mourir de faim. Les superficies ensemencées diminuent avec une effarante rapidité. Les

champs de froment et de seigle, qui couvraient 51 millions d'hectares en 1914 tombent à 43 en 1916 et 28 en 1921. Les champs d'orge et d'avoine reculent de 26 millions d'hectares à 24 et à 12. Les récoltes sont à peine suffisantes pour entretenir les vies humaines dans les villages paysans. Plus de stocks. Plus de réserves. L'alimentation est à la merci d'une gelée ou d'une sécheresse.

De 1917 à 1919, tandis que le nombre des chevaux, des ovins et des porcs baissait de 6, 21 et 44 p. 100, la surface cultivée en froment, avoine, pommes de terre, lin et chanvre diminuait de 19, 23, 13, 32 et 27 p. 100. Faute de semences, la situation s'est encore aggravée. La *Pravda* du 22 février 1921 annonce que les services soviétiques n'ont pu fournir aux paysans que 23 millions de *pouds* de graines sur 199 millions, 27 et 23 p. 100 des graines de lin et de chanvre, 14 p. 100 des semences d'avoine et d'orge, 7 p. 100 des semences de blé et de seigle! On peut donc prévoir « *que les 22 provinces consommatrices, où les réserves de grains font défaut, ne seront pas en mesure d'ensemencer leurs terres. Elles sont menacées de famine* ».

Au moment où une pareille faillite semblait compromettre leurs sanglants essais de régression sociale, était-il prudent de consolider les Bolcheviks par un succès diplomatique ?

Car c'est un succès d'avoir pu, sans représailles ni sanctions, entreprendre contre l'Empire britannique des Indes les actes d'hostilité, dont sir Robert Horne a, le 16 mars, dans sa note à Krassine, dressé le sensationnel bilan. L'agent russe à Kaboul, Suritz, a négocié pour obtenir l'autorisation de ravitailler en armes et en munitions les populations belliqueuses de la frontière Nord-Ouest. Il a obtenu le concours du commandant en chef des troupes afghanes et d'un envoyé turc, Jawal Pacha. Il est entré en contact permanent avec plusieurs agitateurs. Il cherche à établir en Afghanistan les imprimeries néces-

saires pour hâter l'insurrection. Il prévoit l'installation d'une base militaire sur la frontière du Pamir.

Non seulement le *Foreign Office* accepte de ne point exiger, pour ces entreprises de brigandage, les sanctions du droit ; mais encore il pousse la condescendance jusqu'à retoucher le projet de convention commerciale, dressé en janvier 1921. Il fait disparaître du texte nouveau la réserve « *sur le statut légal* » du Gouvernement russe, qui empêchait de reconnaître le régime des Soviets. Sir Robert Horne va plus loin encore. Il introduit (clause III) les Bolcheviks dans le *Comité International pour la direction des Mines*. Il souscrit à des amendements plus surprenants. L'Asie Mineure et la Perse ne figurent plus, à côté de l'Afghanistan et des Indes, sur la liste des pays, où Moscou s'interdit toute propagande. D'ailleurs, l'addition d'une épithète, « propagande *officielle* », accroît la liberté d'action des Tzars modern style.

Mais là ne s'arrêtent point leurs succès diplomatiques. Deux retouches apportées aux clauses 1 et 2 viennent restreindre, pour l'avenir, la menace d'une intervention britannique. L'Angleterre renonce à « *toute action ou entreprise hostile...*, *toute propagande officielle*, *directe ou indirecte...*, *dans les pays*, *qui faisaient partie de l'Empire russe et sont devenus indépendants* ». De même « *elle ne participera à aucune mesure*, *elle n'encouragera aucune mesure*, *qui restreindrait le droit pour les navires russes à circuler librement en haute mer* ». Quelle est exactement la portée de ces amendements apportés au projet de janvier 1921 ? Ils équivalent, le *Daily Telegraph* l'indique avec raison, *à une promesse de neutralité bienveillante*, *au cas où les Bolcheviks attaqueraient Baltes et Polonais*. Je ne me charge pas de concilier cette déclaration avec la garantie donnée à la Pologne par les signataires du Traité de Versailles. Mais ce que je sais, c'est que le Gouvernement britannique, en acceptant ces amendements, a levé l'un des obstacles, qui empêchaient Trotzky de préparer une guerre contre la

Pologne. Krupp, en réorganisant les fabriques russes de munitions, le libérera des autres. Décidément, la France seule sait travailler pour la paix...

*
* *

Pour quelles raisons le Cabinet anglais, en écartant cette triple objection et en signant ce texte retouché, s'est-il montré si imprévoyant vis-à-vis de l'avenir de l'Europe, si indulgent pour les entreprises de Suritz, si confiant dans la stabilité des Bolcheviks?

Une fois de plus, la politique intérieure domine et explique l'action diplomatique du Royaume-Uni. L'industrie est trop atteinte et le chômage trop intense, — et je vais y revenir, — pour que D. Lloyd George puisse s'offrir le luxe de renoncer, par prudence ou par rancune, à l'espoir de rouvrir un débouché commercial. Sous la double menace des ouvriers, exaspérés contre les *Centrales*, qui réclament « le retour à la bourgeoisie » et pratiquent la grève des bras croisés (*Pravda*, 12 février) et des paysans, exaspérés contre les réquisitions, qui demandent l'élection d'une Constituante et pratiquent la grève des charrues, les Bolcheviks sollicitent, paraissent solliciter le concours des capitalistes étrangers. Dès le 23 novembre 1920, un décret rendu par le *Conseil des commissaires du peuple* fixait les conditions, auxquelles les commissaires chargés d'exploiter une région ou un produit pourraient édifier les usines et poser les rails, sans *appliquer le Code bolcheviste du travail :* fabriques de produits tannants, de générateurs, de colorants et de cuirs. Des forêts et jusqu'au Kamtchatka seraient ainsi concédés à des Suédois, des Allemands, des Américains. Pourquoi pas à des Anglais? Le 1er janvier, l'*Ekonomitscheskaïa Jizn* annonçait que la *Section des Exportations*, répartie en divers bureaux, avait réuni, classé et emballé des fers, des cuirs, des pétroles, des bois, pour une centaine de millions de roubles-or. Dans les imaginations soviétiques, les mil-

lions et les idées surgissent avec la même fécondité, s'évanouissent avec la même rapidité.

C'est possible. Mais il doit bien y avoir, en Russie, quelques miettes à récolter. Du 15 mai au 31 décembre 1920, les Allemands ont vendu à la Mission soviétique pour 321 millions de marks de vêtements militaires, machines agricoles, ampoules électriques (*Ekonomitscheskaïa Jizn*, 25 février). Le 18 février 1921, ils ont signé à Moscou un accord destiné à faciliter la reprise des échanges commerciaux et ils n'ont révélé son existence que le 17 mars. La Suède et la Grèce ont, depuis longtemps déjà, repris pied sur le marché russe. Rome négocie avec Moscou. S'il n'y avait pas en Russie le moindre grain de mil à se mettre sous la dent, pourquoi assisterait-on à des efforts aussi nombreux et aussi discrets, pour pénétrer en Russie, avant l'arrivée des concurrents ?

Le Gouvernement britannique, en entrant dans la même voie et en acceptant l'accord provisoire du 16 mars, ne s'est pas seulement préoccupé de donner un apaisement aux clameurs ouvrières et une satisfaction aux angoisses commerciales, il a voulu, comme l'indique le correspondant diplomatique du *Daily Telegraph*, toujours judicieux et toujours renseigné, signer une contre-assurance. Sa valeur est médiocre. Son efficacité reste incertaine. Mais la situation aux Indes est trop grave, pour que le *Foreign Office* puisse écarter la moindre occasion de clore, ne serait-ce que pour un temps, un centre d'agitation aussi dangereux que l'Afghanistan. Le nationaliste Gandhi n'a-t-il pas déclaré, le 15 mars, que les progrès du mouvement de non-coopération avec les autorités britanniques, inspiré par l'exemple du Sinn-fein, étaient assez rapides dans les masses rurales et dans les milieux universitaires, pour qu'il puisse, dans un avenir prochain, donner l'ordre aux contribuables de refuser l'impôt et aux cipayes de déposer leurs fusils ?

En présence de pareilles éventualités, il faut savoir passer l'éponge, écarter les scrupules et signer vite. Et

le 22, les Communes conservatrices donnèrent raison à D. Lloyd George.

Et cependant les commentaires de la presse américaine et plus tard les constatations du *Foreign Office* auraient pu éclairer le Cabinet britannique sur son erreur de psychologie et sur son erreur de méthode.

Des groupes américains critiquèrent violemment la convention anglo-russe. Le *Journal of Commerce* et la *Saturday Evening Post* démontrèrent son inefficacité économique. Le *New-York Times* souligna ses dangers politiques :

« *La Russie a une grande armée, peut-être la plus puissante du monde en ce moment. L'accord de M. Lloyd George tend à assurer le ravitaillement et l'équipement de cette armée, qui pourra être utilisée contre l'un des pays alliés de la Grande-Bretagne, au cours de la dernière guerre, ou contre tous. Non seulement M. Lloyd George traite une affaire malpropre, mais encore il caresse la tête de chiens enragés (sic).* »

Quelques jours plus tôt, le 24 février, le *New-York Times*, au cours d'un éloquent article sur les *Droits de la France*, écrivait :

« Les pacifistes ne peuvent lui pardonner, parce qu'elle appelle un chat un chat, lorsqu'il s'agit des *Soviets*. Les ennemis invétérés de la Pologne ne peuvent lui pardonner, parce qu'elle a aidé l'Aigle blanc à déployer de nouveau ses ailes. »

Le 17 septembre 1921, lord Curzon enregistrait la faillite de cette politique russe. Dans une longue dépêche, il relève toutes les infractions commises par les Soviets, depuis l'engagement pris le 16 mars 1921 de ne collaborer à aucune propagande, à aucune action hostile à l'Empire britannique. Et quelles infractions : impulsion donnée à l'agitation anglophobe aux Indes et en Afghanistan, comme en Perse et dans le Turkestan ; hospitalité et subsides accordés aux conspirateurs ; appui donné pour la fabrication des armes, des munitions et des bombes. Jamais Gouvernement n'a traité avec pareil dédain les

représentants de Sa Majesté. Il accepte et leur argent et leur hospitalité. Il leur promet concessions et commandes Il signe leurs traités et leurs contrats. Et il continue à organiser contre le Royaume-Uni, en pleine paix, la guerilla asiatique, sans d'ailleurs courir jusqu'ici d'autres risques, que celui de recevoir une longue admonestation, un simple avertissement sans sanctions.

Il était puéril de traiter des orientaux déloyaux et sanguinaires en *gentlemen* et en parlementaires : cette culture les dépasse et ces usages les déconcertent. Il était dangereux de les introduire sur le pied d'une stricte égalité, dans un cercle de premiers Ministres : ces contacts exacerbent leur orgueil et cette hospitalité facilite leur résistance. Il était illogique d'aborder la question russe, avant d'avoir réglé le problème allemand et signé la paix turque : les intrigues d'Allemands en révolte et les appels de Turcs aux abois ne peuvent que confirmer les Tzars du communisme militariste dans leur espoir en une revanche prochaine et leur foi en une triplice orientale.

*
* *

Mais un réalisme trop étroit et une sentimentalité trop émotive rendent les visions moins claires et les décisions moins nettes. Au cours du troisième trimestre 1921, les bénéfices de l'Industrie anglaise ont, par rapport aux résultats du troisième trimestre 1920, diminué comme suit :

Nombre de Sociétés		en milliers de £		en p. 100
19 brasseries	—	940	—	18 p. 100
9 sociétés de gaz	—	12	—	18 p. 100
7 hôtels.	—	283	—	94 p. 100
20 sociétés de fer, acier, charbon	—	1.318	—	28 p. 100
14 sociétés agricoles	—	429	—	33 p. 100
43 sociétés de caoutchouc . .	—	965	—	84 p. 100
6 compagnies de navigation .	—	400	—	22 p. 100
5 grands magasins	—	37	—	11 p. 100

Nombre de Sociétés	en milliers de £	en p. 100
24 sociétés pour la vente du thé.	— 1.250	— 186 p. 100
5 agences télégraphiques . .	— 1.030	— 70 p. 100
6 sociétés textiles	— 2.263	— 141 p. 100
9 grandes firmes industrielles.	— 158	— 20 p. 100
61 sociétés diverses	— 1.225	— 23 p. 100

soit pour 232 sociétés une réduction dans leurs bénéfices trimestriels de 10 millions de livres sterling, de 42 p. 100.

Les charbonniers, qui avaient abaissé le prix de la houille exportée, en dix mois, de 3 livres 5 sh. à 1 livre 8 sh. et tenté de reconquérir les marchés perdus à la suite des grèves répétées, ne sont pas satisfaits :

	Exportations en millions de tonnes 1913	1920 (10 mois)	1921
France.	10.645	9.874	4.128
Italie	8.061	2.440	2.392
Danemark.	2.495	919	1.311
Pay-Bas	1.712	160	1.178
Suède	3.779	1.245	809
Espagne	2.132	185	777
Egypte	2.488	845	610
Argentine	3.022	224	584
Allemagne.	7.619	2	560
Norvège.	1.889	726	461

Et la *Westminster Gazette* écrit, le 31 décembre, qu'il faut, sans tarder, rouvrir les marchés russe et allemand, enrayer, sur les marchés français et italien, la concurrence des livraisons faites par le *Reich* au titre des réparations.

La métallurgie crie famine. La production de fonte et d'acier, au cours des dix premiers mois de 1921, atteint à peine 2.064.000 et 2.801.000 tonnes : elle dépassait le 1er novembre 1920, 8 et 9 millions de tonnes. L'état du change rend toute amélioration impossible.

	Prix anglais liv. Sh.	Prix français liv. Sh.	Prix belges liv. Sh.	Prix allem. liv. Sh.
	—	—	—	—
Cleveland n° 3.	5.10	3.7	4.6	1.16
Billettes.	7.5	6.6	6.3	2.6
Rails	10.10	10.4	8.18	
Tôles de navires.	10.10	13.3	9	2.18

Les cotonniers crient misère. Et le 23 décembre, le major Keith Trevor, un gros industriel du Lancashire, en rentrant de Berlin, confiait à la *Westminster Gazette* ses tristesses et ses espoirs.

« Est-ce que vous vous rendez compte que, en 1914, dans l'industrie cotonnière du Lancashire, les filatures consacraient la moitié de leur temps à fabriquer les fils commandés par l'Allemagne et par la Russie... Quatre sur cinq de nos manufacturiers et de nos négociants sont pratiquement en banqueroute... Partout en Allemagne j'ai constaté, qu'on manquait de produits et de tissus en coton. Si les habitants pouvaient nous acheter, nous aurions vite regagné, pour les produits fins, notre situation d'avant-guerre. »

Or, les industriels du coton ont, depuis deux cents ans, pesé sur les destinées britanniques d'un poids plus lourd que l'Héritier de la Couronne. Ils Lui ont dicté paix et traités, guerres et conquêtes. La métallurgie et le charbon n'existent que pour fournir le fret, qui permettra d'importer à bon compte le coton nécessaire aux filateurs et aux tisseurs du Lancashire. Ils furent les fondateurs : ils restent les maîtres de l'Angleterre moderne, puritaine et libre-échangiste.

Et docile D. Lloyd George, après avoir reçu Stinnes, le 18 novembre, écouté Rathenau, pris connaissance des offres transactionnelles faites à Washington par M. Bergmann (1), médite sur la manœuvre et mûrit son plan.

(1) Stabilisation du mark par l'institution d'un Comité des Devises, avec pouvoirs d'achat à Berlin et à New-York; émission d'un emprunt international de 7 milliards de marks-or; moratorium pour les paiements en espèces, jusqu'au 1er mai 1922. H. Bérenger, *op. cit.*, p. 53.

Il a barre sur M. Briand. Le Gouvernement français, comprenant tardivement le péril mortel que court le pays, s'il reste dans la négociation financière dominé par la méthode anglaise et absorbé par des évaluations théoriques, s'était enfin décidé, sous l'impulsion de M. Loucheur, à reprendre une liberté partielle et à essayer d'une politique positive. Les deux accords de Wiesbaden (6 et 7 oct. 1921) règlent par un forfait de substitution les restitutions en nature, prévues par l'art. 238; décident que les livraisons de charbon seront facturées au prix intérieur allemand; rendent à la France la liberté d'affrètement sur le Rhin pour la houille récupérée; ouvrent à la France pour des réparations en nature, jusqu'au 1er mai 1926, un crédit nouveau de 5 milliards 800 millions de marks-or. L'opération est coûteuse. L'organisme est complexe. Mais ces accords avaient le double avantage de compenser l'ajournement des paiements en espèce et de hâter la reconstitution des régions du Nord.

Lorsque les négociations s'engagèrent, le 21 juillet, entre M. Loucheur et M. Rathenau, elles provoquèrent outre-Manche ce qu'on est convenu d'appeler en style parlementaire « un vif mouvement d'attention ».

Le *Daily Telegraph*, un organe modéré, d'une importance européenne, dans son numéro du 31 août, attaqua violemment les négociations de Wiesbaden.

Les pourparlers, dont la France a pris l'initiative et qui peuvent trouver des imitateurs, ont tout d'abord pour conséquence de rompre la solidarité des Alliés. Chacun cherchera dans un dangereux tête-à-tête une garantie contre une insolvabilité possible. L'Allemagne ne se débarrasse pas seulement de son créancier le plus important, elle dissocie le bloc de ses adversaires : « A ce compte, le Traité aurait perdu toute sa force, car l'unité et la coopération des Alliés demeurent sa seule garantie d'exécution dans tous les domaines. »

Mais le péril économique, auquel les pourparlers de Wiesbaden exposent l'Europe, est plus grand encore que

le danger diplomatique. Lorsqu'à la conférence de Spa, Hugo Stinnes se refusait à accorder les livraisons de charbon demandées par les occidentaux, il fut vivement pris à partie par Rathenau. « Peu importe qu'ils obtiennent quelques centaines de milliers de tonnes supplémentaires, si nous pouvons de notre côté nous assurer un rendement intensif des mineurs, dont bénéficieront nos industries. L'avantage des Alliés n'égalera pas le nôtre. Signons la convention. » Stinnes céda et les quantités de houille, livrées aux usines allemandes, ne tardèrent pas à s'accroître de 33 p. 100.

Rathenau reste fidèle à la même méthode. Les paiements en nature constitueront une prime au développement de la production industrielle. Après 5 années de travail intensifié, les usines germaniques seront de taille à noyer sous leurs exportations à bon marché tous les pays du monde.

Ce risque commercial est aussi certain que le risque politique.

Et, docile aux instructions du *Treasury* et du *Foreign Office*, dès le 26 octobre 1921, sir John Bradbury subordonnait la ratification des accords de Wiesbaden à trois amendements : réduction du délai pour le remboursement des avances allemandes; diminution du chiffre maximum des avances ; versement par la France de sommes garantissant aux Alliés leur part dans les paiements allemands. Par ces réserves d'une inélégante âpreté et d'une justification impossible, le Gouvernement anglais avait barre sur la France.

*
* *

Il l'avait déjà, puisque l'accord du 13 août 1921 n'avait point été ratifié; or de sa ratification dépend le partage du milliard allemand. Un troisième lien ligotait le Gouvernement français. Le 23 septembre 1921, le Comité des garanties, le 4 novembre 1921, la Commission des Réparations, au cours de deux enquêtes successives à

Berlin, constatèrent que le *Reich* était à la veille de manquer à ses engagements financiers. La question du moratorium se posait pour la première fois.

Remarquons tout de suite, que ce sursis aurait pour conséquence, étant donné que les premières annuités sont hypothéquées par la priorité belge, d'ajourner de cinq ou six ans la date à laquelle la France pourrait compter sur des paiements en espèces. Or elle avait déjà avancé indirectement à l'Allemagne une cinquantaine de milliards. Il lui est matériellement impossible de poursuivre cet effort pendant six ans et d'assurer seule les réparations pendant six années. J'entends bien que le *Spectator* écrivait, le 3 décembre 1924, que la République « *ne se taxait pas du tout sérieusement* ». Et l'opinion britannique reste convaincue que Grenouillard paie peu d'impôts et pourrait en payer davantage. Il est malaisé de l'éclairer sur cette erreur, car il est aujourd'hui difficile d'évaluer l'effort fiscal, d'après les méthodes anciennes fondées sur les moyennes et sur les statistiques. Il faut établir le rapport qui existe entre le pouvoir d'achat de la monnaie et la proportion des prélèvements du fisc. Un collaborateur de la *Société d'Études et d'Informations économiques*, M. Compeyrot, a pu, après de savantes recherches, établir le tableau ci-dessous :

	Angleterre	France
I. Impôts de consommation . . .	10 0/0	20 0/0 du revenu
II. Impôts directs sur la fortune.		
Pouvoir d'achat :		
1	22 —	19 —
10	35 —	50 —
100	75 —	74 —

L'effort fiscal est donc à peu près égal dans les deux pays, sinon plus lourd en France. Or chacun reconnaît outre-Manche, qu'il serait urgent de desserrer l'écrou fiscal. Comment pourrait-on le resserrer encore, en France, dans la patrie des petites et moyennes fortunes, alors que

le guerre a décimé le capital humain et rogné le capital matériel ?

	1914	1921
		(Milliards de francs-papier)
Terres	70	140
Maisons	60	75
Meubles et divers	40	50
Numéraire	10	5
Valeurs mobilières	100	90
Alsace-Lorraine	»	40
	280	400

Ces 400 milliards, comme le démontre M. Charles Gide, ne valent, au point de vue de leur pouvoir d'achat, que 126 milliards d'avant-guerre. *La richesse* NOMINALE *de la France a augmenté à peu près de moitié : sa richesse* RÉELLE *a diminué de moitié.*

La France ne peut ni fournir un nouvel effort, ni attendre un an de plus. Le moratorium aurait pour résultat, en ravalant le cours du franc, de fermer aux exportations anglaises un débouché précieux et de remplacer, sur les marchés neutres, la concurrence allemande par la concurrence française.

La France aurait la maigre consolation d'assister à l'écroulement économique de cette Allemagne, dont John Bull veut assurer la restauration immédiate. Certes la baisse du mark, qui a pour résultat de faire passer en six semaines(1) le prix d'un complet de 500 à 1.200 marks, le coût d'un ressemelage de 40 à 90 marks, 5 kilos de pommes de terre de 1,5 à 10 marks, ne peut manquer de provoquer une crise sociale. Elle est aussi certaine, si une hausse soudaine du mark vient fermer les débouchés et suspendre les commandes. Si encore cette hausse était définitive ! Mais elle sera suivie d'une baisse concordante, le

(1) Tous les chiffres, qui précèdent et qui suivent, ne sont exacts qu'à la date du 3 décembre 1921.

jour où l'Allemagne reprendra ses paiements en espèces. Le moratorium n'entraînera, par lui-même, aucune amélioration dans la vie financière du *Reich*, consciemment sabotée par une ingénieuse ploutocratie et inconsciemment gâchée par une démocratie incapable. Le moratorium n'est qu'un cautère sur une jambe de bois. Il ajourne les difficultés. Il masque les problèmes. Il ne résoud rien. Et dans deux ou trois ans, les Alliés seront encore moins unis et moins forts pour dicter une politique financière à une Allemagne plus endettée et plus hargneuse.

D'ailleurs des deux États, qui vivent côte à côte outre-Rhin, si l'un, l'État politique et démocratique, est à la veille de la faillite, l'autre, l'État industriel et aristocratique, est en pleine prospérité. Le premier n'est que le fantôme, le second détient la réalité du Pouvoir. Celui-là durera l'espace d'un matin : celui-ci est la force de demain. L'un est la victime : l'autre est l'auteur de la débâcle financière.

Il faut être singulièrement ignorant, pour croire que le versement des premières annuités explique la baisse du mark. Il ne suffirait même pas de faire entrer en ligne de compte, ni le déficit des budgets ordinaire (53 milliards) et extraordinaire (57 milliards), ni l'activité des planches à assignats : 102 milliards en circulation. La vérité c'est que l'État industriel et aristocratique vient de réaliser la plus splendide opération, qu'ait jamais conçue un financier audacieux : faire payer aux spéculateurs de l'univers une bonne partie de la dette allemande. Voici comment. Dès décembre 1920 et pendant le premier semestre de 1921, au lendemain de la fermeture des centrales des devises, une hausse du mark se dessine. Elle est provoquée par des achats de l'Amérique, qui désire, en relevant les cours de la monnaie allemande, rendre possible l'importation d'une partie de ses stocks de matières premières, de coton notamment, et la liquidation d'une portion de ses titres allemands, industriels surtout. Le mouvement est suivi par tous les nigauds de la finance internationale. Et les presses

de tirer des billets. Et les banques d'en exporter des liasses. Progressivement, à l'étranger, l'autre État allemand, l'invisible, c'est-à-dire le réel, se constitue des réserves en devises étrangères. Peu à peu l'évasion des capitaux, la hausse du déficit, les achats de devises enraient la hausse. Une baisse se dessine. Les spéculateurs s'affolent. Ils ont entre leurs mains 100, et peut-être 150 milliards de marks. Ils en lâchent une grosse partie. Les cours s'écroulent. C'est la panique. Et aussitôt l'État allemand, non pas le *Reich*, l'autre, de racheter à 0,5 centimes, le papier qu'il a vendu 0,35 et même 0,60. Il se constitue ainsi une seconde réserve, des bénéfices sûrs et nets, un stock d'or, qui ne lui a rien coûté. Hier, un collaborateur du *Times* évaluait à 1 milliard de livres sterling les devises détenues à l'étranger, hors de la griffe du *Reich*, par son concurrent redoutable. Et devant cette double opération, exécutée sur une pareille étendue et avec une pareille audace, l'admiration se mêle à la colère. Les argentiers d'Angleterre et de France ont affaire à de rudes jouteurs. Ils feraient bien de se serrer les coudes et de vérifier leurs goussets.

Qu'on ne vienne pas dire, en tout cas, que les bénéficiaires de ces gigantesques opérations sur la hausse et sur la baisse du mark sont incapables de prêter au *Reich* les devises étrangères, dont il a besoin pour les termes prochains. Sans doute, lorsque le 1er novembre 1920, Wirth est venu demander aux 15 offices privés d'exportations commerciales de facturer leurs notes en monnaies étrangères et de verser à la *Reichsbank* une partie de leurs devises étrangères, les industries les plus exportatrices, celles qui figurent dans les ventes allemandes pour le chiffre le plus élevé, — produits chimiques, grosse métallurgie, constructions mécaniques, électrotechnique, — ont gardé de Conrart le silence prudent et ont eu soin de ne point préciser le montant de leurs versements éventuels. Le *Reich* n'est pas le véritable État allemand. Il faut le rappeler au sens des réalités et au culte de la raison.

Évidemment, si la République se mettait au « garde à vous », si elle exécutait docilement, au pas de l'oie, comme au bon vieux temps, les directives de ses maîtres, leur attitude pourrait changer. Les 5 et 10 novembre, le *Reichsverbund der Deutschen Industrie*, le 25, la *Ligue des Agriculteurs*, d'accord, tout comme autrefois, sous le règne du bon vieux Dieu de Germanie, ont posé les conditions auxquelles ils accepteraient d'avancer les devises étrangères, nécessaires aux prochaines annuités : libérer l'industrie de la bureaucratie républicaine, livrer les chemins de fer d'État, obtenir des Alliés la modification de l'ultimatum, accepter les directives des prêteurs bienveillants. Le *Reichsverbund* remplacera le *Reichstag*. Wirth sera un fantoche, dont Stinnes tirera les ficelles. La République ne sera plus qu'un mot. Devant la faillite de la Démocratie allemande, — qui ne put être une démocratie bourgeoise et voulut être une démocratie socialiste, — l'Oligarchie offre de gouverner, tout comme en 1914, abritée derrière un paravent utile pour masquer son autorité et tromper les Alliés. Et Wirth hésite encore...

Accorder le moratorium, c'est assurer le succès de ce complot et précipiter la restauration de 1914.

Mais si on écartait le moratorium, est-ce à dire qu'il suffisait, comme l'a fait la Commission des Réparations, le 2 décembre,

« d'inviter instamment le Gouvernement allemand à faire soit auprès de ses ressortissants qui, notoirement, possèdent des avoirs à l'étranger, soit auprès des prêteurs étrangers tous ses efforts pour obtenir le complément de devises étrangères... à prendre sans délai toutes les mesures nécessaires pour assainir la situation financière. »

L'ère des invitations pressantes et des formules générales était close. Il fallait trouver, sans tarder, une solution efficace, collective et définitive, une solution qui assurât l'amélioration des changes dépréciés et la restauration des régions dévastées.

M. Loucheur, infligeant à la légende, qui veut que la politique française ne soit jamais que négative, un nouveau démenti, exposa à M. D. Lloyd George, le 8 décembre 1921, et lui apporta, le 19, une solution logique, modérée, équitable et définitive du problème des Réparations (1).

Les sommes immédiatement exigibles de l'Allemagne seraient payées par elle, au moyen d'un prélèvement sur le capital de ses entreprises industrielles. Les obligations A et B bloquées seraient versées aux pays, ayant subi des dommages matériels. Les obligations des séries C, réparties conformément aux pourcentages de Spa, serviront à régler les dettes interalliées et, si elles sont réduites ou annulées, seront partiellement ou totalement annulées.

*
* *

Avant d'être saisi de ces suggestions, avant l'arrivée à Londres de M. Briand et de M. Loucheur, le 19, M. D. Lloyd George avait appris par la Commission des Réparations, que le docteur Wirth annonçait son incapacité de solder les échéances de janvier et de février 1922.

Son papier est lamentable. Il constitue l'aveu le plus grave de la défaite, le signe le plus manifeste de l'impuissance allemande. Relisez. Pas un fait, pas une date, pas un chiffre. Le *Reich* invoque simplement le refus, auquel se sont heurtés ses négociateurs à Londres : ni emprunt à longue échéance; ni crédit à court terme. Aucune indication claire et nette sur l'effort d'hier, d'aujourd'hui et de demain, pour faire honneur à la signature allemande. Le discours du 15 est aussi vague, aussi terne et aussi mou que la note du 14. Le Chancelier implore sa majorité, tout comme il implore les Alliés. Il faudra, — et cela

(1) H. Bérenger, *op. cit.*, p. 52 et 55. Il semble bien, que dans le projet du 19, le prélèvement sur le capital industriel ait été remplacé par des emprunts internationaux.

après trois ans de paix, — voter le budget en temps utile, équilibrer recettes et dépenses du trafic ferré et postal, supprimer les subsides indirects accordés à l'industrie et aux exportations. Ces réformes tardives et vitales sont demandées sans autorité et réclamées sans énergie. La parole est aussi lasse et aussi veule que la plume. Le discours vaut la note, cette note dans laquelle la Commission des Réparations

« n'a trouvé aucune précision ni quant aux devises, que le Gouvernement allemand serait prêt à fournir à chacune des échéances du 15 janvier et du 15 février, ni quant au délai de grâce, qui serait sollicité pour payer le solde, ni quant aux garanties, qui seraient offertes dans l'intervalle,... ni allusion aux mesures, que le Chancelier a adoptées ou se propose d'adopter pour donner satisfaction aux vues exprimées par la Commission, dans sa déclaration orale du 13 novembre et sa lettre du 2 décembre 1921. »

Ni politique, ni programme, ni méthode. La planche à assignats tourne. Au cours de la dernière semaine de novembre, l'inflation a augmenté de 5 milliards, *soit trois fois plus qu'au cours de l'année 1920 tout entière* (*Frankfürter Zeitung*, 5 décembre). Le *Reich* est un Gouvernement qui ne sait plus, n'ose point et ne peut pas vouloir. La médiocrité des caractères est plus grande encore que la médiocrité des intelligences. Un aveu officiel confirme les témoignages impartiaux. L'Allemagne flanche. L'armature fléchit. La défaite économique approche.

Pour l'écarter, il ne suffirait ni d'accorder un moratorium, ni de réduire la créance, — ni d'ouvrir un délai, ni d'empiéter sur l'avenir. C'est maintenant qu'il faut agir, intervenir en chirurgien, porter le fer dans la plaie. Une autorité doit dicter les réformes et créer l'organisme, qui assainiront la vie financière du *Reich*. L'intérêt des Alliés n'est pas seulement en jeu. L'existence même de l'Allemagne est en cause. La course à l'abîme se précipite. Si le mark ne se relève pas sensiblement, l'heure est proche, où le super-État industriel participera à la faillite de

l'État politique, ne pourra plus importer ni matières premières, ni denrées alimentaires, réduira au chômage et à la famine une population urbaine, qui ne vit point sur la terre allemande, mais dépend, pour sa subsistance, des marchés extérieurs : or elle représente 63 p. 100 de la population totale.

Cette opération chirurgicale, cette intervention rénovatrice, cette saisie-arrêt, cet assainissement fiscal, l'opinion britannique, le Gouvernement anglais sont-ils disposés à l'entreprendre ?

*
* *

Mais, je vous le dis en vérité, l'Angleterre georgienne est plus française que la France d'après-guerre. Ce n'est plus à *Downing Street* qu'il faut aller frapper, pour se pénétrer de la discrétion aristocratique, du réalisme prudent, du culte des spécialisations professionnelles et de la méfiance pour les formules générales, qui caractérisaient jadis la diplomatie britannique. *Downing Street*, cette gentilhommière saxonne, est envahie par les Celtes et par les journalistes.

Ils ne voient ni clair, ni juste. Incapables de sérier les questions, victimes de généralisations primaires, ils ont une conception mystico-commerciale des problèmes économiques d'après-guerre. Ils les fondent dans une artificielle unité. Ils se refusent à envisager la question des Réparations en elle-même. Les paiements allemands restent, à leurs yeux, subordonnés beaucoup moins à une réorganisation des finances et à une rénovation du *Reich*, qu'au rétablissement du commerce européen et à la réouverture du marché russe. Alors que la carence allemande pèse d'un poids croissant sur l'économie continentale, elle leur apparaît, non comme une cause, mais comme un effet de la crise. Ni l'activité des usines, ni la hausse des dividendes, faits patents et tangibles, n'éclairent ces aveugles obstinés.

Ils ne voient pas davantage que, pour résoudre ces difficultés économiques, il est nécessaire de respecter, dans ces négociations, les méthodes d'autrefois et l'expérience des spécialistes. Les relations internationales leur apparaissent toujours sous la forme simpliste d'une Assemblée politique. En vain, depuis trois ans, les faits ont-ils prouvé que ce parlementarisme diplomatique, — legs de la guerre, — ne parvient à régler les conflits qu'au prix de querelles et de polémiques, dont les répercussions sur les masses populaires constituent un péril croissant. Ce parlementarisme devient aussi dangereux pour la paix qu'un impérialisme. Il déchaîne les mêmes campagnes. Il évoque les mêmes souvenirs. Il déchire les mêmes chiffons. Il prépare les mêmes conflits. Que ces Chambres internationales se réunissent en Europe ou en Amérique, les résultats restent identiques. Cette prétendue conquête de l'idéal démocratique n'est qu'un retour vers les modes barbares, autant qu'un défi au bon sens. Les peuples, dupés une fois de plus, feront au bout du compte les frais de cette méthode primaire. Ils ont voulu instaurer la paix, en brisant les Couronnes. Il leur reste à museler les orateurs.

Ils ne les avaient point encore muselés ce soir de décembre 1921, où après avoir écarté, sous le fallacieux prétexte de l'absence américaine, la solution française claire et juste, féconde et pacificatrice, M. D. Lloyd George et ses collaborateurs, en termes plus ou moins nets, exposèrent le triple plan, qui devait se préciser à Paris les 30 et 31 décembre, et à Cannes du 6 au 10 janvier 1922.

Les trois négociations ouvertes pour ratifier les accords de Wiesbaden, répartir le milliard en caisse et répondre à la demande du moratorium, seront closes dans un seul et même document (1), par un règlement transactionnel

(1) Les suggestions résumées à Londres dans une note de 12 articles et une annexe, note paraphée qu'a publiée l'*Europe nouvelle*, le 4 février 1922, furent développées dans un memorandum britannique, daté du 10 janvier. Ce memorandum qui, en ce qui concerne la ratification des accords de Wiesbaden nous était moins favorable, ne fut

et provisoire. Et ce seul fait prouve bien, que le problème des Réparations reste ouvert de par la volonté anglaise. Les Alliés continueront à s'acheminer, en vivant au jour le jour, d'un cœur léger, vers l'effondrement total du mark et vers la carence totale du *Reich*.

Lisons, en effet, l'aide-mémoire paraphé à Londres.

Il ratifie les accords de Wiesbaden, mais aux conditions posées par sir John Bradbury, qui les rendent moins efficaces et plus coûteux. Il lève l'opposition, dont était frappée la réduction du prix du charbon allemand. Il prélève sur le milliard en caisse, — et j'y reviendrai, — 500 millions de marks-or, pour le remboursement des frais d'occupation de l'armée britannique, et environ 150 millions, pour compenser le coût de l'armée française en Rhénanie, confirmant ainsi le principe nouveau de la priorité des dépenses militaires sur les réparations. Cette priorité est encore aggravée par le fait, que ce forfait n'est point le même pour chaque pays et n'est pas fixé d'après une même base. Ce document enfin ramène, pour 1922, à 500 millions de marks-or (1) le montant des versements en espèces dus par l'Allemagne. Le moratorium est subordonné à la réalisation, dans un délai de quinze jours, de quatre réformes financières (2) et au dépôt devant la Commission des réparations, avant six semaines, d'un plan d'assainissement fiscal (3). Mais ces réformes et ce plan constituent un recul sur les mesures envisagées

pas adopté, par suite de l'échec de la Conférence de Cannes. (BÉRENGER, *op. cit.*, p. 70.)

(1) La Conférence de Cannes adopta le chiffre de 720 millions.

(2) 1° Percevoir les droits de douane sur la base de l'or ;
2° Augmenter les prix intérieurs du charbon ;
3° Relever les tarifs des chemins de fer et des P. T. T. ;
4° Garantir que l'augmentation nette des avances de la *Reichsbank* à l'État et des émissions de billets, pendant un mois, ne dépasseront pas le montant de décembre 1921.

(3) 1° Réaliser l'autonomie de la *Reichsbank* et accepter un conseiller technique ;
2° Émettre des emprunts intérieurs ;
3° Réaliser l'équilibre budgétaire ;
4° Enrayer l'exportation des capitaux ;
5° Publier des statistiques.

antérieurement à Paris et à Boulogne. Ajournée, la désignation d'un receveur-général des douanes allemandes. Supprimé, le dépôt d'une partie du capital industriel. Un moratorium partiel, non seulement sans l'organisation préalable d'un contrôle sur le débiteur en faillite, mais même sans gage nouveau, ni garantie supplémentaire (1). Pas un mot sur les dettes interalliées. Pas une ligne sur l'emprunt international.

Mais en échange, l'esquisse d'un plan susceptible d'assurer, avec la restauration de l'économie européenne, des ressources pour les réparations franco-belges. Un consortium international entreprendra, dans l'Europe centrale et orientale, « la réorganisation des transports, des ports, ainsi que l'exploitation d'entreprises annexes », pourra reconstituer les industries importantes et encourager les initiatives intéressantes. « Les marchés de fournitures et de travaux seront en principe attribués à chaque pays, proportionnellement à sa part de capital dans la *Société Centrale internationale et ses filiales.* »

Devant l'immensité du plan, l'esprit reste confondu. Plus de solutions fractionnées : des formules générales. Plus d'action progressive : l'effort total. Plus de lent empirisme : des improvisations systématiques. Quel bouleversement dans les traditions anglaises ! Certes l'idée était juste et la formule pouvait être féconde, — mais limitée à une tâche spéciale, par exemple à la reconstruction russe. Si les Alliés avaient constitué, pour restaurer les rouages de l'organisme russe, un consortium industriel, dont le capital eût été réparti, proportionnellement à leur part dans le passif russe, ils eussent fait œuvre plus utile et obtenu des résultats plus immédiats, qu'en organisant, avec les *leaders* bolchevistes, une joute oratoire devant un Parlement mondial. Mais ces objectifs restreints et économiques ne cadrent plus avec le plan britannique, plan général et politique. Ses interprètes voient trouble, parce

(1) La présence à Berlin du Comité des Garanties avait déjà été envisagée.

qu'ils voient grand et faux. Ils cherchent beaucoup moins à alléger la misère russe et à liquider le passif européen, qu'à assurer une hégémonie politique et à réaliser une opération diplomatique.

Deux faits le prouvent.

Les *Sociétés Nationales*, sur lesquelles « ne s'exercera *aucun contrôle gouvernemental* », « accepteront la tâche, qui leur sera confiée *sous la direction d'une Société Centrale internationale...* » Où siègera-t-elle ? A Londres. Qui définira ses « pouvoirs, devoirs, fonctions, responsabilités, obligations » ? Une loi britannique. Comment sera constitué son capital ? En livres sterling. Qui versera les £ 20 millions ? Les Sociétés Nationales. Où ? A Londres. La capitale de l'Empire britannique « *dirigera* » en France, en Italie, en Belgique, au Japon, des groupements industriels, qui seront affranchis du « *contrôle gouvernemental* ».

Elle pourra d'ailleurs élargir le cercle de ses filiales. Et le *Memorandum* ne manque pas d'indiquer, qu'il serait désirable que l'Allemagne participât à cet effort en raison du rôle économique, qu'elle doit « *non seulement à ses ressources propres et à sa position géographique, mais aussi aux connaissances et à l'expérience, qu'elle a acquises dans le passé et qui devront être utilisées dans l'œuvre de reconstruction* ». L'industrie allemande, qui se refuse à fournir au *Reich* les capitaux nécessaires aux Réparations, les utilisera dans une participation à la *Société Centrale internationale*. Et ce n'est pas le fait de verser la moitié des dividendes futurs aux caisses de l'hôtel Astoria, qui diminuera sensiblement l'attrait de ces placements et les bénéfices de cette opération.

Assurer le contrôle de l'Angleterre sur l'économie continentale et préparer la coopération de l'Allemagne à une entreprise alliée : tels sont les objectifs de l'organisme qui, esquissé à Londres le 20 décembre, précisé à Paris les 30 et 31 décembre, approuvé à Cannes le 10 janvier,

y recevra mandat de saisir la Conférence de Gênes de « toutes propositions utiles ».

*
* *

M. D. Lloyd George se rendit compte, dès sa première conversation aux Chequers, en décembre 1921, qu'il lui serait difficile d'obtenir pour ces deux documents, pour cette politique de consortiums anglicisés et de coopération germanique, pour la convocation d'un Congrès pan-européen aux portes largement ouvertes et au programme facilement extensible, la signature du Gouvernement français d'abord et l'approbation de l'opinion française ensuite. Il proposa d'acheter l'une et l'autre au prix de la ratification du Pacte de Garantie.

Que vaut, aujourd'hui, cette monnaie d'échange ?

Tout d'abord constatons que l'efficacité militaire du Pacte ne sera point immédiate et sera insuffisante. Les conversations entre États-Majors, à la condition d'être secrètes, resteront possibles, mais une collaboration intime, en raison de la crise financière, est improbable. Dès maintenant le budget de l'armée a subi des réductions importantes. Si, pendant dix ans environ, la Grande-Bretagne pourra disposer d'une quantité de matériel et d'un nombre de réservistes suffisants pour armer et encadrer de nombreuses unités, le *War Office* prévoit qu'il lui sera impossible, au cours du premier mois, d'embarquer plus de deux divisions, c'est-à-dire un corps d'armée. Avant 1914, la France n'aurait pu se contenter, pour assurer sa sécurité sur terre, de cet appoint militaire. Il en est de même aujourd'hui. Le fait n'est pas nouveau, mais il reste indiscutable.

Non seulement ce pacte d'alliance n'offre pas, en cas de conflit, une garantie complète, mais encore, pendant la paix, il n'assure point une intimité complète. Il sera impossible aux titulaires successifs de nos divers ministères d'en invoquer les clauses, pour se ruer à Londres et solliciter, au nom d'un contrat rigide, la coopération de la Grande-Bretagne,

afin d'alléger telle de nos difficulté économiques ou de résoudre tel incident diplomatique. Mais pareille intimité est-elle désirable ? Est-elle compatible avec l'indépendance et avec la dignité ? L'histoire de nos relations avec la Russie tzariste n'est-elle point faite pour nous éclairer sur le péril des solidarités absolues et des idées fixes ? Une alliance étroite n'est-elle pas une vassalité déguisée ? Il appartient à la République victorieuse de chercher dans une autre formule la sécurité de la Patrie. Je voudrais qu'elle tissât autour de la France sanglante et épuisée tout un réseau d'ententes, de garanties et d'amitiés, caractérisées par leur valeur différente et prévues pour des objectifs différents : Belgique, Angleterre, Pologne, Petite Entente et peut-être Espagne et Turquie. Telles sont quelques-unes des cartes, qui doivent désormais figurer dans le jeu français, en attendant l'heure lointaine où l'Assemblée de Genève et le Tribunal de La Haye suffiront pour assurer au monde la paix du Droit.

Cette aube n'est point à la veille de se lever. Aussi convient-il de réfléchir, avant de l'écarter, sur les avantages certains, que présente le Pacte franco-britannique. Il exercerait un effet moral, dont il convient de bien mesurer la valeur diplomatique. Sa signature constituerait, au premier chef, un acte de politique allemande : toute la propagande pangermaniste repose sur l'espoir d'un désaccord franco-britannique. La seule signature du contrat nouveau suffirait pour briser, pendant longtemps, les espoirs des revanchards et pour galvaniser, à une heure opportune, les forces de leurs adversaires. Socialistes, démocrates et centristes trouveraient dans cet événement diplomatique un utile argument, pour justifier auprès des électeurs du *Reich* leurs programmes de réformes démocratiques, de réparations françaises et de paix extérieure. L'opinion mondiale subirait, tout comme l'opinion germanique, l'effet salutaire de cette réconciliation franco-britannique. La légende de l'Impérialisme français croule. Le prestige moral de la République renaît. L'Italie cesse ses attaques.

Les États-Unis méditent sur leur isolement. L'Espagne escompte une réassurance. Et croit-on que l'action exercée sur l'opinion britannique serait moins grande? Croit-on qu'il serait inutile, par cet échange de signatures, d'effacer dans l'âme anglaise le souvenir laissé par deux ans de querelles et de polémiques ?

Jamais pareille tâche n'a été plus nécessaire. Des amitiés ont été froissés. Des injustices ont été commises. Des blessures ont été rouvertes. Seule la conclusion du Pacte peut recréer cette atmosphère de coopération indispensable, pour permettre la liquidation des affaires en cours et la réalisation des programmes de reconstruction. Il est temps de renforcer la valeur des traités, critiqués autant par les diplomates en disponibilité que par les industriels aux abois, en unissant l'Angleterre à la France par un lien d'honneur et par un lien de droit.

En avril 1905, la France hésite à accepter l'alliance offerte, au nom du Cabinet conservateur, par lord Lansdowne. Quelques mois plus tard, les Unionistes sont battus. L'occasion ne se renouvelle plus. Tous les efforts, tentés pour réaliser dans une forme juridique l'Entente Cordiale, échouent. Quand approche l'été rouge de 1914, l'Angleterre reste libre et hésite. Aujourd'hui, un nouveau cabinet Unioniste renouvelle l'offre de lord Lansdowne. Les élections sont prochaines. Une majorité radicale est possible. L'occasion ne se représentera plus. Quelle serait la responsabilité de l'homme d'État qui, éclairé par une expérience aussi récente et aussi douloureuse, renouvellerait la faute d'avril 1905 ?

Mais le Pacte, tel qu'il était proposé (1), ne donnait pas une sécurité morale et créait un risque diplomatique.

(1) Considérant que le sol de la France a été deux fois envahi par l'Allemagne de mémoire d'hommes vivants et qu'il souffre encore profondément de la dévastation, qui lui a été infligée par l'ennemi;

Considérant que les populations à la fois de la France et de l'Empire britannique ont payé un lourd tribut de vies humaines et de richesses, en repoussant l'invasion des armées allemandes;

Considérant que la prospérité des peuples européens et l'organisation économique du monde ont été profondément troublées

Unilatéral, ce document ne met à la charge de la France aucune obligation de réciprocité. Il lui inflige ainsi une humiliation certaine. Il la rabaisse au rang de puissance protégée. Il restreint sa liberté de mouvement. Il lui impose la servitude d'une obligation morale. Or elle est plus lourde

par l'épreuve de guerre prolongée, par laquelle ils viennent de passer;

Considérant que des garanties de la sécurité de la France contre une future invasion par l'Allemagne sont indispensables à la restauration de la stabilité en Europe, à la sécurité de la Grande-Bretagne et à la Paix du monde;

Considérant que les mesures de sécurité suivantes contenues dans le *Traité de Versailles*, savoir:

ART. 42. — Il est interdit à l'Allemagne de maintenir ou de construire des fortifications, soit sur la rive gauche du Rhin, soit sur la rive droite, à l'ouest d'une ligne tracée à 50 kilomètres à l'est de ce fleuve.

ART. 43. — Sont également interdits dans la zone définie à l'article 42 l'entretien ou le rassemblement de forces armées, soit à titre permanent, soit à titre temporaire, aussi bien que toutes manœuvres militaires, de quelque nature qu'elles soient, et le maintien de toutes facilités matérielles de mobilisation.

ART. 44. — Au cas où l'Allemagne contreviendrait, de quelque manière que ce soit, aux dispositions des articles 42 et 43, elle serait considérée comme commettant un acte hostile vis-à-vis des puissances signataires du présent Traité, et comme cherchant à troubler la paix du monde;

Peuvent ne pas pourvoir suffisamment à la défense des intérêts communs, essentiels des Hautes Parties contractantes, ainsi qu'au maintien de la paix en Europe occidentale,

Sa Majesté Britannique et le Président de la République Française ont convenu des dispositions suivantes:

ARTICLE PREMIER. — Dans le cas d'une agression directe et non provoquée contre le territoire de la France par l'Allemagne, la Grande-Bretagne se rangera immédiatement aux côtés de la France avec ses forces navales, militaires et aériennes.

ART. 2. — Les Hautes Parties contractantes affirment de nouveau l'intérêt commun, que présentent pour elles les articles 42, 43 et 44 du *Traité de Versailles*, et se concerteront, s'il y avait une menace d'une violation quelconque des dits articles ou si un doute venait à s'élever quant à leur interprétation.

ART. 3. — Les Hautes Parties contractantes s'engagent, en outre, à se concerter au cas où des mesures militaires, navales ou aériennes quelconques, incompatibles avec le *Traité de Versailles*, seraient prises par l'Allemagne.

ART. 4. — Le présent Traité n'imposera aucune obligation à l'un quelconque des *Dominions* de l'Empire britannique, à moins et jusqu'à ce qu'il ait été approuvé par le *Dominion* intéressé.

ART. 5. — Le présent Traité restera en vigueur pendant une période de dix années et sera, d'un commun accord, renouvelable à la fin de cette période.

qu'une autre, parce qu'elle est moins précise et plus générale. Jamais ce don gracieux ne sera consenti sans une contre-partie. Quelle sera-t-elle? Faudra-t-il accepter une réduction sur la créance des réparations allemandes, participer aux imprudences de la politique néo-byzantine, faire les frais d'une transaction russe? Ce Pacte n'est-il, au contraire, que l'amorce de la triplice anglo-franco-allemande qui, dans la pensée de M. Winston Churchill et de M. D. Lloyd George, devait assurer en Europe, à la Grande-Bretagne, les mêmes chances d'hégémonie et les mêmes possibilités de manœuvre, qu'une Triplice Anglo-Américano-Japonaise dans le Pacifique?

Et, quand on songe, qu'avec ces trois négociations diplomatique, industrielle et financière, enveloppées d'un inquiétant mystère et riches en formules nouvelles, coïncidaient les attaques forcénées, dirigées à Washington par la propagande et par la presse britanniques, pour briser l'amitié franco-américaine et assurer un isolement propice, contre la France, théoricienne de l'Impérialisme agressif et protectrice du sous-marin, — il était impossible qu'un malaise profond ne s'emparât point de l'opinion publique. Elle ignorait les textes. Elle ne comprenait point les objectifs. Si elle avait connu les uns et compris les autres, elle n'aurait eu que des raisons nouvelles de suspecter les intentions et de redouter les arrière-pensées de D. Lloyd George.

*
* *

Ce malaise la presse britannique l'accrut par ses commentaires et les Ministres par leurs discours. Tandis que la presse libérale tout entière, y compris la *Westminster Gazette*, déclare que l'heure de reviser le Traité de Versailles a enfin sonné, un journal officieux, l'*Observer* (25 décembre), souligne l'importance du désaccord franco-anglais et la nécessité d'une capitulation française. Ni sur le montant des indemnités allemandes à percevoir, ni

sur la forme du contrôle financier à organiser, ni sur les limites du programme économique à examiner, les deux Gouvernements ne s'entendent.

« La situation politique de M. Briand est aussi faible, qu'est forte celle de M. Lloyd George. Le Premier français, en conséquence, hésite à risquer quelques larges concessions, auxquelles il est personnellement disposé. La politique britannique, dans ses lignes les plus importantes, doit être poursuivie à tout prix, parce que le travail de nos millions d'ouvriers, la vie ou la mort de tout notre organisme économique en dépendent. La politique anglaise ne saurait manquer de percer, parce qu'elle va avoir derrière elle tout le poids des intérêts généraux du monde. »

Et pour apprécier à sa juste valeur cette menace d'une coalition, relisez la dernière phrase du communiqué Reuter : « *Il est évident que le problème des Réparations ne saurait être séparé de la question plus ample de la reconstitution économique de l'Europe.* »

Mais, dira-t-on, dans son discours du 24 décembre, M. Briand a indiqué que la France, avant de s'engager plus avant, était assurée de deux garanties.

« Je dois dire à l'honneur de M. Lloyd George, qu'il a, *au début même de nos conversations, constaté la position spéciale de la France dans cette affaire* et que jamais il ne lui *est venu à la pensée de* DEMANDER, *qu'au cours des prochaines conférences, elle puisse être appelée à ce sacrifice.* »

Cette *première garantie était sans valeur aucune.* L'histoire nous apprend, qu'en diplomatie, seuls, les engagements écrits ont force probante. D'autre part, sans rien *demander directement*, il reste possible de *faire demander.* Et l'Italie est toujours prête à servir. Remarquons enfin que D. Lloyd George peut être parfaitement convaincu, en toute bonne foi, qu'il n'exige de la France aucun *nouveau sacrifice*, en rognant ou plutôt en laissant rogner sa créance primitive. L'*Observer* répète tous les jours, que la restauration de l'Allemagne, ainsi rendue

possible, nous évitera des déboires certains. Les Anglais, qui sont incapables de comprendre l'étranger et de prévoir l'avenir, restent convaincus que le Prussien sera à jamais désarmé et la France à jamais garantie par un geste généreux, alors qu'au contraire il rendra la revanche plus certaine et la résistance plus difficile.

Sans doute, — et M. Briand l'a rappelé, — « *il n'est pas possible de faire une novation au Traité et de l'incorporer audit Traité, sans l'assentiment des Chambres, qui ont été appelées à le voter.* » Mais cette seconde garantie était aussi illusoire que la première. Pour que ce recours fût efficace, il faudrait qu'une fois la négociation terminée, les choses restassent en l'état antérieur. Or, elles ne le sont plus. Il est possible, en droit et en fait, à un Gouvernement de reviser un traité dressé en secret et signé *ad referendum*. Il est impossible, en fait et peut-être en droit, à un Parlement de retoucher un arrangement, rédigé à la suite de débats publics, dans une conférence entre chefs de Gouvernement. J'entends bien que le Sénat des États-Unis a déchiré le papier de Wilson. Mais la barrière de l'Océan et cent millions d'hommes permettent bien des libertés. Si la Chambre se trouvait, demain, en présence d'un pacte signé par l'Angleterre, l'Italie et la Belgique, discrètement approuvé par l'opinion américaine, oserait-elle le rejeter, exposer le pays à l'isolement total et au choc allemand ? Elle ratifierait. Par conséquent, en se rendant à Cannes, M. Briand, qu'il le voulût ou non, n'engageait pas seulement la liberté du Gouvernement : il engageait celle du Parlement. Il liait la France tout entière, sans appel et sans recours. Son pays est à la merci d'une erreur, d'une imprudence, d'une défaillance. Cette méthode diplomatique présuppose l'infaillibilité humaine. Jamais un souverain de droit divin ou plébiscitaire, jamais Louis XIV ni Napoléon n'ont revendiqué des droits supérieurs. Ils coûtent cher. La France paie.

*
* *

Et ce n'est pas le discours inaugural de D. Lloyd George, qui pouvait rassurer le Parlement et le Pays.

On y chercherait vainement les qualités, qu'un anglicisant peut, dans un débat d'ordre économique, attendre d'un homme d'affaires britannique : un objectif précis et une méthode pratique. Certes, D. Lloyd George s'est, pour une fois, interdit les mouvements oratoires. Le discours est écrit, sans emphase et sans images, avec simplicité, presque avec lourdeur. Mais le premier Ministre n'a point, — et qui s'en étonnerait, — échappé à l'empreinte de la vie parlementaire. Il est resté banal et obscur. Il n'a pas osé, il n'a peut-être pas pu proscrire les redites habituelles et les ombres opportunes. Comme s'il sera possible de restaurer l'économie européenne avec des idées générales et avec des formules électorales ! Cette ignorance ou cette inconscience sont stupéfiantes chez des hommes, partis de si bas, arrivés si haut, qui ont hérité, sinon de la Couronne, du moins des pouvoirs de leurs rois. Comparez ce discours creux et vague, avec le programme de reconstruction économique, esquissé, dans l'*Opinion*, par le maréchal Foch. Et il apparaîtra, que c'est le chef de guerre et le soldat de la victoire, qui a parlé en homme d'État et en artisan de la paix. Il groupe des experts. Il crée des organismes. Il précise les étapes.

Rien de semblable ici. M. D. Lloyd George ne sort pas des chemins battus. S'il rappelle, — avec raison, — la nécessité d'un accord entre alliés : il n'en indique point les conditions. S'il démontre, — avec raison, — la nécessité d'une conversation avec la Russie : il n'indique aucun des obstacles, qui rendront impossible la réouverture du marché russe, avant de longues années. S'il insiste, — avec raison, — sur le danger qu'il y aurait à réduire l'Allemagne, par une âpreté excessive, au même sort que l'empire des Tzars : le premier Ministre passe tolalement sous silence

le sabotage financier, habilement organisé outre-Rhin, et insiste exclusivement sur la nécessité d'accroître les exportations allemandes.

Or jusqu'ici l'industrie germanique a échappé à la crise, qui paralyse successivement ses rivales. La *Frankfürter Zeitung*, dans sa revue économique de l'Allemagne en 1921, publiée les 25 et 27 décembre et 1er janvier, le reconnaît loyalement.

« La fin de l'année 1921 présente un contraste frappant entre l'Allemagne d'une part et les États vainqueurs et neutres d'autre part. Dans l'Allemagne vaincue : esprit d'entreprise, vente abondante, souvent excessive, presque nulle part chômage. De l'autre côté : dépression, armée de chômeurs, crise de débouchés. De cette activité l'industrie allemande retire de bons bénéfices : telle industrie augmente son capital en distribuant des actions gratuites ou semi-gratuites, telle autre constitue d'abondantes réserves. »

La *Rheinische Warte*, un journal socialiste de Coblence, confirmait cette conclusion, en publiant la liste détaillée d'une série de firmes, qui en 1921 ont distribué des dividendes supérieurs à 25 p. 100. Quelques-uns atteignaient même 85, 120 et 125 p. 100. Les commandes sont telles, que l'industrie allemande, écrit la *Frankfürter Zeitung*, est affamée de capitaux. En 1920, il avait été émis pour 7 milliards 1/2 de marks d'actions nouvelles. Pendant les onze premiers mois de 1921, les augmentations de capital ont dépassé 16 milliards. En 1920, le fisc avait enregistré la création de 306 sociétés nouvelles, dont le capital nominal atteignait 1.170 millions de marks. Au cours des onze premiers mois de 1921, 726 firmes nouvelles, disposant d'un capital nominal de 4.075 millions, se sont faites enregistrer.

Cette prospérité s'est traduite enfin par de nouveaux progrès dans la concentration des affaires industrielles et financières. L'heure est aux trusts, constate la *Frankfürter Zeitung :* « Presque chaque jour de nouvelles fusions se réalisent. » Pendant l'année 1921, la plupart des consortiums

de l'industrie minière et métallurgique ont étendu leurs tentacules. L'électricité, la meunerie, la brasserie suivent le mouvement. Les « communautés d'intérêts » ont été aussi nombreuses dans le domaine banquaire, que dans le domaine industriel. L'épisode dernier le plus marquant fut l'alliance entre la *Darmstätter Bank* et la *National Bank*, qui réunissent ensemble un capital de 1 milliard de marks, tant actions que réserves.

Le super-état économique qui, avec l'état militaire, domine et broie l'état politique, est jusqu'ici en pleine prospérité.

Par conséquent, conclut la *Fédération des industriels britanniques* le 23 novembre 1921, contrairement à l'avis des Financiers de la cité, trois modes de paiement peuvent être envisagés : la restauration directe de telle ou telle région dévastée, par l'industrie et par le travail allemands ; des livraisons d'objets partiellement ou totalement manufacturés, à une condition cependant :

« Il serait très important que les efforts productifs allemands soient orientés, autant que possible, dans une voie, qui ne soit pas dangereuse, mais au contraire utile pour l'industrie nationale » ;

Enfin des prélèvements sur le capital allemand. Et je cite textuellement d'après le texte anglais :

« On pourrait obliger toutes les entreprises industrielles allemandes à créer une catégorie spéciale de titres préférentiels, comme première hypothèque sur l'affaire. Les propriétés foncières pourraient en même temps être obligées de créer des titres semblables, de première hypothèque, dans une proportion fixe par rapport à la valeur de leurs propriétés. Des hypothèques semblables ou des actions de priorité devraient aussi être créées et garanties sur telle entreprise allemande : chemins de fer et canaux, lignes de navigation et peut-être même sur les banques allemandes et grandes entreprises commerciales. Ces titres seraient ensuite remis par le Gouvernement allemand aux Gouvernements alliés, qui en disposeraient, s'ils le désiraient, en faveur des individus sinistrés. »

C'est là une idée juste : faire payer à l'industrie allemande, qui a voulu la guerre, les frais de la défaite. C'est une idée féconde : substituer dans toute la mesure possible des paiements en capital aux annuités énervantes et épuisantes, échelonnées sur de longues années. Elle n'avait point échappé à l'attention des écrivains allemands, qui croyaient nécessaire, pour l'honneur et pour la sécurité de leur pays, de payer tout ou partie de cette dette sacrée. Les experts alliés, jadis, l'avaient même retenue. L'article 7 de la convention rédigée le 2 juillet 1920 à Boulogne, sous l'inspiration de M. Celier, prévoit que, jusqu'à concurrence de 5 milliards de marks-or,

« L'Allemagne remettra, dans un délai de trois mois, des titres d'entreprises industrielles allemandes, ou des titres, qui auraient été approuvés par la Commission des réparations. Les uns et les autres devant être pris parmi les titres et valeurs déjà émis et cotés. »

Ce dépôt constituait un gage, dont les événements ont depuis montré, qu'il eût été prévoyant de le constituer.

M. Loucheur avait repris l'idée en décembre 1921.

Mais, docile aux conseils des financiers de Londres, qui désirent un relèvement rapide du mark et redoutent ces prélèvements sur le capital du *Reich*, le premier Ministre trouve, qu'il serait préférable de réduire les versements.

« Vous avez à examiner ce que tout homme de Loi doit considérer, quand il veut percevoir des dommages-intérêts, c'est-à-dire, jusqu'à quel point le jugement et son exécution peuvent être rendus effectifs. Vous pouvez pousser les choses si loin, que votre arrêt ne vous rapporte rien. »

Comme en style parlementaire ces choses-là sont dites, les précisions évitées, les angles arrondis, les menaces atténuées ! Il faut tout de même soulever les voiles interminables de cette éloquence politique et regarder la vérité en face : M. D. Lloyd George demande à refondre l'état des paiements, à rouvrir la question des réparations, à retoucher le texte du Traité.

*
* *

Et ce sera là le programme de la conférence pan-européenne de Gênes.

Mais, dira-t-on, rien de semblable n'est indiqué dans la résolution adoptée le 6 février au soir. Elle énumère simplement les six conditions, auxquelles la Russie soviétique pourra être admise à participer à ces exercices internationaux. J'entends bien. Elle les acceptera toutes, sans sourciller, car elle est à la veille d'une catastrophe. Les réserves alimentaires de l'Ukraine sont épuisées. Subsistent seuls les stocks de Sibérie. Or l'état du matériel n'a permis, pendant les seize premiers jours de décembre, de faire franchir à l'Oural que 28 wagons par jour, au lieu d'un courant quotidien et prévu de 234. La pénurie de charbon et le manque de machines affaiblissent encore le rendement. Et pendant ce temps 1.500.000 tonnes de blé et 200.000 tonnes de viande pourrissent dans les gares de Sibérie, exposées aux intempéries de l'hiver et aux indiscrétions des pillards. Non. Les Bolcheviks souscriront aux six conditions, quitte à ne point les exécuter, puisque, s'ils les exécutaient, leur régime aurait vécu.

L'intérêt de la résolution est ailleurs. Il réside dans les premières lignes. Relisez :

« Tous les Etats de l'Europe seront invités à envoyer des représentants... Les Etats alliés considèrent qu'une pareille conférence constitue une *étape urgente et essentielle vers la reconstruction économique de l'Europe centrale et orientale*. Ils sont nettement d'avis, que les premiers Ministres de chaque nation devraient, *si possible, y assister eux-mêmes, de manière qu'une action puisse être décidée aussi rapidement que possible.* »

Jamais je ne croirai un seul instant, que M. D. Lloyd George ait pu, en son for intérieur, être convaincu qu'un pareil aréopage était capable d'une œuvre économique, encore moins d'une action économique. Il sera paralysé par le nombre et l'incompétence de ses membres, autant

que par l'amplitude des questions et la divergence des intérêts. « *La reconstruction économique de l'Europe centrale et orientale !* » Mais il suffit d'avoir réfléchi cinq minutes à l'un des mille problèmes posés par cette formule générale, à la monnaie du consortium international, à la réorganisation des voies ferrées, au rétablissement des changes dépréciés, pour comprendre qu'ils ne peuvent être étudiés, je ne dis pas résolus, que par une commission de techniciens, où seraient représentés le moins de pays possibles et qui délibéreraient en secret sur des textes précis. Et quarante premiers ministres, dont Wirth et Lénine, tous parlementaires, tous éloquents, tous incompétents, entreprendraient en public, à coup de discours, de reconstruire l'Economie Européenne. Ce spectacle bouffon suffirait à déconsidérer la civilisation moderne et à discréditer les régimes démocratiques. La Conférence s'écroulera dans un verbiage impuissant, — au milieu des rires, et peut-être au milieu du sang.

Il est impossible que M. D. Lloyd George, qui a su diriger les finances et organiser l'industrie d'un grand pays, ait pu, en son for intérieur, songer une seconde à charger pareil aréopage d'une autre tâche, qu'une opération exclusivement politique. Laquelle ? Solliciter de la France et de la Belgique des sacrifices pour la reconstruction européenne.

Mais, déclare le *Daily Telegraph* du 7 :

« La France a stipulé que cette Conférence ne traitera ni des réparations, ni d'aucun problème politique. »

Cette garantie est illusoire, puisqu'elle ne figure point dans la déclaration collective du 6. La réserve est nulle de plein droit. Un programme peut être élargi. La route reste ouverte à « toutes les imprudences ». Ni parapets, ni garde-fous. Et cependant Lénine sera présent.

*
* *

Le malaise du Parlement et du pays n'eût point dégé-

néré en affolement, si l'isolement total de la France n'était point apparu aux yeux de tous.

Avant la Conférence de Cannes, le Quai-d'Orsay aurait pu prendre l'initiative de proposer à Bruxelles, Varsovie, Prague, Bucarest et Belgrade la rédaction d'un manifeste ainsi conçu :

Les États soussignés déclarent s'opposer à toute révision des clauses territoriales et militaires, financières et économiques du Traité de Versailles qui les concernent, à toute modification, atténuation ou correction, qui n'aurait point été au préalable soumise à l'approbation de leurs Gouvernements dûment réunis et du vote de leurs Parlements dûment consultés.

Et cette préface aurait rassuré les esprits. Le Quai-d'Orsay aurait pu, au nom du droit nouveau, dénoncer le monopole des P. P. A. A. et exiger la présence de tous les Alliés. Ce groupement eût rassuré les esprits.

Non seulement ces garanties furent écartées, mais les liens franco-belges furent détendus.

Je sais bien que M. Briand a, le 29 décembre, déclaré devant le Sénat, qu'il n'avait à Londres apposé sa signature sur aucun document et par conséquent porté aucune atteinte à la priorité belge.

« Bien des modalités ont été envisagées, mais, dès le début, comme la question n'intéressait pas seulement la Grande-Bretagne et la France, mais aussi nos amis et alliés belges et italiens, il a été bien entendu, qu'il s'agissait uniquement des conversations, dans lesquelles nous examinerions des modalités mais à la suite desquelles aucune résolution ne serait prise, aucun papier signé, la situation restant ainsi, tant que l'accord ne serait pas fait entre les Alliés. »

Cette affirmation n'a point été confirmée. Le memorandum britannique introductif d'alliance indique expressément, que le Gouvernement, « en ce qui le concerne, est prêt à s'en tenir à l'accord réalisé à Londres ». Ces

(1) Principales puissances alliées et associées : Angleterre, États-Unis, France, Italie, Japon.

« recommandations », paraphées par les ministres, comprennent 12 articles. Le onzième répartit les sommes actuellement en caisse grâce à une transaction, dont la priorité belge fait en partie les frais.

Le fait de parapher semblable document, sans la participation belge, malgré un engagement formel, contrairement aux accords des 16 juin 1919, 16 juillet 1920, 13 août 1921, lorsque la Belgique était déjà froissée de n'avoir point été associée aux conversations de Wiesbaden et inquiète de voir ajourner les projets de négociation commerciale, constituait une indélicatesse grave : la pire des erreurs diplomatiques.

Sans doute, à peine rentré à Paris, M. Briand prit conscience de la faute commise. Il conseille, ou plutôt fait conseiller à M. Theunis de rester intransigeant sur la priorité et lui promet l'appui de la France. Débarqué à Cannes, il reçoit des journalistes belges, fait siennes leurs revendications, proclame intangible la solidarité occidentale, dénonce l'initiative britannique et dégage les responsabilités françaises. D'où, naturellement, protestation de l'Angleterre et menace d'expulsions. Démentis et contre-démentis. Ils ne suffirent point pour rétablir l'accord entre les délégués français et belges. Le mardi 11 janvier, M. Theunis et M. Loucheur, discutant à nouveau la répartition du solde de marks-or, échangèrent publiquement des paroles véhémentes. « Pour cent millions, vous tuez l'amitié franco-belge », déclare M. Theunis à son interlocuteur. Un peu plus tard nouveau conflit au sujet de l'attribution des sièges, dans le *Syndicat International de reconstruction européenne*. M. Loucheur en accorde deux à l'Allemagne, mais un seulement à la Belgique. Les Anglais rétablissent cette scandaleuse et maladroite injustice (*Daily Telegraph*, 17 janvier). Il ne restait plus qu'une dernière faute à commettre : ne point associer immédiatement les Belges aux conversations franco-britanniques, relatives au Pacte de garantie. La presse belge affirme qu'elle fut commise.

Comment alors s'étonner qu'une aussi étrange diplomatie ait provoqué dans les plaines flamandes, chez ce peuple susceptible et fier, inquiet et angoissé, une formidable explosion de colère. Une amie fidèle, l'*Indépendance Belge*, écrit tristement le 11 :

« La tournure, que les négociations ont prise, atteste de toute évidence, que nous n'avons pas trouvé, chez les représentants de la France, l'appui sur lequel nous avions cru pouvoir compter. La déception en Belgique est immense. Il ne s'agit pas seulement de quelques millions, que nous eussions pu toucher en plus, l'année prochaine, ce qui serait plus grave, c'est que l'opinion publique belge perdit confiance dans le Gouvernement français, car celui-ci paraît avoir lâché bénévolement la proie pour l'ombre. »

Le Vingtième Siècle en arrive, pour compenser l'atteinte portée à la priorité belge, à envisager la suppression de l'armée et du budget de la guerre. Il serait ainsi possible d'amortir en vingt-cinq ans la dette. En cas de guerre, la situation serait analogue à celle du Luxembourg en 1914 :

« Puisqu'il ne se défendait pas, il ne fut ni dévasté, ni décimé. On objectera notre convention militaire avec la France. La réponse est nette : nous n'avons à être dupes de personne. La France trouvera bon, que nous prenions les mesures, auxquelles sa conduite nous accule. »

Le grand organe catholique, *la Libre Belgique*, est aussi amer dans ses critiques et aussi inquiétant dans ses conclusions :

« Le Gouvernement français et la presse parisienne nous ont comblés de fleurs et leurrés de ritournelles sur la fraternité indissoluble des deux peuples. Nous savons maintenant ce que vaut l'aune de cette rhétorique de commande. »

Et *la Libre Belgique* d'ajouter :

« Sortons une bonne fois de la chimère des conceptions de la politique purement sentimentale. Il faut adopter vis-à-vis de la France une ligne de conduite, pour protéger, au besoin par des des actes de fermeté, nos intérêts économiques. »

Et une campagne se dessine contre les droits imposés sur les importations belges et le contrôle exercé sur l'immigration belge. Dans leur irritation légitime, nos amis en venaient à dénoncer à la fois les liens militaires et les liens commerciaux.

Mais, dira-t-on, pourquoi le paraphe britannique, apposé sur l'arrangement de Londres, n'a-t-il pas provoqué la même indignation? Parce que la délégation britannique s'est immédiatement attachée à en effacer le souvenir, par de nombreuses concessions. Elle a fait accroître la part de la Belgique dans la répartition du capital et dans le nombre des membres, prévus pour le Comité préparatoire, qui organisera le *Syndicat International de reconstruction européenne*. De plus, le chancelier de l'Echiquier a accepté « de consolider la dette belge, gagée après l'armistice sur les annuités allemandes, environ 15 millions de livres ». Enfin M. Theunis et M. Jaspar ont pu rapporter de Cannes à Bruxelles le premier projet, dûment paraphé, d'un Pacte de garantie, qui assure à la Belgique la protection de toutes les forces britanniques, en cas d'agression non provoquée, émanant « d'une puissance étrangère, quelle qu'elle soit et d'où qu'elle vienne ». Et cette sécurité apparaît aussitôt plus large, plus complète, moins restrictive, que celle assurée par la convention militaire franco-belge. Comment, en échange de toutes ces largesses, la presse belge, depuis *la Libre Belgique* jusqu'au *Peuple*, hésiterait-elle à adhérer aux idées anglaises de reconstruction européenne? « Nous irons à Gênes, a dit M. Theunis, afin de voir établir une paix durable et stable et d'envisager les mesures à prendre dans ce but. Nous irons à Gênes avec la foi. »

*
* *

Et une de ces lames de fond qui, dans les courants de l'opinion comme dans ceux de l'Océan, se forment par la même action lente et lointaine, se déroulent avec une iden-

tique régularité et se brisent avec la même force, balaya le cabinet Briand.

§ II

Le redressement commença. Un long et difficile redressement. Il fallait, avant Gênes, éclaircir l'atmosphère morale et organiser une préparation méthodique, continuer la conversation orientale et reprendre la négociation financière.

*
* *

Si la France de 1922 rêvait de bouleverser l'équilibre du continent et d'enrayer le commerce de l'Angleterre, l'accord serait impossible. Mais le paisible Quai-d'Orsay ne ressemble guère à la farouche *Wilhemstrasse*. Une Europe nouvelle, qui réalise toutes les ambitions françaises, qui ressuscite des peuples nécessaires et crée entre les grands États des tampons utiles, est née à la vie sous les auspices de l'Angleterre. Le *statu quo* est l'objectif français. Il n'y aura plus en Europe d'autre suprématie que celle, qui récompense les races fécondes et les peuples cultivés. Pour que les frontières se stabilisent, il faut que le commerce reprenne. Et la France moderne, qui ne peut plus absorber tous ses produits chimiques, textiles et métallurgiques, qui demain devra écouler une partie de son blé et de son troupeau, est aussi directement intéressée que la Grande-Bretagne à la réouverture des marchés européens.

Mais, dira-t-on, lisez les discours prononcés par M. R. Poincaré et par M. D. Lloyd George, le jeudi 19 et le samedi 21 janvier 1922 : le désaccord éclate ; les tempéraments se heurtent ; les idées se confrontent. Le choc est certain.

La seule chose qui le soit, c'est que des deux premiers ministres, le véritable Anglo-Saxon n'est pas celui qu'on pense.

A la Chambre, M. Poincaré n'a ni cherché le succès, ni quêté les applaudissements. Si ses réponses sont d'une vigueur anglo-saxonne, il s'est interdit les attaques personnelles. S'il a proclamé la gravité de l'heure présente, il est resté muet sur les fautes commises. Son collègue britannique a, au contraire, été grisé par l'atmosphère d'affectueuse cordialité, qui l'entourait. Les rires l'ont amusé. Les applaudissements l'ont excité. Il n'a pu s'empêcher d'allonger des coups de patte à ses adversaires politiques : lord Robert Cecil, lord Grey, M. Asquith. Au risque de gêner des négociations et d'éveiller des susceptibilités, M. D. Lloyd George n'a pas craint d'élargir le cercle de ses plaisanteries acérées. Il a raillé « *les hommes aux opinions rigides* ». Il a dénoncé ceux, qui évitent les conférences, parce « qu'*ils redoutent d'être mis en face des réalités* ».

Cette pensée georgienne est incapable de s'arrêter à mi-chemin. Avec une logique toute française, elle poursuit sa route et pousse le raisonnement jusqu'au bout. Parce que les Conférences lui ont valu quelques succès personnels, cette méthode diplomatique est la seule bonne. L'autre, œuvre du temps et de l'expérience, vérifiée au cours des siècles, doit être abandonnée. Il faut faire table rase.

« Débarrassons-nous, dit-on, des conférences. Echangeons des télégrammes et des lettres. Qu'est-ce qui en résulte ? Chaque partie expose son propre point de vue. Étant libre, chacune, trop souvent, s'entête dans ses convictions. Vous ne pouvez pas débattre un différend avec une lettre (*Rires*). Vous ne pouvez pas discuter avec un télégramme (*Rires*). Vous ne pouvez pas raisonner avec un message diplomatique (*Rires*). Venez face à face. J'ai une conviction et une foi profonde, que la raison humaine prévaudra. »

M. R. Poincaré est, au contraire, d'une modération toute anglo-saxonne. Il n'est ni tranchant, ni absolu. Il conserve et transforme. Les Conférences sont utiles, « *pour consacrer et préciser des accords* ». Mais il ne faut « *ni im-*

provisation, ni surprises. Les dossiers doivent être lus attentivement, préparés à loisir et à l'avance. » Il ne renonce pas à la méthode nouvelle. Mais il conserve « la *méthode ordinaire* ». Il ne raille ni les innovations, ni les traditions. Il veut les utiliser, les unes et les autres, pour assurer, au mieux des intérêts et du droit, la liquidation de la paix.

La netteté de la vision est aussi remarquable, que la modération du jugement. Les problèmes concrets sont exposés rapidement, en quelques phrases simples et claires, qui réservent l'avenir.

Pour seule base, le Traité : fait concret. Les points à résoudre sont les articles, qu'il reste à appliquer. Et tout naturellement le problème des Réparations est au centre du débat. Certes M. D. Lloyd George ne le nie pas. Sa vision sur ce point est aussi nette, que celle de M. R. Poincaré :

« Je ne suis pas de ceux, qui croient que l'Allemagne devrait être libérée du paiement de cette somme (les Réparations) (*Applaudissements*). Les dommages ont été commis par elle de gaieté de cœur. La France peine sous un fardeau très lourd, afin de réparer ces dommages. Il en est de même pour nous, pour la Belgique, pour l'Italie. L'Allemagne doit payer. Dans un procès civil entre individus, l'individu aurait à payer les dépens. L'Allemagne peut payer en temps voulu... Elle souffre. Mais c'est temporaire. Les experts peuvent y pourvoir. »

Mais tout de suite son imagination l'emporte. Elle ne peut rester cantonnée, avec une prudence et une lourdeur anglo-saxonnes, dans le domaine de la réalité tangible et morcelée. Il ne lui suffit pas d'envisager les étapes progressives, qui permettraient, par un réseau de traités de garantie et par l'organe de consortiums d'experts, de créer un système de réassurances politiques, d'assurer la reprise des échanges commerciaux, de désarmer et de pacifier. Cette double conception, qu'elle avait paru esquisser avant Cannes, ne retient déjà plus cette pensée ondoyante

et diverse, jamais satisfaite, toujours ambitieuse. La phrase s'allonge. Le geste s'étend. L'oreille écoute, bercée. L'émotion vibre, alanguie. Mais l'intelligence cherche en vain à comprendre. Je ne sais quel mysticisme primaire obscurcit la route et masque les horizons :

« Si les hommes d'État de toutes les nations se rendent à la Conférence de Gênes, avec la détermination de faire de leur mieux, d'écarter les difficultés et de ne pas en créer, de dissiper les suspicions et de ne point en faire naître, de prêter leur assistance et de ne point mettre d'obstacles, *alors la Conférence aboutira à un grand acte de paix.* Et j'en appelle ici, aussi loin que ma faible voix pourra porter, non seulement aux personnes, qui sont dans cette salle, mais encore à toutes les autres au pouvoir et à tous les dirigeants, qui ont l'occasion de servir la cause de la Paix. Je les exhorte à se rendre à la Conférence, animés de l'esprit de paix. *Alors la Paix s'ensuivra...* La Conférence de Washington est en train d'établir la paix dans le grand Occident. Je compte sur la Conférence de Gênes, pour établir la paix en Orient. *Elles seront comme les deux ailes de l'Ange de la Paix, planant au-dessus du monde.* (*Applaudissements.*) Le commerçant, le financier et l'industriel peuvent aller de l'avant, sans craindre ni pièges cachés, ni périls, ni destructions. Le journalier peut travailler sans angoisse. Des crédits peuvent être donnés et étendus. Les avenues dévastées du commerce peuvent être réparées. La vie normale peut reprendre et le monde remarcher vers l'abondance et vers la tranquillité. »

Amen. Les Celtes ont toujours parlé la même langue imagée. Mais la foi ne suffit plus : elle a besoin, pour être efficace, de science technique et de méthode expérimentale. Aussi est-il heureux pour la Grande-Bretagne, que ce génial piétiste, — qui, une première fois, a déjà mal servi en Orient les intérêts anglais, — ait pour collaborateur, dans l'œuvre nouvelle, une pensée plus anglo-saxonne, impassible et sereine, réaliste et modérée, — celle de R. Poincaré.

*
* *

Mais cette collaboration ne sera vraiment efficace, que si le premier Ministre de France se permet de temps en

temps, en bon français de vieille souche, un de ces élans de l'imagination, un de ces geste d'émotion, dont raffole son collègue anglais, vibrant et nerveux.

Au lendemain de la déclaration et du discours du 19, la presse anglaise fit preuve d'une réserve singulière.

Dans le *Sunday Express* du 22, un journal cependant modéré, notre adversaire tenace A.-J. Gardiner renchérit sur les socialistes :

« L'ambition de Bismarck était en réalité une ambition modeste, quand on songe à celle de M. Poincaré, qui estime que la France doit établir son hégémonie sur l'Europe, hégémonie plus formidable que celle de Napoléon, puisqu'elle doit être accompagnée d'une domination économique. »

Les radicaux de la *Nation* sont aussi mordants, que les conservateurs de l'*Outlook* (21 janvier) :

« Les partisans de M. Poincaré espèrent, qu'il réussira à maintenir la paix. La Paix aux yeux de la Chambre des Députés, c'est l'armée française sur le Rhin, une prison pour l'Allemagne, la famine pour l'Angleterre et un cimetière pour les Russes, les autres nations devant fournir une assistance gratuite pour le maintien de cette paix... Si M. Poincaré veut faire cette politique, qui est celle de ses partisans, il détruira la vraie paix. »

Les journalistes officieux du *Daily Chronicle*, qui passent avec raison pour interpréter la pensée georgienne, ne sont pas plus gracieux, que ces francs-tireurs de la presse britannique. A plusieurs reprises, notamment les 26 et 28 janvier, le *Daily Chronicle* oppose les deux conceptions anglaise et française de la politique européenne. L'une est militariste, l'autre pacifique ; l'une juridique, l'autre économique ; l'une négative, l'autre positive.

« Il s'agit pour les Français de maintenir la moitié de l'Europe sous les armes, afin d'assurer la stricte exécution des clauses du Traité de Versailles et pour la Grande-Bretagne d'améliorer la situation économique, afin de relever l'Europe centrale. »

« Le fait que M. Poincaré ne s'est pas beaucoup étendu sur la question du Pacte ne peut être que significatif. Il n'en fait pas la clef de voûte de sa politique internationale. Après tout c'est une question, dont il faut laisser la décision aux Français. Le Pacte leur a été offert. Nous ne saurions dire, si le peuple français, dans ce monde troublé et dangereux, préfère se tenir sur le terrain d'un étroit nationalisme ou s'il commence à s'apercevoir de la nécessité d'une plus large association des peuples. Dans quelques articles récents de la presse française, nous avons saisi des idées d'un point de vue plus généreux. Nous sommes désappointés de n'en trouver aucune allusion dans le discours de M. Poincaré. »

Il eût été adroit, alors que la situation commerciale du Royaume-Uni s'est sensiblement aggravée au cours de décembre et que pour l'année entière la baisse totale, par rapport à 1920, dépasse 43 p. 100 à l'entrée et 47 p. 100 à la sortie, — de reconnaître la légitimité des angoisses britanniques et l'urgence de la reconstruction européenne. Le moyen le plus efficace de se réassurer contre le risque génois, c'est de rester cantonné sur le terrain économique, et d'y déployer une activité méthodique, d'avoir un programme et de recruter des experts. Paraître indifférent ou interrompre le contact, c'est préparer des pièges et faciliter des surprises. Et d'autre part, à l'heure où l'orientation de la diplomatie britannique vers les Pactes de garantie constitue un succès incontesté pour les conceptions françaises du Droit et une consolidation inespérée pour la stabilité territoriale de l'Europe, il eût été opportun de signaler plus longuement l'importance de cette évolution et la valeur de cette offre.

Une caricature de la *Westminster Gazette* représente D. Lloyd George au pied d'un mur. Jovial et hilare, le chapeau en arrière, ardent et vibrant, l'accordéon en mains, il joue et chante, fait un tapage de tous les diables. De l'autre côté du mur, M. R. Poincaré, grave et correct, silencieux et impassible, grimpe sur une échelle pour verser sur le voisin tapageur et tumultueux, une douche, un broc d'eau froide. Un peu : soit. Un broc : non.

*
* *

Relisez la note et le programme rédigés par une plume anglaise, contresignés, le 6 janvier, par le Conseil suprême, à Cannes, sur une table de baccara, au son du jazz-band, sous les regards amusés des fêtards et des filles. Parcourez ensuite le memorandum sur Gênes, dressé par M. R. Poincaré, un mois plus tard, jour pour jour. La comparaison est suggestive.

Le premier document est obscur : les contradictions éclatent. « *Les nations ne peuvent pas revendiquer le droit de se dicter mutuellement les principes, suivant lesquels elles entendent organiser à l'intérieur leur régime de propriété.* » Mais d'autre part, « *il n'est pas possible* » de venir en aide à un pays, si « *les étrangers n'ont pas la certitude, que leurs biens seront respectés* ». Le second document est clair : les articles sont commentés, simplement, rapidement, dans leur ordre naturel, sans effort et sans recherche.

La note de Cannes abonde en formules d'une belle généralité et parfois d'une surprenante puérilité. « *La reprise du commerce international et le développement des ressources sont nécessaires, pour augmenter la quantité de main-d'œuvre productive et pour alléger les souffrances endurées.* » Était-il vraiment nécessaire de fréter deux ou trois trains spéciaux et d'héberger, dans un hôtel luxueux, pendant dix jours, une centaine de cerveaux éminents, pour accoucher de cette observation géniale ? Du memorandum de Paris, au contraire, se dégage une idée féconde, qui permettrait de rouvrir le marché russe au commerce étranger. Il est certain que l'établissement, pour une durée déterminée, d'un régime, analogue à celui des capitulations, constitue un moyen de concilier les exigences juridiques des négociants européens avec les fantaisies intellectuelles des communistes russes.

Les gens de Cannes, grisés par le soleil et énervés par

la brise, se sont offert le luxe de toutes les imprudences : délai rapide ; préparation insuffisante ; programme immense ; formules vagues. La plume de M. R. Poincaré est d'une sage prudence. Elle relève les imprécisions. Elle démasque les pièges. Elle réclame des garde-fous. Le premier document paraît faire table rase du passé. S'il se refuse à « *porter atteinte aux Traités existants* », il prétend « *établir la paix européenne sur des bases solides* et déterminer *les conditions nécessaires à la restauration de la confiance* ». On croyait jusqu'ici que cette œuvre avait été réalisée, après de pénibles efforts et de longs palabres, par les chartes de Versailles, de Neuilly, de Saint-Germain et du Trianon. Le second document considère, au contraire, « *qu'elles constituent le droit public européen* ». Il affiche pour les legs du passé, qu'il s'agisse des Traités de paix ou de la Société des Nations, un respect qui, s'il n'est point fétichiste, reste sincère. M. R. Poincaré n'est point un révolutionnaire : il conserve, il continue, il améliore. Le rédacteur anglais, oublieux des traditions de sa race, annule et déchire, bouleverse et rebâtit. Il est violent dans ses gestes et oratoire dans ses formules. Il n'éprouve aucun attrait pour les réalités du droit et le texte des contrats. Il préfère rédiger, avec des abstractions sans consistance, un fumeux décalogue en six points. Tout au contraire son collègue français, avec une prudence toute saxonne et un réalisme bien anglais, reste cantonné dans le cadre des faits actuels et écrits : il se refuse à libérer son imagination, à vivre des rêves, à escompter des miracles. Dans son memorandum, il commente un arrêt et réclame des garanties. La note anglaise, elle, n'invoque les problèmes économiques, que pour masquer un problème politique.

Cette inversion des caractères nationaux est un des faits les plus curieux de l'histoire contemporaine. Il est possible que l'immixtion de M. D. Lloyd George dans l'activité du *Foreign Office* suffise à l'expliquer. Il est certain qu'il faut au spécialiste un effort réel pour découvrir, derrière cet

enchevêtrement d'intérêts industriels, exacerbés par une crise intense, et de rêveries puritaines, surexcitées par une guerre épuisante, les marques habituelles de la pensée britannique. Elle est désorientée et paraît désaxée.

Aussi était-il improbable que le Gouvernement britannique s'engageât dans la voie, que lui traçait M. R. Poincaré, acceptât de dresser un programme rigide et de donner des garanties précises, d'écarter les formules contradictoires et de confirmer les pactes antérieurs, de délimiter étroitement les frontières de la Conférence gênoise et de définir en commun la politique des États alliés.

Le *Foreign Office* pourra, tout au plus, donner à la France quelques vagues apaisements, protester de son respect pour les Traités et de son amour pour la Société des Nations. Il n'est point dans ses habitudes d'aborder de pareils travaux d'exégèse diplomatique, d'éplucher un document et de concilier des textes. Il n'est pas davantage dans son intérêt ni d'étaler son jeu prématurément, ni de se lier par des directives rigides. Depuis deux ans, l'Angleterre a acquis, dans les Congrès internationaux, une expérience incontestée et une supériorité certaine. Elle sait les manier et les truquer, les manœuvrer et les dissocier. Elle dispose des renseignements et des agents nécessaires, des équipes et des spécialistes indispensables. Jamais depuis de longs mois, dans ces Parlements nouveau genre, la délégation britannique, bien outillée et bien payée, homogène et disciplinée, discrète et pénétrante, n'a subi d'échec durable. Elle a, au contraire, remporté à Washington, comme à Londres ou à Spa, des succès éclatants. Elle entend bien continuer, et pour cela persévérer dans la méthode toute personnelle et isolée, qui lui a réussi jusqu'ici.

D'autant que D. Lloyd George compte réaliser à Gênes beaucoup moins une œuvre économique et constructive, qu'une opération politique et un succès moral. L'immensité voulue du programme économique et l'obscurité voulue du préambule diplomatique suffisent à l'établir

sans conteste. Il s'agit uniquement et exclusivement d'assurer à la Grande-Bretagne ou plutôt à son premier Ministre la sainte auréole du pacificateur. Comment ? En rouvrant l'accès des Conférences internationales aux Allemands prussianisés et aux Communistes russes, qui, les uns et les autres, ont à peine eu le temps de laver leurs mains sanglantes ; en formulant quelques principes généraux sur le désarmement et la réconciliation des peuples, sur le libre-échange et l'égalité des droits. Puis, après avoir reconnu, par une manifestation unanime et grandiose, l'hégémonie morale du Gouvernement britannique, la Conférence de Gênes se dissoudra, laissant aux experts la tâche — immense et inabordée de restaurer la vie économique du continent malade, j'ai nommé l'Europe.

Et voilà le premier danger, que faisait courir la Conférence de Gênes à la France, entraînée, depuis deux ans, dans un engrenage, qui se resserre avec une force croissante. Elle risquait, plus encore qu'à Washington, de voir confirmer la déchéance de son idéalisme et la légende de son impérialisme. Les neutres de la guerre, les ennemis d'hier et les déserteurs de la bataille, au nom de leur supériorité morale, sont prêts à les confirmer. Le grand péril, que courait la France dans la prochaine assemblée des peuples, convoquée, à la veille de ses élections, par le subtil Gallois, était d'ordre psychologique. Et voilà pourquoi il était désastreux que la Conférence de Washington se fût terminée, sans qu'il ait été possible de rouvrir le débat naval, pour démentir une légende intéressée et liquider une question brûlante. A la veille de Gênes, Washington est un lourd handicap. Et si Gênes reconstitue, contre la France, la même atmosphère de désapprobation et le même réseau de calomnies, cette défaite morale sera irréparable. Elle rendra possibles les défaites politiques.

Pour les éviter, il ne restait qu'un moyen, c'était de laisser à d'autres les gestes sensationnels et les formules électorales ; de se réserver les initiatives utiles et les programmes économiques ; d'éviter à Gênes les bouderies du

vaincu et la stérilité du critique ; d'y apporter au contraire des dossiers complets et des idées ingénieuses ; d'y rétablir le prestige de notre finesse psychologique, de notre culture scientifique, de nos intelligences françaises. Si d'autres veulent être des pacificateurs imprudents, soyons, nous, des constructeurs méthodiques. J'ignore si les clairons de Josué ont suffi pour démolir les murs de Jéricho, mais ce dont je suis sûr, c'est que les clairons de son disciple gallois ne suffiront pas pour rebâtir les murs de l'Europe lézardée. Or, pendant des siècles, l'architecture fut, par excellence, l'*Opus francigenum*, l'œuvre française. Rebâtissons.

Est-ce à dire qu'il ne faille point prévoir le risque diplomatique : la revision — partielle — des Traités ? Certes, il faut tout prévoir. Mais rien n'était plus aisé, que de se réassurer contre ce péril éventuel. Les réassureurs existent : les États de la Petite Entente. Avec raison, ils étaient inquiets et se sentaient menacés.

Leurs hommes d'Etat ont lu cet article de la *Westminster Gazette*, en date du 4 février, qui, au nom de certains intérêts industriels, réclamait l'abrogation des articles 217, 222 du Traité avec l'Autriche et 200, 205 du traité avec la Hongrie.

« Ces clauses empêchent l'adoption du libre échange par les débris de l'ancien Empire austro-hongrois. Elles exigent, que l'Autriche et la Hongrie n'accordent à aucune nation un tarif plus favorable, que celui accordé aux États Alliés et Associés. Cette incapacité a une seule atténuation : l'Autriche, la Hongrie et la Tchéco-Slovaquie peuvent conclure entre elles des arrangements commerciaux, pourvu qu'ils ne s'appliquent qu'à certains produits, fabriqués dans ces pays et exportés par eux. »

La métallurgie et les tissages tchèques éveillent des jalousies et lèsent des intérêts. Ils sont assez puissants pour que le 8 février, M. Asquith, parlant au nom de son parti, au cours du dîner offert par le Cobden Club, ait exprimé le regret que les Alliés ne soient pas restés fidèles au libre échange et n'aient pas « *imposé comme*

condition primordiale » aux États nés des anciennes autocraties « d'*organiser leur vie normale sur la base d'une unité économique complète* ».

Ces citations n'avaient point échappé à M. Benès et à ses collègues. Ils savaient que D. Lloyd George avait donné comme objectif à Gênes « *le rétablissement de la paix dans l'Europe centrale et orientale* ». Ils avaient lu les passages, où le correspondant diplomatique du *Daily Telegraph*, l'interprète officieux du *Foreign Office*, signale, le 8 février, « *qu'il reste de nombreuses questions politiques et économiques à résoudre, particulièrement dans l'Europe orientale et sud-orientale* ». Envisageant la nécessité de rétablir les échanges commerciaux sur la base « *d'une stricte égalité* », le *Daily Telegraph* et son correspondant diplomatique sont d'accord avec la *Westminster Gazette* et M. Asquith pour reconnaître que « *quelques-uns des Traités de paix pourraient bien constituer un obstacle* ».

Si les États de la Petite Entente n'avaient pas eu vent de ce péril, ils n'eussent point décidé de se concerter, le 22 février, sur les précautions à prendre et les garanties à exiger. Les unes et les autres sont également légitimes. Ces inquiétudes, la France les partage. Ces retouches, la France elle aussi n'en veut point. Ces Traités, la France est d'accord pour exiger leur respect intégral. Cette identité d'intérêts, il est facile de la constater dans un contrat d'assurance réciproque. La manœuvre est si évidente, que le *Foreign Office* s'en inquiète déjà et par la plume de son interprète, les 8 et 10 février, dans le *Daily Telegraph*, il rappelle les services rendus par la Grande-Bretagne à la Petite Entente et les tendresses témoignées par des diplomates français aux magyarophiles.

Ces souvenirs ne suffirent pas pour empêcher les intéressés de constater leur accord spontané. La guerre a créé entre l'Ouest et l'Est une solidarité de fait plus importante encore que la solidarité de droit. Elle apparaîtra dans chaque crise européenne. Aucune intrigue ne prévaudra contre elle.

Il suffit que M. Benès parût à Londres, le 20 février, s'entretînt avec D. Lloyd George et avec le marquis Curzon, dictât quelques lignes à un correspondant de l'*Observer*, pour que le Gouvernement britannique acceptât la nécessité d'un ajournement de la Conférence de Gênes, d'une conversation entre M. D. Lloyd George et M. R. Poincaré et d'un accord préalable entre experts.

L'erreur initiale de méthode est corrigée. Des professionnels et des spécialistes procèdent à une première étude, déblaient le terrain, esquissent des solutions (1).

*
* *

Mais, cette première garantie ne suffit pas, même si elle est précisée au cours d'une négociation directe, à Boulogne le 25 février entre M. R. Poincaré et M. D. Lloyd George. Il importe que ni la négociation financière, ni la négociation orientale ne restent ouvertes, mais qu'elles soient l'une et l'autre orientées, avant la réunion de la Conférence génoise, vers des objectifs précis et un accord franco-britannique.

Le 13 janvier 1922, la Commission des réparations accordait au *Reich*, pour le paiement des échéances du 15 janvier et du 15 février, un délai provisoire et partiel, à la condition qu'il lui soumît, dans les quinze jours « *un projet de réformes avec des garanties appropriées, pour son budget et sa circulation fiduciaire ; et un programme complet des paiements en espèces et des livraisons en nature pour l'année 1922* (2) ».

(1) Le rapport daté du 28 mars est publié *in extenso* dans le *Livre Jaune sur la Conférence de Gênes*, p. 23.

(2) En juin 1921, le Comité des garanties se transportait à Berlin et il précisait bientôt, dans cinq communications datées du 28 juin, les points sur lesquels il s'était entendu avec le Gouvernement allemand.

A partir du 15 novembre 1921, le Comité des garanties devait recevoir le produit des douanes allemandes, chaque mois, en monnaies étrangères, dans des banques désignées. Elles devaient rester bloquées, jusqu'à l'échéance fixée par l'état du 5 mai.

A partir du 15 décembre 1921, le Comité des garanties devait rece-

La réponse du *Reich* est fort simple.

Il ne peut, en 1922, effectuer aucun versement en espèces, — pas même les 720 millions de marks-or envisagés à Cannes. La balance commerciale est défavorable. Les nouveaux impôts ne sont point encore votés. L'assainissement financier n'est pas réalisé. L'emprunt forcé est aléatoire. « *Même après la réalisation de la réforme de ses finances internes, le* Reich *ne saurait, pour une bonne part, réunir les fonds requis pour des prestations aussi fortes, qu'en ayant recours à une augmentation de la dette flottante. Eu égard à ceci, force lui est de prier les Alliés de bien vouloir fixer, pour les versements en espèces, des chiffres moins forts* [que 720 millions de marks-or] ou *encore d'augmenter le volume des livraisons en nature* », [que la Conférence de Cannes avait songé à porter à 1.450 millions de marks-or] (1).

Quelle est la valeur des arguments, qu'invoque le Chancelier Wirth pour justifier ce moratorium et cette réduction ?

L'Allemagne, telle que l'a faite le Traité de Versailles, est

voir le produit du prélèvement de 25 0/0 sur la valeur des exportations allemandes, en devises étrangères, à trois échéances mensuelles.

Enfin, à partir du 1er mai 1922, — ou même plus tôt si le Comité le jugeait nécessaire, — le Gouvernement allemand devait verser au Comité des garanties 50 0/0 (ou toute autre proportion qui serait fixée) des recettes supplémentaires, que l'Allemagne aurait proposées au Comité et que celui-ci aurait acceptées.

Le système ainsi organisé commença à fonctionner, puis il fut remplacé par un forfait: l'Allemagne versait, tous les dix jours, en devises étrangères, une somme équivalente à 31 millions de mark or. Cette somme représentait approximativement les droits de douane (6 millions) et le prélèvement sur les exportations (25 millions).

Là-dessus, la Banque d'Angleterre ayant encouragé l'Allemagne à réclamer un moratorium, on se rendit à la Conférence de Cannes. Non seulement les paiements de l'Allemagne furent réduits, mais on supprima l'encaissement progressif des recettes par le Comité des garanties. On supprima des garanties, tout en accordant un moratorium.

(1) 720 + 1.450 = 2.170 millions de marks-or. L'état des paiements du 6 mai avait prévu 2 millions de marks-or, plus 25 0/0 de la valeur des exportations. L'accord de Wiesbaden prévoyait une annuité plus considérable encore.

obligée d'accroître, au dehors, ses achats de matières premières et de denrées alimentaires. D'autre part, ses exportations, si on tient compte de la hausse des prix, restent inférieures à ce qu'elles étaient avant-guerre. La balance commerciale se solde « *par un déficit d'environ 2 milliards de marks-or... Il empêche le mark de se stabiliser d'une façon durable* ».

Cette affirmation, que démentent les statistiques de décembre, aurait besoin d'être serrée de près par des experts. Dans les documents allemands, la valeur des exportations est calculée sur la base des prix intérieurs et rendues au port d'embarquement, mais non sur la base des prix du marché étranger. Or ces prix seuls déterminent le montant de la créance étrangère, dont disposera l'exportateur. La différence entre ces deux valeurs suffirait non seulement à rétablir l'équilibre de la balance commerciale, mais encore à assurer un actif important. Or cette plus-value des exportations sur les importations est encore accrue par la consommation des corps ou services d'occupation, ainsi que par les revenus des placements allemands à l'étranger. Les statistiques du *Reich* n'en tiennent aucun compte.

Quelle garantie aura la Commission des réparations, pour empêcher le renouvellement d'un pareil coup de pouce sur le levier de la balance commerciale ? Quel contrôle exercera-t-elle sur la confection des statistiques douanières ? La note ne le dit pas.

En revanche elle dresse toute une liste d'augmentations dans les recettes et de réductions dans les dépenses, qui assureront au budget de 1922 « *un excédent de 16 milliards 1/2 de marks-papier à affecter à la couverture des dépenses encourues ou à encourir, pour faire face aux besoins généraux du Traité de paix et aux prestations des Réparations, ainsi qu'au remboursement privilégié des frais d'occupation* ».

Il y a dans ces lignes un désordre certain (réductions et accroissements, impôts indirects et directs ne sont pas

classés logiquement), une indéniable obscurité, — (les réformes réalisées ne sont point suffisamment distinguées des réformes projetées), — des promesses sans précision. « *Le système des subsides accordés jusqu'ici pour l'abaissement du coût des vivres sera défait au cours de l'exercice* 1922. » Les engagements sont, en tout cas, plus nombreux que les réalisations.

Pour en mesurer la valeur, il faut relever deux affirmations.

D'abord la hausse des impôts sur la bière, le sucre et le charbon et des droits de douane sur le café, le sucre et le cacao, aboutiront « *à une charge fiscale totale, dont la pression égalerait au moins celle de l'ensemble des contributions indirectes, auxquelles sont exposés les contribuables d'un autre pays quelconque* ». Il est permis d'en douter. Après de sérieux calculs, basés sur le pouvoir d'achat de la monnaie dans chacun des pays, M. Compeyrot, l'expert financier de la *Société d'Études et d'Informations économiques*, a établi que pour les taxes indirectes, l'effort fiscal moyen de chaque habitant était en France de 1/6e et en Allemagne de 1/8e du revenu.

Autre rectification. « *La Conférence, qui a eu lieu à Bruxelles, au mois de décembre 1920, a reconnu que l'imposition du contribuable allemand par la voie des contributions directes ne saurait plus être accrue.* » C'est à voir. L'ingénieux M. Compeyrot dresse le tableau suivant :

Revenus représentant un même pouvoir d'achat	Salaires sans rétribution de capital		Revenus provenant d'exploitations diverses		Revenus provenant exclusivement de valeurs mobilières.	
	France	Allemagne	Francs	Allemagne	France	Allemagne
	—	—	—	—	—	—
	Impôts directs perçus par l'Etat					
	0/0	0/0	0/0		0/0	
250.00 f. : 100.000 mks	5	4,9	16	24	26	de 34 à 37
50.000 f. : 200.000 mks	7,80	7,3	20	32	30	de 42 à 45
100.000 f. : 400.000 mks	12,25	9,7	40	42	50	de 52 à 55
500.000 f. : 2.000.000 mks	—	—	54	53	64	de 62 à 65
2.000.000 f. : 8.000.000 mks	—	—	73	57	83	de 67 à 70

Cette comparaison éclaire l'extraordinaire mentalité des extraordinaires républicains d'outre Rhin. Ils frappent plus lourdement qu'en France les classes moyennes, qui constituent le cadre des forces démocratiques. Pourquoi? Parce qu'il est opportun de leur faire sentir le poids de la défaite et la dureté des vainqueurs. Il faut la préparer aux revanches nécessaires et aux inévitables réactions. En revanche le *Reich* impose moins lourdement qu'en France (la différence atteint presque 25 0/0 du revenu), la ploutocratie industrielle, qui voulut la guerre et sabote la République. Pourquoi? Sinon parce que ses magnats constituent le véritable État allemand, l'État économique et militaire, le maître d'hier, le maître de demain.

Quelle garantie le *Reich* apporte-t-il à la Commission des réparations pour ce double redressement? Le dépôt de projets de loi, dont il faudra dicter le vote et dont il faudra évaluer le rendement : — deux incertitudes.

Afin d'enrayer l'activité de la planche à assignats et de relever le cours du mark, le Gouvernement « *soumettra au Reichstag un projet de loi, qui, une fois voté, va avoir pour effet d'abroger la faculté dont, au point de vue pratique, jouit à présent le Chancelier, à savoir de s'ingérer dans les affaires de la Reichsbank* ». Un point, c'est tout. Aucune précision sur la date du dépôt, pas même sur le texte du projet. Comment fonctionnera la Banque d'Allemagne? Quels seront ses administrateurs? Quels seront ses pouvoirs? Comment assainira-t-elle la circulation fiduciaire? Quels seront son programme et sa méthode? Rien. Silence et discrétion.

Des Allemands, plus loyaux et plus énergiques, plus adroits et plus capables, par exemple Georg Bernhard dans la *Vossische Zeitung* (15 janvier), avaient préconisé l'accroissement du capital initial, la réalisation d'une autonomie intégrale, l'internationalisation du Conseil d'administration, la limitation des prêts à l'État. D'autre part la *Société d'Études et d'Informations économiques* avait

proposé de stabiliser le change allemand, en créant, avec la réserve *or* de la *Reichsbank*, une caisse de conversion pour le commerce extérieur, analogue à l'ancienne caisse de conversion brésilienne.

Aucune de ces garanties, précises et efficaces, n'est envisagée par le chancelier Wirth. En revanche, « *il va procéder à l'émission d'un emprunt forcé, dont le rendement est destiné à enrayer la marche de l'accroissement de la dette flottante* », un emprunt d'un milliard de marks-or.

La *Vossische Zeitung* (15 et 25 janvier) avait suggéré une autre solution : demander aux industries, à titre d'avances, les sommes nécessaires et laisser à ces mêmes industries, groupées en Sociétés, le soin de rémunérer et d'amortir les actions de crédit. L'emprunt forcé grève le budget. L'avance industrielle déchargeait l'État. Le coût de l'emprunt forcé est variable et peut grandir, au cas où le mark viendrait à baisser. Si les industriels avaient fourni le capital-or, ils étaient amenés, pour réduire le service des intérêts, à rechercher les moyens de relever et en tout cas de stabiliser le change, en organisant et intensifiant l'exportation. L'emprunt d'obligation n'améliore rien et risque de tout aggraver. L'action de crédit apportait au *Reich* une certitude de dégrèvement et des chances de relèvement. De ces deux solutions, l'une ne donne rien ; l'autre promet une garantie. Aussi le chancelier Wirth a-t-il écarté la seconde, pour proposer la première.

Cette note bourrée d'inexactitudes, obscure et désordonnée, riche en promesses, vide de toute réalité, est un document d'une surprenante médiocrité. Il révèle chez ses auteurs une extraordinaire faiblesse, dans la conception et dans la volonté. Il démontre, — ce que confirment les derniers événements, — que ce Gouvernement ne gouverne plus. Il est incapable de l'effort nécessaire, pour restaurer la vie financière du peuple allemand. Il vit au jour le jour, bercé par de vagues espoirs et des rêves chimériques. Il

se paie de mots et de phrases. Il escompte les commandes russes et les générosités anglaises. Il attend... Et cette crise de l'autorité, cette passivité des volontés risquent de précipiter l'Allemagne et avec elle l'Europe aux abîmes.

*
* *

Il faudra tout un volume de 700 pages in-8 pour recueillir le texte des conventions multiples, obscures et contradictoires, à l'aide desquelles les hommes trop divers chargés d'appliquer le Traité de Versailles sont parvenus, après trois ans de méditations et de débats, à constater la carence allemande : Boulogne, 20 juin 1920 ; Spa, 16 juillet; Paris, 6 janvier 1921 ; Londres, 5 mai ; Paris, 13 août; Londres, 22 décembre ; Cannes, 10 janvier 1922... La voie douloureuse.

D'un seul coup, le cabinet R. Poincaré ajoute à ce recueil cinquante pages : Accord de Paris, 11 mars ; Accord de Berlin, 15 mars; Réponse au questionnaire sénatorial, 16 mars ; Arrêt de la Commission des réparations, 21 mars. Je souhaite du plaisir à l'historien, qui retracera et à l'élève, qui apprendra le récit de cette liquidation diplomatique. Par le nombre des textes, sinon par le génie de ses auteurs, elle bat tous les records. Je ne suis pas sûr, que la complexité des contrats soit une garantie d'inviolabilité. Et j'aimais mieux les petits traités d'autrefois, rapides, précis et courts. Ils ont suffi à nos aînés pour bâtir la France. Je ne crois pas qu'il soit possible, à coup d'in-folios, de construire l'Europe. Le temps fera plus que les hommes, s'ils veulent bien le laisser cicatriser les blessures et ensevelir les ruines.

De l'Accord de Paris, je ne dirai que peu de chose. M. de Lasteyrie est parvenu à corriger quelque peu le fâcheux document du 13 août 1921 et son inadmissible appendice du 22 décembre. La liquidation du solde de la Sarre a été améliorée. Le remboursement des frais d'occupation, — y compris la mobilisation de la classe 1919, —

en monnaies nationales a été décidé. Les conditions mises à la ratification de l'accord de Wiesbaden ont été modifiées. La clause relative au prix du charbon allemand a été retouchée. M. C. de Lasteyrie a bien travaillé.

Mais cette liquidation difficile d'un maigre actif sera-t-elle encore ajournée par l'intervention américaine ?

La date est étrange. Les États-Unis réclament leurs frais d'occupation, au lendemain du jour où les Alliés avaient donné à Washington la preuve de leur bonne volonté et au moment où les Alliés achèvent, avec peine, une négociation amorcée depuis deux ans. La forme est étrange. La protestation est apportée, sans avertissement préalable, en toute hâte, au dernier moment, par un agent subalterne et non accrédité. Et apportée à qui ? Non point à l'Allemagne, avec qui les États-Unis ont conclu cet extraordinaire Traité, qui les autorise à revendiquer les avantages d'un contrat, dont ils ont refusé d'accepter les charges et de contresigner les termes, mais aux Alliés, avec qui le Président Harding ne veut point être lié par le pacte que dressa son prédécesseur. Le fond est étrange. La note américaine du 15 mars contient cette assertion, qui révèle chez les juristes d'outre-mer une subtilité, dont s'attriste le *Daily Telegraph :*

« La priorité des paiements pour les frais totaux de toutes les armées d'occupation a été imposée par le Traité de Versailles. Et du moment que la participation des États-Unis à cette priorité n'a point été expressément subordonnée à la ratification du Traité par les États-Unis, le fait de ne point ratifier ne saurait être considéré comme affectant, en aucune manière, les droits de l'Amérique à cette priorité. »

Si une plume française avait rédigé semblable argumentation, de quelles épithètes n'aurait-on point flétri son égoïsme impérialiste ! Jusques à quand resterons-nous soumis à un régime spécial de suspicions et de susceptibilités ?

Une fois de plus, il faut être beau joueur : reconnaître,

en fait, la recevabilité d'une requête, qui n'est fondée ni en droit, ni en équité ; rechercher dans des paiements en nature et dans la liquidation des avoirs allemands aux États-Unis, le moyen de réduire sensiblement ces 966 millions de marks-or, qui, s'ils étaient intégralement prélevés, absorberaient totalement le petit milliard de marks-or, sur lesquels la Grande-Bretagne, la Belgique et la France espéraient toucher : 500, 460 et 140 millions. Et nous retombons dans une première ornière.

La Commission des réparations fournit elle aussi, son coup de collier. A dire vrai, dessaisie par les Gouvernements et privée de tout encouragement, elle s'était quelque peu endormie dans les délices de Capoue, — je veux dire d'Astoria. *Il est également surprenant, qu'en présence de l'aggravation régulière du déficit et du recul progressif de la monnaie allemande, elle n'ait ni reçu l'ordre, ni pris l'initiative, depuis longtemps, de proposer aux Alliés les mesures nécessaires pour stabiliser le mark, pour interdire la fuite des capitaux et le dépôt des devises à l'etranger. Il est probable que cet oubli et cette imprévoyance, dont la responsabilité pèse sur bien des épaules, auront d'irréparables conséquences.* Il est possible que les coupables aient, ce jour-là, compromis à jamais le paiement des réparations.

J'entends bien que le 21 mars, la *Commission des réparations ne s'est point bornée à réduire d'un tiers l'annuité totale et des deux tiers les versements en espèces, prévus, pour l'année 1922, par l'état des paiements de mai 1921.* Le moratorium est subordonné à l'exécution par l'Allemagne d'un certain nombre de conditions, dans un délai déterminé : mise en vigueur, avant le 30 avril, des impôts nouveaux, proposés le 22 janvier ; révision, avant le 21 avril, des dépenses incorporées dans le budget de 1922 ; examen de réductions nouvelles dans les crédits ; extension du contrôle de la Commission des garanties sur les recettes et les dépenses budgétaires.

Tout cela est parfait. Mais il n'en reste pas moins que

cette note est maladroite et inopérante, — maladroite dans sa préface et inopérante dans ses conclusions.

Feuilletons les paragraphes II, III et IV. Ils sont les plus importants, puisqu'ils traitent des « emprunts et prélèvements sur le capital », de « l'évasion des capitaux », de « l'autonomie de la *Reichsbank* ». Des solutions données à ces questions, dépendent la stabilisation du mark et l'avenir des réparations. Or la plume du Commissaire aux réparations, qui, jusque-là, avait été précise et presque brutale, devient soudain vague et onctueuse. Il ne formule plus des propositions. Il exige des suggestions.

Le *Reich* devra, avant le 30 avril, « établir un projet d'émission d'emprunts intérieurs ». Or la simple menace d'un emprunt forcé a suffi, depuis janvier, pour faire tomber le mark-papier presque au niveau de la couronne autrichienne. Un mark-or, qui, il y a quatre mois, valait 46 marks-papier, en vaut le 1er avril 80. A ce cours les 132 milliards de marks-or, montant total de l'indemnité allemande, représentent 10.560 MILLIARDS DE MARKS-PAPIER. L'emprunt fera tomber le mark aussi bas que la couronne. Je sais bien que la Commission des réparations daigne « envisager *un prélèvement sur les valeurs mobilières et immobilières de l'Allemagne* ». Mais elle ne formule aucune proposition. Elle fait mieux : elle laisse ce soin au *Reich* et subordonne cette éventualité à l'échec d'un emprunt international. Elle ajourne aux calendes grecques la seule mesure susceptible d'assurer le paiement des réparations.

Les délégués alliés invitent le *Reich*

« à rendre plus efficace l'action de l'organisme créé pour percevoir les disponibilités en devises étrangères... pour provoquer le retour des capitaux exportés. »

Ils se déclarent, avec modestie, incapables de suggérer actuellement les mesures propres à assurer la réalisation de ces deux objectifs. Le Comité de garanties va travailler. La Commission des réparations va réfléchir. Le *Reich*

sera tenu au courant des résultats de ces efforts cérébraux. Ils seront tardifs. Au lieu d'escompter l'effet des mesures envisagées par le Gouvernement allemand pour accroître l'autonomie de la *Reichsbank*, la Commission des réparations aurait pu exiger la création de cette *Caisse de conversion pour le commerce extérieur*, qui seule pouvait stabiliser le cours du mark, assurer la rentrée des devises et préparer le rapatriement des capitaux. Il est proprement scandaleux, que l'organisme interallié ait besoin d'un nouveau délai pour étudier et adopter l'exemple du Brésil. Il attendait probablement que le mark fût tombé à 1 centime.

J'entends bien que la Note, dans une préface retentissante, somme le *Reich*

« d'incorporer dans son budget les charges du Traité..., de préparer et mettre en application un projet d'augmentation des impôts, devant fournir une somme d'au moins 60 milliards de marks-papier, en plus du revenu excompté pour 1922-1923... d'examiner un système, d'après lequel les taux d'imposition se relèveraient automatiquement en proportion, soit des augmentations de la dette envers la *Reichsbank*, soit de la diminution de la puissance d'achat du mark sur le marché intérieur. »

Il est impossible d'être moins politique et plus maladroit, de mieux favoriser la propagande et la résistance allemandes, de cimenter plus complètement le bloc germanique. Les Alliés resteront-ils donc incapables à jamais de le dissocier ?

Le paiement des réparations est chimérique, si nous n'obtenons pas, contre la ploutocratie allemande, l'appui des masses allemandes. Or la Commission des réparations s'ingénie à les affoler. Certes il était équitable d'exiger, même après les nouveaux impôts proposés par le *Reich* le 28 janvier, un relèvement de certains droits; mais il fallait frapper les gros revenus, odieusement dégrevés, et ménager les classes moyennes. Il fallait surtout ne point prononcer le chiffre de 60 milliards de taxes nouvelles et faire ajourner le paiement des coupons de la

dette intérieure, détenue par les banques et par les industries. Il fallait enfin inciter le *Reich* à choisir entre les 600 magnats, qui ont déposé leurs capitaux et stoquent leurs livres sterling en Hollande et en Suisse et les 60 millions d'Allemands, qu'affole la baisse du mark ; lui suggérer d'intervenir auprès du Parlement pour prendre les mesures, qui permettraient de frapper ceux, dont la scandaleuse fortune s'édifie sur la ruine matérielle et morale de leur patrie. Il fallait manœuvrer.

Cette passivité tactique et cette inertie intellectuelle à la veille de Gênes constituaient un grave péril. Un appel devient possible. Or le programme de Cannes n'engage que trois, les précisions de Boulogne ne lient qu'un seul des participants au cinéma diplomatique. Une seconde ornière.

*
* *

Malgré les efforts de M. R. Poincaré, la question turque ne fut pas davantage liquidée. Cette liquidation eût d'ailleurs été plus facile, si la tâche de reviser le traité de Sèvres et d'arbitrer le conflit gréco-turc avait été confiée à un organisme international, au Tribunal de la Haye, par exemple, à cet aréopage de juges, parmi lesquels figure un magistrat américain. La note du 27 mars, bien qu'elle marque une étape vers la paix orientale et accentue l'évolution de la politique anglaise, démontre qu'il est impossible d'être juge et partie.

Lord Curzon est juge et partie. Spécialisé dans l'étude et dans la direction de la politique anglaise en Orient, il veut bien, certes, collaborer au rétablissement de l'ordre dans le bassin méditerranéen. Mais il entend, à l'heure où l'Egypte bouge et les Indes craquent, profiter de l'occasion pour restaurer le prestige britannique. Au lieu de demander une simple et brève suspension des hostilités, le marquis Curzon proposa un armistice complexe et prolongé, avec repli méthodique et zone neutralisée, sous le contrôle d'une commission, que présidera le haut

commissaire britannique à Constantinople, un général à poigne. *Le général Pellé en sait quelque chose.* Toujours préoccupé de sauvegarder le prestige Britannique l'ex-vice roi des Indes se refusa à envisager la neutralisation intégrale de la Thrace et des Détroits et maintint à la Grèce, — soldat de l'Angleterre, — son emprise sur la péninsule de Gallipoli. On laissait ouverte la plaie Bulgare : il fallait les cicatriser toutes.

M. Schanzer est juge et partie. Les engagements, — excessifs et imprudents, — pris à Londres en 1915 et à Saint-Jean-de-Maurienne en 1917, accordaient à l'Italie une tranche de l'Asie Mineure. Le traité de Sèvres et l'Accord Tripartite confirmèrent ces droits sous une forme atténuée. Et l'*Eco Nazionale* du 19 mars sommait M. Schanzer de réserver à Rome la succession des Grecs dans la région de Smyrne. Comment dès lors s'étonner que la note alliée n'ait point expressément abrogé la division de l'Asie Mineure en trois sphères et chargé une « commission de liquidation » de « concilier le principe de la Souveraineté turque, *avec la protection des intérêts économiques alliés* et avec les mesures de contrôle nécessaires, pour assurer le payement aux Alliés des dettes d'avant-guerre et d'une indemnité forfaitaire » ? M. Schanzer ne pouvait rentrer à la *Consultà*, les mains vides.

M. R. Poincaré, lui-même, le plus désintéressé des trois, était juge et partie. Après avoir obtenu de ses collègues la rétrocession totale et sans réserve de l'Asie Mineure aux Turcs et l'élargissement de leurs frontières européennes, il ne pouvait, en conscience, sans provoquer des rancunes farouches, imposer au peuple grec des sacrifices plus douloureux et plus étendus. Il eût d'ailleurs été plus politique d'en laisser la responsabilité à un autre tribunal. Son intervention a, d'ailleurs, été jugée nécessaire pour régler le sort de l'Arménie et garantir celui des minorités. Elle ne le sera pas moins pour imposer aux deux parties le respect durable et peut-être les prochaines modifications des amendements laborieux et tardifs apportés à un

traité, au bas duquel n'aurait jamais dû figurer une signature française.

La conversation n'est point, en effet, terminée. Elle reprend dans trois semaines, c'est-à-dire quelques jours après l'ouverture de la conférence de Gênes.

Comment l'empêcher, au cas probable d'une résistance, de se substituer aux Alliés et même au tribunal de la Haye, pour dicter son arbitrage ? Mais l'accord de Boulogne, dira-t-on ? Il ne lie que l'Angleterre.

Et c'est ainsi que les décisions prises par la Conférence des trois ministres et par la Commission des réparations, autant que la crise de la majorité unioniste et les difficultés de M. D. Lloyd George accroissaient les risques politiques de la Conférence génoise.

*
* *

J'entends bien que M. R. Poincaré, dans son discours du 1er avril, affirma le contraire. « *Même dépouillé des questions politiques, même réduit aux problèmes économiques et financiers, le programme de Gênes est encore immense.* » Et l'énumération occupe vingt lignes de l'*Officiel*. « *Ce champ est assez vaste, pour qu'il soit inutile de chercher encore à l'agrandir* ». M. R. Poincaré n'eût pas autant insisté, s'il avait été sûr qu'aucun effort ne serait tenté pour briser le cadre économique des pourparlers génois.

Or cet effort était certain.

Si les objectifs n'avaient été que économiques, le Gouvernement britannique eût composé sa délégation d'une manière différente. M. D. Lloyd George, fatigué et surchargé, ne se serait point déplacé lui-même, en pleine crise intérieure et impériale. Il n'eût point emmené tous ses collaborateurs, non seulement sir Maurice Hankey, M. Sylvester, J.-T. Davies, mais encore le successeur de P. L. T. Kerr, sir Edward Grigg, un vaillant soldat, un charmant universitaire et un vrai gentleman. Cinq

ministres, dont les plus importants et les plus influents, se déplacent. Ils sont entourés d'une centaine de personnes : 24 experts, 15 rédacteurs, 51 interprètes, dactylographes et secrétaires, sans compter les 18 représentants canadiens, australiens et sud-africains. Le *Foreign Office* détache 20 personnes. Il n'en avait envoyé que 7 à Washington. « *En Amérique*, a répondu M. A. Chamberlain, le 30 mars, pour expliquer cet élargissement des cadres, *l'objectif était bien moins étendu* (*sic*). »

Ce n'est point une conférence économique, qui s'apprête à délibérer entre experts, sur la base d'une stricte égalité, dans une atmosphère de coopération internationale, mais un Conseil Suprême, qui entend exercer une action prépondérante et dicter des solutions déjà prêtes. J.-P. Layton, le directeur de l'*Economist*, l'indiquait nettement, le 1er avril. avec l'autorité, que lui donnent son libéralisme orthodoxe et sa compétence indiscutée :

« L'évolution de la situation intérieure a malheureusement renforcé la prédilection chronique de M. D. Lloyd George pour *rush tactics*, pour les improvisations bâclées et dictées... Il reste fidèle à cette atmosphère de salle de vente, qui caractérise le Conseil Suprême, alors que les autres nations ont appris à goûter l'air plus respirable de Genève. Un petit fait, mais significatif : tandis que les Alliés les plus importants, l'Allemagne et la Russie ont pu amener un nombre illimité de délégués, les autres ont été réduits à deux, ou même, comme le Luxembourg, à un. Voilà qui révèle immédiatement la parenté de cette conférence, sans règlement constitutionnel. »

C'est bien un Conseil Suprême, qui se prépare, avec le paravent de ses représentations à grand orchestre et la dictature de ses *managers* dans les séances secrètes. A côté des commissions techniques, qui examineront les problèmes, économiques, une commission politique sera rapidement saisie des seuls problèmes, qui intéressent les protagonistes de Gênes.

Ce n'est point la réalisation du programme économique, tel que les experts l'ont rédigé, qui justifierait

une pareille publicité et de semblables déplacements, qui restaurerait le prestige Georgien et la discipline Unioniste. Sans doute, la *Chicago Tribune*, le 29 mars, a révélé l'existence d'un programme anglais plus sensationnel de restauration économique :

1. Ouverture de crédits internationaux, garantis, d'après le système Ter Meulen, aux nations, dont les devises sont dépréciées ;
2. Retour à l'étalon d'or ;
3. Accord bancaire international, pour régler la cote de chaque jour ;
4. Création d'un fonds international pouvant aller jusqu'à vingt millions de livres sterling, pour prêter assistance commerciale à certains pays, particulièrement à la Russie ;
5. Adoption générale de la clause de la nation la plus favorisée et suppression des tarifs douaniers prohibitifs.

Certes, M. Sidebotham, qui était allé à Criccieth méditer sur la colline, en compagnie de D. Lloyd George, reconnaîtrait probablement dans ces propositions, dont quelques-unes sont discutables, un effort pour réaliser « l'*unité économique de l'Europe* », nécessaire au rétablissement du commerce anglais. Mais, comme il l'écrivait le 23 mars, il faut aussi que « *l'Europe, famille politique, devienne une réalité* ». Il ne suffit pas, affirme l'interprète fidèle des pensées georgiennes, d'accueillir, « *autour d'une même table* », l'Allemagne et la Russie. Et cependant cette image arrachera des larmes à l'émotif John Bull et rassurera les scrupules de sa conscience puritaine. Il importe de cicatriser les plaies, qui empêchent l'Europe de retrouver sa santé normale.

La première est celle des Réparations. Certes, elle ne sera point abordée de front, — le Traité de Versailles et les engagements de Boulogne seront respectés, — mais de biais. Si la note de la commission des Réparations, — cette note maladroite et inopérante, — a reçu l'approbation de sir John Bradbury, s'il a proposé le chiffre de 60 milliards d'impôts nouveaux, — c'est qu'il était nécessaire, à la

veille de Gênes, de démontrer la faillite de cette méthode financière et de la manière forte. Dès le 16 mars, le correspondant diplomatique du *Daily Telegraph* révélait l'existence de pourparlers anglo-allemands sur le problème de la reconstruction et des réparations. *Un accord préalable aurait été conclu entre Berlin et Rome.* Enfin, le Trésor britannique réclame au Gouvernement français le paiement des intérêts de sa dette, afin de pouvoir faire face aux exigences américaines. Il était donc certain, le *Daily Chronicle* l'annonçait dès le 23 mars, que la Conférence de Gênes tenterait d'aborder le problème politique des réparations allemandes par la voie de la consolidation des dettes interalliées et de l'émission d'emprunts internationaux.

Mais là ne saurait se limiter, écrivait de Criccieth M. Sidebotham, l'effort politique et constructif de Gênes. Il appartient à la Conférence :

« De jeter une base d'accord politique, sur laquelle on puisse édifier les projets de désarmement. Il est possible qu'elle voie prendre par toutes les nations représentées l'engagement solennel de ne pas s'attaquer, ni se menacer les unes les autres, pendant un certain nombre d'années. Peut-être même trouvera-t-elle moyen de négocier l'établissement éventuel entre les nations de zones neutralisées, permettant de juger sans contestation possible, quel aura été l'agresseur dans des circonstances données. Si nous pouvons atteindre ce résultat, le désarmement ne manquera pas de s'ensuivre. »

Une dépêche, adressée de Londres à Berlin, le 27 mars, annonçait que l'entrevue de MM. D. Lloyd George et Schanzer avait « *pour objet de discuter, avant Gênes, les projets de désarmement, conçus par Lloyd George, projets que le* Daily Chronicle *a récemment fait connaître* ». Ils n'ont, d'ailleurs, rien de contraire au programme dressé à Cannes, à ce paragraphe 2, « *établissement de la Paix européenne sur des bases solides* », dont M. R. Poincaré a dit « *qu'il l'avait fait un peu frémir* ».

Ces objectifs politiques sont de tous points conformes

au programme électoral de D. Lloyd George. Il veut, écrivait-il à M. Chamberlain, en lui offrant sa démission, dicter « *une politique tendant à la paix et au désarmement de l'Europe* ». Il croit possible, disait-il, quelques jours plus tard, de rapporter de Gênes « *something substantial* » (*quelque chose de substantiel*). Il entend incarner à nouveau, après une passagère éclipse, la pure doctrine du pacifisme radical. S'il fait publier le memorandum du 25 mars 1919, rapidement déchiré le 8 avril 1919 sous la pression de 400 députés conservateurs et devant la résistance du vieux Clemenceau, — c'est que sa fidélité aux traditions diplomatiques de son parti et de sa jeunesse ne doit pas être mise en doute. D. Lloyd George prépare son avenir et réassure sa barque. Tout en servant les intérêts nationaux, il entend ménager les siens. Il veut être prêt, au cas probable où les conservateurs feraient les frais des prochaines élections, à tenir avec son petit groupe la balance des partis et la clef du pouvoir, — à imposer son arbitrage parlementaire, peut-être sa collaboration ministérielle, en tout cas sa volonté.

Le discours du 3 avril confirmait cette interprétation. Certes l'objectif, qui guidera l'Angleterre, proclame son Premier Ministre, n'est pas politique : « La Conférence a été convoquée, afin d'examiner le problème de la Reconstruction de l'Économie européenne. » Sans doute il subordonne la réouverture du marché russe à des garanties. D. Lloyd George suggère les mêmes que M. R. Poincaré : « reconnaissance des dettes, mesures d'ordre judiciaire ». M. D. Lloyd George, non content de soumettre le régime soviétique à une sorte de noviciat moral, exige pour sa reconnaissance intégrale un vote du Parlement britannique. D'autre part, si l'orateur anglais insiste longuement sur la nécessité d'organiser le contrôle des changes et de stabiliser le cours des monnaies, il passe plus rapidement sur le problème des Réparations pour l'écarter. La capacité de paiement de l'Allemagne

« ne sera point examinée à Gênes. Elle devra l'être d'après le mécanisme prévu par le Traité, qui est très élastique. La France ne pourrait certainement pas abandonner le droit, qu'elle a acheté si cher, d'obtenir un jugement conformément au Traité. Je ne crois pas qu'il serait équitable de le lui demander. »

La France est d'ailleurs le seul allié, dont le Premier Ministre ait prononcé le nom au cours de ce long discours, et il a tenu à le terminer, en exprimant le vœu de voir confirmer ces liens.

« Nous proposons, à mon avis, une méthode modérée et prudente. Nous faisons tout ce que nous pouvons pour travailler en union avec la France, avec laquelle nous travaillâmes pendant quatre ou cinq années, les plus terribles qu'aucune nation ait peut-être traversées jusqu'ici. Nous avons fait de notre mieux pour marcher avec la France du même pas ».

La délégation française pouvait-elle donc s'embarquer pour Gênes en pleine confiance et avec ses seuls dossiers économiques? L'objectif, que poursuivra le Gouvernement britannique là-bas, est-il vraiment strictement et exclusivement commercial ? L'Angleterre n'aura-t-elle qu'une politique ?

Relisons le discours du Premier Ministre.

En ce qui concerne les Réparations d'abord, il faut relever une ou deux phrases sibyllines. « *Si nous insistons sur le paiement par un pays que la guerre a épuisé, cette insistance ne saurait à aucun degré être limitée à la seule Allemagne. L'Allemagne ne peut payer les Réparations, leur note intégrale, avant que la Russie ne soit restaurée.* » Que signifient ces formules obscures ? Indiquent-elles une réserve, qui permettrait d'aborder de biais une question, dont l'accès est interdit de front ?

D'autre part, M. D. Lloyd George a insisté sur le côté diplomatique, que présente le problème de la reconstruction russe :

« L'existence de ces grandes armées révolutionnaires a été invoquée comme une excuse ou comme une justification pour les importantes armées d'autres pays. On a refusé de discuter à la

Conférence de Washington la question des armements terrestres et une réponse donnée était l'énormité de l'armée rouge en Russie, qui menaçait l'Europe. Le Pacte, qui est incorporé dans la Ligue des Nations, devrait être étendu à la Russie, de manière à ce qu'elle s'engage à ne pas attaquer ses voisins, et ses voisins devront contracter l'obligation réciproque de ne point assaillir ses frontières. »

Ces deux phrases indiquent-elles l'ouverture possible de conversations politiques ? Révèlent-elles un effort pour lier au désarmement de l'armée rouge la réduction des effectifs européens, pour amorcer par l'élargissement du Pacte des nations une formule de garanties internationales ?

Il était impossible devant ces insinuations, si prudemment indiquées, de ne point ressentir quelque méfiance. Le Gouvernement britannique verrait avec plaisir tel délégué poser à Gênes, devant l'Assemblée des Nations, sous une forme d'ailleurs limitée, le problème des Réparations et le problème des Armements.

§ III

Après avoir vu fonctionner, de tout près, le système des négociations directes entre délégations gouvernementales, après avoir assisté aux efforts courageux et systématiques tentés par des Français, pour dénoncer les pièges et réfuter les calomnies, ordonner le travail et éviter le gâchis, limiter les débats et sauvegarder les Traités, — je reste certain qu'un jeu semblable est, au même degré que le *jazz-band* ou le *shimmy*, la manifestation du désordre mental et un défi à la raison humaine.

Certes un effort devait être tenté, — il aurait dû l'être bien avant Washington, — pour hâter la liquidation de la guerre et le rétablissement de la paix. Il était impossible de laisser les Allemands, par une carence méthodique, saboter le commerce international, les Bolcheviks, par une impuissance organisée, ruiner le grenier européen, les

Turco-Grecs, par des combats sans issue, compromettre la paix méditerranéenne. Mais il fallait morceler ces difficultés et sérier les questions. Le problème des réparations allemandes, des dettes interalliées et de l'emprunt international constitue une première négociation, dont l'ajournement n'a eu et n'aura que des inconvénients. La révision du Traité de Sèvres pouvait être, depuis longtemps déjà, confiée au tribunal de La Haye. Le rétablissement des relations diplomatiques et commerciales entre la Russie et les Alliés eût été réalisé, sans grands délais ni querelles dangereuses, si les conversations avaient eu lieu entre experts et professionnels, dans un village discret et silencieux, dont l'accès eût été interdit aux fabricants de films, aux quémandeurs de concessions et aux ténors du Socialisme. Le terrain ainsi déblayé, les problèmes urgents de l'économie continentale pouvaient être confiés à la Société des Nations : son secrétariat, désormais spécialisé et outillé, eût repris l'œuvre heureusement amorcée à Bruxelles. Et s'il s'était trouvé, ailleurs qu'en France, des hommes d'Etat vraiment résolus à sceller, dans un esprit de libre égalité et dans le respect des Traités écrits, l'armature de la paix, il était possible, sous l'égide d'une Société des Nations moins parlementaire, plus juridique et mieux organisée, de préciser et de généraliser les pactes de garantie.

Ce plan était efficace. Il n'exigeait ni ajournements, ni délais : plusieurs problèmes pouvaient être abordés à la fois, puisqu'ils relevaient d'organisations différentes. Mais cette méthode obligeait les Ministres à rester dans leurs ministères. Elle condamnait les reporters au repos et les cinémas au chômage. Elle n'accordait aucune satisfaction aux passions des peuples, pas même aux curiosités des foules. Elle ne permettait ni à un Gouvernement de maintenir son hégémonie, ni à la presse d'acclamer un génie. Il était impossible d'insérer ce plan dans un programme démagogique et de justifier, par cet effort, une victoire électorale. Les Ministres n'avaient pas matière à discours

prophétiques et sonores. Les Parlements auraient eu à discuter froidement les décisions motivées d'experts méthodiques et patients. Les feuilles officielles devaient renoncer aux manchettes écrasantes et aux épithètes enrubannées. Les couronnes de lauriers ne trouvaient plus preneurs. Les spéculateurs de la Bourse renonçaient à tout espoir.

Aussi M. Schanzer fut-il d'accord avec M. D. Lloyd George, pour écarter cette méthode austère et scientifique, discrète et progressive. Le théâtre donne des émotions plus fortes. L'éloquence réserve des succès plus personnels. Et l'Italie, — une Italie nerveuse et tourmentée, âpre et vaniteuse, qui n'est plus celle du *Risorgimento*, — sollicite l'honneur d'organiser cette super-conférence. Elle battra tous les records. A côté de Gênes, Washington ne sera qu'un comice cantonal. Jamais on n'aura convoqué autant de peuples, étudié autant de questions, réuni autant de journalistes, réquisitionné autant d'hôtels, mobilisé autant de gendarmes, dépensé autant d'argent. Il sera impossible de faire plus grand. Ce sera vraiment « kolossal ». Et tandis que M. Facta, — un gendarme solide, — et M. Schanzer, — un Viennois subtil, — espèrent ainsi gravir, au milieu des acclamations reconnaissantes, les escaliers du Capitole, l'héritier du Grand Protecteur et l'ombre du grand Cromwell, D. Lloyd George, après avoir réduit à sa merci la Couronne et les Communes, rêve d'un autre Capitole, le Capitole de la démocratie puritaine, le temple du radicalisme libre-échangiste : Manchester. Il espère bien que les lauriers génois le libéreront de la tutelle conservatrice et lui rendront les faveurs ouvrières. N'aura-t-il pas restauré le Commerce, réconcilié les Peuples, dicté la Paix ?

*
* *

Et nous nous embarquâmes pour la cité méditerranéenne, où l'éloquence parlementaire devait, — contrairement aux

leçons de l'expérience et aux traditions de l'histoire, — régénérer la vie européenne.

Les Italiens voulurent bien nous éclairer, sans tarder, sur l'atmosphère de confiante fraternité, qui devait régner dans ce temple de la paix intégrale. A Modane, deux *carabinieri* et un commissaire prirent possession de notre wagon. A Turin, des forces imposantes avaient été mobilisées pour assurer notre sécurité. Jusqu'à Gênes, la voie fut gardée et notre train surveillé. Quel péril nous menaçait? Voulait-on donner à la délégation française l'impression que la République avait perdu l'affection des peuples ? Était ce seulement une indication sur la cordialité des effusions prochaines et l'efficacité de la méthode nouvelle ? Et doucement réjoui par la gravité impassible et pompeuse de ces gens, jadis souriants et simples, je regardais avec joie le soleil, — notre soleil commun, — dessiner les arcades des fermes piémontaises, aviver les teintes des façades colorées, éclairer l'arête des collines harmonieuses, draper les hommes et les choses dans la lumière de la beauté méditerranéenne, notre héritage commun.

Cette mobilisation militaire était un symbole exact.

Pas un jour ne se passe sans apporter son cortège régulier d'incidents pénibles, immédiatement ébruités et exagérés. Cette Conférence est une caisse à résonance, une caisse à tambour : le moindre choc provoque un retentissement sonore et belliqueux. Batailles entre ministres. Batailles entre experts. Les unes, celles de la première Commission, auraient moins d'importance, sans la qualité des protagonistes. Les autres, celles des Commissions financière, économique et ferroviaire, n'en auraient aucune, sans les échos d'une publicité criarde. Un secrétariat improvisé et non spécialisé est une source inépuisable de conflits minimes : une convocation arrive trop tard ; un document n'est pas distribué ; des délégations reçoivent les communications plus tôt que d'autres. A des heures régulières, un flot de journalistes vient assaillir les diffé-

rentes délégations. Il reflue de l'une vers l'autre. Malgré les efforts tentés par la délégation française pour fournir des comptes rendus précis et souvent écrits, un fait transmis de bouche en bouche, enregistré par des cerveaux d'une mentalité différente, se déforme progressivement. A vingt-quatre heures d'intervalle, on m'a annoncé la mort de M. Millerand et son arrivée à Gênes, un accident d'automobile et son embarquement pour l'Italie. Si une délégation informe peu : incident. Si elle informe trop : incident. Si elle réserve ses renseignements à ses nationaux : protestations. Si elle accueille trop les étrangers : protestations. Si elle écarte les indications reçues d'une source indirecte : erreur. Si elle n'attache créance qu'aux nouvelles de source officielle : erreur encore.

Trois douzaines de peuples ; une centaine de délégués ; cinq cents experts ; un millier de journalistes : toutes ces langues tournent; tous ces cerveaux s'agitent ; toutes ces activités se heurtent. Et de ces milliers de chocs, on espère faire jaillir l'amour et la paix. Il n'en peut au contraire sortir que la haine et la guerre. L'atmosphère internationale, — nécessaire pour toute négociation, — reste le privilège de fonctionnaires spécialisés ou d'intelligences raffinées. Dès que des politiciens imprévoyants et ambitieux mettent en présence des hommes, qui ne sont ni maîtres dans l'art des discussions diplomatiques, ni habitués au contact des pensées étrangères, les divergences se précisent et se confrontent, les orgueils se crêtent et se froissent. La Société des Nations disparaît. On retrouve les couloirs d'un Parlement, les échoppes d'un bazar, les vestiaires d'un dancing : tout, sauf un temple de la Paix.

Cette atmosphère d'un Congrès hétéroclite et tumultueux fut encore aggravée par le fonctionnement de la diplomatie dite publique et par la survivance de la diplomatie dite secrète.

Le nouveau jeu a recours à trois séances de caractères différents.

Les principaux protagonistes reçoivent les journalistes

et leur confient des pensées, comptant sur le zèle autant que sur le tirage des collaborateurs nouveaux de l'action diplomatique, pour préparer les esprits, les uns à accepter, les autres à imposer ces solutions. M. Barthou, comme il convenait au représentant d'un peuple sérieux et sensé, laisse ce soin à ses collaborateurs et n'accorde de rares audiences qu'à la presse française. MM. Rathenau et Rakowsky pérorent presque tous les soirs devant un auditoire nombreux et cosmopolite. M. D. Lloyd George délègue cette tâche à son secrétaire particulier, sir Edward Grigg, assisté de M. Mac Lure. Deux fois cependant il comparut lui-même. Et je me souviendrai toujours de cette séance du jeudi 20 avril, tenue dans le palais San Giorgio : cinq cents journalistes de tous pays et de toute origine, fumant et crachant, entouraient une table, derrière laquelle était assis le premier Ministre de S. M. britannique : — un accusé devant un tribunal révolutionnaire. Il n'avait plus ni prestige, ni autorité. Des bouts de papier lui étaient tendus. Il lisait et réfléchissait, écartait ou acceptait la question, se levait pour répondre, devant un auditoire difficilement silencieux, nullement recueilli et encore moins respectueux. Et c'est là cependant que l'héritier de Palmerston et de Disraëli, de Gladstone et de Salisbury annonça, qu'il allait soumettre à la Conférence un pacte de non agression, « le grand projet ». Chacun est capable d'apprécier ce qu'une collaboration directe et quotidienne avec la presse, avec une voix, qui accentue, diffuse et transforme, peut avoir de dangereux pour l'atmosphère internationale : le moindre incident est grossi et dramatisé, câblé et filmé. Et, par un choc en retour, le courant d'opinion réagit sur la Conférence, blesse et froisse, excite et énerve.

Les séances plénières sont plus dangereuses encore. Aux 500 journalistes installés sur une estrade, que dominent les appareils cinématographiques et photographiques, s'ajoutent encore 700 spectateurs privilégiés. Devant cet auditoire, vibrant et nerveux, qui n'a rien de l'impassi-

bilité diplomatique, les chefs des délégations prennent la parole. Une et parfois deux traductions successives accentuent les impressions et facilitent les inexactitudes. Une plaisanterie de D. Lloyd George sur les « grognements, qui survivent à la guerre » faillit provoquer un incident. Des applaudissements et des sifflets soulignent les conflits et en aggravent la portée. Il faut avoir assisté à la séance du 10 avril, à l'insinuante attaque de Tchitcherine, à la courageuse riposte de Barthou et au succès triomphal de D. Lloyd George, pour comprendre le péril, que font courir à la paix de pareilles cérémonies.

Il ne suffit point pour les justifier de constater, que D. Lloyd George est le seul homme d'État d'Angleterre et probablement d'Europe, qui ait tout ce qu'il faut pour y réussir et y dominer : l'incomparable prestige de son pays et de sa carrière, une extraordinaire diversité de dons, une parole tour à tour spirituelle et agressive, une sensibilité attirante et autoritaire, une intelligence rapide et tenace, une volonté souple et audacieuse. Personne ne sait mieux exprimer à ces foules d'après-guerre, avec un lyrisme plus religieux et avec un réalisme plus âpre, leurs aspirations ardentes, leur soif de paix et leur soif de prospérité. Son action est telle qu'en trois semaines, deux hommes seulement ont osé résister publiquement à D. Lloyd George, l'un souvent, l'autre une seule fois : Barthou et Jaspar.

Mais, dira-t-on, ces séances plénières restent très rares. J'entends bien. Mais les sessions des commissions politiques, où siègent les chefs des délégations, sont aussi dangereuses. Le contact est direct. Les désaccords sont publics. La solution est improvisée. La traduction souligne et accentue. La moindre inattention peut coûter aussi cher, qu'une apparente lassitude. Il faut, depuis le début jusqu'à la fin, sans faiblir un seul instant, écouter et improviser, deviner et manœuvrer.

L'incident, dont j'ai été témoin, le vendredi 28, est caractéristique. La sous-commission nº 1 abordait l'exa-

men du memorandum destiné aux Soviets. Deux textes étaient soumis aux représentants de l'Angleterre, de la Belgique, de la France, de l'Italie, du Japon, de la Pologne, de la Roumanie et de la Suisse : une note française et une note britannique, chacune précédée d'un préambule. On commence leur examen. M. D. Lloyd George, qui était visiblement nerveux, s'exprime sans ménagement sur le compte du préambule français. Un texte académique, élégant mais vide. Un sermon aux Soviets d'une opportunité discutable. Un verre de mousse sans bière. Les pages anglaises sont d'une autre valeur et auront un autre effet. Lecture est donnée du préambule britannique. Terne et vague, sans originalité et sans ordre, banal et médiocre, le document produit une impression mélangée. Seule l'énumération des crédits, qu'il serait possible d'accorder aux Russes, paraît claire. M. Barthou lit alors le préambule français, rédigé par M. Seydoux, avec la collaboration de ses experts : MM. Alphand, Chasles et de Chevilly. C'est un document de premier ordre. Il n'a rien d'académique. Il est lourd de réalités. Avec clarté et méthode, sans cesser d'être élégant et précis, ce préambule, en quelques pages, dresse un programme de restauration agricole, industrielle et ferroviaire, indique des solutions et esquisse une méthode. C'est un programme de restauration et non une offre d'écus. L'impression est profonde et unanime. Le succès est franc et net. M. D. Lloyd George doit reconnaître qu'il a lu un peu vite, que ce document n'a rien d'académique et que ses pages peuvent constituer l'ossature de la préface définitive. Par la vivacité de cette escarmouche au sujet d'un simple préambule, on peut deviner l'ardeur du combat, qu'ont soulevé les amendements français et belges aux articles 3 et 6, aux textes qui règlent le sort des dettes de guerre et des propriétés confisquées.

L'ancienne méthode évitait une pareille publicité et atténuait ces inévitables conflits. Grâce au secret, dont ils étaient enveloppés, les désaccords entre professionnels

ne venaient point envenimer les rapports entre Gouvernements, ni troubler les relations entre peuples. Les Ministres gardaient leur sang-froid. Les électeurs travaillaient en paix. Le nouveau jeu a changé tout cela. Il aggrave les incidents diplomatiques par des querelles de ministres et des campagnes de presse, — sans d'ailleurs, pour cela, supprimer les inévitables inconvénients des conversations secrètes.

*
* *

Il les maintient, au contraire, sous une forme plus périlleuse.

Au-dessous des négociations publiques s'étagent trois couches de négociations secrètes.

D'abord, les conversations entre les protagonistes de cette troupe théâtrale. Elles sont nécessaires, pour réaliser l'accord préalable et préparer les décisions collectives. Elles sont dangereuses, parce qu'elles facilitent les intrigues, provoquent des froissements et déclenchent des rumeurs. Pour ne point rester en dehors, les seconds rôles se livrent au même jeu que leurs aînés. Tout un lot de traités s'échafaude dans l'obscurité. Trois sont déjà prêts. La floraison de Gênes sera abondante et étrange.

Plus bas encore, un second réseau de négociations se noue. Les Bolcheviks mettent aux encans les derniers lambeaux de leur défroque. Des hommes de proie se les disputent. Le pétrole éveille plus d'appétits que le droit. Et la thèse belge pour la restitution des propriétés privées eût trouvé plus d'appuis, si leur rétrocession n'avait déjà trouvé preneur. Sous le péristyle du Temple de la Paix, ces marchands se sont installés, et le prophète des temps nouveaux, le David gallois, ne paraît guère d'humeur, ni de taille à les en chasser.

Dans un coin également discret opèrent d'autres négociants, ceux qui vendent les vérités premières du Socialisme intégral. Il en est de tous pays. Le *Daily Herald*

est bien représenté. Le *Populaire* ne l'est pas moins. L'*Avanti* également. A tous, les Bolcheviks, dans l'ombre, distribuèrent quelques formules et aussi quelques diamants. Ils reçoivent, en échange, des renseignements partiaux et des conseils erronés. Approuvé en bas, fêté en haut, accueilli par les prélats et félicité par les rois, vêtu de neuf et mangeant à sa faim, grisé de lumière et de liberté, Tchitcherine trône et règne. Seul, il peut rivaliser de succès et de popularité avec D. Lloyd George. Ils vivent et ils traitent sur le pied d'une stricte égalité...

Peut-on, au milieu d'une pareille atmosphère de complots et de marchandages, d'intrigues et de querelles, sur un terrain aussi mouvant, dans ce Parlement chaotique, restaurer rapidement et définitivement, sans délais ni incidents, la paix orientale et l'économie européenne ?

« *Vous allez donc à Gênes, disait à un Anglais de marque le vieux Clemenceau, le 8 avril, vous ne craignez point d'être ridicule ?* »

Plût au ciel que ce système ne fût que ridicule !

La méthode, qui consiste à écarter les programmes précis, les négociateurs professionnels et les organismes genevois, pour tenter de résoudre les problèmes diplomatiques, par l'intermédiaire d'un Parlement international, tumultueux et improvisé, divisé par d'irréductibles incompatibilités, travaillé par des journalistes officieux et manœuvré par des spéculateurs cosmopolites, aboutit à ses conséquences logiques et porta ses fruits normaux. Ce fut la faillite.

*
* *

Faillite économique : la partie la plus vague et la moins fouillée du rapport des experts a été approuvée, sous forme de recommandations pieuses, après des débats académiques, dans une atmosphère sereine.

Exemples :

« La condition essentielle de la reconstruction économique de

l'Europe est que chaque pays parvienne à stabiliser la valeur de sa monnaie (1). »

Ou bien encore :

« L'agriculture étant, au point de vue économique et social, un facteur essentiel de la reconstitution de l'Europe, il est désirable que les États encouragent par tous les moyens le développement de la production agricole (2). »

Ou bien enfin :

« Tous les États européens devraient continuer à appliquer leurs efforts à restaurer ou améliorer l'organisation de leurs chemins de fer, de leurs ports et de leurs voies de communication maritimes et fluviales (3). »

La Conférence de Gênes, affirme le Quai-d'Orsay, dans une note sur les conventions économiques, « *a établi un véritable code, dont les Gouvernements ne pourront désormais négliger les préceptes* (4) ». S'il était nécessaire de leur en rappeler de semblables, c'est à désespérer du salut européen. Il faudrait, pour sauver le Continent, commencer d'abord par boucler ses hommes d'État dans des asiles d'aliénés !

La véritable importance de cette œuvre économique réside dans son action négative. Les efforts tentés par les experts allemands pour retoucher les clauses du Traité de Versailles, relatives aux droits des étrangers et au régime des consuls ; par les experts britanniques pour généraliser la clause de la nation la plus favorisée et imposer la dévaluation des monnaies dépréciées ont échoué. Le « grand projet » de Centrale internationale a été retouché et atténué (5). L'Union internationale des voies ferrées sera constituée sous les auspices de Paris, — substitué à Berlin.

Et comme pour mieux marquer la faillite économique

(1) *Livre Jaune*, ouv. cité, p. 151.
(2) *Livre Jaune*, ouv. cité, p. 167.
(3) *Livre Jaune*, ouv. cité, p. 171.
(4) *Livre Jaune*, ouv. cité, p. 149.
(5) *Livre Jaune*, ouv. cité, p. 147.

de la méthode georgienne, les commissions techniques renvoyèrent l'examen des problèmes posés à deux conférences, où délibéreraient, « *en dehors de toute influence gouvernementale* (1) », l'ironie du Quai est terrible, — les représentants des banques d'émission et des chemins de fer.

*
* *

Faillite morale : réconcilier les peuples, unifier l'Europe, stabiliser les frontières, consolider le Droit, cette œuvre de paix et d'équité était nécessaire pour rendre possible la reconstruction économique de la vie continentale. Et voici que grâce aux erreurs d'une méthode, qui défiait le bon sens, les haines croissent, l'Europe se morcelle, les frontières craquent, l'iniquité s'étale. La lourde atmosphère d'avant-guerre pèse de nouveau sur les esprits enfiévrés : des contrats d'affaires, des espoirs de revanche, des menaces de rupture, des mises à l'index.

Si l'accord germano-russe, en préparation depuis plusieurs semaines, a rapidement abouti, le dimanche de Pâques, c'est grâce à cette atmosphère de sourdes rivalité et de louches tractations.

Avant l'avènement de M. Rathenau, M. von Maltzahn, un vétéran de la *Wilhelmstrasse* et gendre de la maison Krupp, un Prussien au crâne rasé et à la morgue brutale, avait paraphé un premier texte : la Russie renonçait

« *à obtenir de l'Allemagne toutes restitutions et réparations basées sur les principes du Traité de Versailles* (art. 116) ».

L'Allemagne renonçait à participer aux opérations du Syndicat international de reconstruction russe. Dès qu'il entra au ministère des Affaires étrangères, Rathenau refusa de signer ce Traité. Il approuvait la formule du Consortium. Il redoutait l'irritation des Anglais. Désireux de renouer la conversation, Moscou prescrit à Litvinof d'offrir une

(1) *Livre Jaune*, ouv. cité, p. 149.

nouvelle monnaie d'échange : les garanties de l'article 116 seraient troquées contre les indemnités dues pour la socialisation des entreprises allemandes. Un second traité est dressé. Rathenau hésite encore et part pour Gênes. Il est irrité et nerveux. Il désire un succès. Il craint un échec. Il n'a point réussi à Londres, ni à Cannes. Il voudrait triompher à Gênes.

Si Rathenau avait constaté une entente interalliée, une méthode sûre, des décisions rapides, il eût consigné sa porte et ajourné sa signature. Mais les Alliés en sont encore à chercher les bases de leur accord sur le problème russe. Leurs délégués, enfermés dans le jardin de la villa d'Albertis, délibèrent. Des agents vont et viennent. Leurs confidences, loin de rassurer Rathenau, l'inquiètent.

« *Quatre fois, au cours de la semaine sainte, nous avons discuté le Traité russe avec des fonctionnaires de la délégation britannique.* »

Les Russes font courir le bruit que les conversations, dirigées par D. Lloyd George, vont aboutir. Ils ne manquent pas de signaler aux Allemands, que l'article 6 du memorandum des experts confirme l'article 116 et que les articles 12 et 16 de l'annexe II pourraient empêcher le paiement des indemnités dues aux ressortissants allemands. Le samedi saint, les visites se multiplient. Le dimanche, les Allemands courent à Rapallo.

Ils font une bonne affaire. Ils troquent une créance mauvaise contre une dette plus importante. Ils laissent au papier un caractère anodin. Ils reportent dans ses annexes les clauses politiques ou économiques : « *notamment celles relatives à la dissolution des associations d'officiers czaristes, au transit du matériel de guerre destiné à la Pologne, à la Roumanie et aux États baltes, à la réorganisation par Krupp de certaines fabriques de matériel d'artillerie* » qui prêteraient à des interprétations fâcheuses et à des critiques violentes. A peine rentré à l'hôtel, von Maltzahn de publier un petit communiqué bénin, émollient, laxatif. Et, comme la veille R. Wolff

avait reçu dans les jardins de sa villa, à Nervi, les journalistes anglais et comme Rathenau leur avait adressé force tendresses, les complices espéraient bien avoir atténué, dans toute la mesure possible, l'effet de leur esclandre.

Ce fut, au contraire, un beau tumulte : des notes alliées, l'expulsion de la sous-commission, un sermon de Garvin. Et quel sermon ! Cet acte diplomatique, écrit le directeur de l'*Observer*, est « *la plus grande faute psychologique* », qui ait été commise depuis le mois d'août 1914. M. Garvin ne craint pas de rappeler les précédents de Tanger et d'Agadir. Il secoue d'importance Rathenau et M. von Maltzahn.

« *Ils appartiennent à cette école périlleuse de gens, qui aspirent, du fond de leur cœur, à restaurer progressivement la domination allemande, en manipulant la Russie.* »

Ce sermon et ces sanctions étaient puérils. Dès la première semaine, la Conférence était en faillite morale. Les Russo-Allemands l'avaient immédiatement senti. L'atmosphère est orageuse : il faut se réassurer. L'unité est chimérique : il faut se grouper. L'œuvre est mort-née : il faut en préparer une autre. On ne pouvait sauver la Conférence, qu'en suspendant ses séances et en changeant de méthode. M. Barthou ne pouvait proposer l'ajournement : il eût été immédiatement accusé d'impérialisme et de sabotage. *M. Bénès qui, avec ses yeux clairs et droits, avait vu la tragique erreur et compris l'inévitable faillite, vint, à la réunion interalliée du lundi de Pâques, avec une motion d'ajournement dans sa poche.* Il devina bien vite, que nul ne pourrait sauver M. D. Lloyd George malgré lui. Le David gallois resterait cramponné aux colonnes du faux temple, jusqu'à ce qu'ébranlées par ses efforts successifs, elles l'aient enseveli sous leurs débris croulants.

La leçon eût d'ailleurs été trop rapide, pour être efficace. Il valait mieux que la Délégation britannique confirmât,

elle-même, la faillite morale de la Conférence génoise. Elle s'y est employé avec une extraordinaire ténacité.

S'il y avait un Gouvernement européen, qui n'eût pour M. D. Lloyd George que des tendresses et pour son aventure génoise que de l'indulgence, c'était bien le Cabinet Theunis-Jaspar. Il était rentré de Cannes plein de gratitude. Il avait accepté le pacte anglo-belge avec confiance. Il avait scruté le programme de Gênes avec minutie. Si M. Briand l'avait irrité, M. R. Poincaré l'intimidait. Logée par les Italiens prévoyants dans le meilleur hôtel de Gênes, sous le même toit que ses collègues britanniques, la délégation belge vivait, avec docilité, dans l'intimité luxueuse des grands de ce monde. Elle n'avait aucune inquiétude. Ses intérêts en Russie étaient garantis. Le memorandum des experts était formel. (Annexe II, art. 8.)

« *Les réclamants auront le droit d'exiger la restitution des biens, droits et intérêts. S'ils existent encore, et peuvent être identifiés, ils seront restitués et une indemnité sera..., à défaut d'accord, fixée par des tribunaux arbitraux mixtes. Les contrats de concessions, relatifs à des entreprises d'utilité publique, seront modifiés pour être mis en harmonie avec la situation économique actuelle...* »

Mais l'arrivée à Gênes, le 28, du colonel Boyle et de son secrétaire, M. Douglas, leur entrevue immédiate avec M. Krassine inquiètent la délégation belge. Le colonel Boyle est le mandataire de la *Shell Royal Dutch*, le trust anglo-hollandais. Il arrive de Tiflis, où il vient d'étudier sur place la situation de l'industrie pétrolifère. Il a déjà négocié avec les Soviets un projet de contrat, qui lui assure le monopole des concessions antérieures. Et le 1er mai, M. Jaspar, saisi de l'affaire par ses compatriotes autant que par les Américains, écrit à M. Facta :

« Au nom de la Délégation belge, j'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir soumettre à la première Commission le projet de résolution suivant :

Les puissances représentées à la Conférence de Gênes, voulant consacrer les principes moraux internationaux, qui sont

à la base de la Conférence, s'engagent, chacune en ce qui la concerne, à tenir pour nulle et non avenue toute cession, sous quelque forme que ce soit, de biens, droits, intérêts, dont les ressortissants de l'une d'entre elles auraient été dépossédés sans son assentiment, et à n'accorder, en aucun cas, leur protection aux bénéficiaires de telles concessions. »

Aucune réponse immédiate. Plus tard, un refus britannique.

Le même jour, M. Jaspar prend la parole devant la première Commission. Il rappelle l'effort industriel fourni en Russie par l'initiative belge : un capital de 2 milliards et demi de francs-or ; 151 entreprises d'importance diverse ; une extraction de 6 millions de tonnes de charbon ; 33 p. 100 de la production de la fonte ; 42 p. 100 de la production en laminés ; 75 p. 100 des produits chimiques. M. Jaspar demande, en conséquence, que l'article 6 pose le principe de la restitution obligatoire de la *jouissance* des biens possédés, et limite l'octroi d'une compensation aux propriétés terriennes et aux biens non identifiés.

M. D. Lloyd George repousse d'abord cet amendement et n'accepte qu'à regret, qu'il soit renvoyé à la sous-commission des juristes. Un nouveau texte, qui incorpore l'amendement belge, mais l'affaiblit et l'énerve, est approuvé par M. D. Lloyd George et repoussé par M. Jaspar.

Le 2, M. Seydoux propose une addition, qui interdit aux Soviets « *d'attribuer les biens à d'autres concessionnaires* », et, en cas d'attribution, réserve un droit de préférence aux anciens propriétaires. M. D. Lloyd George fait aussitôt introduire une réserve significative, dirimante pour le texte et inacceptable pour la Belgique.

« *Si l'exploitation des biens ne peut être opérée qu'en l'incorporant dans un groupement général, la disposition qui précède ne s'appliquera pas ; mais l'ancien propriétaire aura le droit de participer à ce groupement proportionnellement à son ancien droit.* »

Peu importe, que le contrat de la *Shell Royal Dutch* ne ne soit pas signé. Il suffit qu'il soit paraphé. La silhouette

des puits de Bakou constitue le fond du décor du théâtre, sur lequel pérorent les apôtres du droit nouveau. Leur temple est éclairé au pétrole. J'aime mieux une autre lumière, plus blanche et plus pure.

Il s'agit à Gênes, ainsi l'ont proclamé les hommes d'affaires anglais, de restaurer le commerce européen. Et la Conférence commencerait par voler 2 milliards à un peuple de commerçants tenaces. Il s'agit à *Gênes*, — ainsi l'a déclaré le porte-parole de M. D. Lloyd George, Garvin, — de préparer la *genèse* d'une loi internationale. Et le premier arrêt aurait pour objectif de dépouiller un un petit État, au profit d'un trust international. Il s'agit à Gênes, — ainsi l'ont affirmé les prêtres de toute religion, — de sauver la civilisation européenne. Et sur l'initiative du leader de la coalition conservatrice, cette œuvre de salut débuterait par l'annulation, au profit d'un concurrent, du droit de propriété, armature de la civilisation occidentale.

Deux Gouvernements, russe et belge, sont en présence. L'un a trahi ses alliés ; l'autre leur est resté fidèle. L'un a saboté en grand ; l'autre travaille en paix. L'un a pillé, volé, tué ; l'autre reste honnête et droit. L'un règne brutalement sur des millions d'affamés ; l'autre exprime la volonté de citoyens libres. L'un est tout un monde. L'autre est à peine plus grand que Londres. Au premier, toutes les transactions et toutes les tendresses ; au second, l'intransigeance et la rudesse.

La France s'est cabrée tout entière devant une injustice aussi lâche que bête. Elle est restée fidèle aux sentiments, qui jadis unissaient la Reine Victoria, conservateurs et radicaux, Palmerston et Gladstone, dans le même culte pour la nation belge. Elle répugne, autant qu'un *gentleman*, aux brimades et aux brutalités, à l'avarice et à l'oubli. Elle a, autant qu'un puritain, une inflexible fermeté dans l'exécution d'un devoir, jusqu'au bout et à tout prix. Pendant cinq ans, piétinée et sanglante, elle a refusé d'être lâche. Ce n'est point à Gênes, qu'elle reniera

son Dieu. Une fois de plus, elle se dressa aux côtés de la Belgique. Il s'agissait, cette fois, de la garantir du côté même d'où devait, en cas d'attaque, venir l'appui. Surprise et cependant souriante, calme mais résolue, la France maintiendra.

Il devait lui en coûter d'avoir résisté au second Cromwell, défendu contre lui les traditions de son parti et les intérêts de son peuple.

Le vendredi 5, le Rakowsky de la délégation britannique faisait la déclaration suivante, immédiatement transmise au *Soir* de Bruxelles :

« M. Lloyd George est décidé à faire choisir la France entre l'amitié de la Belgique et l'amitié de la Grande-Bretagne. Si la France reste avec la Belgique, et que celle-ci fasse échouer par son entêtement les négociations russes, il ne sera plus question du projet Blackett et chacun payera ses dettes de guerre. Avec nous, c'est tout l'un ou tout l'autre. »

Et comme cet ultimatum provoqua un vif émoi au lieu de soulever un éclat de rire, — le lendemain, au cours de son entretien avec M. Barthou, M. D. Lloyd George prononça « *des paroles d'une exceptionnelle gravité* ». (Texte de la dépêche de M. L. Barthou.) Quelles furent exactement ces paroles, qui provoquèrent des deux côtés de la Manche une égale émotion et motivèrent une intervention des Communes ?

Texte des agences Havas et Reuter (6 mai).

« Que la France, mise en situation d'avoir à se prononcer entre la Belgique et l'Angleterre, se soit tournée vers la Belgique, — certes, c'est son droit. Mais cette attitude chevaleresque ne va peut-être pas sans quelque ingratitude à l'égard d'un grand et loyal allié, dont les sacrifices à la cause commune furent si lourds. Et sans doute, à l'avenir, cette situation pourrait-elle amener l'Angleterre à se montrer moins exclusive dans le choix de ses amitiés. »

Texte d'après MM. Lloyd George et Barthou (8 mai).

Sans changement appréciable, sauf la dernière phrase.

« We have come at a parting of the ways. »

« Nous sommes arrivés au point, où les chemins se séparent. »

Les termes diffèrent : le sens ne varie point. Il est inexact que le contrat de la *Shell Royal Duch* ait été signé : il a été paraphé. Il est inexact que le traité russo-allemand contienne des clauses militaires secrètes : il n'existe que des annexes. Il est inexact que l'accord russo-italien ait été ratifié : il est intégralement rédigé. Des démentis de cet ordre ont une valeur morale, dont il serait puéril de s'indigner mais qu'il est utile de constater. L'atmosphère génoise est lourde de mensonges.

Il est tout naturel, que M. D. Lloyd George ait averti M. Barthou, que l'Angleterre et la France « *étaient arrivées au point, où leurs routes se séparent* ». Il a tenu ce langage au cours de chacun des Conseils suprêmes, à San Remo et à Spa, à Paris et à Londres. Ce chantage à l'amitié française toujours a réussi. Pourquoi n'aurait-il point renouvelé la même opération ? Aucun Français jusqu'ici n'a osé répondre à M. Lloyd George, qu'un pareil langage était déloyal, inutile et maladroit. Déloyal : les Traités lient en conscience. Inutile : la France ne veut d'aucune vassalité. Maladroit : douceur fait plus que violence.

Cette fois-ci, l'émotion ne pouvait manquer d'être, — dans les couloirs des Communes, — profonde et intense. La nouvelle sommation était lancée au milieu d'une Conférence chaotique et mondiale, mal préparée et mal dirigée, au lendemain d'un incident, qui blesse la Belgique fidèle et docile, au milieu d'une négociation russe, qui froisse les délicatesses et menace les convictions de la majorité conservatrice. Elle subit, avec un malaise croissant, la dictature, de jour en jour plus personnelle et plus cassante, du second Cromwell. Elle sait qu'il est resté fidèle aux dogmes des radicaux puritains. Il ménage leur presse. Il escompte leur succès. Une défaite conservatrice reste l'espoir georgien. David, après avoir connu l'ardente popularité de Palmerston et les succès diplomatiques de Beaconsfield, voudrait finir sa carrière à la tête d'une coalition radicale ouvrière. A Gênes, il dresse son programme

et recrute des troupes pour la bataille, dont sa majorité actuelle fera tous les frais. Mais elle n'a aucune envie de mourir. Elle voudrait bien durer encore quelques printemps. Elle répugne à les sacrifier, pour assurer la longévité de son chef.

... Et les dépêches de pleuvoir à Gênes : elles demandent des explications et offrent des démissions.

Quelques heures plus tard, à minuit, les deux chefs de Cabinet de D. Lloyd George venaient frapper à la porte de M. Barthou et solliciter, comme service personnel, un démenti de complaisance. M. Barthou est un parlementaire éminent. Il a donc toujours quelque indulgence pour un confrère, pour ses imprudences verbales et pour ses angoisses ministérielles. Une première fois déjà, le vendredi qui précéda Bar-le-Duc, D. Lloyd George s'était exprimé sur l'avenir de l'Entente dans des termes et avec un ton, qui laissèrent aux témoins une impression humiliante. M. Barthou les avait relevés. Il pouvait cette fois-ci abandonner à son sort un parlementaire maladroitement enferré. Il accepta de le dégager, mais en échange d'une déclaration, qui équivalait à une lettre d'excuses et à l'expression d'un désaveu.

« J'ai été fortement partisan de l'entente entre la France et la Grande-Bretagne longtemps avant la guerre, et, pour moi comme pour tout Anglais, cette amitié a une plus grande signification encore, depuis qu'elle a été consacrée par des sacrifices communs. D'où ma grande anxiété, pour que rien ne se produise pouvant diviser les opinions de nos deux grandes démocraties, de l'association desquelles la paix de l'Europe dépend si largement. »

Qu'en termes parlementaires ces choses-là sont dites ! Le lecteur radical du *Manchester Guardian* et l'abonné conservateur du *Daily Telegraph* les liront avec la même satisfaction. M. D. Lloyd George rassure sa majorité actuelle, sans inquiéter sa majorité de demain. Une évolution ne s'en est pas moins produite dans la pensée geor-

gienne, évolution qui se précise au fur et à mesure qu'approche la bataille électorale.

M. D. Lloyd George avait proposé à la Belgique et à la France un pacte de garantie. Il avait déclaré, que cette offre constituait pour l'Angleterre « une obligation d'honneur » et pour la paix un gage de sécurité.

Or voici que les collaborateurs de M. D. Lloyd George déclarent à Philippe Millet, que l'opinion britannique se détache de plus en plus de la France. Un pacte de garantie est chimérique. Un renversement des amitiés est possible. *J'ai recueilli les mêmes affirmations dans les mêmes milieux.*

Certes une rupture morale entre les deux Gouvernements serait grave pour la France. Le problème des réparations est insoluble sans une coopération britannique. La vassalité ou la guerre, disait Guillaume II. La vassalité ou la banqueroute, proclame M. Noble Hall. C'était bien mal nous connaître, que de se figurer qu'une pareille menace put provoquer autre chose qu'un haussement d'épaules et un sourire de pitié.

La France ne lâcha pas la Belgique. Elle la suivit jusqu'au bout, dans sa protestation contre un vol scandaleux. Elle entendait sortir de cette faillite morale, les mains propres, sans taches de sang, ni de pétrole. « *Faites votre devoir et laissez faire aux Dieux* », aux Dieux qui éclaireront un jour les pensées aveuglées et les consciences déformées par cinq ans de meurtres et de vols.

*
* *

Si la Conférence de Gênes avait réussi brillamment, ce succès eût été injuste. Une préparation défectueuse et une méthode déplorable, une atmosphère malsaine et des intrigues suspectes, un essai de dictature et des opérations de chantage seraient restées sans sanction. Les masses eussent été convaincues, qu'il suffit de renoncer aux rouages diplomatiques, œuvre des siècles accumulés, et à un orga-

nisme international, prix d'une guerre sanglante, pour stabiliser les peuples et rétablir la prospérité. Afin d'éclairer les esprits et de sauver l'Europe, il importait, au contraire, que la faillite de la Conférence vînt démontrer aux plus aveugles la nécessité de supprimer ces foires interparlementaires et de revenir à de saines méthodes.

Cette faillite, proclament certaines feuilles d'outre-Manche et d'outre-Rhin, déjà réunies dans une haine commune, n'est qu'apparente. Cet échec provisoire est l'œuvre du sabotage français. La Conférence a été torpillée par M. R. Poincaré. Et la formule, inventée par Garvin, est reprise et répétée, comme si à force de la ressasser, on espérait, sans avoir à fournir de preuves, forcer la conviction des masses anglaises en altérant la vérité. Le 31 janvier, M. R. Poincaré signalait les incohérences d'un programme improvisé, l'importance d'une préparation méthodique, la nécessité d'un ajournement prolongé. Bien que le délai soit insuffisant, le Gouvernement français prépare des dossiers et conseille de les confronter. Il ne se borne pas à exiger la réunion à Londres des experts alliés et la rédaction d'un rapport commun : il signale, par voie indirecte, les inconvénients, que présente le choix de Gênes. Embarqué, contrairement à ses avis motivés, dans une aventure, il aurait pu briser la Conférence. La première séance officielle, le discours de Tchitcherine, l'attitude de M. Facta, la tenue du public fournissaient à la Délégation française des prétextes suffisants pour se retirer. Au lendemain du traité russo-allemand, il lui était facile, d'accord avec la Petite Entente, de proposer et d'imposer l'ajournement. Dans les trois commissions, la France n'a jamais fait œuvre d'obstruction : elle a, au contraire, dénoncé les pièges et facilité les transactions. Lorsque se produisit le conflit anglo-belge, les représentants de la France auraient pu se refuser à la recherche d'un compromis et s'opposer à l'envoi du memorandum. Le voyage de M. Barthou à Paris pouvait donner à M. R. Poincaré l'occasion d'une rupture, s'il l'avait

voulue. Le 8 mai, M. Barthou, par un geste d'une imprudente générosité, arrache D. Lloyd George aux griffes redoutables de M. Steed. Lorsque le premier Ministre, afin d'exercer une pression sur la Petite Entente et d'éveiller les appétits de la délégation russe, propose d'évoquer, à la fois, devant la Conférence, les problèmes des minorités magyares et du débouché bulgare, de la Galicie et de la Bessarabie, M. L. Barthou se borne à atténuer les chocs.

La France n'a ni saboté de près, ni torpillé de loin la galère génoise. C'est son pilote lui-même qui l'a mise à la côte. Aveuglément confiant dans son étoile et dans son instinct, sans daigner écouter un conseil, ni consulter une carte, après avoir embarqué l'équipage le plus disparate et le chargement le plus dangereux, il a, dès le début de la traversée, piqué droit sur la grève. Et son bateau s'est progressivement démâté, sous les yeux narquois d'un invité de marque, le seigneur Tchitcherine.

*
* *

Pour apprécier avec exactitude l'importance de ce naufrage, il faut relire les adresses remises au maître pilote avant son départ, par les marchands d'Angleterre : 800 d'entre eux, obéissant à l'exemple donné le 5 avril par l'*Association des Chambres de commerce*, lui exprimèrent leurs vœux et leur confiance. Il faut relire, aussi, le message que du haut de la colline galloise, où il s'était retiré pour prier et méditer, le vieux marinier dictait à ses fidèles : Garvin, C.-D. Scott, Sidebotham.

Mais il y a loin de la coupe aux lèvres.

Rétablissement de la paix en Orient ? Non. Une simple commission. Charte de non-agression ? Non. Une simple trêve.

Le 11 mai, les Bolcheviks ruinèrent les espoirs et coulèrent l'esquif de D. Lloyd George.

A parlementaire, parlementaire et demi. A une note diplomatique, Tchitcherine, par la plume de Rakowsky, répond par un manifeste électoral. Pas d'articles : des

phrases. Pas de précisions juridiques : des affirmations. Au lieu d'un contrat bilatéral, un discours de réunion publique. Et quel ton? Jamais souverain de droit divin ne s'est exprimé avec plus de dédain pour ses adversaires et pour les faits, avec plus de confiance dans son autorité et son savoir, avec plus d'indifférence aux misères de ses sujets, que ces dictateurs du droit révolutionnaire, qui règnent par la famine et par le typhus.

Vous n'avez pas suivi notre méthode, écrivent ces surparlementaires. Nous avions tout préparé pour « *rendre à l'industrie mondiale 140 millions de consommateurs et d'immenses quantités de matières premières* ». Nous apportions « *tout un ensemble de projets et de propositions* », des demandes d'emprunts, des indications de garanties, des offres de concessions. Au lieu d'aborder « *ce côté le plus important* » et ce terrain « *le plus facile* », vous avez préféré discuter « *la liquidation des dettes d'Etat et des réclamations privées. Cette méthode ne pouvait que vous vouer à la stérilité* ».

Vous, et vous seuls, êtes responsables des difficultés, dans lesquelles se débat la Russie. Vous vous êtes « *obstinés à exclure la Russie de la vie économique et politique internationale... La Russie, depuis bientôt cinq ans, subit les conséquences injustes de cette attitude* ». Elle est, à n'en point douter, la cause unique de la prodigieuse régression, qui a ramené tout un peuple de l'âge industriel à la phase agricole, et même au delà, à l'ère des famines permanentes et de l'anthropophagie chronique. « *La propagande subversive, elle a été faite par certains pays voisins de la Russie et même par des signataires du mémorandum.* » Sans eux, il n'y aurait eu en Russie ni agitation, ni conflits : « *Les puissances non seulement ont pris une part directe à la guerre civile, mais en sont les auteurs.* » Sans elles, les Soviets régneraient sur un peuple heureux et uni.

Vous ne songez, en face des splendeurs du Communisme intégral, qu'à « *chercher, dans la défaite de la Russie*

soviétique, le triomphe complet de l'individualisme capitaliste ». Vous ignorez votre histoire. M. Aulard est moins renseigné sur la Révolution Française, que M. Rakowsky. M. Aulard se trompe, quand il affirme que, le 22 septembre 1792, la Convention n'a « *jamais nié, que la souveraineté du Peuple fut liée par les Traités des Tyrans* ». M. Aulard se trompe, lorsqu'il soutient que « *la Révolution se déclara solidaire des dettes de l'Ancien Régime* ». Vous ne connaissez pas votre pays. Vous trahissez ses intérêts. Il nous appartient de vous rappeler au sentiment de votre devoir. Nous en avons le droit. « *La Délégation russe ne peut s'empêcher d'exprimer sa surprise, que des puissances, comme la France, qui possèdent en majorité des petits porteurs d'emprunts russes, aient montré le plus d'insistance pour la restitution des biens, en subordonnant les intérêts des petits porteurs d'emprunts russes, à ceux de quelques groupes exigeant la restitution des biens.* »

M. Lloyd George s'était vanté d'avoir obtenu de Tchitcherine, qu'il renonçât à réclamer aux Alliés des compensations pour les expéditions Koltchak, Denikine et consorts : Rakowsky reprend l'argument sans oser, cependant, resortir les chiffres. M. D. Lloyd George avait affirmé que l'énumération des crédits, qui seraient mis, par les divers pays, à la disposition des exportateurs, exercerait sur les Bolcheviks un irrésistible attrait : ils les repoussent du pied et réclament des prêts directs, dont sir Robert Horne ne veut point entendre parler. M. D. Lloyd George avait déclaré que, si on insérait dans l'article 7 l'amendement sollicité par M. Jaspar, le texte perdrait toute sa saveur irrésistible : Rakowsky ne lui en trouve aucune. Il rejette les cours arbitrales, sur lesquelles avaient pâli les juristes alliés.

Cette intransigeance, l'atmosphère de Gênes la rendait inévitable. Et il est stupéfiant, comme je le disais à sir Edward Grigg, le 27 avril, que des Anglais, formés par deux siècles d'expériences coloniales et asiatiques, ne

l'aient point prévue. Il est vrai que M. D. Lloyd George n'a qu'une expérience de grand parlementaire et a écarté la collaboration du *Foreign Office*.

Ainsi voilà des hommes, qui sortent du royaume bolcheviste du froid, de la faim et de la mort. Ils ont vu, sous leurs yeux, disparaître, successivement, tous les signes extérieurs de la civilisation occidentale. Leur règne ne dure, que parce qu'ils ont décapité l'élite et anémié les masses. Ils ont, au fond de leur conscience, le sentiment, sinon de leur déchéance, du moins de leur impuissance. Ils savent qu'une collaboration du capitalisme occidental est à la fois inévitable et indispensable. Ils s'attendent à une réception fraîche et à des conditions dures.

Au lieu de cela, un accueil empressé et une curiosité unanime. Ils sont traités sur le même pied que les mandataires des pays libres, que les Gouvernements qui savent nourrir les corps, former les âmes et respecter les pensées. Toutes les portes s'ouvrent devant les Bolcheviks. Les municipalités et les universités les reçoivent dans des palais. Les prélats choquent leurs verres et sollicitent leur collaboration. Les rois saluent leurs couronnes confraternelles et vantent leur éloquence cicéronienne. Les femmes les couvrent de fleurs et les assaillent de tendresses. Rassurés, ces Orientaux prennent conscience de leur force.

Ils assistent, avec ironie, aux querelles de leurs adversaires, qui se combattent et se diffament les uns les autres. Ils écoutent les potins. Ils lisent les journaux. Ils reçoivent des agents. « Nous sommes venus ici pour briser la France, » murmure une voix italienne. « Soyez conciliants et nous réaliserons une grande opération orientale », conseille une voix anglaise. « Aidez-nous à sortir de notre isolement et je vous fournirai des canons et des bottes », supplie une voix allemande. « Puisque vous avez signé un traité avec Wirth, pourquoi ne pas réaliser avec nous la même opération ? », propose une voix hongroise. « Avant de vous en aller, passez donc par Rome », fait dire le Pape. Et devant ces perspectives de négociations séparées,

l'éventualité d'un traité collectif présente plus de dangers que d'avantages.

Aux diplomates succèdent les gens d'affaires. « Passez-moi le Donetz : ce sera tant. » « Accordez-moi le monopole de la vente du pétrole. Une formule bien socialiste. Ce sera tant. » « Donnez-moi la concession d'une forêt, une seule forêt, une toute petite forêt. Ce sera tant. » « Et si, par hasard, monsieur Tchitcherine, vous aviez conservé quelques-uns des diamants ramassés sur le corps ensanglanté des grandes duchesses, passez-les-moi aussi. Je les ferai nettoyer. » « Allons, une petite affaire, une toute petite affaire, monsieur le Bolchevik : un manuscrit, un tableau, une dentelle. N'importe quoi. Je ne serai pas dégoûté. Et je serai si reconnaissant. »

Et devant cette ruée d'appétits, exprimés sans vergogne par tant de bons chrétiens, dont quelques-uns sont même des puritains authentiques, le soviet de Rapallo ne doute plus de la supériorité morale du communisme révolutionnaire.

Ses membres se répandent dans les petits cafés des rues génoises. Ils y retrouvent, à certaines heures, les séides du Socialisme international. « N'attachez aucune importance à ce que dira Barthou, conseille le Français : nous lui ferons son affaire, ainsi qu'à R. Poincaré. » « Ne négociez donc pas avec D. Lloyd George, continue l'Anglais. Il va faire les élections. La coalition sera battue. Les radicaux et les ouvriers arrivent au pouvoir. Ils vous feront des conditions plus avantageuses. » « Dites donc, interrompt l'anarchiste italien, faut pas nous la faire. Vous félicitez les rois, vous caressez les prélats, vous commandez des habits à queue et des hauts de forme. Vous allez rendre les usines nationalisées et reconnaître les emprunts tzaristes. Seriez-vous des faux frères ? Prenez garde. On va vous dénoncer. Il faudra monter sur la charrette. »

Et M. D. Lloyd George s'étonne que, tour à tour, inquiets et rassurés, confiants et tentés, les Bolcheviks, dans

un geste d'intransigeance, aient rejeté la paix anglaise ! C'est, au contraire, leur acceptation, qui eût été surprenante. Mais cramponné au succès qui va, par ses fautes de méthode et les faiblesses de son caractère, lui échapper, D. Lloyd George veut espérer encore, malgré tout, jusqu'au bout. Il propose, le 14, d'accepter l'offre des Russes, ingénieusement suggérée par l'ingénieux M. Schanzer, de créer une seconde conférence de Gênes : sans être lié par le programme de Cannes, en pleine indépendance, sans autres garanties que le respect du *statuo quo* territorial, l'interdiction de toute propagande subversive, etc., elle reprendrait les délibérations sur les dettes, les propriétés et les crédits. Pas de contrôle et pas de limites. La même atmosphère d'intrigues et de marchandages, exacerbée par la chaleur du printemps méditerranéen. Le marché aux concessions aurait fini en une maison de passe.

Une fois de plus, M. Barthou, d'accord avec M. Poincaré, sauva M. D. Lloyd George. La France refusa. Mais en même temps elle proposa, soit directement, soit par la Petite Entente, de revenir à l'ancienne méthode, de terminer par où l'on aurait dû commencer : changer d'atmosphère et de personnel ; siéger à l'abri du tribunal de la paix internationale et dans le cadre de La Haye ; réintroduire des agents spécialisés et dirigés ; subordonner la participation russe à un accord préalable ; écarter la présence des délégués allemands et solliciter celle des délégués americains ; interdire toute tentative isolée et rétablir un front élargi. Quelles formules sages et nobles ! Complétées par deux additions de M. D. Lloyd George : le respect du *statu quo* territorial et interdiction de toute propagande subversive, elles prennent toute leur valeur. Elles assurent le maintien provisoire de la paix orientale et d'un contact nécessaire. Elles consacrent la faillite politique de la Conférence génoise et de son imprudent protagoniste.

*
* *

Gênes est la revanche de Washington.

M. Lloyd George, lui aussi, a péché par manque de prévoyance et par excès de confiance. Il s'est mépris lourdement sur l'atmosphère de la Conférence et les intentions des délégués. Il a trop parlé. Il a inquiété ses ministres et surpris son pays. Il a provoqué des campagues de presse et des menaces de démission. Il a surtout réalisé l'isolement progressif de la délégation britannique. Seules les tendresses de M. Schanzer lui sont restées, en toutes circonstances, fidèles jusqu'à la servilité.

Au contraire, le bloc franco-belge, dissocié avant Cannes, s'est ressoudé. La Petite Entente, menacée par des propos imprudents, a facilité, le 14, la victoire française. La Pologne, inquiète, est restée aux côtés de M. Bénès. Pour la première fois, les neutres ont retrouvé et exprimé leurs sympathies françaises. La Suisse a collaboré. La Hollande fut cordiale. Et voici qu'au lendemain de Washington, la France prend l'initiative de réintroduire les Etats-Unis, dans les délibérations européennes.

M. R. Poincaré et M. L. Barthou avaient bien travaillé. Un témoin impartial le reconnaît et le proclame. M. Vanderlip publie, dans le *New-York World*, un article que reproduit la *Chicago Tribune* du 13 mai :

« J'avais indiqué, dans mon article du 23 avril, dit M. Vanderlip, ce qui me semblait être l'objectif immédiat de M. Lloyd George. Au cas où la Conférence de Gênes n'aurait donné aucun résultat, il avait conçu le plan d'isoler la France de telle façon, qu'elle eût passé aux yeux du monde pour le seul empêcheur de danser en rond et la cause de l'échec de la Conférence.

« Au début, la France a semblé donner à fond dans le piège, qui lui était tendu. La Délégation française, par son insistance à réclamer que Tchitchérine s'en tienne aux conditions de Cannes, par l'intransigeance dont elle fit preuve à maintes reprises, sembla faire le jeu de M. Lloyd George.

« Mais la diplomatie n'a plus de secrets pour la France. Pen-

dant les longs débats sur les questions russes, elle a si bien manœuvré, que la situation est complètement renversée. C'est l'Angleterre, qui est aujourd'hui menacée d'isolement, et en passe de jouer bientôt le rôle ingrat de la seule nation d'Europe, qui soit prête à fraterniser avec les Bolcheviks à n'importe quel prix. »

Un revirement se dessine, en effet, dans l'opinion américaine. La poussée antifrançaise avait été trop artificielle, pour pouvoir durer. Elle était beaucoup moins le résultat d'un conflit d'idées et d'une opposition d'intérêts, que l'œuvre d'une propagande étrangère et le résultat de savantes insinuations. « Que pourrions-nous faire, demandai-je au cours de l'hiver, à James Hyde, pour réveiller à nouveau les sympathies américaines? — Rien du tout, me répondit le fidèle pionnier de l'Entente universitaire. Laissez faire les Irlandais, le temps et les faits. L'amitié franco-américaine est un phénomène naturel, dont l'intensité peut varier, mais qui reste permanent. »

Très rapidement, en effet, l'opinion américaine comprit qu'elle s'était naïvement trompée et qu'elle avait été grossièrement dupée, le jour où elle douta de la France, de sa modération et de sa raison, de sa volonté de paix et d'ordre. Lorsque les États-Unis virent la République, malgré la prépondérance de ses créances financières et de ses intérêts industriels en Russie, résister courtoisement, mais fermement, à la politique georgienne d'aplatissement devant la tyrannie bolcheviste, la lumière se fit. La France a raison. C'est une faute de méthode. Il faut liquider le problème allemand, régler la question financière, stabiliser l'Europe Centrale, avant d'aborder le problème russe. C'est une erreur de jugement. Il est impossible de restaurer la vie économique du monde russe, si son Gouvernement continue à violer toutes les règles juridiques, politiques et morales, qui constituent l'ossature de la civilisation moderne. C'est un manque de dignité. Il serait immoral de recevoir dans l'intimité d'un foyer, de traiter sur le pied d'égalité des hommes, qui ont été les fossoyeurs

de leur nation et les bourreaux de leur peuple. Cette politique de négociation directe et immédiate, qui équivaut à une reconnaissance de fait, heurte à la fois le sens réaliste et les traditions puritaines du peuple américain. Quatre fois de suite, écrivait la *New-York Tribune* du 26 juin, l'*American Federation of Labour* a refusé de reconnaître le gouvernement des Soviets :

« Un régime, qui n'est pas l'expression de la volonté populaire, qui ne reconnaît pas les droits du peuple russe et des citoyens des autres nations, qui a supprimé la liberté de la parole, qui militarise les travailleurs, qui interdit de penser ou d'agir. »

J'entends bien qu'il est difficile d'apporter des preuves tangibles de ce revirement américain. Cette nation est presque un continent. Sa presse est innombrable, abondante et tumultueuse : beaucoup de pages, des nouvelles, pas d'articles. Son Gouvernement, qui n'est jamais sûr du lendemain, n'apporte à la politique de non-intervention européenne, dictée par ses électeurs, que des exceptions intermittentes, tardives et obscures. Et cependant, cette évolution existe. Les Américains la reconnaissent. Des manifestations la confirment.

C'est un signe, que les protestations d'une partie de la presse américaine, le 25 avril 1922, le *New-York Times* en tête, contre le discours dans lequel, au cours de la réception offerte au maréchal Joffre, le maire de New-York, M. Hylan, s'était permis d'exprimer l'espoir « *que la générosité du peuple français finirait par triompher de cette politique martiale et roide, qui semblait être celle de certains hommes d'Etat français, lesquels ne représentent pas fidèlement le véritable sentiment de la France* ».

C'est un signe, que la décision prise, en mai, d'interrompre le rapatriement du corps expéditionnaire et de maintenir sur le Rhin, comme « *un symbole de la participation américaine* », le général Allen et quelques bataillons.

C'est un signe, que le blâme adressé par de nombreux journaux et notamment, le 12 mai, par la *New-York Tribune*, au sénateur Mac Cormick, qui, avec l'approbation de quelques collègues et au mépris des faits, avait dénoncé les préparatifs militaires de la France.

C'est un signe, que l'accueil fait à l'article du *World's Work*, dans lequel M. Bernard B. Baruch, le président du *War Industries Board*, l'expert financier du président Wilson, dénonce les conséquences désastreuses, qu'ont eues, pour la restauration de l'ordre européen, les objections et la résistance, puis le repli et l'absence des États-Unis. Il y a là une responsabilité à reconnaître et une faute à réparer. De cet article sensationnel peut être rapproché celui, que publiait, à peu près à la même date, Charles Seymour, dans le *Yale Review*. Après avoir rappelé le mot de Roosevelt sur la France :

« Jamais, dans toute l'Histoire, il n'y a eu pareille ténacité et pareille loyauté dans l'accomplissement d'un dangereux devoir... Grande sera sa récompense, parce qu'elle a sauvé l'âme du monde ! »

Seymour conclut comme suit :

« L'Amérique a maintenant l'occasion de payer sa dette en accomplissant un devoir, qui demande également du courage, mais qui, lui aussi, s'impose. Au lieu de répéter que la France regarde par le mauvais côté du télescope, essayons l'autre bout de notre propre lunette. »

C'est un signe encore, que la circulaire adressée à leurs collègues par 14 membres de la *Chicago Association for Commerce*, parmi lesquels le juriste Edgard-A. Bancroft, le journaliste John-F. Bass, le métallurgiste Robert-P. Lamour. Dans cette brochure, intitulée : *Quelle sera notre politique étrangère?* ces hommes d'études et d'affaires battent en brèche la doctrine de non-intervention européenne ; démontrent l'interdépendance des deux mondes; prônent une réduction des dettes interalliées.

C'est un signe, enfin, que cette déclaration faite au

Times, le 12 juin, par M. Ewing T. Bush, le nouveau président de la Chambre de commerce de New-York :

« La France n'a pas cessé de soutenir que l'honnêteté internationale doit demeurer au-dessus de toute atteinte. Le pendule a oscillé : sans aller jusqu'à approuver une politique, qui lui paraît militariste, le peuple américain a rendu à la France une partie de la sympathie, qu'elle avait perdue à Washington, tandis que l'Angleterre perdait une partie de ce qu'elle y a gagné. »

* * *

Tant que la droite intransigeante et les conservateurs indépendants, le *Morning Post* et la presse Northcliffe, étaient seuls à approuver le Gouvernement français de résister loyalement, mais fermement, à la dictature georgienne et de critiquer son manque de méthode, ses sautes d'humeur, il fallait renoncer à tout espoir d'un revirement durable dans l'opinion britannique et d'une amélioration certaine dans les relations franco-anglaises. Mais voici qu'à gauche de la majorité ministérielle, dans les milieux radicaux, se dessine une réaction contre les légendes mensongères, que la presse georgienne et la presse bolcheviste s'acharnent à répandre de l'autre côté du détroit : la France arme. La France guette. L'effort fiscal du peuple français est dérisoire. Son impérialisme napoléonien reste dangereux. M. R. Poincaré sabote Gênes. Il étrangle la Russie... Que sais-je encore ?

L'échec de Gênes dessilla bien des yeux et délia bien des langues. Dans l'*Economist*, J. Layton montre que l'effort fiscal du peuple français n'est point inférieur à celui fourni par le peuple britannique. Spender, dans la *Westminster Gazette*, et Hirst, dans le *Manchester Guardian*, reprenant l'idée lancée par Asquith, réclament l'annulation pure et simple de la créance anglaise sur la France appauvrie. Dans ces protestations radicales contre une diffammation systématique, une voix manquait : celle de lord Grey. Elle se fit entendre, le 25 juin 1922.

Pour la première fois, un homme d'État britannique reprend les critiques, que le Gouvernement et le peuple français adressent à la méthode de Gênes, les approuve et les confirme.

L'objectif de Gênes consituait une première erreur de méthode. « *Autant qu'on en peut juger d'après les journaux, la réalisation d'un accord avec les Bolcheviks était le grand objectif poursuivi à la Conférence. C'était une faute. Je ne crois pas qu'un pareil accord soit, au point de vue pratique, de première importance pour la reconstruction de l'Europe. Il n'est très désirable qu'en théorie...* » Il fallait commencer d'abord par résoudre le problème des Réparations et, à cet effet, réaliser l'accord avec les États-Unis, resserrer l'entente avec la France.

Au lieu de cela aucun effort ne fut tenté pour connaître « les conditions, auxquelles les États-Unis s'associeraient à la reconstruction de l'Europe ». Quant à la France, déjà inquiète par la non-ratification des pactes de garantie anglo-américain, sa méfiance fut accrue par l'effort fait pour insérer le problème des Réparations dans le programme de Gênes, « *or Gênes n'était pas l'endroit qui convenait pour cette discussion* ». L'atmosphère de Gênes constitue une seconde erreur de méthode.

Ces fautes soulignent tout ce que la diplomatie georgienne a de vacillant et de contradictoire : « *La politique étrangère du Gouvernement consiste vraiment en une série de politiques inconciliables. Il est impossible de donner un appui résolu et constant à semblable tactique. Je ne crois pas que nous ayons rien eu de semblable jusqu'ici dans notre pays. Pour la première fois nous avons à nous plaindre d'avoir trop de politique étrangère, non pas une seule, mais plusieurs... Nous n'avons pas de terrain solide, même celui de l'Entente cordiale a été ébranlé. Si l'Europe vogue à la dérive, comme elle le fait maintenant, elle ira à un désastre.* »

Les pairs britanniques accueillirent avec cordialité ce jugement cinglant. Le *Times*, au nom des conservateurs indépendants, l'approuva aussi chaleureusement, le 28, que le *Morning Post*, interprète de la droite intransigeante :

« Comme l'a rappelé lord Grey à ses auditeurs, les États-Unis se désintéresseront des problèmes européens, tant que la Grande-Bretagne et la France ne seront point d'accord. Nous sommes heureux de constater que lord Grey prête ainsi l'appui de son autorité et de son expérience à la thèse, que nous avons toujours soutenue dans ces colonnes, à savoir qu'une entente complète entre la Grande-Bretagne et la France est la base même de la paix du monde. »

La *Westminster Gazette*, le 29, renchérit encore sur la condamnation « *portée contre une politique étrangère, qui change de mois en mois. Comment s'étonner si la France est irritée et inquiète ; si conférence européenne après conférence européenne se termine par un fiasco ; si, trois ans après les signatures échangées à Versailles, le Continent est dans le chaos et dans la misère* ».

Ce blâme vigoureux piqua au vif. Le *Daily Chronicle*, révélant l'origine de ses inspirations, s'attacha à prendre lord Grey en flagrant délit de contradiction. Dans cette démonstration, chère à Lloyd George, il témoigne pour l'exactitude historique d'un mépris tout georgien. Il ne craint pas d'écrire le 29, « que la France constitue le principal obstacle au règlement définitif de la question des Réparations et des Dettes ». Il ajoute « que la collaboration américaine en Europe dépend de l'acceptation par la France de notre manière de voir sur l'économie européenne : la France a refusé jusqu'ici de s'y rallier. »

Cette question de l'économie européenne, il est plus facile de la mentionner que de la définir. Où et quand a-t-on apporté un programme et proposé une méthode ? Le programme de Cannes ? La France l'a accepté, après avoir démontré qu'il était obscur et contradictoire. La méthode

de Gênes ? La France y est allée, après avoir averti que la Conférence serait inutile et dangereuse. Que veut-on de plus ? Nous voir aliéner notre droit de juger et notre liberté d'agir ? Les limites de la dictature georgienne s'arrêtent aux Iles Britanniques. Elle ne saurait trouver ailleurs la même docilité apeurée et la même admiration béate.

CONCLUSION

La méthode de la dictature et la stérilité de ses fruits. — Comment la faillite orientale de la politique georgienne complète la faillite russe et allemande. — L'écroulement du néo-byzantinisme : ses origines et ses conséquences. — Le jugement du peuple anglais consulté en ses Comices. — 15 novembre 1922.

La méthode de la dictature, hautaine et isolée, tempérée par de soudains revirements et par de savantes dissociations, porta ses justes fruits : des fruits stériles.

Une politique loyale et confiante, qui eût cherché dans une coopération franco-britannique, resserrée par l'exécution de promesses sacrées et par l'échange de prudentes garanties, le moyen de réparer les ruines et de rénover l'Allemagne, de pacifier l'Orient Méditerranéen et de rouvrir le marché russe, d'intensifier le commerce et d'organiser la paix, n'eût point enregistré autant de faillites. Mais il fallait être capable de partager et d'associer, de comprendre et d'aimer. Il fallait avoir assez de noblesse et de fermeté, pour s'interdire les souvenirs Napoléoniens et les succès personnels, les amitiés interchangeables et les méfiances étroites. L'heure des dominations, qu'il s'agisse d'un homme ou d'un peuple, est bien passée. Il n'est plus possible de transformer les débats internationaux en monologues hautains, les libres alliances en humiliantes vassalités. Il vaut mieux aujourd'hui ne plus tenter de gouverner l'Europe à coup de succès de tribune et à coups de poings sur la table. Le siècle des Napoléon est clos. Celui des Cromwell ne sera pas davantage rou-

vert. Les peuples n'auront point à regretter leur disparition.

Un timide essai de Césarisme Gallois ne valut au monde qu'un surcroît de misères et de difficultés.

Faillite russe, d'abord. Pour avoir cherché dans un Parlement international, dramatisé et dominé, le moyen de dicter, dans une atmosphère fébrile, devant l'Univers attentif, la paix russe, — au lieu de confier cette négociation technique à des spécialistes discrets, — M. D. Lloyd George s'est condamné à accroître l'isolement russe, à consolider le régime bolcheviste et à resserrer l'emprise germanique. Faillite allemande, ensuite. Si au lieu de ne voir à la liquidation financière de la guerre d'autre solution, que la réduction progressive de la créance française, imposée à coups de Conseils Suprêmes, par des menaces de rupture immédiate, le Premier Ministre du Royaume-Uni avait trouvé la solution dans le contrôle préventif des finances allemandes et dans la réduction parallèle des dettes interalliées, il pourrait, aujourd'hui, compter sur les débouchés du marché germanique et sur la fidélité de la gratitude française. Faillite orientale, enfin. Elle clôt la série.

*
* *

Entre cette journée d'août 1915, où fut signé le Traité, qui promettait au roi du Hedjaz toutes les terres au sud du débouché de l'Amanus, — à l'exception de la Syrie maritime et de la Palestine, jusqu'à cette soirée du 20 juin 1920, à Hythe, au cours de laquelle Venizelos sollicita et obtint le mandat d'imposer à la Turquie, par la force des armes, le Traité de Sèvres, la politique anglaise dans l'Orient Méditerranéen s'est progressivement cristallisée dans trois formules : pan-arabisme, néo-byzantinisme, sionisme.

Elles réalisaient, à l'Est du continent, l'alliance de l'Impérialisme et du Puritanisme. Elles paraissaient donner une égale satisfaction aux intérêts et aux sentiments,

respecter à la fois les leçons de l'expérience coloniale et les versets de la sainte Bible, assurer en même temps la couverture des routes indiennes et la diffusion des saintes Écritures. Sur les rails, qui relieront la Méditerranée et l'Égypte au Golfe Persique, sur le Bosphore, qui prolongera le Canal de Suez, veilleront, au lieu de Turcs infidèles et somnolents, des Arabes modernisés, des Grecs alertes et des Hébreux subtiles. Ces trois peuples, également rénovés, devront leurs destinées nouvelles à la seule Angleterre. Ils constitueront, pour la civilisation anglo-saxonne, une clientèle reconnaissante. Et la culture française, qui régnait en maîtresse sur les rives méditerranéennes, sera réduite d'autant, au profit d'un christianisme moins romain et d'un commerce plus légitime.

Cette politiqne ne pouvait être que stérile. Elle n'était pas réaliste. Elle semble, au contraire, avoir été conçue, *a priori*, par des cerveaux idéalistes et abstraits, d'une science restreinte et d'un équilibre instable, sans tenir compte ni des faits géographiques, ni de l'expérience historique. Il sera possible désormais de construire un État d'un seul coup et d'une seule pièce, comme un axiome de géométrie ou comme une poutrelle de fer. L'Angleterre saura grouper en un État homogène des tribus bédouines et couronner un roitelet domestiqué, sans éveiller d'orgueilleux appétits, ni froisser une séculaire indépendance. Il sera aisé de réunir, au pied des collines de Judée, des émigrants Juifs, de toute provenance et de culture différente, à côté d'une majorité musulmane et d'une minorité chrétienne, sans provoquer ni incidents extérieurs, ni guerres civiles. Une Grèce, dont les ressources en hommes et en argent sont limitées, pourra occuper la moitié de l'Asie Mineure et les îles de la Mer Egée, étendre sa frontière immense jusqu'aux rives de la Mer Noire et aux crêtes des Dardanelles, peut-être même occuper Constantinople et garder Andrinople, sans que cet effort excessif épuise les réserves et éveille des jalousies, grise les cerveaux et atténue leur docilité.

Cette politique est belliqueuse. Elle présuppose partout l'emploi de la force, au sein comme au dehors de ces trois Empires. A l'intérieur de ces frontières excessives, qui encerclent des populations hétéroclites, il faudra une poigne de fer, pour maintenir l'ordre et assurer la sécurité. Mais ces frontières ne pourront être jalonnées, avant que l'Empire ottoman, aux dépens de qui sont taillés les nouveaux domaines, ait été réduit à merci. Il ne suffit pas qu'il ait été battu et qu'il ait dû céder. Il importe que sa défaite soit telle, que toute revanche soit impossible et l'asservissement réalisable. Car sur ce sol friable et dans cet Orient mouvant, les moindres intrigues peuvent ébranler des murs récents.

Cette politique, idéaliste et chimérique, militaire et belliqueuse, n'était point une politique anglaise. Elle ne poursuit pas lentement l'effort antérieur. Elle ne respecte pas scrupuleusement les réalités tangibles. Elle taille. Elle détruit. Elle participe à des querelles religieuses et sert des prosélytismes confessionnels. Elle rompt avec une expérience séculaire et inaugure un système nouveau. Finie la pénétration pacifique et progressive, jusqu'au Golfe Persique, à travers des tribus habilement dissociées. Finie la coopération franco-britannique, pour la défense et l'organisation d'une Turquie tolérante et paisible. A des hommes nouveaux, — une politique nouvelle. Les ombres de Canning, de Palmerston et de Beaconsfield s'estompent, s'effacent, disparaissent devant l'éclat radieux du génie Gallois. Son idéalisme Celte répugne à leur prudent réalisme et à leur lent opportunisme. Il lui faut des dogmes rigides et des formules tranchantes, des efforts révolutionnaires et des constructions abstraites : pan-arabisme, néo-byzantinisme, sionisme.

*
* *

A plusieurs reprises, une occasion s'était présentée pour revenir aux traditions anglaises en Orient et y restaurer

l'accord franco-britannique. Jamais la lumière des faits ne fut assez forte pour percer les œillères des cerveaux. Et cependant quelques Anglais clairvoyants exercent une pression croissante. A Londres en novembre et décembre 1920, à Londres en février 1921, à Paris en juin 1921, la rigidité de ces imprudentes abstractions s'infléchit : les points de vue franco-anglais se rapprochent. Chaque fois, le *Foreign Office*, terrorisé par *Downing Street*, hésite devant le geste décisif et recule devant l'effort total. Chaque fois, la guerre inutile, qui ne peut rien résoudre et qui peut tout aggraver, reprend en Asie Mineure.

Le 26 mars 1922, les trois ministres des Affaires étrangères d'Angleterre, de France et d'Italie dressent une note, rédigée de telle manière et comportant de telles concessions, qu'elle aurait suffi, en juin 1921, et *a fortiori* en février 1921, pour assurer le rétablissement de la paix en Orient. Il y est écrit notamment que « *la proposition d'armistice a été faite, avec l'intention déclarée d'assurer l'évacuation pacifique de l'Asie Mineure par les forces grecques et la restauration de la Souveraineté turque sur l'ensemble de cette région* ». Mais il était évident que cette reconstitution de l'Asie turque, malgré la révision du régime des capitulations et la présidence de la Commission des Détroits, ne saurait suffire pour décider Angora à accepter facilement la frontière européenne, qui laisse Andrinople à la Grèce et lui ouvre l'accès des Dardanelles. Il était, d'autre part, non moins évident que les seuls articles, qui présentaient, au triple point de vue de la paix orientale, de l'Europe occidentale et du droit humain, une importance capitale, étaient ceux qui organiseraient la sécurité des minorités et la neutralisation des Détroits. Une transaction sur la Thrace restait, en cas de résistance ottomane, possible, à la condition qu'elle fût imposée à la Grèce, par une autorité plus impartiale en droit et plus libre en fait que la Triplice anglo-franco-italienne. Il fallait donc, d'une part,

établir rapidement le contact entre belligérants, afin d'éviter massacres et combats, et, d'autre part, prévoir un arbitrage, au cas probable d'un refus turc. Au contraire une extrême lenteur et pas d'arbitrage.

Le 5 avril, Angora demande à ce que la signature de l'armistice et l'évacuation de l'Anatolie aient lieu simultanément. Le 15, les Alliés « *subordonnent l'évacuation à l'acceptation de l'ensemble des conditions de paix* ». Youssouf Kemal, dans sa réponse, maintient sa demande, mais afin « *d'éviter toute perte de temps* et d'établir si la conciliation est possible, il propose de réunir une Conférence à Ismid, « *d'ouvrir en premier lieu des pourparlers préparatoires et de procéder ensuite aux négociations de paix, dans le cas où l'on pourrait trouver un terrain d'entente* ».

Il fallait accepter sans délai, établir un contact immédiat et prévoir un arbitrage impartial. Au contraire : des discussions prolongées sur l'acceptation des conditions posées et le choix d'un local approprié. Sous l'influence des émotions éveillées par les scandaleux massacres du Pont (connus le 5 mai) et par une annexe russo-germano-turque du Traité d'Angora (15 juin), un revirement se produit dans le Gouvernement britannique. Au lieu de conclure de ces querelles sanglantes et de ces tractations imprudentes, à la nécessité d'une paix rapide et d'une organisation internationale, il reprend confiance dans la solution néo-byzantine du problème oriental. Il escompte un succès d'Enver Bey, une crise à Angora et la coopération de la Roumanie.

Discrètement encouragé, le Cabinet grec prépare à la fois à Smyrne une application de la méthode de d'Annunzio et en Thrace le débarquement d'effectifs retirés d'Anatolie. Et tandis que le *Foreign Office* subordonne l'ouverture de la Conférence de Beikos au resserrement du blocus grec, Athènes demande, le 28 juillet, à occuper Constantinople. La France et l'Italie, ayant répondu qu'elles s'opposeraient par la force à une imprudence, dont l'unique

résultat eût été de prolonger la guerre, — des troupes franco-italiennes ayant occupé Tchadalja et creusé des tranchées, — le Haut-Commissaire anglais sort de sa réserve et s'associe à ses collègues. Constantinople restera neutralisé.

Cet avertissement ne suffit pas pour éclairer le Gouvernement britannique. Le 30 juillet, il refuse de recevoir Fathi bey, porteur de propositions de paix, qui, notamment assuraient, d'une matière définitive, la neutralisation des Détroits. Le 4 août, M. D. Lloyd George, non seulement exprime le regret, que les Alliés n'aient pas cru devoir laisser l'armée grecque entrer à Constantinople, mais encore revient sur les concessions faites le 22 mars.

« La Turquie a ébranlé l'équilibre de la balance des propositions de Paris, en montrant qu'on ne peut lui confier une souveraineté complète, dans une région comme le vilayet de Smyrne... La protection des minorités doit être efficace et pour cela doit prendre forme et avoir son effet de par la constitution du Gouvernement même de cette province. »

Pour la seconde fois, le vilayet de Smyrne, jadis donné à l'Italie, est promis à la Grèce.

La reprise des hostilités était inévitable. Elle était escomptée. Et comme les Grecs avaient organisé de nouvelles lignes, l'échec turc était prévu. Le samedi 9 août, les Kémalistes entraient à Smyrne.

Ce désastre est dû aux tanks français et aux avions italiens, écrit le *Daily Telegraph*. Il oublie que les torpilleurs grecs ont récemment saisi un navire chargé de munitions, qui battait pavillon anglais. Cette victoire napoléonienne est due aux conseils techniques d'officiers français, insinue l'*Evening Standard*. Il oublie que le général anglais Sir Ch. Townshend revient d'Angora et s'est porté garant de la valeur technique, de l'armement moderne des forces turques.

Les ministres constantiniens flétrissent leurs soldats

paysans. Or s'il est nerveux et impressionnable, le fantassin grec, sobre et vigoureux, a de l'allant et du mordant. Le Roi et ses laquais, afin de dégager leurs responsabilités, accusent les foules ignorantes et dociles, qu'ils envoyèrent à une inutile boucherie. Les Napoléon avaient au moins un mérite : ils accompagnaient leurs armées à la bataille et risquaient le sort de leurs couronnes. Les Hohenzollern eux restent à l'abri : ils touchent les dividendes de leurs fabriques de munitions.

L'écroulement militaire du byzantinisme georgien s'explique très simplement : une petite armée, passionnée et disciplinée, a profité d'un repli mal préparé pour enfoncer une armée fatiguée, sans chefs et sans réserves.

Et par un juste retour des choses, le pan-arabisme croule en même temps. L'autorité du roi Fayçal ne dépasse plus les environs de Bagdad. Le Kurdistan s'est émancipé. Dans la région du Bas-Euphrate, les lieux saints du Chiisme, Kerbela et Nedjef, échappent à l'action du sultanat de fabrication anglaise. Le sultan du Nedj, Abdoul Aziz Ibnez Sououd, refuse de soumettre ses tribus Wahabites à la loi de Fayçal. Dans sa capitale même s'est produite une poussée nationaliste, que sir Percy Cox n'a pu briser qu'au prix d'un coup d'État. Le sionisme est aussi touché que le pan-arabisme. La délégation musulmane, qui revient de Londres, entretient une agitation religieuse, qui dégénère en guerre civile...

Les faits prennent leur revanche sur les hommes. Leurs systèmes logiques craquent. Leurs constructions abstraites croulent. Il était temps de revenir à la méthode anglaise, à son réalisme empirique, à ses traditions séculaires. Sinon le prestige de l'Empire britannique menaçait de sombrer en Orient.

*
* *

La 15 novembre 1922, le peuple britannique, par une imposante majorité, ratifia le jugement écrasant, que lord

Grey avait, le 25 juin, au nom des traditions anglaises, porté sur la diplomatie georgienne.

La nation britannique accordait à la France, depuis trois ans, diffamée et injuriée, parce qu'elle invoquait un contrat signé et critiquait une incohérente méthode, de légitimes réparations. La France en prend acte et répond : « Alliance ; soit. Vassalité : jamais. »

TABLE DES MATIÈRES

Pages

PRÉFACE. VII

CHAPITRE I

Les directives anglaises. 1

CHAPITRE II

Le désaccord allemand. 49

CHAPITRE III

Le désaccord financier. 122

CHAPITRE IV

Le désaccord oriental. 210

CHAPITRE V

La Conférence de Washington. 260

CHAPITRE VI

La Conférence de Gênes. 334

CONCLUSION 440

5383. — Tours, Imprimerie E. ARRAULT et Cie.

BINDING SECT. NOV 25 1974

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

DA
577
B3

Bardoux, Jacques
Lloyd George et la France

UTL AT DOWNSVIEW
D RANGE BAY SHLF POS ITEM C
39 16 11 12 04 011 3